This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET L. EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE

TOME CENT CINQUANTE-QUATRIÈME

Janvier-Avril 1927

UNIVERSITY OF MINNESOTA LIBRARY

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1927

Digitized by Google

UNIVERSITY OF
MINNESOTA
LIBRARY

Digitized by Google

905
R32

LOUIS XI ET SES AMBASSADEURS

La diplomatie ne date pas, comme on l'a prétendu[1], de Louis XI, mais il fut le premier en France à faire de la diplomatie l'ouvrière constante et indispensable de sa politique étrangère. Érigée en institution d'État permanente en fait, la diplomatie reçut de lui un organisme spécial affecté à son service. Pour se faire une idée de ce qu'il attendait de l'institution naissante et de la part qu'il se réservait dans son fonctionnement, rien ne vaut l'étude des rapports de ce prince avec les ambassadeurs, qui en furent les principaux agents.

I.

Ambassadeurs — ce terme, au temps de Louis XI, n'éveille pas les mêmes idées que de nos jours. Aujourd'hui, l'ambassadeur d'un souverain a mission de le représenter pour une période toujours indéterminée et qui souvent se prolonge pendant plusieurs années. Son éloignement et son séjour à l'étranger le soustraient insensiblement à l'action directe de son commettant et développent chez lui l'initiative et le sens de la responsabilité. Son expérience et son prestige accrus de jour en jour par des succès personnels contribuent puissamment au bon maniement des affaires dont il a la charge. Tout autre était, au début du xv^e^ siècle, le type des ambassadeurs chers à Louis XI. Confiées à un seul ambassadeur ou à plusieurs, les missions diplomatiques étaient passagères et momentanées. A chaque ambassade envoyée près d'une cour étrangère était assignée une affaire unique ou un groupe d'affaires connexes. Cette unique affaire constituait tout l'objet de la mission de l'ambassadeur. Ses pouvoirs expirent avec le succès ou l'échec auquel ses négociations aboutissent. Ce résultat atteint, il n'a plus qu'à revenir auprès de son souverain, sans autre avertissement ni rappel. Son commettant, si d'autres difficultés se présentent qu'il faut aplanir, en sera quitte pour envoyer d'autres ambassadeurs.

1. Cf. Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe* (Paris, 1853), p. 273 ; Nys, *Les commencements de la diplomatie*, dans la *Revue du droit international*, t. XVI, p. 586 et suiv.

MAY 5 '28
Digitized by Google

Louis XI se tint à ce type d'ambassades, en dépit des nouvelles tendances qui se produisaient dans la diplomatie internationale. Vers le milieu du XVe siècle, les ambassadeurs voient leur rôle notablement grandir par la prolongation et l'extension de leurs missions. Pour certains d'entre eux, leurs pouvoirs ne sont plus limités à une seule affaire ou à un nombre d'affaires déterminées ; leur mission s'étend sans limite de temps à toutes les affaires présentement ou éventuellement agitées entre les deux États, dont l'un envoie et l'autre reçoit l'ambassadeur, et, dès son envoi, celui-ci est averti qu'il aura à résider là (*starvi*, comme dit Sanuto) tant qu'il ne sera pas rappelé et, le jour où il le sera, il lui sera donné un successeur. Une solution de continuité dans la représentation diplomatique serait considérée comme une mesure peu amicale par le prince auprès duquel elle se produirait. Il y eut donc toute une révolution dans l'exercice du droit d'ambassade ; elle inaugure la période moderne qui encore aujourd'hui, en souvenir de l'usage ancien, distingue les ambassadeurs résidents ou ordinaires des ambassadeurs extraordinaires ou spéciaux. L'initiative de cette innovation remonte à la République de Venise[1]. « Les ambassadeurs », lit-on dans le *Traité du gouvernement de Venise*, « demeurent tant qu'il plaît à Sa Seigneurie, et jamais ils ne peuvent partir de là où ils sont envoyés s'ils n'ont licence de la Seigneurie[2]. » Cet exemple gagna peu à peu tous les États de la péninsule avant la fin du siècle ; en 1498, Commines trouva tous les représentants à Venise[3]. De l'Italie, l'usage des ambassades permanentes pénètre d'abord en France. A l'avènement de Louis XI (1461), le duc de Milan tenait depuis un an un ambassadeur, Prosper de Camulis (ou Camogli), qui faisait la navette entre la France et l'Angleterre, chargé de veiller sur les intérêts généraux de son maître[4]. A son départ, il lui fut donné un successeur avec pouvoirs aussi étendus[5].

En face des avantages incontestables que présente aujourd'hui la continuité de la représentation diplomatique, on est étonné que Louis XI, si personnel dans sa diplomatie, ne se soit pas hâté d'accueil-

1. Cf. A. Pieper, *Zur Enstehungsgeschichte der staendigen Nuntiaturen*. Freiburg-i.-B., 1894, p. 6.

2. Traduit chez Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise* (Paris, 1896), t. I, p. 288.

3. *Mémoires*, l. VII, ch. XIX.

4. *Dépêches des ambassadeurs milanais en France*, publiées par Mandrot (Société d'histoire de France) (1916), t. I, p. 10.

5. *Ibid.*, p. 260, 293.

Digitized by Google

lir cette nouveauté. Si favorable qu'il soit à l'échange d'ambassades avec d'autres souverains, il nourrit contre les ambassadeurs permanents des préventions particulières. A coup sûr, il partagea, s'il ne les inspira pas, les idées de Commines sur les ambassadeurs en général. Il est nécessaire, dit son historien et ami, de les envoyer et d'en recevoir. Mais comme, dans l'usage du temps, tout ambassadeur est doublé d'un espion, Commines[1], ambassadeur lui-même à ses heures, estimait que, pour un que les autres en envoyaient, il en aurait envoyé deux, avec soin de les faire « tost ouyr et dépescher ; car les garder, c'est tenir ses ennemis chez soi ; vous ne sauriez envoyer espie ni si bonne ni si sûre ni qui eût l'objet de voir et d'entendre ». Il y avait là de quoi prévenir Louis XI contre l'admission d'ambassadeurs permanents, mais de quoi aussi inciter à les établir chez les autres princes. Il n'en fit rien. Ce qui l'en détourna principalement, ce fut la crainte d'avoir à laisser trop d'initiative à des ambassadeurs résidant si longtemps et si loin de lui, et il n'entendait pas laisser se détendre son action directe sur eux.

Peut-être aussi obéissait-il à un de ces motifs machiavéliques dont nous entretient Commines[2]. Après nous avoir raconté comment son maître s'entendait à berner Édouard IV et ses ambassadeurs, il ajoute : « Quand ses ambassadeurs étaient partis trois semaines ou un mois après, le roy y envoyait et toujours personnages qui n'y avaient point été le voyage précédent, afin que, si ceux-là avaient fait quelque ouverture dont l'effet ne s'en fût ensuivi, les derniers n'en sçussent que répondre. » La permanence des ambassades enlevait au roi toute possibilité de recourir à de si misérables stratagèmes.

Louis XI préféra donc multiplier les ambassades passagères auprès d'une trentaine d'États d'une souveraineté plus ou moins authentique ; il n'en est qu'un, le Pape, auprès de qui il ait entretenu un semblant d'ambassadeur permanent. A Rome, le cardinal d'Estouteville soutint bien pendant des années les intérêts généraux de la France, mais Louis XI, qui profitait de sa bonne volonté et de son influence comme membre du Sacré-Collège, ne l'avoua jamais comme ambassadeur permanent.

Pour les diverses affaires particulières, il compte sur l'intervention des ambassadeurs spéciaux, et il n'est pas d'année où il n'en ait envoyé deux ou plusieurs à Rome.

1. *Mémoires*, l. III, ch. VIII.
2. *Mémoires*, l. VI, ch. I.

Digitized by Google

II.

En montant sur le trône, Louis XI était déjà si convaincu de l'importance des services que devaient rendre des ambassadeurs qu'il afficha l'intention de s'en réserver le bénéfice à lui seul dans son royaume, à l'exclusion de ses feudataires, en leur déniant le droit d'ambassade.

Il est aujourd'hui de principe indiscuté qu'aux chefs d'État indépendants appartient exclusivement le droit d'envoyer et de recevoir des ambassades proprement dites. Ce droit d'ambassade apparaissait déjà formulé chez les théoriciens du droit public au xv^e^ siècle. Charles VII n'y prêta nulle attention ou paraît n'en avoir fait aucun cas. Il montra quelque ombrage des titres de comtes ou ducs *par la grâce de Dieu* dont se paraient quelques-uns de ses vassaux, et les comtes de Foix, d'Armagnac, de Comminges furent mis en demeure d'y renoncer ou de déclarer expressément qu'ils n'entendaient point préjudicier à la prérogative royale[1]. Mais ils eurent, comme par le passé, toute liberté d'échanger, soit entre eux, soit au dehors, de véritables ambassades, et ils ne s'en firent pas faute. Le duc d'Orléans envoie des ambassades à la République de Venise[2], le comte de Foix aux rois de Castille et de Navarre, de qui il en reçoit autant. Contre certains d'entre eux, Charles VII dut prendre des mesures de rigueur, et nous avons la liste des griefs qui les provoquèrent ; jamais il ne leur fait un reproche d'avoir usurpé le droit d'ambassade[3]. Mieux encore, Charles VII leur envoie des ambassades et agrée qu'ils lui en envoient parées de ce titre[4]. Nous ne parlons pas du duc de Bourgogne Philippe le Bon ; le traité d'Arras l'avait dispensé, pour sa vie durant, de tout hommage féodal envers Charles VII.

Dans l'état de rébellion ou d'indépendance où il s'était mis à l'égard de son père, le Dauphin, qui ne regardait pas à une usurpation près, était bien entré, par ambassades, en relations avec les princes d'Italie[5], les cantons suisses et le duc de Bretagne. Mais, une fois monté sur le trône, il laisse apercevoir chez lui le sentiment très net des droits de la couronne et le souci de les faire respecter sur le terrain diplomatique comme sur tous les autres. Dès le 29 août 1461, il demande au duc de

1. H. Courteault, *Gaston IV, comte de Foix* (Toulouse, 1895), p. 86.
2. R. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise*, t. I, p. 10.
3. G. Leseur, *Histoire de Gaston IV*, publiée par Courteault (Soc. d'hist. de France), t. II, p. 293.
4. Ch. Samaran, *La maison d'Armagnac au XV^e^ siècle* (Paris, 1908), p. 374.
5. *Lettres de Louis XI*, publiées par Vaesen, t. I, p. 119, 216, 243, 345, 361.

Digitized by Google

Milan de lui envoyer d'autres ambassadeurs et il le prie d'agir à Gênes au sujet d'affaires qui lui tiennent à cœur : il ne veut pas, quant à lui, adresser d'ambassade au noble Adorno, son feudataire (à lui, duc)[1]. Même, avant son sacre, il envoie à Gaston IV, comte de Foix-Béarn, des commissaires qu'il plaît à celui-ci d'appeler les « ambassadeurs et procureurs[2] » du roi ; mais, pour Louis XI, ces mandataires sont simplement commis à porter au duc l'ordre de remettre la place de Mauléon aux mains du roi « incontinent ces lettres vues, en suivant la teneur de ladite commission ». Cette signification devait prendre un caractère assez impérieux pour exclure toute apparence d'une négociation de deux souverains traitant d'égal à égal. Le comte de Foix ne s'y méprit pas : il supplia les envoyés du roi de ne faire « aucun commandement ni autre exploit contre lui ». Jusqu'alors le duc d'Orléans s'était prévalu de ses prétentions sur le Milanais pour envoyer et recevoir des ambassades ; Louis XI coupa court à ces prétentions et au parti qu'il en tirait, en s'empressant de reconnaître François Sforza comme duc de Milan et de contracter avec lui amitié et alliance.

Trop avisé pour compromettre par précipitation le succès de ses visées politiques, Louis XI laissa le duc de Bourgogne Philippe le Bon jouir des représentations diplomatiques : il avait trop d'obligations envers ce prince, et il eût été dangereux de lui contester la jouissance de cette prérogative de la souveraineté. Son autorité, comme celle de son fils, s'étendait, du reste, sur d'autres pays que les fiefs tenus de la couronne de France. Le duc de Bretagne put également user de son indépendance au point de vue diplomatique. Il fut seulement averti qu'il ne pouvait avoir traité ni intelligence avec quelques personnes qui se fussent déclarées contre le roi ou le royaume de France[3].

Mais Louis XI trouva, en instituant le monopole des postes royales, le moyen d'empêcher ses rivaux de communiquer avec ses vassaux, ou ceux-ci entre eux à son insu ou contre son aveu. Par son ordonnance de juin 1464, « tous les courriers et messagers allans et venans en son royaume furent tenus de se manifester au grand maître des courriers de France et à des commis qui résideraient en chaque ville frontière et autre du royaume » ; ils devaient exhiber leurs titres et argent pour connaître « s'il n'y a rien qui porte préjudice au service du roi[4]. » Les cour-

1. *Lettres de Louis XI*, éd. citée, t. II, p. 6 : « Aturnum feudatarium vestrum. »

2. *Lettres de Louis XI*, t. II, p. 374.

3. Bibl. nat., fonds français, n° 3884 (Recueil de pièces diplomatiques : instructions, relations d'ambassadeurs du XIV^e^, XV^e^ siècle), fol. 382.

4. Isambert, *Anciennes lois françaises* (Paris, s. d.), t. X, p. 489, 490.

Digitized by Google

riers étrangers et autres qui seraient surpris dans le royaume « par chemins obliques et faux passages détournés » devaient être livrés aux gouverneurs des provinces et « leurs lettres ou paquets saisis », envoyés par les commis au grand maître des coureurs qui les portera au roi pour savoir sur ce sa volonté et plaisir[1].

Dans un article de son ordonnance, il est bien déclaré que le roi entend conserver « au Pape et aux princes étrangers » la liberté du passage. Mais les termes mêmes de cette concession ne semblent pas faits pour inspirer toute confiance : elle n'est garantie qu'au Pape et aux princes étrangers « avec lesquels Sa Majesté a amitié et alliance ». Dans ces conditions, il eût été téméraire pour des princes français et des souverains étrangers de vouloir se mettre en communication à l'aide d'agents diplomatiques qui eussent à traverser la France à l'insu et sans l'aveu du roi. Le Pape l'apprit le premier à ses dépens. Un conflit ayant éclaté entre le duc de Bretagne et le roi de France, Pie II s'avisa d'envoyer secrètement un agent, Jean Cesarini, auprès des deux princes ; mais Louis XI, qui comptait peu sur les sympathies du Pape et de son envoyé, s'autorisa des pratiques périmées du droit féodal pour faire arrêter Cesarini, s'emparer de ses papiers et le faire traduire devant le Parlement de Paris[2]. Aucun prince ne s'y risqua plus. Quand Édouard IV songea à entrer en relations avec le comte d'Armagnac Jean V (1468), il se garda bien de lui envoyer des ambassadeurs, à l'exemple de son prédécesseur Henri VI. Il se contenta de lui expédier un obscur émissaire, personnage assez louche qui, pour parvenir à sa destination, consentit à faire de l'espionnage au profit de Louis XI[3].

Là même où ses commis de poste ne pouvaient atteindre, ce roi ne perdait aucune occasion d'imposer à tous le respect de ses droits d'ambassade et de souveraineté. Soumise depuis quelques années à la suzeraineté du roi de France, la République de Gênes envoya une ambassade d'obédience à Sixte IV (1479). Les ambassadeurs de Louis XI qui se trouvaient à Rome s'opposèrent à sa réception pour le motif que le roi était le vrai seigneur de Gênes et qu'il avait déjà présenté au Pape son obédience générale. Mais avant d'envoyer leur ambassade, les Génois avaient commencé par se déclarer indépendants et ils demandaient à présenter leur obédience, non comme sujets ou vassaux du roi de France, mais comme seigneurs qui ne se reconnaissaient pas de supé-

1. Isambert, *Anciennes lois françaises* (Paris, s. d.), t. X, p. 489, 490.
2. Pie II, *Commentarii rerum memorabilium* (Francoforti, 1614), p. 294.
3. Samaran, *op. cit.*, p. 164.

Digitized by Google

rieurs. Le Pape, tout en se défendant de vouloir s'établir juge de leurs prétentions à leur indépendance, admit les ambassadeurs des Génois à l'obédience, mais il déclara en même temps qu'il entendait ne porter nul préjudice aux droits du roi de France, car ladite obédience concernait la spiritualité et non la temporalité[1]. De cet incident, son droit d'ambassade et l'autorité de sa couronne sortaient intacts et même plutôt renforcés ; c'est tout ce que voulait Louis XI.

Mais, il faut le reconnaître, quand sa politique y trouvait son compte, les contradictions ne coûtaient guère à Louis XI. Il inaugura son règne en entrant en relations avec la « Députation » qu'avaient mise à leur tête les Catalans révoltés contre le roi d'Aragon Jean II. Il leur envoya deux ambassades en moins de deux mois. Quand les révolutionnaires méfiants repoussèrent ses avances, il se ravisa et reprit les relations diplomatiques exclusivement avec le roi d'Aragon[2]. Quelque temps après, il prêtait l'oreille à l'appel des Liégeois soulevés contre leur évêque ; il leur envoyait une ambassade « notable[3] » et il conclut avec eux un traité d'alliance défensive et offensive contre les ducs de Bourgogne, de Bourbon et le comte de Charolais.

Dans ses calculs, c'étaient là simples procédés de bonne guerre. Par la même raison, même bon accueil est fait pour lui à l'ambassade que les Gantois, maîtres de la personne de leur souveraine, Marie, fille de Charles le Téméraire, lui envoyèrent (1482) au nom « des nobles hommes, gens d'Église, et populaire » des Flandres. Tout en reconnaissant que ce « n'estoient que bestes ceux à qui il avoit à faire, il ne les en traita pas moins très bien et honnestement[4] », il s'ingénia à accroître et exploiter leur méfiance à l'égard de la duchesse Marie. En revanche, quand, à la même époque, Richard III, au lendemain de son usurpation, chercha à entrer en relations avec lui, Louis XI ne voulut ni répondre à ses lettres ni recevoir son envoyé[5].

III.

Dans plusieurs républiques italiennes, le choix des ambassadeurs n'appartenait pas au pouvoir exécutif. A Florence, de par la coutume et la Constitution, il était confié à des assemblées électorales qui éli-

1. *Commines*, éd. Lenglet-Dufresnoy (Paris-Londres, 1747), t. IV, p. 238.
2. Calmette, *La question du Roussillon*, dans les *Annales du Midi*, 1895, p. 380.
3. Léonard, *Recueil de traités de paix* (Paris, 1693), t. I, p. 63.
4. *Ibid.*, t. I, p. 60.
5. *Commines*, l. VI, ch. VIII.

Digitized by Google

saient tous les grands dignitaires[1], ou, à Venise, au Sénat[2]. En France, les ambassadeurs avaient toujours été choisis et nommés par le roi de sa seule initiative ou sur désignation du Conseil, comme on le voit dans les derniers temps du règne de Charles VII[3]. Louis XI reprit vite pour lui seul la désignation de ses ambassadeurs. Ce prince, qui voulait diriger tout par lui-même, n'était pas homme à se décharger sur un autre d'un choix qui intéressait de si près sa politique étrangère. On le devinait déjà à voir la personnalité et à la qualité de ses mandataires diplomatiques. Dès le début de son règne, les anciens ambassadeurs de son père, comme tous ses autres serviteurs, furent tenus à l'écart, et la diplomatie s'ouvrit à des hommes nouveaux, connus surtout par leur attachement au nouveau roi alors qu'il était simple Dauphin. A Guillaume Coussinot, à Jean de Chambes succèdent le comte d'Armagnac, Aymard de Poissieux, etc. Puis, quand eut passé « sa folie et erreur », pour parler comme Commines, il rappelle ces anciens ambassadeurs : s'il en joint d'autres, c'est en les prenant d'abord dans son entourage immédiat.

Où l'on voit que ces choix sont bien son œuvre personnelle, c'est la façon d'y procéder. Reçoit-il au cours de ses fréquents voyages des nouvelles ou des ambassades auxquelles il lui convient de répondre par l'envoi d'ambassadeurs, souvent il les désigne sur l'heure, sans recourir au Conseil. Il était un jour de passage à Jargeau quand lui vinrent, dit Jean de Roye, « ambassades de diverses contrées ». Sans désemparer, il résolut d'en envoyer une lui-même en Angleterre. « Et pour ce faire », nous dit le chroniqueur, « esleut le comte de Roussillon, le sire de La Barde, l'évêque et duc de Langres, Jehans de Popincourt, Olivier de Roux et autres[4] ». Quand Commines fut envoyé à Florence, ce fut le roi qui prit l'initiative de ce choix, puisque, d'après Commines (l. VI, ch. XI), Louis XI se préoccupait alors de l'éloigner de la Bourgogne, où sa conduite faisait suspecter sa fidélité. A l'occasion, le roi annonce à son élu que le choix dont il est l'objet est bien son œuvre personnelle et il lui marque les motifs qui le lui ont inspiré. En annonçant à l'évêque d'Albi qu'il l'envoie s'aboucher aux conférences de Cambrai avec les ambassadeurs du duc Maximilien d'Autriche : « Et pour ce que

1. Maulde de La Clavière, *La diplomatie au temps de Machiavel* (Paris, 1889), t. III, p. 425, 427.

2. Perret, *op. cit.*, t. II, p. 288.

3. *Fragment d'un registre du Grand Conseil de Charles VII*, publié par N. Valois, dans le *Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, 1882, p. 231.

4. J. de Roye, *Journal*, dit *La Chronique scandaleuse*, t. I, p. 275, éd. de la Soc. d'histoire de France, par Mandrot.

Digitized by Google

j'ai bien grand intérêt », lui écrit-il, « qu'il y ait gens qui aiment le bien de moi et du royaume, et dont je puis être seur et y avoir entière confiance, je vous ai nommé pour l'un des six de ma part[1]. » Dans une circonstance peu différente, il écrit de même à Guillaume Coussinot : « Et pour ce que entre autres vous être l'un de ceux qui plus en avez veu, j'ay (*sic*) vous y ai espécialement ordonné et commis. » De même qu'il attachait du prix à remettre à ses ambassadeurs des lettres de créances qui passeraient pour écrites de sa main[2], il tient à persuader aux souverains que les ambassadeurs qu'il leur envoie ont été bien choisis par lui-même et avec un soin tout spécial : « Nous envoyons présentement par devers vous », écrit-il au roi de Castille, « nostre cher et bien amé cousin, le seigneur de Montauban, admiral de France ; et combien qu'il n'y ait seigneur en France, ne nostre frère ne aultre ou ung fils, si nous l'avions, que n'y eussions voulentiers envoyé pour vous faire tout l'honneur qui nous est au monde possible, toutes voies, pour que ledit admiral nous a servi en notre nécessité et que avons en lui toute confiance, nous vous le envoyons[3]. »

Quels principes dirigeaient Louis XI dans ses choix en général? Ses lettres ne nous l'apprennent point ; mais, à voir ces choix, on reconnaît qu'il y apporte un large éclectisme. Tant qu'il put compter sur la fidélité des grands seigneurs, il ne semble pas les écarter systématiquement. Il fit du comte d'Armagnac Jean VI, alors, il est vrai, son ami, le chef d'une ambassade en Castille ; il en confia plusieurs au bâtard Louis de Bourbon, l'époux de sa fille naturelle ; il y introduit le vieux comte d'Eu comme le jeune duc de Calabre de la maison de Lorraine ; il envoya vers les Suisses son beau-frère le duc de Savoie, Philippe, comte de Bresse, qu'il avait retenu près de trois ans dans ses prisons.

Princes du sang ou héritiers des anciens feudataires voyaient de jour en jour pâlir leur étoile, et ils n'auraient jamais pu tenir grande place, quand même Louis XI n'aurait pas eu d'autre raison pour les tenir à l'écart. Mais il y avait d'autres seigneurs, gentilshommes de race adonnés au service des armes, qui, pour être de moindre envergure, pouvaient encore donner l'éclat, toujours apprécié dans les ambassades. Louis XI ne s'est pas privé des ressources ou du prestige qu'ils pouvaient donner à sa diplomatie. On les trouve dans ses ambassades ; tels

1. *Lettres de Louis XI*, t. II, p. 95.

2. *Lettres de Louis XI*, t. IX, p. 58, au sire du Bouchage : « Je vous envoie le double d'une lettre de créance que j'envoie à M. de Lombez pour aller devers la royne de Castille. Escrivez la lettre de ma main ainsi que vous avez accoutumé de faire. »

3. *Lettres de Louis XI*, t. II, p. 95.

Digitized by Google

furent Jean de Croy, Louis de Valpergue, Louis et Jean de Rochechouart, Georges de La Trémoïlle, sire de Craon, Charles d'Amboise, Gilbert de Chabannes, Louis de Saint-Priest, le comte d'Eberstein, Tanguy du Châtel, etc., etc.

Un certain nombre d'entre eux ont, du reste, commencé par faire comme un stage d'apprentissage ou un noviciat de fidélité dans les charges de la maison du roi, qui, dès cette époque, s'annonce comme la grande pépinière de diplomates. Là ont passé comme chambellans, maîtres d'hôtel ou conseillers du roi, le sire de Montauban, amiral de France, Roger de Gramont, Philippe de Roye, Jean de Listenay, Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, qui est le plus connu d'entre eux ; et même le plus élevé dans la hiérarchie domestique, le comte de Dammartin, qui fut le grand maître.

Élite supérieure par la distinction, mais relativement plus nombreux, les gentilshommes, vraiment nobles de naissance, ont peut-être apporté à la diplomatie de Louis XI son élément décoratif, mais l'élément actif lui vient d'ailleurs. Dans sa diplomatie comme dans son gouvernement, Louis XI s'est montré, selon le mot de Commines, « ennemi de tous grans qui se pouvaient passer de lui, et naturellement ami des gens de moyen estat ». C'est surtout parmi ceux-ci qu'il va recruter ses ambassadeurs. Il ne faut pas s'en laisser imposer par les titres dont il les affuble. En dépit de leurs noms sonores de comte d'Argenton, de comte de Castres, de comte de Meulan, Commines, Boffile de Juge, Olivier le Daim et beaucoup d'autres viennent de la petite noblesse ou de la haute bourgeoisie ; ils ont fait leurs premières armes au service du roi dans les hautes charges de sa cour ; Pierre Doriole a été d'abord général des finances, puis chancelier, comme Morvilliers ; Beautillat d'Aspremont a été trésorier de France ; Briçonnet, Guillaume Vaux, Jean Hébert, généraux des finances, etc.

Un plus grand nombre a préludé à la diplomatie par d'utiles offices dans l'administration ou l'exercice des fonctions judiciaires. Citons, entre autres : Hugues de Bournazel, bailli du Toulousain et de l'Albigeois ; Antoine de Lamet, bailli de Sens ; Philibert Boutillat, bailli d'Autun ; Jean de Popincourt ; Jean de La Vaquerie, président au Parlement de Paris ; Jean de La Chassaigne ; Louis de Tindo, président au Parlement de Bordeaux.

Mais les gens d'Église semblent avoir les préférences de Louis XI pour la conduite de ses ambassades, soit qu'ils lui fissent espérer plus de docilité, soit parce que, dans l'ignorance des langues étrangères, leur connaissance du latin pouvait les aider à se faire comprendre partout.

Digitized by Google

Elles sont bien rares les ambassades où il ne figure pas d'ecclésiastique, et plus nombreuses celles qu'ils dirigent. Parmi ces ecclésiastiques remarquables à divers titres, Jean Jouffroy et Balue prirent part à de nombreuses missions diplomatiques. Nous nous bornerons à signaler ceux qui y passent à plusieurs reprises : l'archevêque de Vienne (Guy de Poissieu), celui de Lyon (H. de Bourbon), celui de Bourges (Jacques Cœur, fils du célèbre argentier), l'évêque de Lombez, Villiers de La Groslaye ou plutôt, de son vrai nom, Bilhères de Lagraulas[1], dont tout l'épiscopat se passa en ambassades, l'évêque de Grenoble (Jost de Silinen, spécialisé dans les ambassades auprès des Suisses, ses compatriotes), l'évêque de Bayeux (Louis d'Harcourt, qui sera cardinal), l'évêque d'Aire (Tristan d'Aure), l'évêque d'Albi (Louis d'Amboise). Au clergé, mais dans un rang inférieur, appartiennent Raymond Péraut, doyen de Saintes (plus tard cardinal et évêque de Gurk), Guillaume Compaing, archidiacre d'Orléans. Il faut au moins signaler les notaires et secrétaires de la maison du roi, les Jean de Reillac, les Guillaume le Roux, les Guillaume le Franc et beaucoup d'autres, qui servent de secrétaires à toutes les grandes ambassades ou constituent à eux seuls la plupart des petites.

Plusieurs parmi les ambassadeurs nommés plus haut étaient des étrangers : cette qualité ne leur nuisait pas aux yeux de Louis XI quand il avait pu s'assurer de leur docilité, de leur attachement à sa personne. Commines, Boffile de Juge, pas plus que le sire de Montauban, le comte d'Armagnac, Jost de Silinen, n'étaient nés dans ses États et ils n'en furent pas moins employés à sa diplomatie. Au reste, pour Louis XI, leur personnalité comptait pour peu de chose. Délégués du roi, ambassadeurs ordinaires ou extraordinaires, ils reçoivent de lui seul leurs lettres de créance. Aux princes auprès desquels ces lettres les accréditent, il ne les présente pas seulement comme ses mandataires, mais comme ses représentants : « Auxquels je vous prie », dit-il[2] de ses ambassadeurs, « d'ajouter pleine foi et créance, comme si moi-même le vous disaye », ce qui devint assez vite clause de style dans les créances : « Nous vous prions ajouter foi », lisait-on dans celles de Louis XII, « à ce que nos ambassadeurs vous diront de part nous comme feriez à notre personne, comme si nous étions nous-même devant vous[3]. »

1. Cf. Samaran, *Jean de Bilhères, cardinal de Saint-Denis* (Paris, 1921), p. 91.
2. *Lettres de Louis XI*, t. VII, p. 83, 87.
3. Verbis ejusdem oratoris nostri fidem indubiam adhibere perinde ac si nos ipsi coram vobis staremus. V. Kohler, *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV (1893), p. 573 ; *Lettres de Louis XI*, t. VII, p. 83, 87.

Digitized by Google

IV.

Dans la diplomatie telle que la concevait Louis XI, le premier rôle et la plus grande part reviennent à lui-même : ses agents ne sont là que pour exécuter ce qu'il lui sera impossible de faire par lui-même ; ils ne sont là que comme ses porte-parole, ses agents de transmission.

On peut s'en faire une idée dans les négociations qu'il chargea quelques-uns d'entre eux de mener avec Maximilien d'Autriche ou ses représentants (octobre 1480), en vue de transformer en paix définitive la trêve de sept mois conclue entre eux, en août 1480, au lendemain de la bataille de Guinegate. Pour assurer le succès de ses vues, il a demandé au pape Sixte IV d'envoyer comme légat son neveu, le cardinal Julien de La Rovère, qui viendra comme spontanément offrir sa médiation à titre d'arbitre. Quant à lui, il délègue de son côté Ymbert de Batarnay, Baudricourt et Soliers pour s'aboucher avec les envoyés de Maximilien. Pendant qu'il stimule le zèle du cardinal-légat et surveille de près son entourage[1], il tient en haleine ses propres ambassadeurs.

Il leur dicte même les raisons qu'ils auront à faire valoir à l'appui de ses prétentions ; il discute les avantages ou les inconvénients des divers endroits proposés pour le siège de la conférence. Il a beau leur répéter : « Faites comme vous verrez à l'œil », il assigne du fond de son château de Plessis son rôle à chacun avec une précision de détail que n'arrête aucune vulgarité d'expression : « S'il faut aller, vous, M. Baudricourt, y allez ; et vous, M. du Bouchage, demeurez à Franchise (Arras) et faites le boiteux[2]. » Surtout il tient leur méfiance en éveil : « Ne leur accordez rien pour peur de rompture. Vous êtes bien bestes si vous y cuidez qu'à ceste grande assemblée ils entendent à chose raisonnable. Et vous voyez bien sanglantes bestes que vous estes qui ne tient qu'à l'en priez et n'y ajouter foi qu'à ce que vous verrez[3] (*sic*). » Surtout ils n'auront garde de négliger quelque avantage. A ce prix, il assume toute responsabilité : « Je vous advoue de tout, et si vous ne pouvez de grandes choses, ne méprisez les petites. » S'il ne leur épargne pas les reproches ou les réprimandes un peu rudes, il n'est pas davantage avare d'approbations à l'occasion : « Il me semble que vous prenez le mieux du monde ;... il me semble que vous avez bien répondu... Onques gens ne firent si bien que

1. *Lettres de Louis XI*, t. VIII, p. 225, 290.
2. *Ibid.*, t. VII, p. 291, 303.
3. *Ibid.*, t. VIII, p. 301.

Digitized by Google

vous[1]. » Encore cette action continue du roi nous est-elle connue seulement par ses lettres, et ses lettres ne nous livrent pas entièrement le fond de sa pensée : « Je ne vous ause escripre », dit-il lui-même à ses ambassadeurs[2].

V.

Quand il n'est plus en position de diriger au jour le jour l'action de ses ambassadeurs, il ne lui reste que de leur tracer à l'avance la conduite à tenir par les instructions qu'il est d'usage de leur remettre, soit pour leur usage particulier exclusivement, soit pour être communiquées à leur destinataire. Jamais prince n'attacha plus d'importance à ces instructions. Tant vaut la docilité de l'ambassadeur à suivre ses instructions, tant vaut son ambassade. En quête d'un agent pour une mission diplomatique, il met à son aise l'intermédiaire qui doit le lui procurer. Il suffira à cet agent, déclare-t-il en substance, sans entrer en pratique ni tenir parole, de dire le contenu de son instruction[3]. Comme il est assez facile à deviner, Louis XI laisse le moins possible à l'initiative de ses ambassadeurs. En tête des instructions remises auprès du duc de Bretagne (novembre 1473), on lit d'abord : « Premièrement présenteront à mondit seigneur les lettres que le roi lui escript, en le saluant très affectueusement. » Soit par astuce, soit par défiance du savoir-faire de ses mandataires, il leur donne dans des instructions particulières des conseils tout différents de ceux que portent ses instructions ostensibles. Quand, au lendemain de la mort de son frère Charles, ses ambassadeurs au duc de Bretagne doivent, dans leurs instructions ostensibles, lui demander humblement une enquête sur les agissements du moine Jourdain Faure et de l'écuyer de cuisine Henri de La Roche, soupçonnés d'avoir empoisonné leur maître le duc de Guyenne, leurs instructions particulières portent qu'ils devront réclamer énergiquement cette enquête et au besoin la poursuivre en cachette[4]. Dans une instruction remise à Olivier le Daim, dont le talent diplomatique ne lui inspire qu'une confiance relative, le roi Louis XI se contente de lui dire : « Parce qu'il serait mieux que le Portugal fût compris avec la Castille dans l'alliance de la France, si maître Olivier peut[5], il mettra peine de

1. *Lettres de Louis XI*, t. VIII, p. 313.
2. *Ibid.*, t. VIII, p. 280, 293 n.
3. *Ibid.*, t. VII, p. 187.
4. *Ibid.*, t. VI, p. 186, et Bibl. nat., fr. 3884, fol. 306. Cf. Henri Stein, *Charles de France*, p. 459 et suiv.
5. *Ibid.*, t. V, p. 293.

Digitized by Google

revenir à cette matière. » Tout aussi modestes les injonctions royales dans l'instruction remise à Joachim de Velours et à Jean de Nyvernen, ambassadeurs vers le duc de Gueldres[1] : « S'ils veulent que le duc ait bon vouloir à la matière comme d'eux-mêmes lui diront. » Épier les jeux de physionomie d'un interlocuteur pour voir s'il y avait lieu d'orienter la conversation vers un but fixé par le roi et de tenir le langage dicté par lui, voilà toute la spontanéité laissée par Louis XI à ses mandataires.

Une fois ou autre se glisse dans les instructions une clause de confiance qui autorise les ambassadeurs, comme Joachim de Velours et Jean de Nyvernen, à agir « en la meilleure forme et manière qu'ils pourraient[2] ».

Malheur aux ambassadeurs qui prenaient trop au sérieux cette timide clause de confiance! Charles de Marigny en fit la dure expérience. Envoyé en ambassade en Angleterre, il avait su s'acquérir auprès d'Édouard IV assez de crédit pour consolider, comme le désirait ardemment Louis XI, la paix par un traité définitif entre la France et l'Angleterre ; les Flamands, qui poussaient à cette guerre, ne le lui pardonnaient pas, et ils tentèrent de le faire assassiner par deux de leurs séides envoyés à Londres dans cette intention. Les gens du peuple, dans leur haine contre la France, lui en voulaient de travailler si bien pour ses intérêts ; il n'est pas d'avanies dont ils ne l'abreuvèrent. Pendant un voyage qu'il fit en compagnie d'Édouard IV, son hôtel fut pillé et à moitié détruit. Sa personne n'était jamais en sûreté, et bientôt il fut question de le pendre ou de le noyer. Ses domestiques étaient à chaque instant insultés dans les rues ; un d'entre eux avait été laissé pour mort et Édouard IV n'avait pas osé punir un archer de sa garde reconnu coupable de cet attentat[3]. L'évêque d'Elne n'en continua pas moins à gérer pendant vingt-six mois une ambassade aussi dangereuse. De toutes ces misères, Louis XI ne voulut lui tenir compte, parce que, dans le traité signé avec le roi anglais, étaient compris l'archiduc Maximilien d'Autriche et le duc de Bretagne, que Louis XI ne voulait pas y voir figurer. Quand Marigny lui eut apporté le texte du traité, le roi lui fit mauvais accueil ; il lui reprocha d'avoir manqué d'habileté et de s'être fié aux paroles des Anglais. « On m'avait assuré », lui disait-il, « que vous êtes plus fort trompeur que ceux d'Angleterre ; pour y avoir eu espérance, j'en suis trompé. Par la foi de mon corps,

1. Bibl. nat., fonds français. 3884, fol. 271.
2. *Ibid.*
3. Cf. Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne* (Paris, 1859), t. VIII, p. 31.

Digitized by Google

vous n'irez plus, et leur mettrai d'autres levriers à la queue. » Il renvoya l'évêque d'Elne servir de chauffe-cire[1].

De cette boutade, on pourrait aussi conclure que Louis XI exigeait de ses ambassadeurs plus de docilité à ses volontés que de souci de la vérité. De quoi il ne faisait pas mystère à ses ambassadeurs. « Ils vous mentent, mentez bien », écrivait-il[2] à ses représentants aux conférences de Cambrai. Si d'ailleurs il lui arrive quelquefois de libérer ses ambassadeurs de la lettre de leurs instructions, ce n'est pas pour les asservir aux exigences du droit et de la justice. En envoyant en Angleterre son ambassadeur Jean de Tillaye (juin 1478), il lui recommande de se guider « tant par les raisons contenues esdites instructions que toutes autres que pourrez adviser tant de droit que autrement[3] ». Lors même qu'il semble laisser le plus de latitude à ses ambassadeurs, il se réserve le moyen de dire son dernier mot dans les tractations conduites par eux. Curieux de savoir quels avantages il pouvait attendre d'une entente avec le Pape, il envoya l'évêque de Valence (Gérard de Crussol) auprès de Sixte IV avec mission de négocier un concordat ; mais il ne trouva pas les résultats obtenus à son gré et, quand il fallut venir à la ratification, l'ambassadeur ne se trouva pourvu que de pouvoirs insuffisants, et Louis XI s'en prévalut pour dénier toute autorité à cette convention qui, disait-il, ne le liait pas[4].

Formé à cette école, Commines ne se trouva pas dépaysé ni dépassé dans ses ambassades d'Italie. Là les souverains n'exigeaient pas seulement l'usage courant du mensonge pour cacher une vérité gênante ou contraire à leurs intérêts, ils le pratiquaient eux-mêmes. Au moment où la duchesse de Savoie livrait passage aux troupes de Charles VIII contre la promesse d'une cession d'une partie du Milanais, elle protestait au duc de Milan que ces troupes passaient malgré elle. Quelque temps après, Commines, envoyé à Venise, s'y trouvait en présence des ambassadeurs des princes italiens venus, il en eut, dit-il, le soupçon, pour conclure une ligue contre son roi. Il en pria quelques-uns, surtout celui du duc de Milan, resté jusqu'à ce jour l'ami de la France, de lui dire ce qu'ils reprochaient au roi de France ; tous lui jurèrent, sous grands serments, qu'ils n'en avaient nul vouloir. Toutefois, ajoute Commines, ils mentaient et étaient venus pour traiter ladite ligue. Peu rassuré par

1. *Commines*, éd. Lenglet-Dufresnoy, t. IV, p. 6 ; Léonard, *op. cit.*, t. I, p. 263.
2. *Lettres de Louis XI*, t. VIII, p. 303.
3. *Ibid.*, t. VII, p. 100. — D'Achery, *Spicilège*, t. III, p. 844 ; Imbart de Latour, *Origines de la Réforme*, t. II, p. 95.
4. H.-Fr. Delaborde, *Expédition de Charles VIII en Italie* (Paris, 1888), p. 219.

Digitized by Google

cette réponse, il se rendit auprès de la Seigneurie. Le doge protesta qu'il n'avait jamais songé à faire ligue contre le roi, qu'il n'en avait jamais ouï parler. Bientôt même il communiqua à Commines quelques nouvelles sur les succès de Charles VIII à Naples et, quelques jours après, ils lui apprenaient qu'ils venaient de conclure ligue avec le Pape, le roi des Romains, le roi de Castille et le duc de Milan[1]. Dans un pareil milieu, Machiavel, comme le soutiennent ses avocats, n'eut pas à imaginer de toutes pièces le système politique qui se réclame de son nom. Son seul tort fut de formuler en maximes les actions et sentiments de ses contemporains. De ces contemporains les diplomates faisaient partie, et personne ne songe à invoquer pour eux un bénéfice d'exception. Au contraire, dirions-nous. N'entendons-nous pas un ami de Machiavel recommander aux princes de tromper d'abord leurs ambassadeurs? « Les princes », écrit F. Guichardin, « s'ils veulent tromper leurs adversaires, doivent commencer en trompant leurs ambassadeurs ; les paroles de ceux-ci en paraîtront plus propres à inspirer confiance[2]. » Or, le théoricien qui professe de pareilles maximes joua un rôle important dans la diplomatie florentine et pendant quelque temps inspira, sinon même dirigea, la diplomatie papale sous Clément VII[3].

Pratiquait-il lui-même les conseils qu'il donnait aux autres? Nous ne savons ; il n'importe. La diplomatie de la Renaissance, surtout en Italie, s'est fait de la dissimulation et de la duplicité une habitude qui lui a valu sa mauvaise réputation. Louis XI, qui s'inspira surtout des institutions et des pratiques de la diplomatie italienne, ne pouvait répudier une partie aussi importante de ses leçons et de ses principes.

VI.

En dehors de ses instructions, nous ne pouvons mesurer au jour le jour l'influence de Louis XI s'exerçant à chaque instant sur la conduite et les négociations de ses ambassadeurs. En général, ces ambassades étaient de courte durée : entre le roi et ses mandataires, il ne pouvait s'établir un échange régulier de correspondances. Quelques-unes des lettres de Louis XI[4] à certains de ses ambassadeurs en Bretagne auprès des représentants de Maximilien nous le montrent écrivant lui-même ses lettres sans l'entremise d'un ministre, sans l'assistance de

1. *Commines*, I. VII, ch. XIX.

2. *Ricordi politici* (Paris, 1526), p. 150, 245, cité d'après Janet, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale* (Paris, 1877), t. I, p. 544.

3. Fraikin, *Nonciatures de Clément VII* (Paris, 1906), p. 11, 30, 133, 145.

4. *Lettres*, t. V, p. 281, 290 ; t. VII, p. 303 ; t. VIII, p. 303 et suiv.

Digitized by Google

ses conseillers. Peu de nouvelles, mais beaucoup de prescriptions parfois assez détaillées, sur le langage à tenir, le tout avec raideur et d'un ton impératif[1]. Nous n'en avons qu'une poignée ; pour suppléer à leur pénurie, nous n'avons que les relations des ambassadeurs. L'usage de ces relations datait de loin. Vers le milieu du XIIIe siècle, Venise les exigeait de ses ambassadeurs et, dès le XVe, elle leur imposait un cadre à remplir. Avec les résultats de leurs missions, ils devaient faire connaître tout ce que, dans leur voyage, ils avaient vu ou appris, tout ce qui pourrait profiter aux intérêts ou à la gloire de la République. Les ambassadeurs avaient d'abord à parler : 1° des choses qu'ils avaient faites en leur mission ; 2° de la personne du prince ou des seigneurs qu'ils avaient visités ; 3° de sa femme, de ses enfants, s'il en a. Ensuite, ils devaient exposer leur avis sur les intentions et volontés dudit prince et seigneur, tant envers la Seigneurie qu'envers les autres[2], etc. Ils parleront aussi de ses revenus ordinaires ou extraordinaires et semblablement de ses dépenses, tant en temps de paix qu'en temps de guerre, de son Conseil et de ceux qui possèdent quelque autorité.

Bien avant Louis XI, les ambassadeurs français pratiquèrent l'usage des relations sur leurs missions, mais ils adoptèrent un type différent. Leurs préférences allèrent d'abord au simple journal de voyage où tenait place l'exposé détaillé des négociations conduites[3]. Cette forme répondait le mieux à la curiosité méticuleuse de Louis XI ; elle lui permettait de contrôler dans quelle mesure ses instructions avaient été prises en considération. La plus connue de ces relations, et la plus complète de celles que nous ont laissées les ambassadeurs de Louis XI, est celle de la grande ambassade envoyée par lui en 1478[4] aux princes d'Italie, particulièrement au Pape. Ici, le récit du voyage proprement dit est un élément accessoire ; il ne sert qu'à relier les réceptions faites aux ambassadeurs dans les diverses cours princières ; les documents ou actes principaux des ambassadeurs, leurs discours aux princes, les résumés des discussions sont donnés *in extenso*, car c'est le principal objet de la curiosité de Louis XI. Le récit du voyage disparaît quelquefois entièrement et toute la relation se réduit au procès-verbal des discussions soutenues par les ambassadeurs. Telle la relation du comte d'Eu, de l'archevêque

1. *Lettres de Louis XI*, t. V, p. 192 et suiv., 280, 288, 290, 292.

2. Perret, *op. cit.*, p. 292 ; Baschet, *Les archives de Venise* (Paris, 1870), p. 339.

3. Voir la relation de Jean de Chambes à Venise (*Bibl. de l'École des chartes*, t. III, p. 186-196 ; *Annuaire-Bulletin de la Soc. d'histoire de France*, 1864, p. 167).

4. Conservée dans Bibl. nat., ms. lat. 11802, publiée chez *Commines*, éd. Lenglet-Dufresnoy (t. IV, p. 163-251).

Digitized by Google

de Narbonne et du chancelier de Morvilliers envoyés par Louis XI auprès du duc de Philippe le Bon[1]. Certains ambassadeurs s'essaient à combiner les deux genres précédents, mais toujours sans aucune vue politique, élevée ni personnelle : toute l'attention s'arrête sur le côté pittoresque des choses ou des hommes, les difficultés du voyage, l'éclat des réceptions. D'une ambassade de Guillaume Cousinot et de Pierre Griel à Rome (1470), nous avons un procès-verbal et une relation[2]. Le premier insiste surtout sur les allées et venues qui menèrent l'ambassadeur jusqu'à Rome, la seconde sur le récit des négociations. Le type des relations les plus chères à Louis XI est fourni par celle qui lui fut faite par le comte d'Armagnac avec ses deux collègues Pierre Doriole et Dubreuil, à la suite de la mission auprès d'Henri IV, roi de Castille[3]. L'intérêt se concentre sur les rapports des ambassadeurs avec le roi ou ses représentants, sur les pourparlers échangés, sur les prétentions émises d'un côté, sur les réponses qui y furent faites de l'autre.

Cette relation est inachevée. C'est souvent qu'à leur retour les ambassadeurs n'avaient à présenter que des relations orales ou des suppléments à leurs relations écrites. Parfois même des ambassadeurs se contentaient de présenter des relations orales, quand et comme il plaisait au roi de les entendre, soit seul, soit en plein Conseil. Dans ce dernier cas, le roi invitait au préalable les ambassadeurs à rédiger leur relation en vue du résultat qu'il en attendait. C'est Commines qui nous révèle ce fait : « Quand lesdits ambassadeurs les faut ouyr seuls ou à peu de compagnie, afin que, si leurs paroles sont pour espouvanter les gens, qu'il leur dise le langage dont ils doivent user à ceux qui les enquerront[4]. »

Plus d'une fois, Louis XI se contentait de relations orales quand il en attendait de bonnes nouvelles. En cas d'insuccès, il montrait peu d'empressement à les recevoir. Robert Gaguin avait été envoyé auprès des princes allemands pour empêcher le mariage de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne. A son retour, il se présenta au roi pour lui faire sa relation, mais il ne put réussir à se faire entendre, sa mission ayant échoué ; il s'était heurté au parti pris des princes plutôt résolus à favoriser cette union, et il avait dû se hâter, pour sa sécurité personnelle, de quitter Mayence et l'Allemagne. Admis en présence de Louis XI, il s'offrit à lui raconter tout au long ce qui lui était arrivé en Allemagne. Le roi, qui, jusque-là, plaisantait avec les courtisans, ne lui

1. V. Barante, *op. cit.*, t. V, p. 257.
2. Bibl. nat., 3884, fol. 190 et suiv., fol. 240 et suiv.
3. *Lettres de Louis XI*, t. II, p. 228 et suiv.
4. *Commines*, l. I, ch. IX.

Digitized by Google

répondit rien, et bientôt même son visage s'assombrit ; il tomba à genoux, tournant ses regards vers l'église des Célestins et marmottant des prières. Gaguin, fort mécontent de l'accueil dont il avait été l'objet, s'en alla soigner les rhumatismes qu'il avait rapportés et qui furent, dit-il, tout son salaire. Du moins sa lettre nous est-elle parvenue où il a fait pour la postérité la véritable relation de son ambassade[1].

Pour Louis XI, seul le succès avait du prix et de l'intérêt. Si dur pour les ambassadeurs qui n'avaient pas réussi à son gré, il se montrait reconnaissant et généreux pour ceux dont il n'avait qu'à se louer ; les missions diplomatiques valaient souvent à leurs titulaires de larges parts dans les faveurs royales. Sans parler de Commines et d'Olivier le Daim, on sait ce qu'il fit pour Jean Jouffroy et pour Jean Bilhères de Lagraulas ; grâce à son appui, ils furent, d'obscurs prieurés monastiques, élevés à l'épiscopat et au cardinalat pour avoir joué un rôle de premier ordre dans sa diplomatie. Les moins favorisés restèrent, même après leurs missions, inscrits sur la liste de ses pensions. Les comptes de ses trésoriers[2] mentionnent Guillaume Cousinot, Garsias Faure, Charles de Marigny, Guillaume de Mennipenny, l'évêque d'Aire (Tristan d'Aure).

Aussi bien, au terme de son règne, Louis XI pouvait-il s'applaudir d'avoir mis sa confiance dans la diplomatie. Presque sans tirer l'épée, ses subsides et les négociations de ses ambassadeurs lui avaient permis de conjurer le plus grand danger dont le menaçait l'alliance éventuelle des Anglais et des Bourguignons ; il sut ainsi enfermer Édouard IV dans son île et se défaire du Téméraire en l'entraînant hors de ses frontières pour des expéditions aventureuses où il allait trouver la mort. De ce résultat si heureux pour la France, le mérite, aux yeux de l'observateur superficiel, revient d'abord à ses ambassadeurs, mais il n'est pas juste de taire la grande part qu'y a prise le roi lui-même. N'est-ce pas lui qui les a fait monter sur la scène où ils n'ont eu qu'à jouer un rôle choisi par lui, d'après un scénario où tout a été prévu et réglé par lui

Antoine DEGERT.

1. Pierre de Vaissière, *De Roberti Gaguini vita et operibus* (Autrici Carnutum, 1896), p. 21.
2. Bibl. nat., fr. 20685, fol. 550 et suiv.

Digitized by Google

LA

POLITIQUE ITALIENNE DE NAPOLÉON Ier

L'histoire de la domination napoléonienne en Italie, souvent traitée déjà sans être encore entièrement écrite[1], a pour préface nécessaire une étude d'ensemble sur la politique générale que l'Empereur y a suivie. Quels en ont été les mobiles et les idées directrices? A-t-elle obéi à des considérations de circonstance et d'opportunité, ou faut-il y voir l'application méthodique d'un plan préconçu? Si l'on ne peut prétendre à la rigueur d'une certitude dans un problème qui porte sur des intentions plutôt que sur des actes, il mérite au moins d'être approfondi et rapproché de sa solution par certaines comparaisons de textes et de faits, d'où se dégagera une double impression : c'est que, d'une part, la pensée de l'Italie a tenu plus de place dans l'esprit de Napoléon qu'il ne le paraît au premier abord ; que, d'autre part, ses idées à ce sujet ont été beaucoup plus vagues et moins arrêtées qu'il n'a voulu lui-même le faire croire.

I.

Si l'importance des événements historiques se mesurait à leur éclat extérieur, l'on serait parfois tenté de considérer les grandes guerres de Napoléon comme sa préoccupation exclusive, au moins pendant la première partie de son règne, et la gestion de ses autres intérêts, notamment l'organisation de ses États, comme une besogne secondaire, passagère, occasionnelle, à laquelle il se serait adonné pour distraire les intermèdes de ses victoires. C'est une conception toute opposée qui a le plus de chance de se rapprocher de la vérité, si l'on examine à la lumière des faits sa politique italienne. La pensée de l'Italie n'a jamais cessé d'être présente et agissante dans son esprit ; elle y a pris même à certaines périodes le caractère d'une véritable obsession ; et s'il en a

1. É. Driault, *Napoléon en Italie*, 1906. — L. Madelin, *La Rome de Napoléon*, 1906. — A. Pingaud, *Bonaparte, président de la République italienne*, 1914. — J. Rambaud, *Naples sous Joseph Bonaparte*, 1911.

Digitized by Google

été parfois détourné par la nécessité de faire face à ses ennemis d'Autriche ou de Russie, il s'en est éloigné avec peine pour y revenir avec empressement à ses premiers moments de loisir.

C'est dès la première année de son règne que se manifeste cette persistance de ses préoccupations. Après le couronnement de Milan (26 mai 1805), il a effectué dans son royaume une tournée triomphale dont les splendeurs flattent son orgueil et lui inspirent comme un enivrement de réformes et de création. Lorsqu'il rentre à Paris, c'est pour y trouver le souci d'une formidable coalition à combattre. Quelle est sa première réflexion en voyant si brusquement interrompu le cours de ses desseins? « Quand j'aurai donné une leçon à l'Autriche », écrit-il à Eugène, son lieutenant à Milan (31 août), « je reviendrai à mes projets[1]. » Il ne les perd d'ailleurs pas de vue au cours même de ses opérations militaires les plus délicates ; et lorsque, quelques jours avant Austerlitz, il reçoit Gyulai (25 novembre), envoyé auprès de lui comme négociateur officieux, c'est pour lui déclarer en termes soldatesques qu'il regardait l'Italie comme sa maîtresse, « avec laquelle il voulait coucher seul[2] ». Quelques jours plus tard seulement, après la victoire (13 décembre) et avant même la signature de la paix, l'orientation de ses idées apparaît à cette conclusion définitive d'une lettre à Crétet, son directeur des travaux publics : « Rien ne me coûtera pour aplanir cette route [du Mont-Cenis]. Tout ce qui tend à rendre plus faciles les communications avec l'Italie est aujourd'hui dans ma politique et conforme à mes plus chers intérêts[3]. »

Cette simple phrase représente tout un programme, dont l'exécution va commencer immédiatement, et remplir toute la première moitié de l'année 1806. C'est le 26 décembre que Napoléon signe avec l'Autriche une paix dont la cession de la Vénétie représente la clause principale. Comme s'il craignait de perdre une minute pour la poursuite de ses projets italiens, c'est le lendemain (27) qu'il adresse à ses troupes la fameuse proclamation qui les lance à la conquête de Naples, leur annonce la déchéance des Bourbons et se termine par cette exhortation : « Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie tout entière est soumise à mes lois. » L'occupation du sud de la Péninsule devient désormais de sa part l'objet d'une sollicitude un peu exigeante, qu'atteste l'activité de sa correspondance, mais qui suffit encore à mener d'autres tâches : compléter l'organisation administrative du royaume d'Italie, interrom-

1. *Corr.*, t. XI, n° 9171.
2. Beer, *Zehn Jahre österreichischer Politik*, p. 194.
3. *Corr.*, t. XI, n° 9564.

Digitized by Google

pue par la guerre, régler les modalités de la réunion de la Vénétie, enfin aller occuper, au prix d'une véritable expédition coloniale, les dépendances que l'ancienne République de Saint-Marc possédait en Istrie et en Dalmatie, sur l'autre rive de l'Adriatique. L'Empereur révèle enfin l'idée maîtresse et le secret de toutes ces entreprises lorsqu'il engage son frère Joseph à les couronner par la conquête de la Sicile. « Aussi bien », lui écrit-il à ce propos, « vous m'aiderez puissamment à être maître de la Méditerranée, but principal et constant de ma politique[1]. »

Quelques semaines se sont à peine écoulées depuis la paix avec l'Autriche qu'il s'est laissé entièrement ressaisir par ses projets italiens ; il les prend même tellement à cœur qu'il caresse un instant (19 février 1806) l'idée d'aller en surveiller l'accomplissement par une course incognito à Milan[2]. Si de multiples occupations le forcent presque aussitôt à renoncer à ce projet, l'intérêt qu'il porte à ses possessions d'au delà des Alpes n'en est pas diminué. Il semble s'y arracher à grand'peine quand, à l'automne, il se prépare à partir en guerre contre la Prusse. Et l'on ne saurait refuser à ses protestations un fond de sincérité lorsque, pour prouver ses intentions pacifiques, il déclare à Lucchesini, avec les mêmes expressions qu'il a employées avec Gyulai (8 septembre) : « D'ailleurs, toute mon ambition est tournée du côté de l'Italie ; c'est une maîtresse dont je ne veux que personne ne partage les faveurs. Je veux tout le golfe Adriatique. Le Pape sera mon vassal, et je ferai la conquête de la Sicile[3]. »

C'est là une politique dont les grandes lignes semblent assez nettes dans son esprit pour qu'il en reprenne le premier article avant même d'avoir signé le traité de Tilsitt. Quatre jours auparavant (4 juillet 1807), et comme si la guerre de Pologne ne représentait qu'une parenthèse ouverte malgré lui dans sa carrière, il presse Eugène de s'attacher désormais à s'assurer par tous les moyens cette maîtrise de l'Adriatique à laquelle il visait déjà dix mois auparavant. « Tout cela commence à

1. *Corr.*, t. XII, n° 10536. La lettre est du 21 juillet 1806. La même idée revient, exprimée presque dans les mêmes termes, dans une lettre postérieure du 12 septembre (t. XIII, n° 10771).

2. « Ce peut être au premier moment, et je m'y trouverai bientôt, car j'irai incognito, en chaise de poste, avec un aide de camp et un valet de chambre. » (A Eugène, 19 février 1806.) Cette lettre, qui ne figure pas à la *Correspondance officielle*, se trouve dans Du Casse, *Mémoires et correspondance du prince Eugène*, t. II, p. 76. La réponse du vice-roi, en date du 8 mars, n'a pas été publiée (Arch. nat., AF. IV 1684, fol. 151).

3. P. Bailleu, *Preussen und Frankreich*, t. II, p. 561.

Digitized by Google

devenir d'une grande importance. Il faut désormais s'occuper beaucoup de la marine[1]. »

Parvenu en ce moment à l'apogée de sa puissance, assuré de ne rencontrer dans l'Europe continentale ni adversaire de sa puissance, ni menace pour ses desseins, l'Empereur jouit à son retour à Paris d'une liberté d'esprit et d'action plus complète que pendant tout son règne antérieur. Quel usage va-t-il en faire et dans quelle direction va-t-il l'exercer? Ce sera l'Italie avant l'Espagne qui en éprouvera les premiers effets : disparition du royaume d'Étrurie, voyage impérial à Venise, dépossession graduelle du Saint-Père.

L'absorption du Portugal fournira d'abord à Napoléon l'occasion de pousser jusque dans ses dernières conséquences une politique dont d'Hauterive a été chargé de formuler les principes dans un rapport d'ensemble[2]. Elle consiste à ne tolérer dans le midi de l'Europe, et particulièrement dans la péninsule italique, aucun État indépendant de la domination ou de l'influence exclusive de la France. La Toscane est encore dans ce cas, avec les domaines pontificaux. Elle doit donc disparaître de la carte, et la souveraine recevra une compensation dans le Portugal démembré. Dès le 11 novembre, ce changement est annoncé par Napoléon à Eugène comme une chose faite, et d'ailleurs toute naturelle[3].

Quelques jours après (16 novembre), il part lui-même pour l'Italie de la façon la plus inopinée, en prévenant son beau-fils au dernier moment. Il n'a pas su résister à la tentation d'aller en personne mettre en train la création de cette puissance navale qui, depuis un an, obsède son esprit. C'est là un voyage d'études et d'affaires, commencé par Milan (21-24), poursuivi par un séjour à Venise (27 novembre-8 décembre), terminé par une course à la frontière autrichienne et un arrêt à Mantoue (13-16 décembre), bien différent par son caractère de précipitation de la tournée triomphale de 1805, et où dominent les préoccupations militaires et maritimes. Pour qui s'attache à mettre en lumière la part de l'Italie dans la pensée et l'histoire napoléoniennes, il apparaît avec un caractère presque symbolique, puisqu'il se place au milieu et au cœur du règne, au tournant décisif de la politique impé-

1. *Corr.*, t. XV, n° 12850.

2. Publié par le commandant Weil dans la *Revue d'histoire diplomatique* de 1923 (p. 192), d'après les archives des Affaires étrangères (France, *Mémoires et documents*, vol. 1875, fol. 90-96).

3. *Corr.*, t. XV, p. 13321.

Digitized by Google

riale, à la limite où va cesser l'ère des grandeurs et commencer celle des égarements.

Il ne reste plus à Napoléon, pour écarter de la Péninsule toute possibilité d'influence étrangère, qu'à mettre fin à l'indépendance du Saint-Père. La dépossession de ce dernier exige certains tempéraments commandés par sa situation internationale et s'accomplira par étapes successives : occupation militaire de la capitale (2 février 1808), annexion des Marches au royaume d'Italie (2 avril 1808), réunion de Rome à l'Empire (17 mai 1809).

Au moment où cette œuvre de spoliation arrive à son terme, Napoléon est depuis longtemps engagé dans l'entreprise d'Espagne, qui tourne si rapidement en aventure et en calamité : s'il y laisse entraîner et même engloutir le meilleur de ses forces, elle n'implique de sa part aucune espèce de renonciation à ses projets italiens. C'est de Bayonne, où il fait un long séjour, qu'il en surveille l'exécution. Bien plus, il se sent repris une fois encore par la tentation toujours présente d'aller revoir le pays qu'il a quitté pourtant il y a moins de six mois, et y annonce (30 juin 1808) un nouveau voyage pour le mois d'octobre ou de novembre[1]. Il ne faut pas oublier enfin qu'à ses yeux sa politique espagnole représente un complément et non une déviation de sa politique italienne ; lui-même se plaint qu'on n'ait pas assez remarqué que l'une comme l'autre s'inspiraient du même principe et visaient à obtenir la maîtrise de la Méditerranée.

La guerre de 1809 ouvre dans l'histoire de Napoléon une période de stabilité relative, employée à consolider en Occident les résultats précédemment acquis et à préparer en Orient cette expédition de Russie qui doit couronner son œuvre. En Espagne même, seul pays où ses armées combattent encore, il paraît ne vouloir avancer que pour ne pas avoir à reculer. L'attention qu'il porte aux affaires d'Italie n'en est pas affaiblie, et il poursuit avec un esprit de suite remarquable la dernière phase d'une œuvre qui a consisté d'abord à ranger sous ses lois le midi de la Péninsule, entre les guerres d'Autriche et de Prusse, puis à absorber le centre, entre les guerres de Pologne et d'Espagne. Il ne lui reste plus qu'à obtenir, après l'Italie continentale, la disposition de l'Italie maritime et insulaire. D'une part, il écrit à Eugène (19 juillet 1810) : « Il est d'un avantage si immense pour mon royaume d'Italie d'être maître de l'Adriatique qu'il ne faut rien épargner pour cela[2]. »

1. *Corr.*, t. XVII, n° 14144.
2. *Corr.*, t. XX, n° 16686.

Digitized by Google

Pour la conquérir, il presse les constructions navales de Venise et témoigne, par ses recommandations et ses remontrances, un intérêt particulier à ces deux expéditions de Lissa, dont la dernière se terminera par un désastre naval (mars 1811)[1]. D'autre part, il revient à plusieurs reprises, dans sa correspondance avec Murat, sur ce projet de descente en Sicile, dont, quatre années auparavant, il a montré à Joseph la capitale importance ; il rêve même cette fois de donner à son plan plus d'ampleur en joignant la Sardaigne à la Sicile. Il n'ajourne en 1810 et 1811 les tentatives prévues à cet effet que parce que jamais ses forces navales ne lui semblent suffisantes pour assurer le succès[2].

En 1812, l'ambition de réduire la Russie fait passer un moment au second plan ses préoccupations italiennes. Mais elles sont les premières à lui revenir à l'esprit, dès qu'il échappe à l'étreinte de la nécessité. Il est curieux de constater qu'en février 1813, après le désastre qui a anéanti assez de ses ressources pour le rendre économe de celles qui lui restent, il annonce son intention (11 février) de « ne diminuer en rien l'état des armements de Venise » afin d'éviter l' « effet moral » que produirait ce « pas rétrograde[3] ».

On arrive ainsi à la malheureuse issue de la campagne d'Allemagne et au retour de Napoléon à Paris, après Hanau. A ce moment, tous ses établissements au delà du Rhin sont perdus, et c'est le territoire de la vieille France qu'il va avoir à disputer aux envahisseurs. Il semble avoir intérêt à concentrer, pour le défendre, toutes ses troupes disponibles ; il le comprend si bien lui-même qu'il se résout, trop tardivement d'ailleurs, à liquider l'aventure d'Espagne. Mais l'Italie exerce sur lui une si invincible attirance qu'il ne songe pas un instant à y pratiquer la même opération et à reporter sa ligne de défense sur les Alpes. A peine de retour à Paris, son premier soin a été de faire la répartition de ses forces entre les divers théâtres d'opérations où elles seront employées. A celui d'Italie, il n'affecte pas moins de 100,000 hommes sur les 600,000 dont il s'imagine encore pouvoir disposer[4]. Il fait bientôt connaître publiquement ses intentions au sujet de leur rôle. Le duc Melzi, grand chancelier du royaume, lui ayant signalé les alarmes que soulevait à Milan la crainte d'un abandon par la France et d'une invasion par l'Autriche, il le rassure à deux reprises (16-18 novembre)

1. *Corr.*, t. XXI, nos 17045, 17101, 17320, 17357, 17472.

2. *Corr.*, t. XX, nos 16395, 16499 ; t. XXI, nos 16773, 17042, 17079, 17231, 17342 ; t. XXII, nos 17745, 18010.

3. *Corr.*, t. XXIV, no 19570.

4. A Eugène, 18 novembre 1813 (*Lettres inédites de Napoléon*, éd. Lecestre, t. II, p. 298).

Digitized by Google

de la façon la plus formelle : « Quelque chose qui arrive, le royaume peut compter que je ne l'abandonnerai pas... et les Autrichiens ne seront pas maîtres de l'Italie[1]. »

Faut-il croire qu'il ait eu un moment la pensée de concourir à la défense de ce pays par une mesure mille fois plus efficace qu'un envoi de renforts à Eugène? S'il est téméraire d'apporter sur ce point une affirmation, il est au moins permis de hasarder une conjecture. D'après une lettre du poète Monti, que sa situation officielle mettait en mesure d'être assez exactement informé, le secrétaire d'État Aldini était allé voir l'Empereur à son retour d'Allemagne et n'avait pu lui dissimuler, en réponse à ses questions sur l'esprit public, les inquiétudes dont Melzi s'était déjà fait l'interprète. Il aurait obtenu de son interlocuteur cette réponse, aussitôt communiquée à Milan : « Je vous autorise à écrire en toute liberté là-bas que dans l'espace d'un mois je serai en Italie à la tête de 100,000 Français[2]. » Si ces propos ont été réellement tenus, avaient-ils pour unique effet de rassurer l'opinion? Et ne peut-on admettre que, dans les premiers jours du retour de Napoléon à Paris, il y eut un moment, assez fugitif il est vrai, où il caressa l'idée d'aller chercher sur le premier théâtre de ses exploits une revanche qui aurait les allures d'un coup de foudre? Certaines considérations semblent de nature à rendre cette hypothèse moins surprenante qu'elle ne le paraît au premier abord : l'ignorance où était l'Empereur du déplorable état de ses troupes, ses illusions sur leur capacité de résistance, sa confiance dans le système de fortifications si patiemment édifié tout le long de la ligne du Rhin, enfin la perspective de faire aboutir par son intervention personnelle cette manœuvre dont il ne cessait au même moment de recommander l'exécution à Murat et à Eugène comme pouvant produire des effets foudroyants. Réunir dans la plaine du Pô tous les contingents français, italiens, napolitains disponibles, pendant que la défensive serait observée sur le Rhin, en former une masse pour assaillir l'Autriche sur l'Isonzo et la menacer dans ses États héréditaires, tourner ainsi par une attaque de flanc les forces de la coalition et renouveler, à dix-huit années d'intervalle, les prodiges de 1796-1797, l'audace de cette tentative avait de quoi sourire à son imagination. Sur ce projet, nous avons d'ailleurs un demi-aveu tombé de la bouche de Napoléon. Les instructions pour la défense de l'Italie, qu'il chargea le général d'Anthouard de porter à Eugène, se terminaient par cette

1. *Corr.*, t. XXVI, nos 20901, 20919.
2. Monti, *Lettere* (éd. Mazzatinti, t. II, p. 120).

Digitized by Google

phrase : « Si j'avais su sur quoi compter pour l'artillerie, j'aurais vu si je devais aller en Italie ; dans tous les cas, on peut laisser ébruiter que j'irai [1]. » Aurait-il songé même à exprimer cette idée si elle n'avait, à un instant donné, traversé au moins son esprit?

Il n'y aurait d'ailleurs renoncé que pour y revenir plus tard. D'après les confidences faites à l'un de ses visiteurs de l'île d'Elbe [2], et confirmées par le témoignage du prince Eugène [3], il aurait eu un instant à Fontainebleau, après la prise de Paris, la tentation de ne pas se reconnaître vaincu et d'aller avec les troupes qui lui restaient fidèles risquer un rétablissement de ses affaires au delà des Alpes. Les pressantes représentations de ses maréchaux, particulièrement de Ney et de Berthier, l'auraient détourné d'un projet qui semble désespéré, mais dont le principal intérêt est de montrer quelle force d'attraction conservait jusqu'au bout sur son esprit le pays qui avait été le théâtre de sa première victoire.

Son abdication semble au premier abord, il est vrai, marquer le point final de l'histoire de ses rapports avec l'Italie. Ils devaient pourtant se prolonger par un curieux épisode de son séjour à l'île d'Elbe. Nous n'en connaissons malheureusement l'existence que par une brochure anonyme [4], forcément sujette à caution, mais assez circonstanciée et précise pour que le fond au moins en réponde à une réalité. D'après l'auteur de la brochure, une vingtaine de patriotes italiens, pour la plupart hauts fonctionnaires ou hommes politiques du régime napoléonien, s'étaient réunis à Gênes, puis à Turin, aussitôt après la chute de l'Empire, avec la pensée de profiter des circonstances pour réaliser l'indépendance et l'unité de leur pays. Napoléon, relégué à l'île d'Elbe, représentant désormais une grande force perdue, ils comptaient

1. *Corr.*, t. XXVI, n° 20928. — Cf., sur ce point, Oncken, *Das Zeitalter der Revolution, des Kaiserreichs und der Befreiungskriege*, t. II, p. 806 : « Le matin du 5 avril 1814, Napoléon était encore dans les plus étranges illusions, comme nous l'ont appris les archives russes (*Mémoires de la Société d'histoire de Russie*, année 1880, p. 408). Avec les 22,000 hommes que lui laissait la défection de Marmont, il voulait se jeter en Italie et s'y joindre au prince Eugène : « Je suis sûr, » disait-il, « qu'à mon arrivée toute l'Italie me reconnaîtra comme souverain. »

2. Dans la brochure anonyme citée plus bas.

3. Chapuisat, *Au Congrès de Vienne. Journal de J.-B. Eynard*, p. 277.

4. *Delle cause italiane dell' evasione dell Imperatore Napoleone Iº dall' Elba.* Bruxelles, 1829. Cette brochure a été successivement attribuée à Lucien Bonaparte, à Libri-Bagnano et à C. de Laugier. Les discussions auxquelles a donné lieu cette attribution ont été résumées par le baron A. Lumbroso dans la *Revue napoléonienne* de décembre 1902. Il semble en ressortir que la brochure est l'œuvre de C. de Laugier, et qu'il l'a rédigée d'après des renseignements fournis par le général Gourgaud lors du passage de ce dernier à Florence en 1819.

Digitized by Google

s'adresser à lui pour en faire l'instrument de leurs desseins, mais en lui posant leurs conditions. Ils les résumèrent dans deux mémoires (19 mai 1814) qu'ils lui firent tenir par une personne de confiance. Le premier précisait l'idéal à atteindre : c'était la constitution de l'Italie tout entière en une monarchie unitaire et constitutionnelle, appelée l'Empire romain, dont il serait le souverain, mais avec un pouvoir limité par l'intervention de deux Chambres. Il était plus facile de formuler un projet aussi grandiose que de trouver un moyen pratique de le réaliser. Pour y parvenir, les auteurs du projet avaient imaginé une combinaison trop ingénieuse, reposant sur l'éventualité d'une guerre inévitable entre la monarchie des Bourbons restaurés et Murat, l'usurpateur du trône de Naples : le jour où les armées française et napolitaine marcheraient à la rencontre l'une de l'autre pour se rencontrer dans l'Italie du Nord, Napoléon, débarqué à l'improviste dans le Piémont, se jetterait entre elles et n'aurait qu'à se montrer pour les rallier toutes deux à ses aigles par le prestige de son génie. Les puissances reculant devant la perspective d'une nouvelle guerre pour le détrôner, il resterait le maître de la situation et pourrait renvoyer au delà des Alpes l'armée française.

Il y avait dans ce plan, surtout dans la seconde partie, quelque chose de chimérique et de démesuré qui doit le faire ranger dans la catégorie des rêves politiques. Telle fut d'abord l'impression qu'il parut produire sur Napoléon, dont les objections furent la première réponse. Il n'en ramena pas moins sa pensée sur l'Italie et sur la perspective, d'ailleurs toute théorique, d'aller y recommencer une carrière souveraine. Lorsque deux des délégués des conjurés de Turin allèrent le voir, en octobre 1814, à l'île d'Elbe, il lui arriva de s'abandonner à un de ces élans d'imagination par lesquels il semblait parfois se complaire à s'élever au-dessus du domaine des possibilités. Dans un mouvement d'éloquence dont ses interlocuteurs ont peut-être d'ailleurs arrangé l'expression, il évoqua l'image de ce que serait son règne éventuel en Italie. Après avoir été à Paris l'Empereur de la guerre, il deviendrait à Rome l'Empereur de la paix. Il mettrait sa gloire à réaliser l'unité morale du pays, à développer sa grandeur maritime et matérielle, à en faire la plus puissante nation de l'Europe. — Peu après, les nouvelles reçues de France donnèrent un autre tour à ses pensées, et il ne resta de cet épisode de son histoire, s'il a été fidèlement rapporté, qu'un dernier témoignage de l'état d'esprit dont on a relevé précédemment tant de manifestations au cours de son règne.

Digitized by Google

II.

S'il semble en ressortir avec évidence que la pensée de l'Italie a occupé dans son esprit beaucoup plus de place qu'il ne paraît au premier abord, il est beaucoup plus malaisé de préciser la forme qu'elle y a prise. Autant sa politique semble logique tant qu'elle a visé à soumettre la Péninsule entière à son autorité, autant elle apparaît insaisissable quand il s'agit de l'organiser et de devenir constructive. Après avoir inspiré des remaniements continuels, elle aboutit en effet à répartir, sans raison plausible, tous les territoires occupés en trois souverainetés (royaume de Naples, Empire français, royaume d'Italie), séparées les unes des autres, surtout les deux dernières, par des frontières aussi arbitrairement tracées que celles des États de l'ancien régime.

A l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène, il est vrai, Napoléon a tenté pour la postérité une explication de ses apparentes inconséquences. A l'entendre, il n'aurait ainsi partagé les Italiens en circonscriptions artificielles que pour atteindre plus sûrement son objectif final, qui était de faire revivre leur nationalité et de les assembler en une communauté politique unique. Cette œuvre de regroupement avait pour préface nécessaire un travail de dissociation destiné à briser les cadres historiques dans lesquels ils avaient jusqu'alors vécu, de manière à les arracher à leurs préjugés de caste ou de localité. L'Empereur aurait dû agir avec eux comme le fondeur qui, pour faire un canon, en jette d'abord les matériaux divers dans le creuset pour en former une masse liquide homogène[1].

L'explication est ingénieuse ; mais elle ne serait acceptable que si ses actes présentaient un commencement d'exécution, et, à plus forte raison, une progression dans l'accomplissement du plan d'ensemble dont il s'est attribué après coup le mérite. En fait, sa politique semble avoir

1. De Vincent, *Mémorial de l'Ile d'Elbe* (dans les *Mémoires de tous*, t. III, p. 177). — Montholon, *Mémoires*, t. I, p. 137. — Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. VII, p. 168-170. — Antommarchi, *Mémoires*, t. I, p. 432. Cf., pour ce qui regarde spécialement le Piémont, les déclarations de Napoléon à Saint-Marsan, reproduites dans Chapuisat, *op. cit.*, p. 144. C'est dans ses conversations avec Vincent que Napoléon a le plus clairement et le plus brièvement résumé sa thèse... : « La création du royaume d'Italie, le maintien du royaume de Naples et la division par départements n'étaient que provisoires ; je m'en servais pour fondre les nuances et abolir les rivalités ; un jour, et cet avenir n'était pas éloigné, de mêmes lois, un même souverain auraient régi ce grand peuple. C'était un trône pour mon second fils, si l'impératrice m'en avait donné un, sinon une grande consolation pour Eugène. »

Digitized by Google

subi une continuelle oscillation entre les deux systèmes extérieurs qui pouvaient, au delà des Alpes, comme au delà du Rhin ou des Pyrénées, se disputer ses préférences : celui de la domination directe ou de l'assimilation, celui de la domination indirecte ou de l'émancipation. Le premier consistait à incorporer les pays conquis dans le territoire de l'Empire, dont les limites reculaient ainsi jusqu'à celles de son influence, pour les fondre dans l'unité française ; le second à les ériger en États séparés, groupés en fédération autour de la métropole et pourvus de tous les éléments d'une existence indépendante. Ces deux conceptions — qui répondent aux termes d'annexion et de protectorat dans la langue politique actuelle — présentaient chacune ses avantages et ses inconvénients ; mais elles semblaient s'exclure beaucoup plus que se compléter. D'un bout à l'autre de sa carrière souveraine, Napoléon paraît en avoir poursuivi simultanément l'application, sans se décider à choisir entre l'une et l'autre.

Cette contradiction, ou au moins cette dualité, apparaît tout au début, pendant la période consulaire. Après Marengo, c'est le principe fédératif qui semble l'emporter par le rétablissement de la République cisalpine (juin 1800), par son agrandissement au moyen du Novarais et, l'année suivante, par la Consulte de Lyon, où elle reçoit, avec une Constitution régulière qui est une garantie d'existence, cette appellation d'*italienne* qui est une promesse d'extension future. Mais, en même temps, Bonaparte s'en fait élire le Président (26 janvier 1802), ce qui en perpétue la subordination ; et la même année (septembre) il prononce la réunion pure et simple à la France du Piémont, resté sans maître depuis le départ de sa dynastie. A partir de ce moment, deux formes d'organisation différentes sont donc implantées et subsistent côte à côte dans la partie du bassin du Pô qui est soumise à la domination napoléonienne. — Elles se retrouvent encore en présence et en concurrence, sans que l'une semble prévaloir sur l'autre, trois années plus tard, lors des remaniements territoriaux qu'entraîne le rétablissement de l'Empire en France et que signale le voyage souverain de Napoléon en Italie (1805). D'une part, en effet, celui-ci consacre l'existence de la République italienne en l'érigeant en un royaume dont il prend la couronne (26 mai 1805), et il lui laisse entrevoir son indépendance future en lui promettant un souverain distinct pour le jour où les armées étrangères auront évacué l'Italie méridionale. En même temps, l'établissement d'Élisa Bonaparte dans la République de Lucques, où s'accomplit la même transformation monarchique, semble inaugurer un système de famille qui donnera aux particularismes locaux la garantie

Digitized by Google

des intérêts dynastiques. Enfin, Napoléon, pendant son séjour à Milan (juin 1805), fait rédiger par les bureaux des Affaires étrangères un vaste plan de confédération subalpine dont le siège serait dans cette capitale et qui grouperait autour du nouveau souverain de la Lombardie le doge de Gênes, le prince de Lucques et Piombino, et les titulaires de trois nouvelles principautés à créer à Parme, à Plaisance et à Bardi. Il y a là comme le cadre et le germe d'une nationalité italienne renaissante [1].

Mais en même temps, et par une de ces contradictions dont la politique italienne du règne offrira tant d'exemples, les annexions à la France de Gênes (juin) et de Parme (septembre) apportent aux espérances que pouvait autoriser ce projet le plus brutal des démentis ; elles mettent fin à l'indépendance de deux anciens États italiens et prolongent le territoire de l'Empire bien au delà de ses limites naturelles, dans le bassin du Pô et sur le littoral de la Méditerranée.

Les deux années suivantes offrent le spectacle du même jeu de bascule entre deux conceptions opposées. Pendant la première, le système fédératif semble prendre le dessus dans la faveur impériale et inspirer les principaux changements introduits dans la Péninsule. Au nord, Napoléon augmente d'un tiers son royaume d'Italie par l'acquisition de la Vénétie et bientôt par celle de Guastalla ; il lui accorde surtout un avantage plus précieux encore que cet accroissement territorial par la désignation comme son successeur éventuel du prince Eugène, qui n'y était encore que son délégué, et qui deviendra le chef d'une dynastie nationale : c'est la perspective assurée de l'indépendance future. Au sud, la conquête de Naples et l'établissement de Joseph sur le trône laissé vacant par les Bourbons ajoutent un nouvel État vassal à ceux qui gravitent autour de l'Empire sans se confondre avec lui. Mais en même temps, et comme s'il ne pouvait se résoudre à faire prévaloir en Italie une solution tranchée et exclusive, Napoléon établit en Vénétie et dans le Napolitain des duchés, des grands fiefs accordés à des Français qui relèvent immédiatement de Paris, et qui représentent par suite le principe de la domination directe au milieu de pays soumis au régime du protectorat.

C'est en 1807 et 1808, entre Tilsitt et Bayonne, et principalement dans l'affaire de la Toscane, que se manifestent par un événement caractéristique le contraste et le conflit entre les deux tendances auxquelles s'abandonne alternativement l'Empereur. Son premier mouve-

1. Archives des Affaires étrangères. Corr. Lombardie, vol. 61, fol. 183.

Digitized by Google

ment, lorsqu'il a décidé de détrôner la reine d'Étrurie, est de destiner les territoires devenus ainsi disponibles à arrondir le royaume d'Italie, auquel ils ouvriraient un accès vers la Méditerranée et l'Italie centrale. Cette attribution lui paraît si naturelle qu'il l'annonce comme décidée à Eugène[1] et la proclame publiquement en présence d'une députation toscane venue pour le saluer à Milan (décembre 1807)[2]. Mais, quelques semaines après, il se ravise, comme autrefois pour la Ligurie et, par un décret daté de Bayonne (24 mars 1808), il prononce purement et simplement la transformation de l'ancien royaume d'Étrurie en départements français.

Aussitôt après, la nécessité de fixer le sort des domaines pontificaux met l'empereur dans l'obligation de choisir entre les deux formes d'organisation qu'il a successivement adoptées pour la Toscane. Cette fois il n'en exclut aucune, mais leur fait à toutes deux leur part. Il réunit d'abord au royaume d'Italie les Marches, c'est-à-dire le littoral de l'Adriatique (2 avril 1808), mais il lui refuse et il garde pour l'Empire l'Ombrie et le patrimoine de Saint-Pierre avec la capitale (17 mai 1809). La même année, il applique le même principe de partage dans les remaniements territoriaux qu'a nécessités la guerre de 1809. Le royaume d'Italie reçoit le Trentin, mais les provinces illyriennes, limitrophes de la Vénétie, sont annexées à l'Empire, dont les frontières l'enserrent désormais à l'est comme à l'ouest.

Après 1809, lorsque commence pour Napoléon une période de paix, qui est une période de stabilité relative, qu'aucune menace immédiate ne le détourne du gouvernement intérieur des États tombés dans son partage, que son mariage lui ouvre la perspective d'une descendance directe, les circonstances semblent favorables à ce qu'il précise et réalise ses idées sur l'Italie. Là encore, ses déclarations ne les laissent pas apparaître avec évidence. Si elles ne se traduisent plus par des actes, elles ne semblent pas plus fixées qu'auparavant dans son esprit, à en juger par l'expression qu'il leur donne. D'un côté, il déclare à Eugène, dans un mouvement d'humeur, que, si le royaume d'Italie ne veille pas mieux à observer le blocus continental, il n'éprouvera aucune hésitation à lui faire subir le sort de la Hollande, c'est-à-dire à supprimer le foyer de cette nationalité italienne, qu'il aurait voulu reconstituer (août 1810)[3]. D'un autre côté, il déclarera à Vincent,

1. « Mon intention est de la réunir au royaume d'Italie » (Napoléon à Eugène, 11 novembre 1807. *Corr.*, n° 13346).

2. Cantù C., *Corrispondenze di diplomatici del regno d'Italia*, p. 612.

3. « Il faut que le royaume d'Italie se garde bien de donner à la France un intérêt à la réu-

Digitized by Google

à Gourgaud [1] et à Antommarchi, que, loin de vouloir réunir à sa couronne de France ses possessions italiennes, il rêvait, au contraire, de les en détacher pour en constituer un royaume destiné à son second fils ; et il semble se préparer à cette éventualité en accordant à Eugène, jusqu'alors son héritier désigné pour le trône de Lombardie, l'expectative du grand-duché de Francfort (1er mai 1810).

Aussi bien Napoléon a-t-il, dans un moment d'abandon, laissé échapper un aveu significatif au sujet de l'indécision et des variations d'attitude qu'il devait essayer plus tard d'expliquer par les vues supérieures de son génie. Interrogé tout à la fin de sa carrière (novembre 1813) sur ses intentions à l'égard des royaumes vassaux, il répondit n'avoir jamais eu « la volonté positive de réunir ou de séparer » les couronnes de France et d'Italie [2]. Qu'est-ce à dire, sinon que dans le problème fondamental auquel se rattachait l'organisation de la Péninsule il a toujours flotté entre les deux principes du protectorat et de l'annexion qui répondaient chacun à une ligne de conduite différente? Quelque décevant qu'il paraisse de ne pas trouver dans le développement de sa politique italienne cette logique intérieure que l'esprit aimerait à y mettre, il faut bien se résigner à constater ce caractère d'empirisme qui a été la fatalité et la faiblesse de sa politique générale. S'il l'a laissé gouverner par les circonstances, elle n'en a pas eu d'ailleurs moins d'influence sur l'avenir du pays ; mais c'est par des conséquences indirectes, échappant peut-être à ses prévisions, qu'elle a préparé et conduit l'Italie à cette indépendance et à cette unité dont il peut être regardé comme un des initiateurs.

Albert PINGAUD.

ation. Car, si la France y avait intérêt, qui pourrait l'empêcher? » (*Corr.*, t. XXI, n° 16824). — « Il faut que les douanes d'Italie soient mises sur le pied de celles de France ; sans cela, je ne vous cache pas que je réunirai le royaume d'Italie » (*Corr.*, t. XXI, n° 16829).

1. Gourgaud, *Journal de Sainte-Hélène*, t. II, p. 61 et 345. Pour Antommarchi et Vincent, voir plus haut, note 1 de la page 29.

2. Roederer, *Journal* (éd. Vitrac), p. 323.

Digitized by Google

MÉLANGES

LE ROI D'ANGLETERRE ET SES PARLEMENTS AU MOYEN AGE

*Le troisième et dernier volume de l'édition française de l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre *de William Stubbs, augmentée de Notes et d'Études additionnelles par MM. Petit-Dutaillis et G. Lefebvre, va paraître prochainement, dans la « Bibliothèque internationale de droit public », publiée sous la direction de M. Jèze. Le directeur de la Collection nous autorise à publier ici l'Introduction écrite par M. Petit-Dutaillis.*

I

Le volume que nous présentons au public studieux achève l'édition française de l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*. Bien que l'œuvre de Stubbs ait été terminée, sous sa première forme, en 1878, elle reste fondamentale. Mais le travail de toute une génération d'érudits l'a complétée et rectifiée. Un profond changement s'est produit dans l'appréciation historique des grands conflits qui, du XIII^e^ au XV^e^ siècle, ont mis aux prises le roi d'Angleterre et ses sujets. Il fallait en informer nos lecteurs. C'est à quoi s'est employé mon collaborateur, M. Georges Lefebvre, en écrivant d'importantes études additionnelles sur les transformations de la *Curia Regis*, la bureaucratie monarchique, les origines du Conseil, de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes. Il s'est appliqué à résumer clairement, ce qui n'était pas toujours facile en une matière si complexe et si ondoyante, les travaux des érudits contemporains. Il ne s'est pas interdit de rectifier des jugements trop absolus, et a même remis en valeur certaines vues de Stubbs que, par une réaction excessive, on néglige maintenant à tort. Enfin, il a rapproché, quand il y avait lieu, les institutions anglaises et françaises, qui s'éclairent mutuellement.

Sans déflorer son Étude, je voudrais considérer ici les origines et le carac-

Digitized by Google

tère du *Parliamentum*, tel qu'il existe au temps d'Édouard Ier, à un point de vue où ne se sont pas placés, en général, les médiévistes du XXe siècle. Je n'apporterai point de document nouveau ; mais, en marquant mieux certains rapports entre des faits connus, peut-être aiderai-je le lecteur à reconstituer l'atmosphère hostile où s'est développé, bien lentement et fragilement, ce que le recul des siècles permet maintenant de regarder comme le germe du régime parlementaire anglais.

Atmosphère hostile, dis-je. C'est justement le contraire de l'impression que Stubbs veut nous procurer, au moins dans les passages où il moralise et conclut. Il se faisait des origines de la constitution anglaise une conception mystique. Avec sa fierté patriotique d'homme de l'ère victorienne, imbu des idées dont l'hôte d'un collège oxonien croit encore sentir le souffle, il croyait, ou à peu près, que le peuple anglais avait eu une mission, celle d'instaurer le parlementarisme. Malgré des réticences que lui commandait sa probité d'historien, il projetait dans le passé l'image de la Royauté constitutionnelle qu'il voyait fonctionner sous ses yeux, et à laquelle il attribuait la grandeur de son pays. Il croyait sincèrement à un élan national, qui avait imposé les Chartes de libertés, alors que, dans le vocabulaire du Moyen Age, « liberté » ou « franchise » signifie « privilège [1] ». Il croyait que les barons du XIIIe siècle étaient des héros qui travaillaient pour l'avenir. Il croyait que le grand roi Édouard Ier avait, par un acte de volonté réfléchie et avec la perspicacité du génie, décidément fondé la Royauté parlementaire. Enfin, ayant dû reculer devant le dépouillement d'une masse prodigieuse de documents d'archives encore inédits, il n'avait pu voir, autour du trône des derniers Plantagenets et des Lancastres, s'édifier la puissance bureaucratique, très propre à assurer une administration régulière, mais, par là même, peu favorable au développement parlementaire et gênante même pour l'arbitraire royal. Il n'avait pas mis en relief les tendances absolutistes d'Édouard Ier et de son entourage. Il n'avait pas aperçu les gestes faits par certains rois pour desserrer l'étreinte des grandes administrations constituées et pour rejeter ces nouvelles entraves.

C'est l'honneur de la génération actuelle, en tête de laquelle il faut placer un érudit vraiment génial, trop tôt disparu, F. W. Maitland, d'avoir abordé vaillamment le dépouillement des documents inédits et découvert deux vérités fondamentales [2]. D'une part, l'histoire constitutionnelle de

1. Cf. un texte bien caractéristique, dans *Rotuli Parliamentorum*, t. II, p. 166 *b*, ad ann. 1348. Les Communes se plaignent que le roi ait accordé tant de *franchises*, que presque tout le royaume a été *mis en franchise*, pour le grand détriment du droit commun et la grande oppression du peuple. Entendez : tant de privilèges de juridiction concédés aux seigneurs. — Voyez, dans l'intelligente étude de A. F. Pollard, *The Evolution of Parliament* (1920), qui est tout entière à lire, le chap. IX : *Parliament and Liberty*, particulièrement p. 168 et suiv. Rien de plus fécond en histoire que les recherches de sémantique.

2. On trouvera la bibliographie dans les *Études* de M. Georges Lefebvre. Tout en exprimant, quand il y avait lieu, ses idées personnelles, M. Lefebvre s'est astreint, avec une patience dont

Digitized by Google

l'Angleterre ne peut progresser que de pair avec l'histoire administrative ; cette dernière exigera encore de longues recherches. Elle est commencée, et l'on constate déjà que le roi (ou l'entourage de favoris qui le gouverne) a sans cesse essayé de maintenir l'arbitraire monarchique, de se défendre contre toute institution capable de le limiter ; même si cette institution a été créée pour servir son autorité, il la prend en méfiance aussitôt qu'elle adopte des principes étrangers à son bon plaisir. A la lumière de cette constatation, non seulement beaucoup de révolutions de palais s'expliquent, mais l'alliance du roi avec la nation pour l'établissement d'un régime de monarchie tempérée apparaît, à quelque époque que ce soit, comme bien invraisemblable. D'autre part, on s'est fourvoyé, quand on a cherché des dates précises pour la naissance du Parlement et en particulier de ce que les Anglais ont appelé à partir du XVI^e siècle *the House of Commons*. Rien de plus trompeur que l'idée qu'en 1295 a été constitué un « Parlement modèle ». L'adage *Natura non facit saltus* garde sa vérité pour l'histoire du Moyen Age. Comme les assemblées des Trois-États en France, le Parlement anglais est une institution utile avant tout à la Monarchie, mais ce n'est pas une conception propre à un roi de génie. Le Parlement n'est qu'un développement de la *Curia Regis* et n'est sorti de sa gangue que très lentement. L'histoire de ses origines est compliquée et, si l'on veut la réduire à une formule simple, on la fausse irrémédiablement.

II

On fausse également cette histoire si l'on néglige les données psychologiques. A cet égard, les documents publiés contiennent bien des richesses inexploitées qu'il faut aborder à nouveau, sans préjugés, en toute fraîcheur d'esprit. Les acteurs du drame n'ont pas été observés avec assez de curiosité. Ce n'est point une raison, parce qu'on traite l'histoire des institutions, pour négliger de se représenter les hommes. Si l'on n'arrive pas à se faire une image concrète du passé, les risques de vaines hypothèses se multiplient. Grâce à des travaux récents d'histoire administrative, quelques personnages oubliés, qui ont joué cependant un grand rôle, sont sortis du lointain où l'on ne les distinguait pas[1] ; mais c'est parfois des plus illustres qu'on ne s'est pas approché assez. Stubbs, qui était sagace, n'a point manqué de montrer, pour

on lui saura grand gré, à exposer les résultats atteints par l'érudition contemporaine. C'est dans ses *Études* qu'il faudra suivre le développement de l'institution parlementaire, du Conseil et de l'Hôtel. Si sensationnelles qu'aient été certaines découvertes récentes de documents, sur la genèse, par exemple, de la Chambre des Communes, je ne répéterai pas ici ce qu'il en a dit. Je ne veux donner que quelques impressions personnelles, résultant d'un contact déjà long avec les sources principales.

1. Voy., par exemple, l'exposé de la carrière de Pierre de Rivaux, qui cumula des charges très importantes sous le règne d'Henri III : T. F. Tout, *Chapters in the Administrative Hist. of Mediaeval England*, t. I, 1920, p. 214 et suiv.

Digitized by Google

chaque période, la chaîne des faits et les figures historiques. Mais, comme beaucoup d'Anglais, il avait peu d'imagination, et je me demande s'il a bien compris un Henri II, un Jean sans Terre, un Édouard Ier, un Henri V, et ce qu'étaient les chefs de l'opposition baronniale. Il faudrait examiner, à la faible lumière qui nous est parvenue, quel était le tempérament, même le tempérament physique, de ces hommes. Je crois qu'en s'y appliquant on fera parfois d'étranges découvertes.

De la conquête normande jusqu'aux Tudors, sans parler des temps modernes, se succèdent sur le trône d'Angleterre, presque sans interruption, des champions du pouvoir personnel, des hommes passionnés et jouisseurs, qui aiment la puissance, la lutte, la guerre, la chasse à courre. Tous ces hommes voulurent ou conserver de grandes seigneuries en France ou être à la fois rois d'Angleterre et de France. Quelques-uns furent à demi affolés par l'excès de l'ambition, l'excès des soucis, ou l'excès des plaisirs. Henri II, dont l'Empire s'étendait depuis l'Écosse devenue vassale jusqu'aux Pyrénées, était un neurasthénique : son agitation faisait jaser les contemporains. Jean sans Terre, j'essaierai bientôt d'en donner les preuves, était affecté d'une excitation psychique que nos aliénistes ont définie. Richard II était un déséquilibré. Au milieu de cette série de figures tragiques s'insèrent quelques falots personnages, brouillons, inconsistants et inintelligents, comme le frivole Édouard II, ou son grand-père Henri III, dont la sotte dévotion agaçait même notre pieux Louis IX. Ceux-là subissaient le joug d'un entourage avide, et les conséquences restaient les mêmes que s'ils avaient été de redoutables tyrans. Quant aux « rois héros », Édouard Ier et Henri V, est-il nécessaire de rappeler que tous deux furent des conquérants, qui entreprirent des besognes au-dessus des forces de l'Angleterre d'alors?

Comment supposer, chez tel ou tel de ces princes, un désir conscient de « sceller un pacte » avec la nation, de créer la Royauté parlementaire?

Ils en avaient d'autant moins l'idée que, sauf pendant les courtes sessions des assemblées, leurs courtisans et leurs officiers formaient écran entre leurs sujets et eux. Ils avaient à côté d'eux des chevaliers attachés à leur personne par le point d'honneur féodal, prêts à tout pour les servir : tels ceux qui, sur une parole imprudente d'Henri II, allèrent assassiner l'archevêque de Cantorbéry ; et la *Chambre* des rois, leur *Garde-Robe*, les services publics qui peu à peu s'organisèrent, étaient garnis de clercs qui ne souhaitaient nullement être soumis à un contrôle extérieur ni se voir marchander les moyens de gouverner. L'action occulte de cet entourage est naturellement assez difficile à discerner. Mais nous savons quelle idée les gens du roi se faisaient du pouvoir royal, quelle doctrine politique ils professaient dans leurs traités d'administration et de droit.

Voici comment débute le *Dialogue de l'Échiquier*, écrit sous le règne d'Henri II par le trésorier Fitz-Néel :

Il est nécessaire de se soumettre en toute crainte et d'obéir aux pouvoirs ordon-

Digitized by Google

nés par Dieu. Tout pouvoir, en effet, vient du seigneur Dieu... Il se peut que les rois n'examinent pas le droit et consultent seulement ou les lois du pays ou les secrets avis de leur propre cœur, ou même prennent une décision purement arbitraire. Ce qu'ils font ne doit pas être discuté ni condamné par leurs inférieurs. Car leur cœur et les mouvements de leur cœur sont dans la main de Dieu, et la cause de ceux à qui le soin des sujets a été confié par Dieu lui-même dépend du jugement divin et non du jugement humain[1].

Après la Grande Charte, cette affirmation si péremptoire subit quelques atténuations. Lorsque le juriste Bracton, conseiller d'Henri III, veut définir la prérogative royale, il parle de la nécessité de se conformer aux « lois du royaume »; mais avec quelles réticences, et en quels termes embrouillés et contradictoires ! Au fond, la doctrine de Bracton est que, si le roi refuse de corriger une injustice, Dieu seul pourra le punir[2]. Lorsqu'on attribue au pouvoir monarchique une origine divine, on ne peut éviter la conclusion qu'il a pour seule limite la crainte de Dieu.

Cette théorie du droit divin était d'origine ecclésiastique, et elle se retrouve dans la France capétienne. L'Église anglaise la confirma par ses rites et ses légendes. Au delà comme en deçà de la Manche, le Clergé pratiqua cette dangereuse politique d'exaltation de la Monarchie, qui était assurément profitable aux deux pouvoirs, mais risquait d'aboutir un jour à l'asservissement de l'Église nationale. Dès l'époque anglo-saxonne, le roi est couronné et oint. Le sacre une fois accompli, il est regardé comme un être supérieur aux autres, qu'on doit aimer et servir. Les lois d'Ethelred et plus tard les lois de Cnut imposent l'obéissance au roi comme un devoir religieux. Les conseillers des rois anglo-saxons et scandinaves s'inspirent évidemment de la tradition carolingienne et, plus tard, les rois normands introduisent en Angleterre les utiles pratiques de dévotion monarchique qu'ont inventées les clercs de la cour capétienne[3]. Le fils d'Hugues Capet, le pieux roi Robert, guérit les malades avec un signe de croix, et ainsi se trouve fondé, sous son règne, le pouvoir thaumaturgique des rois de France, qui se spécialise dans la guérison des écrouelles. Or, Henri Ier d'Angleterre s'adjuge probablement le même privilège ; en tout cas, au temps d'Henri II, la tradition est fondée, et Pierre de Blois écrit : « Le roi est saint, il est le Christ du Seigneur ; ce n'est pas en vain qu'il a reçu le sacrement de l'onction, dont l'efficacité est amplement démontrée par... la guérison des écrouelles. »

1. *De necessariis Observantiis Scaccarii Dialogus*, édit. A. Hughes, C. G. Crump and C. Johnson, 1902, p. 55.

2. Voy. *Bracton's Note Book*, édit. Maitland, t. I, 1887, *Introduction*, p. 30 et suiv., et une Note de M. Ch. H. Mc Ilwain, *The fundamental Law in Bracton*, dans : *The High Court of Parliament and its supremacy*, 1910, p. 101-103. — Cf., sur le *rex* et la *lex*, un poème latin édité dans les *Political songs* de Wright et cité par M. Bémont, *Simon de Montfort*, 1re édit., p. 219.

3. Pour tout ce qui suit, voy. H.-F. Delaborde, *Du toucher des écrouelles par les rois d'Angleterre*, dans *Mélanges d'histoire offerts à M. Ch. Bémont*, 1913, p. 173 et suiv., et Marc Bloch, *Les rois thaumaturges*, 1924, p. 41 et suiv., 82 et suiv., 159 et suiv., 238 et suiv., et *passim*.

Digitized by Google

Édouard Ier toucha ainsi mille sept cent trente-six scrofuleux pendant la seule dix-huitième année de son règne. Édouard II, inquiet de son impopularité, voulut s'attribuer de nouvelles aptitudes thaumaturgiques ; sous son règne, et pendant plus de deux siècles après, on distribua des anneaux que les mains royales, sanctifiées par l'onction, avaient palpés, et qui, dès lors, guérissaient les crampes. Édouard II aurait désiré aussi que l'huile dont il avait été oint fût tenue pour miraculeuse, comme la sainte ampoule de Reims ; mais la légende de l'huile donnée par la Vierge à Thomas Becket ne fut acceptée par l'Église qu'en 1399, au moment de l'avènement d'Henri de Lancastre : l'acceptation de ce nouvel article de foi à l'usage des loyaux sujets coïncida avec l'avènement contestable d'une dynastie qu'il s'agissait de légitimer.

Comment la Royauté anglaise aurait-elle pu avoir l'idée de limiter elle-même, dans la pratique, cette puissance que ses flatteurs et ses graves conseillers disaient issue de Dieu et capable de miracles? Elle ne supportait même point, il convient d'insister là-dessus, une bureaucratie trop lente à exécuter ses volontés. L'ingéniosité des rois (ou, plutôt, rectification qu'il faudrait presque toujours faire, de leur entourage) s'est dépensée, dans les derniers siècles du Moyen Age, non pas à préparer le régime parlementaire, mais à maintenir leur prérogative et notamment à se dégager des entraves de toute administration régulière capable de contrarier une politique mégalomane.

Les travaux récents ont jeté une vive lumière sur ces guerres de palais. Elles sont bien curieuses. Nous savions déjà que l'archevêque ou évêque-chancelier, grand personnage à peu près inamovible, était difficilement supporté par le roi : Henri II avait essayé, pendant quelques années, de résoudre le problème en confiant la Chancellerie à un de ses bâtards ; Jean sans Terre récompensa les services de l'archevêque Hubert Gautier en parlant de lui, après sa mort, avec la plus brutale insolence. Mais combien ces conflits obscurs deviennent clairs pour nous lorsque les diplomatistes comme Eug. Déprez, T. F. Tout, H. C. Maxwell Lyte[1] nous font l'histoire du petit sceau, qui apparaît dès le XIIe siècle ; c'est le sceau personnel du roi, l'instrument de sa prérogative ; son emploi ne perd ce caractère que quand le roi a un chancelier dont il est sûr ; et lorsque l'office du *privy seal* cesse d'être un office de l'Hôtel pour devenir une institution d'État, alors Édouard III se constitue une nouvelle Chancellerie privée, de nouveaux sceaux secrets apparaissent. De même, l'Échiquier ne garde point longtemps sa suprématie financière. Jean sans Terre, dont le règne marque à bien des égards un point tournant de l'histoire d'Angleterre, fait verser directement des fonds à sa « Garde-Robe » pour pouvoir facilement payer les merce-

1. Voy. la bibliographie et le résumé de la question dans l'étude de M. Lefebvre, p. 747 et suiv. M. Lefebvre n'a pu utiliser l'ouvrage de M. H. C. Maxwell Lyte, qui vient de paraître : *Historical Notes on the use of the great Seal of England*, 1926 (chap. II : *The Privy seal*).

Digitized by Google

naires qui soutiennent son pouvoir tyrannique. La « Garde-Robe » devient, pour plus d'un siècle, un des organes les plus importants du pouvoir personnel. Quand Édouard II ne peut plus l'utiliser comme tel, alors il se sert d'un autre service de l'Hôtel, la « Chambre », pour se procurer des ressources. Enfin, le prince reste la source de justice, malgré les tribunaux royaux qui se créent successivement, et il se réserve de juger en équité et de connaître des causes qui intéressent sa prérogative[1]. Dans la place fortifiée où le roi se défend, l'Hôtel et le Conseil restent le donjon où il peut se réfugier quand le reste du château lui échappe ; en ce réduit, il trouve des auxiliaires toujours fertiles en stratagèmes et en substitutions, peu portés à lui conseiller de capituler, car ils savent ce qu'il leur en coûterait à eux-mêmes.

Est-ce donc au Baronnage et à l'Église nationale que l'Angleterre doit les germes du régime parlementaire?

On n'a pas songé à vanter l'esprit politique des barons du XI^e^ et du XII^e^ siècle ; ils en sont trop visiblement dépourvus. Mais Stubbs a exalté le désintéressement généreux et clairvoyant des « barons patriotes » du XIII^e^ siècle qui « se placèrent à l'avant-garde dans la lutte pour la liberté » et l'a opposé à l'égoïsme des barons du XIV^e^ et du XV^e^[2].

Assurément, il ne faut pas déprécier à l'excès l'effort accompli durant l'ère des « chartes de libertés », l'ère de la *Magna Carta*, des *Provisions* et des *Articuli* de 1297. Il a mis fin à l'odieuse tyrannie de Jean sans Terre, il a utilement entravé les entreprises ruineuses d'Henri III et fait réfléchir Édouard I^er^. Mais je cherche en vain, dans l'histoire de cette opposition baronniale, la manifestation d'une véritable intelligence politique et j'ai plaisir à trouver la confirmation de mon doute dans cette boutade du judicieux historien d'Édouard II, Mr T. F. Tout : « Avec toute sa prudence et toute sa sagesse, Stubbs va trop loin », dit-il, « quand il enseigne que les barons et les évêques de la première partie du XIV^e^ siècle étaient fondus dans un moule plus petit que les héros de Runnymede, ou ceux de l'âge de Simon de Montfort, voire même ceux de l'opposition des dernières années d'Édouard I^er^. Regardez toute la troupe : les barons qui obtinrent la Grande Charte et leurs petits-fils qui abaissèrent le pouvoir de la Couronne dans le *Parlement fou*[3] étaient en tout point aussi stupides et aussi voraces, aussi bornés et aussi intéressés que l'était la masse des lords ordonnateurs[4]. »

Vingt ans après avoir écrit sur la Grande Charte une petite étude qui soulève parfois encore aujourd'hui des protestations, je ne vois rien, je l'avoue, à y changer[5]. J'y ai dit et ne puis que répéter que la Grande Charte a été

1. Voy. les *Études* de M. Lefebvre, p. 738 et suiv., 755 et suiv.
2. Édit. française, t. I, p. 638, 648, 652 ; t. II, p. 752-753, etc.
3. *Insane Parlamentum ;* celui du 11 juin 1258.
4. *The place of the reign of Edward II in English History*, 1914, p. 22-23.
5. M. Léon Leclère, *La Grande Charte de 1215 est-elle une illusion ?* dans *Mélanges offerts à Henri Pirenne*, 1926, p. 279 et suiv., m'a pris récemment à partie. Il ne contredit à peu près

Digitized by Google

essentiellement un acte de réaction féodale contre les progrès d'une administration royale envahissante et d'une fiscalité arbitraire. Les barons n'ont naturellement pas pu faire autrement que de présenter, avec leurs griefs, ceux des chevaliers et des Londoniens qui les soutenaient, et sans lesquels ils auraient été livrés à la vengeance de Jean. Mais, au point de vue qui nous occupe ici, ils ont ajouté vraiment bien peu de grains à la semence d'où devait sortir un jour le régime parlementaire. L'article 12 concernant le consentement à l'écuage et à l'aide visait un abus déterminé et n'établissait aucune règle nouvelle de droit public. On nous dit : « C'est en 1215 que, pour la première fois, un texte précis a mis explicitement en rapport le paiement d'un impôt et le consentement à cette charge [1]. » Ne jouons pas sur les mots. Il n'y avait pas besoin de texte précis pour créer un rapport qui était la règle en droit féodal. A ce compte-là, les coutumes du Moyen Age ne dateraient que de l'époque où elles ont été rédigées. En dehors des trois cas coutumiers (quatre cas en France), le vassal « donnait » l'aide ; on ne la levait pas sans son consentement. « Auxilium quod barones mihi dederunt », dit Henri Ier [2]. La Grande Charte ne fit que rappeler ce principe. Quant à l'article 14 concernant les convocations *ad habendum commune consilium regni* [3], article fort mal rédigé, du reste, et bâclé, comment en faire honneur aux barons, alors qu'il n'existait pas dans leur Pétition [4] ?

Les barons ne montrèrent pas un esprit plus inventif ni plus perspicace dans les mesures qu'ils imposèrent pour l'application de la Charte. Le Comité des XXV et la Commission des IV prévus à l'article 61 formaient un

aucun des détails de mon argumentation et conclut cependant qu'il faut en revenir à l'interprétation traditionnelle. Je laisse au public le soin de décider entre nous. Mon étude a été publiée en appendice au t. I de Stubbs et, en traduction anglaise, dans : *Studies and Notes supplementary to Stubbs' Constitutional History, down to the Great Charter*, 1908, p. 127 et suiv.

1. Léon Leclère, *op. cit.*, p. 287.

2. Stubbs, édit. française, t. I, p. 451, 690. Voy. aussi t. II, p. 290 et suiv.

3. Traduisez : pour avoir l'avis commun du royaume, et non pas : pour tenir le *commune concilium*. Voy. les *Études* de M. Lefebvre, p. 812, note 4.

4. Comme on le sait, les *Capitula que barones petunt et dominus Rex concedit* ont servi de base pour la rédaction de la Grande Charte. Cet article 14 permet facilement de reconstituer une discussion qui eut certainement lieu entre les mandataires des barons et les gens du roi. La fin, tout au moins, reflète évidemment un désir de ces derniers : « ... Negocium ad diem assignatum procedat secundum consilium illorum qui presentes fuerint, quamvis non omnes summoniti venerint. » C'était mettre fin aux contestations individuelles des prélats et barons qui, n'ayant pas comparu et n'ayant pas consenti personnellement l'aide, refusaient de la payer. Point important, certes. Mais l'article 14 disparut dans les confirmations. La matière paraissait « grave et douteuse » (Bémont, *Chartes des libertés anglaises*, p. 58, note 4). Il aurait fallu dissiper les obscurités que présente ce texte ; notamment résoudre le problème de la convocation, impossible en pratique, de tous les tenants-en-chef, et distinguer les impôts soumis au consentement de l'assemblée et les ressources que le roi prétendait se procurer arbitrairement. En fait, au XIIIe siècle, on appliqua *grosso modo* la règle féodale et l'on demanda aux prélats et barons le consentement à l'aide. Mais le roi avait bien d'autres ressources, même en dehors des produits de son domaine.

Digitized by Google

Directoire de surveillance dont la seule arme contre le retour des abus était la rébellion ; le roi lui-même devait obliger ses sujets à jurer de se révolter contre lui lorsque les XXV, selon la procédure acceptée, les y inviteraient. Il apparaît évidemment qu'à une administration monarchique déjà puissante et intelligemment ordonnée, orientée résolument vers l'absolutisme, les barons n'étaient point de taille à opposer une organisation politique digne de ce nom. Ils avaient su définir dans le détail les abus du régime et demander le retour au droit féodal, mais ils étaient incapables de créer un droit public nouveau. Leur médiocrité se marqua bien pendant tout le reste de la crise et les années qui suivirent. Le Comité des XXV, après avoir assez sottement exaspéré l'orgueil de Jean sans Terre et contribué à la rupture, n'entreprit même pas de gouverner ; le Baronnage fit appel à un prétendant étranger et ne sut pas se grouper tout entier autour de lui ; l'Angleterre ne fut sauvée de l'anarchie que par le Saint-Siège. Rappelons que, dans les confirmations de la Grande Charte accordées par les conseillers du jeune Henri III, les fameux articles 12 et 14 disparurent. La confirmation du 11 février 1225, achetée par les barons et qui constitua le texte définitif de la *Magna Carta*, dit seulement que l'écuage sera pris comme au temps d'Henri II et que les « libertés et libres coutumes » de toutes personnes, tant ecclésiastiques que laïques, seront sauves [1]. Le taux modéré de l'ancien écuage et les privilèges de chacun une fois assurés, on renonce à s'occuper des modalités les plus convenables, *ad habendum commune consilium regni.*

La grande guerre des barons, à la fin du règne d'Henri III, répète, à bien des égards, on ne l'a pas assez remarqué, la crise de la Grande Charte, sans doute parce que les conditions sont à peu près identiques et que la nouvelle génération de la Noblesse anglaise n'a guère plus de capacité que la précédente [2]. Les causes profondes sont les mêmes : le roi est entouré de conseillers étrangers, pressure ses sujets, opprime ou laisse opprimer le Clergé national. Le motif déterminant est, dans les deux cas, un échec de la politique extérieure. En 1258 comme en 1215, les barons viennent trouver le roi en appareil militaire, exigent satisfaction, et à la *Magna Carta* correspondent les *Provisions*, qui, sous la forme des Provisions de 1259, seront finalement incorporées dans les Statuts du royaume. Comme en 1215, les barons ont pour alliés les Londoniens et une partie de l'Église anglicane. Comme en 1215, ils excitent le roi à la résistance par leur orgueil [3], et le roi, soutenu par le pape, rompt

1. Article 37 : Bémont, *Chartes des libertés anglaises*, p. 57-58.

2. Les seules grandes figures de cette révolution sont celle d'un seigneur d'origine française, Simon de Montfort, fils du chef de la croisade albigeoise, et celle du juriste Hugues Bigod, qui se confina dans sa besogne de Chief-Justice. — M. Bémont vient d'achever une seconde édition, revue et mise au point, de son *Simon de Montfort*. Je le remercie ici d'avoir bien voulu me communiquer son manuscrit, qui m'a été précieux.

3. Voy. les *Grevancez dont le Roy se pleynt de son Conseil*, publ. par E. F. Jacob, dans l'*Engl. hist. Rev.*, 1926, p. 564-571. Le roi déclare ne pouvoir tolérer l'attitude prise par des gens

Digitized by Google

avec eux. L'Aristocratie est d'abord victorieuse, mais elle est divisée et finalement elle se fait battre et perd en partie le fruit de la révolution. Enfin, dans les deux cas, ce sont les membres du Clergé national, partisans des barons, qui subissent le plus dur châtiment ; les barons s'en tirent à meilleur compte [1].

N'exagérons pas la rigueur de ce parallèle. La crise du règne d'Henri III offre bien des aspects nouveaux. Les sentiments antipapistes, à peu près inexistants en 1215, se sont développés dans certains ordres monastiques, dans le petit Clergé, dans une partie de l'Épiscopat, et Simon de Montfort, plein de sympathie pour les maux dont souffre l'Église d'Angleterre [2], est considéré comme un défenseur des libertés ecclésiastiques et un saint. D'autre part, le Baronnage voit plus nettement qu'en 1215 la nécessité de s'assurer le contrôle de l'administration monarchique. On ne songe pas à se contenter du système barbare des XXV barons prévu dans la Grande Charte. On prétend réduire vraiment le roi à un pouvoir nominal, mettre la main sur les grands offices, surveiller toute l'administration centrale et locale. Mais par quels moyens? On imagine seulement de substituer au gouvernement du roi et de ses favoris un gouvernement aristocratique [3]. L'organisation compliquée qu'on adopte en 1258 devient en 1264 encore plus étroitement oligarchique. En somme, l'Angleterre est régie par des comités de barons et de prélats. Il n'est nullement question d'établir rien qui ressemble au régime parlementaire. Le « Parlement » doit se réunir trois fois l'an. Dans les intervalles siège une Commission permanente des Douze. Or, le Parlement se compose simplement du Conseil des Quinze siégeant avec cette Commission des Douze [4]. Il est vrai que, dans les moments les plus critiques, chacun des deux partis doit se préoccuper de s'assurer un large appui. Déjà en 1254, avant que s'ouvrît la grande crise, la reine Aliénor et le comte de Cornouailles, régent du royaume, avaient convoqué au Parlement de Pâques deux chevaliers par comté. En 1261, le Conseil convoque à Saint-Alban trois chevaliers de chaque comté, et le roi répond en sommant ces chevaliers de se réunir autour de lui à Windsor [5]. Au Parlement du 22 juin 1264 assistent quatre chevaliers par

qui lui ont juré hommage et fidélité (art. 24) ; ils disent « *Nous volons que issy soit* et autre resoun ne mettent » (art. 4). Cf., pour les griefs de Jean sans Terre, l'*Hist. des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre* (Soc. de l'Hist. de Fr.), p. 151.

1. Les poursuites contre le Clergé opposant viennent d'être étudiées par E. F. Jacob, *Studies in the period of baronial reform and rebellion 1258-1267*, 1925, p. 293 et suiv.

2. Voy., sur les rapports de l'évêque réformateur Robert Grosseteste et du franciscain Adam Marsh avec Simon de Montfort : F. S. Stevenson, *Robert Grosseteste*, 1899, p. 269 et suiv.

3. La théorie du gouvernement par les *Magnates* est indiquée avec une intéressante précision dans un poème latin de l'époque, cité par M. Bémont, *Simon de Montfort*, 1re édition, p. 219.

4. Voy. F. M. Powicke, *Some observations on the Baronial Council, 1258-1260*, dans *Essays presented to T. F. Tout*, 1925, notamment p. 127.

5. Lettre d'Henri III, 11 septembre 1261, dans *Select Charters*, 9e édit., p. 394.

Digitized by Google

comté. Enfin, au fameux Parlement de janvier 1265, Simon de Montfort convoque non seulement deux chevaliers par comté, mais deux ou quatre députés d'un certain nombre de villes. Fait intéressant, dont il faut d'ailleurs comprendre le caractère. Aussi bien l'accord des érudits est-il établi là-dessus : ce fut une tactique imposée par les circonstances. Simon de Montfort n'eut point, du reste, la prétention de recueillir l'adhésion de toute la nation à son œuvre : il ne convoqua que les évêques et les barons dont il était sûr et (cela est évident) les députés des villes où il avait de chauds partisans. Son appel aux éléments de petite noblesse et de bourgeoisie qui le soutenaient n'étonna personne. Cet expédient n'eut d'ailleurs pas de lendemain : au mois de juin suivant, le Parlement ne comprit que des barons et des prélats.

Bref, pendant cette grave crise de douze années qui plongea l'Angleterre dans le désordre et la misère, le Baronnage, aidé par une partie de l'Épiscopat, confisqua pendant quelque temps le pouvoir, fut obligé, comme toute classe qui opère une révolution, de chercher des appuis, mais n'eut pas l'idée de constituer un mécanisme parlementaire. Il ne créa qu'une polysynodie aristocratique et cléricale. Rien de commun entre les conceptions d'un Simon de Montfort, mû par des idées mystiques, par l'orgueil féodal, par des griefs personnels, par le sentiment d'ailleurs légitime de sa supériorité à l'égard de son pitoyable beau-frère, et les conceptions d'un Étienne Marcel qui, lui, eut — cent ans plus tard, mais en des circonstances assez analogues — l'idée d'un gouvernement de la France par l'Assemblée des trois États [1].

Le prince héritier Édouard avait contribué à la défaite de l'Aristocratie. Le Baronnage, après la mort d'Henri III, trouva en lui un maître. Édouard Ier fut un juriste, un grand administrateur, qui tint solidement en main la machine gouvernementale. La prérogative de la Royauté anglaise, au Moyen Age, ne fut jamais plus forte, ni mieux justifiée qu'alors. Les barons ne firent échec au roi qu'à l'occasion de sa politique extérieure. Ils jouèrent un jeu qui aurait pu être utile à l'Angleterre, en contrariant une ambition excessive, mais, pour placer cette opposition dans une juste lumière, il suffit de la comparer à celle de certains barons de Saint Louis, qui, avec raison, déconseillaient la croisade de Tunis. La Noblesse ne fut pour rien dans le développement, d'un caractère très spécial, que prit le Parlement, ou plutôt le Conseil en Parlement, à la fin du règne d'Édouard Ier. Dans l'introduction du volume où il a édité les *Memoranda* de 1305, Maitland est d'avis que les barons

1. Je fais allusion à l'ordonnance de mars 1357. On sait qu'Étienne Marcel et ses amis dénonçaient, avec la même violence qu'un Simon de Montfort, les abus commis par les mauvais conseillers ; le régent était attaqué pour les mêmes causes générales qui avaient provoqué la crise du règne d'Henri III : entourage suspect, gaspillages, politique néfaste. Convenons d'ailleurs que, si les institutions monarchiques étaient fort en retard en France par rapport à celles d'Angleterre, il n'en était point de même pour l'évolution sociale et économique, et il est aisé de comprendre qu'un bourgeois français de 1357 ait eu des idées politiques moins frustes qu'un baron anglais de 1258.

Digitized by Google

d'Édouard Ier, en dehors des quelques cas bien définis qui les intéressaient, trouvaient fort peu d'attraits aux séances du Parlement ; pendant longtemps encore, il faudra parler des devoirs et non pas des droits de ceux que le roi convoque. Plus tard, quand la Chambre des Lords se sera décidément constituée, les barons revendiqueront leur droit à y être appelés ; mais, au temps d'Édouard Ier, beaucoup d'entre eux ne doivent pas être très contents « lorsqu'ils reçoivent un writ qui leur dit de quitter leur foyer et leurs affaires, de voyager et de travailler au service du roi, tout cela à leurs frais [car on ne leur paie pas de gages]. Ainsi, pendant nombre d'années encore, une grande question constitutionnelle peut rester en suspens. Personne ne désire la soulever. Tant que le roi n'impose pas de taxe ou ne fait pas de statut sans le consentement du Baronnage [qui entend les consentir], le baron espère que le roi vaquera de son côté à sa besogne, qui est de gouverner, et laissera les autres s'occuper de la leur[1] ».

Stubbs, qui n'a pas le sens positif et réaliste de Maitland, se fait des illusions sur le compte des barons du XIIIe siècle ; cependant, il avoue que les « héros de 1297 » soutenaient des « intérêts de classe » et furent « grandis par les circonstances plutôt que par leur patriotisme[2] ». Parmi les adversaires d'Édouard Ier, il n'attribue de valeur exceptionnelle qu'à l'archevêque Winchelsey.

L'Église anglaise était-elle capable de fournir des chefs au mouvement politique? Elle eut, dès les origines, l'idée théorique des limites du pouvoir monarchique. Dès l'époque anglo-saxonne, elle imposait au roi, en le consacrant, un serment dont la formule se perpétua ; comme pour payer le prestige religieux que lui procurait le sacre, il devait promettre de conserver l'Église et tout le peuple en paix, d'empêcher la rapine et l'injustice ; parfois on exigeait de lui des engagements précis. Le Clergé a joué certainement un rôle de premier ordre dans l'histoire des plus anciennes chartes de libertés. C'est lui qui a donné les premiers exemples de résistance à l'impôt non consenti. Mais l'Église avait, à un bien plus haut degré que la Noblesse, l'esprit de corps. Désarmée, ayant sans cesse à craindre l'effet des forces brutales qui grondaient autour d'elle, elle avait déjà cette attitude d'autonomie méfiante qu'elle a gardée à travers les siècles. Elle agissait pour elle, pour sauver sa dignité propre, pour défendre ou reconquérir la liberté des élections, pour garder les moyens matériels de vivre indépendante. C'est une chimère que de lui prêter au XIIIe siècle des sentiments « patriotiques ». La « liberté de l'Église anglicane » constitue le premier des articles de la *Magna Carta;* mais le roi Jean ajoute : la plus grande de ces libertés, la liberté des élections, « nous l'avons accordée de notre pure et spontanée volonté, avant la discorde soulevée entre nous et nos barons[3] ». Et, en effet, cette charte par-

1. Maitland, p. LXXXVII. Voy. plus loin l'indication bibliographique.
2. T. II, p. 360-361.
3. Grande Charte, art. 1. Voy. Bémont, *Chartes des libertés*, p. 27, et la note.

Digitized by Google

ticulière, l'Église l'avait obtenue le 21 novembre 1214. Si Henri III n'avait pas commis l'énorme maladresse de conclure une alliance politique avec le pape, d'accepter le trône de Sicile pour son fils et de laisser la Curie romaine pressurer et vexer le Clergé anglais, il est bien probable que Simon de Montfort aurait trouvé peu d'appui dans l'Église. En tout cas, dès le XIVe siècle, elle abandonne la route commune de l'opposition et cesse d'envoyer des procureurs au Parlement [1].

Il est clair qu'on ne peut attribuer aucune initiative, dans le développement de l'idée parlementaire, aux « Communes ». Un Tiers-État anglais « jouant réellement un rôle dans la réforme et la transformation de la constitution [2] » est un mythe. Les chevaliers de comté et les bourgeois, qui mènent une vie assez confortable de propriétaires ruraux et de commerçants, n'ont qu'un désir, vaquer à leurs affaires tranquillement et payer le moins d'impôts possible. Hors de Londres, l'horizon des bourgeois, dans ces villes anglaises du Moyen Age qui sont de très petites villes, est extrêmement étroit ; Stubbs a d'ailleurs noté l'insignifiance de leur rôle au Parlement. Les chevaliers des comtés ont un esprit politique moins borné, et parmi eux il y a des gens qui s'intéressent aux affaires publiques ; mais c'est dans le cercle des intérêts du comté qu'ils agissent, et c'est seulement au XVe siècle qu'ils commenceront à manifester quelque goût pour le mandat de député au Parlement. Jusque-là, ils montrent aussi peu d'empressement que le Tiers-État en France, et ce n'est pas peu dire, quand on les réunit pour élire des représentants, et les élus font souvent la sourde oreille. Stubbs lui-même a donné de nombreux exemples de la médiocrité de leur zèle. Le seul avantage que les gens des communautés de comtés et de boroughs voyaient aux réunions du Parlement, c'est qu'on y pouvait porter des doléances et solliciter des

1. Ai-je besoin d'ajouter que l'idée du contrôle parlementaire n'est pas en germe dans les traités des écrivains scolastiques? La conception ecclésiastique de l'État a trouvé en Angleterre son expression la plus brillante dans le *Policraticus* de Jean de Salisbury (1159). Voir l'édition C. C. J. Webb, 1909. Sa doctrine est à peu près celle qu'Abbon et Suger ont formulée en France : la Monarchie est une puissance instituée par Dieu pour le bien de tous ; la *respublica* est un organisme qui a sa vie et ses membres ; l'âme de ce corps, c'est le Clergé, qui est l'intermédiaire sacré et inviolable entre Dieu et l'homme ; la tête, c'est le prince, qui reçoit son caractère et son autorité d'une élection, à laquelle concourent Dieu lui-même, le jugement de ses prêtres et l'approbation du peuple. Le prince reçoit le glaive temporel de la main de l'Église et exerce son pouvoir pour faire régner la paix et la justice, en suivant les conseils du Clergé, car le Clergé a mission de l'informer de la loi à suivre. S'il viole la loi, il est un tyran, il doit perdre son royaume, et le régicide devient légitime. Mais qui donc décidera si le roi a violé la « loi »? L'auteur ne le dit pas. Il enchaîne des raisonnements et des métaphores et, bien qu'il connaisse les affaires de son temps, on dirait qu'il est séparé du monde réel par un vitrail. Il fait à peine quelques allusions au régime féodal et n'imagine pas que les grandes réunions de la *Curia*, garnie de barons, puissent devenir un moyen de limiter le pouvoir royal. Il parle d'un *senatus* qui doit se garder de la vénalité ; il ne s'agit naturellement que de l'entourage permanent du prince. Il est bien probable que, si l'auteur avait vécu au XIIIe siècle, il aurait formulé à peu près la même théorie.

2. Stubbs, t. II, p. 367.

Digitized by Google

faveurs ; mais, à cet égard, une réponse du Conseil suffisait. Ils rechignaient naturellement à accorder des subsides et ne s'intéressaient que rarement à la législation et à la politique générale. Comment ne pas être frappé du fait que, pendant la guerre de Cent ans, ils refusent constamment de donner leur avis sur l'opportunité de prolonger les hostilités? Qu'on ne nous dise pas qu'au Moyen Age les Communes d'Angleterre ont contribué à fonder la Monarchie constitutionnelle.

Bref, à l'époque où le Parlement nous est décrit par Stubbs [1] comme la réunion des trois États de la nation — dans la seconde partie du XIII^e^ siècle et au commencement du XIV^e^ — il y a en réalité non point trois États de la nation, mais des forces en présence, avec des intérêts et des tendances qui se contrarient.

Il y a le roi et ses conseillers intimes, qui maintiennent autant que possible le régime du bon plaisir, ou tout au moins de la prérogative.

Il y a les fonctionnaires, qui administrent le domaine, procurent des ressources et une armée au roi, rendent la justice en son nom, accomplissent le travail bureaucratique, à leur manière servent fidèlement l'État, mais en général forment des compagnies, ont des traditions et ne peuvent qu'éprouver de la mauvaise humeur ou une certaine pitié ironique pour les initiatives prises au dehors et les agitations des incompétents ; pour comprendre cet état d'esprit ministériel, il n'est que de regarder agir nos administrations.

Il y a les barons, qui respectent leur seigneur roi quand il est fort, l'aiment quand il est généreux pour eux et sait leur procurer de beaux « guerredons », deviennent des mécontents quand il les vexe maladroitement et gaspille son argent sans les en faire profiter ; lorsqu'ils réagissent, ils demandent l'observation de la Grande Charte ; lorsqu'ils s'insurgent, ils essaient de gouverner à la place du roi et de mettre la main sur les offices importants.

Il y a l'Église, qui est plus intelligente et mieux armée pour la lutte politique. Mais, au moins théoriquement, elle vit en dehors du siècle, sauf quelques prélats qui mènent train de barons ; elle prétend à l'indépendance et entend que la Royauté, qui lui doit son prestige à demi religieux, respecte ses privilèges et lui procure la paix. Du reste, elle est elle-même très divisée et contient, à côté d'une aristocratie, des éléments démagogiques ; elle réservera de plus en plus pour elle-même ses facultés critiques et ses tendances combatives.

Il y a les chevaliers des comtés et les bourgeois. Nous voyons bien qu'ils sont capables de résistance à l'oppression, et nous apercevons dans les villes des factions aux prises, où la Royauté et l'Opposition peuvent trouver l'une et l'autre des appuis ; mais, pendant presque tout le Moyen Age, ces chevaliers et ces bourgeois cherchent à esquiver la charge d'aller au Parlement ou

1. Stubbs, chap. XV : *Le système d'États.* — Cf. A. F. Pollard, *The Evolution of Parliament ;* chap. IV : *The Myth of the three Estates.*

Digitized by Google

d'y envoyer des procureurs, qu'ils devront payer et qui vont là pour consentir des impôts.

Toutes ces forces agissent séparément, pour des fins qui sont rarement en harmonie. Ce n'est certes pas à l'époque d'Henri III et d'Édouard Ier qu'elles s'unissent pour créer une Monarchie constitutionnelle.

En réalité, la Monarchie constitutionnelle ne s'est « fondée » à aucune époque déterminée. Le Parlement anglais n'a été que le développement d'une antique habitude. On pourrait presque dire qu'il a grandi comme un être de la nature, avec l'aide des circonstances. Remontons au temps de son enfance, suivons-le rapidement dans son progrès, et voyons, pour terminer, à quel degré de croissance il est parvenu au temps d'Édouard Ier.

III

Aussi loin que notre regard peut plonger dans la brume de l'histoire anglo saxonne, jusque dans les temps païens, nous voyons le chef de chaque petit royaume entouré d'un *Concilium*, qui se relie au *Concilium* décrit dans la *Germanie* de Tacite et lui ressemble à bien des égards. La plus ancienne loi d'Angleterre, celle d'Ethelbert, roi de Kent, fut donnée « avec le conseil des Witan ». C'est Bède qui nous l'assure, et il cite encore un autre exemple de Witenagemot de l'époque païenne, celui de la Northumbrie [1]. Lorsque le royaume de Wessex accomplit l'unité des principautés anglo-saxonnes, son *gemot* devint l' « assemblée des Sages » de toute l'Angleterre. Elle garda l'antique caractère germanique. Il y eut bien des analogies entre le système des assemblées anglo-saxonnes et le système des assemblées franques. Mais le Witenagemot a évidemment joué un rôle plus considérable et surtout plus régulier, plus continu.

Comme les Carolingiens et les premiers Capétiens, le roi anglo-saxon a autour de lui des *ministri*, des conseillers permanents, qui prennent de plus en plus d'importance à mesure que s'accroît l'influence des institutions françaises et normandes. Autour de ce noyau de conseillers s'agglomèrent les autres Sages, lorsque le roi convoque des assemblées. Elles n'ont pas plus qu'en Gaule un caractère représentatif. Le roi appelle auprès de lui les prélats, les ealdormen, les thanes, dont la tradition lui impose la convocation, ou qu'il lui plaît de réunir. Ils ne sont pas très empressés à venir, ni bien nombreux. Une assemblée comme celle de 933, où l'on voit siéger quatre-vingt-neuf personnes, dépasse la mesure ordinaire. C'est presque toujours une réunion aristocratique, où les hommes d'Église dirigent les débats. Parfois, cependant, si le *gemot* se tient à Londres, les habitants de la ville y assistent.

Le Witenagemot se réunit au moins une fois par an : il semble qu'au XIe siècle le roi choisisse l'occasion d'une grande fête, Pâques, Pentecôte ou

1. F. Liebermann, *The National Assembly in the Anglo-Saxon Period*. Halle, 1913, p. 2-3. Je me réfère, pour ce qui suit, à cet excellent mémoire, qui épuise la question.

Digitized by Google

Noël, selon une pratique qu'ont adoptée aussi les Capétiens. Pour décrire ses attributions, les érudits ont été obligés par la maigreur des sources de totaliser les renseignements qu'elles nous fournissent à travers quatre siècles. Nos réserves faites sur l'incertitude d'une pareille méthode, nous pouvons admettre que les Sages s'occupent de toutes sortes de questions, font et défont les lois civiles et religieuses, rendent la justice, nomment certains ealdormen ; on les consulte pour l'impôt, sans que nous puissions dire que cette consultation soit de règle ; enfin, ils élisent le roi et, en certains cas, ils déposent un roi indigne.

Aucune garantie constitutionnelle n'existe. Il n'y a point de règles pour la périodicité des réunions, ni pour le choix des membres convoqués ; il n'y a point de procès-verbaux ; il n'y a point de vote contraignant la volonté du roi, car nous n'avons pas d'exemple de loi établie contre son désir. Enfin, le roi congédie les Witan à son gré, ne leur laisse aucun droit de contrôle dans l'intervalle des sessions et, quand il le veut, se contente de son entourage permanent au lieu de réunir ses Witan. Bref, l'assemblée des Sages n'est pas une institution indépendante, capable d'une opposition constitutionnelle régulière. Cependant, sans parler des désaccords, des querelles violentes dont nous avons la trace entre le roi et les Witan et des crises où ils débarrassent l'Angleterre d'un mauvais prince, l'assemblée limite sérieusement et tempère l'autorité monarchique. La formule : « Je et nous tous », qu'on trouve en tête d'une loi, est assez caractéristique.

La Cour des rois anglo-normands continue à la fois le Witenagemot et la Cour des ducs de Normandie. Car Guillaume le Conquérant, avant 1066, avait un Palais, des officiers, un Conseil et tenait des assemblées. Nous avons fort peu de renseignements sur la *Curia Ducis* à cette époque, mais, autant que nous pouvons le savoir, elle a à peu près les mêmes officiers permanents, le même personnel mouvant d'évêques et de barons, et elle a les mêmes attributions, le même caractère que la Cour d'Édouard le Confesseur ou celle de Robert le Pieux. Quand elle revêt la forme d'une assemblée solennelle, elle paraît être tantôt une réunion de juges, de guerriers ou de conseillers politiques, tantôt un demi-concile qui a qualité pour traiter d'affaires ecclésiastiques [1].

D'un pays à l'autre, l'institution de la *Curia*, princière ou royale, est à peu près la même au XI^e^ siècle, parce que nulle part elle ne s'est précisée encore. Elle est vague, indéterminée, d'aspects changeants, mais elle est nécessaire et existe partout. Il est admis qu'un prince ne peut pas gouverner sans le conseil de ses fidèles [2] : les sentiments et les idées d'où est sorti le régime féodal français et d'où la recommandation anglo-saxonne est également

1. L. Valin, *Le duc de Normandie et sa cour*, 1910, p. 102 et suiv., 171 et suiv. ; et surtout Ch. H. Haskins, *Norman Institutions*, 1918, p. 54 et suiv.

2. Les textes sont innombrables. Pour l'Angleterre, voy. notamment Glanville, *De Legibus Angliae*, édit. Phillips, t. I, p. 237.

Digitized by Google

issue ne s'accordent pas, sans un pareil tempérament, avec l'idée monarchique. Le contrat individuel qui lie l'homme à son seigneur, ce seigneur serait-il le roi, engage l'homme à venir s'entendre avec son seigneur quand il est convoqué, et le seigneur à consulter son homme. Les épopées, plus vivement encore que les documents historiques, reflètent cet état d'esprit. Relisez la *Chanson de Roland*[1], qui fut sans doute écrite au temps des fils de Guillaume le Conquérant par un poète anglo-normand : Charlemagne, avant de répondre au roi Marsile, « mande ses barons pour tenir son conseil », car « il veut en tout » agir par eux ; à la fin du poème, ce conseil jugera le traître Ganelon, car une des attributions essentielles de la *Curia* est d'aider le prince à faire justice.

Dès lors, nous ne nous demanderons point si Guillaume le Conquérant s'est proposé de conserver le Witenagemot après s'être fait élire roi par lui, ou bien a voulu y substituer une *Curia* féodale selon le mode français. La question est oiseuse. Disons seulement que la généralisation du système de la tenure n'a fait que fortifier la vieille conception du devoir de conseil[2].

La Cour des rois normands, comme celle des rois anglo-saxons, est tantôt nombreuse et solennelle, tantôt réduite à un petit groupe de familiers et d'hommes compétents. Le roi y appelle qui il veut : parents, amis personnels, officiers, gens d'Église, seigneurs laïques, hôtes de passage. Mais, comme il est très puissant, la Cour, au sens restreint du mot, a beaucoup plus d'importance qu'elle n'en a en France. Elle n'a pas besoin de s'élargir en réunion pompeuse où les barons et les prélats accomplissent le devoir de conseil, pour étendre son action hors du domaine royal. Les clercs normands qui entourent le roi d'Angleterre créent rapidement une administration générale de justice et de finances ; on en chercherait vainement l'équivalent dans la France capétienne, qui est en réalité une agglomération de principautés. La *Curia* des Plantagenets se trouve être ainsi, dans la réalité, tout à fait autre chose que la *Curia* d'un Louis VII, bien que le principe de l'institution soit le même.

Ici encore, l'histoire administrative est indispensable à connaître, si l'on veut apprécier le rôle du *Concilium generale*. La *Curia* élargie ne peut être comprise qu'en fonction de la *Curia* restreinte. Les « fideles et familiares regiis specialiter assistentes secretis, in quorum manu consilia regis et regni negotia diriguntur[3] », les grands fonctionnaires qui ont créé l'Échiquier et les Bancs, rédigé les assises, créé le système des writs, étendu celui des enquêtes et des jurys, les juges itinérants qui parcourent le royaume, y font

1. Vers 166-167, 3699 et suiv.

2. Quelques historiens modernes ont insisté vivement, mais avec excès, sur le caractère féodal de la Royauté anglaise. Voy. l'étude de M. Lefebvre, p. 811, note 2. Voy. encore le livre posthume de G. B. Adams, *Council and Courts in Anglo-Norman England*, 1926, p. 2 et suiv.

3. Lettre adressée au pape en 1166 par le Clergé de la province de Cantorbéry, citée par J. F. Baldwin, *The King's Council in England during the Middle Ages*, 1913, p. 12.

Digitized by Google

pleuvoir les amendes et reviennent ensuite siéger près du roi, les officiers qui appliquent la dure loi de la Forêt et ceux qui exercent pour le roi les droits si oppressifs de pourvoyance, de relief, de garde, de mariage, de régale, tous ces gens-là ne peuvent pas considérer le *Concilium generale* comme une « assemblée nationale ». Du point de vue du droit féodal, comme du point de vue du droit divin des rois, le *Concilium generale* du XII^e^ siècle, le *Parliamentum* du XIII^e^ *ne sont pas un organe de contrôle; aux yeux des gens du roi, c'est un instrument de gouvernement.*

Ainsi s'explique que la périodicité régulière des convocations ne se fixe pas et que les attributions très élastiques des Cours générales varient. Elles varient selon l'autorité dont jouit le roi et selon son caractère. La Cour est avant tout une cour de justice, et l'on doit lui réserver les grands procès et les affaires d'ordre public ; mais le roi garde sa prérogative de justicier. Elle est presque toujours consultée pour les questions de paix et de guerre, d'alliances, de mariages royaux ; cependant, les barons se plaignent de n'avoir pas été pressentis au sujet du mariage de Mathilde avec Geoffroy d'Anjou et plus tard Henri III accepte la couronne de Sicile après la simple réunion de son Conseil privé. Très rarement les grands prennent l'initiative d'une mesure législative, et de bonne heure les rois publient sans les consulter des édits importants[1]. La question de l'impôt procure à la Monarchie plus de difficultés ; il est bien remarquable cependant que, avant les abus commis par Jean sans Terre, les refus d'impôts que nous connaissons sont des refus individuels et viennent des archevêques de Cantorbéry et d'York. Au reste, si les conseillers du roi craignent que barons et prélats ne consentent pas une aide trop lourde, ils ont bien des moyens de lui procurer de l'argent ; les juges, les shériffs et les échoiteurs donnent un tour de vis ; les Juifs rendent gorge ; les banquiers italiens prêtent de l'argent. Si l'assemblée n'est pas docile, on peut se passer d'elle. Le prince, sauf en temps de révolution, a presque toujours le dernier mot.

L'opinion que les gens du roi se font certainement du rôle de l'assemblée doit être aussi considérée, si l'on veut éviter toute illusion sur le caractère d'une innovation qui a frappé, sinon les contemporains — ils n'en parlent presque pas — du moins les historiens modernes ; je veux dire la convocation de procureurs des communautés de comtés et de villes et de procureurs du bas Clergé. Toutes ces convocations, au cours du XIII^e^ siècle, s'expliquent par les circonstances. Prenons un exemple. La première que l'on connaisse — le médiéviste doit toujours se garder de dire : telle chose commence à telle

1. Édits d'Henri I^er^ sur les cours de comté, sur la fausse monnaie ; — Assise des armes d'Henri II ; — Ordonnances du XIII^e^ siècle. — L'absence de tout mécanisme constitutionnel à l'époque anglo-normande a été indiquée dans le détail par G. B. Adams, *Origin of the English Constitution*, 1912, p. 23, 28 et suiv., 150 et suiv., etc. La caractéristique de la période, dit-il, est la coïncidence d'un absolutisme à la mode carolingienne et du feudalisme. C'est une bonne définition.

Digitized by Google

date — est du 7 novembre 1213 ; quatre discrets chevaliers par comté étaient convoqués d'urgence pour le 15. Il va de soi que Jean n'avait aucunement l'idée d'assurer à la petite Noblesse un rôle politique permanent, et il est absurde de voir dans cet appel (ou dans l'appel du mois d'août, dont l'authenticité est très contestable)[1] « un premier pas hésitant et incertain vers le grand acte par lequel l'Église, les barons et le peuple conclurent avec le roi leur pacte constitutionnel[2] ». On n'a pas remarqué quelle était la gravité de la situation politique à cette date du 7 novembre. Jean avait fait soumission au pape, mais il n'était pas réconcilié avec les évêques, et l'avant-veille il n'avait pu s'accorder avec eux sur les compensations à leur donner. Les barons, dans une assemblée tenue le 3 à Reading, avaient accepté du légat le baiser de paix, mais le roi ne s'était pas montré à Reading, et cette réconciliation paraissait illusoire. Enfin, une grande guerre semblait prochaine. Les troupes françaises étaient en train de ravager les domaines du comte de Flandre, allié de Jean sans Terre, et l'on attendait son arrivée en Angleterre, ainsi que celle du comte de Toulouse. En décembre, Jean donnera des ordres pour des réunions de vaisseaux et de troupes[3]. Son entourage jugeait évidemment nécessaire, à la date du 7 novembre, de consulter les chevaliers des comtés ; on voulait tâter le terrain.

Je n'insiste pas. Toute l'histoire des assemblées du XIII^e^ siècle aurait besoin d'être reprise. Mais M. Lefebvre a montré suffisamment, en se référant notamment au bel *Essai* de M. D. Pasquet sur « Les origines de la Chambre des Communes[4] », qu'à ces origines se trouve non point un « pacte constitutionnel », mais la volonté des gens du roi d'utiliser, à l'avantage de la Monarchie, et pour des fins très précises, les forces sociales nouvelles.

IV

Que telle ait été également l'intention d'Édouard I^er^, c'est ce qui ne nous paraît point douteux[5].

Nous possédons, pour un Parlement du règne d'Édouard I^er^, un admirable recueil de documents, modèle des publications futures[6]. Car il faudra de nombreuses éditions de textes pour connaître vraiment l'évolution du Par-

1. Voy. une note de M. Lefebvre, dans son étude additionnelle sur les *Origines de la Chambre des Communes*, p. 821, n. 2.

2. Stubbs, édit. française, t. I, p. 634.

3. Kate Norgate, *John Lackland*, p. 191 et suiv. — A. Cartellieri, *Philipp II August*, Band IV, II Teil, p. 397.

4. Je rappelle ici que l'édition anglaise de ce livre, *An Essay on the origins of the House of Commons*, trad. R. G. D. Laffan, 1925, contient des additions et corrections intéressantes.

5. Sur l'ensemble de la question, voy. les *Études* de M. Lefebvre, p. 834 et suiv. ; il a traité du rôle d'Édouard I^er^ dans l'évolution constitutionnelle et donné la bibliographie.

6. *Memoranda de Parliamento. Records of the Parliament holden at Westminster, a. D. 1305*, edit. F. W. Maitland. R. S., 1893. M. Pollard, *op. cit.*, Préface, p. VI, assure que ce recueil, « enterré dans les *Rolls Series* », est généralement ignoré des professeurs anglais ; il ne l'a pas utilisé d'ailleurs autant que sa Préface le faisait espérer.

Digitized by Google

lement anglais au Moyen Age : les six grands volumes des *Rotuli parliamentorum* (1278-1503) publiés au XVIIIe siècle sont une compilation aussi incomplète qu'incorrecte. Pour la réunion de février-mars 1305, nous avons la chance de posséder des *Memoranda* originaux, transcrits et enrichis de pièces annexes très précieuses par F. W. Maitland. Quelle impression tirons-nous de la lecture de ce recueil?

En 1305, le vieil Édouard Ier est à l'apogée de sa puissance. Le grave démêlé qui l'a séparé pendant plusieurs années d'une partie du Baronnage, du Clergé et même des Communes est terminé : il a confirmé les Chartes, et personne ne se doute qu'il songe à demander au pape la révocation des « concessions faites aux dépens de son honneur et au détriment de la prééminence royale » et l'annulation des Chartes [1]. Il a soumis le pays de Galles, il a fait la paix avec la France, il a repris possession de la Gascogne et de l'Écosse et s'occupe d'y rétablir l'ordre. Il a de grands embarras de trésorerie, est harcelé par ses créanciers [2] ; mais, pour le moment, il ne demande pas de subside. Aucune séance orageuse n'est à prévoir. La session sera tout à fait normale, et c'est une raison de plus pour qu'elle attire notre attention.

Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est que l'assemblée qui se réunit le 28 février à Westminster fut très nombreuse, et que cependant elle ne fut qu'un élargissement du Conseil, un élargissement momentané, auquel le roi était libre de renoncer, et renonça en effet, tel jour qu'il lui plut. Si les brefs de semonce, nous dit Maitland, reçurent tous exécution (ce qui est d'ailleurs tout à fait douteux), il y eut 95 prélats, 145 procureurs du bas Clergé, 9 comtes, 94 barons, 74 chevaliers de comtés, 200 bourgeois, 33 membres du Conseil convoqués individuellement, et enfin d'autres personnes spécialement qualifiées pour certaines affaires. Aucun nom particulier n'est officiellement donné à cette assemblée. Pareille lacune a une importante signification. Les institutions humaines n'existent réellement que quand on leur a donné un nom. Le mot *Parlement* n'est pas employé par le rédacteur des *Memoranda* dans le sens moderne ; il veut dire colloque, conférence. L'assemblée n'est pas non plus une assemblée politique ressemblant aux nôtres : avec l'Aristocratie et les procureurs des classes moyennes siègent tous les grands fonctionnaires, comme si à notre Parlement l'usage était de convoquer les hommes les plus compétents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, du Conseil d'État et des Ministères. Enfin, au bout de trois semaines, le 21 mars, le roi « remercie moult » les prélats, barons et gens de la Commune et commande « qu'ils s'en retournent prestement et sans délai ». John de Kirkby donnera aux chevaliers des comtés et aux bourgeois des brefs pour qu'ils puissent toucher leurs gages dans leur pays. Toutefois, il est ordonné aux « évêques, comtes et barons, justiciers et autres qui sont

1. Bulle du pape Clément V, 29 décembre 1305 : Bémont, *Chartes des libertés anglaises*, p. 110 et suiv. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 114, note 2.

2. Voy. les *Études* de M. Lefebvre, p. 762, 835.

Digitized by Google

du Conseil de notre seigneur le roi » de rester, jusqu'à ce qu'ils aient spécial congé [1]. La session se trouve ainsi prolongée, probablement jusqu'au 18 avril, par les délibérations du Conseil ; le roi est dit siéger comme auparavant « en plein Parlement », « en Parlement général [2] », car il y a plein Parlement, plein meeting, du moment que tous ceux que le roi a réunis ou gardés autour de lui sont présents. Quelle était la composition de ce Conseil qui se tint du 21 mars au 18 avril? D'après la statistique construite sur des bases un peu fragiles par Maitland [3], il aurait compris quatre évêques, cinq comtes, dix-sept barons, quarante ou cinquante personnages qui détenaient les plus hautes fonctions de justice, de finances et d'administration, ou étaient les hommes de confiance d'Édouard Ier. Ajoutons que le 15 septembre se tint à Westminster un second « Parlement », qui ne fut qu'une réunion très réduite du Conseil [4].

Les gens du roi qui préparaient le travail des assemblées avaient déterminé ce que nous appellerions aujourd'hui un ordre du jour important. Mais quel parti Édouard Ier tira-t-il de la réunion des cinq ou six cents fidèles qui l'entourèrent du 28 février au 21 mars?

La part des fidèles dans la législation fut bien modique. Il est évident que l'*Ordinatio de Trailbastons* [5], transcrite dans les *Memoranda*, fut l'œuvre des juristes royaux et que le statut relatif aux récusations de jurés par les officiers du roi, rédigé à l'occasion de la pétition d'un prisonnier [6], fut concédé facilement, sans que les Communes aient eu besoin d'insister. L'ordonnance de la Forêt de 1305, où le roi retire d'une main ce qu'il accorde de l'autre, ne porte pas trace de collaboration avec le Parlement [7]. La seule mesure qui aurait pu être l'œuvre commune du roi et de ses fidèles, c'est le statut interdisant l'exportation des capitaux ecclésiastiques ; il était réclamé par « la communauté d'Angleterre » contre les ordres de Cîteaux, de Cluny, de Prémontré et autres [8] ; mais le statut « de apportis religiosorum », qui devait

1. Maitland, texte n° 2.

2. Nos 459, 464.

3. Maitland, p. CVI et suiv. — Sur la place très importante des clercs de la Garde-Robe parmi les conseillers d'Édouard en 1305, voy. les *Études* de M. Lefebvre, p. 761. — Maitland compte l'archevêque de Cantorbéry parmi les conseillers en 1305 ; comme on le verra plus loin, sa présence continue n'est guère admissible. — Le 5 avril, l'évêque de Byblos comparaît « coram episcopis et aliis praelatis, comitibus, baronibus, justitiariis et nonnullis aliis nobilibus, clericis et laicis, consiliariis magnifici Principis domini Edwardi regis... generali parliamento tunc existente » (texte n° 464). — Ces conseillers, qui sont énumérés, sont au nombre de trente-six.

4. Vingt conseillers et dix Écossais (Maitland, p. XLIV-XLV).

5. Instructions de procédure pour la poursuite et la punition des trôdeurs. Voy. Maitland, *Introd.*, p. LIII.

6. Maitland, texte n° 10.

7. Voy. mon étude sur la *Forêt*, dans le t. II de l'édit. française de Stubbs, p. 827-828.

8. Maitland, texte n° 486.

Digitized by Google

être inséré dans le rôle[1], ne fut publié que longtemps après[2] : Édouard Ier jouait double jeu et ne voulait pas se brouiller avec le pape, puisqu'il comptait sur lui pour l'annulation des Chartes. — L'administration de l'Écosse et de la Gascogne fut-elle l'objet d'un débat général? C'est bien peu probable. Ce fut le 26 mars, après le départ des gens qui ne faisaient point partie du Conseil, que trois personnages écossais, l'évêque de Glasgow, le comte de Carrick et John Mowbray, comparurent pour dire comment, à leur avis, l'Écosse devait être représentée au Parlement où le gouvernement de ce pays serait organisé[3] ; et l'importante ordonnance *super stabilitate terrae Scotiae* fut préparée pendant le Parlement du 15 septembre, qui ne fut qu'une session du Conseil[4]. De même, ce fut le Conseil qui, du 24 au 30 mars, nomma les hauts fonctionnaires de Gascogne[5]. — Si nous examinons enfin les grandes affaires judiciaires portées devant le Parlement, nous constatons que c'est le Conseil qui, après la clôture prononcée le 21 mars, juge Nicholas Segrave, baron accusé de trahison[6] ; c'est lui qui juge, le 28 mars, le différend entre les citoyens de Salisbury et leur évêque[7] ; c'est lui qui condamne à une amende les citoyens de Winchester, coupables d'avoir laissé échapper un otage[8] ; et ainsi de suite. « Le roi », est-il écrit dans *Fleta*, « a sa Cour dans son Conseil, dans ses Parlements, en présence des prélats, comtes, barons, grands et autres hommes expérimentés ; les procès y sont terminés et de nouveaux remèdes sont trouvés pour les torts nouveaux qui apparaissent ; justice est rendue à chacun selon ses mérites[9]. » La Cour du roi, sous son aspect judiciaire, garde toute son autorité, malgré la création successive des *Bancs ;* elle conserve son antique caractère de cour suprême et de tribunal d'équité, qui n'est point enchaîné par le Common Law et a pouvoir d'in-

1. Un blanc d'une demi-membrane, dans le rôle, suit la déclaration que le roi « ordinavit et statuit certum statutum in hoc casu, in forma que sequitur ». Cf. n° 485 : l'abbé de Cîteaux demande que les abbés cisterciens d'Angleterre l'aident à réunir la somme qu'il doit payer au Saint-Siège chaque année ; réponse : « Le roi ne purra otroier a la priere le dit abbé santz offendre la ley et les bones gentz de son roiaume. »

2. *Statutes*, I, 150.

3. Texte n° 13, très intéressant aussi pour montrer comment on entend alors la représentation en Parlement. Les trois Écossais déclarent qu'il suffira de dix personnes, deux évêques, deux abbés, deux comtes, deux barons et « deus pur la commune », choisis tous les dix par « la commune d'Escoce ». Ce ne sont pas des députés qu'on envoie au Parlement, ce sont des procureurs, et le nombre importe peu.

4. Voy. l'*Introd.* de Maitland, p. XLVIII-XLIX.

5. Maitland, *Append. II*, p. 328 et suiv.

6. « Nicholaus Segrave venit in pleno parlamento in praesentia domini regis, archiepiscopi Cantuariensis et plurimorum episcoporum, comitum, baronum et aliorum de consilio domini regis tunc ibidem existentium » (texte n° 449). Les plèges comparurent le 29 mars.

7. Texte n° 451.

8. Texte n° 456.

9. Cité dans Maitland, p. LXXXI, note 2. Voy. les importantes réflexions de Maitland, p. LXXIX et suiv.

Digitized by Google

nover. Mais, comme l'indique bien la formule compliquée du *Fleta*, la *Cour* judiciaire est tenue dans le *Conseil* pendant les réunions appelées *Parlements*.

De cette analyse, nous pouvons conclure qu'Édouard Ier n'eut aucune envie, en 1305, d'associer l'Aristocratie laïque et ecclésiastique tout entière et les procureurs du bas Clergé et des Communes à l'œuvre législative, administrative et judiciaire qu'il s'agissait d'accomplir. Avant la réunion de l'assemblée générale, on préparait la session, et on la préparait fort soigneusement ; or, nous avons la preuve que d'avance on décidait de réserver la solution de telle ou telle affaire au Conseil, tenu après la clôture de la réunion plénière : sur le dos d'une pétition, concernant une affaire assez vétilleuse de droit de garde, les gens du roi avaient inscrit en 1305 : « A traiter à la fin du Parlement, devant tous les juges... » Une autre main a ajouté que le Conseil a demandé un supplément d'information [1].

Dès lors, puisque le roi ne demanda point de subside, à quoi servit la réunion plénière? A présenter des pétitions et à renseigner le Conseil, à l'occasion de ces pétitions, sur ce qui se passait dans le royaume. Plus tard, dans le courant du XIVe siècle, lorsque la Chancellerie s'organisera en Cour de justice et pourra entendre la plupart des pétitions, la besogne du Conseil se trouvera allégée. Mais, vers 1305, il est encombré d'un nombre énorme de doléances et de demandes, bien qu'on ne lui réserve que les plus importantes [2]. Maitland a édité plusieurs centaines de pétitions présentées au Parlement de 1305 et il estime qu'un bon nombre ont dû disparaître des archives [3]. L'usage de la pétition dérive du droit reconnu aux sujets de se plaindre du roi [4] et se trouve fortifié du fait que les gens du roi sont tyranniques, se mêlent de tout dans le royaume, qu'il faut, par conséquent, solliciter toutes sortes de permissions, et que, d'autre part, les hauts fonctionnaires sont fort jaloux de leur autorité. La Chancellerie ne peut pas faire grand'chose sans l'autorisation du Conseil ; or, en général, les cours de loi et de finances ne peuvent s'occuper que des causes introduites par un writ issu de la Chancellerie [5].

Toutes les pétitions sont adressées « à notre seigneur le roi » ou bien « à notre seigneur le roi et à son conseil ». Un tiers environ provient de collectivités : maisons religieuses (c'est le cas le plus fréquent), universités d'Oxford et de Cambridge, villes, communautés de comtés, communautés de marchands, groupes d'étrangers, de soldats, d'officiers royaux, de prisonniers, etc... La pétition la plus générale, que nous avons signalée plus haut,

1. Texte n° 251.

2. Elles étaient beaucoup plus nombreuses encore au début du règne. Sur les mesures prises pour un tri, voy. Maitland, *Introd.*, p. LVI.

3. Maitland, p. XXXII.

4. Texte du juriste Bracton cité par Stubbs, édit. française, t. II, p. 286, n. 2 : « Contra ipsum [regem] non habebitur remedium per assisam, immo tantum locus erit supplicationi ut factum suum corrigat et emendet. »

5. Voy. les détails de procédure dans Maitland, p. LXVIII et suiv.

Digitized by Google

est la *Petitio Comitum, Baronum et Communitatis regni Angliae* contre les ordres religieux qui exportent des capitaux[1]. Une autre vient de ceux qui tiennent des « fiefs militaires », ont fourni le service pendant la guerre ou payé une compensation, et auxquels l'Échiquier réclame indûment l'écuage. Dans une autre, ils demandent à pouvoir lever un écuage de 40 sols sur leurs sujets[2]. Une pétition collective bien curieuse est celle des *Pauperes homines terrae Angliae*, réclamant « remède au sujet des hommes placés dans les enquêtes, les jurys et les assises, communément corrompus par les cadeaux des riches », et au sujet des juges ecclésiastiques qui empiètent sur la juridiction royale et lèvent des amendes[3]. Le Conseil du roi possédait, et nous possédons, grâce à ces plaintes et ces demandes, une image de la vie des sujets du roi, de la façon dont ils se gouvernaient eux-mêmes et étaient gouvernés par les officiers locaux. C'est ainsi que nous entendons l'Université d'Oxford gémir contre la mauvaise tenue de la ville, l'avidité des revendeurs, et entretenir le roi de tous ses petits griefs. La faction démocratique de Newcastle accuse la faction des riches d'entraver la liberté du commerce. Les communautés de comtés et de villes et toutes les classes de la société comptent sur l'aide du roi et, d'ailleurs, sont bien obligées, tant sa prérogative est impérieuse et respectée, de lui faire connaître leurs désirs. Dans le lointain comté de Cumberland, les bourgeois de Cockermouth ont besoin de l'autorisation du roi pour lever une taxe, aux fins de réparer trois ponts emportés par une crue[4]. Non moins intéressantes, pour le gouvernement d'Édouard Ier comme pour l'historien qui les étudie, sont les pétitions individuelles. Depuis Marie, fille du roi, depuis un marchand qui a été pillé par les Norvégiens jusqu'à un geôlier qui a laissé échapper un prisonnier[5], tous les sujets, grands et petits, ont recours à la pétition quand ils sollicitent la bienveillance ou la justice du roi, dispensateur des biens et redresseur des torts. Les officiers eux-mêmes emploient ce procédé pour obtenir le règlement d'affaires de service[6], ou essayer de se faire payer leurs gages, car le roi a de tous côtés des créanciers qui se lamentent[7]. Les réclamations contre les abus des officiers royaux ne sont pas nombreuses[8], soit qu'ils craignent trop leur maître pour le mal servir, soit qu'on ait trop peur d'eux pour se plaindre : les deux explications sont sans doute valables. En revanche, violences, nouvelles dessaisines, usurpations, pression ou intimidation exercée par les puissants sont souvent dénoncées ; les mœurs sont grossières et les

1. Texte n° 486.
2. Nos 203, 198. — Demande de lever une taille sur les terres de l'Ancien Domaine : n° 87.
3. N° 472.
4. Oxford : nos 66 à 76. — Newcastle : n° 166. — Cockermouth : n° 8. Voy. aussi n° 78.
5. Princesse Marie : n° 7. — Marchand : n° 174. — Geôlier : n° 57.
6. Nos 90, 110, 173.
7. Nos 58, 80, 175, 272, 275, etc.
8. Nos 61, 182, 255, etc.

Digitized by Google

appétits sont brutaux : on sent que, le jour où la main du roi s'affaiblira, le désordre sera terrible[1].

Les réponses faites aux pétitions présentées dans le Parlement de 1305 sont très remarquables. C'est l'œuvre de juristes exercés, à l'esprit lumineux, sec et précis, exempts de passions. Il n'est que de comparer le style des réponses, concis et net, et celui des pétitions, écrites en un français diffus et obscur. Souvent on ordonne un supplément d'informations, des recherches dans les archives, une enquête du shériff ou de l'échoiteur ; on examinera si la faveur demandée est à l'avantage ou au désavantage du roi ; mais, dans la majorité des cas, on donne tout de suite la réponse. On la donne dans un esprit de justice évident, avec un souci d'équité et d'intérêt général qui n'épargne personne. Marie, fille du roi, qui demande une faveur d'ordre financier, celle de jouir des échoites, gardes et mariages dans les manoirs que le roi lui a donnés, est déboutée. Jean, duc de Bretagne et comte de Richmond, obtient des droits qui ne sauraient léser le roi, mais se voit refuser l'exportation du numéraire provenant de ses domaines anglais[2]. Quelquefois, on évoque devant le roi un procès difficile ; ou bien la réponse prend le caractère général d'une ordonnance. Le plus fréquemment, on se contente d'indiquer au plaignant la voie à suivre pour obtenir une solution[3].

Si tout le travail est fait par le Conseil, de quoi s'occupent les centaines de personnes qui n'en font point partie? Évidemment, elles ont dû avoir des colloques, au début de la session, pour établir certaines pétitions collectives, recueillir des adhésions. Mais surtout elles doivent faire des démarches dans les bureaux. Il s'agit de ne pas rentrer les mains vides. Le baron, l'évêque ou le procureur de communauté ecclésiastique ou laïque doit suivre jusqu'au bout l'affaire qui l'intéresse. Ce qui le prouve bien, c'est que le roi, quand il les congédie le 21 mars, spécifie que « ceux qui ount a busoigner,... demoergent a siwre lour busoignes ». Des deux tâches que nos députés modernes accomplissent, celle d'exercer leur mandat politique et celle de surveiller les intérêts particuliers, je crois bien que, du 28 février au 21 mars 1305, les personnages convoqués par Édouard Ier ne se sont guère occupés que de la seconde.

L'impression que nous retirons des *Memoranda de Parliamento Regis* de la trente-troisième année d'Édouard Ier est donc qu'à cette époque l'Angleterre avait un roi très puissant, très bien servi, soucieux de bien administrer, mais d'un autoritarisme intransigeant. A ses yeux, l'Assemblée des Sages, ce n'était pas une cohue de six cents personnes ; le vrai *Concilium* qui doit,

1. Voy. notamment la pétition de Richard Gykel, n° 181. Il a été dépossédé violemment de son héritage ; les gens de l'assise ont été l'objet de telles menaces qu'ils se sont prononcés contre lui.

2. Pétitions de Marie : n° 7 ; du duc Jean : nos 161-165.

3. Evocations coram rege : nos 238, 241 ; ordonnance : n° 10 ; voie à suivre : nos 59, 135, etc...

Digitized by Google

selon l'antique usage, entourer le roi pour l'éclairer et le servir, c'est ce qu'il appelle, en effet, son *Conseil*, c'est-à-dire les gens qu'il retient auprès de lui après que la masse des prélats, barons et procureurs a été congédiée. Or, on l'a vu, ce sont en majorité des hauts fonctionnaires. Édouard Ier nomme conseiller qui il veut ; il faut que ce soit un « bon homme », et qu'il « aime[1] », et qui marche droit. Je doute que l'archevêque Winchelsey ait régulièrement assisté aux séances du Conseil, comme le ferait croire la liste dressée par Maitland ; nous voyons le roi, à l'occasion d'une plainte portée contre son grand adversaire, le citer à comparaître, dans une lettre d'une étonnante brutalité[2]. C'était, comme notre Louis XI, un terrible roi.

Dans ce pays où un seigneur ne peut point lever un impôt sur ses sujets ni établir une garenne, ni une Université fonder un collège, ni une ville établir une taxe sans l'autorisation du prince[3], pourquoi donc convoque-t-il un grand Parlement, quand il n'a pas l'intention de demander un subside et qu'aucun danger ne menace le pays? C'est d'abord qu'une longue tradition, qui, nous l'avons vu, se perd dans la nuit des temps, le lui commande. Il n'a pas l'idée de la briser, d'autant plus qu'elle ne le gêne guère. Elle ne le gêne que quand il veut de l'argent, et à ce moment-là il est bien obligé, par le droit féodal encore en vigueur, de demander le consentement à l'aide. Et puis ce grand Parlement lui est utile ; il est trop intelligent pour ne point le sentir. De même que, il y a très longtemps, le Witenagemot a amalgamé les petites principautés anglo-saxonnes, de même la réunion de ces cinq ou six cents personnes venues de tous les coins du pays cimente l'unité du royaume. C'est une belle occasion, pour les barons de Cornouailles ou de Northumberland, d'écouter les meilleurs juristes anglais et de comprendre les matières de droit. A Westminster enfin, le roi prend contact avec ses sujets et apprend ce qui se passe. M. Lefebvre a eu bien raison de rappeler[4], à propos du Parlement anglais, le texte d'Hincmar, où l'on saisit si vivement le profit que Charlemagne tirait des grandes assemblées.

Bref, je me sens tout à fait d'accord avec l'éminent historien T. F. Tout, lorsqu'il considère qu'Édouard Ier, loin d'avoir été le fondateur de la libre constitution anglaise, n'avait, pas plus que Philippe le Bel, l'intention consciente de partager le pouvoir avec son peuple. « Si Édouard Ier », ajoute-t-il, « avait eu dix ans de plus à vivre, il aurait pu accomplir à la fois l'humiliation du Baronnage et de l'Épiscopat et la soumission effective de l'Écosse. Et qui peut douter qu'alors il aurait traité la liberté constitutionnelle aussi rudement que l'a jamais fait un autocrate français[5]? » J'irai plus loin que

1. Voy. le bref de nomination de conseiller que j'ai reproduit au t. II de l'édit. française de Stubbs, p. 311, n. 2.

2. Pétition contre l'archevêque et lettres du roi : texte n° 204.

3. Il faut dire que la plupart des villes étaient dans le Domaine royal.

4. Voy. ses *Études*, p. 814.

5. *Place of the reign of Edward II*, p. 32.

Digitized by Google

M. Tout. Au Parlement de 1305, Édouard Ier, siégeant en son Conseil, m'apparaît comme un autocrate[1].

Le point tournant de l'histoire constitutionnelle d'Angleterre n'est pas là. Il fallait les grands bouleversements du XIVe et du XVe siècle pour endiguer et affaiblir la Monarchie puissante fondée par Guillaume le Conquérant. Certes, il y avait en Angleterre, auparavant, un embryon de société politique : non seulement l'unité déjà remarquable de ce petit et vigoureux État, mais des institutions locales très vieilles et solides, dont Stubbs a fort judicieusement affirmé l'importance[2], disposaient ce peuple à s'orienter vers la liberté constitutionnelle ; et Édouard Ier, par ses nombreuses réunions de Parlements, par ses fréquentes convocations de procureurs des communautés, par l'accueil consciencieux que ses conseillers réservaient aux pétitions, a beaucoup fait pour fortifier cette éducation politique. Mais ce sont les désordres du règne d'Édouard II, ce sont les besoins croissants d'argent causés par la guerre avec la France et par les prodigalités de la vie chevaleresque, ce sont les progrès sociaux accélérés par la secousse de la grande peste, qui ont ouvert la phase nouvelle, celle où se dessineront les linéaments de l'institution parlementaire. Alors prendront une existence distincte la Chambre des Communes, la Chambre des Lords et le Conseil.

Nous n'avons considéré, dans cette Introduction, que la phase des lointaines origines. Si la formule du continuateur de Bracton : « Le roi tient sa Cour dans son Conseil dans ses Parlements », est restée fixée, avec sa signification, dans la mémoire du lecteur ; s'il a vu que le Parlement de 1305 est encore proche des vieilles assemblées anglo-normandes et qu'il doit ses aspects nouveaux au perfectionnement de la centralisation monarchique, mon but a été atteint. Je rappellerai seulement, en terminant, qu'après l'éclipse subie pendant les guerres civiles, la Chambre des Communes n'a été définitivement consolidée que par le despote Henri VIII ; il aurait pu la briser ; bien conseillé, il a préféré s'en servir[3]. Il a suivi, consciemment ou

1. Les conclusions de Stubbs concernant Édouard Ier et le caractère de son règne reposent sur des interprétations de textes qui étonnent de la part d'un savant tel que lui. Parlant des convocations au fameux Parlement de 1295, il dit que, dans la forme des semonces adressées aux prélats, on pourrait voir une inauguration prophétique du système représentatif, et que la citation du code Justinien, *ut quod omnes similiter tangit ab omnibus approbetur*, fut transformée par Édouard de simple maxime législative en grand principe politique et constitutionnel (t. II, p. 151-152). Or, dans cette semonce aux prélats, on ne faisait que parler leur langue habituelle. La Chancellerie d'Édouard employait là un préambule banal, conforme aux lieux communs scolastiques. Cf., par exemple, le texte d'Abbon concernant la consultation des *episcopi et primores regni*, cité dans Luchaire, *Instit. monarchiques*, t. I, p. 249. Si l'on a eu une intention précise en exprimant cette idée dans la convocation particulière aux prélats, c'est tout au plus parce que les gens d'Église avaient maintes fois exigé le respect du droit de consentement, et même du consentement individuel.

2. Cf. les *Études* de M. Lefebvre, p. 846.

3. Voy. la déclaration d'Henri VIII aux Communes, citée dans Pollard, p. 231. Cf. p. 322 et suiv.

Digitized by Google

non, la politique d'Édouard Ier et des rois du moyen âge, qui, pour leur avantage et sans songer à préparer un avenir imprévisible, ont sauvé les chétifs germes du régime parlementaire.

Stubbs, à la fin de son monumental ouvrage, a requis la permission de moraliser et conseille à ses lecteurs justice et sympathie à l'égard de leurs ancêtres. Sollicitons la même permission pour demander qu'on ne leur prête point des idées qu'ils ne pouvaient avoir, parce qu'ils étaient encore très près de la nature. La liberté politique n'est pas une chose naturelle. Ce qui est naturel, c'est la violence, l'oppression et l'arbitraire. La liberté ne peut être que la conquête d'une civilisation raffinée. Pour la concevoir, il faut être guidé par un idéal moral lent à se former. Pour trouver les moyens pratiques de refouler les mauvais instincts et l'esprit de domination, il faut un grand effort d'observation, de raison et de sagesse mesurée, dont les hommes du moyen âge étaient incapables.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE ANCIENNE DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

(1911-1926)

L'un des résultats les plus remarquables de l'archéologie, au début de ce siècle, est d'avoir mis en lumière le rôle extrêmement important joué par la Péninsule ibérique dans l'histoire antique du Sud-Ouest européen. De nouveaux problèmes se posent, dont la solution intéresse aussi bien la Gaule, la Bretagne et la Germanie que l'Espagne et l'Afrique du Nord. Au cours de ces quinze dernières années ont été publiés, principalement en Espagne, un nombre considérable de livres, de mémoires, d'articles de revue consacrés à l'étude de ces lointaines périodes. Leur dispersion dans de multiples collections et la dépréciation de notre monnaie rendent la plupart des ces ouvrages peu accessibles au lecteur français ; le présent bulletin a pour objet de faire connaître les nouveaux instruments de travail mis à la disposition des historiens.

Sources archéologiques. — Dans la *Prehistoria de la Peninsula iberica* de M. L. Pericot [1], on trouvera d'utiles renseignements sur l'organisation du travail archéologique. La loi du 7 juillet 1911 a doté l'Espagne d'une réglementation des fouilles qui, jusqu'alors, n'étaient soumises à aucun contrôle de l'État ; son action en ce domaine ne s'était jusqu'alors manifestée que par la nomination d'une commission chargée en 1906 d'entreprendre l'exploration des ruines de Numance [2]. Entre 1900 et 1911, les fouilles furent l'œuvre de particuliers (travaux du marquis de Cerralbo dans les provinces de Soria, Guadalajara et Saragosse, d'A. Vives, Roman y Calvet, Carlos Roman, Perez Cabrero à Ibiza, etc.), de groupements locaux (fouilles d'Ampurias subventionnées depuis 1907 par la Junte des Musées de Barcelone) et aussi d'étrangers (déblaiements des camps de Scipion à Numance par M. A. Schulten, de la forteresse ibérique d'Osuna par MM. P. Paris et

1. Collection *Minerva*, vol. XLI. Barcelone, 1925 (édité par les soins du Conseil pédagogique de la Mancomunidad catalane). Pour l'organisation du travail en Portugal, cf. également A. A. Mendes-Corrêa, *Essai sur l'ethnologie préromaine du Portugal* (*Revue anthropologique*, 1925, p. 268-289).

2. *Excavaciones de Numancia. Memoria de la Comision ejecutiva.* Madrid, 1912.

Digitized by Google

A. Engel; travaux de l'Institut de paléontologie humaine dans la région cantabrique, les provinces du Sud et de l'Ouest, etc.)[1]. La création à Madrid de la *Comisión de Investigaciones paleontológicas i prehistóricas*, de la *Junta superior de Excavaciones y Antigüedades*, à Barcelone d'un Service de recherches archéologiques près de l'*Institut d'Estudis catalans*, de musées diocésains à Vich et à Solsona, en permettant la coordination d'efforts jusque-là dispersés, va assurer une exploration méthodique des établissements préhistoriques et des ruines antiques de l'Espagne. Depuis 1924, ces divers organismes ont publié de nombreux mémoires bien illustrés où sont exposés les résultats des travaux subventionnés par l'État, les associations scientifiques ou les particuliers (fouilles du comte de la Vega del Sella dans les Asturies[2]). Les recherches effectuées par l'Institut de paléontologie humaine dans les cavernes ornées du nord et du sud de l'Espagne ont donné lieu, elles aussi, à de nouvelles et très importantes publications[3].

Jusqu'en 1914, les *Archäologische Anzeiger* de Berlin faisaient paraître un rapport de M. P. Paris sur les *Fouilles et découvertes en Espagne et Portugal*[4]; interrompus par la guerre, ces comptes-rendus ont été repris par M. P. Bosch Gimpera[5]. Depuis 1916, M. R. Lantier donne au *Bulletin hispanique* une *Chronique ibéro-romaine*[6].

Une source non moins importante de documents archéologiques est constituée par les répertoires de monuments d'architecture ou de sculpture, les catalogues de musées ou de collections privées. Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a entrepris l'établissement d'un *Catalogo monumental de España* qui comprendra la description par provinces de tous les

1. Sur les fouilles antérieures à 1915, voir R. Lantier, *Les grands champs de fouilles de l'Espagne antique, 1900-1915* (*Journal des Savants*, 1916, p. 120-128, 154-164); sur les travaux de l'Institut de paléontologie humaine, voir les Rapports de H. Breuil et H. Obermaier, dans l'*Anthropologie*, depuis 1912.

2. *Memorias* et *Notas de la Comision de Investigaciones paleontologicas i prehistoricas* (34 vol. de mémoires parus). — *Memorias de la Junta superior de Excavaciones y Antigüedades* (80 fasc. parus). — *Musaeum archaeologicum dioecesanum de Solsona* (3 fasc. parus). On consultera avec fruit sur le mouvement historique espagnol les Rapports publiés tous les deux ans par la *Junta para ampliacion de Estudios e Investigaciones cientificos* et les *Memorias de secretaria* de la *Junta superior de Excavaciones y antigüedades*.

3. H. Alcade del Rio, l'abbé H. Breuil, le R. P. Lorenzo Sorra, *Les cavernes ornées de la région cantabrique (Espagne)*. Monaco, 1912. — H. Breuil, H. Obermaier, H. Alcade del Rio, *La Pasiega à Puente-Viesgo (Santander)*. Monaco, 1913. — H. Breuil, H. Obermaier, Willougbhy Werner, *Peintures et gravures murales des cavernes paléolithiques. La Pileta à Benajoan (Malaga, Espagne)*. Monaco, 1915.

4. Le dernier rapport, qui va de mai 1912 à mai 1914, a été publié dans *Archäol. Anz.*, 1914, col. 316-389.

5. *Die neueste archäologische Tätigkeit in Spanien* (*Ibid.*, XXXVIII-XXXIX, 1922-1923, col. 172-262).

6. *Bull. hisp.*, t. XVIII, 1916, p. 175-193; t. XIX, 1917, p. 200-210; t. XX, 1918, p. 249-256; t. XXII, 1920, p. 182-206; t. XXIV, 1922, p. 247-258; t. XXVI, 1924, p. 369-389; t. XXVIII, 1926, p. 59-83.

Digitized by Google

monuments se rattachant à l'histoire du pays ; une part très large y est faite aux antiquités de toute nature. Deux seulement de ces catalogues ont vu le jour, ceux des provinces d'Alava et de Caceres[1] ; on annonce comme prochaine l'impression des volumes rédigés par M. Gomez Moreno pour la province de Leon.

En attendant, on consultera avec profit les *Monumentos romanos de España* de M. Mélida[2] et pour le Portugal le mémoire de M. Mesquita de Figueiredo, *Les monuments romains du Portugal*[3].

L'École des hautes études hispaniques de Madrid a commencé en 1918, sur le plan du *Corpus Inscriptionum latinarum*, la publication d'un *Inventaire des monuments sculptés préchrétiens de la Péninsule ibérique*[4] ; dans l'*Anuari d'Estudis catalans*, M. Albertini a donné un répertoire des *Sculptures antiques du « conventus Tarraconensis »*[5], et, par les soins de la Junta para ampliacion de Estudios, a été édité un choix de monuments antiques de caractère religieux ou iconographique[6]. La même commission a confié à M. J. Cabré Aguilo le soin d'établir un *Repertorio de bronces ibericos* et un inventaire des *Artes industriales en la España antica.*

Dans la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, M. Mélida rend compte des principales acquisitions du Musée archéologique national de Madrid[7] ; le Séminaire de préhistoire de l'Université de Barcelone, dans les *Materials de prehistoria catalana*, décrit les collections catalanes[8].

Sources littéraires et épigraphiques. — L'Université de Barcelone a inauguré, en 1911, sous la rubrique de *Fontes Hispaniae antiquae*, une collection de textes relatifs à l'histoire de la Péninsule ibérique ; le premier volume, consacré à l'*Ora maritima* d'Avienus, est dû à M. A. Schulten[9]. Une *Bibliothèque* d'auteurs grecs et latins avec traduction catalane est en cours de publication à Barcelone[10].

En attendant le supplément au tome II du *C. I. L.* que préparent MM. Go-

1. *Catalogo monumental de España. Provincia de Alava*, par Cristobal de Castro. Madrid, 1915 ; *Provincia de Caceres, 1914-1916*, par J. Ramon Mélida. Madrid, s. d., 3 vol. in-8°, dont un de planches.

2. Publiés par les soins de la *Comisio regia de Turismo y cultura artistica*. Madrid, 1925.

3. *Rev. archéol.*, 1913, 1, p. 347-370.

4. Première partie. *Lusitanie, « conventus Emeritensis »*, par R. Lantier (*Bibl. de l'École des hautes études hispaniques*, fasc. 1. Bordeaux et Paris, 1918).

5. T. IV, 1911-1912, p. 323-374.

6. M. Gomez Moreno y J. Pijoan, *Materiales de arqueologia ;* I : *Escultura greco-romana. Representaciones religiosas clasicas y orientales. Iconografia.* Madrid, 1912.

7. Dernier fascicule paru (*Adquisiciones en 1919*). Madrid, 1921.

8. Fasc. 1, J. de C. Serra Rafols, *La colleccio prehistorica de L. M. Vidal*, 1921 ; fasc. 2, L. Pericot, *La colleccio prehistorica del museu de Gerona*, 1921.

9. Fasc. I. *Avieni* Ora Maritima, *adjunctis et ceteris testimoniis anno 500 a. C. antiquioribus*. Berlin-Barcelone, 1922.

10. Fondation Bernat Metge.

Digitized by Google

MEZ MORENO, C. DE MERGELINA et SANCHEZ CANTON, on trouvera réunies chaque année, dans la *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité latine* que MM. CAGNAT et BESNIER donnent à la *Revue archéologique*, toutes les inscriptions se rapportant à l'histoire ancienne de l'Espagne ; l'ensemble des notes épigraphiques du R. P. Fidel FITA, dans le *Boletin de la Real Academia de la História*, forme un véritable corpus des textes funéraires découverts au cours de ces quarante dernières années ; pour l'Extremadoure, il y a lieu de se reporter au *Catalogo monumental de España, Provincia de Caceres* (t. I) de M. MÉLIDA.

D'après les inscriptions d'Espagne, M. H. MARTIN[1] étudie la syntaxe latine et M. GOMEZ MORENO doit consacrer un mémoire à l'*Onomastica personal ibérica*[2].

BIBLIOGRAPHIE. — Il n'y a pas pour l'histoire ancienne de bibliographie complète ; toutefois, les livres de MM. R. BALLESTER et B. SANCHEZ-ALONSO fournissent des indications sommaires, le premier sur les sources, les répertoires de sciences auxiliaires, les périodiques, les histoires provinciales ; le second sur les principales monographies[3]. Les dépouillements du précieux recueil que constitue l'*España sagrada* de FLOREZ et l'utilisation des nombreux récits de voyages en Espagne et en Portugal sont grandement facilités par l'*Indice* de M. GONZALEZ PALENCIA[4] et les *Divagaciones bibliographicas* de M. A. FARINELLI[5]. Pour les travaux publiés antérieurement à la période 1911-1926, on se reportera à la très importante bibliographie donnée dans la *Revue de synthèse historique* par M. BOISSONNADE au cours de ses *Études relatives à l'histoire économique de l'Espagne*[6].

La *Chronique d'histoire ancienne grecque et romaine* de M. M. BESNIER dans la *Revue des Questions historiques*[7], la *Revue des Revues* et la *Revue des comptes-rendus d'ouvrages relatifs à l'antiquité classique* de M. J. MAROUZEAU dans la *Revue de philologie*[8], les *Berichte über die Fortschritte der historischen Geographie des römischen Westerns* de M. A. SCHULTEN dans le *Geogra-*

1. *Notes on the syntax of the latin inscriptions found in Spain.* Baltimore, 1909.

2. *Junta para ampliacion de estudios e investigaciones cientificas. Memoria correspondiente a los cursos de 1922-1923 y 1923-1924*, p. 154-155.

3. R. BALLESTER, *Bibliografia de la historia de España. Catalogo metodico y cronologico de las fuentes y obras principales relativas a la historia de España desde las origines hasta nuestros dias.* Barcelone, 1921. — B. SANCHEZ-ALONSO, *Fuentes de la historia española ;* I : *Historia politica nacional. Ensayo de bibliografia sistematica de los monografias impresas que ilustran la historia politica, economica nacional de España, incluidas las relaciones con America.* Madrid, 1919.

4. Angel GONZALEZ PALENCIA, *Indice de la España sagrada.* Madrid, 1918.

5. A. FARINELLI, *Viajes por España y Portugal desde la edad media hasta el siglo XX. Divagaciones bibliograficas.* Madrid, 1921.

6. T. XXI, 1910, p. 310, 312, 313, 314-320 ; t. XXII, 1911, p. 79-93.

7. Dernière chronique parue : *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1926.

8. Dernières revues parues, 49e année, 1924.

Digitized by Google

phisches Jahrbuch[1] consacrent des rubriques particulières à la bibliographie de l'Espagne et du Portugal.

Un certain nombre d'ouvrages fournissent des bibliographies spéciales importantes : l'article de M. A. SCHULTEN, *Hispania*, dans la *Real Encyclopädie* de Pauly-Wissowa[2], et l'appendice à la traduction espagnole *La arqueologia preromana hispanica*[3] de M. P. BOSCH GIMPERA, la *Prehistoria catalana* et les mémoires publiés par le même auteur dans l'*Anuari d'Estudis catalans*[4], l'*Historia de los heterodoxos españoles* de M. MENENDEZ-PELAYO[5], l'*Historia de España* de A. BALLESTEROS Y BERETTA[6], *Os povos primitivos da Lusitania* de M. MENDES CORRÊA[7], *El Hombre fosil* de M. OBERMAIER[8] pour la préhistoire et la protohistoire, l'*Historia del Arte* de M. J. PIJOAN pour l'histoire des établissements grecs et phéniciens[9], l'article *Espagne* de Dom H. LECLERC dans le *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie chrétiennes*[10].

Plusieurs revues françaises consacrent des comptes-rendus aux ouvrages récemment parus, ce sont : l'*Anthropologie*, le *Bulletin hispanique*, le *Journal des Savants*, la *Revue archéologique*, la *Revue critique d'histoire et de littérature*, la *Revue des Études anciennes*, la *Revue historique*.

REVUES. — En Espagne, les Académies de l'Histoire[11] et des Beaux-Arts de San-Fernando[12] de Madrid, les Académies des Belles-Lettres de Barcelone[13], de Cordoue[14] et la Real Academia Gallega[15] font une large place dans leurs bulletins aux travaux d'histoire et d'archéologie. D'importants mémoires consacrés à la préhistoire et à la protohistoire paraissent dans les bulletins de l'Académie des sciences de Madrid[16] et de Barcelone[17], les recueils des diverses sociétés de sciences naturelles[18], les *Actas y Memorias*

1. Le dernier rapport rend compte des travaux publiés de 1910 à 1914.
2. T. VIII, col. 1965-2046.
3. Barcelone, 1920.
4. T. VI, 1915-1920.
5. Madrid, 1911.
6. Madrid, t. I, 1919.
7. Porto, 1924.
8. 2e édit. Madrid, 1925.
9. T. I. Barcelone, 1914.
10. *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie chrétiennes*, t. V, col. 521-523.
11. *Boletin de la Real Academia de la Historia*. Madrid, t. I, 1876.
12. *Boletin de la Real Academia de Bellas-Artes de San-Fernando*. Madrid, t. I, 1882.
13. *Boletin de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*. Barcelone, t. I, 1900.
14. *Boletin de la Real Academia de Ciencias, Bellas Letras y nobles Artes de Cordoba*. Cordoue.
15. *Boletin de la Real Academia Gallega*. La Corogne, t. I, 1906.
16. *Memorias de la Real Academia de Ciencias exactas, fisicas y naturales*. Madrid, t. I, 1880.
17. *Memorias de la Real Academia de Ciencias y Artes de Barcelona*. Barcelone, t. I.
18. *Boletin de la Real Sociedad de Historia Natural*. Madrid, t. I, 1871 (en 1921, à l'occasion du cinquantenaire, a été publié un très important volume de mélanges) ; *Boletin de la Sociedad iberica de Ciencias naturales*. Saragosse, t. I, 1901 ; *Butlleti de la Institucio catalana d'Historia natural*. Barcelone ; *Boletin de la Sociedad malaguena de Ciencias*. Malaga.

Digitized by Google

et le *Butlleti* des Sociétés d'anthropologie de Madrid[1] et de Barcelone[2]. Une source importante de documentation, malheureusement presque impossible à utiliser en France, est constituée par les organes des *Comisiones provinciales de Monumentos historicos*[3], les *Boletines de las sociedades de Excursiones*[4] et les nombreuses revues publiées dans les provinces. Parmi ces dernières, nous mentionnerons uniquement celles qu'il nous a été possible de consulter : *Revista de la biblioteca, archivo y museo del Ayuntamiento de Madrid*[5], *Revista internacional de los estudios vascos*[6], *Boletin arqueologico*[7], *Analecta sacra Tarraconensia*[8], *Iberica*[9], *Boletin de la sociedad castellonense de cultura*[10], *Betica*[11], *Revista de Moron*[12], *Don Lope de Sosa*[13], *Revista de Menorca*[14].

La *Revista de archivos, bibliotecas y museos*[15], la *Revista historica*[16], la *Revista de filologia española*[17], *Vell i Nou*[18] publient des travaux sur l'antiquité préromaine et romaine. On trouvera fréquemment des études d'archéologie préhistorique ou classique dans les revues d'art *Museum*[19], *Coleccionismo*[20], *Arte español*[21], *Arte aragones*[22], *Gaseta de les Arts*[23].

Au Portugal, *O archeologo portugues*[24], *Terra Portuguesa*[25], la *Revista de*

1. *Actas y Memorias de la Sociedad española de Antropologia, etnografia y prehistoria.* Madrid, t. I, 1921.
2. *Butlleti de l'Associacio catalana d'Antropologia, Etnologia e Prehistoria.* Barcelone, t. I, 1923.
3. *Boletin de la Comision provincial de Monumentos historicos de Cadiz ; Boletin arqueologico de la Comision provincial de Monumentos de Orense ; Boletin de la Comision provincial de Monumentos de Navarra.* Saragosse.
4. *Boletin de la Sociedad española de Excursiones.* Madrid, t. I, 1893 ; *Boletin de la Sociedad castellana de Excursiones.* Valladolid, t. I, 1903 ; *Butlleti del centre excursionista de Catalunya.* Barcelone, t. I, 1890 ; *Butlleti del centre excursionista de Vich ; Butlleti del centre excursionista de Bajes*, t. I, 1905.
5. Madrid, t. I, 1924.
6. *Publicacion de Eusko-Ikaskuntza.* Saint-Sébastien, t. I, 1905.
7. *Organo de la Real Sociedad arqueologica tarraconense.*
8. *Anuari de la biblioteca Balmes.* Barcelone, t. I, 1925.
9. Tortosa, t. I, 1903.
10. Castellon de la Plana.
11. Séville, t. I, 1913.
12. Moron, t. I, 1912.
13. Jaen, t. I, 1913.
14. Minorque, t. I, 1896.
15. Madrid, t. I, 1871.
16. Barcelone.
17. Madrid, t. I, 1914.
18. Barcelone.
19. Madrid, t. I, 1911.
20. Madrid, t. I, 1913.
21. Madrid, t. I, 1912.
22. Saragosse, t. I, 1916.
23. Barcelone, t. I, 1924.
24. Lisbonne, t. I, 1895.
25. Lisbonne, t. I, 1916.

Digitized by Google

Guimaraes[1] sont consacrées principalement à l'archéologie ; la Société des sciences naturelles[2], la Société de géographie de Lisbonne[3], le Service géologique[4], les Universités de Lisbonne[5], de Coimbra[6] et de Porto[7] publient chaque année dans leurs organes respectifs des travaux se rapportant à l'histoire des civilisations anciennes de la Lusitanie ; la nouvelle revue *Lusitania*[8] donne parfois des articles de préhistoire.

Les principales revues étrangères qui publient des articles sur les antiquités de la Péninsule sont : en France, l'*Anthropologie*, le *Bulletin hispanique*, le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, les *Comptes-rendus* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le *Journal des Savants*, la *Revue anthropologique*, la *Revue archéologique*, la *Revue de l'Art ancien et moderne*, la *Revue des Études anciennes ;* en Allemagne, l'*Hermes*, le *Jahrbuch für prähistorische und ethnographische Kunst (Ipek) ;* le *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts* et son supplément, les *Archäologische Anzeiger*, *Klio*, *Mannus*, le *Philologus*, la *Prähistorische Zeitschrift*, la *Zeitschrift für Ethnologie ;* en Angleterre, *The antiquaries Journal*, *The Journal of the roman studies*, les *Proceedings of the royal society of the Antiquaries of London.*

Il y a lieu également de consulter les volumes publiés à l'occasion des congrès archéologiques tenus en Espagne[9] et en France[10], les publications de l'*Institut d'Estudis catalans*[11], les *Quaderns d'Estudis*[12], l'*Anuario de la Universidad de Barcelona*[13] et l'*Archivo español de Arte y Arqueologia*[14].

Paléogéographie et géographie historique. — La rareté des cartes reste un obstacle sérieux au développement des études de géographie historique dans la Péninsule. Un bon exposé des travaux relatifs à la géologie se trouve dans le dernier volume du grand ouvrage de M. L. Mallada, *Explicacion del mapa geologico de España*[15] ; la seconde édition du livre de M. Obermaier,

1. Guimaraes, t. I, 1901.
2. *Bulletin de la Société portugaise des sciences naturelles.* Lisbonne, t. I, 1909.
3. *Boletin da Sociedade de Geografia de Lisboa.* Lisbonne, t. I, 1897.
4. *Comunicaçoes da commissao dos trabalhos geologicos de Portugal.* Lisbonne, t. I, 1883-1887.
5. *Arquivos da Universidade de Lisboa.* Lisbonne, t. I, 1914.
6. *Revista da Universidade de Coimbra.*
7. *Revista da Faculdade de Letras de Porto.*
8. *Revista de Estudos portugueses.* Lisbonne, t. I, 1924.
9. *Tomos de conferencias.* Le premier congrès a été tenu à Madrid en 1913.
10. Volumes de mémoires publiés par les *Congrès de la Société française pour l'avancement des sciences ;* les *Congrès préhistoriques de France ;* les *Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.*
11. *Anuari de l'Institut d'Estudis catalans.* Barcelone, t. I, 1907.
12. Barcelone, t. I, 1909.
13. Barcelone, t. I, 1922.
14. *Publicacion cuatrimestrial de las seciones de arqueologia y de arte del centro de estudios historicos.* Madrid, t. I, 1925.
15. T. VII : *Sistemas plioceno, diluvial y aluvial* (*Memoria del Instituto geologico de España*, 1911).

Digitized by Google

El Hombre fosil[1], consacre quelques pages substantielles à la paléogéographie ; sur ce même sujet, on consultera avec profit pour le Portugal le chapitre liminaire d'*Os povos primitivos da Lusitania*[2] de M. A.-A. MENDES CORRÊA. Les problèmes de la glaciation, de la formation des terrasses fluviales, du volcanisme ont été étudiés par MM. H. OBERMAIER[3], J. PEREZ DE BARRADAS[4] et E. HERNANDEZ PACHECO[5].

Parmi les travaux consacrés à la paléontologie, il faut citer les mémoires de M. E. HARLÉ sur les mammifères et oiseaux du Quaternaire[6], de MM. E. HERNANDEZ PACHECO et J. ROYO GOMEZ sur la faune du miocène ibérique[7]. Miss Dor. BAT[8] a consacré d'importants articles aux découvertes remarquables faites par elle aux Baléares du *Myotragus balearicus*, de l'*Hypnomis* et de la *Testudo gymnesica ;* de la présence de ces espèces, on est en droit de conclure que les Baléares étaient déjà séparées du continent avant le début du Quaternaire.

Pour l'étude de la géographie historique, on se reportera au *Lexique de géographie ancienne* de M. M. BESNIER[9], à l'article *Hispania* de M. A. SCHULTEN dans la *Real Encyclopädie* de Pauly-Wissowa[10] et au gros travail de J. ALEMANY Y BOLUFER[11]. M. A. SCHULTEN étudie l'œuvre de Polybe et de Posidonius dans ses rapports avec la géographie[12] ; M. J. FRANK consacre sa thèse à l'*Ora maritima* d'Avienus[13], dont M. SCHULTEN donne une nouvelle édition critique[14] ; M. G. BONSOR[15], après M. A. BLASQUEZ[16], reprend la description des côtes méridionales de la Péninsule d'après le Périple d'Avienus.

1. P. 151-159.
2. P. 5-74.
3. *Die eiszeitliche Vergletscherung Spaniens* (*Ptermanns Mitteillungen*, 1921).
4. *Las terrazas cuaternarias del valle del Manzanares* (*Iberica*, XX, 1923).
5. *El yacimiento de mamiferos cuaternarios de Valverde de Calatrava y edad de los volcanos de Ciudad Real.* (Extrait du volume du cinquantenaire de la Real Sociedad de Historia natural, 1921.)
6. *Ensayo de una lista de mamiferos y aves cuaternarios conocidos hasta ahora en la Peninsula iberica* (*Boletin del Instituto geografico de España*, XXXIII, 1911).
7. E. HERNANDEZ PACHECO, *Geologia y paleontologia del mioceno de Palencia* (memoria nº 5 de la *Comision de Investigaciones paleontologicas i prehistoricas*) ; *La llanura manchega y sus mamiferos fosiles (yacimento de la puebla de Almoradier)* (*Ibid.*, mém. nº 26) ; J. ROYO GOMEZ, *El mioceno continental iberico y su fauna malacologica* (*Ibid.*, mém. nº 30).
8. *Preliminary note on a new Artiodactyle from Majorca*, Myotragus balearicus, gen. et sp. nov. (*Geological Magazine*, 1909) ; *A gigantic land Tortoise from the pleistocene of Menorca* (*Ibid.*, 1914) ; *On a new genus of extinct muscardine rodent from the Balearic Islands* (*Proceedings of the zoological Society of London*, 1918).
9. Paris, 1914.
10. T. VIII, col. 1965-2010.
11. *La geografia de la Peninsula ibérica en los textos de los escritores griegos y latinos* (*Revista de archivos, bibliotecas y museos*, 1912).
12. *Hermes*, 1911, p. 568 et suiv.
13. *Beiträge zur geographischer Erklärung der* Ora Maritima *des Avienus*. Wurzburg, 1913.
14. *Fontes Hispaniae antiquae*, fasc. 1.
15. Tartessos (*The Hispanic Society of America*. New-York, 1922).
16. *El Periplo de Himilco*. Madrid, 1909.

Digitized by Google

LIVRES ET ARTICLES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE. — Les articles concernant les antiquités hispaniques dans le *Reallexikon der Vorgeschichte* de M. Ebert[1] sont l'œuvre de MM. P. BOSCH GIMPERA, H. OBERMAIER, L. PERICOT, Alberto DEL CASTILLO et J. DE C. SERRA RAFOLS. Dans la *Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft* de Pauly-Wissowa[2], M. SCHULTEN brosse un tableau d'ensemble de l'histoire et de la civilisation de l'*Hispania*, depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire romain.

Parmi les ouvrages de synthèse publiés avant les remarquables découvertes archéologiques de ces quinze dernières années, il faut citer les *Religioês da Lusitania* de M. J. LEITE DE VASCONCELLOS[3], l'*Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* de M. P. PARIS[4], l'*Essai sur la chronologie préhistorique de la Péninsule ibérique*[5] et le *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* de J. DÉCHELETTE[6]; ces deux derniers ouvrages ont influencé la *Cronologia de las antigüedades ibericas ante-romanas* de M. J. RAMÓN MÉLIDA[7]. De date plus récente, mais conçus dans le même esprit, les articles de M. L. JOULIN parus dans les *Comptes-rendus* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres[8] et la *Revue archéologique*[9] ne sont pas au courant de la bibliographie espagnole.

Les travaux publiés au cours de ces dix dernières années marquent une étape importante du développement des études historiques dans la Péninsule : en Espagne, l'*Arqueologia preromana hispanica*[10], la *Prehistoria catalana*[11] et l'*Ensayo de una reconstruccion de la etnologia prehistorica de la Peninsula iberica*[12] de M. P. BOSCH GIMPERA, au Portugal, *Os povos primitivos da Lusitania* de M. A. A. MENDES CORRÊA[13] offrent des tentatives nouvelles de classement du matérial archéologique au point de vue de la chronologie, de la géographie et de l'ethnographie. On trouvera un bon résumé de ces derniers ouvrages dans le petit manuel de préhistoire de M. L. PERICOT[14]; le livre du P. J. CARBALLO, *Prehistoria universal y especial de España*[15], ne doit être utilisé qu'avec la plus grande circonspection.

1. Berlin, en cours de publication depuis 1924.
2. T. VIII, col. 1965-2046.
3. Lisbonne, 3 vol., 1897, 1905, 1913.
4. Paris, 1902.
5. *Revue archéologique*, 1908, 2, p. 219-265, 390-395 ; 1909, 1, p. 15-38.
6. Paris, 1908-1913.
7. Madrid, 1916.
8. *La protohistoire de la France du Sud et de la Péninsule hispanique d'après les découvertes récentes* (*Comptes-rendus* de l'Académie des Inscriptions, 1922, p. 88-93).
9. *Les âges protohistoriques de l'Europe barbare* (1915, 1, p. 57-64, 66-68, 265-270 ; cf. également 1922, 2, p. 1-43).
10. Madrid, 1920.
11. Barcelone, 1919.
12. *Boletin de la biblioteca Menendez y Pelayo*, Santander, 1921.
13. Porto, 1924.
14. *La Prehistoria de la Peninsula Iberica* (Barcelone, 1923. Coll. Minerva, vol. XLI).
15. Madrid, 1924.

Digitized by Google

Ces données nouvelles ont été en partie utilisées par M. BALLESTEROS Y BERETTA dans le tome I de son *Historia de España*[1], où l'on y trouve pour la première fois une tentative de synthèse de l'histoire de l'Espagne. L'*Histoire de la Gaule* de M. C. JULLIAN[2] renferme de nombreux et suggestifs aperçus sur l'histoire ancienne de la Péninsule ; les pages consacrées au rôle historique imposé à l'Espagne par sa situation géographique sont les meilleures qu'on ait écrites sur ce sujet.

PRÉHISTOIRE. — Les diverses étapes du Paléolithique ibérique sont décrites dans l'excellent volume que M. OBERMAIER[3] a consacré à l'étude des civilisations du Quaternaire. A l'exception du Préchelléen, toutes les phases du Paléolithique sont représentées dans la Péninsule. Des stations chelléennes ont été rencontrées dans l'Ouest (gisements portugais), dans le Centre (Madrid, Torralba, cours du Guadiana), dans le Sud (environs d'Algésiras, cours du Guadalimar et Laguna de la Janda) ; la persistance de l'occupation humaine dans ces dernières stations à l'Acheuléen permet difficilement d'établir une délimitation certaine entre les deux industries ; ailleurs, l'existence de cette dernière civilisation a été reconnue sur le Plateau central (environs de Madrid, province de Soria), dans le Nord (cavernes du Castillo, San Felice de Buelner et Panes). A El Sotillo (Madrid), M. J. PEREZ DE BARRADAS[4] a découvert entre deux niveaux acheuléens une industrie nouvelle, le Précapsien, qui s'apparente avec le Moustérien à faune chaude et offre un type d'outillage annonçant déjà les formes du Paléolithique supérieur.

Les récents travaux de MM. H. OBERMAIER et J. PEREZ DE BARRADAS[5] ont montré que le Moustérien, répandu dans toute l'Espagne, passe par trois étapes nettement différenciées : un Moustérien de tradition acheuléenne jusqu'à ce jour localisé dans les gisements de la vallée du Manzanarés et des provinces septentrionales ; un Moustérien à industrie de petits outils (vallée du Manzanarés, provinces méridionales et du Centre) et un Moustérien ibéro-mauritanien dans les stations du Manzanarés où, parmi des pièces de type européen, apparaissent des pointes en forme de feuille de laurier s'baïkiennes, et des outils offrant de grandes analogies avec ceux de l'Atérien de l'Afrique septentrionale.

Le rôle joué par la Péninsule ibérique pendant le Paléolithique ancien a

1. *Historia de España y su influencia en la historia universal.* Barcelone, 1919.

2. Principalement dans les tomes I, II et IV.

3. *El Hombre fosil*, 2e éd., p. 151-242, 250-301, 362-388 ; voir également le compte-rendu de R. LANTIER, *La civilisation quaternaire dans la Péninsule ibérique* (*Journal des Savants*, 1918, p. 93-96, 131-140).

4. *Nuevas civilizaciones del Paleolitico de Madrid (Musteriense ibero-mauritano y precapsiense)* (*Butlleti de l'Associacio catalana d'antropologia, etnologia e prehistoria*, t. II, 1924, p. 1).

5. *Las diferentes facies del Musteriense español y especialmente del los yacimientos madrileños* (*Revista de la biblioteca, archivo y museo del ayuntamiento de Madrid*, t. I, 1924, p. 143-177).

Digitized by Google

été exposé par M. H. Obermaier [1] qui, se basant sur l'absence du Chelléen dans l'Europe centrale, propose de rechercher l'origine de cette civilisation sur le continent africain, d'où elle se serait répandue en France et en Angleterre par l'intermédiaire de l'Espagne et de l'Italie ; l'Acheuléen, le Précapsien et le Moustérien ibéro-mauritanien auraient été introduits en Europe par la même voie. Le centre de la Péninsule apparaît alors comme le point où se rencontrèrent les tribus africaines et les populations du Moustérien de tradition acheuléenne avec les hordes descendues du Nord à la recherche d'un climat moins rude, celles-ci amenant avec elles le Moustérien classique, issu par évolution du Prémoustérien de l'Europe septentrionale.

Au Paléolithique supérieur, la Péninsule est livrée à deux grands courants de civilisation très distincts, l'un d'origine européenne, l'autre venu de l'Afrique du Nord. L'archéologie des régions méridionales est encore assez mal connue ; toutefois, grâce aux recherches de M. Siret, dans les provinces de Malaga et de Grenade, on a pu constater que la civilisation du Sud, pendant les périodes qui correspondent à l'Aurignacien inférieur et supérieur, offre de grandes analogies avec le Capsien africain. Tandis que les régions méridionales apparaissent comme un pays de transition entre la France et l'Afrique, le Nord, où se développe l'Aurignacien, est soumis aux influences venues d'au delà des Pyrénées. Pendant le Solutréen et le Magdalénien français, le Midi reste sous l'emprise du Capsien, le Nord continuant à recevoir de France le Solutréen qui, en Cantabrie et en Catalogne, évolue suivant certaines formes locales ; l'existence d'une infiltration solutréenne le long de la côte orientale n'est pas définitivement établie. Limité également au nord et au nord-est de l'Espagne, le Magdalénien présente, avec l'industrie française correspondante, une grande homogénéité, mais avec une tendance à donner naissance à un outillage particulier dont les harpons cantabriques à encoche latérale à la base sont un des instruments caractéristiques.

Le gros ouvrage de M. J. Cabré Aguilo sur l'art rupestre espagnol devra être utilisé avec prudence ; le texte contient de graves erreurs dues à une connaissance insuffisante du sujet et la reproduction des peintures n'est pas toujours fidèle [2]. Pour les œuvres d'art découvertes antérieurement à 1913, le *Répertoire de l'art quaternaire* de M. S. Reinach est un guide précieux [3] ; une liste des stations à peinture d'Espagne, malheureusement sans aucune illustration, a été publiée par la Société espagnole des Amis des Arts, à l'occasion de l'exposition d'art préhistorique de Madrid, en 1921 [4].

1. *Los derroteros del Paleolitico antiguo en España* (*Boletin de la real academia de la Historia*, t. LXXVII, 1920, p. 214-219).

2. *El arte rupestre en España (Regiones septentrional y oriental)*. Mém. n° 1 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1915.

3. Paris, 1923.

4. *Exposicion de arte prehistorico español. Catalogoguia.* Madrid, 1921.

Digitized by Google

Les travaux de MM. H. Breuil[1], H. Obermaier[2], I. de Pan et P. Wernert[3] ont établi qu'aux régions industrielles du nord et du sud de l'Espagne correspondent des groupes artistiques bien délimités, celui de la région franco-cantabrique et celui du Levante. Dans le premier, qui s'étend sur la France du Sud-Ouest et les provinces espagnoles de Burgos, Santander, Biscaye et des Asturies, les peintures ou gravures, de style naturaliste, reproduisent presque exclusivement l'animal. La figure humaine est en règle générale proscrite et si, parfois, on rencontre des images mi-partie homme, mi-partie animal, celles-ci doivent être rattachées aux fantasmagories des peuples primitifs modernes. Le caractère mystérieux et symbolique de cet art qui se cache dans les recoins de cavernes la plupart du temps inhabitées par l'homme quaternaire, les déguisements rituels des personnages, les flèches et les sagaies peintes sur le corps de certains animaux, tout cela laisse entrevoir une société primitive qui, pour célébrer ses rites magiques, se cache au plus profond de grottes accessibles seulement à un petit nombre d'initiés. Les diverses étapes de l'art franco-cantabrique ont été établies par M. H. Breuil[4] depuis l'Aurignacien inférieur jusqu'au Magdalénien supérieur, époque à laquelle il disparaît brusquement.

Dans le même temps, à l'est et au sud de l'Espagne (province de Lerida, Tarragone, Teruel, Castellon, Cuenca, Valence, d'Albacete, de Murcie, de Jaen, d'Almeria et de Cadiz), se développa un art dans lequel la figure humaine, isolée ou en groupe, occupe la première place. Alors que la femme, relativement rare dans ces peintures, est toujours représentée le buste découvert et les hanches recouvertes d'une large robe en forme de cloche, l'homme apparaît toujours complètement nu, la tête surmontée d'une coiffure de plumes, des bracelets aux bras, des jarretières aux genoux, brandissant un arc et des flèches. M. Obermaier a ramené les représentations de chasseurs ou de guerriers à quatre types principaux : le type d'Alpera, de proportions normales ; le type cestosomatique, à tête discoïdale, poitrine triangulaire et torse filiforme ; le type pachypode, caractérisé par un extraordinaire développement du bassin et des jambes, et le type nématomorphe, qui n'est plus qu'une schématisation de la forme humaine au moyen de traits exprimant les mouvements d'un corps en action. Ces fresques, scènes de chasses ou de carnage, sont l'œuvre des populations capsiennes, dont la

1. *Les peintures rupestres de la Péninsule ibérique* (*l'Anthropologie*, depuis 1909).

2. *Paläolitikum und steinzeitliche Felskunst in Spanien* (*Prähistorische Zeitschrift*, XIII-XIV, 1921-1922, p. 177-199).

3. I. de Pan et P. Wernert, *Datos para la cronologia del arte rupestre del oriente de España* (note 10 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1916) ; P. Wernert, *Nuevos datos etnograficos para la cronologia del arte rupestre del oriente de España* (même collection, note 13. Madrid, 1917).

4. *L'évolution de l'art pariétal des cavernes de l'âge du Renne* (Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, XII[e] session, t. I. Monaco, 1906).

Digitized by Google

technique est semblable à celle des peintres franco-cantabriques. On ne saurait les considérer comme des tableaux commémoratifs ou historiques : le caractère impersonnel des représentations humaines, le souci avec lequel ont été reproduits certains ornements corporels ayant par eux-mêmes un pouvoir mystérieux, l'exagération de certaines attitudes, les nombreuses figures d'animaux percés de flèches témoignent de préoccupations magiques ayant pour but de s'assurer le triomphe sur un ennemi ou la capture du gibier nécessaire à l'existence du groupe.

Cette contemporanéité des arts franco-cantabriques et du Levante n'est pas admise par M. E. Hernadez Pacheco, qui suppose, sans raisons valables, que le second groupe appartient au Mésolithique et, par conséquent, est postérieur au premier[1].

En Espagne, les travaux de MM. H. Breuil[2] et H. Obermaier[3], en Portugal ceux de M. A. A. Mendes Corrêa[4] ont renouvelé l'étude des civilisations qui se développèrent dans la Péninsule depuis la fin du Paléolithique supérieur jusqu'au début du Néolithique. L'étape la plus ancienne de l'Épipaléolithique est représentée par le Capsien final qui pénètre sur le plateau de Castille (gisements des provinces de Guadalajara et de Burgos) et gagne le Portugal (kjoekkenmoeddings de la vallée du du Tage). Dans la région cantabrique, le Capsien entre en contact avec la civilisation azilienne, qui avait pris naissance dans le Nord-Ouest par suite de décadence du Magdalénien. Par les passages des Pyrénées, ces deux industries se répandent dans le sud de la France et le Capsien final se propage jusqu'en Belgique, donnant naissance au Tardenoisien.

Pendant toute cette période, principalement en Andalousie et dans la Sierra-Morena, l'art rupestre montre une tendance de plus en plus accentuée vers la schématisation des figures humaines ou animales. Il est à remarquer que cette transformation du style naturaliste des peintures du Levante ne s'est pas produite brusquement, mais par étapes, et l'on est en droit de conclure avec M. Obermaier à une évolution *in situ* des populations du Capsien supérieur. Dans la première édition d'*El Hombre fosil*[5], le même auteur a démontré l'identité des stylisations rupestres avec celles des galets peints du Mas-d'Azil et fixé ainsi au Capsien-Tardenoisien la date à laquelle apparaît cette nouvelle manifestation artistique. MM. P. Wernert et Hernandez Pacheco ont étudié ces figures dans leurs rapports avec les croyances religieuses primitives. Si l'on admet que les galets peints du Mas-d'Azil sont les équivalents des churingas australiens ou tasmaniens, on est en droit de con-

1. *Las pinturas de las cuevas de la Araña, Valencia* (mém. n° 34 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1924) ; *Les peintures préhistoriques d'Espagne* (*Revue anthropologique*, 34, 1924, p. 406-418).

2. *Observations sur l'hiatus et le Néolithique* (*l'Anthropologie*, t. XXXI, 1921, p. 349-354).

3. *Das Paläolithikum und Epipaleolithikum Spaniens* (*Anthropos*, t. XIV-XV, 1919-1920, p. 143-179).

4. *Os povos primitivos da Lusitania.* Porto, 1924.

5. P. 329-334.

Digitized by Google

clure que les peintures rupestres sont, elles aussi, en rapport avec le culte des ancêtres, qui prend la place des vieux rites magiques du Paléolithique supérieur[1].

L'ethnologie de la Péninsule pendant le Quaternaire est exposée dans les ouvrages de MM. Boule[2], Hernandez Pacheco[3], Mendez Corrêa[4] et Obermaier[5]. Aux aires d'extension des civilisations franco-cantabrique et capsienne semblent correspondre deux groupes ethniques distincts ; pendant l'Épipaléolithique, les restes humains découverts dans les kjoekkenmoeddings de Mugem ont révélé l'existence d'un type à caractères négroïdes, représentant probable des invasions capsiennes.

Néolithique, Énéolithique et age du Bronze. — Le Néolithique est assez mal connu ; les établissements ou sépultures explorés ne remontent pas au delà de la période finale. Toutefois, les fouilles de M. de la Vega del Sella[6] dans les cavernes et abris de la côte cantabrique ont amené la découverte d'une civilisation prénéolithique, l'*Asturien*, caractérisée par la présence en avant des grottes d'énormes amas de coquilles qui parfois en obstruent l'entrée. L'industrie recueillie dans ces débris de cuisine est fort pauvre ; la pièce principale est un pic fait d'un galet taillé en biseau à l'une de ses extrémités. L'absence de littorines dans les amas de coquilles et l'abandon des cavernes témoignent d'un relèvement de la température correspondant à un *optimum* post-glaciaire. De récentes découvertes dues à L. Pericot[7] ont prouvé l'extension de cette civilisation en Catalogne. Il y a lieu de rattacher à la même phase climatique, plus ou moins synchronique de celle pendant laquelle se développe le Campignien français, les terres noires du sud de l'Espagne et du Maroc septentrional, dont les industries ont été étudiées par MM. Hernandez Pacheco et H. Breuil[8].

1. P. Wernert, *Representaciones de antepasados en el arte paleolitico* (mém. n° 13 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1916) ; E. Hernandez Pacheco, *Estudios de arte prehistorico ;* II : *Evolucion de las ideas madres de las pinturas rupestres* (note 16, même coll. Madrid, 1917).

2. *Les hommes fossiles.* Paris, 2e éd., 1923.

3. *La mandibula neandertaloida de Bañolas* (mém. n° 6 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1915). En collaboration avec M. Obermaier.

4. *Origins of the Portuguese* (*American Journal of Physical Anthropology*, t. II, 1919) ; *Raça e nacionalidad.* Porto, 1919 ; *Homo.* Coimbra, 1921 ; *Estudos da etnogenia portuguesa (cranois brachycefalos)* (*Anais da Faculdade de Medicina do Porto*, t. IV, 1918) ; *Nouvelles observations sur l' « Homo afer taganus »* (*Revue anthropologique*, 1923) ; *Os povos primitivos da Lusitania.* Porto, 1924.

5. *El Hombre fosil*, 2e éd.

6. *El Asturiense, nueva industria preneolitica* (mém. n° 33 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1923).

7. *L'Asturia del Montgri* (*Butlleti de l'Assoc. catalana d'Antropologia*, t. I, 1923, p. 206-207).

8. E. Hernandez Pacheco, *Las tierras negras del extremo sur de España y sus yacimientos paleoliticos* (*Trabajos del museo de ciencias naturales*, serie geologica, n° 13. Madrid, 1915). Les interprétations de M. Hernandez Pacheco ont été réfutées par M. Breuil dans l'*Anthropologie*, t. XXVIII, 1917, p. 235-240.

Digitized by Google

Pour l'étude du passage du Protonéolithique au Néolithique, on dispose uniquement des documents fournis par les peintures rupestres stylisées découvertes dans les territoires précédemment occupés par les Capsiens. Grâce aux travaux de MM. Obermaier [1] et H. Breuil [2], on peut reconstituer dans ses grandes lignes l'évolution de cet art, qui passe par deux phases distinctes : la première (groupe méridional) peut être attribuée au début du Néolithique, la seconde (groupes de Sierra-Morena, du Portugal et du nord de l'Espagne) à l'Énéolithique. On est même tenté de supposer que, pendant une bonne partie du Néolithique, la Péninsule tout entière est restée dans la dépendance des Capsiens ou de leur descendance ; cette hypothèse serait confirmée par le fait que certaines de ces peintures sont en relations avec les civilisations contemporaines du Néolithique final et de l'Énéolithique.

Le classement du matériel archéologique de ces périodes est l'œuvre de MM. Nils Aoberg, P. Bosch Gimpera et des membres du Séminaire de Préhistoire de l'Université de Barcelone ; ils ont reconstitué les cadres géographiques et historiques des quatre grands groupes de civilisation qui, depuis le Néolithique final jusqu'au commencement de l'âge du Bronze, ont poursuivi sur place leur évolution [3]. L'ouest de la Péninsule est alors soumis à la culture des mégalithes qui, vers le milieu de l'Énéolithique, gagne l'Extremadoure, les provinces voisines de Huelva, de Salamanque et même de Galice. Dans le reste de l'Espagne, à l'exception d'une bande assez mince le long de la côte orientale, règne la civilisation des grottes à céramique ornée. Tandis que le décor à cordons en relief avec impressions digitales domine dans la partie nord-est de cette zone, en Andalousie et sur le Plateau central se développe un type ornemental particulier qui donnera naissance à celui du vase campaniforme à zones. Les recherches de MM. A. Del Castillo et Bosch Gimpera [4] ont démontré que le campani-

1. H. Obermaier, *Yacimientos prehistoricos de las Carolinas* (mém. n° 16 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1917) ; *El dolmen de Matarrubilla* (même coll., mém. n° 26, 1919) ; *Paläolithikum und steinzeitliche Felskunst Spaniens* (*Prähist. Zeitschr.*, XIII-XIV, 1920-1921, p. 177-199) ; *El dolmen de Soto* (*Boletin de la Real Sociedad española de Excursiones*, t. XXXIII, 1924, p. 1-31).

2. *Les peintures rupestres de la Péninsule ibérique :* IX : *La vallée peinte des Batuecas* (*l'Anthropologie*, t. XXIX, 1918-1919, p. 1-27) ; XI : *Les roches peintes de Minateda* (*Ibid.*, XXX, 1920, p. 1-50).

3. N. Aoberg, *La civilisation énéolithique dans la Péninsule ibérique.* Upsal et Paris, 1921 ; P. Bosch Gimpera, *Estat actual del coneixement de la civilitzacio neolitica i eneolitica de la Peninsula iberica* (*Anuari de l'Institut d'estudis catalans*, 1915-1920, p. 516-520) ; *Consideracions generals sobre les estacions eneolitiques del Baix Arago i del Regne de Valencia* (*Ibid.*, p. 463-466) ; *L'estat actual de la systematitzacio del neolitic i de l'eneolitic de Catalunya* (*Ibid.*, p. 510-513) ; un résumé de ces divers travaux a été donné par R. Lantier dans le *Journal des Savants*, 1925, p. 164-174 ; P. Bosch Gimpera, *Die Vorgeschichte der iberischen Halbinsel seit dem Neolitikum* (*Prähistorische Zeitschrift*, 1924, p. 81-130) ; P. Bosch Gimpera et L. Pericot, *Les civilisations de la Péninsule ibérique pendant le Néolithique et l'Énéolithique* (*l'Anthropologie*, t. XXXV,1925, p. 409-452) ; L. Pericot, *La civilizacio megalitica catalana y la cultura pirenaica.* Barcelone, 1925.

4. A. del Castillo, *La ceramica incisa de la cultura de las cuevas de la Peninsula iberica*

Digitized by Google

forme est originaire de la vallée du Gualdalquivir, d'où il s'est répandu au Portugal, en Almérie, sur l'Èbre et dans les Pyrénées. Seuls restent en dehors de ce grand mouvement la côte cantabrique et certaines parties montagneuses de la Catalogne et de l'Aragon, où l'on a observé la prédominance de la céramique à cordons. M. Bosch Gimpera serait disposé à voir dans ce fait la preuve de l'irruption en Cantabrie de la culture des cavernes refoulée par les mouvements des populations qui utilisaient le campaniforme. En Catalogne et en Aragon, ce changement serait une conséquence de l'invasion almérienne. La civilisation d'Alméria, dont on doit la connaissance aux fouilles de MM. L. et H. Siret [1], ouvre au Néolithique le sud-est de l'Espagne ; à la période suivante, elle s'étend sur la côte orientale et dans la vallée de l'Èbre. Au point de vue historique, son rôle est considérable ; c'est par son intermédiaire que le campaniforme s'est répandu vers le Nord et dans la Méditerranée occidentale, et que s'est propagé l'usage du cuivre dans l'Europe de l'Ouest. La ligne Solsona-Puigreg-Vich-Vilasar marque en Catalogne l'extrême limite atteinte par les Almériens ; dès le milieu du Cuivre, ils sont en effet refoulés dans le sud de la province par des populations descendues des Pyrénées ; de leur contact est issu le groupe mixte dit de Salamo.

La civilisation pyrénéenne, qui étend son action sur le nord de l'Espagne entre l'Èbre et les monts, depuis le pays Basque jusqu'à la Méditerranée, est composée d'éléments disparates empruntés aux cultures voisines. On peut actuellement distinguer deux grands foyers, l'un dans la zone montagneuse des provinces de Biscaye et d'Alava, l'autre dans la Catalogne septentrionale ; à l'intérieur de celui-ci se développent des groupes secondaires correspondant à des réalités géographiques. A la périphérie, il y a mélange de la civilisation pyrénéenne avec les cultures des grottes et des mégalithes.

Ces découvertes ont posé à nouveau le problème de l'origine des Basques et des Ibères. M. Bosch Gimpera a essayé de le résoudre par l'archéologie et l'anthropologie dans l'*Ensayo de una reconstrucion de la etnologia prehistorica de la Peninsula iberica* [2] et dans *El problema etnologico vasco y la arqueologia* [3]. Les conclusions de ce dernier mémoire ont fait l'objet de graves discussions, principalement de la part de MM. Meyer-Lubke [4] et H. Schuchardt [5]. M. Bosch Gimpera a répondu à ces critiques dans un nouveau

y el problema de l'origen de la especie del vaso campaniforme (*Anuario de la Universidad de Barcelona*, 1921) ; P. Bosch Gimpera, *La cueva del Boquique a Plasencia* (*Anuari d'estudis catalans*, 1915-1920, p. 513-516) ; du même, *Resultat de l'exploracio de les coves de Catalunya* (*Ibid.*, p. 473-476).

1. L. Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques ;* I : *De la fin du Quaternaire à la fin du Bronze.* Paris, 1913.

2. *Boletin de la biblioteca Menendez Pelayo.* Santander, 1923.

3. *Revista internacional de los estudios vascos*, t. XIII, 1923.

4. *Das Baskische* (*Germanisch-romanisch Monatschrift*, XII, p. 171-195).

5. *Das Baskisch und die Sprachwissenschaft* (*Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-hist. Klasse*, t. 202, 1925).

Digitized by Google

mémoire, *La prehistoria de los Iberos y la etnologia vasca*[1]. Le savant professeur de l'Université de Barcelone, reprenant et développant ses précédentes études, établit qu'aux territoires occupés par les Almériens et les Pyrénéens correspondent deux civilisations nettement différenciées ayant évolué sur place et qui, dans la suite des temps, ont laissé des survivances telles qu'on ne saurait admettre de changement dans les populations de ces régions. Les Almériens, dont les industries présentent des affinités avec celles du Néolithique saharien et qui primitivement sont cantonnés sur une étroite bande du littoral sud-oriental, sont d'origine africaine ; les Pyrénéens, bien qu'aucune découverte n'ait été faite dans la zone vasco-cantabrique depuis l'Asturien jusqu'au début du Cuivre, paraissent cependant devoir être considérés comme les descendants des tribus du Paléolithique supérieur ; ce n'est qu'à partir de l'Énéolithique qu'ayant pris à ses voisines des types d'armes et d'outils se développa dans ces régions la civilisation pyrénéenne. Cette persistance en des compartiments nettement déterminés, malgré des contacts de civilisations, de populations aussi dissemblables, permet de reconnaître dans les Almériens les ancêtres des Ibères de l'âge du Fer et dans les Basques actuels les descendants des tribus pyrénéennes. Dans *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*[2], M. Ed. PHILIPPON regarde les Ibères comme des Indo-Européens, ayant essaimé depuis les côtes de la mer du Nord et de Grande-Bretagne dans l'Europe occidentale.

Le rôle historique joué par la Péninsule à l'âge du Cuivre n'est pas douteux, mais on n'est pas d'accord sur la façon dont il s'est exercé. Alors que M. AOBERG[3] explique en général l'expansion de certains types d'armes ou de poteries, tels que la hallebarde ou le campaniforme, par des migrations, pour l'Irlande M. LOTH y voit la conséquence de contacts directs et peut-être même de parentés ethniques[4] ; pour la Méditerranée orientale, la vallée du Rhin et la Bretagne M. BOSCH GIMPERA est disposé à reconnaître les effets de relations économiques[5]. Tout en admettant l'existence d'un grand courant de civilisation d'Espagne vers ces mêmes pays et jusqu'en Scandinavie, M. OBERMAIER[6] ne croit pas à un commerce direct, mais à des infiltrations d'objets

1. *Revista internacional de los Estudios vascos*, t. XVI, 1926.

2. Voir *Rev. histor.*

3. Paris, Leroux, 1925.

4. *Relations directes entre l'Irlande et la Péninsule ibérique pendant l'Énéolithique* (*Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1925, p. 137-175) ; *Relations directes entre l'Irlande, l'Armorique et la Péninsule ibérique à l'Énéolithique* (*Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1926, p. 1-10). Cf. H. BREUIL, *Les pétroglyphes d'Irlande* (*Revue archéologique*, 1921, p. 75-78).

5. *La migration des types hispaniques à l'Énéolithique et au début de l'âge du Bronze* (*Revue archéologique*, 1925, 2, p. 191-209) ; Hub. SCHMIDT et BOSCH GIMPERA, *Estudios acerca de los principios de la edad de los metales en España* (mém. n° 8 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1916).

6. *Impresiones de un viaje prehistorico en Galicia* (*Boletin de la comision provincial de monumentos historicos e artisticos de Orense*, t. VII, 1923, p. 1-21, 25-47) ; du même auteur, *El*

Digitized by Google

isolés plus ou moins fidèlement imités. Il est, en effet, à remarquer que ces échanges cessent brusquement avec l'âge du Bronze.

Pendant toute cette période se développe dans la Péninsule une civilisation très particulière encore assez mal connue, malgré les récents travaux de MM. L. Siret[1], Bosch Gimpera[2] et Obermaier[3]. Au début du Bronze, on observe une unification générale des cultures énéolithiques qui, sous l'influence des progrès réalisés par la métallurgie en Almérie, auraient, selon M. Bosch-Gimpera, adopté des types almériens. Dans le nord de l'Espagne (fouilles de l'Institut d'Estudis catalans et du musée diocésain de Solsona[4]), on ne constate aucun changement et en Catalogne persiste la diversité des civilisations énéolithiques. On possède encore moins de renseignements pour le plein âge du Bronze, époque pendant laquelle la Galice semble avoir joué un rôle important, mais dont l'action ne dépasse pas les frontières de l'Espagne, qui forme un groupe à part dans la grande province occidentale du Bronze. La découverte de l'important dépôt d'armes d'Huelva[5] témoigne d'une reprise, au Bronze IV, des relations avec les pays de la Méditerranée occidentale et avec la Bretagne. M. Obermaier s'est justement élevé contre les hypothèses émises par M. Schulten, dans son livre sur *Tartessos*[6], sur les relations directes entre l'Égéide et l'Espagne. Depuis longtemps déjà, les travaux de M. A. Vives[7] a vaient démontré que les Baléares furent l'escale la plus occidentale à laquelle parvinrent les Égéens dans le bassin de la Méditerranée. C'est également au Bronze IV que se développe en Sardaigne et aux Baléares les cultures des nuraghes et des talayots[8], et que disparaît brusquement en Andalousie la civilisation du Bronze ; M. Bosch Gimpera admet que ce changement serait dû à l'arrivée des Tartessiens en Espagne et que c'est par leur intermédiaire et celui des îles de la Méditerranée occidentale que s'est fait avec l'Égéide le commerce de l'étain.

dolmen de Matarrubilla (Sevilla) (mém. n° 26 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1919) ; du même, *Die Dolmens Spaniens* (*Mitteilungen der anthropologischer Gesellschaft in Wien*, L, 1920, p. 107-132).

1. *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, t. I.

2. Ouvrages déjà cités, en particulier *La arqueologia preromana iberica*, l'*Ensayo...* et *Les migrations des types hispaniques...*

3. *Impresiones de un viaje prehistorico por Galicia.*

4. P. Bosch Gimpera, *Sepulcres megalitics dels començos de l'edat del bronze de la comarca de Solsona* (*Anuari d'estudis catalans*, 1915-1920, p. 527-531) ; J. Serra-Vilaro, *De metallurgia prehistorica a Catalunya.* Solsona, 1923).

5. G. Albelda, *Bronzes de Huelva* (*Revue archéologique*, 1923, 2, p. 222-226) ; cf. C. Jullian, dans *Comptes-rendus* de l'Académie des inscriptions, 1923, p. 203-205).

6. Hambourg, 1922. Cf. le compte-rendu de St. Gsell (*Journal des Savants*, 1925, p. 193-200) ; G. Bonsor, *Tartessos* (*Boletin de la Academia de la Historia*, t. LXXVIII, LXXIX, 1921, p. 515-525 et 57-69, 213-225).

7. *El arte egeo en España* (*Revista de Archivos*, 1910, p. 397-420).

8. J. Colominas Roca, *La edat del Bronze a Mallorca* (*Anuari d'estudis catalans*, 1915-1920, p. 555-573).

Digitized by Google

Du livre de M. Schulten on retiendra que, dans l'ancien delta du Guadalquivir, se cachent les ruines d'une ville, métropole d'un État puissant, dans laquelle affluent, pour être réparties à travers le monde méditerranéen, les richesses minières de l'Espagne ; celles-ci étaient assez abondantes pour qu'il ne soit pas nécessaire de supposer des expéditions tartessiennes vers la Bretagne. M. Obermaier a émis l'ingénieuse hypothèse de placer les Cassitérides en Galice, là où se trouvaient les principaux gisements d'étain ; le minerai était alors apporté dans les îles de la côte, d'où il était acheminé par cabotage ou portage vers les provinces méridionales [1]. La fondation de Gadès par les Phéniciens porta un premier coup à la puissance des Tartessiens dont, au VI^e^ siècle, l'hégémonie carthaginoise amena la ruine définitive.

La colonisation carthaginoise n'a pas encore donné lieu à une étude historique, les ouvrages de MM. Perez Cabrero [2], C. Roman [3] et A. Vives [4] sont exclusivement archéologiques ; dans le tome II de son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* [5], M. Gsell a consacré quelques pages à dégager le caractère de cette colonisation qui, à partir de la conquête des Barcides, chercha uniquement à retirer de l'Espagne les hommes et l'argent qui lui étaient nécessaires. Dans *The Greeks in Spain* [6], M. Rhys Carpenter présente un bon exposé de l'état actuel de nos connaissances sur la colonisation grecque en Espagne.

Celtes et Ibères. — Pendant les périodes d'Hallstatt et de la Tène, la Péninsule est soumise à l'influence des Celtes et des Ibères, qui se disputent la prépondérance. L'importance du rôle historique des Celtes n'a été reconnue que récemment, grâce aux travaux de MM. H. Sandars [7], H. Hubert [8] et P. Bosch Gimpera [9]. Dans le premier volume du grand ouvrage qu'il consacre à Numance [10], M. A. Schulten, se basant sur la topographie et la toponymie, a essayé de reconstituer dans ses grandes lignes l'ethnologie péninsulaire pendant l'âge du Fer : vers l'an 600 av. J.-C., les Celtes pénètrent en Espagne par le col de Roncevaux, gagnent la haute vallée de l'Èbre et s'emparent de la meseta, occupée par des populations ligures ; lors du grand

1. *Impresiones de un viaje prehistorico por Galicia.*
2. *Ibiza arqueologica.* Barcelone, 1911.
3. *Antigüedades ebusitanas.* Barcelone, 1913.
4. *Estudio de arqueologia cartaginesa. La necropoli de Ibiza* (*Junta para ampliacion de Estudios.* Madrid, 1917).
5. Paris, 1918.
6. *Bryn Mawr Notes and Monographs*, VI. Bryn Mawr College et Londres, 1925.
7. *The weapons of the Iberians* (*Archaeologia*, 1913).
8. *Notes d'archéologie et de philologie celtiques.* II (*Revue celtique*, t. XXXIV, 1913, p. 441-442).
9. *Zur Frage der iberischen Keramik* (*Memnon. Zeitschrift für die Kunst und Kulturgeschichte des alten Orients*, 1913).
10. *Numantia, die Ergebnisse der Ausgrabungen ;* I : *Die Keltiberer und ihre Kriege mit Rom.* Munich, 1914.

Digitized by Google

mouvement d'expansion ibérique, ils sont refoulés et dispersés au point de ne plus former que quelques îlots sporadiques ; du mélange des vaincus et des vainqueurs est sorti le groupement désigné par les auteurs anciens sous le nom de Celtibères. L'étude de l'occupation celtique de l'Espagne vient d'être reprise par M. Bosch Gimpera[1], qui, confrontant les sources littéraires et archéologiques, apporte des corrections et des précisions nouvelles aux thèses soutenues par M. Schulten. Pendant le premier âge du Fer, en Catalogne, on trouve les restes d'une civilisation étroitement apparentée avec la civilisation hallstattienne du sud de la France. M. Hubert[2] est disposé à voir dans certaines de ces nécropoles catalanes les témoins d'une première vague d'envahisseurs celtes sur la côte orientale de l'Espagne, deux siècles avant la date que l'on assigne aux plus anciens établissements de ces populations dans le pays. Dans le centre et le nord-est de l'Espagne, vers la fin de la période, la civilisation hallstattienne se manifeste par la découverte de poignards à antennes. Du v^e^ au milieu du III^e^ siècle, dans le centre de l'Espagne, depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'aux abords du littoral méditerranéen, les Celtes ont laissé des traces importantes de leur domination. Le groupe le plus important de cette culture, que les archéologues espagnols désignent sous le nom de civilisation post-hallstattienne, se trouve dans les provinces de Soria et de Guadalajara, où le marquis de Cerralbo a fouillé de nombreuses nécropoles[3]. Dans l'ouest de la Péninsule, le cimetière d'Alcacer do Sal et les castros portugais sont les représentants d'une civilisation fortement influencée par celle des Celtes. A partir du III^e^ siècle, aussi bien dans les textes littéraires que dans l'archéologie, les Celtes disparaissent de l'histoire de la Péninsule, les territoires qu'ils occupaient sont passés sous la domination des Ibères ou des Celtibères. Ces transformations seraient la conséquence des bouleversements survenus dans l'ouest de l'Europe par l'établissement des Gaulois en France et par la conquête d'une partie de l'Espagne par les Barcides.

Dès 1915, l'étude de la céramique peinte ibérique avait conduit M. Bosch Gimpera[4] à reconnaître dans le sud et l'est de l'Espagne une civilisation nettement caractérisée. Les découvertes ultérieures ont montré que cette culture suit une évolution régulière pendant toute l'époque de la Tène et doit être attribuée aux Ibères. Le même auteur, dans une suite de travaux parus dans l'*Anuari d'estudis catalans*[5] et dans le *Butlleti de l'Associacio*

1. *Los Celtas y la arqueologia celtica en la Peninsula iberica* (*Boletin de la Sociedad española de Excursiones*, t. XXIX, 1923).

2. *Revue celtique*, t. XLIII, 1925, p. 259.

3. *Nécropoles ibériques* (Comptes-rendus de la XIV^e^ session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Genève, 1912).

4. *El problema de la ceramica iberica* (mém. n° 7 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1915).

5. *L'estat actual de la investigacio de la cultura iberica* (*Anuari*, 1915-1920, p. 671-694) ; *L'estat actual del coneixement de la civilitzacio iberica del Regne de Valencia* (*Ibid.*, p. 624-629).

Digitized by Google

catalana d'antropologia, etnologia i prehistoria[1], a entrepris la classification des découvertes que l'on peut répartir à l'intérieur de groupes régionaux correspondant à des réalités géographiques : Andalousie ; Sud-Est espagnol ; ancien royaume de Valence ; côtes de Catalogne et du Sud-Est français ; vallée de l'Èbre et Plateau central ; un nouveau foyer, encore assez mal connu, dans le sud du Portugal, se rattache sans aucun doute au foyer andalou.

A côté de ces grands travaux d'ensemble, l'étude de la civilisation ibérique a donné lieu à de nombreuses monographies de caractère plus spécial. Parmi les plus importantes, il y a lieu de mentionner celles de MM. Cazurro sur les couches à céramique d'Ampurias[2], de M. Blas Tarracena Aguirre sur *La ceramica iberica de Numancia*[3], de MM. Cabre et Calvo[4], Lantier[5], Visedo Molto[6] sur les sanctuaires ibériques du Collado de los Jardines, de Castellar de Santisteban et de la Serreta d'Alcoy. M. Pottier, dans *Le problème de la céramique ibérique*[7], s'élève contre la part souvent trop large que l'on est tenté de faire aux influences grecques dans la formation de l'art ibérique.

Les Romains. — On doit à M. A. Schulten le récit des guerres celtibériennes[8] et plusieurs études de détail sur la résistance des Espagnols à la domination romaine : dans *Ein keltiberischer Städtebund*[9], il étudie une inscription mentionnant l'alliance de dix villes indigènes contre Rome postérieurement à la chute de Numance ; dans *Viriathus*[10], il présente le soulèvement de Viriathe comme une révolte nationale contre l'oppresseur ; originaire des régions voisines de l'Océan, Viriathe connaissait admirablement la montagne et les ressources qu'elle peut offrir à une guerre de partisans ; le premier, il a entrepris contre Rome la guérilla. Les Romains ne purent le vaincre qu'en le faisant assassiner. Ce soulèvement prépare celui de Sertorius, auquel M. Schulten vient de consacrer un volume[11].

1. *Les investigacions de la cultura iberica al Baix Arago* (*Butlleti*, t. I, 1923, p. 49-68). Un résumé de ces divers travaux a été donné par R. Lantier dans la *Bulletin hispanique*, t. XXVIII, 1924, p. 73-78.

2. *Las estratificaciones de la ceramica de Ampurias y su epoca* (*Anuari d'estudis catalans*, 1913-1914, p. 657-688).

3. Madrid, 1924.

4. *Excavaciones en la cueva y collado de los Jardines* (*Sta Elena, Jaen*) (mém. nos 8, 16, 22 de la *Junta superior de excavaciones y antigüedades*. Madrid, 1916-1918).

5. *El santuario iberico de Castellar de Santisteban* (mém. no 15 de la *Com. de Investig. pal. y preh.* Madrid, 1917).

6. *Excavaciones en el Monte « la Serreta » proximo a Alcoy* (mém. nos 45 et 56 de la *Junta superior de Excavaciones*. Madrid, 1911-1914).

7. *Journal des Savants*, 1918, p. 181-294.

8. *Numancia...*, t. I.

9. *Hermes*, 50, 1915, p. 247-260.

10. *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, 1917, p. 209-287.

11. Leipzig, 1926.

Digitized by Google

Les ouvrages d'ensemble sur l'Espagne romaine sont rares. Dans *Spain under the Roman Empire*, M. E.-S. BOUCHIER[1] donne un résumé assez rapide de l'histoire politique, sociale et économique. De toutes les transformations amenées par la conquête romaine, la plus importante a été pour la Péninsule le passage de la vie morcelée des clans à un groupement en quelque sorte national sous l'hégémonie de Rome. L'histoire de ces transformations a été écrite par M. E. ALBERTINI dans les *Divisions administratives de l'Espagne romaine*[2]; malgré la souplesse des cadres administratifs qu'elle a imposés au pays, Rome a été impuissante à lui assurer, au delà de quelques générations, une forte cohésion, tellement est restée vivace la tendance naturelle qui pousse l'Espagne au morcellement. Les rouages administratifs ont été étudiés par M. MARCHETTI, principalement d'après les sources épigraphiques, dans un bon article du *Dizzionario epigrafico* d'E. de Ruggiero[3]; dans un mémoire présenté à la Société des Antiquaires de France, M. E. MICHON[4] reprend la question encore si débattue de l'*agens vices praefectorum* et du *vicarius*; il incline à admettre l'identité des deux fonctions et des deux expressions.

Dans le quatrième volume de l'*Histoire de la Gaule* de M. C. JULLIAN, on trouvera un excellent guide pour l'histoire du rôle joué par l'Espagne dans la politique générale de Rome; l'*Histoire politique des provinces espagnoles de 285 à 310* a été exposée par M. J. MAURICE dans un article des *Mélanges Picot*[5]. L'armée romaine d'Espagne a donné lieu à une brève notice de M. A. SOLARI dans la *Rivista indo-greca-italica de filologia, lingua, antichità*[6]; dans *The auxilia of the Roman imperial Army* de M. G. L. CHEESMAN[7], des appendices donnent la liste des ailes, cohortes et corps de citoyens romains cantonnés en Espagne sous l'Empire.

Le troisième volume des *Religioes da Lusitania* de M. LEITE DE VASCONCELLOS et la seconde partie du tome III de l'ouvrage de M. J. TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire romain*[8], sont consacrés à l'étude des traditions religieuses et des cultes de la Péninsule à l'époque romaine. Bien des divinités ne sont connues que par de brèves mentions épigraphiques et la plupart ont un caractère local. Les cultes gréco-romains ne se rencontrent guère en dehors des villes; les campagnes, surtout sur la meseta et dans les cantons du Nord et de l'Ouest, sont restées fidèles aux vieux cultes nationaux. Cependant, sous l'influence des relations commerciales, les religions orientales ont pénétré jusque dans l'intérieur du pays, comme l'ont prouvé les travaux de

1. Londres, 1914.
2. Paris, 1923.
3. Tirage à part : *Le provincie romane della Spagna*. Rome, 1917.
4. *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXXIV, 1916.
5. P. 451-461. Paris, 1913.
6. *Il presidio legionario della Spagna durante l'impero*. 1921, p. 241-243.
7. Oxford, 1914.
8. Paris, 1917.

Digitized by Google

M. H. GRAILLOT sur le *Culte de Cybèle, mère des Dieux, à Rome et dans l'Empire romain* [1] et de M. P. PARIS sur les *Restes du culte de Mithra en Espagne; le « mithraeum » de Merida* [2].

Rome, en effet, a entretenu d'étroites relations économiques avec l'Espagne et le Portugal. De nombreux et importants travaux ont été consacrés à l'étude des ressources naturelles, du commerce et de l'industrie de la Péninsule par MM. G. BOISSONNADE [3], qui insiste sur l'importance du rôle joué par l'Espagne dans la formation de la civilisation matérielle de l'antiquité, Tenney FRANK [4], P. CHARLESWORTH [5] et ROSTOVTZEFF [6].

M. E. ALBERTINI, dans un mémoire sur *Les Étrangers en Espagne*, étudie les rapports qui unissent l'Espagne aux autres parties de l'Empire. Avec Rome et l'Italie, ce sont plutôt des relations d'exportation que d'importation ; avec l'Orient, il y a peu d'échanges ; avec l'Afrique, il existe un courant extrêmement important, tandis qu'avec la Gaule le commerce se réduit aux régions les plus voisines de la Narbonnaise [7]. Les fouilles de l'École des hautes études hispaniques à Bolonia [8] ont montré l'importance du commerce des potiers ruthènes avec l'Espagne tout entière. Dans un mémoire présenté à la Société des Antiquaires de France, M. HÉRON DE VILLEFOSSE [9] a pris la défense du commerce gaulois des huiles, qui, à Rome, faisait concurrence aux produits si renommés de la Bétique. Le *Commerce du plomb à l'époque romaine d'après les lingots estampillés* est une précieuse contribution qu'apporte M. BESNIER [10] à l'histoire du commerce espagnol. Les mines de plomb sont à leur apogée à la fin de la République et au début de l'Empire ; leur exploitation, dont le centre est à Carthagène, est entre les mains d'industriels italiens. Les voies du commerce à travers la Péninsule ont été étudiées par MM. BLASQUEZ Y DELGADO [11], A. SOLARI [12] et M. BESNIER [13].

Raymond LANTIER.

1. Paris, 1911.

2. *Revue archéologique*, juillet-août 1914.

3. *Les études relatives à l'histoire économique de l'Espagne et leurs résultats* (*Revue de synthèse historique*, 1911, p. 93-105).

4. *An economic history of Rom to the end of the Republic.* Baltimore, 1920.

5. *Trade routes and commerce of the roman empire.* Cambridge, 1924.

6. *The social and economic history of the roman empire.* Oxford, 1926.

7. *Mélanges Cagnat*, p. 297-318. Paris, 1912.

8. P. PARIS, G. BONSOR, A. LAUMONIER, R. RICARD, C. DE MERGELINA, *Fouilles de Belo (Bolonia, province de Cadiz), 1917-1921 ;* t. II : *La nécropole.* Paris, Bordeaux, 1926.

9. *Deux armateurs narbonnais, Sex. Fadius Secundus et P. Olitius Apollonius* (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXXIV, 1915).

10. *Revue archéologique*, 1920, 2, p. 211-224 ; 1921, 1, p. 36-76, 2, p. 93-130.

11. Voir les nombreux mémoires publiés dans les *Memorias de la Junta superior de Excavaciones y antigüedades* depuis 1916.

12. *Per la re stradale di Spagna* (*Bullettino communale*, 1921, p. 241-243).

13. *Viae publicae*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio.

Digitized by Google

HISTOIRE GRECQUE

(1922-1925) [1]

I. Fouilles : *Attique.* — Les fouilles de 1922 au Parthénon ont livré diverses pièces notables de la base de la statue du culte. Des sondages ont montré que le deuxième *pyrgos* d'Athéna Nikè serait postérieur à la construction des Propylées. — En 1923 ont été dégagées les fondations du Propylée signalé par Andocide (I, 38) ; on a découvert les restes d'une grande construction (villa?) en dehors de l'extrémité orientale de l'Athènes romaine. Sur l'Hymette, au sanctuaire de Zeus Ombrios (?), l'École américaine a exhumé 2 ou 300 vases d'époque géométrique.

A Éleusis, on a achevé de dégager le dallage aboutissant aux Propylées ; on a dégagé la partie extérieure du péribole, en calcaire bleu, et, à l'intérieur, plusieurs salles renfermant des vases d'époque géométrique tardive ; à l'ouest du péribole, on a découvert une intéressante statuette archaïque (jeune femme s'enfuyant : peut-être Perséphone).

A Égine, on a reconnu la présence d'un établissement préhistorique, clos de murs épais de 3m80 et garnis de tours ; on a dégagé un habitat d'époque mycénienne tardive et exhumé de nombreux vases et terres cuites de provenance égyptienne et cypriote [2].

Péloponèse. — A Stymphale, A. Orlandos a retrouvé un temple prostyle tétrastyle, d'âge hellénistique, et deux temples carrés en tuf ; un grand tombeau « égyptisant » a été mis au jour. — A Némée, sous les fondations du temple du IVe siècle, l'École américaine a découvert un escalier appartenant à un temple antérieur. Entre le temple et une église voisine, on a recueilli nombre de débris hellénistiques, protocorinthiens et corinthiens ; on a dégagé des installations balnéaires. — A Phlionte, l'Acropole a livré des poteries préhistoriques ; on y a repéré les fondations d'un édifice archaïque et les restes d'une construction datant au plus tôt du IVe siècle (l'Asklépieion?) ; dans la plaine, on a découvert une construction hellénistique, renfermant une cour à péristyle, et dégagé les fragments d'un portique (?) et d'une salle hypostyle, à cinq rangs de colonnes ; tout auprès, des gradins taillés dans le roc, indiquant peut-être l'emplacement du théâtre [3].

L. Renaudin expose les résultats des fouilles de 1920 sur l'emplacement de l'ancienne Lyrkeia (?). On a fouillé cinq tombeaux rupestres, possédant

1. Sur les principes qui ont présidé à la rédaction de ce Bulletin, voir les remarques présentées ici-même (*Revue historique*, mai-juin 1926, p. 44). La recension des fouilles et d'une partie des ouvrages de 1925 sera faite ultérieurement.

2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1923, p. 505 et suiv. ; *Ibid.*, 1924, p. 453-462).

3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1924, p. 462 et suiv.).

Digitized by Google

des *dromoi* longs de 4 mètres à 5 mètres et larges de 0m80 à 0m90. La population qui s'en servit n'était pas riche. Les dimensions sont médiocres ; le mobilier est fort modeste : pas d'or, peu de bronze et d'ivoire. L'argile, grise, rouge ou jaune, est très pure ; les vases, faits au tour, révèlent une technique déjà avancée ; le décor est d'une couleur brillante, allant du brun sombre au rouge vif [1].

A Mycènes, on a découvert une construction importante sur le côté nord de l'Acropole. — A Tirynthe, on a trouvé un tombeau d'époque géométrique, contenant des vases dont plusieurs ont des cercles bruns et des ornements en bronze. — A Asinè, on a fait une abondante moisson de vases richement décorés, attestant l'existence de relations maritimes qui remontent jusqu'au Minoen ancien III entre la Crète et l'Argolide. Dans la nécropole mycénienne d'Asinè, on a repéré vingt-cinq tombes à *dromos*, meublées de beaux vases en pierre, de miroirs en métal, d'amphores au riche décor linéaire et spiraliforme, etc.

A Sparte, on a fouillé l'emplacement du théâtre, d'époque romaine ; sur l'Acropole, on a découvert des bustes archaïques et des vases à relief hellénistiques. — Près de Patras, on a exhumé une nécropole d'âge mycénien, renfermant cinquante vases à décor linéaire [2].

Grèce centrale. — Près de Leuctres ont été découverts quantité de débris hellénistiques, les restes d'une muraille cyclopéenne et une abondante poterie (minyen gris, rouge et jaune). — Quarante amphores mycéniennes et nombre d'objets en métal ont été recueillis à la Cadmée. — Au Ptoïon, on a trouvé les traces d'un sanctuaire d'Athéna Pronaia ; sur la plate-forme dominant le temple subsistent les restes d'une acropole, avec deux enceintes pélasgiques. Il y avait là un site préhellénique.

A Delphes, les fouilles de l'École française ont recommencé en 1923 au téménos d'Athéna Pronaia. On a constaté que la *tholos* du ve siècle est bâtie sur un massif plein de poros, orienté nord-est-sud-ouest ; on a dégagé de nouveaux fragments de la dalle circulaire centrale, en marbre blanc, et établi la réalité d'une colonnade intérieure corinthienne. La *tholos* semble dater de 420 environ [3].

Un nouvel examen par J. Replat des fondations des murs à l'intérieur de la cella du temple d'Apollon a montré qu'il n'y avait pas de colonnade ionique intérieure. On a également établi qu'une partie au moins de la cella était découverte. Replat a terminé l'étude des terrasses sud et est du Trésor

1. *La nécropole mycénienne de Skhinokhori-Lyrkeia* (?) (*B. C. H.*, 1923, p. 190-240).

2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1923, p. 510-511 ; *Ibid.*, 1924, p. 466-468).

3. Date trop élevée, selon Ed. Pottier, *Rapport sur les travaux de l'École d'Athènes en 1922-1923* (*C.-R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 105). Sur cette *tholos* du ve siècle, voir J. Charbonneaux (*B. C. H.*, 1924, p. 209-216) ; sur la *tholos* archaïque, remontant au début du vie siècle et qui semble tirer son origine des habitations ovales ou rondes d'époque primitive, voir notre Bulletin précédent, p. 46.

Digitized by Google

d'Athènes. — Sur l'emplacement de l'autel de Chios, P. DE LA COSTE a recueilli de nombreux tessons géométriques et des débris de beaux vases mycéniens. Ses fouilles du portique ouest ont fait découvrir l'existence d'un étage supérieur ; sur une petite terrasse sise au sud du portique, on a retrouvé deux édifices archaïques, destinés, semble-t-il, à un culte à ciel ouvert, et l'on a exhumé de nombreux fragments de vases corinthiens [1].

Thessalie. — A Phères ont été découverts nombre de statuettes, d'outils et de menus objets en or, en argent, en fer, en ivoire, une abondante céramique, d'époque géométrique et archaïque, et des fragments de statues en marbre de la période 600-300.

Iles de l'Égée. — A Délos, près de l'Artémision (?), on a trouvé une fondation semi-circulaire (l'une des tombes des vierges hyperboréennes?), une tête de *kouros* archaïque et quantité de tessons mycéniens et géométriques, attestant l'ancienneté du saint lieu. — Entre le *hiéron* principal et le gymnase, on a déblayé un temple à colonnade axiale, au plan archaïque. — Au sud du Cabeirion, J. REPLAT et Ch. PICARD ont mis au jour un mur courbe archaïque. Près de la « maison de l'armateur », on a dégagé le plan d'une grande maison, au péristyle orné d'une colonnade granitique, recouverte de stuc bleu. Enfin, près de la baie de Phourni, A. LAUMONIER a commencé le déblaiement d'un sanctuaire ; on a découvert l'emplacement du naos, la base de la statue de culte et une sorte de portique.

A Paros a été dégagé un édifice archaïque, qui paraît dater de 520 av. J.-C. et dont la décoration rappelle celle du Trésor de Siphnos. Une découverte analogue a été faite à Naxos [2].

Crète. — A Cnossos, A. EVANS a découvert, à l'ouest du palais, plusieurs maisons du Minoen récent, dont l'une possédait de nombreux débris de stucs peints et somptueusement décorés ; la fraîcheur de la peinture permet de discerner, notamment, un oiseau bleu, des rochers couverts de pois sauvages ou de touffes de rosiers ; des singes entourés de plantes exotiques ; un soldat noir, etc. — Sous la cour du palais, on a retrouvé deux habitations néolithiques, avec des vases égyptiens de l'époque prédynastique ; un peu plus loin, les piles massives d'un viaduc du Minoen récent I et un pavillon dont la frise est décorée de motifs végétaux et animaux. — A vingt-cinq kilomètres de Cnossos a été identifiée une belle nécropole, au riche mobilier.

L. RENAUDIN et J. CHARBONNEAUX ont continué les fouilles de Mallia. On a constaté que les appartements princiers étaient composés de vastes salles au sol dallé ou stuqué, aux murs massifs, en *amouda*. Les magasins sont de dimensions beaucoup plus modestes. On a recueilli nombre de vases, dont quelques-uns remontent au Minoen ancien. On a découvert également un

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1923, p. 513 et suiv. ; *Ibid.*, 1924, p. 472 et suiv.).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1923, p. 524 et suiv. ; *Ibid.*, 1924, p. 485 et suiv.).

Digitized by Google

très vieux sanctuaire palatial, où de nombreuses offrandes sont déposées au pied d'un bétyle informe. Ce palais de Mallia semble tout à fait comparable, en somme, à ceux de Cnossos et de Phaistos. La cour centrale est à peu près de même largeur. Une grande avenue nord-sud coupe l'aile occidentale, permettant d'accéder aisément aux salles et les éclairant. L'un des halls ouvrant de la partie ouest sur la cour centrale était destiné sans doute au culte. On accédait à l'étage supérieur par un escalier monumental. Au nord de la cour, on a dégagé un péristyle : douze colonnes rondes, en bois, à base calcaire. A l'est, il y avait des magasins, dans plusieurs desquels des rigoles et collecteurs assuraient l'écoulement et facilitaient la récupération des eaux. On a exhumé aussi de nombreux vases, une hachette finement décorée et une épée taillée dans un cristal de roche d'une admirable transparence [1].

Macédoine. — A Philippes, J. CHARBONNEAUX et F. CHAPOUTHIER ont dégagé le pourtour et la partie gauche de l'orchestre et de la parodos nord-ouest du théâtre. A l'agora (?), on a exhumé les amorces de nouveaux édifices (portiques, etc.). Au sud de Karasouli, les fouilles ont révélé l'existence d'établissements variés, dont le plus récent est d'époque hellénique.

Thrace. — Les fouilles ont repris dans la nécropole d'Éléonte et livré encore quantité d'objets allant de la fin des temps archaïques à l'époque hellénistique [2].

Thasos. — Continuant les fouilles à l'est et à l'ouest de l'agora, A. LAUMONIER a dégagé une partie du mur du fond du portique sud-ouest : c'était une entrée monumentale. Divers édifices ont été mis à jour au sud et au nord-est de l'agora. — Aux environs du péribole découvert en 1922, G. DAUX a retrouvé un monument choragique du IIIe siècle, orné d'intéressantes statues ; la tête juvénile de Dionysos est d'un beau travail et révèle l'influence des grands sculpteurs du IVe siècle.

H. SEYRIG a étudié le mur de la ville entre l'Acropole et le port fermé, précisé le tracé des fortifications et découvert une porte étroite, ornée d'un bas-relief archaïque, qui trahit l'influence attique [3].

Samothrace. — On a exhumé en 1923 un grand édifice. Près de la loge de la Victoire, on a reconnu les débris d'un théâtre (ou du *télestérion* destiné aux

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1923, p. 529 et suiv. ; *Ibid.*, 1924, p. 488 et suiv.). Un travail de J. Charbonneaux, *Les magasins des palais minoens* (résumé dans *C.-R. Acad. Inscr.*, 1924), montre bien l'importance des entrepôts de vivres et de liquides, en rapport avec l'accroissement du trafic.

2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1923, p. 534 et suiv. ; *Ibid.*, 1924, p. 497 et suiv.).

3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1923, p. 536 et suiv. ; *Ibid.*, 1924, p. 502 et suiv.). Un excellent article de G. Daux et A. Laumonier expose les résultats des fouilles de Thasos en 1921-1922 (voir Bulletin précédent). L'agora, les portiques, les édifices annexes, les théâtres et monuments figurés sont décrits avec une extrême précision (*B. C. H.*, 1923, p. 315 et suiv.). Voir aussi, dans *C.-R. Acad. Inscr.*, 1924, le résumé des ouvrages d'A. Laumonier, *Un édifice nouveau de l'agora de Thasos*, et de G. Daux, *Le théâtre de Thasos*.

Digitized by Google

mystères cabiriques?). De nouvelles fouilles ont montré que le mur d'enceinte daterait au plus tôt de 360 ou même de l'époque alexandrine [1].

Asie Mineure. — A Téos, on a dégagé la principale façade du sanctuaire de Dionysos ; sur l'emplacement des bâtiments sacerdotaux, on a exhumé quantité de figurines et vases hellénistiques. A l'Acropole, on a découvert un rempart d'appareil polygonal. L'enceinte hellénistique était rectangulaire et épaisse de 4 mètres. Il y a deux théâtres, d'âge hellénistique (le plus petit et le plus récent est du IIe siècle av. J.-C.). A Ialysos (Rhodes), la mission italienne a fouillé vingt tombes mycéniennes, richement meublées, et dégagé une nécropole archaïque ; sur l'Acropole, on a recueilli nombre de débris d'époque géométrique : ex-voto en bronze, porcelaine, ivoire, etc., en grande partie de provenance égyptienne et phénicienne ; on a constaté que la divinité souveraine du temple depuis le VIe siècle était, comme à Lindos, Athéna Polias.

A Séleucie de Piérie, P. PERDRIZET et H. SEYRIG ont mis au jour les débris de deux temples, l'un dorique, en tuf, l'autre ionique, en marbre, pouvant dater de la fin du IVe siècle [2].

II. ÉPIGRAPHIE. — *Recueils et bulletins.* — En 1924, la *Revue des Études grecques* a donné un nouveau et précieux bulletin épigraphique de P. ROUSSEL. Les bulletins de M. TOD et E. ZIEBARTH (voir Bulletin précédent) ont été également continués. — HILLER VON GAERTRINGEN a publié en 1924 le tome I de l'éd. minor des *I. G.* (*I. G.*, I ²), beaucoup plus claire et commode que l'ancien *Corpus.* — En 1923-1925 ont paru les t. I et II du *Supplementum epigraphicum graecum* (voir Bulletin précédent). En 1923, F. DÜRRBACH a publié le fasc. 2 du t. I des *Inscriptions de Délos.*

Études épigraphiques : Attique. — Ad. WILHELM examine divers textes relatifs à la guerre du Péloponèse : un amendement au décret voté en faveur d'un Colophonien, partisan d'Athènes, après la prise de Notion par Pachès (*I. G*, I ², 74) ; un décret de 410 où est rappelée la coopération, devant Pydna, entre Athènes et le roi de Macédoine Archélaos, qui a fourni du bois aux Athéniens (*I. G.*, I ², 105) ; et un décret voté sans doute en l'honneur de philathéniens chassés d'une ville tributaire en 411-408 (*I. G.*, I ², 106) [3].

Le décret de 401 /0 sur les métèques revenus de Phylè a été encore étudié par Ad. WILHELM, W. KOLBE et G. DE SANCTIS [4]. Selon les deux premiers, ce décret distingue entre deux groupes de métèques, récompensés respective-

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1923, p. 540 et suiv. ; *Ibid.*, 1924, p. 504).

2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1924, p. 506 et suiv.).

3. *Jahreshefte d. œster. arch. Inst.*, 1923, p. 123-147, 152-156 et suiv.

4. *Jahreshefte d. oester. arch. Inst.*, 1923, p. 159 et suiv. ; *Klio*, XVII, p. 242 et suiv. ; *Riv. di Filol.*, 1922, p. 287 et suiv.

Digitized by Google

ment par la *politeia* et l'*isoteleia;* selon G. De Sanctis, il ne s'agit que d'un seul groupe de métèques, gratifiés de la *politeia.*

Examinant un décret salaminien récemment édité, T. Walek soutient, contre De Sanctis, que l'archontat Polyeuktos, signalé par ce décret, date de la période 277/6-275/2 (et plutôt de 277/6), période de calme, donc antérieure à la guerre de Chrémonidès, qui a troublé pour longtemps l'atmosphère hellénique. Cette discussion touche aux rapports d'Athènes avec la Macédoine et l'Aitolie au IIIe siècle [1].

Un décret de Rhamnonte, commenté par F. Chapouthier, nous montre Athènes quasi asservie à la Macédoine en 261-256, bien que le stratège, désigné par le roi, soit « investi » par le Démos : il y a là un compromis tout théorique entre les deux pouvoirs [2].

Péloponèse. — Diverses études ont encore paru sur l'inscription d'Épidaure publiée par P. Cavvadias (voir Bulletin précédent). Ad. Wilhelm hésite entre la période d'Antigone Ier et du Poliorcète et celle d'Antigone Doson [3]. — P. Roussel montre que le document, concernant le renouvellement de la Ligue de Corinthe au temps d'Antigone Ier et du Poliorcète (« les rois » dont parle l'inscription), témoigne, d'une part, d'un certain libéralisme apparent [4], d'autre part, d'un vif désir d'utiliser la Ligue pour « la guerre commune » (contre Cassandre) [5].

Grèce centrale. — Par l'examen d'un certain nombre de textes épigraphiques, P. Roussel souligne l'incertitude de la chronologie des archontes delphiens au IIIe siècle [6]. — Après avoir dénoncé à nouveau les étranges procédés de Pomtow, É. Bourguet étudie divers textes delphiques. Le plus notable est un long fragment de comptes de *tamiai*, contenant une liste amphictyonique de Damocratès-printemps ; l'auteur expose des déductions très intéressantes sur les hiéromnémons doriens (peut-être tous deux du Péloponèse, comme en 329) et propose pour l'archontat Damocratès la date 335/4. Il publie aussi les fragments, très mutilés, d'une autre liste amphictyonique (peut-être de la période 335-331) et montre, selon son habitude, une rigoureuse prudence [7].

Thasos. — Ch. Picard publie une importante inscription stipulant diverses interdictions pour le culte d'Héraclès thasien (prohibition de certaines offrandes ; exclusion des femmes, etc.) [8].

1. *Nouveaux archontes athéniens du IIIe siècle* (*Rev. de Philol.*, 1924, p. 5-22).
2. *Note sur un décret inédit de Rhamnonte* (*B. C. H.*, 1924, p. 264 et suiv.).
3. *Wiener Anzeiger*, 1922, p. 52 et suiv.
4. C'est ainsi que les Achéens, dont Alexandre avait dissous la ligue, sont signalés ici à titre de groupement politique admis dans la Confédération.
5. *Le renouvellement de la Ligue de Corinthe en 302* (*Rev. archéol.*, t. XVII, 1923).
6. *Remarques sur la chronologie des archontes de Delphes au IIIe siècle av. J.-C.* (*B. C. H.*, 1923, p. 1-48).
7. *Inscriptions de Delphes* (*B. C. H.*, 1925, p. 21 et suiv.).
8. *Un rituel archaïque du culte de l'Héraclès thasien* (*B. C. H.*, 1923, p. 241 et suiv.).

Digitized by Google

Asie Mineure. — G. C. RICHARDS traite des sources et de l'auteur de la Chronique de Lindos. L'auteur était un jeune Rhodien, féru d'archéologie, Timachidas ; il utilisa les lettres de prêtres écrivant aux *Boulai* de Rhodes et de Lindos, et divers chroniqueurs locaux [1].

Th. SAUCIUC-SAVEANU étudie le décret, trouvé à Brousse, en l'honneur du stratège macédonien Corrhagos. Il estime que le roi qui a nommé Corrhagos est Eumène II et il insiste sur la générosité des Attalides, révélée par ce décret [2]. — M. HOLLEAUX démontre qu'en devenant gouverneur de l'Hellespont, Corrhagos a « reçu » du roi de Pergame la cité qui a voté le décret. Quel roi? Eumène II ou Attale II. Cette ville avait eu peu auparavant des rapports tendus avec le roi, qui l'avait privée de son autonomie et de tout appui financier. Ce décret enrichit nos informations sur la condition politique et fiscale des cités du royaume pergaménien [3]. — Le même savant date de l'automne 167 le décret des Ioniens en l'honneur d'Eumène II. La lutte pénible contre les Galates n'étant pas terminée, les Grecs voulaient témoigner leurs sympathies au prince qui défendait si vaillamment l'hellénisme et protester du même coup contre la malveillance de Rome à l'égard d'Eumène [4].

III. PAPYROLOGIE. — SEYMOUR DE RICCI a continué dans la *Revue des Études grecques* (1923) son très utile et complet *bulletin papyrologique.*

L'excellent travail commencé avant la guerre par P. JOUGUET aboutit à la publication de nombreux textes, très riches en indications sur l'exploitation des domaines royaux concédés à des soldats (redevances acquittées, avances reçues, produit des ventes, etc.) [5].

A. G. ROOS restitue et commente le papyrus relatif à la guerre de Ptolémée III contre la Syrie en 246. Il soutient contre M. Holleaux (*R. É. A.*, 1916) que l'auteur du document n'est pas Ptolémée III : c'est un frère du roi, qui a commandé la flotte égyptienne et envoie à Ptolémée un rapport sur les événements [6].

IV. NUMISMATIQUE. — C. T. SELTMAN étudie le monnayage attique jusqu'en 480. Il s'attache à en souligner les rapports étroits avec l'histoire politique et économique ; l'apparition et la disparition des différents emblèmes, familiaux ou nationaux, correspondent aux victoires et aux défaites respectives de l'aristocratie et de la tyrannie. La propagation du monnayage athénien à l'extérieur (en Chersonnèse, au nord de l'Euxin, en Italie, en Égypte,

1. *Timachidas and the Chronicle of the temple of Athena at Lindos* (Mémoire lu à la Société philologique d'Oxford, 1923).

2. *Le décret en l'honneur du Macédonien Corrhagos* (*R. Ét. gr.*, 1923, p. 197 et suiv.).

3. *Inscription trouvée à Brousse* (*B. C. H.*, 1924, p. 1 et suiv.).

4. *Le décret des Ioniens en l'honneur d'Eumène II* (*R. Ét. gr.*, 1924, p. 305 et suiv.).

5. *Institut papyrologique de l'Université de Lille.* Papyrus grecs publiés sous la direction de P. Jouguet, avec la collaboration de P. Collart et J. Lesquier, t. I, fasc. 3. Paris, Leroux, 1923.

6. Λαοδίκειος πόλεμος. *Mnemosyne*, 1923, p. 266 et suiv.

Digitized by Google

etc.) est bien exposée. L'illustration est très riche et la bibliographie abondante[1].

M. P. Vlasto rappelle qu'en 473 l'établissement de la démocratie à Tarente fit modifier le type monétaire. Le type nouveau représente le fondateur historique de la cité, Phalanthos, chevauchant un dauphin, en face de Taras, le fondateur mythique, assis. L'auteur classe les différents styles qui se succèdent sur les monnaies tarentines jusqu'au v^e^ siècle[2].

Selon A. B. West, Philippe II modifia son système monétaire d'après les besoins de sa diplomatie. Jusqu'en 350, Olynthe étant son alliée, il usa du système de la Chalcidique ; puis il fit frapper des pièces d'or, de type attique[3].

V. Histoire générale et civilisation. — Comme toute histoire, dit A. J. Toynbee, celle de la Grèce est une combinaison de « permanence » et d'évolution. Il étudie d'abord l'évolution ou « carrière » de la civilisation grecque, puis, son élément de « permanence », le « caractère » grec. Des textes bien choisis nous présentent ainsi un bref tableau des conflits sociaux, de l' « impérialisme » athénien, des débats politiques et diplomatiques, des heurts de civilisations, etc.[4].

Van Hook dresse un tableau général de la civilisation grecque, principalement de la vie intellectuelle, économique et politique. Il conclut que les modernes ont tout profit à s'inspirer de l'idéal athénien des temps classiques, très voisin du nôtre, surtout en fait de sérieux et de simplicité[5].

Une pénétrante étude du général A. Boucher montre comment les grands généraux hellènes, appliquant des principes d'une valeur impérissable, ont excellé dans l'art d'assurer le bien-être de leurs soldats, de ménager leurs efforts et d'épargner leur sang[6].

Une série de leçons de J. B. Bury, E. A. Barber, Ed. Bevan et W. W. Tarn dégagent les traits généraux de la civilisation hellénistique, marquée par les progrès de la liberté de pensée, du luxe et de la misère et l'apparition d'États plus vastes et de cités plus nombreuses[7].

VI. Histoire particulière. — Au début d'un ouvrage d'ensemble,

1. *Athens. Its history and coinage before the Persian invasion.* Cambridge Univ. Press, 1924, xx-228 p., 24 pl.

2. *Taras Oikistès. A contribution to Tarentine numismatics.* New-York, 1922, 234 p.

3. *The early diplomacy of Philip II of Macedon illustrated by his coins* (*Numismatic Chronicle*, 1923, p. 169 et suiv.).

4. *Greek Civilisation and Character. The self-Revelation of ancient greek Society.* Londres et Toronto, 1924, xx-235 p.

5. *Greek Life and Thought.* New-York, Columbia Univ. Press, 1923, xiv-329 p.

6. *Les lois éternelles de la guerre et l'art de la guerre il y a vingt-trois siècles.* Paris, Berger-Levrault, 1923, viii-218 p.

7. *The hellenistic age : aspects of hellenistic civilisation.* Cambridge Univ. Press, 1923, ix-151 p.

Digitized by Google

É. PHILIPON étudie les populations primitives du monde grec. Dès l'époque « pélasgique », les Thraces occupèrent des fractions de la Grèce orientale ; vers 1500, ils déversèrent leur « trop-plein » en Asie Mineure. Les Égéens avaient quitté sans doute la région du Tigre supérieur, sous la pression caucasienne et sémitique ; de l'Asie antérieure, où les refoulaient les progrès hétéens, ils se lancèrent à la conquête de l'Égée ; ils se répandirent également vers l'ouest méditerranéen. Les Hellènes arrivèrent par les Balkans ; leur origine septentrionale est une hypothèse nécessaire[1]. — J. P. HARLAND montre le Péloponèse dominé par les Égéens dès le milieu du IIIe millénaire ; vers le début du IIe millénaire, des Minyens, d'origine indo-européenne, chassèrent les Égéens, que les Achéens vaincront dans la seconde moitié du même millénaire ; au XIIe siècle, une « dernière vague » (Doriens) déferlera sur la Grèce[2].

Admirable de clarté, de vie et de méthode, l'ouvrage de G. GLOTZ sur la civilisation égéenne se range parmi les meilleurs de la Bibliothèque de synthèse historique. Le cadre géographique, la campagne de fouilles, ce qu'on peut savoir de « l'histoire » des Égéens, la vie privée, la société, le gouvernement, l'essor économique, la religion et les arts sont, tout à tour, décrits de main de maître. Cette civilisation opulente et charmante d'un peuple merveilleusement actif, ingénieux et créateur ne périt pas toute entière avec la puissance créto-mycénienne : comme le montre très bien la conclusion, elle fut la mère de la civilisation hellénique[3]. — G. GLASGOW a publié sur les Minoens un bref et clair ouvrage de vulgarisation. Il conclut que la Grèce classique vit s'opérer, vers l'âge de fer, la fusion des deux principaux éléments des temps préhistoriques : le peuple « artiste » méditerranéen et les robustes envahisseurs du Nord[4].

C. AUTRAN étudie l'expansion indo-iranienne en Méditerranée « préclassique ». Des « proto-Perses » de haute origine, ayant eux-mêmes subi l'influence économique et religieuse des Sumériens, semblent avoir habité en partie la région méditerranéenne. Les guerres Médiques peuvent ainsi s'expliquer comme un essai de reconquête d'une Méditerranée « iranisante »[5].

V. EHRENBERG s'est efforcé de dégager le caractère originellement égalitaire de la communauté spartiate ; il montre la haute antiquité de l'hilotisme, issu non de l'évolution économique, mais de l'asservissement d'une fraction des indigènes (les autres, mêlés de colons doriens, formant les Périèques). Il étudie l'extension et l'évolution politique de l'État lacédémonien,

1. *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale.* Paris, E. Leroux, 1925, XII-327 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 139.

2. *The Peloponnesos in the bronze age* (*Harvard Studies in class. Philol.*, 1923, p. 1-60).

3. *La civilisation égéenne.* Paris, la Renaissance du Livre, 1923, VIII-471 p.

4. *The Minoans.* Londres, Cape, 1923, 95 p.

5. Ch. Virolleaud, *Babyloniaca. Études de philologie assyro-babylonienne*, t. VIII, fasc. 3-4 : C. Autran, *La Grèce et l'Orient ancien.* Paris, Geuthner, 1924 ; prix : 30 fr.

Digitized by Google

où la royauté s'affaiblit peu à peu aux IXe et VIIIe siècles. Le nom de « Lacédémoniens » désigna d'abord les maîtres doriens de la vallée de l'Eurotas et finit par s'appliquer à l'État tout entier[1].

Selon F. Adcock, Pisistrate a bien subi deux exils. Son premier coup d'État (561 /0) n'eut qu'un succès très bref : dès 560, il était chassé. Revenu vers 559, il fut expulsé vers 556 et rentra définitivement en 546. L'auteur rejette, en somme, la chronologie de l''A0. πολ., sauf en ce qui concerne le premier coup d'État (561 /0) et la fin du règne (527)[2].

Contre Beloch, G. De Sanctis établit qu'il y a eu à Athènes liaison étroite entre l'essor de la démocratie et les progrès de la marine et de l'Empire. Cette double politique de progrès démocratique et d'expansion navale eut pour principal soutien Thémistocle, qui, à la différence des conservateurs, comme Aristide, voyait dans la démocratie clisthénienne moins un point d'arrivée qu'un point de départ[3].

J. Kromayer consacre aux batailles des guerres Médiques d'importantes études. A Marathon, contrairement au récit de Cornélius Nepos, les Athéniens prirent l'offensive ; la cavalerie perse participa au combat, mais sans efficacité. Aux Thermopyles, Léonidas était bien informé de la menace d'attaque par la Phocide ; il se proposa de livrer une action d'arrière-garde pour défendre ses alliés ; mais l'étroitesse du défilé empêcha la retraite en temps utile. L'auteur décrit soigneusement la région. Même souci de la topographie dans le récit de l'affaire de Platées[4]. — Avec la collaboration de J. Veith, le même savant publie un précieux atlas pour l'étude des guerres de l'antiquité. Les cartes sont accompagnées d'un texte indiquant les sources et résumant les événements et les solutions apportées aux problèmes qu'ils ont soulevés[5].

C. Guratzch cherche à dégager l'importance de l'action exercée par Eurybiade à l'Artémision : Hérodote a exagéré le rôle de Thémistocle. Il essaye de montrer qu'à Salamine la flotte grecque était alignée de la côte attique à Lipso-Keutali ; la flotte perse venait de la ligne Munychie-Kynosoura et était arrêtée au seuil du détroit[6].

W. Judeich soutient contre Kahrstedt que la politique athénienne vis-à-vis de la Perse après la IIe guerre médique fut supérieure à celle de Sparte par la continuité, l'ampleur et le succès des conceptions ; en particulier, la paix de 448 fut loin d'être une défaite pour Athènes, à qui elle assura l'Égée. A la différence d'Athènes, Sparte n'a pas réussi à s'élever définitivement au-dessus d'elle-même et à se libérer de son étroite politique territoriale[7].

1. *Spartiaten und Lakedaimonier* (*Hermes*, 1924, p. 23-72).
2. *The exiles of Peisistratos* (*Classical Quarterly*, 1924, p. 174-181).
3. *Di Clistene a Temistocle* (*Rivista di Filologia*, 1924, p. 289-306).
4. *Antike Schlachtfelder ;* IV : *Die Perserkriege*. Berlin, Weidmann, 1924.
5. *Schlachten-Atlas zur antiken Kriegsgeschichte*. Leipzig, Wagner, 1923.
6. *Eurybiades und Themistokles bei Artemision und Salamis* (*Klio*, 1923, p. 62-75) ; *Streitsätze zur Salamisfrage* (*Ibid.*, p. 128-139).
7. *Griechische Politik und persische Politik im V Jahrh. v. Chr.* (*Hermes*, 1923, p. 1-19).

Digitized by Google

H. R. JAMES étudie l'histoire d'Athènes de 479 à 403. L'ouvrage renferme d'utiles indications bibliographiques et d'excellentes illustrations ; l'exposé est très clair et facilité par de nombreuses divisions. On regrettera peut-être sa brièveté ou son silence sur certaines questions importantes (croissance du pouvoir judiciaire impérial d'Athènes ; rapports des stratèges avec la justice athénienne ; attributions de la Boulè ; composition, tendances et rôle des « Trois-Mille » en 403, etc.) [1].

G. H. STEVENSON estime qu'à partir de 454/3 tous les excédents de revenus de la Ligue de Délos (et pas seulement l'*aparkhè*) furent absorbés dans le Trésor d'Athéna ; c'est de cette année, et non de 442 seulement, que date, selon le mot de Cavaignac, la « donation vraiment impériale » des Athéniens à la Déesse : ils imposaient ainsi un frein à leurs désirs de dépense. Périclès prévoyait probablement la guerre du Péloponèse, et c'est cette prévoyance qui permit à Athènes de traverser la « guerre de Dix ans » en restant solvable et sans taxer trop lourdement ses alliés [2]. — A. B. WEST essaye de montrer que Nicias fut le véritable héritier des conceptions et des méthodes de Périclès, en temps de paix comme en temps de guerre [3].

A. JARDÉ suggère une hypothèse datant de 418-417 l'*Andromaque* d'Euripide. Les vers 733-738 font allusion à une ville qui, jadis amie de Sparte, lui est maintenant hostile : sans doute, Mantinée, qui se brouilla avec Sparte après 421 ; et les vers 445-449 signalent l'inconvénient d'une « double tyrannie » : allusion très possible à l'épuisante rivalité Nicias-Alcibiade, si âpre vers 418-417 [4]. — J. A. SPRANGER date de 419 les *Héraclides* d'Euripide. A cette époque, beaucoup d'Athéniens espéraient, grâce à l'alliance argienne, écraser Lacédémone. La pièce d'Euripide se fait en partie l'écho de ces sentiments ; elle renferme mainte allusion flatteuse pour Argos et hostile à Sparte. Elle ne peut dater de la « guerre de Dix ans » : Argos, alors, resta neutre [5].

E. CAVAIGNAC étudie le conflit entre les « conservateurs » modérés, enclins à ménager les démocrates, et les oligarques « extrêmes » à la fin du v^e^ siècle ; il expose les vicissitudes de la fortune politique de Lysandre, principal soutien des oligarques [6].

G. MATHIEU s'efforce de dégager l'idée maîtresse de la politique d'Isocrate : l'union des Hellènes contre le Barbare. La défaite de la Perse serait aisée et entraînerait d'importantes conséquences sociales : la colonisation d'une partie de l'Asie Mineure (au minimum), ce qui remédierait à l'énorme croissance du prolétariat hellénique. Qui dirigerait la lutte ? Isocrate a songé

1. *Our hellenic heritage ;* vol. II, part III : *Athens, her splendour and her fall.* Londres, Macmillan, 1922, XII-288 p.
2. *The financial administration of Pericles* (*J. H. S.*, 1924, p. 1-9).
3. *Pericles political heirs* (*Classical Philology*, 1924, p. 124-146, 201-228).
4. *Sur la date de l'Andromaque d'Euripide* (*R. É. A.*, 1923, p. 209-214).
5. *The political element in the Heracleidae of Euripides* (*Class. Quart.*, 1925, p. 117 et suiv.).
6. *Les dékarchies de Lysandre* (*Revue des Études historiques*, 1924, p. 285 et suiv.).

Digitized by Google

successivement à Athènes, à Jason, à Denys, à Archidamos, puis, de nouveau, à Athènes, enfin à Philippe. Ces idées d'Isocrate (qui n'a pas été un isolé) ont exercé une influence peu contestable sur la politique de Philippe et d'Alexandre. — Le même auteur publie une excellente édition et traduction du *Philippe* et de diverses lettres d'Isocrate, avec une introduction et des notes nombreuses et fort utiles[1].

Nous avons essayé de discerner les traits essentiels de la politique de Callistratos, qui n'a été partisan systématique ni de l'alliance thébaine ni de l'alliance spartiate, mais a utilisé successivement l'une et l'autre au mieux des intérêts athéniens. Nous avons cherché à préciser les caractères de la politique étrangère d'Athènes en 371-361 : politique plus « défensive » que conquérante et réagissant surtout contre la pression ou les menaces thébaines et barbares[2].

Un passage des *Helléniques* (VI, 1, 10) nous montre Jason signalant les efforts des Athéniens pour devenir ses alliés ; or, il est déjà membre de leur Ligue. U. Wilcken explique ainsi cette anomalie : le passage concerne non le présent mais l'avenir ; Jason songe au jour où, devenu *tagos* et maître des forêts de Macédoine, il dictera ses lois à la Grèce : ce jour-là, les Athéniens feront tout pour être ses alliés ; mais il n'aura nul besoin de leur amitié[3]. — Plutarque et Strabon, d'après M. Cary, ont raison de dire qu'après Leuctres on sollicita l'arbitrage achéen ; contre leurs assertions, le silence de Diodore et Xénophon ne prouve rien : en face d'une Athènes mécontente et d'un Jason rival, Thèbes pouvait très bien invoquer un arbitrage, et l'orgueil de Sparte était fort amoindri. La tentative dut échouer, soit parce que l'Achaïe adhéra à la Ligue d'Athènes, soit parce que l'orgueil spartiate se ranima, soit parce que grandirent les ambitions péloponésiennes de Thèbes. Selon le même auteur, si Plutarque se trompe sur le motif du procès d'Épaminondas (poursuivi non pour prolongation excessive de son commandement, mais pour avoir outrepassé son mandat), il a raison sur la date (printemps 369) et sur le résultat (acquittement). Béotarque, Épaminondas fut jugé par la cour fédérale de Béotie[4].

D'un passage d'Aristote (*Polit.*, V, 3, 3), Th. Homolle tire de notables conclusions sur les agitations delphiques, où se mêlent étroitement querelles familiales et intérêts financiers, exploités par les ambitions des grandes cités ou par les convoitises durables des Phocidiens[5].

1. *Les idées politiques d'Isocrate.* Paris, E. de Boccard, 1925, 224 p. ; *Isocrate, Philippe et lettres à Philippe, à Alexandre et à Antipatros.* Texte et traduction avec une Introduction et des notes. Paris, 1924, 168 p.

2. *La politique de l'Athénien Callistratos, 391-361* (*R. É. A.*, 1923, p. 5-32) ; *La politique étrangère d'Athènes de 371 à 361 av. J.-C.* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1923, p. 399-418).

3. *Zu Jason von Pherai* (*Hermes*, 1924, p. 123-127).

4. *The alleged achaean arbitration after Leuctra* (*Class. Quart.*, 1925, p. 165 et suiv.) ; *The trial of Epaminondas* (*Ibid.*, 1924, p. 182-184).

5. *Remarques sur un passage de la politique d'Aristote relatif aux révolutions de Delphes* (*C.-R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 313-317).

Digitized by Google

G. RADET publie sur l'histoire d'Alexandre une série de notes critiques fort originales et pénétrantes. 1° Il montre que les cérémonies en l'honneur d'Achille et d'Ajax eurent lieu dès le débarquement en Troade (version de Diodore) et qu'Alexandre n'est pas retourné à Troie après le Granique. 2° Le culte, longtemps délaissé, du tombeau d'Achille par les théores thessaliens fut renouvelé grâce à l'asservissement de la Thessalie à la Macédoine, mais avec des modifications, qui apparaissent surtout aux époques de tension entre les deux pays. 3° L'épisode de Gordion présente un triple intérêt géographique (idée du centre du monde), religieux (prédiction) et politique (domination du monde). 4° Après avoir retracé avec une précision rigoureuse et savante les circonstances, les motifs et les phases des pourparlers entre Alexandre et Darius, l'auteur conclut que le récit de Quinte-Curce est beaucoup plus vraisemblable, solide et cohérent que celui d'Arrien. 5° En favorisant la chute de Tyr, Apollon se vengeait des atteintes que lui avaient portées les victoires puniques de 409 et 405 en Sicile. 6° La visite à l'oracle d'Ammon s'explique surtout par des raisons politiques. En se montrant très affirmatif sur les trois questions de l'origine divine, de l'empire du monde et des victoires perpétuelles, l'oracle parait d'une éclatante auréole la physionomie d'Alexandre[1]. — Th. BIRT s'efforce de comprendre et d'apprécier l'œuvre du conquérant macédonien dans ses principes essentiels et ses résultats. Il y eut alors un extraordinaire déploiement d'héroïsme et de vie artistique, religieuse et intellectuelle, dont le terme final sera l'avènement d'une religion mondiale ; l'ébranlement spirituel qui commença à cette époque s'est poursuivi jusqu'à nos jours[2].

Une analyse serrée des textes permet à T. WALEK de mettre en lumière la louable énergie déployée par Athènes durant la guerre lamiaque. Victorieuse en 323 et obstinée dans l'effort en 322, elle a du moins « succombé avec honneur »[3].

A. CORRADI montre comment Antiochos II fut contraint, par les circonstances de son avènement, de reconnaître aux Grecs d'Asie l'autonomie municipale (il en cite divers exemples, d'après les inscriptions) ; à l'octroi de l'autonomie se joignit parfois l'exemption partielle du tribut. Il dut également user d'un libéralisme relatif vis-à-vis des Syriens et des Phéniciens[4].

L'excellente enquête de M. HOLLEAUX sur l'expédition de Philippe V en Asie (voir le Bulletin précédent, p. 55) aboutit aux conclusions suivantes : Philippe a battu ses ennemis coalisés, Rhodes et Pergame, dès qu'ils ont séparé leurs forces, mais n'a pu les écraser ; leur jonction, assez tardive, leur

1. *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre.* Bordeaux, Féret, 1925, 86 p.

2. *Alexander der Grosse und das Weltgriechentum bis zum Erscheinen Jesu.* Leipzig, Quelle et Meyer, 1924, VIII-497 p. Voir plus loin, p. 111.

3. *Les opérations navales pendant la guerre lamiaque* (*Revue de philologie*, 1924, p. 23-30).

4. *L'Asia Minore e le isole del Egeo sotto i primi Seleucidi ; 2 : Antioco II e le città greche dell' Asia* (*Riv. di Filologia*, 1922, p. 20-38).

Digitized by Google

permettra de bloquer à Bargylia la flotte macédonienne, qui ne pourra s'échapper (vers mars 200) que grâce à un stratagème. — Le même savant décrit avec une remarquable pénétration les manœuvres de Flamininus lors de ses négociations de 198 avec Philippe V : tout pétri de vanité, le consul voulait absolument être l'homme qui terminerait la guerre, soit en écrasant Philippe en 197, s'il obtenait la *prorogatio*, soit, s'il ne l'obtenait pas, en poussant à une paix immédiate, moins glorieuse pour Rome ; ainsi, nul ne lui ravirait l'honneur d'une victoire décisive[1].

De la thèse de M. Holleaux (voir Bulletin précédent, p. 55), J. Carcopino a donné un compte-rendu qui a la valeur d'une importante étude originale. Tout en adhérant pleinement aux conclusions de l'auteur sur les faits eux-mêmes, il se demande s'il est interdit d'attribuer plus de complexité et d'audace aux vues de certains dirigeants de la politique romaine[2].

VII. Historiographie. — D. Cohen analyse les causes des erreurs et lacunes d'Hérodote. 1° Il déforme, pour les rendre plus intelligibles, les termes employés par ses informateurs ; 2° il signale de préférence les habitudes les plus éloignées de celles des Grecs ; 3° il généralise trop ; 4° il s'est renseigné surtout auprès de la foule et du bas clergé. L'auteur applique ces conclusions à deux passages d'Hérodote, concernant la politique religieuse de Chéops et le sens d'une mesure fiscale d'Amasis[3]. — J. Wells étudie de près les sources d'Hérodote et son influence sur les anciens et les modernes. Il cherche à montrer, en particulier, que la source de ses indications sur l'organisation perse n'est pas Hécatée de Milet, mais le Perse Zopyre[4]. — C. F. Lehmann-Haupt montre qu'Hérodote a utilisé une bonne source (Denys de Milet) sur la bataille de Marathon ; mais ses divers compléments (discours, etc.) nous obligent à un travail ardu d'élimination[5].

VIII. Droit et institutions. — G. Miller Calhoun met en lumière l'influence, très ancienne, de l'hellénisme sur le droit romain, dont il atténua le formalisme originel et qu'il libéra en partie du joug sacerdotal. Le droit moderne ne peut que gagner à s'inspirer du droit grec ; par sa souplesse et son absence de formalisme, en dépit des défauts qu'on lui reproche, la justice athénienne est particulièrement féconde en enseignements[6]. — P. Vinogradoff analyse la notion et les sources du droit chez les Grecs. Ce droit n'offre pas un caractère d'absolu : sur lui s'exercent puissamment les influences

1. *L'expédition de Philippe V en Asie, 201 av. J.-C.* (*R. É. A.*, 1923, p. 330-366) ; *Les conférences de Lokride et la politique de T. Quinctius Flamininus, 198 av. J.-C.* (*R. Ét. gr.*, 1923, p. 115-171).

2. *L'intervention romaine dans l'Orient hellénique* (*Journal des Savants*, 1923, p. 112-121, 174-182 ; 1924, p. 16-30).

3. *Ad Herodoti lib. II annotationes aliquot* (*Mnémosyne*, 1925, p. 75 et suiv.).

4. *Studies in Herodotus.* Oxford, Blackwell, 1923, VIII-232 p.

5. *Herodots Arbeitsweise und die Schlacht bei Marathon* (*Klio*, t. XVIII, p. 65-79).

6. *Greek law and modern jurisprudence* (*California Law Review*, t. XI, juillet 1923).

Digitized by Google

civiques et familiales. Étudiant les divers domaines du droit, l'auteur insiste sur le caractère social de la propriété, garantie par l'État, et sur l'aspect familial de la propriété foncière [1].

On doit à H. Swoboda une notable étude sur le droit fédéral grec. Un premier chapitre montre que, dans les sympolities, chaque cité gardait une situation assez indépendante. Dans un deuxième chapitre, l'emploi des monnaies et des inscriptions permet à l'auteur de compléter ou de reviser sur de nombreux points nos connaissances relatives aux sympolities de Cos et de la Locride orientale [2].

Selon E. Bolaffi, la scène de procès reproduite sur le bouclier d'Achille correspond à une période de transition entre la vengeance privée et la sanction publique. Les *laoi amphis arôgoi* représentent le groupement familial originellement tout-puissant [3].

Miss G. Smith examine les premiers codes grecs, qui furent rédigés dans les colonies (Locres, Syracuse, Catane) ; elle montre leur diffusion en Grèce et en Asie Mineure, grâce aux nombreux déplacements des législateurs (le code de Catane pénétra ainsi jusqu'en Cappadoce). Le même auteur étudie l'administration de la justice d'Hésiode à Solon. La première partie de l'ouvrage traite de l'organisation judiciaire ; la seconde, de la procédure ; elle s'étend spécialement sur le serment probatoire, soit individuel, soit par cojuration (celle-ci étant regardée comme un renforcement du serment individuel). Enfin, miss Smith cherche à montrer que, depuis Solon, la constitution athénienne tendit à fortifier de plus en plus l'Hèliée, dont la substitution aux Éphètes (sans doute grâce à Périclès) marqua la victoire définitive [4].

Après avoir montré qu'un certain nombre de textes font apparaître comme du moins très probable l'existence de la Boulè solonienne des Quatre-Cents, nous avons essayé de prouver que c'est cette Boulè, et non la Boulè clisthénienne, qui, en 508/7, tint tête au roi de Sparte. Avant son exil, Clisthènes avait eu sans doute le temps de faire approuver par le peuple les grandes lignes de son programme, mais non de le réaliser en détail. Une, étude sur la Boulè athénienne en 411 et en 404 nous a mené aux conclusions suivantes : la Boulè des Quatre-Cents, en 411, n'ayant exercé la dictature qu'en l'absence de toute autre assemblée, et celle de 404, nommée par les Trente, n'ayant possédé qu'un pouvoir limité, on ne peut pas affirmer que les oligarques athéniens (et, à plus forte raison, les Athéniens du v^e^ siècle, en

1. *Outlines of historical jurisprudence ;* II : *The jurisprudence of greek City.* Oxford, Univ. Press, 1922, x-316 p.

2. *Zwei Kapitel aus dem griechischen Bundesrecht* (*Sitzungsberichte der Akad. der Wiss. in Wien, Philol. histor. Klasse*, 199, 2).

3. *L'immagine della lite nello scudo di Achille in relazione al diritto greco* (*Riv. indo-greca-italica di Filologia*, 1922, p. 193 et suiv.).

4. *Early greek Codes* (*Class. Philol.*, 1922, p. 187 et suiv.) ; *The administration of justice from Hesiod to Solon*, privately printed, 1924, 80 p. ; *Dicasts in the ephetic courts* (*Class. Philol.*, 1924, p. 353-358).

Digitized by Google

général) aient porté à l'institution bouleutique un respect systématique et absolu [1].

Jusqu'en 487, d'après E. Cavaignac, les archontes étaient tirés au sort parmi des citoyens « préalablement élus » des deux premières classes (dix seulement par tribu). Grâce à l'élection, nombreux furent les archontes de valeur. La réforme de 487/6 porta à 500 le nombre des « élus préalables » : d'où le rôle décisif du sort et le déclin de l'archontat et de l'Aréopage, dont l'autorité aura beaucoup baissé vingt ans plus tard [2]. — V. Ehrenberg pense que l'archontat, très important encore au temps de Clisthènes, s'affaiblit surtout à partir de l'institution des stratèges élus, en 501/500 [3].

L'ouvrage de H. Grant Robertson sur la justice dans l'Empire athénien est clair, documenté et assez complet ; il montre nettement les diverses restrictions, toujours plus nombreuses, imposées par Athènes au pouvoir judiciaire des alliés. Mais l'auteur semble oublier les raisons d'ordre politique qui expliquent ce régime, et il accepte sans critique suffisante trop de témoignages suspects sur les abus du système [4].

Contrairement aux conclusions de Kéramopoullos (ὁ ἀποτυμπανισμός, Athènes, *Hestia*, 1923), L. Gernet estime que la précipitation dans le *barathron* était infligée à des vivants et constituait un supplice nettement distinct de l'*apotympanismos* (ou supplice du poteau). La première de ces peines châtiait les crimes religieux ou politiques ; on expulsait le cadavre pour purifier le groupe. La seconde frappait les « malfaiteurs », les criminels vils ; elle relevait de la légitime défense et visait à faire un exemple [5].

H. Swoboda étudie l'institution des polémarques à Pharsale ; il les montre constituant l'administration de la cité quand les Boétiens l'eurent réorganisée. En 343, Philippe, dont l'influence avait grandi en Thessalie durant la IIIe guerre sacrée, y restaura l'ancien collège des *tagoi* [6].

M. Cary montre que la constitution de la Ligue de 303/2, dominée par le Poliorcète, ressembla beaucoup à celle de la Ligue de Philippe. Le trait le plus spécial de cette constitution, c'est la différence instituée entre les dispositions du temps de paix, assez libérales, et celles du temps de guerre, qui confèrent au Poliorcète de vastes pouvoirs, soi-disant provisoires [7].

W. W. Tarn montre que les Grecs ont ignoré la notion de neutralité politique permanente. Délos elle-même, place « sacrée », ne fut pas un État neutre : elle pouvait être — et elle fut en effet — dominée par un autre État ou membre d'une confédération. Au IIIe siècle, notamment, elle appartient

1. *La Boulè d'Athènes en 508-507 av. J.-C.* (*R. Ét. gr.*, 1924, p. 1-26) ; *Les pouvoirs de la Boulè d'Athènes en 411 et en 404 av. J.-C.* (*Ibid.*, p. 411-424).

2. *La désignation des archontes athéniens jusqu'en 478* (*Revue de philologie*, 1924, p. 144-148).

3. *Kleisthenes und das Archontat* (*Klio*, 1923, p. 106-109).

4. *The Administration of Justice in the athenian Empire* (*Univ. of Toronto studies*, t. IV, 1, 1924, 89 p.).

5. *Sur l'exécution capitale* (*R. Ét. gr.*, 1924, p. 261 et suiv.).

6. *Polemarchen in Pharsalos* (*Philologus*, 1922, p. 424 et suiv.).

7. *A Constitution of the united States of Greece* (*Class. Quart.*, 1923, p. 137 et suiv.).

Digitized by Google

à la Ligue des Nêsiotes. La preuve en est, selon l'auteur, que la Ligue, voulant faire ériger une stèle à Délos, précisa l'emplacement qu'elle voulait : si l'île avait été pleinement indépendante, il y eût eu une demande, formulée, selon l'usage, en termes très généraux [1].

IX. Vie économique et sociale. — Après avoir souligné le caractère nécessairement incomplet et conjectural de sa documentation, A. Jardé étudie la production des céréales dans l'antiquité grecque ; il examine successivement les rendements, les emblavures et les conditions économiques. Très fouillé et très clair, l'ouvrage, qui repose sur une solide étude géologique et climatérique, rectifie nombre d'assertions traditionnelles. En voici les conclusions principales : en Grèce domina le régime de l'*autarkeia ;* la technique et la répartition des cultures ont peu varié à partir du VI^e^ siècle ; l'exploitation intensive resta ignorée, par la faute des conditions naturelles ; l'équilibre a fait trop souvent défaut (surtout en Attique) entre la production et la consommation [2].

Selon J. Bonner, la rigoureuse politique économique d'Athènes vis-à-vis de Mégare avait pour but de forcer cette ville à se rapprocher de l'Empire athénien. Le même auteur montre comment la nécessité de grouper au Pirée la plus grande partie du trafic hellénique et de défendre ce trafic contre la concurrence et la piraterie domina la politique d'Athènes ; il souligne les étroits rapports qui unirent l'importance de son négoce, l'afflux des étrangers sur son territoire et l'influence de sa civilisation en pays grec [3]. — H. A. Ormerod expose clairement l'histoire de la piraterie dans l'antiquité ; longtemps florissante et très répandue, elle ne fut domptée que sur certains points, notamment dans la sphère d'influence athénienne [4].

Dans un ouvrage très solidement documenté, K. Lehmann-Hartleben étudie les ports antiques. Il examine successivement : la période des origines (II^e^ millénaire et époque homérique), que signalent nombre de lacunes et d'insuffisances ; les organes et le fonctionnement de l'emporion ; l'époque archaïque, période de transition, marquée, çà et là, par de grands progrès d'organisation et de construction (ainsi à Samos, à Cyzique), mais ailleurs par la persistance du modeste outillage primitif ; l'époque classique, pendant laquelle le système du « port fermé » et des longs murs gagne beaucoup de terrain ; les quais, les digues et les môles sont généralement mieux construits ; enfin, aux temps hellénistiques, les ports (dont Alexandrie est le plus brillant modèle) deviennent des organismes de plus en plus complexes, aux différents éléments bien spécialisés ; ces progrès se relient étroitement à la nou-

1. *The political standing of Delos* (*J. H. S.*, 1924, p. 141-157).

2. *Les céréales dans l'antiquité grecque ;* I : *La production.* Paris, E. de Boccard, 1925, XVI-237 p.

3. *The Megarian decrees* (*Class. Philol.*, 1921, p. 238 et suiv.) ; *The commercial policy of imperial Athens* (*Ibid.*, 1923, p. 193 et suiv.).

4. *Piracy in the ancient World.* Univ. Press of Liverpool, 1924, 286 p.

Digitized by Google

velle destination des ports, qui servent de points d'appui au pouvoir monarchique [1].

M. Cary étudie les routes suivies par le trafic de l'étain entre le monde grec et l'Atlantique. C'est seulement à dater d'une époque assez basse (vers 300 av. J.-C.) que ce commerce utilisa les ports grecs de la Gaule méridionale. La route de mer (par Gibraltar) semble avoir été découverte au VI^e siècle par un Phocéen ; coupée pendant deux siècles par les Puniques, elle fut explorée au IV^e siècle par le Phocéen Pythéas. La chute de Carthage l'assura décidément aux navigateurs italiens (dont la plupart étaient des Grecs d'Italie) [2].

Après avoir traité du mode d'exposition des enfants à Athènes, H. Bolkestein conclut, contrairement à l'opinion jadis formulée par G. Glotz (*Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque*, p. 187 et suiv.), que rien ne démontre que cette coutume ait été très répandue en Attique aux temps classiques [3].

X. Religion. — M. P. Nilsson consacre une série de leçons à la religion grecque. Il étudie longuement l'obscure période des origines, souligne les survivances créto-mycéniennes dans la tradition religieuse de l'Hellade et montre que de nombreux récits mythologiques ont pour théâtres des régions qui furent importantes à l'âge du bronze. A l'époque homérique, le merveilleux commence à décliner. L'auteur étudie ensuite les différentes formes de la religion (mystères, fêtes, etc.) ; enfin, sa décadence, à laquelle il assigne pour causes l'absence d'un vrai sacerdoce, l'exploitation de la religion par l'État et la précocité d'un « laïcisme » au moins relatif [4]. — Selon G. Murray, cette décadence s'explique surtout par la poussée philosophique du IV^e siècle, qui eut pour effet de dissoudre les vieilles croyances et de frayer la voie à toute sorte de superstitions [5].

Selon A. W. Persson, des liens étroits ont uni les religions éleusinienne et crétoise. Dès les temps préhelléniques, Éleusis avait un *télestérion*, dont on trouve des prototypes en plusieurs cités crétoises ; il y avait des vases sacrés et des rites purificateurs communs aux mystères des deux contrées. A la racine des uns et des autres se rencontre le culte de la fécondité [6].

H. Diels recherche par quelles étapes a passé le culte de Zeus après la chute de Kronos. La demeure primitive du Zeus hellénique, nettement dis-

1. *Die antiken Hafenlagen des Mittelmeeres*. Leipzig, Dieterich, 1923, x-304 p. Voir plus loin, p. 109.

2. *The Greeks and ancient Trade with Atlantic* (*J. H. S.*, 1924, p. 166-179).

3. *The exposure of children at Athens* (*Class. Philol.*, 1922, p. 222-239). — A l'histoire économique touche également une partie de l'ouvrage de P. Roussel sur Délos : voir le paragraphe suivant.

4. *A history of greek religion*. Oxford Clarendon Press, 1925, 310 p.

5. *Five Stages of greek religion*. Ibid., 276 p.

6. *Der Ursprung der eleusinischen Mysterien* (*Archiv für Religionswissenschaft*, XXI (1922), p. 28 et suiv.)

Digitized by Google

tinct du Zeus pélasgique, fut l'Olympe (Zeus était essentiellement le dieu du ciel, de la foudre et des cimes). L'extension de son culte en pays balkanique fut favorisée principalement par les rois, ses « descendants », et par les poètes. Le culte des Muses se relie originellement au culte olympien de Zeus : c'est au pied de l'Olympe que Mnémosyne avait enfanté les Muses [1]. — Terminant une série d'études sur Arès, Fr. SCHWENN signale les rapports originels de ce dieu avec les puissances du sol et de la végétation. Mais une évolution a eu lieu : à Thèbes, par exemple, Arès est devenu l'ancêtre et le souverain protecteur du peuple ; à Athènes, de très bonne heure, son culte se rattache à la juridiction suprême ; plus tard, ses attributions guerrières primeront tout le reste. On ne peut dire d'ailleurs avec certitude par quelles voies l'ancien dieu de la végétation s'est transformé en dieu de la guerre [2].

G. W. ELDERKIN s'attache à montrer les caractères originellement chthoniens d'un grand nombre de dieux ou héros (Zeus, Arès, Cécrops, Héraclès, etc.). Il étudie la transformation plus ou moins lente des fétiches en dieux à forme humaine, qui finissent par monter au ciel comme divinités solaires [3].

En s'aidant beaucoup de l'onomastique, G. H. MACURDY souligne l'importance du culte des chevaux en Troade et ses liens avec le culte analogue des tribus thraces et de l'Hellade du Nord ; de très bonne heure, les Thraco-Phrygiens avaient introduit le cheval en Troade, et il semble être arrivé en Grèce dès le deuxième quart du II[e] millénaire [4].

Sur l'origine du culte des héros, A. PUECH accepte en grande partie la théorie de P. Foucart (voir Bulletin précédent, p. 61), mais il admet aussi que, parfois, un dieu a pu tomber au rang de demi-dieu : ce sont des cas d'espèce. L'auteur étudie ainsi le cas d'Héraclès. Il établit que le cycle des douze Travaux, lentement formé, s'est constitué définitivement à l'époque alexandrine, et il insiste sur les rapports de la légende avec l'art grec [5].

M. CROISET souligne l'importance des mystères de Démèter, générateurs d'un idéal de justice et de beauté. Il met en lumière le caractère international de l'orphisme et montre comment le platonisme et ses dérivés y sont contenus en germe [6]. — N. TURCHI étudie les religions mystériosophiques, comprenant deux éléments essentiels : une doctrine et des mystères d'initiation. Il examine successivement les mystères des « primitifs », ceux de la Grèce, enfin ceux de l'Égypte et de l'Asie. Un ouvrage ultérieur exposera les rapports de ces mystères entre eux et avec le christianisme et les systèmes philosophiques [7]. — R. PETTAZZONI consacre un ouvrage d'ensemble aux diffé-

1. *Zeus* (*Archiv für Religionswissenschaft*, XXII (1923-1924), p. 1 et suiv.).
2. *Ares* (*Archiv für Religionswissenschaft*, XXII, p. 224 et suiv.).
3. *Kantharos*, Studies in Dionysiac and kindred Cult. Londres, Milford, 1924, 241 p.
4. *The horse-taming Trojans* (*Class. Quart.*, 1923, p. 50 et suiv.).
5. *Héraclès dans la légende et la poésie grecque* (*Revue des cours et conférences*, 1923-1924).
6. *Le mouvement religieux en Grèce du VIII[e] au VI[e] siècle* (*Revue des cours et conférences*, 1922).
7. *Le religioni misteriosofiche del mondo antico*. Rome, 1923, 220 p.

Digitized by Google

rents mystères grecs et thraces. Il montre les mystères d'Éleusis issus d'une religion tout agraire, mais prenant pour toujours, au VII^e siècle, un caractère sôtériologique qui leur assigne une place à part dans la religion grecque. Il voit dans l'orphisme une création essentiellement hellénique, qui eût pu transformer à fond la religion traditionnelle, si la chute des Pisistratides ne lui avait porté un coup très rude. L'auteur montre le peu que nous savons des rites et, plus encore, du contenu spirituel des mystères cabiriques. La conclusion insiste sur l'aspect plus ritualiste que doctrinal des mystères et sur leur caractère éminemment mondial [1].

G. GIANNELLI étudie les cultes de la Grande-Grèce ; il signale l'importance acquise dans cette région par les cultes chthoniens, au succès desquels aida beaucoup l'orphisme. Il ne croit guère à une influence crétoise sur l'évolution religieuse de la Grande-Grèce [2].

Selon M^me LANZANI, la religion de Dionysos est d'origine asiatique (probablement sémitique) ; elle arriva en Grèce par la Thrace et, peu à peu, gagna Delphes, où elle s'organisa. Elle subit l'influence de l'orphisme et exerça la sienne sur les mystères d'Éleusis. Sa théologie renferme trois éléments essentiels : le soleil du ciel, celui du monde souterrain et celui qui s'incarne en un héros [3].

Prenant pour exemples les Charites de l'Acropole, Th. ZIELINSKI retrace l'évolution qui semble avoir peu à peu transformé en déesses de la jeunesse, de l'amour et de la beauté, bienfaisantes et lumineuses, des divinités primitivement souterraines, sombres et redoutées. Un lien étroit unit le culte des Charites et celui des héros, également bienveillants pour ceux qui entretiennent leurs tombes. — Le même auteur essaye de montrer que l'hostilité d'Euripide à l'égard des dieux (en particulier, à l'égard d'Apollon, le dieu de son adolescence) ne dura guère qu'une quinzaine d'années. Les désastres athéniens de 413-412 le ramenèrent à la foi : dans les tragédies de 411, Apollon et Pallas sont des divinités bienfaisantes et consolatrices [4].

Selon P. SCHNABEL, Alexandre institua la *proskynèsis* avant son départ pour l'Inde (328/7). Ce rite s'adressait non à la personne du roi, mais à son autel [5].

Contre De Sanctis, P. ROUSSEL montre qu'il n'y a aucune raison de ne pas dater d'une époque peu postérieure à 279/8 (invasion gauloise) l'institution des Sôtéria delphiques. Seulement, l'ambition des Aitoliens transforma peu à peu en grande solennité cette fête primitivement modeste, et ce sont ces Sôtéria transformés que reconnaît le décret athénien voté sous l'archontat

1. *I misteri*. Bologne, Zanichelli, 1924, XX-352 p.

2. *Culti e miti della Magna Grecia*. Florence, Bemporad, 1924, IX-359 p.

3. *Religione Dionisiaca*. Turin, Bocca, 1923, XVI-251 p.

4. *Charis and Charites* (*Class. Quart.*, 1924, p. 158 et suiv.) ; *L'évolution religieuse d'Euripide* (*R. Ét. gr.*, 1923, p. 459 et suiv.).

5. *Die Begründung des hellenistichen Kōnigskultes durch Alexander* (*Klio*, 1923, p. 113 et suiv.).

Digitized by Google

Polyeuktos, une vingtaine d'années après l'invasion gauloise. Le même auteur consacre à Délos une brève étude, précise et vivante, qui intéresse tout ensemble la vie religieuse, la vie économique et la vie privée. Il dégage d'abord les raisons d'ordre politique et religieux qui firent la fortune de l'île sacrée et en retrace l'histoire jusqu'en 88 av. J.-C. Il montre l'activité économique atteignant son maximum au début du Ier siècle, puis il étudie les sanctuaires (groupe apollonien et groupes du Cynthe et de l'Inopos) et les organes et sièges de la vie économique et privée : Agora ; Stoa ; Port ; magasins et quais ; quartiers et maisons, fort irrégulièrement groupés et construits, etc.[1].

V. Macchioro compare Jésus à Zagreus, déchiré par les Titans, ranimé et élevé aux cieux. L'orphisme et le christianisme paulinien ont en commun l'idée de la régénération humaine par le « sacrement »[2].

En un clair et agréable ouvrage, dont tout appareil scientifique est banni, M. Meunier expose les principales légendes de la mythologie hellénique[3].

XI. Vie artistique et littéraire. — Sur la céramique grecque, P. Ducati a publié un deuxième volume (voir Bulletin précédent, p. 64), qui va du VIe siècle aux temps hellénistiques inclusivement et se distingue par les mêmes qualités, par la même information précise et sûre que le premier[4]. — Ch. Dugas décrit à merveille l'histoire de la céramique dans les Cyclades. Il étudie successivement : la période de formation des éléments géométriques fondamentaux (3000-1500) ; la période d'influence créto-mycénienne (motifs purement naturalistes et peinture lustrée) ; la période préarchaïque (1100-700), marquée par « l'organisation du décor » ; enfin, la période archaïque (700-500), où se font sentir les influences orientales (enrichissement du répertoire décoratif ; progrès du coloris ; importance croissante des motifs humains et animaux, etc.). En 550-500 commence le déclin, dû surtout à la concurrence étrangère. La céramique cycladique a visé principalement à l'effet décoratif ; elle charme les sens plus qu'elle n'intéresse l'esprit : d'où son recul devant la céramique attique[5]. — J. C. Hoppin consacre une consciencieuse et très utile étude, abondamment illustrée, à la céramique à figures noires. Chaque pièce est accompagnée d'une brève description et d'une bibliographie détaillée[6]. — K. Friis Johansen étudie la céramique de Sicyone. Il s'occupe surtout de l'aryballe, forme la plus caractéristique et la plus répandue de cette céramique. D'abord, l'aryballe pansu (800-725), dont la forme la plus ancienne est l'aryballe globulaire ; ensuite, l'aryballe ovoïde,

1. *La fondation des Sôtéria de Delphes* (*R. É. A.*, 1924, p. 97-111) ; *Délos*. Paris, Soc. d'éd. Les Belles-Lettres, 1925, 42 p., 8 pl.

2. *Orfismo e Paolinismo*. Monteverchi, 1922, 312 p.

3. *La légende dorée des dieux et des héros*. Paris, Librairie de France, 1924, 318 p.

4. *Storia della Ceramica greca*, II. Florence, Alinari, 1923, 261-540 p.

5. *La céramique des Cyclades*. Paris, E. de Boccard, 1925, VIII-292 p.

6. *A handbook of greek black-figured Vases*. Paris, Champion, 1924, XXIV-510 p., 217 fig., 133 pl.

Digitized by Google

sorti de l'aryballe pansu par une lente évolution et à l'époque duquel (725-650) se place l'épanouissement de la céramique sicyonienne ; à l'aryballe ovoïde succède le piriforme, plus élevé et plus pointu vers la base. La décadence de la céramique de Sicyone est due principalement à la concurrence de Corinthe, qui propagea d'abord les produits sicyoniens, puis se mit à fabriquer à son tour[1]. — R. Demangel publie un savant mémoire sur l'œuvre de Posiadès, dont il a découvert l'alabastre (voir Bulletin précédent, p. 46)[2]. — Sur la céramique et la peinture grecques, E. Püfhl a publié un travail extrêmement documenté, muni d'une bibliographie copieuse et bien au courant[3].

Ch. Picard a composé sur la sculpture antique des origines à Phidias un ouvrage à la fois brillant et méthodique, dont les livres IV et V intéressent les sculptures égéenne et hellénique ; de riches bibliographies accompagnent chaque chapitre. L'auteur montre très bien les liens qui rattachent l'évolution de l'art aux goûts et tendances des diverses classes sociales, aux progrès de la diplomatie et du trafic. Il conclut que la sculpture grecque, qui dut beaucoup, par l'intermédiaire de la Crète, à l'Égypte et à l'Asie, fut de bonne heure un art vraiment libre et vivant[4]. — H. Schrader consacre à Phidias une étude importante, richement illustrée ; abordant de nombreux et délicats problèmes d'attribution, il est amené à réduire fortement le rôle de Phidias, au profit d'Alcamène, de Paionios et de Callimachos[5]. — Examinant l'évolution de la sculpture aux temps hellénistiques, Krahmer montre comment elle a perdu peu à peu les qualités de sobre simplicité qui la distinguaient encore au début du IIIe siècle[6]. — D'après J. Six, le groupe des « Trois Grâces » daterait de la période 375-350 et aurait été conçu par le peintre Néarchos[7]. — Mais S. Reinach attribue l'œuvre à un sculpteur de Cyrène et la situe vers la fin du IVe siècle[8].

Du sanctuaire tégéate d'Aléa Athéna, Ch. Dugas, J. Berchmans et M. Clemmensen donnent une description très précise. La disposition générale et les dimensions du temple, édifice dorique périptère, le décor sculpté (principalement les morceaux en ronde bosse) sont étudiés ou restitués aussi clairement que possible. En dehors du temple, les auteurs décrivent la fontaine d'Augè, les débris de l'autel et un certain nombre de bases[9]. — Même précision dans la description par F. Courby et Ch. Picard du temple de Zeus à Stratos d'Acarnanie, édifice dorique péristyle, muni d'une colonnade

1. *Les vases sicyoniens.* Paris, Champion, 1924, v-194 p., 126 fig., 45 pl.
2. *Monuments Piot*, t. XXVI, p. 67-97.
3. *Malerei und Zeichnung der Griechen*, 3 vol. Munich, Bruckmann, 1923 (résumé par l'auteur dans : *Meisterwerke griechischer Zeichnung und Malerei.* Ibid., 1924).
4. *La sculpture antique. Des origines à Phidias.* Paris, H. Laurens, 1923, 428 p.
5. *Phidias.* Francfort, 1924, 385 p.
6. *Römische Mitteilungen*, 1923-1914, p. 138 et suiv.
7. *Revue archéologique*, 1924, t. II, p. 287-291.
8. *Gazette des Beaux-Arts*, 1925, t. I, p. 177-178.
9. *Le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée au IVe siècle (Fouilles de l'École française d'Athènes).* Paris, Geuthner, 1924, 144 p., 41 fig., 116 pl.

Digitized by Google

intérieure ionique. Les auteurs le datent de la période 350-300 et joignent à leur description du temple celle de l'enceinte et l'exposé des recherches conduites sur l'emplacement de Stratos [1].

Des découvertes delphiques, E. BOURGUET nous donne un excellent résumé, plein de vie et de science. Il étudie notamment le Trésor de Sicyone, d'une composition originale et vigoureuse ; le Trésor de Siphnos, richement décoré ; le Trésor d'Athènes, d'une simplicité robuste et nue ; le Sanctuaire de la Terre ; le Sphinx ; le mur polygonal, aux blocs énormes ; le plan du temple d'Apollon ; l'Aurige, d'une si ferme maîtrise ; l'élégante et délicate colonne des Thyiades ; la charmante *tholos*, en marbre blanc et calcaire bleu noir, de Marmaria, etc.[2].

En un clair et substantiel volume, L. ROBIN a condensé l'essentiel de nos connaissances sur la pensée grecque, pensée éminemment « intellectualiste » et raisonneuse (même aux époques de mysticisme). L'auteur nous décrit ainsi les premiers progrès de cette pensée, lentement libérée des conceptions courantes et populaires ; ses emprunts à la science orientale ; le brillant essor des spéculations sur l'univers au VI^e^ siècle et dans la première moitié du V^e^ siècle ; la révolution sophistique et socratique ; l'éclatant rayonnement de la pensée socratique au IV^e^ siècle ; les grands progrès de la tendance pragmatiste à l'époque hellénistique ; enfin le lent déclin d'une philosophie qui s'épuise et qui recule devant la science pure et l'invasion des superstitions orientales [3].

M. DEFOURNY étudie les théories de la *Politique* d'Aristote sur l'évolution sociale, théories nées du spectacle qu'offrait au philosophe l'Hellade de son temps. Aristote condamne toute guerre de conquête et d'hégémonie, sauf aux dépens du Barbare ; son idéal, c'est en somme la politique macédonienne, hostile aux révolutions en Grèce et belliqueuse en Asie [4].

Comme J. Scott (voir Bulletin précédent, p. 65), Th. W. ALLEN soutient la thèse de l'unité essentielle de l'épopée homérique. Elle aurait pour source une médiocre chronique en vers existant vers le IX^e^ siècle ; Homère en aurait brillamment utilisé divers fragments, sans réussir toujours à maintenir un accord très harmonieux entre les différentes parties de ce travail d'adaptation. L'épopée ainsi composée a été assez fidèlement transmise de génération en génération [5].

Sur le théâtre grec, O. NAVARRE a publié un excellent petit ouvrage. L'exposition, très claire, est parfois accompagnée de savantes discussions, dont la plus intéressante traite de la question du *proskénion*. L'auteur estime qu'à

1. *Recherches archéologiques à Stratos d'Acarnanie*. Paris, De Boccard, 1924.
2. *Delphes*. Paris, Soc. d'éd. Les Belles-Lettres, 1925, 41 p., 7 pl.
3. *La pensée grecque*. Paris, la Renaissance du Livre, 1923, XXII-480 p.
4. *Aristote. L'évolution sociale* (*Annales de l'Institut supérieur de philosophie*, t. V. Louvain, 1924, 168 p.).
5. *Homer : the origins and the transmission*. Oxford Clarendon Press, 1924, 357 p.

Digitized by Google

partir de 350 environ, succédant à la basse estrade où jusqu'alors s'étaient tenus les acteurs, apparut la scène haute de 3 à 4 mètres et large de 4 à 5 mètres, qui suffisait à contenir les trois acteurs et un chœur fort amoindri. Celui-ci déclinant encore, la scène n'aura plus, aux IIIe et IIe siècles, que 2m50 à 3 mètres de large [1].

XII. Géographie. — E. Mariolopoulos étudie successivement la pluviosité, la neige, la grêle et les orages en Grèce. Il conclut que le sol grec a été toujours assez pauvre, rocailleux et dépourvu de vrais cours d'eaux et que le climat n'a subi depuis vingt-sept siècles aucun changement durable. L'ouvrage contient des cartes climatériques et des tableaux indiquant le nombre des jours de pluie et l'importance mensuelle de la pluviosité [2].

Grâce aux enquêtes qu'il a menées sur place et à l'utilisation précise des textes littéraires et épigraphiques et des monnaies, Fr. Stählin a pu consacrer un précieux ouvrage d'ensemble à la géographie et à l'histoire de l'ancienne Thessalie. Une carte et de nombreuses planches accompagnent le texte [3]. — H. Endres montre comment les connaissances géographiques du temps d'Alexandre exercèrent leur action sur le plan de campagne du conquérant macédonien et comment les découvertes qu'il fit l'amenèrent à modifier sa direction [4]. — Le premier volume de l'*Histoire du Monde* d'E. Cavaignac renferme (p. 9-82) une sommaire description d'ensemble des pays grecs et d'expansion grecque [5]. — Résumant les travaux de Philippson, N. Arabu examine successivement le centre, le sud, le nord-ouest et l'est de la partie occidentale de l'Asie Mineure. Il dégage l'influence des formes du relief sur la répartition des domaines climatériques : domaine du maquis et domaine de la grande forêt [6].

L. Renou édite et traduit une partie du texte de la géographie de Ptolémée. L'introduction expose avec précision l'état de la question et signale les meilleurs des manuscrits classés par Cuntz en 1923. De nombreuses notes critiques, un index et trois cartes accompagnent l'ouvrage [7].

Paul Cloché.

1. *Le théâtre grec. L'édifice. L'organisation matérielle. Les représentations.* Paris, Payot, 1925, 280 p.

2. *Étude sur le climat de la Grèce.* Paris, 1925, 66 p.

3. *Das hellenische Thessalien : landeskundliche und geschichtliche Beschreibung Thessaliens in der hellenischen und römischen Zeit.* Stuttgard, J. Engelhorns Nachfolger, 1924, XXIV-246 p.

4. *Geographischer Horizont und Politik bei Alexander d. Gr. in den Jahren 330-323.* Würzbourg, 1924, 23 p.

5. *Histoire du Monde ;* I : *Prolégomènes.* Paris, E. de Boccard, 1924.

6. *Annales de Géographie*, 1923, p. 126-141.

7. *La géographie de Ptolémée. L'Inde* (VII, 4). Paris, É. Champion, 1925, XVI-90 p. ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Karl LEHMANN-HARTLEBEN. **Die antiken Hafenanlagen des Mittelmeeres; Beiträge zur Geschichte des Städtebaues im Altertum.** Leipzig, Dieterich, 1923. Gr. in-8°, x-304 pages, avec 11 dessins, 3 planches, 39 plans. (*Klio*, Beiheft XIV, N. F. H. I.)

On n'avait encore sur l'histoire des ports de la Méditerranée et de la mer Noire dans l'antiquité que quelques essais et articles généraux insuffisants et un nombre incalculable de dissertations de détail et de monographies. M. Lehmann-Hartleben a enfin écrit le livre d'ensemble attendu, œuvre remarquable, considérable; il utilise et combine les textes littéraires et les vestiges; il soumet à une critique approfondie, nette et perspicace, parfois trop audacieuse, tous les travaux antérieurs. Il ne fait pas seulement l'histoire détaillée de tous les ports principaux, de leurs constructions, môles, quais, tours, phares, monuments artistiques, de leur agencement, de l'*emporion*, de l'arsenal, mais il les classe aussi en groupes, en types, en décrit l'évolution historique, la relation avec le sol, la ville, les formes de la navigation et des bateaux, avec le développement économique et politique des États depuis l'époque égéenne jusqu'à la fin de l'Empire. C'est une indication de ces vues générales qui occupe le préambule, avec l'appréciation des sources littéraires et des ouvrages généraux; il faut le compléter par la longue liste des abréviations et surtout des monographies citées dans les notes. Le chapitre I, enrichi par la résurrection de la civilisation égéenne, indique les traits principaux des débuts jusqu'au VIII^e siècle : partout, dans la Crète, les îles, sur le continent (Éleusis, Nauplie, Kranae), multiplicité des petits ports sur les rivages unis ou les caps; absence de tout vestige de construction jusqu'à l'époque mycénienne incluse (même dans l'île de Pharos où l'on a cru à tort en retrouver); impossibilité de localiser les descriptions homériques; fréquence des temples et des autels de navigateurs (Calaurie, Délos, Éphèse, Leucade); effets de la grande colonisation, multiplication des stations, surtout sur les îles, les caps formant double port, parfois au fond des golfes; recul à l'intérieur, pour besoin de sûreté, de nombreuses villes (Corinthe, Mégare, Trézène) et, par suite, création du type de l'*epineion*, port unique ou double d'une ville plus ou moins éloignée, en concurrence de laquelle il va souvent jouer un rôle important par sa population, son caractère démocratique; caractères des stations phéniciennes, petites factoreries, sans constructions. L'ordre chronologique est rompu au chapitre II par l'étude du quartier spécialement délimité dans tous les ports grecs sous le nom d'*emporion*. Il est situé tantôt en dehors de la muraille urbaine (Chalcis, Thasos, Érétrie, Naxos, Milet), tantôt en dedans, quoique toujours séparé de la ville (Pirée, Carthage, Olbia, Alexandrie, Puteoli); souvent considéré, avec un caractère d'exterritorialité, comme une seconde ville et un lieu d'échanges neutre entre indigènes et Grecs (Égine, Sinope, Tanaïs, Hali-

Digitized by Google

carnasse, Samos, Salone, Locres, Epidamne-Dyrrhachion) et généralement partagé à l'époque classique en deux zones, l'une pour les citoyens, l'autre pour les étrangers (Athènes, Alexandrie, Séleucie). L'auteur étudie longuement quelques types intéressants : Emporion (Ampurias), Naucratis avec son Hellénion, ses magistrats, et les magistrats analogues à Athènes, Olbia, Milet, Alexandrie, Apamée. L'étude complète des droits de douane, de l'atélie, ne montre pas nettement si l'*emporion* constitue un port franc. A l'époque archaïque, jusqu'au v^e^ siècle, traitée aux chapitres III-IV, le développement du commerce, l'augmentation de la capacité des vaisseaux, la séparation des marines commerciale et militaire, l'activité des tyrans, le besoin de sécurité, d'abris contre les vents provoquent des changements importants : prépondérance des ports favorablement situés sur ou vers un isthme, à une tête de ligne (Cyzique, Sinope, Corinthe, Ainos, Cumes, Sybaris, plus tard Crotone, Agrigente, plus tard encore Syracuse), sur un détroit ou un passage obligatoire (Érétrie, Byzance, Corcyre, Rhégion, Leucade) ; puissantes constructions artificielles, quais (le plus ancien à Délos), surtout môles de blocs bruts ; jonction fréquente d'un port et d'une île par une digue (Syracuse, Cnide) ; généralement, encerclement par la muraille urbaine des môles, parties intégrantes de la fortification, et d'un ou deux des ports. C'est le type qui subsistera jusqu'à la Renaissance, représenté par plus de quarante exemplaires (le Pirée, Samos, Samothrace, Paros, Cyzique), le *limen kleistos*, aboutissant à l'agora, avec deux môles et deux tours à l'ouverture. Les chapitres V-VI l'étudient de nouveau à l'époque classique, soit en général, soit dans quelques parties et améliorations spéciales : élargissement et revêtement des môles en blocs équarris ; fréquence des doubles ports ; *Longs Murs* réunissant la ville à son ou ses ports éloignés (Lilybée, Kranè, le Pirée, Mégare, Léchaeon de Corinthe, Argos, Patrai) ; creusement de ports entièrement artificiels (Gythion, Carthage). Après la description détaillée de ports intéressants (Gythion, Syracuse, Égine, Halicarnasse, Mytilène, Larymna, Thasos, Corcyre, Érétrie, le Pirée, Tyr, Sidon), l'auteur étudie l'arsenal (*néorion*), son origine, sans doute ionienne, son extension, ses parties essentielles, surtout les loges (Samos, le Pirée, Corcyre, Gythion, Marseille, Oiniadai, Syracuse) ; les chantiers, peu connus, sans doute en dehors de l'arsenal ; l'*emporion*, devenu place urbaine, tantôt laissé à l'intérieur, tantôt refoulé par l'arsenal en dehors du port clos. Le chapitre VII expose la période hellénistique : progrès de l'architecture, de l'organisation intérieure, surtout de l'*emporion ;* peu d'innovations essentielles ; beaucoup de ports nouveaux ou réorganisés, toujours inclus, sauf à Rhodes, dans la muraille : Myndos, Attaleia, Éphèse, Smyrne, Cnide, Cassandreia, Démétrias, Byzance, Elaia, Héraclée-du-Pont, Amastris et surtout Alexandrie et Carthage, longuement décrites ; nouveau type de port utilitaire, sans muraille, avec de simples quais, à Délos et au Léchaeon. La période impériale exposée au chapitre VIII, un des plus importants, a comme traits essentiels la grandeur et la hardiesse des constructions militaires et civiles, trop souvent avec une ignorance des conditions naturelles, alluvions, ensablements, qui ruinera rapidement tant de travaux (Fréjus, Narbonne, Terracine, Portus, Centumcellae, Ravenne, Salone, Séleucie, les deux Alexandries) ; l'emploi des formes rondes et ovales, du ciment de pouzzolane ; la multiplication des monuments artistiques, au lieu de fortifications inutiles ; l'établissement du centre de la ville sur le rivage ; les môles et les quais à arcades voûtées ; l'utilisation des lagunes comme ports militaires. M. Lehmann-Hartleben décrit dans l'ordre chronologique, avec une précision minutieuse, sauf pour Nar-

Digitized by Google

bonne et Fréjus, insuffisamment traités, les principales œuvres : sous Auguste, Puteoli, Forum Julii (Fréjus), Portus Julius et Misenum, Ravenne, Narbonne, les deux Césarées de Mauritanie et de Palestine, Éphèse ; sous Claude et Néron, Portus-Ostia, Antium, Sidè ; sous Trajan, Centumcellae (Cività Vecchia), le nouveau Portus, Ancône, Terracine ; de l'époque d'Hadrien et d'Antonin, Lupiae, Trapezus, Alexandrie de Troade, Éleusis, Hiérapytna, Éphèse, Pompeiopolis de Cilicie ; d'époques mal déterminées, Methonè, Égine, Patrai, Hadrumetum, Séleucie. Le chapitre IX est consacré aux représentations figurées sur des peintures murales de la Campanie, sur différents objets, lampes, bas-reliefs de la Colonne Trajane et du Vatican, verreries, monnaies. L'auteur rejette prudemment beaucoup d'identifications aventureuses. Il a dressé au dernier chapitre un catalogue alphabétique de 303 ports connus par les documents et les vestiges, avec les renseignements essentiels. Deux appendices très complets traitent des fonctionnaires et des noms des ports, soit génériques (*limen, portus* seul, ou avec un nom local ou une épithète) soit spéciaux, tirés de la navigation, de héros, dieux locaux ou d'autres racines (Naulochos, Nauplia, Léchaeon, Kothon, Porthmos, Panhormos). On voit quelle est l'importance et la richesse de ce travail.

Ch. LÉCRIVAIN.

Theodor BIRT. **Alexander der Grosse und das Weltgriechentum.** Leipzig, Quelle et Meyer, 2e édit., 1925. In-8°, 505 pages, avec 12 gravures. Prix : 12 m.

C'est pour le grand public, sans appareil d'érudition, et avec une bonne illustration, que M. Birt, historien et archéologue, a écrit cette histoire d'Alexandre et de l'hellénisme jusqu'à l'ère chrétienne : sorte d'essai synthétique, oratoire, d'une langue brillante, pittoresque, mais trop souvent pompeuse et emphatique, avec une quantité extraordinaire de néologismes et de mots français, avec beaucoup d'allusions plus ou moins heureuses au temps présent. Après une introduction générale qui place Alexandre au-dessus de Napoléon, vingt chapitres environ exposent à grands traits l'histoire de la Macédoine ; la Grèce au IVe siècle ; l'œuvre de Philippe ; l'empire perse ; la vie et l'œuvre d'Alexandre, sa divinisation, ses funérailles ; son influence comme modèle sur les généraux, conquérants et souverains ultérieurs, Annibal, Pompée, César, Auguste, Néron, Trajan, les Sévères, Julien ; sa représentation dans Quinte-Curce, Arrien, dans la tragédie de Racine et sur les tapisseries de Lebrun ; le *Roman d'Alexandre ;* les caractères généraux de la civilisation hellénistique ; le développement de la philosophie, des sciences physiques et naturelles, avec leurs principaux représentants, depuis Aristote jusqu'à Hipparque et Archimède ; le Museum et la Bibliothèque d'Alexandrie ; l'art et la littérature hellénistiques, surtout l'école de Pergame et Théocrite, avec une traduction des *Adoniazousai* de Théocrite ; enfin la tendance à une religion universelle et au monothéisme, depuis Platon jusqu'à Jésus-Christ, en passant par Épicure, l'école cynique, le stoïcisme, la religion de Zoroastre et le judaïsme. Les notes, rejetées à la fin, sont en général très sommaires, sauf quelques-unes, par exemple sur l'éducation ; sur le caractère primitif de la divinité d'Alexandre ; sur les sources de son histoire où la tendance défavorable émanerait d'un auteur stoïcien ; sur le rôle d'Héphaistion, diminué par la jalousie d'Aristobule et de Ptolémée ; sur les

Digitized by Google

œuvres d'Aristote ; sur les portraits d'Alexandre ; sur la prédication de Jésus-Christ. D'après M. Birt, c'est le peuple allemand qui a le mieux ressenti et exprimé par la musique l'émotion chrétienne ; cette prééminence est assez contestable. Une apostrophe aux Allemands, toujours entourés d'ennemis et de haines, ne nous paraît guère à sa place. En somme, ce livre est un bon résumé, mais qui n'apporte rien de nouveau.

Ch. LÉCRIVAIN.

Antonio SOGLIANO. **Il foro di Pompei.** Rome, Bardi, 1925. In-4°, 51 pages, 17 figures. (« Memorie della R. Accad. naz. dei Lincei. » Classe des sciences morales, historiques et philologiques, année CCCXXII, série VI, vol. I, fasc. III.)

Paola MONTUORA. **L'origine della decorazione frontale.** Rome, Bardi, 1925. In-4°, 70 pages, 27 figures, 2 planches. (Ibid., année CCCXXII, série VI, vol. I, fasc. IV.)

I. Utilisant les fouilles les plus récentes, les travaux de Mau, Duhn, Van Duren, Spano, Jacono et les siens propres, M. Sogliano a complètement refait avec une science et une sagacité remarquables l'évolution et les transformations du Forum de Pompéi, un des plus intéressants de l'antiquité. Ses résultats convaincants détruisent de nombreuses erreurs, notamment celles de Thédenat. Le Forum, situé au sud-ouest de la ville, du type étrusque, rectangulaire, avec un portique primitivement de tuf, est tout à fait différent des places hellénistiques généralement carrées ; issu d'un long développement aux périodes étrusque, samnitique-hellénique et romaine, il ne remonte pas à l'origine de Pompéi et s'est développé dans l'axe et au pied du Capitole, vieux temple étrusque, à trois *cellae*, de Jupiter, de Junon et de Minerve, dont M. Sogliano reconstitue les états successifs. L'époque samnitique l'agrandit, l'exhausse et lui donne au IIe siècle, avec la reconstruction du temple d'Apollon, le nouveau portique de Vibius Popidius, sur trois côtés, à deux étages, avec des colonnes de tuf, doriques au premier, ioniques au second, sans stuc ; la Basilique, le *Comitium* et d'autres édifices municipaux ; au nord, comme entrée monumentale, de nouveaux propylées qui complètent un arc plus ancien, déjà sorte de *propylon ;* un pavage en travertin au lieu de l'ancien macadam. L'époque romaine, surtout impériale, fait beaucoup de remaniements et de constructions nouvelles : clôtures du Forum aux deux bouts ; nouveau portique tout en pierre ; temples d'Auguste, de Tibère et de Livie ; arcs de Drusus et de Germanicus ; tribune, marché ; probablement un *atrium Larum publicorum ;* puis, après le désastreux tremblement de terre de 63, de nombreuses restaurations et quelques travaux neufs interrompus par la catastrophe de 79.

II. C'est au sujet important et encore très obscur de l'origine, du rôle et du caractère primitif des motifs décoratifs placés sur le fronton du temple grec que Mlle Montuora apporte une contribution intéressante. Après avoir rejeté plusieurs théories de Purgold, de Koepp et, partiellement, celle de Lechat, elle admet avec Perrot et Rizzo une décoration primitive en céramique, analogue à la décoration employée postérieurement par les Latins et les Étrusques : mais avec quels sujets, sous quelle

Digitized by Google

forme? Le travail de Gabrici sur les fragments des mascarons colossaux provenant du temple C de Sélinonte a prouvé que les deux frontons avaient eu comme motif de décoration un Gorgonéion de terre cuite. Mlle Montuora a relevé beaucoup d'autres exemples de cet emploi du Gorgonéion, à Olympie, à Syracuse, à Géla, à Hipponium et surtout à Corfou, où les fouilles de 1911 ont exhumé sept plaques de calcaire sculptées en relief qui décoraient certainement le tympan d'un temple, probablement d'Artémis et qui représentent la Gorgone entre deux panthères avec d'autres scènes mythologiques aux deux angles. Elle formule donc la théorie suivante : le motif de céramique, cachant d'abord simplement la saillie de la poutre au croisement des pentes du toit, puis décorant tout le tympan, a été d'abord le Gorgonéion, motif circulaire, facile à inscrire dans le triangle, d'exécution aisée et pourvu d'une puissance magique, d'abord dans la Sicile et la Grande Grèce, puis à Corcyre ; il était venu probablement, dès le VIIe siècle, de Corinthe, centre de diffusion de la légende de Méduse, de la céramique architecturale et à qui un passage de la treizième Olympique de Pindare paraît précisément attribuer la création de ce genre de décoration. Un appendice étudie les fragments en pierre du fronton du premier Hékatompédon, à Athènes, placés généralement entre 600 et 550. Mlle Montuora ne les fait pas dériver, comme Lechat, de la sculpture sur bois, mais des dessins de vases qui ont les mêmes mythes, surtout celui d'Héraclès. Tout en reconnaissant des différences profondes entre les deux systèmes attique et corinthien, surtout l'absence du Gorgonéion, elle est cependant portée, surtout à cause des très anciens rapports d'Athènes et de Corinthe, principalement pour la céramique, à admettre la filiation corinthienne, modifiée pour beaucoup de raisons, en particulier à cause de l'exiguïté des temples attiques. La thèse de Mlle Montuora est très fine et très érudite ; mais l'emploi du Gorgonéion a-t-il eu cette importance et cette étendue? On peut en douter, ainsi que de l'origine corinthienne de la décoration du fronton attique.

Ch. LÉCRIVAIN.

Norman BAYNES. **The Historia Augusta, its date and purpose.** Oxford, Clarendon Press, 1926. In-8°, 150 pages. Prix : 7 s. 6 d.

Ce livre est certainement un des plus intéressants qu'ait provoqués cette question encore si obscure et si rebattue de la date et du but de l'Histoire Auguste. Il repose d'abord sur une bibliographie très soignée où il ne manque guère que l'article de Brassloff sur le patriciat et la questure et le nôtre sur le payement en nature et le payement en numéraire au IVe siècle. Après avoir examiné sommairement et rejeté, outre la théorie classique, les théories nouvelles de Dessau, Seeck, Maurice, Domaszewski, Hönn, et, dans un post-scriptum, celle de Jardé, en oubliant de citer les conclusions ingénieuses de L. Homo[1], il développe sa propre théorie, déjà esquissée dans la *Classical Review* de 1924. Les compilateurs de l'Histoire Auguste, peut-être jaloux du succès obtenu par les *Césars* d'Aurelius Victor, ont voulu faire une œuvre d'actualité, populaire, tendancieuse et à clef : un panégyrique de Julien qui réclamait le trône comme descendant de Claude II et avec l'appui du Sénat. C'est donc au Julien de la première partie du règne, encore tolérant pour les chré-

1. Voir *Rev. histor.*, 1919, p. 209-264 ; t. CXXXII, t. CXXXI, p. 1-38.

Digitized by Google

tiens, que, dans des additions d'une remarquable unité, apportées aux noyaux historiques, s'appliquent de nombreux faits, attribués à d'autres empereurs, de multiples et obscures allusions, des comparaisons, des contrastes surtout avec Gallien, Constantin et ses fils, tous très maltraités. Ainsi, par exemple, s'expliquent, dans presque toutes les biographies, à partir de Marc-Aurèle, par la vie, les opinions et les œuvres de Julien, les fameuses apostrophes à Dioclétien et à Constantin ; la couleur, les idées religieuses, notamment la fausse lettre d'Hadrien sur les Alexandrins ; le rôle considérable de la Gaule et la glorification des usurpateurs gaulois ; l'éloge du Sénat, la censure de Valérien. La longue étude sur la biographie de Sévère Alexandre, surtout sur ses réformes et sa législation, va même plus loin : ce prince a été calqué sur Julien ; par exemple, avec l'aide des œuvres de Julien, du panégyrique de Mamertin, de Libanius (*Discours*, XVIII), de Grégoire de Nazianze, de Socrate, et surtout d'Ammien Marcellin, ainsi que de quelques lois insérées plus tard au Code Théodosien. On peut rapporter à Julien de nombreux chapitres : nomination comme César ; rôle du Sénat ; éducation, goûts littéraires, qualités morales et physiques ; prédilection pour Marc-Aurèle et Alexandre le Grand ; présages ; nettoyage de la cour et réaction contre les eunuques ; souci de la justice ; activité de la législation ; attribution aux villes de revenus spéciaux ; ravitaillement de Rome, solde militaire ; concession de privilèges aux Juifs ; reconnaissance du christianisme. On voit l'importance et, pour l'histoire de Sévère Alexandre, la gravité de cette théorie. Malgré toute la perspicacité et l'ingéniosité des rapprochements, il paraît cependant difficile de l'accepter. Pourquoi ce subterfuge des compilateurs, au lieu d'un panégyrique franc et sans danger? Beaucoup de mesures ont pu être répétées sous différents empereurs. La glorification du Sénat était devenue, surtout depuis Aurelius Victor, un thème banal. M. Baynes paraît placer la compilation dans la première partie du règne de Julien ; mais ce n'est qu'après la fin de son règne qu'ils auraient pu utiliser toute sa législation. Quel eût été alors l'intérêt de ce panégyrique posthume? M. Baynes n'a surtout pas le droit d'utiliser, pour sa théorie, des textes postérieurs, notamment Socrate et Ammien Marcellin. L'attribution à Julien du rescrit d'Alexandre sur le christianisme, dans les termes où nous l'avons, est insoutenable. L'énigme ne nous paraît pas encore résolue ; mais M. Baynes a présenté une solution fort habile.

Ch. LÉCRIVAIN.

Paul MONCEAUX. **Saint Martin, récits de Sulpice-Sévère mis en français avec une introduction.** Paris, Payot, 1926. In-12, 242 pages ; prix : 15 fr.

Nous possédons une littérature extrêmement riche et variée sur saint Martin. En revanche, on ne compte que trois versions françaises des ouvrages latins de son ami et biographe Sulpice-Sévère : celles de Du Ryer (Paris, 1650), d'Herbert (Paris, 1849) et de Viot (Tours, 1861), et elles ne sont ni exactes ni lisibles. M. Paul Monceaux vient de rendre à la mémoire du patron de la Gaule romaine le double service de refaire cette traduction, qui, à vrai dire, n'avait jamais été bien faite, et de dégager, dans la copieuse introduction qui la précède (p. 14-94), les résultats que l'histoire lui paraît devoir tirer de ces textes contemporains de la vie qu'ils racontent et des travaux modernes auxquels ils ont, en sens divers, déjà si abondamment fourni.

Cette mise au point est aussi limpide et alerte qu'on la pouvait attendre de la

Digitized by Google

plume de M. Paul Monceaux ; et, humainement, vraisemblable. Le portrait qu'il a tracé de saint Martin, élevé par la foi et par la charité au-dessus de lui-même, ascète et bonhomme, mystique et diplomate, dédaigneux des lettres, mais néanmoins capable d'une dialectique et d'une éloquence irrésistibles, est singulièrement expressif et vivant.

Dans quelle mesure pouvons-nous en garantir la ressemblance? Sans doute, il ne saurait être question, après les objections dirigées contre elle par le R. P. Delehaye et M. Camille Jullian, de reprendre dans toute sa rigueur la thèse implacablement négative dans laquelle, naguère, E. Babut, de glorieuse mémoire, s'est efforcé de réduire les récits de Sulpice-Sévère aux proportions dérisoires d'un exercice purement littéraire où une vérité médiocre aurait été systématiquement transformée et embellie. Mais M. Monceaux distingue entre Sulpice-Sévère historien et Sulpice-Sévère hagiographe ; il reconnaît que le contrôle des faits, que le premier s'imposait, n'a jamais été pratiqué par le second, qui « racontait sans discuter ce qu'il avait vu ou entendu et qui grandissait son héros » (p. 18) ; et il convient qu' « il ne nous a pas laissé un récit vraiment historique, comme nous l'entendons aujourd'hui » (ibid.). Ainsi M. Monceaux écarte la mystification consciente et le faux concerté, mais non, à ce qu'il semble, l'illusion spontanée. Force nous est donc bien d'avouer que, même par Sulpice-Sévère, nous ne connaîtrons jamais de saint Martin que ce qu'en ont cru savoir des hommes subjugués par son ascendant, décidés, par leur pieuse admiration pour lui, à promouvoir son culte, déjà environnés par les lueurs de l'auréole où ils contemplaient sa figure. C'est trop peu, à mon avis, pour nous assurer de connaître sa vraie personnalité. Mais ce serait assez, comme le pense M. Monceaux, pour nous convaincre qu'elle fut douée d'un relief et d'une puissance extraordinaires.

Quant au détail même de la vie du saint, M. Monceaux, très sagement, ne se risque pas à le vouloir préciser. La chronologie est, évidemment, « le point faible » de Sulpice-Sévère (p. 19), et il y a dans ses récits des contradictions choquantes. M. Monceaux signale (p. 20) les différents systèmes proposés pour réconcilier des données divergentes, mais il n'en reprend aucun à son compte et se borne à retenir les trois dates sur lesquelles tout le monde est à peu près d'accord : 4 juillet 371, consécration de saint Martin sur le siège épiscopal de Tours ; 385, son séjour à Trèves auprès de l'empereur Maxime (383-388) ; 8 et 11 novembre 397, sa mort et ses funérailles. Chemin faisant, il élimine une des difficultés les plus graves que soulève la narration de Sulpice, en sacrifiant, comme erronée à cette place, la mention du principat de Julien, et en rapportant à la soumission des Alamans de 354 le congé de saint Martin et sa retraite consécutive auprès de saint Hilaire, qui ne quittera Poitiers, pour un exil de quatre années, qu'en 356 (p. 25) ; cette heureuse suggestion me paraît entraîner plus de conséquences que M. Monceaux, avec son habituelle modestie, n'a prétendu en déduire. Car si, en 385, saint Martin avait soixante-dix ans (p. 237), il est né en 315 ; et s'il a été enrôlé à quinze ans (p. 100), une libération concédée en 354 lui a laissé le temps d'accomplir vingt-quatre ans de service militaire. Son séjour aux armées a donc duré beaucoup plus que ne l'affirme son biographe, persuadé qu'un chrétien exemplaire n'a pu rester longtemps soldat ; mais la durée en devient normale, et une des anomalies de la vie du saint disparaît par là même.

Une autre étrangeté, c'est l'infinie variété de cette existence mobile et vagabonde, l'ubiquité de conversions et de miracles opérés par Martin non seulement dans son diocèse de Tours, mais à Levroux, dans le Berry, à Paris, à Sens, chez les Éduens, à Vienne et jusqu'aux Pays-Bas (p. 34 et 35). M. Monceaux n'a pas dissi-

Digitized by Google

mulé combien l'extension d'un pareil prosélytisme a éveillé de méfiances. Mais il en a, fort justement, selon moi, défendu la réalité. Les initiatives de Martin s'expliquent aisément par la carte religieuse de la Gaule en son temps. L'autorité des évêques et leurs domaines ne dépassaient guère alors les remparts des villes. « Les campagnes, restées païennes, ne dépendaient de personne, au point de vue religieux. Quiconque avait une âme d'apôtre pouvait s'y donner carrière » (p. 36). Soit ; mais comment Martin a-t-il pu si souvent abandonner les affaires de son propre diocèse? Je crois, pour ma part, qu'on ne saurait ici se dispenser de faire intervenir une assertion qui revient fréquemment chez Sulpice, et dont la vraisemblance est frappante. Si l'on excepte sa convocation à la cour, en 385, les voyages, la propagande, les exorcismes, les miracles de Martin appartiennent surtout à la période de sa vie où il n'était pas encore évêque. Une fois revêtu de la dignité épiscopale, il n'a plus obtenu qu'une résurrection, et non loin de Tours, à Chartres ; encore Sulpice l'avait-il omise dans sa biographie (p. 229). « Je l'ai souvent remarqué, Sulpicius, Martin te répétait souvent que depuis son épiscopat il n'avait plus le don des miracles avec autant d'abondance qu'il se rappelait l'avoir eu auparavant » (p. 229). A partir de 385, « s'il mettait plus de temps qu'autrefois à guérir certains énergumènes, si la grâce divine semblait moindre en lui, il nous déclarait souvent, avec des larmes, que, depuis cette malheureuse [affaire des Priscillianistes]..., il sentait en lui une diminution de sa puissance. Désormais, il ne se rendit à aucun synode, il se tint à l'écart de toutes les assemblées d'évêques » (p. 277). Sulpice-Sévère a personnellement connu Martin devenu évêque et casanier. L'action multiple et profonde de Martin, celle qui fit sa popularité, qui l'a porté à l'épiscopat, à la gloire et à la sainteté, remonte à une période antérieure. Certes nous n'avons pas à douter d'elle, mais nous ne pourrons jamais en atteindre historiquement les caractères authentiques.

Du moins, pouvons-nous désormais goûter pleinement le charme dont l'enveloppent les récits de Sulpice-Sévère. Dans la traduction de M. Monceaux, on retrouvera, intactes et fraîches, les qualités de ces pages touchantes : leur simplicité un peu étudiée, leur grâce délicate, leur ardente ferveur. Par le talent et l'art avec lesquels elles ont été pour la première fois rendues dans notre langue, nous pouvons désormais respirer tout le parfum de ces *fioretti* de France, poussés sur notre sol autour du saint de la Gaule.

Jérôme CARCOPINO.

G. BALS, membru al Acadamiei romane si al Comisiunei mumentelor istorice. **Bisericile lui Stefan cel Mare.** Bucarest, 1926, 385 pages. Prix : 480 lei.

M. Bals, un des membres les plus actifs de l'Académie roumaine et de la Commission des Monuments historiques, consacre aux *Églises d'Étienne le Grand* une étude érudite et claire dans la belle collection publiée par cette Commission. Le règne d'Étienne le Grand en est le domaine central, mais l'auteur, groupant tous les éléments archéologiques connus depuis les prédécesseurs d'Étienne jusqu'à la mort du petit-fils de ce prince (1527), fournit, en somme, un ample et complet développement au chapitre qu'il avait consacré à l'architecture religieuse moldave dans l'ouvrage *L'art roumain* de N. Iorga et G. Bals. L'architecture moldave s'est, en effet, épanouie sous Étienne le Grand, qui, durant un règne de presque un demi-siècle (1457-1504), a mené de rudes campagnes guer-

Digitized by Google

rières et diplomatiques contre les Polonais, les Hongrois, les Turcs. Ayant réussi à pacifier à l'intérieur ses domaines, il a pu, surtout dans la dernière partie de sa vie, se montrer un grand constructeur, puisqu'il fit élever au moins quarante-trois églises, dont vingt-deux subsistent encore. — L'auteur étudie avec soin les influences étrangères sur l'architecture moldave, développant cette idée que les églises sont construites sur « le plan byzantin exécuté d'après des méthodes et par des mains gothiques ». Influence byzantine : la séparation de l'édifice en autel avec ses annexes, en naos et pronaos ; la voûtaison, le plan trilobé du naos. Cette influence est venue par la Serbie. Influence de l'art gothique : élancement plus grand de l'édifice, apparition de contreforts extérieurs, la façon de traiter la pierre sculptée, les encadrements des portes et fenêtres. Cette influence vient de Pologne et de Transylvanie, où se recrutaient principalement les maîtres ouvriers. Influence de l'Arménie, d'où provenaient des émigrés nombreux : introduction du second étage d'arcs obliques des voûtes du naos. A cette époque, nulle trace d'influence russe et nulle trace d'influence particulière, persane ou arabe. Mais les maîtres constructeurs ont fait œuvre originale pour s'adapter aux conditions de climat et approprier leurs constructions aux besoins de l'époque. La peinture est entièrement byzantine, quelques traits d'influence occidentale dans les portraits. A l'extérieur, les niches des églises de l'époque d'Étienne le Grand étaient probablement peintes et, du premier tiers à la fin du XVI^e siècle, la fresque recouvre toutes les parois extérieures. Rappelons que dans sa communication au Congrès de byzantinologie de Bucarest, M. J. Puig y Cadafalch avait émis cette hypothèse audacieuse : « Cette polychromie pourrait découler de celle qui orna les œuvres de l'ancienne civilisation perse ; c'est l'héritière des civilisations de l'Assyrie et de la Chaldée, qui, ayant triomphé de l'art grec et de ses dérivés au début du moyen âge, le surpasse pour créer les beautés de l'art roman. » — Après avoir étudié les influences, l'auteur présente et décrit vingt-sept églises datées de 1457 environ jusqu'à 1527. Cette description lui permet d'analyser les différentes parties constructives de l'église-type et les détails constructifs et décoratifs : étude attentive du plan et des voûtes, du clocher (construction isolée, sauf pour l'église de Balinesti), des façades, des toitures, des dimensions et proportions (en général dimensions très modestes, la plus petite église, Patrautz, n'a que 14^m50 de longueur intérieure, 4^m50 de largeur et 6^m30 de hauteur à la clef des grands arcs du naos). M. Bals présente une classification des églises d'Étienne le Grand fondée sur des considérations constructives concordant assez bien avec le groupement dans le temps : 1^er groupe : églises avec tour et absides latérales (Patrautz, 1487, Milisautz, 1487, Saint-Élie, 1488, Voronetz, 1488) ; 2^e groupe : avec tour, absides latérales, pronaos surélargi, disques émaillés à figures (Vaslui, 1490, Bacau, 1491, Harlau, 1492, Saint-Nicolas de Iassy, 1493, Saint-Nicolas de Dorohoi, 1495, Saint-Nicolas Popautz, 1496) ; 3^e groupe, subdivisé en deux catégories : sans tour, sans absides latérales, arcs-doubleaux, arcades aveugles intérieures, pronaos avec voûte à deux coupoles, disques émaillés à bouton (Borzeski, 1494, Razboeni, 1496, Piatra, 1498), avec tour, absides latérales, pronaos à deux coupoles, disques émaillés à bouton (monastère de Neamtz, 1497, Saint-Georges de Suceava, 1512-1522) ; 4^e groupe : sans tour, sans absides latérales, colonnettes engagées au naos et pronaos à petite calotte (Arbora, 1502, Reuseni, 1504, Dobrovetz, 1504) ; 5^e groupe : type archaïque, voûte en berceau de caractère roman (Dolhesti, avant 1481, Balinesti, 1494, Volovetz, 1502). — Après l'étude des lignes principales, l'auteur analyse les détails : portes (d'origine transylvaine), fenêtres (d'origine polonaise), grandes arcades aveugles (d'origine balkanique),

Digitized by Google

briques émaillées ornant les façades (d'origine polonaise), disques de terre cuite émaillée formant des frises sous la toiture (tradition orientale mise en œuvre par des potiers allemands ou polonais). Dans les constructions, les matériaux employés sont la pierre, choisie avec soin, et des briques d'excellente qualité. Les tombeaux habituellement placés dans le pronaos sont recouverts, à quelques centimètres du pavement, par une dalle de pierre. Les inscriptions qui rappellent le mort sont toujours en relief ; l'ornementation a un caractère occidental ; mais il n'y a jamais une représentation du défunt comme en Occident et dans les régions voisines de Pologne et de Transylvanie .A l'époque d'Étienne le Grand, les parois intérieures sont toujours recouvertes de fresques de caractère byzantin groupées d'une façon ornementale et respectant les lignes architecturales. Les tableaux votifs qui représentent le fondateur et sa famille offrant l'église à la Vierge ou au Christ sont des documents précieux, car les artistes se sont efforcés de reproduire avec minutie les visages et les détails du costume des personnages, un peu à la manière des peintres germaniques de la fin du XV^e^ siècle. — Il est difficile de déterminer quels sont les maîtres ouvriers, les architectes, les peintres qui ont collaboré pour élever toutes ces œuvres d'art. A l'origine, les maîtres maçons sont venus de Galicie, puis de Transylvanie (à partir de 1476), pour travailler sous la direction du clergé et des représentants du prince. Les principales tombes ont été sculptées par un maître, probablement tchèque, « Mist' Ian ». Les peintres sont inconnus : les premiers artistes sont venus du Sud ; ensuite, probablement, des peintres locaux ont formé une sorte d'école moldave.

En conclusion, M. Bals écrit : « Les principales qualités de l'art religieux sous Étienne le Grand sont donc la raison, le bon sens, la mesure, l'ingéniosité dans les solutions techniques et, en général, un parfait équilibre entre les différentes parties de l'édifice. De ce point de vue, l'étude de cet art ne présente pas seulement un intérêt historique et archéologique, mais encore un intérêt pratique. Ces formes rationnelles adaptées au climat, ces lignes simples qui réjouissent l'œil roumain, le choix judicieux et l'emploi de matériaux tirés facilement de notre pays pour élever avec des moyens restreints une œuvre durable, tout cela, même à notre époque, peut servir d'exemple. »

L'ouvrage est admirablement illustré de 486 figures : plans, dessins et photographies, en partie inédits.

Septime GORCEIX.

MURRIS. **La Hollande et les Hollandais au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, vus par les Français.** Paris, Champion, 1926. In-8°, 294 pages. Prix : 30 fr.

J. FRANSEN. **Les comédiens français en Hollande au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.** Ibid., 1926. In-8°, 476 pages.

Charly CLERC. **Essai sur l'inspiration antique dans la littérature française : le génie du christianisme.** Paris, Payot, 1926. In-8°, 288 pages. Prix : 25 fr.

P.-A. MUENIER. **Un grand critique du XIX^e^ siècle : Émile Montégut.** Paris, Garnier, 1926. In-8°, 384 pages. Prix : 12 fr.

I et II. — Les deux premiers volumes indiqués plus haut font partie de la Bibliothèque de littérature comparée ; ce sont des études sur l'influence de la France

Digitized by Google

sur la Hollande ou réciproquement. Ils complètent sur un autre plan le si intéressant ouvrage de M. Cohen sur les *Ecrivains français en Hollande au XVII^e siècle.* Mais il ne s'agit plus ici de savants célèbres ou de grands esprits comme Descartes, seulement de comédiens ou de simples voyageurs. M. Fransen nous raconte l'histoire des troupes françaises venues aux XVII^e et XVIII^e siècles en Hollande, attirées par la famille d'Orange, qui longtemps garda dans sa langue et dans sa cour le souvenir de son origine française, attirées aussi par un riche public bourgeois, curieux de connaître les tragédies françaises et d'apprendre le français. L'histoire anecdotique de ces divers théâtres est très curieuse. — A lire le livre de M. Murris, on constate que la Hollande a toujours produit la même impression sur les voyageurs français. C'est toujours la même admiration de la propreté, de la simplicité de vie, le même étonnement devant le prix des hôtels et la nourriture hollandaise. Chose curieuse, la peinture hollandaise demeure très longtemps incomprise, même d'un Diderot : l'italianisme, le « noble », continuent à dominer en France et, si les Français aiment la maison hollandaise, la nature hollandaise, ils n'aiment pas en général ce qu'elle a inspiré à Vermeer, à Jan Steen ou à Gérard Dow. Diderot, cependant, trouve quelques Rembrandt « dignes de Raphaël ». Les voyageurs des deux siècles admirent tous la tolérance religieuse et, à propos de la richesse des Pays-Bas, cherchent comment elle est liée à la liberté politique.

III. — Dans une suite d'analyses appuyées de beaucoup de citations, M. Clerc nous explique comment, depuis le milieu du XIX^e siècle, les écrivains français ont compris la Grèce ancienne, dont invariablement ils ont opposé la civilisation, l'idéale culture, à la grossièreté, à la barbarie modernes. C'est une impression de bluff que laissent leurs pages exaltées. Beaucoup n'admirent guère, au fond, que l'alexandrinisme : beau modèle à opposer aux modernes ! Pour les autres, c'est un ressassement perpétuel de formules sur la pureté, la sérénité, le miracle grecs. Qu'à côté de tout cela on est heureux d'une impression sincère de Barrès, et surtout des idées originales et profondes de Louis Ménard, le seul d'ailleurs de tous les auteurs ici examinés qui paraisse avoir étudié avec quelque soin, en dehors de l'art, la philosophie grecque ! M. Clerc n'aurait-il pas pu trouver des indications plus précises sur l'évolution du goût de l'antique dans des recherches un peu moins littéraires, par exemple sur les traductions — de Leconte de Lisle à Victor Bérard, quel changement ! — ou sur l'archéologie ou la science des religions? La découverte de la Crète ou bien des travaux comme ceux de Frazer et de ses élèves, en modifiant la notion du miracle grec, ne doivent-ils pas orienter dans un tout autre sens notre admiration de l'antiquité?

IV. — M. Muenier s'est proposé d'exposer dans son livre la vie et les idées maîtresses d'un homme qu'il tient pour un des plus grands critiques du XIX^e siècle. L'oubli qui règne sur cette intelligence très étendue et très fine est certainement injuste ; il est dû en partie à ce que Montégut s'est un peu trop contenté du rôle de journaliste ou d'essayiste. M. Muenier nous montre qu'il avait cependant beaucoup d'idées politiques ou religieuses, mais moins intéressantes que ses idées littéraires. Telles de ses vues sur l'intelligence dans l'art le rapprochent de Baudelaire. Mais c'est surtout dans l'analyse individuelle qu'il excelle. A la différence de Sainte-Beuve, son caractère ne l'empêcha jamais d'apprécier à leur valeur ses contemporains : qu'on voie son jugement si mesuré sur Victor Hugo ou sur Musset. Peut-être précisément sa noblesse d'âme et un certain idéalisme l'ont-ils empêché d'estimer

Digitized by Google

à leur juste prix les grands romanciers français ; il dédaignait Balzac et Stendhal ; quant à Flaubert, sans l'aimer beaucoup, il avait pénétré sa nature. M. Muenier ne semble pas avoir retrouvé d'articles de Montégut sur Flaubert ; il y a cependant, dans la *Correspondance*, une lettre où Flaubert se plaint « d'un nommé Montégut », qui le compare à Cervantès. Mais, où l'ancienneté donne un halo de noblesse, il est très clairvoyant : ainsi ses jugements sur Werther. Esprit très étendu, il connaissait fort bien les littératures anglaise et allemande. On lui doit une honorable traduction de Shakespeare ; d'autre part, ses idées sur Emerson sont remarquables. M. Muenier insiste peut-être un peu trop sur le système politique ou religieux de Montégut, qui n'est pas bien original. On aurait préféré une analyse plus complète de sa technique de critique ou de son intelligence. En somme, moins grand psychologue que Sainte-Beuve, moins apte à saisir dans les œuvres l'âme et le caractère de l'auteur, moins sensible aux idées, Montégut l'était au fond bien plus à l'art proprement dit.

J. Eisenmann.

Robert A. Mackay. **The Unreformed Senate of Canada.** With an Introduction of George M. Wrong. Londres, Humphrey Milford (Oxford University Press), 1926. 1 vol. in-8°, xvi-284 pages.

E. M. Wrong. **Charles Buller and responsible Government.** Oxford, the Clarendon Press, 1926. In-8°, viii-352 p. Prix : 15 s.

I. — M. Mackay est un combattant de la Grande Guerre, qui, après avoir pris ses grades à l'Université de Toronto, se trouva, dès la fin de la crise, par son enseignement de l'histoire moderne à l'Université Cornell, conduit à traiter une des questions les plus aiguës de la politique canadienne, celle d'une seconde Chambre, ou Chambre haute. Le problème du Sénat canadien d'Ottawa ne se posa pas dès la première constitution politique, celle de 1791, qui était consacrée à l'autonomie provinciale. Il naquit peu à peu, mais fatalement, quand les Anglais loyalistes, expulsés de la Nouvelle-Angleterre, vinrent peupler l'Ontario presque désert et s'établir à côté des Canadiens français de Québec, dont tout les séparait, religion, langue, coutumes juridiques et vie sociale. Les « habitants » de Québec regardaient ces arrivants comme des intrus et des hérétiques ; ceux-ci tenaient leurs voisins pour des paysans abandonnés par la conquête au bon plaisir du vainqueur. Force fut dès lors d'organiser ces frères ennemis en régions séparées et de leur appliquer le régime colonial : un gouverneur désigné par la métropole, se choisissant à lui-même un Conseil particulier ; puis s'appuyant sur une assemblée de bourgeois, tel qu'avait été le premier gouvernement de la Virginie en 1619, assez vite imité par les autres colonies du Nord-Amérique. Ce Conseil particulier du gouverneur, suivant l'occasion, pouvait se développer en véritable Conseil privé, en embryon de cabinet ministériel, en cour supérieure, en seconde Chambre, ainsi qu'il était en Angleterre. Le malheur fut que le gouvernement canadien eut trop de facilités pour implanter dans l'un et l'autre Conseil ses amis et créatures, « le pacte de famille des gens en place », disait-on.

Lorsque, en 1840, on crut pouvoir amalgamer les deux Canadas, le gouvernement de l'Union, s'efforçant de respecter les traditions en honneur à Westminster,

Digitized by Google

ouvrit la session législative par un discours solennel du Trône. Mais, cinq ou six ans plus tard, la Chambre haute, attaquée déjà par les radicaux réformistes, loin de se rapprocher en autorité du Sénat qui siégeait à Washington, pouvait à peine réunir le *quorum*, pourtant bien minime, des conservateurs, et le *Speaker*, après avoir salué le trône et consulté sa montre pendant l'heure réglementaire, se voyait obligé d'ajourner la séance au lendemain.

Cependant le Canada se fortifiait ; la guerre de Sécession américaine lui fit comprendre la nécessité de présenter un front compact pour sa défense, surtout s'il se produisait une rupture entre les États-Unis et l'Angleterre. Dès 1864, on commença de songer à une fédération qui prit figure et nom de *Dominion* en 1867, et à laquelle vinrent ensuite s'adjoindre les provinces des limites extrêmes, d'abord les provinces maritimes (Nouvelle-Écosse, île du Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Colombie britannique), et plus récemment les provinces des prairies, le Manitoba, le Saskatchewan et l'Alberta, ces deux dernières créées en 1905. C'est à ce moment constitutionnel que l'auteur prend le Sénat ; il lui consacre une monographie très complète. Après avoir rappelé les précédents coloniaux, exposé les intentions des « Pères » dans l'acte fédéral, discuté doctrinairement les droits et devoirs d'une seconde Chambre, l'auteur expose l'œuvre du Sénat canadien ; il énumère la statistique de ses travaux et la nomenclature des *bills* qu'on l'accuse d'avoir rejetés. Les griefs que la foule, toujours simpliste et impulsive, accumule contre lui ne se justifient guère aux yeux de l'étranger. M. Mackay conviendrait plutôt que ce Sénat canadien montre une réelle expérience des affaires, une grande ouverture d'esprit, un véritable souci des intérêts privés (p. 156).

La vraie cause de son discrédit paraît être la résistance qu'il oppose à certains procédés sommaires de tactique électorale, car les mœurs du pays ne sont pas très scrupuleuses[1]. Néanmoins, M. Mackay, et même M. Georges Wrong, accepteraient peut-être sans grande difficulté le régime d'une assemblée unique, pourvu que le pacte fédéral fût énergiquement maintenu, fortifié par de solides institutions judiciaires. Le fédéralisme offre du moins cet avantage de morceler l'opinion populaire et de l'empêcher ainsi d'être emportée par une tourmente brusque d'idéologie ou de passion. Toutefois, se doutant bien que les Canadiens de Québec ne toléreraient jamais la suppression du Sénat, auquel ils attachent la sauvegarde de leurs droits, l'auteur passe en revue toutes les constitutions bicamérales, signalant notamment la Belgique et l'Italie pour le dosage si délicat du recrutement, où doivent se fondre les ambitions personnelles avec les nécessités des provinces et les égoïsmes de parti ; même, il reproduit le mémoire de Lord Bryce (avril 1918) sur la réforme de la Chambre des Lords. On peut conclure avec la *Revue d'Édimbourg* et le *Times* littéraire (27 mai 1916) qu'il s'agit moins aujourd'hui de réformer les parlements que les électeurs ; mais ceci n'est plus du ressort de la politique.

II. Le mémoire de Buller, que publie M. Wrong, est un recueil d'anciens articles dirigés contre l'Office métropolitain des colonies avant 1840. Pour s'intéresser au mouvement colonial de l'Empire anglais, il n'est pas inutile de mesurer le terrain déjà parcouru et d'essayer de prévoir où tendent les forces à l'œuvre. Les réfor-

1. Voir dans la *Revue d'Édimbourg*, juillet 1924, l'article de Sir Alexandre Harris, *Politics and Peculation*. Ni durant la guerre des Boers, ni pendant la guerre de France, il n'a manqué de politiciens locaux pour prêcher un égoïsme détaché des intérêts de l'Empire britannique.

Digitized by Google

mateurs coloniaux de 1840 qui appuyaient l'œuvre de Lord Durham au Canada n'avaient sans doute pas les aspirations ambitieuses qui se font jour maintenant. En principe, Durham n'appartenait pas au parti radical, mais ses tendances l'en approchaient, ainsi que son entourage ; son choix pour une mission délicate n'était donc agréable ni aux Whigs ni aux Tories. En réalité, loin de ressembler à certains utilitaires qui tenaient les colonies pour une charge et rêvaient de s'en délivrer, Durham souhaitait plutôt de les voir accueillir le surplus de la population britannique, puis gérer en paix leurs affaires sans dépendre plus longtemps du Parlement siégeant à Westminster : ceux qui développèrent sa pensée plus loin que lui-même dans son rapport — comme Buller et Wakefield, dont on réimprime aussi dans ce volume la longue étude sur Charles Metcalfe — montrent bien que les réformateurs entendaient réserver au gouvernement impérial tout l'essentiel du pouvoir : les modifications constitutionnelles, les affaires étrangères, la défense du pays, le commerce extérieur, la disposition des propriétés de la couronne, y compris les biens destinés à l'Église. Pour tout le reste, autonomie complète : la volonté de la colonie, exprimée par son assemblée, devant prévaloir dans sa législation et son administration. Il appartenait au gouverneur de choisir des ministres ayant la confiance de cette assemblée, dont il devait tenir à s'assurer la coopération. A part ces chefs responsables des départements, Durham ne parlait nulle part d'un cabinet, ne prévoyant pas l'avènement d'un ministère colonial, tenu par des attaches de parti et déterminant la politique générale, à l'exclusion même du gouverneur.

Charles Buller, qui allait devenir le secrétaire en chef de la mission confiée à Lord Durham, était le fils d'un fonctionnaire anglo-indien. Né en 1806, ses parents l'avaient envoyé, dès 1812, en Angleterre, où ils vinrent le rejoindre en 1822 ; en 1828, Charles Buller, le père, entrait au Parlement ; il donna sa démission en 1830 après avoir accepté l'administration fictive des *Chiltern Hundreds*, et, suivant un usage qui n'était pas encore aboli, il put céder la place à son fils. Buller *junior* devint alors député jusqu'à sa mort en 1848. Sans occuper jamais de situation importante dans le gouvernement, ce dont l'éloignait son esprit d'indépendance caustique, il acquit néanmoins plus d'influence que tout autre membre de l'opposition, au point que l'on a jugé convenable de placer son buste à Westminster. La famille des Buller, qui appartenait un peu par sa fortune au genre des « nababs anglo-indiens », était très liée avec celle des Carlyle, et Charles subit pendant un temps la direction du vieux puritain. Il avait adopté, d'ailleurs, les idées de Bentham[1], mais il ne tarda pas à s'en détacher, trouvant, comme Bentham lui-même finit par s'en convaincre, que la fameuse formule, « le plus grand bien du plus grand nombre », manquait de solidité.

Tel était l'esprit qui inspirait la mission. Lord Durham s'embarqua le 24 avril 1838 et revint en Angleterre le 30 novembre 1839. Son célèbre rapport « fut le plus grand succès des radicaux entre le *Reform Bill* de 1832 et la suppression des *Corn Laws* » (p. 25). Bien que Lord Melbourne eût écrit à John Russell que « la mission était la plus grosse anicroche qui pût survenir au ministère et la plus forte bévue qu'on pût commettre », Durham n'en exposa pas moins la vérité : « Je croyais trouver une population en querelle avec son gouvernement ; j'ai trouvé deux peuples en guerre au sein d'un même État, une lutte non de principes, mais de

1. Lord Acton, comme on sait, a montré (*History of freedom*, p. 223) que la *Mandragore* de Machiavel n'était autre que le principe même de Bentham.

Digitized by Google

races. » Ses idées ont, en somme, triomphé ; l'émigration s'est répandue, plus abondante, mais moins canalisée et disciplinable qu'il ne l'escomptait ; « son rapport reste probablement le plus grand *Livre bleu* du siècle » (p. 32).

La mémoire de Durham ne fut peut-être jamais mieux justifiée que par son gendre, Lord Elgin, gouverneur de la Jamaïque, plus tard vice-roi de l'Inde[1], qui, bien que venu du parti conservateur, appliqua ses idées en toute conscience. Elgin remit pour la première fois le pouvoir aux Franco-Canadiens et déclara que, si l'Angleterre se trouvait jamais en péril dans l'Amérique du Nord, ce serait probablement un Français canadien qui tiendrait au dernier moment le drapeau anglais[2].

M. Wrong déclare modestement, au début du volume, que la réimpression des articles de Buller n'était peut-être pas d'une utilité pressante. En réalité, ils présentent cet intérêt de mieux faire comprendre l'heureuse politique inaugurée par Lord Durham et que son gendre sut mener à bonne fin.

R. DE KÉRALLAIN.

Georges PLÉKHANOF. **Introduction à l'histoire sociale de la Russie**, traduite par Mme BATAULT-PLÉKHANOF. Paris, éditions Bossard, 1926. In-8°, XII-160 pages. Prix : 12 fr. (Collection historique de l'Institut d'études slaves.)

Ce très intéressant ouvrage est détaché de l'*Histoire de la pensée sociale en Russie*, dont les trois volumes publiés en russe n'ont pas été traduits en français. L'auteur, Georges Plékhanof, un des chefs les plus remarquables du mouvement révolutionnaire russe, était féru de la doctrine du matérialisme historique. C'est à la lumière de cette conception qu'il étudie l'évolution de la Russie ; il s'efforce de démontrer que celle-ci a été conditionnée surtout par le milieu géographique et par les faits économiques[3].

Bien que partant d'une idée préconçue, G. Plékhanof fait preuve d'un esprit critique avisé, et cet essai abonde en vues vraiment suggestives ; au besoin, il sait tenir compte d'autres facteurs que des phénomènes purement économiques. Il considère que, si le milieu géographique destinait la Russie à différer de l'Europe occidentale, cependant, pendant la période kiévienne, on a vu se créer une sorte de féodalité et un commencement de vie urbaine. La Russie aurait pu s'orienter vers les institutions du reste de l'Europe, si les invasions des nomades, au XIIIe siècle, n'avaient refoulé le peuple russe vers le nord-est, dont le milieu géographique était encore moins favorable à l'activité productrice. La classe urbaine de Novgorod et de Pskov n'a pas eu d'influence sur le développement général du pays, parce que ces villes lui étaient trop extérieures.

1. James Bruce, huitième comte Elgin, gouverneur de la Jamaïque en 1842, fut nommé en 1846 gouverneur général du Canada. Il trouva le pays divisé en deux partis violemment hostiles : le Haut-Canada, de population anglaise, et le Bas-Canada où les Français étaient très supérieurs en nombre ; en 1847, il épousa la fille de Lord Durham et, quand il quitta le pays en 1854, il le laissa pacifié.

2. *Letters and journals of Lord Elgin* (Londres, 1872), p. 34.

3. Contrairement à M. P. Milioukov, qui, dans son *Essai sur l'histoire de la civilisation russe*, s'efforce de démontrer que la structure économique et sociale de la Russie a été en grande partie déterminée par son état politique.

Digitized by Google

Plékhanof montre ensuite comment le paysan a été peu à peu asservi et comment l'Empire des tsars a fini par ressembler à un État despotique de l'Orient. En fait, toute la terre appartient au tsar, qui la distribue à ses « serviteurs » ; il n'a donc pu se constituer de classe aristocratique indépendante, et le joug du souverain sur tout son peuple devint de plus en plus lourd. Il ne se forma pas non plus de population urbaine qui pût compter dans l'État : le servage empêche l'exode rural. En outre, les éléments indépendants, qui auraient pu constituer une force révolutionnaire, allèrent se perdre dans les « cosaqueries ».

Cependant, l'influence de l'Europe allait commencer à se manifester en Russie ; la pression de l'Occident oblige les tsars à emprunter partiellement son organisation, à créer une armée calquée sur les armées européennes. Plékhanof peut donc conclure justement que les réformes de Pierre le Grand étaient, en quelque sorte, fatales. D'ailleurs, ce souverain ne toucha nullement, et Catherine II pas plus que lui, à la structure sociale.

L'auteur insiste avec raison sur la question paysanne. Une remarque très fine est que, lorsque les paysans demandent qu'on leur distribue la terre, ils vont dans le sens de l'évolution générale de la Russie, puisque originellement les nobles ne sont que les usufruitiers de leurs domaines, dont le véritable maître est l'État. Voilà pourquoi l'explosion de 1905-1906 ne fut pas décisive, comme on le pensait : les paysans ne se souciaient, en aucune façon, des aspirations libérales de l'*intelligentsia*, ni des tendances socialistes du prolétariat des villes, encore relativement peu nombreux, malgré le développement du capitalisme. Cependant, les progrès de la culture générale accentuent le mouvement d'européanisation, mais trop peu pour une transformation vraiment profonde. L'auteur conclut par ce mot très juste : « La Russie doit payer pour être trop européanisée par rapport à l'Asie, et pas assez par rapport à l'Europe. »

En somme, c'est une sorte de philosophie générale de l'histoire russe qu'a voulu écrire Plékhanof, et elle contient bien des suggestions fécondes[1]. Cependant, on pourra ne pas admettre complètement son point de vue ; les phénomènes économiques, et notamment le milieu géographique, ont certainement agi sur l'évolution de la Russie ; d'autre part, des faits d'une importance capitale, comme les invasions des nomades et la pression de l'Occident, qui ont exercé une si grande influence sur l'histoire de ce pays, sont des phénomènes d'une tout autre nature. Il entre dans tout développement historique trop d'éléments complexes pour qu'une doctrine, si séduisante qu'elle puisse être, apparaisse comme la clé capable de tout expliquer.

Henri Sée.

Heinrich von Srbik. **Metternich, der Staatsmann und der Mensch.** Munich, F. Bruckmann. 2 vol. in-8°, avec illustrations ; t. I, 1925, 787 pages, t. II, 1926, 643 pages. Prix de chaque vol. broché, 20 m.

Voici, après plusieurs années de préparation, que paraissent deux savants et compacts volumes sur Metternich, qui sont l'œuvre de M. von Srbik, professeur à l'Université de Vienne. Ils sont les bienvenus, puisqu'ils portent sur une période de l'histoire diplomatique que sont en train de renouveler de nombreux et récents

1. On trouvera des données plus précises dans l'ouvrage de Milioukov, cité plus haut, et surtout dans l'excellente *Russische Wirtschaftsgeschichte* de J. Kulischer (Iéna, 1925).

Digitized by Google

travaux étrangers, en particulier ceux de MM. Webster, Harold Temperley, Waliszewski [1].

M. von Srbik a dépouillé fort diligemment et assez complètement la considérable bibliographie du sujet. Dans sa revue des publications françaises, de Capefigue à Sorel, une place devrait être faite soit dans le texte, soit dans les notes si riches et si nombreuses, rejetées malheureusement à la fin de chaque volume, aux travaux importants de M. Éd. Driault sur la politique de Napoléon Ier. D'autre part, on jugera parfois insuffisante la connaissance que M. von Srbik a de certaines parties de l'histoire française, en particulier de la Révolution de 1789, et simplistes quelques-uns de ses jugements. Outre les documents déjà publiés, il a utilisé des textes nouveaux. Il n'a point dépouillé, certes, la masse des archives de la famille Metternich conservée à Plass, ou des papiers d'État de Vienne, mais il leur a fait d'importants emprunts, soit pour mettre en lumière certains points précis d'histoire diplomatique, soit aussi pour composer l'illustration, très remarquable, bien que restreinte, de ces deux volumes.

De cet ensemble considérable, nous ne pourrions en cette *Revue* que donner une vue générale. Avouons d'abord qu'il ne réussit pas à bouleverser les notions historiques en cours : nous sommes en présence d'une biographie extrêmement abondante et détaillée, de jugements en général favorables à Metternich, et qui, malgré un effort sérieux d'impartialité, prennent parfois le caractère d'une défense et d'une apologie ; sur la psychologie et les actes de Metternich, M. von Srbik aboutit à une interprétation fort optimiste, et peut-être a-t-il cru devoir réagir avec trop de vigueur contre la majeure partie de ses prédécesseurs. Il arrive parfois que l'auteur fasse siens — ou en donne l'illusion — le vocabulaire et la phraséologie de Metternich. Qui contrarie les plans du chancelier est un « révolutionnaire » ou au moins un « radical » ! Qu'une conception fortement conservatrice soit à la base de son système, qu'il ait tendu à un équilibre des forces fondé sur une pentarchie, rien de plus exact et rien de moins neuf. Mais que de réserves à faire sur la manière dont Metternich comprenait la *Staatsgesellschaft* (le mot lui-même est équivoque) et sur son point de vue européen ! La terminologie de 1820 peut être la même que celle de 1920 : mais elle ne correspond point aux mêmes idées ; il y a là une identité de vocabulaire qui risque de déguiser la divergence des concepts.

Un lecteur français est un peu surpris du mode de composition et d'exposition employé par l'auteur. Dans ces deux volumes, il disserte, encore plus qu'il n'analyse les faits eux-mêmes : les preuves sont un peu trop rejetées dans les notes et séparées du texte même. Des raisonnements sur l'évolution historique, ce qu'elle a été, ce qu'elle aurait pu être, des discussions un peu lentes sur l'opportunité de telle ou telle mesure, la validité de telle ou telle tendance, se lisent avec intérêt, mais paraissent parfois artificiels. Cette remarque générale s'applique plus particulièrement à ce qui est dit dans le premier volume sur le système de Metternich, sa « métaphysique de la politique », les « sources de sa dogmatique », son naturalisme et son « historisme ». C'est faire beaucoup d'honneur, nous semble-t-il, à Metternich que de le replacer dans la pensée allemande du XIXe siècle et que d'étudier les rapports de sa philosophie avec le kantisme. On appréciera davantage les rapprochements, ou les antithèses, établis entre Metternich et Stein, Metternich et Bismarck. Dans l'ensemble, une surabondance de développements abstraits, et

1. L'auteur n'a connu que tardivement, et son livre étant déjà publié, *The foreign policy of Canning* de M. Harold Temperley.

Digitized by Google

l'habitude de ne point aborder un concept sans en retracer les origines lointaines et le processus. D'où le grossissement démesuré et un peu décevant de l'essai biographique et psychologique en son ensemble.

Ces réserves faites, ces regrets exprimés, il convient de reconnaître le sérieux et l'intérêt des deux volumes de M. von Srbik. Retraçons-en les grandes lignes.

Le tome I s'étend de l'enfance de Metternich à 1835. Le futur chancelier est un Rhénan, dont l'Autriche deviendra la patrie adoptive. De sa jeunesse, il importe de retenir son séjour à l'Université de Strasbourg, où il subit l'influence de Koch, élève préféré de Schöpflin, son horreur quasi instinctive de la Révolution, à laquelle il n'a rien compris, ses voyages. En somme, pas beaucoup plus que ce que nous apprennent les *Mémoires* de Metternich. A noter, dans sa formation, le goût des sciences naturelles et, d'autre part, l'incompréhension de grandes pensées, comme celles d'un Gœthe ou d'un Kant.

Plus intéressante, bien qu'assez sommaire, est l'étude de la politique de Metternich dans ses rapports avec Napoléon. Tout ce qui concerne d'ailleurs l'analyse de l'histoire autrichienne proprement dite, soit intérieure, soit extérieure, est une des parties les plus neuves de l'ouvrage. Il y a là un plaidoyer curieux en faveur du rapprochement franco-autrichien après 1809, si honni dans la société viennoise. L'attitude de Metternich vis-à-vis de l'Allemagne, sa défiance de tout mouvement populaire sont fort convenablement expliquées, et de même son hostilité à toute hégémonie russe autant qu'à toute hégémonie napoléonienne. Son perpétuel louvoiement (*lavieren*) apparaît évidemment à l'auteur comme un des traits qui caractérisent la politique d'ancien régime et comme une des conditions de la diplomatie classique. Vis-à-vis de la Suisse en 1815, « son jeu, au sens bourgeois, n'était pas honnête », mais il se justifie par les circonstances.

Dans ce même tome I, on lit avec profit le livre III, parfois trop ingénieux, sur Metternich et son système. L'homme est très subtilement analysé dans sa vie de famille et ses amitiés féminines. Les passages relatifs à l'influence de Gentz et aussi à celle de Napoléon sont très bien venus. Sur le système lui-même et sa valeur d'action, on demeurera sceptique, surtout en relisant les *Mémoires* de Metternich, et tout particulièrement sa profession de foi à l'empereur Alexandre de 1820 (éd. fr., t. III, p. 426 et suiv.). Rien n'est plus médiocre, ni de pensée plus indigente.

Sur les années postérieures à 1815, M. von Srbik, commentant fort honorablement les faits, ne nous apporte aucun point de vue nouveau. Il tient compte du rôle essentiel joué par les ministres anglais, relève toutes les difficultés de la collaboration entre Alexandre et Metternich, montre, dans le congrès d'Aix-la-Chapelle, le point culminant de l'application du système, mais ne résout pas certains problèmes de détail qui ont leur intérêt, comme tous ceux qui sont relatifs au congrès de Troppau. Quant aux bienfaits introduits par la « culture » autrichienne en Italie à cette époque, ils demeurent difficiles à démontrer. Mieux vaudrait s'en tenir, et encore ce point de vue serait-il fort discutable, au thème général de Metternich considéré comme défenseur de la paix européenne. Mais, dès 1830, le régime s'effrite et le terrible esprit « révolutionnaire » reparaît en Europe. Louis-Philippe ramène en France les idées de 1789!

Le tome II est consacré à la vie de Metternich de 1835 jusqu'à sa mort. Cette dernière partie, fort intéressante d'ailleurs et nouvelle, a un caractère presque purement biographique et relève de la monographie plus que de l'histoire générale. De 1835 à 1840, c'est la période critique du système. Quelques questions de détail, comme celle de la mainmise de l'Autriche sur Cracovie, sont élucidées de fort

Digitized by Google

près au cours du récit général. Ainsi que précédemment, de précieuses indications sont fournies sur les efforts de Metternich pour galvaniser l'Autriche à l'intérieur, sur sa situation difficile du jour où son grand protecteur, l'empereur François Ier, est remplacé par l'empereur Ferdinand, sur l'opposition qui se manifeste contre lui à la cour et au ministère. Il semble aussi que, dans ce volume, se multiplient les remarques critiques, plus rares dans le précédent, sur la politique extérieure de Metternich et ses insuffisances. A propos des problèmes d'Orient, il est parlé (p. 70) de « la force puissante » qui n'était point dans la nature du chancelier, et que la structure de l'État autrichien ne pouvait lui fournir[1]. L'auteur est obligé de reconnaître que l'heure de son héros est passée. L'Allemagne lui échappe ; son développement économique rend de plus en plus difficile l'étroite union avec l'Autriche que voulait maintenir Metternich. A une coalition d'États allemands veut se substituer une libre Allemagne, évolution que le chancelier comprend fort mal. Que dire de l'Italie, pour laquelle Metternich en est demeuré aux jours de Troppau, de Laibach, de Vérone ! La vieille Autriche elle-même agonise, et la seule consolation de Metternich est de faire l'éducation politique du futur François-Joseph.

Avec la révolution de 1848 cesse le rôle actif du grand chancelier, réfugié en Angleterre, où il est en étroites relations avec le jeune Disraeli, puis à Bruxelles. Il revient tardivement à Vienne, après avoir joué sans éclat un rôle de diplomate officieux à l'étranger. Les impressions que lui laisse le spectacle de la grande politique, de laquelle il est écarté définitivement, ne manquent d'ailleurs point d'intérêt. Il meurt en 1859. Un curieux parallèle entre Metternich et Bismarck termine l'ouvrage de M. von Srbik. Ses conclusions sur l'époque contemporaine sont nettement pessimistes : il ne nous appartient pas de les discuter. Son livre rendra d'incontestables services. C'est la plus moderne mise au point de ce que nous savons sur Metternich, sa vie, ses idées et son milieu.

Camille-Georges PICAVET.

Charles WEYMANN. **La seigneurie de Thann. Mélanges historiques.** Nancy, Berger-Levrault. 1 vol. in-4°, 173 pages, avec une carte, un plan et 23 planches hors texte. Tiré à 300 exemplaires. Achevé d'imprimer le 31 mai 1926 par l'Édition artistique.

Nous avons signalé précédemment (*Rev. histor.*, t. CL, p. 124) l'*Histoire de Thann* de M. Charles Weymann et nous avons dit la haute valeur artistique de cet ouvrage. Voici que M. Weymann donne un complément à ce premier volume, en revenant sur quelques sujets qu'il avait précédemment traités et en étendant ses recherches à la seigneurie dont Thann était le chef-lieu. L'exécution de ce volume est digne du précédent, M. P. Heuzé a fait précéder chaque chapitre d'une pleine page coloriée ; il a orné le livre de lettrines, culs-de-lampe et vignettes de toutes sortes. Des phototypies fort belles reproduisent des vues anciennes ou l'état actuel des monuments de Thann. Une carte au début du volume souligne les quarante-deux localités qui faisaient partie de la seigneurie de Thann ; à la fin, on trouve un plan de la ville en 1925. Voilà un ouvrage que vont se disputer les amateurs.

Nous signalons les différents articles de ces *Mélanges*. 1° Description de la terre, seigneurie et bailliage de Thann de l'année 1671. C'est la reproduction partielle d'un registre des archives de Monaco faisant connaître les possessions du duc de

1. Cf. Léon Cahen, *Revue d'histoire moderne*, juin-juillet 1926.

Digitized by Google

Mazarin en Alsace. On sait que Louis XIV a donné en 1658 au cardinal de Mazarin la seigneurie des anciennes possessions autrichiennes d'Alsace, que celui-ci l'a cédée à son neveu par alliance le duc de Mazarin, époux d'Hortense Mancini, et que cet héritage est tombé au XVIII^e siècle entre les mains du duc de Valentinois, prince héritier de Monaco. Il serait à souhaiter que les parties de ce registre concernant Belfort, Altkirch, Delle, Ferrette et Isenheim, fussent aussi publiées. 2° Les anciennes monnaies de Thann (monnaies bractéates frappées à Thann au moyen âge pour les comtes de Ferrette, monnaies des ducs d'Autriche et monnaies de la ville). 3° Les constructeurs de Saint-Thiébaud de Thann (avec des considérations générales sur l'art au Moyen Age empruntées à des manuels ; M. Weymann a établi avec certitude que le campanile si élégant a été construit en 1498 par l'architecte Remy Faesch). 4° Les villages disparus de la seigneurie de Thann (au nombre de neuf ; causes de cette disparition). 5° Un banquet princier à Thann en 1469 (offert par le duc d'Autriche Sigismond aux commissaires de Charles le Téméraire qui vinrent prendre possession des terres d'Alsace engagées par le traité de Saint-Omer). 6° Notice sur la fin de l'Engelbourg (l'Engelbourg n'a pas été détruit par Turenne dans sa campagne de 1674-1675, mais bien par les Français en 1673, après une visite des fortifications alsaciennes faite en janvier de cette année par le prince de Condé ; les documents publiés dans la *Revue historique* par G. Zeller, t. CXL, p. 208, ne permettent aucun doute). 7° Une charte de Charles le Téméraire en faveur de l'église collégiale de Saint-Thiébaud de Thann (30 août 1473, autorisation donnée au chapitre de Thann de quêter pendant trois ans dans les diocèses de Cambrai et Utrecht et d'y promener la châsse de saint Thiébaud ; le document, en français, avait été publié par M. C. Oberreiner dans la *Revue d'Alsace*, mars-avril 1923). 8° Notice sur la construction de l'hôtel de ville de Thann (c'était à l'origine un hôpital qui fut créé grâce à un legs fait par le colonel Troncet de Marsilly, et l'architecte du bâtiment fut Kléber, le futur général ; M. Weymann reproduit les plans originaux qui sont aux archives du Haut-Rhin ou en possession de M. Gerock. On rapprochera de cette publication le très beau travail de M. Robert Danis, *Kléber architecte à Belfort*, 1784-1792). 9° La chronique de Thann et le siège de La Rochelle (en 1627-1628 ; un jeune Mulhousien réformé, D. Meyer, qui se trouvait *par échange* à La Rochelle, fit à son père, dans une lettre du 21 janvier 1629, un récit de ce siège ; cette lettre parvint entre les mains du Père gardien du couvent des Franciscains, qui la fit insérer dans la chronique). 10° Quelques notes pour servir à l'histoire de Thann et du comté de Ferrette (ce sont des notes tirées des archives de Monaco, de celles du ministère de la guerre à Paris, de l'Armorial général de France ; on y trouvera une histoire sommaire de la famille de Monaco).

Dans ce volume comme dans le précédent, M. Weymann laisse éclater son vif amour pour la cité natale. C'est en lisant loin de l'Alsace, loin de la France, les deux volumes de la chronique de Thann des PP. Franciscains qu'il a senti, m'assure-t-on, s'éveiller sa vocation historique. Or — et nous savons que nous nous répétons — il reste à publier le troisième volume de cette histoire dont une copie se trouve à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et dont il serait sans doute aisé de retrouver l'original. Ce troisième volume, qui relate au jour le jour l'histoire de Thann au XVIII^e siècle, a une valeur infiniment supérieure aux deux premiers, compilés après coup et remplis de légendes. Si M. Weymann voulait assurer la publication de ce volume, ce serait un nouveau service qu'il rendrait à Thann, à l'Alsace et à l'histoire.

Chr. PFISTER.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Préhistoire et folklore. — Josep Colomines Roca. *Prehistoria de Montserrat.* Avec la collaboration de Dom Beda Maria Espona (Monastère de Montserrat et Paris, Champion, 1925, 1 vol. in-4°, 131 p., avec lv pl. et 79 fig.). — Dans ce volume, les auteurs rendent compte des fouilles entreprises dans les grottes du massif montagneux du Montserrat. Les mobiliers funéraires recueillis, principalement les lames de silex et certaines formes de poterie, se rapprochent d'objets similaires appartenant aux autres groupes de la civilisation énéolithique catalane ; mais avec eux on a recueilli une céramique de type ornemental très particulier, dont le décor compliqué et varié est presque toujours obtenu par l'application sur la terre molle d'un poinçon fait d'une valve de coquillage. L'origine de cette ornementation paraît devoir être recherchée dans celle du vase campaniforme. R. Lantier.

— James Georges Frazer. *Le bouc émissaire. Étude comparée d'histoire des religions.* Traduction française de Pierre Sayn (Paris, P. Geuthner, 1925, 1 vol. in-8°, 485 p.). — Excellente traduction du livre plein d'érudition et de rapprochements ingénieux que Sir G. Frazer avait consacré à la notion du bouc émissaire et des pratiques qui s'y rattachent, mise à mort du dieu au Mexique, saturnales et fêtes analogues. R. Lantier.

— M. C. Burkitt. *Prehistory. A study of early cultures in Europa and the Mediterranean basin.* Préface de l'abbé H. Breuil (Cambridge University press, 2e éd., 1925, 1 vol. in-8°, xvi-438 p. et XLVIII pl.). — Cette nouvelle édition du manuel publié en 1921 n'est en réalité qu'une réimpression. L'auteur s'est contenté de signaler dans une préface datée du mois de juin 1924 les acquisitions de la préhistoire au cours de ces trois années. Le premier chapitre, qui sert d'introduction, est consacré à la définition de la préhistoire et à l'étude de ses rapports avec la géologie, l'ethnologie et la paléontologie humaine ; les suivants traitent du milieu géologique dans ses rapports avec les industries humaines de la technique du silex, de l'os et de l'ivoire. Six chapitres traitent de l'outillage depuis le paléolithique jusqu'à l'âge du bronze et de la répartition en Europe et dans le bassin de la Méditerranée des industries primitives ; le reste du volume, après un exposé rapide de l'ethnologie, est entièrement occupé par l'étude de l'art rupestre et mobilier. Ce manuel, clair et précis, est accompagné de planches judicieusement choisies, d'une bibliographie très suffisante et d'un vocabulaire comprenant les dénominations en anglais, français, allemand et espagnol des principaux termes techniques.

R. Lantier.

Histoire religieuse. — Le tome LXXXII de la *Revue des Études juives* est un volume de *Mélanges offerts à M. Israël Lévi par ses élèves et amis à l'occasion de son 70e anniversaire* (Paris, Durlacher, 1926). — Nous indiquerons ceux des mémoires

Digitized by Google

qui doivent intéresser les historiens : Th. Reinach, Dans quel esprit doit être abordée l'histoire religieuse ; Mayer Lambert, Que portaient les tablettes de pierre (celles que Moïse déposa, dit-on, dans l'arche sainte)? D. Sidersky, Le comput des Juifs au temps des Achéménides ; E. N. Adler, Aristotle and the Jews ; Louis-Germain Lévy, La procédure criminelle dans la législation talmudique ; S. Zeitlin, Origine de la divergence entre les Évangiles synoptiques et l'Évangile non-synoptique quant à la date de la crucifixion de Jésus ; Samuel Krauss, L'émigration de trois cents rabbins en Palestine en l'an 1211 (rabbins français et anglais émigrés sous le règne de Jean de Brienne) ; J. Mann, Une source de l'histoire juive au XIIIe siècle : la lettre polémique de Jacob b. Élie à Pablo Cristiani (apostat juif célèbre par ses menées contre son ancienne foi) ; Paul Alphandéry, Sur les Passagiens (hérétiques judaïsants dont l'apparition dans l'Italie du Nord au XIIe siècle est inexpliquée ; on peut les rattacher aux Vaudois) ; Cecil Roth, Venice and the last persecution of the Jews (en 1777) ; M. Lipschutz, Un livre de comptes du XVIIe siècle de la Confrérie des purificateurs et fossoyeurs de Carpentras ; M. Grunwald, Contribution à l'histoire des impôts et des professions des Juifs de Bohême, Moravie et Silésie, depuis le XVIe siècle ; M. Ginsburger, Le rabbin de l'empereur, Jacob de Worms et sa famille ; R. Anchel, Contribution levée en 1813-1814 sur les Juifs du Haut-Rhin ; J. Bauer, La fondation de l'École rabbinique de France (créée par arrêté ministériel le 21 août 1829) ; Albert Manuel, Les consistoires israélites de France. — M. Israël Lévi, auquel est offert ce beau volume, est grand rabbin du Consistoire central des Israélites de France, professeur à l'École rabbinique, rédacteur en chef de la *Revue des Études juives*. M. Alfred Pereire a donné en tête du volume la bibliographie de ses travaux.

— Helene Tillmann. *Die paepstlichen Legaten in England bis zur Beendigung der Legation Gualas 1218* (Thèse de doctorat de l'Université de Bonn, 1926, XI-162 p.). — Cette utile dissertation est divisée en deux parties. Dans la première, l'auteur dresse un tableau chronologique des légats envoyés par le pape en Angleterre, ou même en Écosse et en Irlande, avant et après la conquête normande. Elle s'arrête en 1218, quand prit fin la légation de Guala, c'est-à-dire au moment où l'intervention du pape dans le conflit entre Jean sans Terre, les barons et la France, puis la minorité d'Henri III, investirent les légats d'une autorité extraordinaire. Pour chacune de ces légations, l'auteur note les dates et les faits fournis par les sources contemporaines. Dans la seconde partie sont étudiés la situation juridique des légats, leur compétence, leurs relations avec le clergé séculier et les ordres religieux d'Angleterre. En appendice, on trouve une brève dissertation sur le passage où Henri de Huntingdon confond (suivant une fâcheuse méthode qui le caractérise) deux faits distincts : un synode pour l'Angleterre méridionale en 786 et celui qui fut tenu deux ans plus tard à Cealchyth. A la fin est publiée pour la première fois une lettre adressée vers 1182 au prieur et au couvent de Kirkham par le cardinal Albert, chancelier de l'Église romaine. Cette lettre n'intéresse pas la légation du cardinal, qui est des années 1171-1173 ; elle est banale, curieuse en ceci qu'elle est composée de centons pris dans la Bible ou dans les œuvres de saint Grégoire le Grand. En somme, thèse bien ordonnée, instructive, généralement exacte. Si l'auteur avait pu connaître la biographie de Lanfranc par A. J. Macdonald (*Rev. histor.*, t. CLIII, p. 110), elle aurait peut-être accepté, avec moins de complaisance, le jugement de Bœhmer sur les faux attribués à ce prélat. Quant au

Digitized by Google

légat Guillaume de « Corbeuil » (1123-1136), il conviendrait de rectifier ce nom de lieu, qui est Corbeil. La bibliographie est abondante et méritoire. Ch. B.

— R. P. CAVANNA, O. M. *L'Ombrie franciscaine*, trad. de T. DE WYZEWA (Paris, Perrin, in-12, XIV-293 p. ; prix : 20 fr.). — Beaucoup d'érudition, nulle prétention à la critique, un grand charme, voilà ce que l'on trouve dans les promenades du P. Cavanna à travers ce magnifique pays d'Ombrie, à la recherche des souvenirs de saint François. Sources sérieuses, comme Celano, ou déjà bien peu sûres, comme les *Fioretti*, historiens modernes de l'ordre, « traditions » populaires, l'auteur semble tout mettre sur le même plan et accorder à tout la même autorité ; comme il indique ordinairement, mais pas toujours, où il a puisé, il est facile aux historiens avertis de faire un départ nécessaire. D'ailleurs, tant de gracieuses légendes sont de l'histoire encore, à la condition de les bien prendre. — E. JORDAN.

— Alberto CHIAPPELLI. *Città e terre mistiche, Pistoia* (Florence, Libreria editrice Fiorentina, 1924, in-12, VI-424 p.). — M. Chiappelli a réuni un grand nombre de renseignements intéressants, curieux et pittoresques, puisés à bonnes sources, sur la vie religieuse et les manifestations du sentiment religieux à Pistoia durant le moyen âge et jusqu'à la fin de l'ancien régime (vie de famille et vie publique, confréries, œuvres de charité et de piété, pèlerinages, cérémonies, usages, etc.). L'impression est celle d'une foi générale, profonde et vivante. Naturellement, ce n'est qu'une moitié de la réalité. Comme toutes les villes italiennes, Pistoia a connu les querelles et les haines du Moyen Age, les désordres et le scepticisme de la Renaissance. On n'en trouve pas trace dans le livre de M. Chiappelli. Mais l'aspect qu'il a décrit ne peut être négligé. E. J.

— Umberto MORICCA. *Gregorii Magni Dialogi libri IV* (Rome, Maglione et Strini, 1924, gr. in-8°, XCVI-349 p. ; prix : 95 lires). — Édition soignée, faite sur des manuscrits qui, pour la plupart, n'avaient pas encore été utilisés ; dans l'intérêt de la philologie, M. Moricca s'est efforcé de rapprocher le plus possible son texte de l'orthographe probable de Grégoire, qui devait être très irrégulière. Dans une introduction un peu diffuse, il démontre (était-ce bien nécessaire de tant insister sur l'évidence?) l'authenticité de l'ouvrage ; il en fait ressortir le caractère particulier : ce mélange de crédulité et de précision dans l'indication des sourceset des témoins ; enfin, il explique l'intérêt que l'ouvrage présente pour l'histoire des mœurs et celle des conditions sociales et politiques de l'Italie durant un des siècles les plus terribles qu'elle ait traversés. E. J.

— Ernest GILLIAT-SMITH. *Saint Anthony of Padua according to his contemporaries* (Londres, Dent, 1926, in-8°, VIII-223 p. ; prix : 6 s.). — M. Gilliat-Smith a résumé, bien que parfois d'une manière un peu confuse, ce que nous savons de saint Antoine de Padoue ; peu de chose en somme, une fois qu'on a bien distingué entre les sources contemporaines et les légendes postérieures et très suspectes ; ainsi M. Gilliat-Smith écarte avec raison l'histoire invraisemblable de l'humiliation d'Ezzelin de Romano devant le saint. On regrettera un peu qu'il n'ait pas, sinon résolu (le peut-on?), du moins posé nettement la question de l'attitude d'Antoine dans les dissensions de l'ordre. Notons l'hypothèse, ingénieusement démontrée, que saint Antoine aurait accompagné saint François à Rome en 1223, lors de la rédaction de la règle définitive. Mais est-il vrai que François se soit défié du frère

Digitized by Google

Léon et des gens de son bord? — C'est à tort que la *Vie du comte Richard de San Bonifazio* est, p. 132, alléguée comme authentique. E. J.

Amérique du Sud. — Romulo D. CARBIA. *La patria de Cristobal Colon*, 2e édit. (Buenos-Aires, J. Penser, 1923, in-8°, 70 p. Publicaciones del Instituo de investigaciones historicas de la facultad de filosofia y letras, n° 19). — L'auteur de cette judicieuse étude discute, en ce qui concerne la patrie de Colomb, les deux thèses en présence. Il réfute les arguments de Celso Garcia de la Riega (*Colon español*, Madrid, 1914), qui prétend que Colomb est né en Galice, d'un père espagnol et d'une mère juive ; il estime que la plupart des pièces produites par cet auteur sont apocryphes. Il considère comme plus satisfaisante la thèse qui veut que Colomb soit Génois, comme tendent à le démontrer la *Raccolta colombiana* et le livre d'Henry Vignaud. Toutefois, il estime qu'on n'en a pas de preuve certaine et que, depuis l'époque de Humboldt, aucune lumière bien nouvelle n'a été projetée sur le problème. Suivent de curieux fac-similés de plusieurs documents produits par Garcia de la Riega, ainsi que d'écritures de Colomb et d'autres qui lui ont été faussement attribuées [1]. H. SÉE.

Dans le même recueil, les nos 24 et 26 ont pour auteur José Toribio MEDINA. Le n° 24 (XI-377 p.) est intitulé *Medallas europeas relativas a America*. On trouvera dans cette belle publication la description de 492 médailles d'origine espagnole, française, anglaise, allemande, hollandaise, italienne, portugaise ; elle est embellie de bonnes reproductions de médailles. Elle intéresse non seulement les numismates, mais les historiens. Elle contient deux bons index : des noms de personnes et des noms géographiques, de vaisseaux, de faits de guerre. — Le n° 26 (250 et 341 p.) est un *Diccionario de anonimos y seudonimos hispano americanos*. Ce dictionnaire des anonymes et pseudonymes, relatifs à l'Amérique espagnole, contient les notices non seulement d'ouvrages espagnols, mais de livres français, anglais, italiens. Un grand nombre d'entre eux a été identifié par l'auteur, qui a fait suivre son travail de trois index : des initiales, des pseudonymes et des anonymes. Cette publication très soignée, mais qui, naturellement, n'a pas la prétention d'être définitive, peut être considérée comme un instrument de travail d'un intérêt général. H. S.

Autriche. — Anna JANDA. *Die Barschalken : ein Beitrag zur Sozialgeschichte des Mittelalters* (Veröffentlichungen des Seminars für Wirtschafts-und Kulturgeschichte an der Universität Wien, hgg. von A. DOPSCH, n° 2. Vienne et Budapest, Eligius Verlag, 1926, in-8°, 49 p., une carte). — Travail consciencieux et utile sur une question très controversée. Voici les conclusions essentielles. Les *Barschalken* bavarois forment une classe intermédiaire entre les hommes pleinement libres et les esclaves (l'auteur emploie naturellement le mot au *Minderfreie*, qui n'est peut-être pas une des inventions les plus heureuses de la terminologie historique allemande). Pour la plupart, ils représentent les descendants de l'ancienne population romanisée. Cette thèse n'est pas neuve ; mais elle s'appuie ici sur quelques arguments nouveaux, ingénieusement résumés par une carte qui met les lieux où l'existence de *Barschalken* a été signalée, en regard des établissements romains. En tant que classe, les *Barschalken* disparaissent vers l'an 1200 pour se fondre « in der

1. Dans la même collection, signalons, de Narciso Binayon, une notice sur la vie et les œuvres d'Henry Harrisse, l'américaniste bien connu (*Henry Harrisse, Essayo bio-bibliografico*. Buenos-Aires, J. Penser, 1923, in-8°, 36 p.).

Digitized by Google

grossen, farblosen Masse der Grundholder ». Cà et là on retrouve quelques traces de leur ancienne situation privilégiée. Tout cela paraît fort sensé. Mais quelle était la place de ces *Barschalken* dans la hiérarchie sociale par rapport aux « aldions », attestés eux aussi, semble-t-il, en Bavière comme représentant cette classe intermédiaire qui, chez les Francs, était constituée par les « lites »? Il est curieux que Mlle Janda ne se soit pas posé ce problème. Marc Bloch.

— Bernhard Poll. *Das Heimfallsrecht auf den Grundherrschaften Oesterreichs* (Veröffentlichungen des Seminars für Wirtschafts, und Kulturgeschichte an der Universität Wien, hgg. von A. Dopsch, n° 1. Vienne et Budapest, Eligius Verlag, 1925, in-8°, 74 p.). — Le *Heimfallsrecht* ici envisagé est le droit pour le seigneur de recueillir tout ou partie de l'héritage de ses sujets. L'auteur l'étudie en Autriche, Styrie, Carinthie, Tyrol, évêché de Salzbourg, depuis les origines jusqu'à l'abolition du régime seigneurial. Travail soigneux, où l'on trouvera un bon nombre d'indications utiles. Malheureusement, l'exposé est parfois un peu confus. La faute en est peut-être à la conception même de la recherche. Le *Heimfallsrecht* a été exercé pour des motifs assez divers aux dépens de classes sociales assez différentes ; son histoire s'étend sur près d'un millénaire. C'est une abstraction bien factice que d'étudier ainsi, comme une chose en soi, pendant une période démesurément longue, une institution juridique, en l'isolant des systèmes sociaux dont elle n'a été qu'un des rouages. Marc Bloch.

Belgique. — Dans les *Annales du prince de Ligne*, t. VII, n° 26, avril-juin 1926 (Paris, Champion), nous relevons une note de M. Édouard Chapuisat sur les « Fragmens » inédits du prince, dont le manuscrit original est actuellement en la possession de la librairie Cotta, Stuttgart ; l'*Histoire d'une principauté d'empire* (la terre souveraine de Fagnolle, dans le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse, à 4 kil. de Mariembourg), par Félicien Leuridant, et un *Mémoire sur l'état présent des Pays-Bas autrichiens*, tiré des archives de Belœil et qui fait partie des œuvres posthumes inédites du prince de Ligne. = Nos 27-28, juillet-décembre 1926. Félicien Leuridant. Histoire d'une principauté d'Empire. II. Le comté de Ligne, 1772-1789. III. Le comté d'Edelstetten, 1802-1804. — Les correspondants du prince : le marquis de Lucchesini (une lettre du 9 juillet 1785) ; le maréchal Souvarow (trois de 1794-1795) ; la reine Marie-Antoinette (une de 1785 ;) le prince Alexandre Kourakine, chancelier de Russie (une de 1798) ; Charles-Frédéric, margrave de Baden (une de 1785). — Correspondance générale de Ligne (trois courts billets). — Dumont-Wilden. Le prince de Ligne et Frédéric II. — Henri Lebasteur. Édition critique du « Recueil publié à Weimar en 1812 ».

France. — Les historiens économistes liront avec profit un mémoire de M. Georges Primois intitulé *Notes sur la grosse forge de Pont-Œuvre et sur le fourneau de Saint-Évroult*, qui a paru dans le *Bulletin* de la Société historique et archéologique de l'Orne, 1926, p. 165-254.

— Gaston Martin. *Augustin Cochin et la Révolution* (Toulouse, éditions du « Bon Plaisir », 1926, in-8°, 61 p. ; prix : 5 fr.). — Critique intéressante et pénétrante de l'ouvrage, récemment paru, d'Augustin Cochin sur les *Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*. Ce travail apporte beaucoup de données nouvelles sur les origines de la Révolution en Bretagne ; il éclaire d'une façon remarquable le mécanisme politique, qui a permis à l'opinion publique de se manifester avec tant de force quand furent convoqués les États-Généraux. Mais le jugement d'Augustin

Digitized by Google

Cochin est faussé par une idée préconçue : à ses yeux, le mouvement qui a trouvé son terme dans la Révolution était factice, contraire aux opinions et aux intérêts de la masse. Il laisse de côté toutes les causes économiques et sociales de la Révolution ; il attribue une importance excessive à l'action des sociétés secrètes (chambres littéraires, loges maçonniques, sociétés patriotiques). M. Martin montre aussi que, si A. Cochin connaît admirablement la Bretagne de 1788-1789, il est beaucoup moins renseigné sur son histoire antérieure, sur l'organisation des États, sur la Société d'agriculture. Il n'a pas vu les raisons profondes pour lesquelles le Tiers-État a séparé si rapidement sa cause de celle de la noblesse. H. S.

— M. Augé-Laribé. *Syndicats et coopératives agricoles* (Paris, coll. Armand Colin, 1926, in-16, 211 p. ; prix : 9 fr. 50). — L'auteur s'est proposé surtout un but pratique ; son petit volume si précis présente cependant un réel intérêt pour l'histoire économique et sociale. Il montre comment les paysans français, si individualistes, ont été amenés à se grouper en associations. Quelques-uns de leurs syndicats sont antérieurs à la loi de 1884. Celle-ci, cependant, a beaucoup contribué à l'extension des groupements professionnels agricoles ; dès 1886 était fondée l' « Union centrale des syndicats agricoles », animée d'abord par un idéal moral, visant la « paix sociale », mais qui, de plus en plus, a dû faire leur place à des organisateurs plus pratiques. Bien des syndicats se sont transformés en coopératives ou ont favorisé la création de groupements se proposant la coopération en matière d'achat, de production ou de vente. Avec une très grande variété de formes, ces associations agricoles ont ce caractère commun d'être des ententes entre producteurs[1] ; des tentatives intéressantes ont été faites, d'autre part, pour les rapprocher des coopératives de consommation. Une description très précise des associations agricoles dans les diverses régions de la France amène l'auteur à conclure que, depuis quarante ans, leur développement a été vraiment remarquable, car elles comprennent déjà environ 1,500,000 agriculteurs, et il leur attribue une bonne part des progrès agricoles accomplis, notamment la hausse du rendement ; il estime, d'ailleurs, qu'il reste encore beaucoup à faire, surtout pour convaincre la masse des paysans de l'intérêt qu'il y a pour eux à se grouper. H. S.

— Roger Picard. *Une draperie franc-comtoise au XVIII^e siècle* (Besançon, impr. de l'Est, 1926, in-8°, 18 p. ; extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1925). — Histoire, établie d'après F 12, de la manufacture créée à Héricourt en 1741 par J.-Chr. Picard et conduite plus tard par ses associés, Boigeol frères et Rau. Une partie du travail (foulage) se faisait à Montbéliard, donc à l'étranger ; une autre (filature de laines spéciales) en Alsace, province « à l'instar de l'étranger ». Aussi les démêlés avec la ferme générale étaient-ils fréquents, et les concurrents avaient-ils beau jeu pour prétendre que les très belles étoffes fabriquées à Héricourt provenaient en réalité d'une importation frauduleuse. Quoique l'enquête de 1768 ait tourné à l'avantage des Boigeol (l'inspecteur trouve « admirables » leurs installations de teinture et d'impression, vante leurs machines), le Contrôleur général, subissant l'influence du Conseil de commerce, leur refuse les exemptions de droits qu'ils sollicitaient et les engage ironiquement à transporter leur industrie à l'intérieur du royaume. On voit par cet exemple que la jurisprudence du Conseil n'est pas devenue systématiquement libérale après 1750. M. Picard, dont la brève

1. Les syndicats d'ouvriers agricoles, en France, n'ont qu'une assez mince importance, en raison même de l'extension de la propriété paysanne.

Digitized by Google

étude est menée avec un sens critique aiguisé, n'a rien trouvé sur les destinées ultérieures de cette manufacture, qui imitait avec succès les étoffes étrangères. Les archives du Doubs ne contiennent-elles rien sur cette affaire? H. Hr.

— Paul Nicolle. *La vente des biens nationaux à Vire et dans les communes voisines* (Vire, Beaufils, 1923, in-8°, LXXII-197 p. Thèse complémentaire de lettres). — Il convient de signaler cette excellente publication, l'une des meilleures parmi celles qui ont été consacrées à la vente des biens nationaux. Elle ne s'applique qu'à un territoire restreint : Vire et ses environs. Mais les conclusions qui s'en dégagent, et que M. Nicolle a fort bien mises en lumière dans son introduction, n'en sont pas moins intéressantes. Toutes les classes sociales, sauf les artisans, ont participé aux aliénations. Ce sont les personnes aisées, déjà propriétaires, qui enlèvent les 75 % des ventes ; celles-ci n'ont, pour ainsi dire, pas augmenté le nombre des propriétaires. Le clergé a perdu tout son domaine foncier ; la noblesse émigrée a récupéré en partie, par des rétrocessions et grâce au milliard des émigrés, une partie de ses biens confisqués ; mais, de 1815 à 1830, elle les a en partie vendus, et cette classe a presque entièrement cessé d'habiter la région viroise. C'est la bourgeoisie qui figure au premier rang des bénéficiaires des ventes, et il faut compter aussi parmi eux les paysans aisés. L'ouvrage est suivi de tableaux très bien dressés [1]. H. S.

— Jean Savina. *Le clergé de Cornouaille à la fin de l'ancien régime et sa convocation aux États-Généraux de 1789* (Quimper, impr. J. Bargain, 1926, in-8°, 120 p.). — Bonne étude faite d'après des documents des archives du Finistère et des Archives nationales. M. Savina expose d'abord la situation matérielle et morale du clergé de Cornouaille. Le haut clergé séculier et régulier (à part les communautés de date récente) jouit de revenus fonciers importants. La situation du bas clergé est bien moins favorable, quoiqu'une minorité de recteurs (curés) jouisse de revenus assez importants ; mais les vicaires n'ont que des ressources tout à fait insuffisantes. Données qui concordent assez sensiblement avec celles que M. Rebillon a pu établir pour la région de Rennes. Les dîmes dans l'évêché de Quimper sont souvent à un taux très élevé (à la douzième ou même à la dixième gerbe), et l'on comprend alors les doléances, unanimes à cet égard, des cahiers de paroisses. L'auteur montre que le bas clergé, en 1789, résista aux sollicitations du haut clergé breton, qui, avec la noblesse, tint une assemblée séparée à Saint-Brieuc ; d'ailleurs, l'évêque, Conen de Saint-Luc, eut une attitude assez libérale [2]. Le bas clergé, réuni à Quimper, rédigea des vœux qui semblent s'accorder à peu près avec ceux du Tiers-État, sauf sur la question des impôts [3] et, à l'Assemblée nationale, ses députés décidèrent de bonne heure de faire cause commune avec le Tiers. Trois membres du clergé cornouaillais devaient devenir évêques constitutionnels, et, parmi eux, Le Coz. H. S.

— *Le Centre-ouest de la France* (Paris, librairie Occitania, 1926, 566 p., illustr. ; prix : 25 fr.). — Ce volume, publié par les soins de la « Fédération intellectuelle et économique du Centre-ouest de la France », contient de brefs chapitres, rédigés

1. L'auteur est bien au courant de la bibliographie générale de la question. Il semble ignorer que l'ouvrage de Loutchisky, *La petite propriété en France et particulièrement dans le Limousin*, a été traduit en français (Paris, Champion, 1912).

2. M. Savina donne d'intéressants détails sur le différend qui, en 1776, surgit entre l'évêque et les francs-maçons de Quimper.

3. Malheureusement, son cahier n'a pu être retrouvé.

Digitized by Google

par un grand nombre de collaborateurs, professeurs, étudiants, érudits locaux, sur la géographie de la région dont Poitiers est la capitale, sur les traditions historiques, les établissements d'enseignement publics et privés, les ressources intellectuelles, les bibliothèques, musées et archives, les sociétés savantes, l'archéologie et l'art ; enfin, de rapides notices sur chacun des départements qui se groupent sous la dénomination de Centre-ouest. Répertoire d'un caractère éphémère, mais qu'on ne consultera cependant pas sans profit. Ch. B.

— A. LESMARIES. *Imprimeries et ateliers typographiques de Dunkerque, 1674-1750* (Dunkerque, impr. du « Nord maritime », 1926, in-8°, 92 p. ; extrait du t. XXIII du *Bulletin de l'Union Faulconnier*). — Le grand public ne se doute pas des longues et tenaces recherches nécessaires pour élucider un point d'histoire locale. Celles qu'a faites M. Lesmaries ont dû lui coûter de nombreuses années. La minutie des renseignements qu'il donne est aussi étonnante que la sagacité avec laquelle il a su les découvrir. Sa monographie est un modèle : il a su écrire d'une façon intéressante sur un sujet qui ne s'y prêtait guère. Émile LALOY.

— Félix PONTEIL. *Une tentative de colonisation en Corse sous la monarchie de Juillet* (Grenoble, Allier, 1926, in-8°, 15 p. ; extrait de la *Revue de Corse*). — En 1839, des familles alsaciennes furent envoyées de Soufflenheim et de Hochfelden, à Bonifacio et à Ajaccio, sur la demande du préfet de la Corse et des municipalités de ces villes. M. Ponteil, d'une plume alerte, raconte comment cette tentative aboutit à un misérable échec. É. L.

— Le troisième fascicule du *Dictionnaire de la langue française au XVI^e siècle*, par M. Edmond HUGUET, vient de paraître (Champion) ; il contient les mots de *Advenir* à *Aliqualement* (p. 81-160). Nous ne pouvons que rappeler ce que nous en avons déjà dit : c'est une œuvre d'une haute érudition et qui rendra les plus grands services.

— Nous devons à M. Paul MARICHAL la table des tomes LXXI-LXXXV, 1910-1924, de la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Elle est divisée en trois parties : 1° table alphabétique des matières ; 2° table chronologique des documents datés ; 3° table des fac-similés, dessins et plans.

Grande-Bretagne. — Parmi les articles tirés à part des *Proceedings* de la *British Academy* (Humphrey Milford), nous mentionnerons le mémoire du Rév. Charles PLUMMER, *On the colophons and marginalia of irish scribes* (34 p., avec une utile bibliographie). — Sir John MORRIS-JONES a inauguré la série des conférences destinées à perpétuer la mémoire de John Rhŷs par une étude bibliographique et critique sur l'œuvre du savant celtisant : *Sir John Rhŷs* (28 p.).

— Un catalogue méthodique des pierres inscrites et des sculptures de l'époque romaine que possède la Société des Antiquaires de Newcastle-upon-Tyne a été publié par C. H. Hunter BLAIR dans *Archaeologia Æliana*, 4^e série, t. II, 1926. — Dans le même volume, 1° M. M. R. HULL a fait un rapport sur les fouilles exécutées en 1925 à Aesica (Great Chesters) ; les découvertes qu'on y a faites contribuent à déterminer la date à laquelle fut construit le mur d'Hadrien. 2° MM. R. J. WHITWELL et Charles JOHNSON ont publié *The « Newcastle » galley, 1294*. En 1294, à la veille d'une guerre maritime entre l'Angleterre et la France, le roi et le Parlement décrétèrent la construction d'une flotte de vingt galères. Dans les « Miscellanea » de l'Échiquier, M. Whitwell a trouvé et copié

Digitized by Google

le compte des dépenses faites pour la construction de la galère que devait fournir la ville de Newcastle. On trouvera dans la présente brochure le texte de ce document avec une traduction en anglais et un savant commentaire par M. Charles Johnson, du P. Record office. Le détail en est très minutieux ; l'explication des termes techniques a été donnée avec toute la précision possible, soit dans le texte, soit dans le glossaire. On notera les dépenses faites pour la peinture du « château » qui abritait les combattants. Ch. B.

— *Catalogue of manuscripts and other objects in the Museum of the Public Record Office,* par Sir H. C. MAXWELL-LYTE, deputy keeper of the records, 12e édit. (H. M's Stationary office, 1926 ; prix : 1 s.). — Dans cette nouvelle édition sont mentionnés quelques tiroirs où l'on a déposé plusieurs documents relatifs au service postal avec les colonies ; on y trouve des exemplaires des plus anciennes figurines postales, notamment le premier timbre à 2 d. pour New South Wales, 1850. Dans un autre tiroir on peut voir le squelette d'un rat trouvé au milieu de fragments de parchemin rongés et réduits à l'état de conglomérat illisible.

— Miss Joan WAKE a publié (Northampton record society) *A copy of papers relating to musters, beacons, subsidies, etc.*, relatifs au comté de Northampton, 1586-1623, d'après un manuscrit qui provient très probablement des archives de Sir Christophe Hatton, favori d'Élisabeth ; dans l'introduction, M. John E. Morris expose l'intérêt que présentent ces documents pour l'histoire de la milice, au moment où le gouvernement britannique prenait ses mesures militaires et financières pour repousser l'invasion espagnole. Ch. B.

— *Calendar of State papers relative to english affairs preserved chiefly at Rome, in the Vatican archives and library.* Vol. II : *Elizabeth, 1572-1578.* Publ. par J. M. RIGG (Londres, His Majesty's Stationary office, 1926, LIX-679 p. ; prix : 30 s.). — Volume d'un intérêt exceptionnel, puisqu'il y est question de la Saint-Barthélemy, des négociations pour une entente anglo-française, des entreprises de l'Espagne aux Pays-Bas. Catherine de Médicis et Charles IX y occupent une place presque aussi considérable qu'Élisabeth elle-même et que Philippe II d'Espagne. La nouvelle du massacre des Huguenots le 24 août était déjà connue à Rome le 3 septembre par un courrier expédié en toute hâte de Lyon à un gentilhomme français « qui espérait recevoir du pape une bonne récompense » (p. 40) ; une lettre privée écrite ce jour-là contient déjà les principaux détails communiqués par un Parisien « de visu ». Dans l'introduction, M. Rigg traduit plusieurs lettres de don Juan d'Autriche à un ami, André Doria, en 1574 et en 1578. — Il est incorrect de parler d'un président du Parlement *de France* (art. sur René de Birague, à la table). On n'a pas identifié, dans une lettre du 25 août 1572, le lieu où se trouvait le duc de Montmorency (*Equan*, qui est Écouen). Ch. B.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1926. Bulletin de juin-octobre. — Louis FINOT. L'École française d'Extrême-Orient de 1921 à 1925. — Philippe FABIA et Germain DE MONTAUZAN. Rapport sur les fouilles de Fourvières en 1925. — Théodore REINACH. Une inscription métrique de Lyon (réédite, en la corrigeant, une inscription en distiques léonins, copiée par Sala au commencement du XVI^e siècle dans l'église, aujourd'hui démolie, de Saint-Michel d'Ainay). — E. POTTIER. Rapport sur les travaux de l'Union académique internationale, 10-12 mai 1926. — THOUVENOT. Fouilles de l'École des hautes études hispaniques à Setefilla, province de Séville. — L. ROBERT. Note sur une inscription d'Erythrai (fragment d'un décret rendu par Antioche-du-Méandre pour un juge venu d'Erythrai). — R. CAGNAT. Rapport sur la situation des publications de l'Académie pendant le premier trimestre de 1926. — SEYMOUR DE RICCI. Les reliures dites de Maioli. — Jules MAURICE. La terreur de la magie au IV^e siècle. — DU MESNIL DU BUISSON. Fouilles dans une installation syro-hittite à Mishrifé près de Homs. — J.-B. CHABOT. Bernard Haussoullier (notice nécrologique). — R. LIZOP. Les statues gallo-romaines récemment découvertes à Saint-Bertrand de Comminges (avec deux reproductions). — Adrien BLANCHET. Une monnaie de Livie mentionnée dans des vers d'Ovide. — S. REINAGH. Les fouilles de Glozel. — ROSTOVTSEFF. Quelques monuments de l'Italie méridionale. — Émile ESPÉRANDIEU. Les fouilles de Glozel (les découvertes qu'on y a faites « ne méritent ni suspicion ni dédain »). — O. TAFRALI. Fouilles dans quelques tumuli de Kallatis ou Mangalia, en Dobroudja (curieuses sculptures appartenant à un art inconnu, primitif et naturaliste, pratiqué par les Scythes de cette région).

Annales historiques de la Révolution française. 1926, novembre-décembre. — Albert MATHIEZ. Études sur la Terreur. Les Citra et les Ultra. — Georges BOURGIN. Contribution à l'étude des sources de l'histoire des tribunaux révolutionnaires aux Archives nationales. — Georges JAVOGUES. Le procès de Claude Javogues (ancien membre du Comité de sûreté générale, partisan de Babeuf, Javogues fut traduit en l'an IV devant la Commission militaire du Temple et condamné à mort, avec huit autres accusés, le 27 vendémiaire). — Antoine RICHARD. Le département des Landes au début du XIX^e siècle. — Albert MATHIEZ. Les capitalistes et la prise de la Bastille. — Robespierre et la réunion d'Avignon à la France (d'après le *Courrier d'Avignon*, 25 décembre 1790, et une adresse des Jacobins de Toulouse à Robespierre, 7 septembre 1791).

Archivum latinitatis medii aevi (Alma). Bulletin du Cange. 1926, fasc. 3-4. — O. MOHLBERG. Grundsætzliches für die Herausgabe alter Sacramentar-Texte

Digitized by Google

(expose les principes qu'il faut appliquer pour éditer les plus anciens sacramentaires et fournit un modèle emprunté aux manuscrits des sacramentaires gélasiens et grégoriens). — J. WHATMOUGH. Scholia in Isidori etymologias Vallicelliana (suite et fin du texte, avec un fac-similé et deux tables « locorum » et « verborum »), — P. DE LABRIOLLE. Pompa diaboli (recherche le sens de la formule employée dans les vœux du baptême, où l'on déclare renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Tertullien, le créateur du latin d'Église, emploie le mot *pompa* ou *pompas diaboli* pour désigner les spectacles, l'idolâtrie, les dignités séculières et leurs servitudes que l'homme se crée à lui-même. On ne saurait penser au « cortège » des mauvais anges qui entourent Satan). — Th. REINACH. A propos d'une épitaphe de Lyon (conservée autrefois à Saint-Michel d'Ainay et disparue aujourd'hui ; corrige le texte copié par Sala et par Colonia. L'inscription mentionne Gotbrannus, le constructeur de Saint-Michel, qui mourut en 1029).

Bibliothèque de l'École des chartes. 1926, janvier-juin. — René CAGNAT. Notice sur la vie et les travaux d'Ernest Babelon. — L. LEVILLAIN. Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne ; III : *Privilegium* et *Immunitates*, ou Saint-Denis dans l'Église et dans l'État (commente le passage de la vie de sainte Bathilde où il est dit que, pour décider les moines à accepter la réforme des monastères, il leur sera accordé un privilège réglant leurs rapports avec l'autorité diocésaine, et des immunités ou franchises constituant le statut légal des monastères dans l'État. Minutieuse étude diplomatique sur les actes vrais et sur les actes faux). — Ch. PETIT-DUTAILLIS. Fragment de l' « Histoire de Philippe-Auguste, roy de France » ; chronique en français des années 1214-1216 (fragment composé peut-être à la demande et à l'aide des souvenirs personnels d'un des héros de Bouvines, Michel de Harnes ; écrite entre 1220 et 1226, la chronique a été utilisée par Philippe Mousket, puis elle est tombée dans un injuste oubli. Le fragment provient d'un cahier en parchemin ayant appartenu à la collégiale de Saint-Quentin, trouvé et copié par André Du Chesne. Copieuse annotation du texte). — Ch. SAMARAN. La chronique latine inédite de Jean Chartier, 1422-1450, et les derniers livres du Religieux de Saint-Denis (importantes conclusions sur l'auteur et sur son œuvre. Notons que Jean Chartier commença d'écrire en 1407 et qu'il mourut le 19 février 1464 ; il est le prédécesseur immédiat de Jean Castel comme chroniqueur de France).

Bulletin hispanique. 1926, octobre-décembre. — Justo PÉREZ de URBEL, O. S. B. Origen de los himnos mozárabes ; conclusion. — Georges CIROT. Roscidae valles (ce nom de lieu, que la chronique léonaise ajoute à celle de Silos, est une déformation érudite d'un nom de topographie populaire, qui a donné celui de Roncevaux).

Le Correspondant. 1926, 25 octobre. — DE LANZAC DE LABORIE. Les mouvements contre-révolutionnaires avant la fuite de Varennes, 1789-1791 (d'après l'ouvrage d'Emmanuel Vingtrinier). — Baron ANGOT DES ROTOURS. L'organisation provinciale et les décrets de septembre 1926. — Georges LECHARTIER. Revues de Grande-Bretagne. = 10 novembre. Pierre DELATTRE. L'organisation catholique pour l'école et l'éducation en Allemagne. — Jean MAXE. L'Internationale des travailleurs de l'enseignement. — Maurice LEWANDOWSKI. L'Imitation de Jésus-Christ ; ses origines franciscaines (note en particulier l'influence exercée par Jacomo Benedetti, plus connu sous le nom de Jacopone de Todi). — R. ANDÉOL. A travers la presse étrangère ; revues d'Allemagne. = 25 novembre. René BAZIN.

Digitized by Google

L'attrait de l'antique discipline (conversion au catholicisme de deux anglicans, qui sont devenus dom Bede Camm et dom Aelred Carlyle ; fondation par dom Aelred d'un monastère bénédictin dans l'île de Caldey, au sud du pays de Galles, et rapports de l'abbé avec l'archevêque de Cantorbéry, 1911-1913). — Jean MAXE. L'Internationale des travailleurs de l'enseignement ; suite et fin. — M. ANTOINE. Le mouvement séparatiste catalan (1914-1925). — DE LANZAC DE LABORIE. Le crépuscule de la Gaule romaine (d'après le t. VIII de C. Jullian : *Les empereurs de Trèves*). — J. DE COUSSANGE. A travers la presse étrangère. Revues de Suède. = 10 décembre. Henri DAVIGNON. La Belgique et ses rois. — Charles LOISEAU. Ce qu'est devenu l'Empire ottoman. — Comte Ernest DE GANAY. Le prince de Ligne et le cosmopolitisme. — Hugues DUTEMPS. A travers la presse étrangère. Revues d'Italie (il est édifiant de lire un article d'Arnaldo Volpicelli sur l'existence et le rôle de la presse sous le régime fasciste). = 25 décembre. Antoine DE TARLÉ. La communauté des nations britanniques : la Conférence impériale. — Jean DES COGNETS. Henry Cochin. — Charles LOISEAU. Lettres à ma fille ; IX : Devant la statue de Strossmayer (à Zagreb, 7 novembre 1926). — Max TURMANN. Les idées et les faits sociaux (à propos d'un livre récent du R. P. Arendt sur la nature, l'organisation et le programme des syndicats ouvriers chrétiens. A la fin, une « bibliographie sociale »). — Revues d'Autriche ; trad. par P. LECLERCQ.

La Grande Revue. 1926, octobre. — PACIFICUS. L'Allemagne et la Société des Nations. — H. LETAILLEUR. La vraie réforme administrative et ses principes directeurs. — L. DUVARD. La réforme administrative et judiciaire. — Georges GUY-GRAND. Remarques sur la politique. Politique, religion, morale (sur la condamnation par l'Église romaine des doctrines et tendances de l'*Action française ;* conflit entre le catholicisme et le nationalisme). = Novembre. E. MEYER. Un colonial philosophe en 1700 : le capitaine baron de La Hontan (d'après ses lettres). — Henri SÉE. La Bretagne et les Bretons vus par les écrivains d'autrefois et par ceux d'aujourd'hui.

Journal des savants. 1926, juillet. — C. JULLIAN. La géographie humaine ; suite et fin (lignes de circulation en France ; situation et sites, structure, incidences des routes). — G. DOUTREPONT. Histoire poétique du XV^e^ siècle (fait ressortir la haute valeur du document littéraire en regard du document historique). — H. LEMONNIER. La mystique et l'histoire sous la coupole, 1660-1815 ; fin (suppression du Collège des Quatre-Nations et attribution des bâtiments, en 1805, à l'Institut de France. Signale les transformations artistiques effectuées alors pour adapter l'ancien Collège à sa nouvelle destination). — B. HAUSSOULLIER. Paul Foucart, 1836-1926. La chaire d'épigraphie et d'antiquité grecques au Collège de France (notice nécrologique intéressante pour l'histoire de l'érudition française). = Août-octobre. R. CAGNAT. Les fouilles italiennes en Tripolitaine (avec six planches hors texte et un plan). — Ch. DE LA RONCIÈRE. Une paroisse morte du Groenland : Herjolfnes (d'après les fouilles entreprises par le gouvernement danois en 1921 et 1922 ; elles ont mis au jour des sépultures dans le cimetière ; les cadavres étaient encore vêtus de costumes contemporains de Charles VI et de Charles VII. Esquisse d'une histoire du christianisme islandais depuis le XII^e^ siècle jusqu'au milieu du XV^e^). — M. BESNIER. La Basse-Provence dans l'antiquité. — R. CAGNAT. Bernard Haussoullier, 1853-1926 (notice nécrologique). = Novembre. H. DELE-

Digitized by Google

HAYE. *Refrigerare, refrigerium* (au IVe siècle, ces expressions s'appliquent aux repas cultuels célébrés en l'honneur, par exemple, des apôtres Pierre et Paul. Les vivants et les morts y trouvaient un rafraîchissement). — Jean COSTA. Les fastes consulaires et triomphaux (fragments fournis par des inscriptions récemment découvertes à Rome, à Antium et à Urbs Salvia du Picenum. Sources d'où ils dérivent et comment cette recherche permet de remonter jusqu'aux origines mêmes de Rome. Mais il importe de reconstituer d'abord, dans leur intégrité, les fastes consulaires où la notation des pontifes était « sincère, précise, régulière ». C'est une entreprise de paléographie critique). — Marc BLOCH. La société du haut Moyen Age et ses origines (à propos des ouvrages de Dopsch et de Schumacher. Article d'une grande portée historique).

Mercure de France. 1926, 15 septembre. — Dr A. MORLET. Station néolithique de Glozel. Idoles phalliques et bisexuées (avec trois dessins). — Émile LALOY. Bülow et Rouvier après la chute de Delcassé (analyse des textes publiés dans la *Grosse Politik*). = 1er octobre. Georges BATAULT. Saint François d'Assise. — Francisco CONTRERAS. Évolution des lettres hispano-américaines (neuf pages en tout). — Chronique de Glozel (on résume ici la bibliographie et l'état de la question). — J. POSENER. Découvertes préhistoriques en Russie (nouvelle station paléolithique découverte près de la rivière Desna, au village de Souponeff, non loin de Briansk. Résultat des fouilles d'après M. P. Effimenko). = 1er novembre. Dr A. MORLET. Les journées mémorables de Glozel (énumère les fouilles opérées en terrain vierge et contrôlées par MM. Van Gennep, Salomon Reinach ; avec quatre figures). — Chronique de Glozel (on publie ici la communication faite à l'Académie des sciences par M. Ch. Depéret). = 15 novembre. Émile LALOY. La conférence d'Algésiras, d'après le t. XXI de la *Grosse Politik*. = 1er décembre. Maxime REVON. Prosper Mérimée. — Dr A. MORLET. Les journées mémorables de Glozel, III (visites de M. Espérandieu et de M. Depéret. Problème de la gravure de cervidé accompagné de trois signes alphabétiformes ; visites de MM. Joseph Loth et de l'abbé Breuil. Problème de la chronologie : le début de la station de Glozel appartient au magdalénien). — Lettre de M. Joseph LOTH au Dr Morlet (« la station de Glozel s'étend d'une époque qui n'est pas bien éloignée de l'époque dite azilienne jusqu'à l'époque mégalithique ; elle n'a certainement pas connu le métal. On peut parler d'une époque glozélienne néolithique isolée jusqu'ici dans l'espace, comme on parle d'une époque azilienne, d'une époque campinienne »). — Préhistoire. Chronique de Glozel (on donne ici : 1° la traduction française d'un article publié par M. Crawford dans l'*Observer* du 31 octobre ; 2° le résumé des communications faites par M. C. Jullian à l'Académie des inscriptions les 5 et 12 novembre ; 3° une lettre de l'abbé Breuil, qui suppose une époque « néo-énéolithique » où « le mobilier ne donne pas une idée exacte des objets des vivants »). = 15 décembre. Suzanne DE CALLIAS. L'étrange passion de Junot, duc d'Abrantès (d'après les mémoires de la duchesse, ceux du général Thiébault et les souvenirs de M. Vial, ami d'Hector de Callias). — Dr A. MORLET. Origine néolithique des alphabets méditerranéens (table de signes alphabétiques empruntés à Flinders Petrie). — A. CHABOSEAU. Garibaldi et les États-Unis (1861-1862). — Dr A. MORLET. Chronique de Glozel. A propos du « bric-à-brac » de la sorcière gallo-romaine. — ID. La fosse ovale de Glozel était-elle un four de verrier? (réponse à l'article de M. Franchet dans la *Revue scientifique* du 13 novembre 1926).

Digitized by Google

La Révolution de 1848 et les Révolutions du XIXe siècle : 1830, 1848, 1870. 1926, octobre. — R. SCHNERB. La Seconde République dans le département du Puy-de-Dôme ; 1re partie : Les républicains au pouvoir ; suite. — A. ZÉVAÈS. L'agitation communiste de 1840 à 1848. — F. PONTEIL. La crise alimentaire dans le Bas-Rhin en 1848 ; suite : L'agriculture.

Revue archéologique. 1926, juillet-septembre. — Léon HEUZEY. De la persistance du costume oriental à Palmyre. — L. MAÎTRE. Le bassin du Brivet (affluent breton de la Loire, dont la Grande-Brière mottière est l'estuaire ; pays de tourbières qui était couvert de bois et assez peuplé à l'époque romaine). — Lewis EINSTEIN. A chinese design in Saint-Mark's at Venice (dessins sur une porte de bronze de la basilique de Saint-Marc). — Paul COUISSIN. Les glaives anthropoïdes à antennes ; deux nouveaux exemplaires (liste des armes dites anthropoïdes que l'on connaît jusqu'à ce jour). — Édouard NAVILLE. Une ancienne civilisation américaine (découvertes faites au Yucatan dans une forêt vierge près de Belize). — Articles nécrologiques : Paul Foucart, par S. REINACH ; George Bénédite, par Paul JAMOT ; Paul Casanova, par A. BLANCHET ; B. P. Grenfell (le célèbre papyrologue), par S. R. ; comtesse Ersilia Lovatelli, par Maurice MURET.

Revue de l'histoire des religions. 1926, janvier-avril. — Robert EISLER. Jésus, d'après la version slave de Flavius Josèphe. — Maurice GOGUEL. Le témoignage de la version slave de la Guerre juive de Josèphe sur la mort et la résurrection de Jésus (« il n'est pas possible que les fragments propres à cette version puissent jeter quelque lumière nouvelle sur les textes évangéliques et aident à les interpréter »). — Paul-Louis COUCHOUD. Les textes relatifs à Jésus dans la version slave de Josèphe (le pseudo-Josèphe « porte la marque de fabrique apocryphe »). — Ch. PICARD. Zeus, « Dieu du ciel sombre » (longue analyse critique du livre d'A. B. Cook : *Zeus, a study in ancient religion*, 1914). — G. VERDIN. Les plus anciens témoins du culte de sainte Reine d'Alise. — Prosper ALFARIC. Gnostiques et gnosticisme. — A. KOYRÉ. La littérature récente sur Jacob Bœhme. — Carl Albrecht BERNOULLI. Récentes contributions de langue allemande à l'histoire des religions.

La Revue de Paris. 1926, 1er novembre. — Antoine-Romain HAMELIN. Douze ans de ma vie, 1796-1808 (M. Marquiset avait déjà utilisé la première partie des Mémoires d'Hamelin pour la biographie de sa femme, Fortunée Hamelin, la « Merveilleuse ; » c'est la deuxième, depuis 1796, que publie M. Bondy, arrière-petit-fils de la sœur d'Hamelin. Hamelin fut, comme on sait, payeur d'armée et il connut de près Bonaparte. Ses mémoires ont été écrits entre 1828 et 1831. Détails amusants sur Joséphine et sur Bonaparte dans la campagne d'Italie, 1796). — André BEAUNIER. Histoire de Mme de La Fayette et de Madame (sources auxquelles a puisé Mme de La Fayette pour écrire l'*Histoire de Mme Henriette* et les *Mémoires de la cour de France*. Récit de la mort de Madame). — Germain MARTIN. L'opinion publique sur le problème des dettes en France et aux États-Unis. — Comte DE FELS. Le mandat syrien. = 15 novembre. Comte DE SAN-MARTINO. L'esprit du fascisme en Italie. — A.-R. HAMELIN. Douze ans de ma vie, II (suite de la campagne d'Italie, 1796-1797. Il est envoyé par Bonaparte à Trieste, qui venait d'être prise par Bernadotte ; pillage et gaspillage dans l'armée d'Italie). — Paul MONCEAUX. Saint-Martin de Tours ; histoire et légende (introduction à une traduction française des récits de Sulpice-Sévère sur saint Martin ; cf. plus haut, p. 114). — André BEAU-

Digitized by Google

NIER. Mme de La Fayette et Madame royale, jusqu'à la mort de M. de La Rochefoucauld. = 1er décembre. A. R. HAMELIN. Douze ans de ma vie, III (expédition d'Égypte, de novembre 1798 à fin mars 1800). — L. BLUM. La contre-réforme moderniste et l'invasion primaire (dans l'enseignement secondaire amputé des langues et littératures classiques). = 15 décembre. Wladimir D'ORMESSON. Position de la France en Europe, 1er art. — Henry BIDOU. La nouvelle communauté britannique (résultats de la Conférence impériale qui s'est réunie à Londres le 19 octobre 1926 ; transformation des Dominions en États distincts. Comment l'Unité britannique s'accommodera-t-elle d'un pareil changement? C'est par l'alimentation des Dominions en émigrants venus de la métropole que peut être maintenue l'unité au moins morale de l'Empire). — P.-R. ROLAND-MARCEL. La « librairie » et le « Cabinet de France » jusqu'à la fin du siècle de Louis XIV (expose comment s'est formée la Bibliothèque nationale). — A.-R. HAMELIN. Douze ans de ma vie, 1796-1808 ; IV : Expédition d'Égypte, de novembre 1798 à fin mars 1800. — Gomez DE BAQUERO. La littérature espagnole contemporaine. — IGNOTUS. Le radical à travers les âges.

Revue des Deux Mondes. 1926, 1er novembre. — Marcel MARION. Un épisode des relations pécuniaires franco-américaines (discussion dans les Chambres françaises en 1831-1835 au sujet des dettes contractées envers les États-Unis dont les sujets avaient été lésés par l'application abusive du Blocus continental ; un traité signé en 1831 et ratifié en 1832 en avait fixé le chiffre à vingt-cinq millions environ. Le président Jackson en réclama le paiement avec véhémence, allant même jusqu'aux menaces. L'affaire fut réglée définitivement en 1836, et la France paya ce qu'elle devait). — Victor GIRAUD. Chateaubriand et le *Génie du christianisme ;* II : Apologétique et littérature (les vues historiques, les conceptions sociales). — L. PAUL-DUBOIS. L'Irlande nouvelle (depuis 1923 ; les forces d'ordre ont fini par vaincre les forces de désordre. Conséquences morales et politiques). — Sylvestre DE SACY. Lettres à ma fille, 1862-1878 (cette fille avait épousé M. Foussé et l'avait suivi aux États-Unis. C'est pour se consoler de cette séparation que le père entretint avec elle une intime correspondance où il est beaucoup question de la cour impériale, puis, à partir de 1871, des affaires publiques). — Jérôme CARCOPINO. La basilique de la Porte majeure ; II : La destination religieuse de la basilique (une étude minutieuse des scènes peintes sur les murs conduit à cette conclusion que la basilique, construite au temps de l'empereur Claude, devait servir à un culte païen ; elles en retracent à l'infini les symboles). — Pierre BENOÎT. La capture d'un fantôme (ce fantôme n'est autre que Lady Esther Stanhope, dont l'auteur suit les traces, après un long séjour dans les lieux qu'elle habita). — Camille BELLAIGUE. Rome et la musique. = 15 novembre. Mémoires de la reine HORTENSE ; VIII : Sous la première Restauration (rapports affectueux de la reine avec le tsar Alexandre Ier). — H. BERTHÉLEMY. Nos grandes écoles ; VI : L'École de droit. — Victor GIRAUD. Chateaubriand et le *Génie du christianisme ;* III : Influence et portée générale de l'œuvre. — Jérôme CARCOPINO. La basilique de la Porte majeure ; III : Une église pythagoricienne (avec des reproductions de peintures illustrant le texte. Sous Claude, il y avait donc à Rome une église, mais une église payenne, « avec tout ce que le mot comporte de piété et de discipline, d'effusions mystiques, de dogmes et de symboles, d'idéalisme et de liturgie »). — Sylvestre DE SACY. Lettres à ma fille, 1871-1878, II (29 décembre 1871 au 29 septembre 1878). = 1er décembre. Louis BER-

Digitized by Google

TRAND. Sainte Thérèse ; I : La vocation. — Mémoires de la reine HORTENSE ; IX : Le retour de l'île d'Elbe (la journée du 20 mars. L'empereur « n'avait jamais, dans aucun temps, fait d'entrée triomphale à Paris ; il revenait toujours la nuit dans son palais et, le lendemain seulement, on apprenait son arrivée... Les royalistes en tirèrent la conséquence qu'il avait craint les Parisiens et que c'était avec dessein qu'il n'était entré que de nuit »). — Denys PUECH. Nos grandes écoles ; VI : La villa Médicis. — R. DE VIVIE DE RÉGIE. Le secret du poète. Médora Leigh, la fille de Lord Byron. — Paul HAZARD. Stendhal et l'Italie. Premier séjour (en l'an IX, 1801). = 15 décembre. Louis BERTRAND. Sainte Thérèse ; II : Le difficile chemin de la perfection. — Marquis D'ARGENSON. Lettres à Maurice de Saxe, I (adressées par Adrienne Lecouvreur, 1720-1725). — Baron BEYENS. La mort de Benoît XV (l'auteur transcrit les notes prises par lui au jour le jour, à partir du 18 jusqu'au 22 janvier 1922. Rapide biographie de Giacomo della Chiesa ; son rôle personnel au début de la Grande Guerre ; son attitude à l'égard de la loi française de séparation). — Octave HOMBERG. La France des cinq parties du monde (expose les motifs pour lesquels nous devons garder nos colonies, quel doit être le programme colonial et financier). — Paul HAZARD. Stendhal et l'Italie ; II : La cristallisation. — Henry BORDEAUX. Une retraite de Maurice Barrès à Pau, 1901. — Louis GILLET. Rodin raconté par un Anglais (Anthony M. Ludovici, auteur de *Personal reminissences of Auguste Rodin*).

Revue des études anciennes. 1926, octobre-décembre. — R. VALLOIS. Les origines des jeux olympiques. Mythes et réalités ; I : La course des Dactyles et Déméter Chamyné. — P. WUILLEUMIER. Le municipe de Volubilis (d'après le texte épigraphique découvert et publié par Louis Châtelain, texte que l'on reproduit ici avec un commentaire). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines ; CXII : La source en préhistoire. — M. BESNIER. Notes sur les routes de la Gaule romaine ; III : Les milliaires du Poitou. — M. BLOCH. Servus glebae.

Revue des questions historiques. 1926, 1er octobre. G. CONSTANT. La suppression des monastères anglais, 1536-1540 (abondante bibliographie). — Dom Paul SERRANT. Seignelay et Bonrepaus ; leurs rapports privés ; suite et fin. — M... Le duc de Lancastre en Aquitaine, 1369-1371 ; ses rapports avec Grégoire XI. — Louis DE CHAUVIGNY. « Les secrets » et le secret d'Alexis Piémontois (analyse d'un livre imprimé à Paris en 1558. C'est un ouvrage de pharmacopée et de recettes de bonne femme destinées à guérir tous les maux. L'auteur, qui se dissimule sous un pseudonyme, s'appelait en réalité Girolamo Ruscelli ou Russelli ; il mourut à Venise en 1566). — LEDOS. Chronique générale. — Albert ISNARD. Revue des périodiques français. — A. VINCENT. Chronique d'histoire orientale. — G. ALLEMANG. Courrier allemand. — Jean PORCHER. Courrier slave. Russie. — CIZAM. Courrier italien. — Notes bibliographiques.

Revue d'histoire diplomatique. 1926, octobre-décembre. — Vicomte MOTONO. Quelques considérations historiques sur la politique extérieure du Japon. — Édouard DRIAULT. Un incident diplomatique anglo-hellénique. L'affaire Pacifico et le blocus du Pirée, 1847-1850. — Paul MARMOTTAN. La grande-duchesse Élisa et Fouché (extraits de leur correspondance, 1809-1814, 1819-1820. Dans une lettre du 16 septembre 1819, Fouché proteste contre les « calomnies » du duc de Bassano ; il affirme que, dans sa correspondance, on ne trouverait à l'égard de Napoléon

Digitized by Google

qu'un seul blâme, « c'est d'avoir trop souvent fait de petites choses quand il avait le moyen d'en faire de grandes »). —E. Le Marchand. L'ambassade du marquis d'Osmond à Londres, 1816-1819 (d'après les archives du ministère des Affaires étrangères et les mémoires de la comtesse de Boigne ; mais nul renvoi précis aux sources).

Revue historique de droit français et étranger. 1926, juillet-septembre. — Grandclaude. Classement sommaire des manuscrits des principaux livres des Assises de Jérusalem. — Maurice Morel. Les caisses d'amortissement au XVIIIe siècle. — G. Espinas. Rapport présenté à la Société d'histoire du droit au nom de la Commission des chartes de franchises (trente pages remplies de renseignements intéressants. L'œuvre paraît être en très bonne voie). — Compte-rendu des journées d'histoire du droit tenues à Bruxelles du 7 au 9 juin 1926.

Annales du Midi. 1926, janvier-avril. — Alp. Aymar. Contribution à l'étude du folklore de la Haute-Auvergne. Le sachet accoucheur et ses mystères (documents intéressants sur les croyances populaires ; ils s'étendent du XIIIe siècle au XIXe. Trois fac-similés). — J. Anglade. Est-ce Marcabrun? (il s'agit d'un personnage nommé Guillelmus de Marcabru nommé dans un acte de 1169).

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1926, avril-juin. — R. Pichard du Page. Un financier dilettante : Jean-Benjamin de La Borde, 1734-1794 (qu'il ne faut pas confondre avec son contemporain Jean-Joseph de La Borde, seigneur de Méréville ; Jean-Benjamin est distingué par les titres de premier valet de chambre ordinaire du roi et gouverneur du Louvre. Il fut le dernier fermier général guillotiné en l'an II ; son homonyme Jean-Joseph avait été le premier). — Edmond Lery. La rue et la place Hoche (à Versailles). — J. Mercet. La maison des Italiens au Grand-Montreuil (minutieuse description d'une belle maison de plaisance construite pour l'Italien Antonio Bagnera, un des chantres de la Chapelle royale, nommé en 1701, naturalisé en 1720, mort en 1741). — G. V. La fin du village de Choisy-aux-Bœufs (l'église et les maisons de la paroisse de Choisy, qui étaient la propriété du roi, furent démolies pour agrandir les dépendances de Trianon ; l'évêque de Chartres fait rédiger un acte qui autorise le transport à Saint-Cyr des vases sacrés, 1686).

Revue historique de Bordeaux. 1926, mai-juin. — F.-C. Lane. L'Église réformée de Bègles de 1660 à 1670 ; suite et fin. — Abbé J.-G. Escudey. La contau de Landiras ; suite (contestations pour le partage de la contau de 1841 à 1848). — Dom Réginald Biron. L'ancien diocèse de Bazas ; suite : Les huit prébendiers du chapitre à côté des dix-huit chanoines. La cathédrale Saint-Jean-Baptiste, construite au XIIIe siècle.

Grande-Bretagne.

Camden Miscellany. Vol. XIV (t. XXXVII de la 3e série. Londres, Offices of the Society, 1926. Le volume se compose de quatre mémoires avec pagination particulière). — I. Spanish narratives of the English attack on Santo Domingo, 1655 (transcrits d'après les pièces originales conservées aux Archives générales des Indes et traduits en anglais par I. A. Wright, avec un plan de Saint-Domingue.

Digitized by Google

Ces pièces sont : 1° une relation du capitaine Pallano ; 2° une longue dépêche du comte de Peñalva à Gregorio de Leguia, envoyée de Saint-Domingue, le 24 mai 1655 ; 3° un récit officiel ou « Notarial account » par Francisco Facundo de Clarvajal, « notary public for the province, in the city of Santo Domingo, island La Española » ; 4° le rapport du trésorier. Plusieurs appendices et un index). — II. Embajada española ; an anonymus contemporary Spanish guide to diplomatic procedure in the last quarter of the seventeenth century ; trad. et publ. par le Rév. H. J. Chaytor (le texte original est reproduit intégralement ; l'auteur, qui appartenait à la famille Ronquillo, écrivait en 1696 ; son traité du Parfait ambassadeur se rapporte au temps de Carlos II). — III. The will of Peter de Aquablanca, bishop of Hereford, 1268 ; pub. par E. Eveleigh Woodruff (original récemment découvert à Hereford ; assez abîmé ; daté de Sugwas, le 26 novembre 1268, la veille même du jour où mourut le prélat). — IV. Dorothy M. Broome. The ransom of John II, king of France, 1360-1370 (recherches poursuivies avec beaucoup de zèle et de résultats. Confirme la plupart des chiffres donnés déjà par Delachenal. Deux tableaux montrant le détail des espèces monétaires perçues en 1364, avec leur nombre, leur poids, etc. Important recueil de documents provenant de l'Échiquier).

The English historical Review. 1926, octobre. — G. H. Wheeler. Gildas *De excidio Britanniae*, ch. 26 (dans ce passage où Gildas parle de la bataille de « Mons Badonicus », l'auteur propose de corriger les mots « ut novi orditur annus », signifiant : l'année de ma naissance, par « ut novi ordinant », signifiant : comme les auteurs récents arrangent la suite des années. La date de la bataille, 316, serait donc « annus [post consulatum Festi et Marciani] quadragesimus quartus ». Liste rectifiée des rois de Wessex depuis Cerdic jusqu'à Alfred). — Benedicta J. H. Rowe. A contemporary account of the Hundred years' war 1415-1429 (un manuscrit conservé dans le « College of arms » contient un bref récit en français des combats où figura John Fastolf de 1415 à 1429 ; compilé en 1459, année où mourut Fastolf, par Pierre Basset et Christophe Hanson, il est la source où puisa Hall, qui, après 1429, suit régulièrement Monstrelet. Cette découverte confirme les conclusions auxquelles était arrivé Planchenault sur les sources de Hall). — William Miller. The Journals of Finlay and Jarvis (ces journaux fournissent d'utiles renseignements sur les premières années du royaume de Grèce, 1830-1837). — R. C. Watt. The political prisoners in Upper Canada, 1837-1838. — Beryl E. R. Formoy. A maritime indenture of 1212 (reçu très détaillé, fourni sans doute par le gardien des Cinq ports, des bateaux et du butin capturés sur les Normands et conduits à Portsmouth par les galies que commandait Geofroi de Lucy ; le détail en est curieux). — E. F. Jacob. The complaints of Henry III against the baronial council in 1261 (curieux document rédigé en français, où le roi expose ses griefs contre l'ingérence des barons dans le gouvernement et prépare son offensive contre les réformes inscrites dans les « Provisions » d'Oxford et de Westminster ; il fut rédigé sans doute peu avant la bulle par laquelle le pape relevait le roi du serment qu'il avait prêté d'observer cette nouvelle constitution. Chaque grief est suivi d'une réplique par le Conseil des barons). — Leonard Smith. Pier Paolo Vergerio : *De situ veteris et inclyte urbis Rome* (ce texte, fourni par trois manuscrits, doit avoir été rédigé en 1398 ; peut-être adressé à Ognibene de la Scola). — W. P. M. Kennedy. Notes on visitations, 1536-1558 (signale plusieurs visites épiscopales antérieures au règne d'Élisabeth. Complément à l'ouvrage de l'auteur mentionné dans *Rev.*

Digitized by Google

histor., t. CLIII, p. 133). — David et Anthony MATHEW. William Semple's reports on Scotland in 1588 and 1610. — Harold TEMPERLEY. The instructions to Donzelot, governor of Martinique, 17 december 1823 (ces instructions, données par Villèle, ont été produites à la conférence qui eut lieu à Paris, le 11 juin suivant, avec les représentants diplomatiques de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse).

History. 1926, octobre. — Bias in historical writing (trois conférences faites au Congrès anglo-américain d'histoire qui eut lieu à Londres en juillet 1926, par M. M. C. H. Mc ILWAIN, le baron A. MEYENDORFF et J. L. MORISON). — J. G. EDWARDS. « Re-election » and the medieval Parliament (établit, contre A. F. Pollard, la fréquence des réélections au Parlement ; de 1290 à 1327, une moitié environ des députés furent réélus). — H. JENKINSON. The teaching and practice of handwriting in England II : the post-medieval period (à partir du XVI^e siècle, il y eut une florissante école d'écriture, dirigée par un maître qui gagnait bien sa vie ; tout cela disparut vite à partir de 1800). — The scope and aims of history teaching in schools, where the leaving age is, as a rule, under sixteen (rapport adressé par le Conseil de la Société historique au Comité consultatif du « Board of education »). — Miss E. Jefferies DAVIS. The derivation of London (rapide examen des opinions qui, depuis la fin du XVIII^e siècle, ont été proposées pour déterminer le sens primitif de ce nom ; elles appartiennent pour la plupart au domaine de la fantaisie).

The Quarterly Review. 1926, octobre. — Robert MAC ERLOY. British american diplomacy. — Horace G. HUTCHINSON. Cricket and its chroniclers. — Sir William M. RAMSAY. Homer and the Troad (critique de trois ouvrages publiés sur ce sujet par W. Leaf). — The riddle of Trade Union funds (gaspillage des deniers de cette Société au profit de certains chefs. L'auteur, anonyme, est un « Trade Unionist »). — Martin G. WELSH. Brother Francis (à propos de quelques livres déjà anciens sur saint François d'Assise). — R. B. MOWAT. Oxford, Cambridge and literature. — Henry REW. A survey of the countryside (expose la méthode à suivre pour donner une description exacte de la vie rurale en Angleterre). — The manners and traditions of Parliament (rapide esquisse par un anonyme, qui fut M. P. pendant de longues années). — Noel SKELTON, M. P. The political situation.

The Scottish historical Review. 1926, octobre. — Sir Philip J. HAMILTON-GRIERSON. Falsing the doom (explique la procédure de faussement de jugement par le droit comparé). — Maurice WILKINSON. « The mystery of Maitland » (cherche à deviner l'énigme des rapports de Maitland avec Marie Stuart et Élisabeth. Conclusion : il est impossible de regarder Marie comme entièrement innocente de complicité dans le meurtre de Darnley). — Edward HUGHES. The negociations for a commercial treaty beetween England and Scotland in 1668. — J. G. BURNETT. The election of a school master by a « comparative trial » in 1713 (après concours entre trois candidats, l'un d'eux, qui avait été présenté, mais s'était vu préférer un concurrent, lui intenta un procès, que d'ailleurs il perdit ; c'est ce procès dont les curieuses péripéties sont exposées ici).

The Times. Literary Supplement. N° 1290. A German on the Kaiser (longue analyse du livre d'Emil Ludwig sur, ou plutôt contre l'empereur Guillaume II). = N° 1292. Medieval Rome. = N° 1296. Canutes and the Press (rapide tableau des mesures édictées contre la liberté de la presse depuis la bulle *Inter multiplices* de 1501 jusqu'à l'asservissement de la pensée libre dans certaines régions de la Médi-

Digitized by Google

terranée). = N° 1298. What is history? (opinions présentées par Sir John Fortescue et dans un livre en collaboration de MM. Jusserand, Abbott, Colby et Bassett). = N° 1299. The religion of the spirit.

Transactions of the royal historical Society. 4e série, t. IX, 1926. — T. F. Tout. Presidential address (histoire de la Société depuis sa fondation en 1868). — Miss M. V. Clarke. Irish parliaments in the reign of Edward II (en appendice, liste des parlements irlandais qui ont été convoqués sous Édouard II ; tableau des revenus de l'Irlande sous ce même règne). — Sir Richard Lodge. An episode in the Anglo-russian relations during the war of the Austrian succession (raconte, d'après les sources inédites, un conflit qui éclata en 1746-1747 entre Friedrich Lorentz, ou Laurence, sujet et agent de l'électeur de Hanovre, et le vice-chancelier russe comte Voronzov). — Miss Marian J. Tooley. The authorship of the *Defensor pacis* (ce célèbre traité est l'œuvre de deux auteurs différents : la première partie appartient à Marsile de Padoue et la seconde à Jean de Jandun). — Miss L. M. Penson. The making of a Crown colony : British Guiana, 1803-1833. — Professor Caroline Skeel. The cattle trade between Wales and England from the fifteenth to the nineteenth centuries. — Prof. F. M. Stenton. The foundations of english history (montre la nécessité de donner des éditions vraiment critiques des plus anciens chroniqueurs, depuis le VIIe siècle, notamment d'Æthelward et de l'*Historia Eliensis*). — H. G. Richardson. The Exchequer year. A supplementary note.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Adams (Ephraim Douglas). Great Britain and the American civil war. *Q. R.*, 1926 203.

Allison (John M. S.). Thiers and the French monarchy, 1797-1848. *Times*, n° 1290 (mal écrit, mais le fond est solide).

Altham (H. S.). A history of cricket. *Q. R.*, 1926, 231.

Ancel (Jacques). Manuel historique de la question d'Orient, 1792-1925. *R. Q. H.*, 1926, 456.

Anderson (James Maitland). Early records of the University of St. Andrews, 1413-1579. *Sc. H. R.*, 1926, 57.

Angell (James W.). The theory of international prices. *Times*, n° 1290.

Arquillière (H.-X.). Le plus ancien traité de l'Église. Jacques de Viterbe : « De regimine christiano », 1301-1302. *Pol.*, 1926, 98.

Audollent (Aug.). Iterum *refrigerare*. *J. S.*, 1926, 385.

Auerbach (Bertrand). L'Autriche et la Hongrie pendant la guerre. *R. C.*, 1926, n° 22.

Augustini (sancti) Confessiones ; extraits

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

Alma = Archivum latinitatis medii aevi. — *A. M.* = Annales du Midi. — *An. Boll.* = Analecta Bollandiana. — *B. Éc. ch.* = Bibliothèque de l'École des chartes. — *B. H.* = Bulletin hispanique. — *E. H. R.* = English historical Review. — *H.* = History. — *H. J.* = Historisches Jahrbuch. — *J. S.* = Journal des Savants. — *Pol.* = Polybiblion. — *Q. R.* = Quarterly Review. — *R. A.* = Revue archéologique. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. H. Dr.* = Revue historique de droit. — *R. H. Rel.* = Revue d'histoire des religions. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *Sc. H. R.* = Scottish historical Review. — *T. v. G.* = Tijdskrift van Geschiedenis. — *Times*. = The Times, literary supplement.

Digitized by Google

publ. par *Wolfschlaeger* et *Koch*. *R. C.*, 1926, 368.

Baikie (James). The Amarna age ; a study of the crisis of the ancient world. *Times*, n° 1293 (vivante étude sur l'Égypte ancienne entre 1600 et 1250 av. J.-C.).

Bailey (Cyril). The mind of Rome. *Times*, n° 1295.

Barclay (W. S.). The land of Magellan. *Times*, n° 1299.

Bayer (F. J.). The book of the popes. *Times*, n° 1292.

— *(Henry G.)*. The Belgians, first settlers in New York and in the middle States. *R. B. P. H.*, 1926, 652.

Bell (Aubrey F. G.). Juan Ginés de Sepulveda. *B. H.*, 1926, 389 (bonne étude sur un des principaux humanistes espagnols).

Bennett (A. H.). The prince's love affair. *Times*, n° 1291 (il s'agit du singulier mariage d'amour contracté par le futur George IV avec Mme Fitzherbert).

Benoît (Fernand). Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone, 1196-1245. *B. Éc. ch.*, 1926, 166 (important compte-rendu par Busquet).

Bense (Johan Frederik). The Anglo-dutch relations from earliest times to the death of William III. *Sc. H. R.*, 1926, 60.

Bercken (Erich von der) et *Mayer (Auguste L.)*. Een nieuw boek over Tintoretto. *T. v. G.*, 1926, 64 (recherches qui fourniront une base précieuse pour aller plus loin).

Bertran (Sir *Anton*) et *Young (J. W. A.)*. Report of the commission appointed by the government of Palestine to inquire upon certain controversies between the orthodox patriarchate of Jerusalem and the Arab orthodox community. *Times*, n° 1294 (document très important).

Bloch (Marc). Les rois thaumaturges. *R. B. P. H.*, 1926, 611 (Ganshof : œuvre remarquable, où l'auteur utilise une documentation dont l'étendue provoque l'admiration).

Bompar (Victor). Une belle figure. Le général Foy, 1775-1825. *R. Q. H.*, 1926, 499 (suite inorganique de détails d'un intérêt inégal).

Bowden (Witt). Industrial society in England towards the end of the XVIIIth cent. *E. H. R.*, 1926, 606.

Bradby (E. D.). A short history of the French revolution. *Times*, n° 1294.

Braubach (M.). Max Franz von Oesterreich, letzer Kurfürst von Köln und Fürstbischof von Münster. *H. J.*, 1926, 377.

Breasted (James Henry). The conquest of civilization. *Times*, n° 1295 (écrit surtout pour les jeunes, filles et garçons).

Brinkmann (Henning). Geschichte der lateinischen Liebesdichtung im Mittelalter. *R. B. P. H.*, 1926, 570.

— Entstehungsgeschichte des Minnesangs. *H. J.*, 1926, 388.

Broad (C. D.). The philosophy of Francis Bacon. *Times*, n° 1291.

Brouwers (D.). Cartulaire de la commune de Namur ; t. IV-VI : 1553-1792. *R. B. P. H.*, 1926, 644.

Bubnoff (Nicolai von) et *Ehrenberg (Hans)*. Œstliches Christentum ; II : Philosophie. *An. Boll.*, 1926, 466 (œuvre manquée).

Buer (M. C.). Health, wealth and population in the early days of the industrial revolution. *Times*, n° 1293.

Burger (Franz). Antique Mysterien. *R. C.*, 1926, 368.

Burnham (major *Frederick Russell*). Scouting on two continents ; publ. par *Mary Nixon Everett*. *Times*, n° 1296.

Burton (Harold). The life of St. Francis de Sales, t. I. *Times*, n° 1291.

Busnelli (Manlio D.). Diderot et l'Italie. *R. C.*, 1926, n° 21.

Calendar of Persian correspondence ; IV : 1772-1775. *E. H. R.*, 1926, 633.

Callcott (Wilfred Hardy). Church and State in Mexico, 1822-1857. *Times*, n° 1292.

Cambon (Jules). Le diplomate. *R. Q. H.*, 1926, 464 (livre médiocre par un ancien ambassadeur ; il paraît remplir péniblement une tâche à laquelle il n'était pas préparé).

Cape (Jonathan). A history of Russia. *Times*, n° 1297.

Caspary (Adolf). Geschichte der Staatstheorien. *T. v. G.*, 1926, 73 (médiocre).

Castro (J. Paul de). The Gordon riots. *Times*, n° 1288.

Catalán (M. Jiménez) et *Sinués y Arbiola (J.)*. Historia de la real y pontificia Universidad de Zaragoza. *B. H.*, 1926, 390 (bonne étude où sont utilisés avec critique les rares documents qui ont subsisté).

Cheesman (major *R. E.*). In unknown Arabia. *Times*, n° 1293.

Christendom en Historie. *T. v. G.*, 1926, 70 (traditionaliste).

Cole (G. D. H.). A short history of the Bri-

Digitized by Google

tish working class movement ; t. II. *Times*, n° 1299.

Collett (Anthony). The changing face of England. *Times*, n° 1293.

Colonna (comte *Gustavo Brigante*). Roma papale. *Times*, n° 1292.

Constans (L.-A.). Esquisse d'une histoire de la Basse-Provence dans l'antiquité. *J. S.*, 1926, 361.

Constant (le Père). Sur les pas de saint Dominique. *Pol.*, 1926, 115 (Pisani : ouvrage sans aucun caractère historique).

Crane (Leo). Indians of the enchanted desert. *Times*, n° 1294 (décrit les mœurs des Indiens dans leur grande réserve de l'Arizona ; l'auteur a passé neuf ans chez eux comme agent des États-Unis).

Curzon of Kedleston (marquess). Leaves from a viceroy's note-book and other papers ; publ. par *F. W. Pember* et *Ian Malcolm*. *Times*, n° 1290 (Lord Curzon fut vice-roi et gouverneur général de l'Inde de 1899 à 1905).

De Ridder (A.). Le mariage du roi Léopold II, d'après des documents inédits. *R. B. P. H.*, 1926, 669 (étude remarquable sur les rapports diplomatiques du gouvernement belge avec Napoléon III de 1852 à 1855).

De Schrevel (A. C.). Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre, 1577-1584, t. II. *R. B. P. H.*, 1926, 647.

Dickinson (G. Lowes). The international anarchy, 1904-1914. *R. C.*, 1926, 370 (Élie Halévy : très beau livre, chef-d'œuvre littéraire autant que monument d'érudition).

Diculescu (C.). Die Gepiden. Forschungen zur Geschichte Daziens im frühen Mittelalter und zur Vorgeschichte des rumänischen Volkes. *H. J.*, 1926, 128 (important pour les origines de la population roumaine).

Dill (Sir *Samuel*). Roman society in Gaul in the merovingian age. *Times*, n° 1290.

Dilnot (George). Scotland yard ; its history and associations. *Times*, n° 1295.

Dodds (E. R.). Select passages illustrating neo-platonism. *R. B. P. H.*, 1926, 544.

Dodwell (Henry). The nabobs of Madras. *Times*, n° 1292.

Doeberl (M.). Bayern und die Bismarckische Reichsgründung. *H. J.*, 1926, 380.

Duchesne (Louis). L'Église au VI^e^ siècle. *An. Boll.*, 1926, 407 (œuvre puissante où éclatent à chaque page les dons supérieurs du grand historien).

Duhr (B.). S. J. Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge. Bd. 3. *H. J.*, 1926, 125.

Du Jarric (le P. *Pierre*). Akbar and the Jesuits ; trad. par *C.-H. Payne*. *Times*, n° 1296.

Duprat (Eugène). La Provence dans le haut Moyen Age, 406-1113. *A. M.*, 1926, 353.

Dutt (Nripendra Kumar). The aryanisation of India. *E. H. R.*, 1926, 625.

Easton (Burton Scott). The gospel according to St. Luke. *Times*, n° 1293.

Edwards (Ethel Ashton). The love letters of William Pitt, first Lord Chatham. *Times*, n° 1292 (correspondance de W. Pitt et de sa fiancée, Hester Grenville, avant leur union en 1754. Il avait alors quarante-six ans ; elle, trente-deux. Médiocre édition de ces lettres, qui étaient déjà connues).

Eisler (Robert). Orphisch-dionysische Mysteriengedanken in der christlichen Antike. *R. C.*, 1926, n° 21 (S. Reinach : source abondante d'idées nouvelles présentées en un style trop souvent confus et obscur).

Elias (Joh. E.). Schetsen uit de geschiedenis van ons Zeewezen ; III : 1652-1653. *T. v. G.*, 1926, 99 (remplace l'ouvrage de De Jonge).

Ellis (T. P.). Welsh tribal law and custom in the middle ages. *Times*, n° 1292.

Espinas (Alfred). Les sociétés animales. *Pol.*, 1926, 105 (la société est un fait naturel soumis au déterminisme et guidé par l'évolution).

— *(Georges)*. La draperie dans la Flandre française au Moyen Age. *T. v. G.*, 1926, 311 (guide sûr).

Evans (A. P.). An episode in the struggle for religious freedom. The sectaries of Nuremberg, 1524-1528. *R. B. P. H.*, 1926, 648.

— *(Joan)* et *Studer (Paul)*. Saint Joan of Orleans ; scenes from the Mystère du siège d'Orléans. *Times*, n° 1293.

Falconer (Sir *Robert*). The United States as a neighbour, from a Canadian point of view. *Sc. H. R.*, 1926, 69.

Ferner (O.). Die Kirchenpatrozinien des Kantons Graubünden. *H. J.*, 1926, 123 (quelques critiques).

Fitz-Randolf (Helen E.) et *Hay (M. Doriel)*. The rural industries of England and Wales, t. I. *Times*, n° 1297 (enquête bien conduite sur la situation des industries rurales de 1921 à 1923).

Digitized by Google

Forke (Alfred). Der Ursprung der Chinesen auf Grund ihrer alten Bilderschrift. *R. C.*, 1926, n° 23 (brochure de trente pages qui contient nombre de remarques intéressantes sur des points de détail).

Fortescue (Adrian). Anici Manli Severiani Boethi De consolatione philosophiae ; publ. par *G. D. Smith*. *Alma*, 1926, 214 (excellente édition).

Foster (C. W.). The state of the Church in the reigns of Elizabeth and James I, as illustrated by documents relating to the diocese of Lincoln, vol. I. *Times*, n° 1290.

Fouqueray (H.). Histoire de la Compagnie de Jésus, des origines à la suppression, t. IV et V. *H. J.*, 1926, 375.

Frazer (Sir *James G.*). The worship of nature. *R. C.*, 1926, n° 23.

Frois (Luis). Die Geschichte Japans, 1549-1578 ; trad. et commenté par *G. Schurhammer* et *E. A. Voretzsch*. *An. Boll.*, 1926, 448 (important pour l'état social et politique du Japon. Le manuscrit de Frois appartient à l'ancienne bibliothèque privée des rois du Portugal, riche en manuscrits à peu près inconnus). *Times*, n° 1296.

Gammon (Samuel Rhea). The presidential campaign of 1832. *Pol.*, 1926, 126.

Gann (T.). Ancient cities and modern tribes. *Times*, n° 1295 (dans l'Amérique centrale).

Gardner (Percy). Modernism in the English Church. *Times*, n° 1296.

— New chapters in greek art. *J. S.*, 1926, 424.

Garnett (Mrs. *R. S.*). Samuel Butler and his family relations. *Times*, n° 1290.

Gautherot (Gustave). Les suppliciées de la Terreur. *Pol.*, 1926, 123.

Gay (Jules). Les papes du XI^e^ siècle et la chrétienté. *An. Boll.*, 1926, 426.

Gedenkboek aangeboden aan Dr. D. F. Scheurleer op zijn 70^sten^ verjaardag. *R. C.*, n° 22 (volume de mélanges en l'honneur d'un éminent musicologue).

Goad (Harold Elsdale). Franciscan Italy. *Times*, n° 1299.

Goldmann (Emil). Beitræge zur Geschichte des fränkischen Rechts. *Alma*, 1926, 215 (ingénieuse interprétation du § « In quantas causas »).

Gollomb (Joseph). Scotland yard. *Times*, n° 1295.

Gondi (F. Grossi). Il rito funebre del *Refrigerium* al sepolcro apostolico dell' Appia. *J. S.*, 1926, 385.

— Il *Refrigerium* celebrato in onore dei s. s. apostoli Pietro e Paulo nel sec. IV. *J. S.*, 1926, 385.

Gowen (Herbert H.). An outline history of China. *Times*, n° 1294.

Graham (R. B. Cunninghame). Pedro de Valdivia, conqueror of Chile ; his life ; his five letters to Charles V. *Times*, n° 1292.

Gray (Arthur). A chapter in the early life of Shakespeare. *R. C.*, 1926, n° 20.

Griester (Rudolf). Das Arelat in der europæischen Politik von der Mitte des 10 bis zum Ausgang des 14 Jahrh. *B. Éc. ch.*, 1926, 173.

Grisar (H.). Martin Luther's Leben und sein Werk. *H. J.*, 1926, 372.

Grupp (G.). Kulturgeschichte des Mittelalters. 6 (Schluss-) Band. *H. J.*, 1926, 131.

Guedalla (Philip). Palmerston. *Times*, n° 1296.

Gunnell (Doris). Sutton Sharpe et ses amis français. *R. Q. H.*, 1926, 502 (Sutton, mort en 1863 ; lettres intéressantes sur Paris en 1819).

Gutenberg. Festschrift zur Feier des 25 jæhrl. Bestehens des Gutenberg Museums in Mainz, 1925. *B. Éc. ch.* (on donne ici la table détaillée de l'ouvrage).

Gyan-Chand. The financial system of India. *Times*, n° 1296.

Hambly (W. D.). Origins of education among the primitive peoples. Tribal dancing and social development. *Times*, n° 1294.

Hannay (David). The great charters companies. *Times*, n° 1298 (superficiel, mais intéressant).

Hartmann (Cyril H.). The vagabond duchess. The life of Hortense Mancini, duchesse Mazarin. *Times*, n° 1294.

Haskins (Ch. O.). Studies in the history of mediæval science. *H.*, 1926, 242 ; *B. Éc. ch.*, 1926, 199.

Harrop (A. J.). England and New Zealand. *Times*, n° 1293.

Hart (captain *B. H. Liddell*). A greater than Napoleon. Scipio Africanus. *Times*, n° 1293.

Hawkes (C. P.). Mauresques. *Times*, n° 1288 (sur l'occupation anglaise de Tanger, 1662-1684).

Hearnshaw (F. G. C.). The political principles of some notable Prime ministers of the nineteenth century. *Times*, n° 1291 (recueil de huit études par autant d'auteurs différents. Peu de nouveau).

Hell (Joseph). The arab civilization ; trad.

Digitized by Google

de l'allemand par *S. Khuda Buksh. E. H. R.*, 1926, 617 (le traducteur a complété la bibliographie et les notes de l'original).

Henry (Robert L.). Contracts in the local courts of medieval England. *Times*, n° 1292.

Hérissay (Jacques). Les prêtres pendant la Terreur ; les pontons de Rochefort, 1792-1795. *R. Q. H.*, 1926, 492.

Hermann (Hermann Julius). Die deutschen romanischen Handschriften. *An. Boll.*, 1926, 420 (décrit 262 manuscrits latins, écrits en pays de langue allemande, que possède la Bibliothèque nationale de Vienne, en insistant sur les écoles de calligraphie et d'enluminure).

Hill (Charles E.). The Danish Sound dues and the command of the Baltic. *Times*, n° 1296.

Hirst (F. W.) et *Allen (J. E.)*. British war budgets. *Sc. H. R.*, 1926, 60.

Holdsworth (W. S.). A history of English law. *H.*, 1926, 251 (longue analyse des t. IV et V par A. F. Pollard).

Holland (Louise Adams). The Faliscans in prehistoric times. *R. C.*, 1926, n° 21.

Holme (Geoffrey). Rome past and present. *Times*, n° 1292.

Hommel (Fritz). Ethnologie und Geographie des alten Orients. *J. S.*, 1926, 421 (important compte-rendu par P. Dhorme).

Hopfner (Th). Griechisch-ægyptischer Offenbarungszauber. *R. B. P. H.*, 1926, 349 (étude critique d'un groupe de croyances et de pratiques magiques que nous révèlent les papyrus gréco-égyptiens).

Jackson (H. C.). Osman Digma. *Times*, n° 1298 (excellente biographie d'un des plus redoutables ennemis que l'Angleterre ait rencontrés au Soudan. Il vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-six ans).

Jacob (E. F.). Studies in the period of baronial reform and rebellion, 1258-1267. *H.*, 1926, 244 (compte-rendu à noter de T. F. Tout).

Jacobsen (J. P.). Les mânes. *R. H. Rel.*, 1926, 140.

Jaeckh (Ernest). Kiderlenwæchter intime ; trad. par. *H. Simondet. R. C.*, 1926, n° 22.

James (captain *W. M.*). The British navy in adversity ; a study of the war of american independance. *Times*, n° 1290.

Jarrett (Bede). Social theories of the middle ages, 1200-1500. *Sc. H. R.*, 1926, 71 ; *Times*, n° 1294.

Kalff (G.). West-Europeesche Letterkunde. *T. v. G.*, 1926, 260 (t. I et II : XV^e^ et XVI^e^ siècles. Ouvrage richement étoffé, mais parfois déconcertant).

Kammerer (A.). Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie. Le royaume d'Aksum et ses voisins d'Arabie et de Méroé. *An. Boll.*, 1926, 399 (élégant volume, enrichi de belles planches ; mais l'auteur, qui est un diplomate, ignore le travail de l'historien).

Kirsch (Peter). Der stadtrömische christliche Festcalender im Altertum. *J. S.*, 1926, 372 (l'auteur a reconstitué le martyrologe romain ; modèle de critique hagiographique et liturgique).

Knowles (David). The american civil war. *Times*, n° 1293.

Koch (H.). Cyprianische Untersuchungen. *H. J.*, 1926, 370.

Krause (F. E. A.). Geschichte Ostasiens. *H. J.*, 1926, 385 (remarquable ; quelques erreurs dans l'histoire des missions).

Kroll (Wilhelm). Freundschaft und Knabenliebe. *R. C.*, 1926, 369.

Kelsey (Francis W.). Excavations at Carthage, 1925. *Times*, n° 1290.

Lacey (T. A.). The anglo-catholic faith. *Times*, n° 1296.

Laenen (J.). Les archives de l'État à Vienne au point de vue de l'histoire de Belgique. *R. B. P. H.*, 1926, 634.

Lama (Ritter *von*). Der Papst und die Kurie in ihrer Politik nach dem Weltkriege. *Times*, n° 1294.

Lambert (Thomas). The story of Old Wairoa and the East coast district, North Island, New Zealand. *Times*, n° 1290.

Laqueur (R.). Hellenismus. *T. v. G.*, 1926, 82.

La Vallée-Poussin (L. de). Indo-Européens et Indo-Iraniens. *R. B. P. H.*, 1926, 599.

Leaf (Walter). Strabo in the Troad. *Q. R.*, 1926, 266.

Leendertz (P.). Het Geuzenliedboek. *T. v. G.*, 1926, 92.

Legewie (D^r^ *M. Bernhard*). Augustinus. Eine Psychographie. *R. C.*, 1926, 367 (curieuse interprétation, par un médecin, de l'état d'esprit qui conduisit saint Augustin à écrire ses Confessions).

Legouis (Émile). Dans les sentiers de la Renaissance anglaise. *R. B. P. H.*, 1926, 596 ; *R. C.*, 1926, n° 19.

Leite de Vasconcellos (J.). A figa, estudo de

Digitized by Google

etnografia comparada. *B. H.*, 1926, 386 (étude de folklore sur la figue et les sens, les applications variées, qu'on lui attribua dans tous les pays méditerranéens, jusque chez les anciens Égyptiens).

Le May (Reginald). An Asian Arcady ; the land and peoples of Northern Siam. *Times*, n° 1298 (très bon tableau du Laos).

Lemoine (Jean). Mme de Sévigné, sa famille et ses amis. *R. C.*, 1926, n° 20.

Leroy (Olivier). Essai d'introduction critique à l'étude de l'économie primitive. *R. H. Rel.*, 1926, 165.

Leser (Hermann). Das pædagogische Problem in der Geistesgeschichte der Neuzeit ; I : Renaissance und Aufklærung im Problem der Bildung. *E. H. R.*, 1926, 618.

Lettres des grands-ducs à Nicolas II ; trad. par *M. Lichnewsky*. *Pol.*, 1926, 96.

Lodge (E. C.). Gascony under English rule. *Times*, n° 1293.

Longrigg (Stephen Hemsley). Four centuries of modern Iraq. *R. Q. H.*, 1926, 458.

Lucieto (Ch.). La guerre des cerveaux. En missions spéciales. Mémoires d'un agent des services secrets de l'Entente. *Pol.*, 1926, 93 ; *M. Fr.*, n° 682 (où il est surtout question de Mata Hari).

Ludwig (Emil). Wilhelm der Zweite. *R. C.*, n° 20 (remarquable étude psychologique sur Guillaume II et son entourage).

Mac Dougall (William). The american nation ; its problems and psychology. *Times*, n° 1288.

Mackinnon (James). Luther and the Reformation. *E. H. R.*, 1926, 597 (Preserved Smith présente de nombreuses objections).

Madge (Francis-Thomas) et *Chitty (Herbert)*. Registrum Thome Wolsey, cardinalis, ecclesie Wintoniensis administratoris, 1529-1530. *Sc. H. R.*, 1926, 69.

Maeterlinck (L.). Une école préeyckienne inconnue. *T. v. G.*, 1926, 88 (reproductions précieuses, texte à refaire).

Magne (Émile). Mme de La Fayette en ménage. *R. C.*, 1926, n° 20.

Makryjannis (général). Histoire picturale de la guerre de l'Indépendance hellénique. Notice historique par *M. Johannès Gennadius*. *Times*, n° 1299 (recueil photographique de vingt-quatre peintures qui sont aujourd'hui au « Gennadion » d'Athènes).

Manning (William R.). Diplomatic correspondence of the United States concerning the independence of the latin-american nations, 3 vol. *Sc. H. R.*, 1926, 71.

Masefield (John). The travels of Marco Polo. *Times*, n° 1295.

Mathieson (William Law). British slavery and its abolition, 1823-1838. *Times*, n° 1292.

Meckelein (Richard). Bibliographie des Bibliotheks-und Buchwesens. *B. Éc. ch.*, 1926, 203 (répertoire fait trop vite).

Melville (Lewis). The life and letters of Tobias Smollett. *Times*, n° 1297.

Meunier (Dauphin). Autour de Mirabeau. *R. C.*, 1926, n° 21.

Michel (Anton). Humbert und Kerullarios. *An. Boll.*, 1926, 425.

Migeon (Gaston). Les arts musulmans. *J. S.*, 1926, 376.

Migeod (F. W. H.). A view of Sierra Leone. *Times*, n° 1299.

Millin (Sarah Gertrude). The South Africans. *Times*, n° 1295.

Moncada (Louis Cabral de). Elementos de historia do direito romano ; t. II : Teoria general da relacâo juridica. *R. H. Dr.*, 1926, 531.

Moore (Albert Burton). Conscription and conflict in the Confederacy. *E. H. R.*, 1926, 614 (analyse avec soin les causes qui ont abouti à la défaite des Confédérés en 1863-1864).

Morris (W. A.). The early English county court. *E. H. R.*, 1926, 593 (excellente monographie).

Morse (Hosea Ballou). The chronicles of the East India company trading to China, 1635-1834, 4 vol. *Sc. H. R.*, 1926, 61 (nombre considérable de faits rangés dans un ordre strictement chronologique).

Mowat (R. B.). The diplomatic relations of Great Britain and the United States. *Q. R.*, 1926, 203.

Murray (R. H.). The history of political science from Plato to the present. *E. H. R.*, 1926, 643 (entreprise ambitieuse et imparfaite).

Murry (J. Middleton). The life of Jesus. *Times*, n° 1288 (livre de foi autant que d'histoire).

Nathan (Manfred). South Africa from within. *Times*, n° 1295.

Newhall (Richard Ager). The English conquest of Normandy, 1416-1424. *B. Éc. ch.*, 1926, 176 (long et utile compte-rendu par R.-N. Sauvage).

Newman (major *E. W. Polson*). The middle East. *Times*, n° 1296 (observations à rete-

Digitized by Google

nir sur la situation actuelle de la Perse, de l'Irak, de la Transjordanie, de la Syrie et de la Palestine ; sur l'œuvre accomplie par les puissances mandataires).

Newton (A. P.). Travel and travellers of the middle ages. *H.*, 1926, 240 (autant de collaborateurs que de chapitres ; recueil bien illustré et documenté).

Nicholas of Greece (prince). My fifty years. *Times*, n° 1297 (frère cadet du roi Constantin, le prince Nicolas a beaucoup de choses à dire sur les révolutions qui l'ont, lui et sa famille, chassé de Grèce).

Nisot (P. J.). Le droit des armoiries ; essai de systématisation et de construction théorique. *R. B. P. H.*, 1926, 681.

Nitti (Francesco). La libertà. *R. C.*, 1926, n° 20 (conférences sur la crise du libéralisme qui sévit en Europe ; âpre critique des traités de paix, du fascisme, des préjugés orgueilleux des Français, etc.).

Nohl (Johannes). The black death ; trad. par *C. H. Clarke*. *Times*, n° 1290.

Nosek (Vladimir). The spirit of Bohemia ; a survey of czecho-slovak history, musik and literature. *Times*, n° 1297.

Orpen (Mrs.). Memories of the old emigrants days in Kansas, 1862-1865. *Times*, n° 1290.

O'Sheridan (Paul). Ce qui reste de la plus ancienne vie de Ruysbroeck. *T. v. G.*, 1926, 87 (doute plus qu'il ne prouve).

Pagan (Theodora). The convention of the royal burghs of Scotland. *Times*, n° 1298.

Passos (Carlos de). Beresford e o Tenente-Rei da praça d'Almeida. *B. H.*, 1926, 391 (étude critique sur une erreur judiciaire commise en 1810 au détriment de Beresford, commandant d'Almeida sous les ordres de Wellington).

Peake (A. S.) et *Parsons (R. G.)*. An outline of christianity ; the story of our civilization, vol. I et II. *Times*, n° 1295 (œuvre collective, illustrée à profusion, mais sans méthode).

Pech (Edgar). Les Alliés et la Turquie. *Pol.*, 1926, 97 (notes prises au jour le jour depuis l'entrée des escadres alliées dans le Bosphore, 12 novembre 1918, jusqu'à l'accord d'Angora).

Perrin (Edmond). Catalogue des chartes de franchise de la Lorraine antérieures à 1350. *R. B. P. H.*, 1926, 631 (Vannérus comble quelques lacunes de ce bon catalogue).

Phipps (colonel *Ramsay Weston*). The armies of the first French republic, and the rise of the marshals of Napoleon I. The Armée du Nord. *Times*, n° 1291.

Poliakoff (Vladimir). The empress Marie of Russia and her times. *Times*, n° 1294 (c'est la princesse Dagmar, femme du tsar Alexandre III et mère de Nicolas II).

Pons (Émile). Le thème et le sentiment de la nature dans la poésie anglo-saxonne. *R. B. P. H.*, 1926, 595.

Ponte (E.). Roma. Visioni storiche di un secolo fa. *Times*, n° 1292.

Prati (Carlo). Papes et cardinaux dans la Rome moderne. *R. C.*, 1926, 371.

Prentout (H.). Les États provinciaux de Normandie ; t. I : Historique. *Pol.*, 1926, 120 (longue analyse par René Durand, qui ajoute une bibliographie des États provinciaux pour l'époque moderne).

Prestage (Edgar). The diplomatic relations of Portugal with France, England and Holland, 1640-1688. *E. H. R.*, 1926, 600 (très important ; fondé sur des recherches originales).

Prorok (comte *Byron Khun de*). Digging for lost African gods. *Times*, n° 1290.

Ramsbotham (R. B.). Studies in the land revenues history of Bengal, 1769-1787. *Times*, n° 1291.

Rawlinson (H. G.). Intercourse between India and the western world, 2e édit. *H.*, 1926, 240 (remarquable résumé).

Rein (Adolf). Der Kampf Westeuropas um Nordamerika im 15 u. 16 Jahrh. *E. H. R.*, 1926, 628 (information très insuffisante).

Reinach (Salomon). Monuments nouveaux de l'art antique, t. II. *J. S.*, 1926, 371.

Renouvin (Pierre). Les origines immédiates de la guerre. *T. v. G.*, 1926, 105 (judicieux et objectif).

Rho (Edmondo). Lorenzo il Magnifico. *Times*, n° 1295.

Ritschl (Otto). Dogmengeschichte des Protestantismus, t. III. *R. C.*, 1926, n° 23 (L. Febvre : manuel clair, net, assez bien au courant).

Robinson (James Harvey). The ordeal of civilization. *Times*, n° 1295 (présente un très sombre tableau de l'histoire du monde).

Rodd (Rennell). People of the veil. *Times*, n° 1297 (beaucoup d'indications précieuses sur les Touaregs).

Rousseau (François). Moines bénédictins, martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution. *R. Q. H.*, 1926, 490.

Digitized by Google

Salzman (L. F.). English life in the middle ages. *Times*, n° 1291.

— More medieval ways. *Ibid.*

Sanchez (Galo). Libro de los fueros de Castiella. *B. H.*, 1926, 382 (publie un texte qui remonte au temps de Ferdinand III et qui doit avoir été rédigé à Burgos).

Schmidlin (J.). Katholische Missionsgeschichte. *An. Boll.*, 1926, 440 (travail considérable, mais encore bien incomplet).

Schröder (Franz Rolf). Germanentum und Hellenismus. *R. H. Rel.*, 1926, 153 (contribution importante à l'étude des origines des religions germaniques).

Schumacher (Karl). Siedelungs-und Kulturgeschichte der Rheinlande von der Urzeit bis in das Mittelalter. *J. S.*, 1926, 403.

Scott (Ernest F.). The first age of Christianity. *Times*, n° 1290.

— *(Hew)*. Fasti Ecclesiae Scoticanae. Nouv. édit.; t. VI : Synods of Aberdeen and of Moray. *Sc. H. R.*, 1926, 76.

— *(James Brown)*. The United States and France. Some opinions on international gratitude. *Times*, n° 1292.

Shafaat-Ahmad Khan. Sources for the history of British India in the XVIIth cent. *Times*, n° 1288 (utile, bien qu'insuffisant).

Shadwell (Arthur). The breakdown of socialism. *Times*, n° 1297.

Shepherd (William R.). The story of New Amsterdam. *Times*, n° 1293.

Sherson (Erroll). The lively Lady Townshend and her friends. *Times*, n° 1292 (amusante biographie d'une grande dame qui fit trop parler d'elle, qui s'en moqua et qui mourut, âgée de quatre-vingts ans, en 1788, la même année que le Jeune Prétendant, dont elle avait épousé la cause avec ferveur).

Silberschmidt (M.). Das orientalische Problem zur Zeit der Entstehung des türkischen Reiches, nach venezianischen Quellen. Ein Beitrag zur Geschichte der Beziehungen Venedigs zu Sultan Bajesid I, zu Byzanz, Ungarn und Genua und zum Reiche von Kiptschack, 1381-1400. *H. J.*, 1926, 382.

Smit (H. J.). De rekeningen der graven en gravinnen uit het Hennegouwische Huis. I. *E. H. R.*, 1926, 595.

Smith (capitaine *Alexander*). A complete history of the lives and robberies of the most notorious highwaymen; publ. par *Arthur L. Hayward. Times*, n° 1291 (on réimprime la 5e édition de ce curieux ouvrage, paru en 1719).

Smollett (Tobias). Letters, collected and edited by *Edward S. Noyes. Times*, n° 1297.

Snape (R. H.). English monastic finances in the later middle ages. *R. C.*, 1926, n° 20 (M. Bloch : travail d'étudiant, très insuffisant surtout pour tout ce qui touche à l'histoire économique).

Spender (J. A.). The changing East. *Times*, n° 1294.

Stone (Darwell). The faith of an english Catholic. *Times*, n° 1296.

Strecker (Karl). Studien zu karolingischen Dichtern. *Alma*, 1926, 210.

Strieder (J.). Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen, Monopole, Kartelle und Aktiensgesellschaften im Mittelalter und zu Beginn der Neuzeit. 2e édit. *H. J.*, 1926, 134.

Studies in English commerce and exploration in the reign of Elizabeth; I : England and Turkey, par *Albert Lindsay Rowland;* II : The English search for a north-west passage, par *George Born Manhart. Sc. H. R.*, 1926, 74.

Tafur (Pero). Travels and adventures, 1435-1439; traduit par *Malcolm Letts. Times*, n° 1295.

Tanner (J. R.). Samuel Pepys naval minutes. *Times*, n° 1292.

Taylor (Vincent). Behind the third Gospel. *Times*, n° 1293.

Temperley (Harold). The foreign policy of Canning. *E. H. R.*, 1926, 610 (important; met en œuvre beaucoup de documents publiés ou inédits).

Thompson (capitaine *W. Butt*). Sierra Leone in history and tradition. *Times*, n° 1299.

Thomson (Gladys Scott). Kent records; the Twysden lieutenancy papers, 1583-1668. *Sc. H. R.*, 1926, 75 (ces documents, utiles pour l'histoire militaire, intéressent aussi la biographie de Sir Roger Twysden).

Toynbee (Arnold J.) et *Kirkwood (Kenneth P.)*. Turkey. *Sc. H. R.*, 1926, 75 (exposent les changements intervenus en Turquie depuis la Grande Guerre).

Turberville (A. S.). English men and manners in the XVIIIth. century. *Times*, n° 1290.

Ursachen (die) des deutschen Zusammenbruches im Jahre 1918. 3 Bände. *H. J.*, 1926, 394.

Digitized by Google

Vaeth (Alfons). Der hl. Thomas, der Apostel Indiens, 2e édit. *An. Boll.*, 1926, 402 (il se peut que le rédacteur des *Acta Thomae* ait connu le roi Gondaphar et le pays de Ganhara ; mais on ne saurait prouver l'apostolat aux Indes de saint Thomas).

Vallenilla-Lanz (Laureano). Césarisme démocratique en Amérique ; trad. par *Marius André*. *R. Q. H.*, 1926, 459 (histoire de la guerre de l'Indépendance au Vénézuela).

Van der Loos (J. C.). Uitgeest en zijn geschiedenis. *T. v. G.*, 1926, 77.

Vaughan (C. E.). Studies in the history of political theory. *E. H. R.*, 1926, 621.

Vaux de Folletier (François de). Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie de France, 1435-1446. *R. Q. H.*, 1926, 479.

Vercier (Jean). La justice criminelle dans le département de l'Hérault pendant la Révolution, 1789-1800. *R. H. Dr.*, 1926, 543.

Verriest (L.). Coutumes de la ville de Tournai, t. I. *R. B. P. H.*, 1926, 674.

Villat (Louis). La Corse de 1768 à 1789. *R. C.*, 1926, n° 20 (œuvre considérable, complétée par une très utile bibliographie critique).

Waters (général *W. H. H.*). Secret and confidential ; the experiences of a military attaché. *Times*, n° 1298 (le général fut, de 1888 à 1916, en situation de connaître à fond la situation de l'armée russe).

Weale (B. L. Putnam). The vanished empire. *Times*, n° 1294 (c'est de l'empire chinois qu'il s'agit).

Weigall (Arthur). Wanderings in roman Britain. *Times*, n° 1296 (recueil d'articles de journal).

Westermarck (Edward). A short history of marriage. *Times*, n° 1296.

— Ritual belief in Morocco. *Times*, n° 1294.

Wheeler (G. C.). Mono-Alu folklore. *Times*, n° 1298 (étude sur le dialecte, les superstitions et l'avenir possible des peuples qui occupent les îles d'Alu, Mono et Fauru, dans le détroit de Bougainville).

— *(R. E. Mortimer)*. The roman fort near Brecon. *Times*, n° 1296 (remarquable étude archéologique).

Wieder (F. C.). De Stichting van New York in Juli 1625. *T. v. G.*, 1926, 96 (ouvrage fondamental).

Willard (T. A.). The city of the sacred well. *Times*, n° 1295 (d'après les recherches d'un Américain sur l'emplacement de Chichen-Itza dans le nord du Yucatan).

William II. My early life. *Times*, n° 1293.

Williamson (J. A.). The Caribbee islands under the proprietary patents. *E. H. R.*, 1926, 630 (important).

Wilson (H. W.). Battleships in action. *Times*, n° 1288 (étudie l'évolution de la tactique navale depuis la première apparition des cuirassés jusqu'en 1918).

— *(Lillian M.)*. The roman Toga. *T. v. G.*, 1926, 84.

Wolf (Lucien). Jews in the Canary islands. Being a calendar of Jewish cases extracted from the records of the Canariote inquisition. *Times*, n° 1290 (trad. de l'espagnol).

Wood (W. A. R.). A history of Siam. *Times*, n° 1291.

Workman (Herbert B.). John Wyclif ; a study of the English medieval church. *Times*, n° 1294 (c'est une mine d'informations sur de nombreux personnages ayant vécu de 1328 à 1411).

Zammit (Them). Malta, the islands and their history. *Times*, n° 1292 (cette histoire va des origines à 1884).

Zielinski (Thaddée). La religion de la Grèce antique ; trad. par *A. Fichelle*. *R. C.*, 1926, n° 20 (compte-rendu de Ch. Picard).

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. Camille ENLART, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est mort subitement le 14 février 1927 ; il était né à Boulogne-sur-Mer le 22 novembre 1862. Ancien élève de l'École des chartes, c'est à l'histoire de l'art au Moyen Age qu'il a consacré sa féconde activité scientifique. On lui doit notamment un *Manuel d'archéologie française* qui fait autorité ; il y étudie la diffusion de l'art gothique non seulement en France, mais dans les autres pays de l'Europe et de l'Orient latin. Une très abondante bibliographie fait de ce manuel un précieux guide pour les études d'art médiéval.

— M. le duc DE LOUBAT, membre associé étranger de l'Académie des Inscriptions, est mort le 28 février à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Il était né à New-York le 21 janvier 1831.

— M. Léon LABANDE, conservateur des archives du palais de Monaco, a été élu, le 4 mars, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Académie des Sciences morales et politiques. M. Jean BRUNHES, professeur de géographie humaine au Collège de France, a été élu (19 février 1927) membre titulaire dans la section d'histoire en remplacement de M. Imbart de La Tour, décédé.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix Saintour à l'abbé CHAINE, *La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie*, et à M. KAMMERER, *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie ;* le prix Bordin extraordinaire à l'abbé DE GENOUILLAC, *Céramique cappadocienne*, et à Lubor NIEDERLE, *Manuel de l'antiquité slave ;* le prix Allier de Hauteroche à M. DE NANTEUIL, *Catalogue des monnaies grecques* de sa collection ; le prix Le Senne à Léon LEVILLAIN, *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne*, publiées dans la *Bibliothèque de l'École des chartes ;* le prix Estrade Delcros à feu Ernest LANGLOIS, pour sa monumentale édition du *Roman de la Rose*.

— La Commission pour le prix triennal Peyrat (3,000 fr.), fondé par la marquise Arconati-Visconti en vue de récompenser un ouvrage sur l'histoire de France paru dans les trois dernières années et se rapportant à la période postérieure à 1774, s'est réunie à la Sorbonne le 15 février. Elle a décidé de proposer au Conseil de l'Université d'accorder ce prix à M. René DURAND, auteur d'un livre intitulé *Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire*.

— Un Institut des Hautes-Études chinoises a été fondé à Paris, sous la présidence de M. Painlevé, membre de l'Académie des Sciences ; les cours ont commencé le jeudi 3 mars.

— Nommé par décret du 31 décembre 1926 directeur des archives au ministère des Affaires étrangères, M. Albert PINGAUD, ministre plénipotentiaire, est entré en fonctions le 1er mars. Les historiens ne peuvent que se réjouir de ce choix. Historien de formation, auteur d'ouvrages et d'études de mérite, très averti, spécialement des questions napoléoniennes et de toute la politique européenne depuis

Digitized by Google

1848, M. Pingaud est particulièrement à sa place dans ce grand emploi. Pour la *Revue historique*, qui a le plaisir de le compter au nombre de ses collaborateurs, c'est une particulière satisfaction que de le féliciter au moment où il en prend possession.

— En même temps que le *Congrès des Sociétés savantes* qui, cette année, aura lieu à Paris (à la Sorbonne), pendant la semaine de Pâques, se tiendra le *premier Congrès français des sciences historiques*, organisé par le *Comité français des sciences historiques*. Outre les communications qui y seront faites par divers érudits français, le Comité devra préparer le VI[e] Comité international des sciences historiques, qui doit avoir lieu à Oslo (Norvège) au mois d'août 1928. Ces deux Congrès coïncideront avec les *Journées d'histoire du christianisme* organisées pour le jubilé de M. Loisy et qui se tiendront au Collège de France.

— Le Congrès de la Fédération des Sociétés normandes se tiendra du 23 au 28 juin à Saint-Lô. On doit y commémorer le huitième centenaire de la Chanson de Roland, dont l'auteur était un Avranchin.

— Dans les *Études bibliques* vient de paraître un important ouvrage du P. Dhorme, O. P., intitulé *Le livre de Job* (Lecoffre-Gabalda, 1926, CLXXVIII-611 p. ; prix : 100 fr.).

— *Positions des thèses soutenues* [à l'École des chartes] *par les élèves de la promotion de 1927* (Paris, les Presses universitaires de France, 134 p.). — Ed. Bauer, Négociations et campagnes de Rodolphe de Hochberg, marquis de Rothelin et comte de Neuchâtel, gouverneur de Luxembourg, 1458-1487 ; Yvonne Bezard, La vie rurale dans l'archidiaconé de Josas, depuis la fin de la guerre de Cent ans jusqu'au début des guerres de religion ; Pierre Caillet, Jean, bâtard de Bourbon, évêque du Puy, 1443-1485, abbé de Cluny, 1456-1485 ; Jeanne Daguillon, Ulrich de Strasbourg, O. P., † 1277. Notice littéraire et édition des deux premiers livres de la *Summa de bono ;* Jeanne Dupie, Histoire de la ville de Saint-Pourçain, XII[e]-XVI[e] siècle ; Gilette Gauthier, L'histoire et les institutions de Grasse, depuis les origines du Consulat jusqu'à la réunion de la Provence à la Couronne, 1155-1482 ; Georges Lacombe, Prévostin de Crémone, chancelier de l'Université de Paris de 1206 à 1209 ; Paul Lefrancq, Les origines et les premières réformes de Saint-Cybard d'Angoulême, histoire chronologique suivie d'une étude sur les archives anciennes et le cartulaire de cette abbaye ; Pierre Lelièvre, Un contemporain de la Pléiade, Guy Lefèvre de La Boderie, poète chrétien ; Robert Marichal, Les traductions provençales du *Livre de Sidrach*, précédées d'un classement des manuscrits français ; Félix-Olivier Martin, Les Institutes de Justinien en français, texte critique publié avec une introduction ; Henri Meylan, Les « questions » de Philippe le Chancelier, chancelier de l'Église de Paris ; Jacques Monicat, Histoire de la guerre de Cent ans en Velay de 1358 à 1392 ; Jean-Jérôme de Ribier, L'abbaye d'Obazine en Bas-Limousin, étude historique et archéologique ; Jean Tarré, Les sources de la législation ecclésiastique dans la province Tarraconaise, depuis les origines jusqu'à Gratien.

— Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer très sommairement le tome III de *La vie en France au Moyen Age*, par M. Ch.-V. Langlois (Hachette, 1927, XXX-393 p. et 12 planches ; prix : 35 fr.). Il comprend huit chapitres intitulés Philippe de Thaon, Les merveilles du prêtre Jean, Le secret des secrets, La mappemonde de Pierre, L'image du monde, Le roman de Sidrac, Placides et Timeo, Le livre du

Digitized by Google

trésor de Brunet Latin. Des œuvres qu'il étudie, l'auteur extrait la quintessence des notions que les gens du Moyen Age possédaient sur les sciences naturelles, presque uniquement nourries de fables et de légendes. Un appendice énumère les manuscrits collectifs décrits en français qui se rapportent à la connaissance de la nature et du monde aux XIIIe et XIVe siècles.

— A l'occasion du centenaire de sa fondation, la librairie Hachette a fait don à la Bibliothèque nationale du manuscrit original, autographe, des *Mémoires de Saint-Simon*.

— Les Presses universitaires de France font paraître un *Bulletin of the international Committee of historical sciences*, sous les auspices du Comité international des sciences, dont le siège social est à Washington. Dans la première livraison (octobre 1926), nous signalerons, après un Avant-Propos par M. Lhéritier et une Préface par H. Koht, professeur à Oslo, le procès-verbal relatif à la constitution du Comité, Genève, mai 1926. Suit une enquête sur l'organisation des historiens : en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Portugal. Pour la France, M. Lhéritier parle du Comité français des sciences historiques, dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs ; à la suite, on trouvera les statuts et le règlement intérieur de ce Comité français. La livraison se termine par un compte-rendu sommaire des plus récents congrès d'histoire (le dernier étant celui de Syrie-Palestine, avril 1926). En appendice, le texte des statuts du Comité international est reproduit en allemand, en anglais, en espagnol et en italien. — Le Bulletin n'aura pas de périodicité fixe ; il paraîtra quand le Comité international le jugera utile. Cinq bulletins formeront un volume, fourni aux abonnés au prix de un dollar.

Allemagne. — La librairie Harrassowitz, de Leipzig, se propose de continuer les *Monumenta palaeographica* commencés en 1879 par A. Chroust ; elle annonce une livraison consacrée à l'école calligraphique de Salem, abbaye cistercienne fondée au XIIe siècle en Bade.

Amérique latine. — Domingo Figarola-Caneda, directeur de la Bibliothèque nationale de la Havane, fondateur et membre de l'Académie d'histoire de la République de Cuba, qui avait apporté une féconde contribution à l'histoire et à la bibliographie cubaines, est mort le 14 mars 1926.

— Le gouvernement espagnol a acquis du duc de Veragua les précieuses archives de Christophe Colomb, dont il était possesseur et dont une société des États-Unis d'Amérique lui avait offert 2,500,000 pesetas. Elles seront conservées à Séville dans les Archives générales des Indes.

— A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'activité scientifique de l'illustre biographe chilien don José Toribio Medina, un volume de mélanges lui a été dédié par la Société d'histoire et de géographie (Santiago de Chile, impr. Cervantes, 1924, 452 p.).

— L'organisation des Archives nationales de la République Argentine, que dirige don Augusto S. Mallié, a été améliorée par un décret et un règlement présidentiels de l'année 1924, qui en assurent la conservation, le classement et l'accroissement (versement des documents ayant vingt années de date). Elles sont divisées en deux sections principales : gouvernement colonial et gouvernement national.

États-Unis. — M. Elihu Root, ancien secrétaire d'État des États-Unis, ayant

Digitized by Google

été désigné, le 28 décembre 1926, pour recevoir le prix de la Fondation Woodrow Wilson (pour reconnaître les services qu'il a rendus à l'humanité et à la cause de la paix par le droit en aidant à créer la Cour permanente de justice internationale), a disposé de la somme reçue en faveur de la revue *Foreign affairs* et pour subvenir à l'œuvre de son « Council on foreign relations ». On trouvera, dans le n° 2 du tome V de ce périodique, fidèlement analysé dans notre recueil, le remerciement du président du Conseil, M. John Davis : *An acknowledgment to Mr. Root*, et la réponse de M. Root : *America and Europe*. L'éminent homme d'État regrette l'indifférence témoignée par les États-Unis à la Société des Nations et à la Cour de justice internationale, qui, « ces dernières années, ont, la S. D. N. dans le domaine politique et la Cour dans le domaine judiciaire, rendu à la cause de la paix les meilleurs services que connaisse l'histoire de la civilisation, les meilleurs sans comparaison. » C'est à tort, sans doute, vu les dispositions de la Constitution des États-Unis, mais de bonne foi, que l'Europe a considéré M. Wilson pour le représentant autorisé des États-Unis ; et ceux-ci auraient dû tenir compte de ce fait. Ils sont « le grand peuple qui aime la paix », et ils n'ont donné ni sympathie ni aide morale à l'admirable œuvre nouvelle qui apprend à l'Europe à penser non plus dans le plan de la guerre, mais dans celui de la paix. Par l'effet des répercussions de discussions intestines, les plus nobles aspirations du peuple américain ont été empêchées de se traduire en actes.

— M. Jean Beck, professeur à l'Université de Pensylvanie, entreprend de publier, sous le titre de *Corpus cantilenarum*, tous les chansonniers notés des troubadours et des trouvères. Le premier volume doit paraître le 1er mars 1927.

Grande-Bretagne. — Le 27 novembre 1926 est mort M. Charles Lethbridge Kingsford, auteur de bonnes publications relatives surtout au XVe siècle, et d'une remarquable édition du *Survey of London* de Stow (1908).

— La librairie Milford (Oxford University Press) annonce l'édition prochaine de l'*Historia pontificalis* par Jean de Salisbury.

— Les bibliophiles consulteront avec plaisir et profit le *Catalogue of an exhibition of the earliest printed editions of greek and latin classics and of a few manuscrits*, publié par les soins de la John Rylands library (Manchester, the University Press ; et Londres, Longmans, 1926). La description des manuscrits, parmi lesquels figurent deux historiens grecs et huit latins, a été rédigée par le bibliothécaire en chef, M. Henry Guppy ; avec six fac-similés.

Italie. — L'illustre philologue italien Domenico Comparetti est mort le 20 janvier 1927 dans sa quatre-vingt-deuxième année. Il était né le 27 juin 1835. De ses nombreux ouvrages, nous rappellerons seulement *Virgilio nel medio evo* (1872 et 1896) et *Leggi di Gortyne* (1893), qui peut-être caractérisent le mieux l'ingéniosité de ses recherches et de son érudition.

— Sous les auspices de l'Istituto italiano d'arti grafiche vient de paraître le premier fascicule de l'*Africa italiana, Rivista di storia et d'arte* (Bergame : un fascicule, 18 l. ; abonnement à quatre fascicules, pour la France, 70 l. ital.). Cette publication a pour objet de faire connaître les résultats des explorations archéologiques dans la Cyrénaïque et la Tripolitaine, dans la Somalie et l'Érythrée.

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR

LA CONQUÊTE DE LA GAULE ROMAINE PAR LES ROIS FRANCS

I

L'histoire de la conquête de la Gaule romaine par les rois francs est extrêmement obscure. Je n'ai pas de document nouveau à verser au dossier. Je voudrais simplement montrer comment on peut, à l'aide de textes déjà connus, se faire de ces événements une image intelligible.

Chacun connaît le bref récit de Grégoire de Tours (*Hist. Franc.*, II, 27). A Soissons « siège » Syagrius, « roi des Romains ». Clovis, allié à d'autres chefs francs[1], marche contre lui, le bat, le met à mort (après que le vaincu lui eût été livré par le roi des Visigoths, auprès de qui il avait cherché asile) et « occupe son royaume ». Puis plus rien. Nous passons immédiatement à d'autres sujets (légende du vase de Soissons ; guerre contre les mystérieux « Thuringiens »).

La critique de Grégoire de Tours, comme historien de Clovis, a été faite plusieurs fois et de mains de maîtres[2]. Peut-être, cependant, n'a-t-on pas insisté avec assez de force sur deux traits qui me paraissent entre tous notables. L'un tient aux événements eux-mêmes. Si Grégoire les raconte si mal, ce n'est pas seulement que, réduit pour tous renseignements à de maigres notes annalistiques, à quelques vagues hagiographies ou à d'incertaines traditions orales, il n'en a qu'une connaissance insuffisante ; c'est surtout parce qu'il ne les comprend pas. Non qu'il fût dépourvu d'intelligence, ni que l'éloignement dans le temps — à peu près le même nombre d'années que celui qui nous sépare aujourd'hui de la Restauration ou de la Monarchie de Juillet —

1. Cf. (pour Chararic) II, 41.

2. Voir, en dernier lieu, L. Halphen, *Grégoire de Tours historien de Clovis*, dans *Mélanges d'histoire du moyen âge offerts à M. F. Lot*, 1925.

Digitized by Google

fût en soi bien considérable. Mais les choses avaient trop profondément changé, en se simplifiant. Sujet du royaume franc, comment le bon évêque eût-il pu se faire une idée juste et claire de la situation politique, extraordinairement complexe, d'un morceau de la *Romania* dans la seconde moitié du v^e^ siècle? Les quelques données précises et sèches que lui fournissaient les meilleures d'entre ses sources demeuraient pour lui proprement lettre morte. Ajoutez un procédé d'exposition tout à fait fâcheux. D'une longue suite de faits, Grégoire a coutume de ne retenir qu'un épisode, jugé particulièrement caractéristique ou dramatique. La guerre des Alamans? Nous savons par une lettre de Théodoric qu'elle s'est prolongée au moins jusqu'après 501[1]; Grégoire la résume tout entière dans la bataille de 496-497. La guerre contre les Visigoths? Elle a, selon toute apparence, occupé la plus grande partie du règne; en 498, les Francs avaient, une première fois, pris Bordeaux[2]. Grégoire ne la fait commencer qu'avec la campagne décisive de Vouillé (507). Supposons un historien qui, de la guerre de 1914-1918, ne voudrait connaître que la bataille de la Marne ou l'offensive finale des Alliés, nous aurons tout le rythme du récit de Grégoire. De même, il a résumé dans l'affaire de Syagrius toute la conquête du pays romain.

Pour combler les lacunes de son exposé, nous avons heureusement quelques autres textes; pour communiquer à ces faits lointains le souffle de vie qu'il n'a pas su leur donner, nous avons des points de comparaison.

II

L'établissement de la puissance salienne dans la Gaule du Nord fut-il, comme on l'écrit quelquefois, uniquement l'œuvre de Clovis? Il ne

1. Cassiodore, *Variae*, II, 41. Je choisis exprès la date la plus reculée qu'il soit possible d'admettre pour la questure de Cassiodore et, par conséquent, la composition des plus anciennes *Variae* : cf. H. Usener, *Anecdoton Holderi*, p. 69-70; Mommsen, dans le *Prooemium* de son édition (*Mon. Germ.*, *AA.*, t. XII), p. x. On date en général la questure de 507 (cf. pourtant les objections qui, pour pouvoir être utilement discutées, auraient besoin d'être plus développées, de L. Schmidt, dans *Mitteil. des œsterr. Instituts für Geschichtsforschung*, t. XL, 1924, p. 133). Pour la chronologie du règne de Clovis, je suis W. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkönigs Chlodowech*, *Bonner Jahrbücher*, t. CIII (1898).

2. *Continuatio Prosperi Havnensis*, *AA.* IX, p. 331, et *Archivio Muratoriano*, n° 22 (1922), p. 637. En 496, d'après le même texte, Alaric avait conquis Saintes sur des ennemis que la chronique ne nomme pas et qui sont peut-être les Francs. Cf. Levison, *loc. cit.*, p. 62 (mais rectifier ce qu'il dit p. 63 de la *Vita Solemnis* par *SS. rer. merov.*, t. VII, p. 304). Kurth, *Clovis*, 3^e^ éd., t. I, p. 252, n. 1, rapproche déjà, pour le procédé narratif, les récits des guerres alamane et visigothique.

Digitized by Google

semble pas. Le rôle de Childéric est trop souvent laissé dans l'ombre. Bien à tort. Ce que Clovis hérita de son père, ce ne fut pas seulement la petite royauté, le *Gaukönigtum* dont parlent certains historiens récents[1]; ce fut aussi une autorité (dont nous aurons plus loin à discuter la nature) déjà solidement assise sur les cités romaines, bien loin au sud de Tournai. Telle est du moins la conclusion qui me paraît imposée par plusieurs textes, tous dès longtemps publiés et commentés, mais qui n'ont peut-être pas toujours été assez méthodiquement rapprochés les uns des autres.

D'abord, Grégoire de Tours lui-même. Où nous montre-t-il Childéric[2]? Sur la Lys, sur la Somme? Non pas : sur la Loire, ou aux environs de ce fleuve. Là le roi franc combat les Visigoths (notamment à Orléans, en 463)[3], et plus tard (vers 469, à Angers) les Saxons[4]. Sans doute était-ce, au début du moins, en allié des forces romaines, et vraisemblablement sous les ordres de leurs chefs, Aegidius, puis le comte Paul. Mais lorsque, à Angers précisément, Paul fut tué, Childéric « se rendit maître de la cité » (*civitatem obtinuit*). L'occupa-t-il au nom de Rome? Rien ne l'indique. D'ailleurs, qui donc en l'espèce eût représenté l'autorité romaine? L'Empereur? Les éphémères souverains qui, par la grâce du Suève Ricimer, se succédaient alors en Italie ne paraissent pas avoir jamais été reconnus dans la Gaule du Nord[5]. Un commandant d'armée? Ce ne pourrait guère être que Syagrius, fils d'Aegidius. Pure supposition, qu'aucun texte ne nous force à accepter. Plus tard, on voit Childéric s'allier avec son ancien adversaire, le roi saxon Odoacre, contre une peuplade alamane, ou, plus probablement, alaine (on sait par ailleurs que des Alains, précisément, avaient été établis dans la première moitié du siècle sur la Basse-Loire), que leurs armes unies « subjuguent[6] ».

Vient ensuite la *Vie de sainte Geneviève*[7]. Je n'ignore certes pas que la

1. L'expression est de L. Schmidt, *Allgemeine Geschichte der germanischen Völker*, p. 222.

2. II, 18 et 19.

3. Cf. *Chron. Gallica a. DXI* (*AA.*, t. IX, p. 664); Hydatius (*AA.*, t. XI, p. 33); Marius d'Avenches (*Ibid.*, p. 232).

4. Cf. F. Lot, *Les migrations saxonnes*, *Revue historique*, t. CXIX (1915), p. 18.

5. Cf. ci-dessous, p. 176.

6. Cf. Lot, *loc. cit.* Je ne vois pas pour quelles raisons M. Pfister (*Cambridge Medieval History*, t. I, p. 299) imagine qu'Odoacre, vaincu, s'était mis au service de Rome.

7. Éd. Krusch, *SS. rer. merov.*, t. III. Inutile de donner ici la bibliographie complète, qui est considérable. Il suffira de renvoyer aux derniers travaux parus : B. Krusch, *Die neueste Wendung im Genovefa-Streit*, *Neues Archiv*, t. XL (1916); et dans le même sens (thèse de l'inauthenticité) W. Levison, dans *Neues Archiv*, t. XLV (1923-24), p. 382-383; — pour l'authenticité : G. Kurth, *Étude critique sur la vie de sainte Geneviève*, dans ses *Études franques*,

Digitized by Google

valeur de ce texte a été vigoureusement et — peut-on dire, puisqu'il s'agit de M. Krusch — violemment attaquée. L'hagiographe prétend écrire dix-huit ans seulement après la mort de la sainte. Mensonge, déclare M. Krusch : la *Vie* ne saurait avoir été rédigée avant le milieu du VIIIe siècle. Pourquoi? Je passe sur toute une poussière d'arguments sans solidité. Une seule considération a longtemps mérité d'être retenue. L'auteur de la *Vie* croit à la mission donnée à saint Denis par le pape Clément Ier. Or, on s'était persuadé que cette légende (contraire à la tradition recueillie par Grégoire de Tours) n'était pas attestée avant le VIIIe siècle, et l'on supposait qu'elle n'était née qu'à ce moment[1]. Cela étant admis, l'objection devenait, en effet, sans réplique ; Mgr Duchesne ne l'écartait qu'en supposant une interpolation — hypothèse trop facile pour être bien recommandable. Mais aujourd'hui il paraît à peu près démontré que la tradition qui met en rapport Denis et Clément doit être tenue pour beaucoup plus ancienne qu'on ne l'imaginait précédemment : Fortunat l'a connue ; le premier en date des textes liturgiques qui en fasse mention — la Passion dite *Gloriosae* — remonte lui-même, semble-t-il, au moins sous sa forme primitive, à la fin du Ve siècle ou aux premières années du VIe[2]. Plus de raison, par conséquent, pour ne pas reconnaître dans la *Vie* un document tout proche des faits qu'il relate. Il est vrai qu'on y trouve racontés des événements dont Grégoire ne nous a rien dit. M. Krusch faisait grand état de ces divergences. Elles n'ont pourtant rien de bien choquant. Les lumières que Grégoire possède sur l'activité de Childéric dans le pays de Loire, il les avait tirées, selon toute apparence, d'annales angevines. S'il avait eu à sa disposition des annales parisiennes, il nous aurait sans doute transmis sur ce prince les mêmes renseignements que la *Vie de sainte Geneviève*. C'est, en effet, sur Childéric et sur Paris que ce texte apporte les indications les plus curieuses[3]. On y voit Childéric résider à Paris, bien plus, y exercer une autorité suffisante pour

t. II (et précédemment *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1913) ; L. Levillain, compte-rendu des *Études franques* de Kurth, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXX (1919), p. 256 et suiv. Cf. aussi ci-dessous, p. 164, n. 2.

1. Peut-être d'ailleurs oubliait-on un peu trop aisément que la date de l'apparition d'une légende dans les textes n'est pas nécessairement celle de sa formation.

2. Voir, outre les études de Kurth et Levillain citées à la note 7, p. 163, Kurth, *Les traditions du VIe siècle sur l'apostolicité de Saint-Denis de Paris*, dans *Études franques*, t. II ; et surtout L. Levillain, *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne*, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXII (1921), p. 6 et suiv.

3. L'originalité même du récit de l'hagiographe est, au fond, une des meilleures preuves de l'authenticité de la *Vie*. Un auteur du VIIIe siècle eût délayé et amplifié Grégoire de Tours ; c'est avec Clovis, non avec Childéric, qu'il eût mis en rapport son héroïne.

Digitized by Google

pouvoir ordonner d'en fermer les portes[1]. Ailleurs, on apprend que Paris fut « assiégé » pendant dix ans par les Francs, ou, plutôt, car le blocus n'était guère rigoureux, que pendant dix ans (le chiffre n'est peut-être pas scrupuleusement exact) les Francs tinrent la campagne autour de la ville et affamèrent celle-ci[2]. Était-ce sous Childéric encore et, dans ce cas, avant ou après l'épisode ci-dessus mentionné, ou bien déjà sous Clovis? L'auteur a négligé de nous en instruire ; les miracles l'intéressaient plus que la chronologie.

Puis la lettre de félicitations adressée à Clovis par saint Rémi[3]. Elle ne porte point de date ; mais son contenu paraît interdire de la placer bien longtemps après l'avènement du jeune roi. En tout cas, on doit la tenir fermement pour antérieure au baptême. L'évêque, en effet, s'y garde avec soin de toute allusion à des devoirs proprement religieux ; le nom du Christ n'est point prononcé ; tout se borne à des conseils inspirés par une morale, si j'ose dire, purement interconfessionnelle : absence de couleur qui constitue, soit dit en passant, un des arguments les plus forts qu'on puisse invoquer en faveur de l'authenticité, d'ailleurs généralement reconnue, de ce texte célèbre. Une lettre de saint Rémi à Clovis : croit-on que, si un faussaire s'était emparé de ce thème, il n'en eût pas tiré de plus beaux, de plus chrétiens accents[4]? Aussi bien, pour l'objet que nous poursuivons ici, la date exacte du document importe assez peu. Ce n'est pas sur Clovis, c'est sur Childéric que nous avons à l'interroger. « Le bruit d'une grande chose est arrivé jusqu'à nous », écrit le prélat ; « vous venez de prendre en mains l'administration de la Belgique Seconde. Ce n'est pas une nouveauté ; vous commencez d'être ce que furent toujours vos ancêtres[5]. » Rémi amplifiait

1. C. 26.

2. C. 35. On sait que, malgré le « siège », Geneviève put quitter Paris par eau, afin de se rendre à Arcis-sur-Aube, et revenir de même.

3. Conservée dans la collection dite *Epistolae Austrasicae : Mon. Germ.*, *EE.*, t. III, p. 113.

4. Je ne puis comprendre comment Gundlach (*Neues Archiv*, t. XIII (1888), p. 381) a vu dans une modeste allusion au jugement de Dieu la preuve que Rémi s'adressait à un roi déjà chrétien. Que l'on compare avec le ton de la lettre de consolation adressée par le même Rémi à Clovis à propos de la mort de sa sœur Alboflède, cette fois après le baptême (*EE.*, t. III, p. 112). On sait que cette seconde lettre est donnée à la fois par les *Epistolae Austrasicae* et — pour un fragment — par Grégoire de Tours : nouvelle preuve d'authenticité en faveur de la collection. Kurth (*Clovis*, 3e éd., t. I, p. 239, n. 2) remarque que, dans la lettre relative à l'avènement, « tout... désigne un jeune souverain qui vient de monter sur le trône, rien un vainqueur qui vient d'écraser un rival », et refuse pour cette raison de la placer après la défaite de Syagrius : cela me paraît le bon sens même.

5. « Rumor ad nos magnum pervenit, administrationem vos Secunde Belgice suscepisse. Non est novum, ut coeperis esse, sicut parentes tui semper fuerunt. » Le manuscrit unique (du IXe siècle) donne : *secundum bellice*, avec en marge la lettre *r* (*require*), qui indique l'em-

Digitized by Google

un peu ; il le faut bien lorsqu'on félicite. Ancêtres (*parentes*) est un pluriel de majesté et doit évidemment s'entendre du seul Childéric. Celui-ci même avait-il vraiment soumis la Belgique Seconde tout entière? On ne le croira pas volontiers. Bien des années encore après sa mort, Syagrius tenait Soissons. Mais que la plus grande partie de la province obéît au roi franc, c'est ce dont les congratulations épiscopales ne permettent pas de douter.

Enfin, la *Praeceptio Chlotharii*[1]. Ici encore nous nous heurtons à un texte contesté. A quel roi l'attribuer? Depuis le XVIIIe siècle on hésite entre Clotaire Ier et Clotaire II. Tout récemment, la controverse a repris : M. Ernest Perrot tient pour le premier souverain[2], M. Handelsman pour le second[3]. Je ne puis entrer ici dans le détail de la discussion. Je dirai seulement de la façon la plus brève pourquoi les arguments de M. Handelsman me paraissent en eux-mêmes incapables d'entraîner la conviction. Ressemblances entre la *Praeceptio* d'une part, le « formulaire et l'idéologie » des diplômes de Dagobert de l'autre ; traits communs avec la législation synodale du temps de Gontran ou de Clotaire II ; influence des droits « romano-visigothique, visigothique et burgonde » : accordons tout cela, sans chicaner ; nous n'en serons pas plus avancés[4]. Nous ne connaissons avec quelque certitude le formulaire des diplômes mérovingiens qu'à partir de Clotaire II ; mais rien absolument n'indique qu'il fût différent un siècle plus tôt[5]. La légis-

barras du copiste. La correction *Secunde Belgice* adoptée par l'éditeur s'impose. Cf. plus loin, « provincia tua ».

1. *Capitularia*, éd. Boretius, t. I, n° 8.

2. Dans une communication, malheureusement restée inédite, faite devant le Ve Congrès international des sciences historiques, à Bruxelles, en 1923 : *Compte-rendu du Congrès*, p. 250 et suiv.

3. *Le soi-disant précepte de 614*, dans *Le Moyen Age*, 2e série, t. XXVII (1926). Plus exactement, M. Handelsman voit dans la *Praeceptio* un projet d'édit royal, présenté à Clotaire II par des évêques, mais qui ne fut jamais « revêtu de signes de validité définitive ».

4. En revanche, malgré toute ma bonne volonté, je ne puis vraiment concéder à M. Handelsman l'existence d'une « ressemblance accusée » entre la *Praeceptio* et le traité d'Andelot (p. 194) ; cette ressemblance se ramène en somme (voir p. 186-187 et aussi p. 152) à la présence, dans les deux textes, d'un article — d'ailleurs diversement rédigé de part et d'autre — qui promet le maintien des donations faites par les rois précédents. C'est une banalité.

5. Encore faut-il observer que, par une curieuse pétition de principe, M. Handelsman, entre les leçons offertes par les deux manuscrits pour l'adresse (*omnebus agentibus*, ms. du VIIe siècle ; — *omnibus comitibus*, ms. du Xe), choisit la seconde, précisément parce qu'elle lui paraît plus conforme au formulaire des diplômes depuis Dagobert Ier. Le terme d'*agens* semble, en effet, au VIIe siècle, réservé à des fonctionnaires de rang inférieur. Mais M. Handelsman signale lui-même qu'un document du VIe siècle, de peu postérieur au règne de Clotaire Ier, l'*Edictum Chilperici* (*Cap.*, n° 4, c. 8 et 10), atteste, pour cette époque, la synonymie *agens* = *graphio*. La leçon *omnibus comitibus* a tout l'air d'une correction inspirée à un scribe

Digitized by Google

lation ecclésiastique, dans ses principes essentiels, et plus particulièrement en ce qui touche les questions traitées par la *Praeceptio*, n'a certainement pas varié d'une manière sensible au cours du VI^e siècle[1]. Bien avant le règne de Clotaire II, la *Loi salique* cherchait déjà des inspirations dans le droit visigothique[2]. Un seul point de repère peut nous permettre de dater le document : c'est l'article 11, par lequel le roi déclare confirmer aux églises les immunités financières accordées par ses prédécesseurs. La liste de ceux-ci diffère dans les deux manuscrits : « notre aïeul et notre père ou notre frère », dit le plus ancien des deux (VII^e siècle) ; « notre aïeul et notre père », dit le plus récent (X^e siècle)[3]. Admettons-nous la seconde leçon? Le problème restera ouvert. La première? C'est par là même prononcer en faveur de Clotaire I^er, car Clotaire II n'eut point de frère qui fût roi. Or, accepter la première leçon, c'est supposer qu'un copiste, par inadvertance, a laissé tomber deux mots (*aut germani*) ; c'est faire, par conséquent, la plus naturelle, la plus souvent vérifiée de toutes les hypothèses. Se rallier à la seconde, c'est imaginer que deux mots, étrangers au texte primitif, y ont été ajoutés : dans quel dessein? On ne peut le concevoir[4]. La

tardif par l'idée qu'une *Praeceptio* royale ne pouvait s'adresser qu'aux comtes et que ceux-ci étaient d'une dignité supérieure à celle de simples *agentes*.

1. M. Handelsman cite lui-même à plusieurs reprises des conciles antérieurs à la mort de Clotaire I^er. L'article le plus favorable au pouvoir épiscopal, dans la *Praeceptio*, est le c. 6, qui confère aux évêques le droit de « châtier » (c'est-à-dire d'excommunier), en l'absence du roi, les comtes (*judices*) qui auront jugé « contre la loi ». Lœning, *Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, t. II, p. 269, n. 1, rapproche justement cette disposition d'une décision du concile de Tours de 567, c. 26, prescrivant aux évêques d'excommunier les *judices* ou les puissants qui opprimeront les pauvres. Autre chose, il est vrai, est de rencontrer une mesure de cette espèce dans les actes d'un concile ou sous forme d'ordre royal. Par ailleurs, le concile même est postérieur à Clotaire I^er. Mais il me semble que la *Praeceptio* — à mon sens antérieure au concile — va moins loin que celui-ci : 1° le concile accorde ce droit à l'évêque diocésain (*a pontifice suo*) ; la *Praeceptio* paraît exiger l'intervention d'un synode (*judex... ab episcopis castigetur*) ; 2° la *Praeceptio* subordonne l'action des évêques à l' « absence » du roi, entendez sans doute non son absence de la cité (ce qui est forcément le cas le plus fréquent), mais son départ pour une toute autre partie du royaume.

2. H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. I, 2^e éd., p. 438. Le fait, il est vrai, a été nié par W. Stack, dans un article de la *Histor. Vierteljahrschrift*, t. XXI (1922-1923) ; mais la démonstration, qui ne porte d'ailleurs pas sur tous les passages invoqués, ne me paraît pas convaincante.

3. « Ecclesiae vel clericis nullam requirant agentes publici functionem, qui avi vel genetoris *aut germani* nostri immunitatem meruerunt. » Cf. c. 12.

4. A dire vrai, M. Handelsman a une hypothèse : il incline à croire que le copiste du plus ancien manuscrit, en ajoutant les mots *aut germani*, faisait œuvre de faussaire : ce scribe perfide voulait tout bonnement contraindre les lecteurs d'attribuer le texte à Clotaire I^er (p. 137 et 212). N'est-ce pas lui prêter à la fois une connaissance singulièrement exacte des généalogies royales et une intuition bien subtile des méthodes de datation pratiquées par l'érudition moderne? Il y avait tant de procédés plus simples pour arriver au même but! Du

Digitized by Google

sagesse conseille donc d'attribuer à Clotaire Ier l'acte litigieux. Mais alors le fameux article 11 va prendre pour nous tout son sens : car cet « aïeul » qu'on voit avoir octroyé à certaines églises l' « immunité » des charges publiques ne saurait plus être que Childéric. Nous ne nous étonnerons pas, avec Montesquieu, que le père de Clovis ait conféré de pareils privilèges « avant que la monarchie eût été fondée[1] ». Nous trouverons, au contraire, dans ce précieux et sûr renseignement la confirmation des expressions employées par saint Rémi, et nous comprendrons pourquoi l' « administration » dont parlait l'évêque de Reims laissa dans les cœurs ecclésiastiques de si agréables souvenirs.

Dans son *Clovis*, Kurth a tracé du règne de Childéric un curieux tableau[2]. Oui, dit-il en substance, Childéric a beaucoup gagné ; mais il a, dans ses dernières années, « tout reperdu », et cela du fait de Syagrius. Dramatique péripétie ! Sur quelles preuves en fonder le récit? Kurth croit remarquer qu'à partir de 469 environ — bataille d'Angers — nous ne savons plus rien sur Childéric. Il serait plus juste de dire que nous n'avons plus de renseignements chronologiques, même approximatifs. Ni l'alliance avec le Saxon Odoacre, ni le séjour à Paris, ni les immunités concédées aux églises ne peuvent être datés, même de loin. Mais pourquoi vouloir ramasser tout cela dans les premières années, avant 469 ou même peu après? A l'avènement de Clovis, continue Kurth, Syagrius est à Soissons, bien au nord de la Loire. D'accord. Nous en avons conclu que Childéric, à sa mort, ne dominait pas sur la Belgique Seconde tout entière. Cela ne l'empêchait vraisemblablement pas d'exercer son autorité sur des cités plus méridionales. Nul n'a jamais songé à l'imaginer régnant sur un État d'un seul tenant et savamment arrondi. Enfin, on sait que Clovis « fit périr secrètement par le glaive » le malheureux Syagrius. Ne serait-ce point, insinue Kurth, à qui les cruautés de son héros font beaucoup de peine, qu'il avait à venger son père? Cette supposition paraîtra sans doute bien inutile : que de pères à venger il faudrait, à ce compte, inscrire à toutes les pages de l'histoire mérovingienne[3] ! Sans doute, le pouvoir de Chil-

moins, le système de M. Handelsman, qui suit partout le manuscrit du xe siècle, est-il parfaitement logique. Boretius, qui s'attachait, au contraire, au plus ancien manuscrit, s'est contenté de supprimer dans son édition les mots litigieux : c'est manier les ciseaux avec bien de l'audace.

1. *Esprit des lois*, XXXI, 2.

2. 3e éd., t. I, p. 231 et suiv.

3. Kurth va jusqu'à se demander s'il ne conviendrait pas d'appliquer aux dernières années du règne de Childéric le récit que Grégoire de Tours (II, 12) nous fait de son expulsion par Aegidius ; « il suffirait d'y remplacer le nom d'Aegidius par celui de son fils (p. 233) », et,

Digitized by Google

déric ne put guère manquer de connaître des hauts et des bas. Nous ne saurons jamais jusqu'où il s'étendait, vers la fin du règne ; nous voyons seulement par la lettre de Rémi qu'à ce moment une grande partie de la Belgique Seconde lui était soumise. Mais que Clovis ait été « obligé de reconquérir pied à pied le domaine où avait gouverné son père », c'est ce que — n'en déplaise au dernier de ses hagiographes — rien dans les textes ne vient suggérer.

Sur l'action de Clovis lui-même dans les cités de la Gaule au nord de la Loire, nos renseignements demeurent très maigres. Sa victoire sur Syagrius, la mention d'un siège que, de son temps, la ville de Nantes soutint contre d'énigmatiques barbares dont on ne sait s'ils étaient Francs ou de toute autre nation[1], son établissement, vers la fin de son règne, à Paris « cathedram regni », le soin qu'il prit d'y construire la basilique des Saints-Apôtres[2] ; puis quelques faits d'un caractère plus général, mais particulièrement importants pour son influence sur le pays encore récemment romain : son baptême, ses bons rapports avec les évêques[3], l'autorité qu'il exerça sur eux jusqu'à les amener à admettre que nul ne pouvait entrer dans les ordres sans l'assentiment du roi ou de son représentant[4], les immunités qu'à son tour il accorda[5], son « consulat[6] » — voilà à peu près tout le bilan de nos connaissances. Que la région tout entière lui fût soumise à la fin de son règne, c'est, bien entendu, ce dont on ne saurait douter. Au concile d'Orléans de 511, trente-deux évêques, dont quatre de la Belgique Seconde et seize des Lyonnaises, le reconnaissaient pour leur « seigneur ». Les Bretons même avaient dû accepter sa suprématie[7].

doit-on ajouter, le début du règne par la fin. Cette hypothèse, à laquelle Kurth consent à ne reconnaître que le caractère d'une « demi-probabilité », ne mérite sans doute pas d'être discutée. Quant à l'épisode même de l'exil de Childéric, il sera toujours bien difficile d'y distinguer la part de la légende et celle de la réalité ; mais cette historiette ne nous importe pas ici.

1. Greg. Tur., *In gloria martyrum*, c. 59.

2. Greg. Tur., II, 38, 40, 43.

3. Cela ressort notamment de la lettre, seul document authentique émané du roi : *Cap.* I, n° 1.

4. Concile d'Orléans de 511, c. 4 (*Mon. Germ. Concilia*, t. I, p. 4). C'était aller beaucoup plus loin que la législation impériale. Cf. une lettre de saint Rémi, *EE.*, t. III, p. 113, n° 3.

5. *Praeceptio Chlotharii*, c. 11 ; concile d'Orléans, c. 5 (il s'agit sans doute d'immunités financières).

6. Greg. Tur., II, 38.

7. Greg. Tur., IV, 4. Ce témoignage trouverait une confirmation dans les actes du concile d'Orléans si le *Litardus episcopus de Uxuma* qui les souscrivit devait être tenu pour un évêque de la cité des Ossismes ; mais le point est douteux : cf. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 243, n. 1.

Digitized by Google

III

Comment se fit cette soumission progressive, commencée sous le père, achevée sous le fils?

Un texte extraordinairement vivant met sous nos yeux, loin de la Gaule du Nord, mais aussi sur les confins de la latinité, la formation d'un État barbare. Comme l'organisme politique dont la naissance nous est ainsi retracée n'eut qu'une vie éphémère et une importance médiocre, on n'a pas toujours pensé à tirer de cette description, pourtant souvent citée, tous les enseignements qu'elle comporte. Cet État, c'est le royaume ruge du Danube ; le texte, c'est la Vie de saint Séverin, par Eugippius[1].

Qu'on imagine, en Norique, le long du Danube, de l'embouchure de l'Isar au Wiener-Wald, une suite d'*oppida*, villes ou bourgades fortifiées. Derrière leurs murailles, vers le temps où Childéric parcourait la Gaule du Nord, une population romanisée menait une existence singulièrement précaire. Des partis de Barbares de toutes nations battaient sans cesse la campagne, pillant, emmenant les troupeaux et faisant des captifs que leurs proches ou amis, s'ils le pouvaient, devaient ensuite racheter. A peine si l'on osait se hasarder hors des remparts. A moissonner en troupe, on risquait de perdre la ville, dégarnie par là de ses défenseurs. Comment se nourrir? Le pays ravagé, et que l'on ne pouvait cultiver en paix, ne fournissait presque plus rien ; les communications avec les régions plus favorisées étaient difficiles. On fit venir une fois au moins des denrées de Rhétie, par le fleuve ; mais la navigation était peu commode et sans doute peu sûre. Plus dangereuses encore les routes des montagnes, où s'embusquaient les Barbares. Un jour, des soldats, des *limitanei*, qui étaient allés chercher en Italie la solde de leurs camarades — sans doute une solde en nature — furent surpris en chemin et massacrés. On commerçait un peu avec les Barbares eux-mêmes, dans les intervalles des combats : mais qu'obtenait-on ainsi? La disette était constante, avec tout un cortège de privations. Quelques traits nous font sourire : l'huile, apportée à l'ordinaire par des marchands, probablement d'Italie, manquait ; l'absence de ce « précieux aliment » semble avoir été entre toutes pénible à ces gens habitués à y donner une grande place dans leur cuisine ; il fallut un miracle pour le procurer au peuple de Lorch. Mais souvent

1. Éd. Mommsen (*SS. in usum scholarum*).

Digitized by Google

c'était la plus cruelle famine. Alors, dans ce désordre, s'éleva un pouvoir relativement fort ; celui de Feva, le roi des Ruges. Après avoir pris longtemps sa part des guerres et des rapines, il sut amener — mi-persuasion et mi-contrainte — les habitants des *oppida* à conclure avec lui une alliance, *benivola cum Rugis societate ;* et comme peu à peu la plupart de ces lieux fortifiés avaient été abandonnés, les habitants des moins importants ou des plus exposés d'entre eux s'étant réfugiés dans les plus sûrs et notamment à Lorch, le roi germain força les fuyards à réintégrer leurs anciens domiciles ; il ne se souciait pas de dominer sur un pays désert, sans villes, sans marchés, sans forteresses[1]. Tels furent les débuts de l'État ruge, dont les destinées devaient être brutalement interrompues en 487 par une campagne victorieuse du maître de l'Italie, Odoacre.

Les villes de la Belgique Seconde ou des Lyonnaises différaient sans doute beaucoup des médiocres *oppida* du Danube. La situation des habitants n'était pourtant point sans analogie de part et d'autre. Aussi bien, toutes les fois qu'on étudie l'établissement d'un pouvoir barbare en pays romain, il convient de considérer avant tout les villes, sièges traditionnels de l'autorité publique[2].

Leurs remparts opposaient aux Germains, qui n'étaient point de fort bons ingénieurs, un obstacle difficile à franchir. Maintes fois ils s'y heurtèrent en vain. Cependant, ils essayèrent souvent de les forcer et y réussirent à l'occasion. Mais, surtout dans les premiers temps, c'était moins dans le dessein d'occuper que dans celui de piller pour repartir aussitôt après. Pareille aventure arriva plusieurs fois à quelques-uns des *oppida* du Norique[3]. Ammien Marcellin raconte comment les Alamans, s'étant emparés d'un grand nombre de villes fortes de la Germanie Supérieure, se tenaient en permanence en dehors des enceintes, voyant dans celles-ci, dit l'historien, « comme autant de filets

1. Pillage autour des *oppida*, c. 4. — Enlèvement de troupeaux, c. 30 ; d'hommes à la récolte, c. 10. — Prise d'un *oppidum* pendant la moisson, c. 22. — Captifs et leur rachat, c. 8, 9, 10, 19. — Denrées venues de Rhétie, c. 3. — Soldats cherchant leur *stipendium* en Italie et massacrés en route, c. 20. — Commerce avec les Barbares, c. 22 ; cf. c. 9. — Miracle de l'huile, c. 28. — Famine, c. 3, 17, 18. — Refuge à Lorch, c. 27, 28. — Traité avec Feva, c. 31 (cf. déjà c. 1, *oppidum* gardé par une garnison barbare, fort gênante d'ailleurs, et dont les habitants furent heureux d'être débarrassés). Sur ces faits, on peut voir G. Strakosch-Grassmann, *Geschichte der Deutschen in Oesterreich-Ungarn*, t. I, p. 167 et suiv., qui n'a pu guère faire autre chose que résumer la *Vita Severini*.

2. Il va de soi que la formation des royaumes goths et même celle du royaume vandale se firent dans des conditions fort différentes. Mais je ne m'occupe ici que des Francs.

3. *Vita Severini*, c. 24 ; c. 22 (Passau), en comparant avec c. 27.

Digitized by Google

entourant des tombeaux[1] ». Ce témoignage trouve une confirmation curieuse dans la conduite de Genséric, qui, maître de l'Afrique, n'eut rien de plus pressé que de faire démanteler presque toutes les villes[2]. Que redoutaient donc les Barbares? Sans doute les combats de rue, les brusques surprises des émeutes populaires, la suprématie numérique, en cas de conflits, de populations qui, pour être bien faibles au regard de celles de nos agglomérations modernes, n'en devaient pas moins dépasser de beaucoup l'effectif normal d'une troupe de garnison ; puis, si l'armée romaine revenait à l'attaque, les affres d'un siège, la mort de bêtes prises au terrier. Ils se sentaient plus en sûreté dans le plat pays, une fois pris d'assaut ou renversés les murs des *villae* fortifiées qui le parsemaient çà et là. A la vérité, c'est surtout des campagnes qu'ils avaient besoin pour en saisir les produits, pour les cultiver eux-mêmes ou par leurs esclaves, à l'occasion[3]. Car le grand problème pour eux, notamment depuis que le désordre de l'Empire et, plus précisément, la conquête de l'Afrique par les Vandales, les tentatives de Genséric sur les îles et les pirateries de sa flotte avaient tari pour les fédérés les sources de l'*annona militaris*, c'était de se nourrir.

Pourtant, comme l'avait bien compris le roi Feva, il n'y avait pas de domination politique sans la maîtrise des villes. Tous ceux qui, parmi les chefs barbares, prétendirent fonder quelque chose de durable ne purent faire autrement que de chercher à se l'assurer. D'autre part, la résistance des citadins avait ses limites. Pour peu qu'ils prissent la peine de se garder, ils étaient à peu près à l'abri derrière leurs murs ; mais ils y crevaient de faim. Tel était, on l'a vu, le sort des *oppida* danubiens. De même déjà sous Constance, lors des grandes invasions rhénanes. Beaucoup de places fortes avaient tenu ; mais les Barbares occupaient la campagne ; bien plus, ils la cultivaient, et, naturellement, à leur profit. On vit alors les habitants des villes réduits à mettre, à « l'intérieur des portes », les terrains vagues en labour ; ce moyen de fortune ne pouvait suffire bien longtemps[4]. Ainsi les Francs, sous Childéric ou sous Clovis, affamèrent les Parisiens, longtemps avant que

1. XVI, 2 : « Nam ipsa oppida ut circumdata retiis busta declinant. » Julien (*Ad Athen.*, 279 B) note de même que certaines villes étaient demeurées désertes, parce que, leurs habitants les ayant évacuées, les Barbares ne s'y étaient pas installés (« pas encore », οὔπω, dit est vrai, le prince).

2. Procope, *De bello Vandal.*, I, 5 ; *De aedificiis*, VI, 5.

3. Voir à la note suivante les textes de Libanius.

4. Libanius, *Or. XVIII* (Επιτάφιος ἐπὶ Ἰουλιανῷ), c. 34-35 (R. 533-534). Je dois l'indication de ce texte curieux à mon collègue et ami Albert Grenier. Cf. aussi, pour les champs mis en culture par les Barbares près des murs des villes, *Ibid.*, c. 43 (R. 536), et également *Or. XII* (Εἰς Ἰουλιανὸν Αὐτοκράτορα Ὕπατον), c. 44 (R. 379), où il est, à vrai dire, question également de villes détruites.

Digitized by Google

Paris fût définitivement devenu une cité franque. Cette *benivola societas* que, pressées par la nécessité, les villes noriques conclurent avec le roi des Ruges, on peut croire que, sous le même aiguillon, plus d'une ville gallo-romaine dut en contracter de pareilles avec d'autres Germains : amitié susceptible, cela va de soi, de bien des nuances. A Paris, nous voyons Childéric maître des remparts. Souvent, sans doute, le prince mettait garnison dans la ville ; pour garantir la sécurité de ses troupes, pour se prémunir contre toute infidélité de la part de ses « alliés », il pouvait demander des otages ; c'est ce qu'avait fait, à Angers, le Saxon Odoacre[1]. D'ailleurs, les Barbares, vraisemblablement, ne pénétraient pas en très grand nombre à l'intérieur de ces « filets ». Le cas de Tournai, bien mis en lumière par M. Des Marez, est caractéristique. Childéric l'occupa, y fut enterré. Pourtant, tout près de ces plaines flamandes où les Saliens s'étaient établis en groupes assez denses pour imposer au pays leur langue, la vieille ville romaine n'a jamais cessé de parler latin, puis wallon : et non seulement la ville, mais ses abords mêmes[2]. L'étude systématique des trouvailles archéologiques et des noms de lieu donnerait, je crois, un peu partout, des résultats analogues. A Paris, la toponymie des environs immédiats est en majeure partie gallo-romaine. Les noms d'apparence postérieure aux invasions, souvent avec, pour premier terme, un nom d'homme germanique, deviennent beaucoup plus nombreux à mesure qu'on s'éloigne de l'enceinte, notamment vers le Vexin ou la Beauce. « Dans un rayon de vingt kilomètres autour de Metz », écrit M. Grenier, « nous rencontrons près de cent noms terminés... par le suffixe *y* » [gallo-romain *acum*], tandis que, partout ailleurs, dans l'ancien territoire des Médiomatrices, sauf toutefois aux alentours de Château-Salins, les formes germaniques l'emportent[3]. A l'époque barbare, la ville, en Gaule, reste ce qu'elle avait été pendant la période précédente : un centre de romanisme, mais sous la domination de chefs de race germaine.

Dans la ville, c'est avec l'évêque (lorsqu'il s'agissait d'un chef-lieu de cité), avec les notables, religieux ou laïques, que le prince barbare devait s'entendre. « Tu devras traiter avec considération les évêques », écrit Rémi à Clovis encore païen ; « aies toujours recours à leurs con-

1. Greg. Tur., II, 18.

2. G. Des Marez, *Le problème de la colonisation franque et du régime agraire dans la Basse-Belgique*, p. 38.

3. A. Grenier, *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices*, p. 188 ; cf. la carte dressée par H. N. Witte, *Deutsche und Keltoromanen in Lothringen* (*Beür. zur Landes-und Volkskunde von Elsass-Lothringen*, XV).

Digitized by Google

seils ; si tu es en bon accord avec eux, ta province s'en trouvera mieux[1]. » En Norique, le roi des Ruges avait négocié avec Séverin, un saint homme qui gouvernait une petite communauté de moines et, par ses dons surnaturels, au nombre desquels on rangeait une perspicacité jugée miraculeuse, avait acquis une grande suprématie morale sur les chrétientés danubiennes. Or, tous ces personnages, qu'ils fussent d'Église ou non, ne voyaient pas, tant s'en faut, leurs intérêts bornés par le périmètre urbain. L'évêque avait son diocèse ; les magistrats municipaux l'étaient de la *civitas* tout entière ; les propriétaires songeaient à leurs biens-fonds. Conclue avec les premiers de la ville, la *societas* ne pouvait guère manquer de s'étendre à tout le plat pays ; car le plat pays dépendait, dans une large mesure, de la ville[2].

Il est vrai qu'en principe, au-dessus de l'administration des cités, et, selon la loi, réduisant ses initiatives à des limites assez étroites, s'élevait celle de la province. Mais dans le désordre de l'Empire, et surtout de la Gaule du Nord, au v^e^ siècle, qu'étaient devenus les *rectores provinciarum?* Dès le siècle précédent, on avait vu villes et cités tendre à agir d'une façon indépendante[3]. Du reste, les *rectores* étaient des fonctionnaires d'ordre civil ; les circonstances ne permettaient plus guère le maintien de cette distinction rigoureuse entre la hiérarchie civile et la hiérarchie militaire qui avait été le fondement du système post-dioclétien[4]. Qui avait la force était maître. La cité était la cellule vraiment

1. *EE.*, t. III, p. 113 : « Et sacerdotibus tuis debebis deferre, et ad eorum consilia semper recurre ; quodsi tibi bene cum illis convenerit, provincia tua melius potest constare. »

2. Il serait sans objet d'examiner ici le problème des relations des villes avec les campagnes, au Bas-Empire, tel qu'il a été posé par les derniers travaux de M. Rostovzeff (*The social and economic history of the Roman Empire ;* et *Les classes rurales et les classes citadines dans le Haut-Empire romain*, dans *Mélanges d'histoire offerts à H. Pirenne*, t. II). L'importance du rôle militaire et politique des villes, l'intérêt que tous les conquérants attachaient à leur possession ressortent clairement de tout ce que nous savons sur la formation des royaumes barbares (notez, par exemple, l'histoire de la conquête de l'Auvergne par les Visigoths et de leurs tentatives sur Clermont), et, plus tard, sur les luttes des divers rois francs. Beaucoup de grands propriétaires vivaient de préférence sur leurs terres ; mais, en cas de danger, ils s'enfermaient dans la ville. Voyez Paulin de Pella à Bazas et le traité conclu par lui au nom de la ville avec les Alains (*Eucharisticon*, v. 328 et suiv.).

3. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 371. On ne sait si les *comtes* de cité qu'on voit apparaître çà et là dans la Gaule romaine, au v^e^ siècle, étaient des fonctionnaires purement militaires ou bien s'ils avaient également des fonctions civiles : bibliographie de la question dans Esmein, *Cours élémentaire d'histoire du droit français*, 14^e^ éd., p. 70, n. 50. Il n'est, dans la *Vie de saint Séverin*, nulle part fait mention d'une administration provinciale quelconque ; la province n'apparaît que comme terme géographique ou (c. 21) circonscription ecclésiastique. Le seul fonctionnaire romain mentionné est un officier, un *tribunus* (c. 4).

4. En fait, elle n'était plus maintenue. Voir, par exemple, la carrière du futur empereur Avitus (O. Seeck, *Untergang der antiken Welt*, t. VI, p. 327) ; pour l'Égypte, G. Rouillard, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, p. 3.

Digitized by Google

vivante ; son chef militaire en gouvernait tout le territoire. Car c'est de gouvernement qu'en fin de compte il faut parler, avec tous les attributs que ce mot comporte. Feva dominait si bien sur les *oppida* du Danube qu'il avait pu déléguer son autorité sur l'un d'entre eux à son frère[1]. Rémi reconnaissait à Childéric et à Clovis « l'administration » de la Belgique Seconde, c'est-à-dire au moins d'un groupe de cités belges, Soissons probablement exclue. « *Ta* province », écrit-il plus loin, et il recommande à Clovis « d'améliorer la situation de *ses* citoyens » (*civos tuos erige*), entendez les Romains de ses cités. Aussi bien, si l'on voulait obtenir du chef germain qu'il cessât de piller — n'était-ce pas là l'objet essentiel des traités? — il fallait, de toute évidence, lui accorder une compensation : la plus naturelle était de lui attribuer les revenus de l'État. Childéric exempta certaines églises des charges (*functionem*) publiques : c'est donc que normalement il percevait celles-ci à son profit.

Les cités ne restaient pas toujours isolées les unes des autres. Elles avaient entre elles bien des liens communs, ne fût-ce que les intérêts de cette grande aristocratie foncière, dont les domaines s'étendaient à travers tout le pays[2]. Dans la carence du pouvoir central, elles avaient été amenées à former entre elles des ligues. Celle des cités de la Bretagne, après le départ des légions, apparaît à travers quelques textes trop rares[3]. De même l'union que constituèrent, en Gaule, les cités de la région littorale, sous le vieux nom celtique d'Armorique. Animée, semble-t-il, d'un vigoureux esprit d'indépendance, elle donna, pendant la première moitié du v^e^ siècle, beaucoup de fil à retordre aux représentants de l'autorité impériale[4]. Or, l'historien byzantin Procope raconte que les Arboryques — entendez les Armoricains — après avoir combattu les Francs (qu'il appelle les Germains, tout court), firent alliance avec eux[5]. Je ne vois aucune raison de rejeter ce témoignage, en donnant au mot d'alliance un sens analogue à celui qui lui a été reconnu plus haut. L'extraordinaire serait qu'une association, si vivace jusque vers 451, n'eût plus joué aucun rôle par la suite. L'accord fut-il conclu avec Childéric, que nous avons vu fort actif tout près de l'embouchure de la Loire[6], ou seulement sous Clovis? Nous ne le saurons vraisemblablement jamais.

1. *Vita Severini*, c. 42.
2. Cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 138.
3. F. Sagot, *La Bretagne romaine*, p. 252.
4. Témoignages rassemblés par Levison, *Bischof Germanus von Auxerre*, dans *Neues Archiv*, t. XXIX (1904), p. 137 et suiv.
5. *De bello Gothico*, I, 12. La confusion Ἀρβόρυχοι pour *Armorici* semble indiquer un renseignement oral.
6. Angers faisait-il partie du groupe armoricain? La chose en soi n'a rien d'impossible. Le

Digitized by Google

Mais, dans la Gaule du Nord, les cités n'étaient pas tout. Il y avait une armée. C'était celle du maître des deux milices *per Gallias*. Aegidius[1], élevé à ce poste par Majorien, n'avait, semble-t-il, pas reconnu les empereurs qui avaient pris la place de son protecteur, assassiné en 460 : en sorte que l'armée de l'Empire était devenue pratiquement indépendante, une armée sans gouvernement, travaillant pour elle-même ou pour ses chefs, comme celles de la Guerre de Trente Ans ou comme le *Baltikum* de von der Goltz en 1919. Le fait n'est point unique dans les annales du temps. Après l'assassinat d'Aétius, Marcellin, à qui il avait fait donner le commandement de la Dalmatie, refusa l'obéissance à l'empereur meurtrier, et, gardant néanmoins ses pouvoirs, les exerça désormais en chef indépendant : αὐτοδέσποτος ἡγεμών[2]. Aegidius mourut en 464. Ses pouvoirs passèrent alors au comte Paul. Après la mort de celui-ci, nous perdons les troupes de vue[3]. Mais en 486 nous retrouvons le fils d'Aegidius, Syagrius, établi à Soissons et maître de forces suffisantes pour combattre Clovis. On suppose généralement, et sans doute à bon droit, qu'il avait hérité d'une partie au moins des soldats paternels. Grégoire de Tours l'appelle « roi des Romains ». On s'est moqué, à ce propos, du pauvre évêque. Un peu injustement, à ce qu'il me paraît. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que Syagrius ait porté officiellement le titre royal. Mais ses contemporains ne le lui donnèrent-ils jamais? Il serait imprudent de l'affirmer. Le mot de roi n'était pas étranger à la langue courante du Bas-Empire. On l'y trouve appliqué à l'Empereur[4]. Il dut, une fois le gouvernement impérial rejeté en

terme d'Armorique englobait des régions sises fort loin à l'intérieur des terres. Hydace place « in Armoricana provintia » les combats entre Aegidius et les Goths au temps de la bataille d'Orléans (463) : *AA.*, t. XI, p. 33. Procope considère les Francs, au moment de l' « alliance », comme chrétiens. A prendre le renseignement à la lettre, il faudrait donc placer ces faits après le baptême de Clovis. Mais Procope, qui savait les Francs de son temps acquis au christianisme, a fort bien pu reporter leur conversion trop loin dans le passé.

1. Cf. G. Tamassia, *Egidio e Siagrio*, *Rivista storica italiana*, t. III (1886) ; art. *Aegidius*, dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa (par O. Seeck) ; J. Sundwall, *Weströmische Studien*, 1915, p. 39.

2. O. Seeck, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. VI, p. 346 et les notes.

3. Sundwall, *Weströmische Studien*, p. 36 (cf. p. 71, art. *Ecdicius*), affirme que le titre de *magister militum*, avec la mention *per Gallias*, fut décerné à divers personnages, après la mort d'Aegidius. Même si l'on devait admettre cette thèse, qui ne me paraît d'ailleurs reposer sur aucune preuve sérieuse, on ne pourrait en conclure que ces dignitaires aient exercé le commandement effectif de l'armée laissée par Aegidius. Ce que le même auteur, p. 15 et suiv., dit des rapports de la noblesse des Gaules avec les successeurs de Majorien s'applique uniquement à la Gaule au sud de la Loire.

4. Cf. Fustel de Coulanges, *L'invasion*, p. 489, n. 3 ; C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 35, n. 7. L'exemple de Sulpice-Sévère, particulièrement caractéristique, est d'autant plus intéressant pour nous que l'auteur était gaulois.

Digitized by Google

Orient, tendre à désigner tout personnage pourvu, en fait, d'une autorité souveraine. Dans la Bretagne, abandonnée par les légions et déjà en proie aux invasions des peuples celtes insoumis et des Germains, mais encore occupée et défendue par sa population celto-romaine, on vit, au VI^e siècle au plus tard, dans cette population même, s'élever des « rois[1] ». Comme les princes francs, Syagrius pouvait offrir et imposer aux cités un appui militaire. Il eût peut-être lui aussi fondé une royauté si Clovis n'était venu brusquement mettre fin à sa puissance et à sa vie. Procope raconte que certaines fractions de l'armée romaine se soumirent au roi franc, tout en gardant leurs costumes et leurs usages[2]. Fut-ce au moment de la défaite de Syagrius? On ne sait. Il y avait des unités dispersées à travers tout le territoire. Mais ici encore je ne crois pas qu'on doive refuser d'accepter ce témoignage, appuyé sur le souvenir des campagnes franques en Italie.

Suivit le baptême. Clovis paraît avoir été sollicité par les Ariens[3]. Il se décida pour le catholicisme. L'histoire, incapable de sonder les cœurs qui ne lui livrent pas eux-mêmes leurs secrets, ne saurait prétendre découvrir les mobiles intimes de cette décision. Personne n'a le droit de dire que le sentiment n'y eut point sa part. Ce que nous savons, c'est que la portée politique n'en échappa nullement au converti lui-

1. Gildas, *De excidio et conquestu Britanniae* (*AA.*, t. XIII), p. 37, 4 ; 40, 23 ; 41, 15 ; 43, 20. Pour Gildas — cela va presque de soi — les empereurs romains sont des *reges Romanorum* (p. 29, 24).

2. *De bello Gothico*, I, 12. Procope place ces corps de troupe ἐς Γάλλων τὰς ἐσχατιάς, ce qui suggérerait l'idée de garnisons de frontières. Mais où placer les frontières? Très ingénieusement, un peu audacieusement peut-être, M. E. Mayer a rapproché ce renseignement de Procope de la mention d'un *miles Romanus* dans un capitulaire ajouté à la Loi salique (éd. Behrens, cap. IV, t. III, p. 68 ; cf. cap. III, t. I, c. 9 : *militunias*) : *Die Entstehung der Vasallität*, dans *Festgabe für R. Sohm*, 1914, p. 46.

3. C'est ce qui ressort, me semble-t-il, de la lettre d'Avitus : *Mon. Germ.*, *AA.*, t. VI, 2, p. 75, et Ul. Chevalier, *Œuvres complètes de saint Avit*, p. 190 : « Vestrae subtilitatis acrimoniam quorumcumque scismatum sectatores... visi sunt obumbratione velare. » Je n'ai pas à entrer ici dans les interminables controverses soulevées à propos du baptême, préparé peut-être à Tours, certainement accompli à Reims. Quelle était la religion de Clovis avant sa conversion? M. Jullian a produit tout récemment à ce sujet une opinion curieuse (*Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 281, n. 5, et. t. VIII, p. 330, n. 4). Il croit, non au paganisme germanique, mais à « quelque religion gréco-orientale ». Nous n'avons point de texte, ou plutôt notre seul texte, Grégoire de Tours, évoque mal à propos, par suite d'une fâcheuse réminiscence littéraire, le panthéon des dieux de Virgile. Mais les cultes gréco-orientaux avaient-ils donc encore beaucoup d'adeptes à l'extrême fin du V^e siècle, en Gaule (cf., pour les derniers témoignages sur le culte mithriaque, F. Cumont, *Les mystères de Mithra*, 3^e éd., p. 217)? Et n'est-ce pas, d'autre part, oublier un peu la différence des temps que de se refuser à voir dans Clovis un personnage « plus germanique » que tel ou tel homme de même race, contemporain et familier de Constance et de Gratien? On peut rappeler à ce propos que l'onomastique de la dynastie mérovingienne est toute germanique, avec un caractère familial très marqué.

Digitized by Google

même : il prit soin de faire annoncer la grande nouvelle aux évêques de la Gaule, même en dehors du pays qu'il dominait, et invita ces prélats à la solennité[1]. Mais à quoi bon répéter ici ce qui a été exposé cent fois? On ne saurait douter que cet acte considérable n'ait rendu plus facile la soumission de la partie de la Gaule romaine qui pouvait avoir échappé jusque-là aux princes saliens, et plus complète celle des cités déjà placées sous leur domination.

On a quelquefois vu dans les rois francs des « délégués » de l'Empire[2]. C'est oublier l'absence à peu près totale de toute autorité impériale dans la Gaule du Nord, au moment où se créa la puissance de ces princes. Le titre donné à Clovis par Anastase, après ses victoires, n'était qu'une décoration tardive, non une fonction[3]. On a parlé aussi d'accord avec la population romaine. Cette thèse, sans épuiser tout le réel (il a dû y avoir des cas de pure conquête brutale), me semble contenir une part beaucoup plus forte de vérité, mais à condition qu'il demeure bien entendu que le mot de contrat n'implique pas, pour les deux parties en cause, une égale liberté dans l'exercice de la volonté. En matière politique comme en matière économique, il est des conventions imposées par la nécessité et notamment par le plus impérieux des besoins : la faim.

Un point demeure obstinément incertain. Comment et à quels dépens la prise de possession du sol par les Francs se fit-elle? de quelle façon, en dehors de leurs premiers terrains de colonisation, devinrent-ils propriétaires, seigneurs de *villae?* Peut-être les études archéologiques et toponymiques nous apporteront-elles un jour quelques précisions sur la répartition des groupes barbares dans la Gaule du Nord. On n'ose penser que sur les conditions mêmes de l'établissement les ténèbres soient jamais dissipées.

Marc Bloch.

1. Lettre d'Avitus, citée à la note précédente.

2. C'est le titre choisi par M. Jullian pour un des paragraphes de l'*Invasion germanique* de Fustel de Coulanges : « Clovis, délégué de l'Empereur » (p. 499) ; ces mots semblent bien une interprétation très exacte de la pensée de Fustel.

3. Comparer le titre de consul, et encore de consul honoraire (Mommsen, *Ges. Schriften*, t. VI, p. 425, n. 7), donné à Clovis, avec ceux, beaucoup plus riches de sens, de maître de la milice, décerné à Théodoric, ou même de patrice attribué aux Burgondes Gondebaud et Sigismond. Il n'est d'ailleurs pas impossible que Clovis ait cherché à tirer parti de cette dignité, en elle-même assez vaine, pour grandir son prestige auprès des populations soumises : la cérémonie de Tours, décrite par Grégoire, semble bien avoir été destinée à frapper les imaginations. Sur le titre d'Auguste qu'il eût pris à cette occasion, ou qu'on lui donna dans son entourage, cf. Marc Bloch, *Les rois thaumaturges*, p. 64, n. 1.

Digitized by Google

MÉLANGES

UN PROJET D'INTERVENTION MILITAIRE EN RUSSIE AU XVI^{e} SIÈCLE

VIE ET AVENTURES D'HENRI STADEN

« OPRITCHNIK » ALLEMAND D'IVAN LE TERRIBLE

Le manuscrit relatant la vie aventureuse d'Henri de Staden, compagnon de débauches d'Ivan le Terrible, et les projets de conquêtes en Russie qu'il a faits à son retour en Allemagne est resté plus de trois siècles oublié dans les archives d'État de Hanovre. Retrouvé en 1917, à une époque où tout ce qui avait rapport à des conquêtes en Russie semblait intéresser particulièrement les Allemands, il a fait l'objet d'un article de M. M. Baer dans la *Historische Zeitschrift*[1]. Ce n'est que quelques années plus tard, les communications avec l'Allemagne plus ou moins rétablies, que l'article de M. Baer a été connu des savants russes. Un jeune historien de Moscou, M. Ivan Polocine, a réussi à obtenir une copie du manuscrit de Hanovre ; traduit en russe et précédé d'une introduction très documentée de M. Polocine, le texte du récit de Staden a paru à Moscou en 1925. C'est de cet ouvrage que nous tirons les quelques détails qui vont suivre.

Pour l'histoire de Russie, le récit de Staden[2] est une source nouvelle de la plus grande valeur, car il jette une lumière inattendue sur un des épisodes les plus obscurs et les plus émouvants du règne d'Ivan le Terrible — l'*opritchnina* — ce régime de garde prétorienne inauguré par le tsar en 1565, aboli vers 1573. Quant aux projets de Staden visant une intervention militaire du Saint-Empire en Russie au moment même où cette puissance était engagée dans une guerre avec la Pologne et la Suède, ils touchent de près les plus graves questions de la politique européenne de la fin du XVI^{e} siècle ; de singulières analogies font revivre, à leur lecture, le souvenir des événements qui se sont déroulés il y a quelques années sur les bords de la mer Baltique et de

1. *Eine bisher unbekannte Beschreibung Russlands durch Heinrich von Staden. Hist. Zeitschrift*, 3 Folge. Band 21, p. 229 et suiv.

2. *Henrikh Staden. O Moskve Ivana Groznago. Zapiski niemtza-opritchnika. Perevod i vstoupitielnaïa statia*, J. J. Polocina (*Henri Staden. Moscou sous Ivan le terrible. Écrits d'un Allemand opritchnik.* Traduction et introduction de J. Policine). Moscou, 1925, éd. Sabachnikov, 186 p.

Digitized by Google

l'océan Glacial. C'est à ce double titre que les aventures et les projets politiques d'un aventurier allemand contemporain de Charles IX et d'Henri III peuvent offrir quelque intérêt aux lecteurs français.

Henri de Staden, ou plutôt Staden tout court, était né vers 1542 à Ahlen, petite ville de Westphalie, non loin de Munster. Il était destiné par ses parents à entrer dans les ordres, mais une rixe suivie de meurtre l'obligea à s'enfuir de sa ville natale. De Lubeck, où il s'était d'abord réfugié, il passa en Livonie, où il exerça quelque temps le métier de marchand ambulant. La guerre entre la Livonie et Moscou, survenue en 1558, le fit encore une fois changer d'occupations. Lansquenet au service du roi de Pologne, une nouvelle querelle pour du butin à partager lui valut quelques mois de prison, ce qui eut pour résultat de le faire chercher fortune chez les Moscovites. C'est aux environs de Iouriev-Dorpat, occupé par les troupes d'Ivan, que Staden se présenta en 1564 aux avant-postes russes. Expédié sur-le-champ à Moscou, il réussit à se faire nommer drogman au *Posolski prikaz*, ministère des Affaires étrangères de Russie. Tels furent les débuts d'une carrière aussi vertigineuse qu'inattendue.

Il tombait à Moscou au moment où le tsar Ivan, tout en caressant des plans grandioses d'expansion à l'extérieur, s'apprêtait à faire crouler l'aristocratie féodale des boïars. Adroit et rusé, Staden se fit remarquer dans les négociations auxquelles il prenait part comme drogman ; il trouva en même temps des protecteurs parmi les favoris du souverain. On procédait alors à la formation de ce corps spécial qui, garde personnelle du tsar et police d'État à la fois, devait servir d'atout dans la guerre qu'Ivan avait déclarée à la vieille aristocratie russe. Ni rang social ni nationalité ne faisaient d'obstacle à son admission dans cette nouvelle garde tsarienne, qui reçut le nom d'*opritchnina*. Connu personnellement d'Ivan, recommandé par ses protecteurs, l'obscur aventurier allemand devint *opritchnik*, c'est-à-dire soldat et plus tard officier de la garde d'Ivan IV. Grossier et cynique, le tableau qu'il dresse de l'*opritchnina* n'a d'égal en horreur que celui qu'en ont fait deux autres aventuriers au service d'Ivan le Terrible, les Livoniens Taube et Kruse[1]. Staden a pris part à toutes les exactions, à tous les crimes qu'Ivan a commis contre son peuple entre 1565 et 1572. La peinture qu'il fait du pogrom de Novgorod en 1570 est tout simplement terrifiante. Sous prétexte d'opérations de police et de sanctions à prendre, les *opritchniks* s'adonnaient à un pillage organisé du pays. Staden se vante d'être parti une fois dans une charrette à un cheval pour rentrer à la tête de quarante-neuf attelages remplis d'effets, d'objets précieux, d'or et d'argent, le tout pillé chez de paisibles habitants des villes et des campagnes. Ceux qui résistaient payaient de leur

1. Le texte allemand de l'Épître de Taube et Kruse adressée à Jean Chodkievicz, staroste de Samoguitie, lieutenant général du roi de Pologne en Livonie, a été publié par G. Ewers dans les *Beiträge zur Kenntniss Russlands*, vol. I. Dorpat, 1816. Une traduction russe par M. Roguinski a paru en 1922 (*Rousski istoritcheski Journal* [*Journal historique russe*], vol. 8).

Digitized by Google

tête. Sous la plume de Staden, les exécutions sommaires auxquelles il ne se livrait que trop souvent paraissent la chose la plus ordinaire du monde. Mais ce qui est peut-être le plus curieux dans son récit, ce sont les raisons qu'il donne de l'abolition de l'*opritchnina*, et qui sont totalement inconnues des sources russes. D'institution politique dirigée contre les domaines et les privilèges féodaux des boïars, l'*opritchnina* dégénéra en bande de brigands ravageant le pays. La résistance passive du peuple n'attendait qu'un revers militaire pour éclater. L'invasion de Devlet-Guirei, khan de Crimée, saccageant et brûlant Moscou en 1571, eut enfin raison de l'*opritchnina*. Pour s'assurer le concours de ses sujets contre les Tatars et afin de ne pas se les aliéner entièrement, Ivan céda et l'*opritchnina* fut dissoute vers 1573.

Pour Staden, ce fut la fin de sa carrière en Russie. Congédié, ses terres confisquées, il en fut réduit à redevenir le vagabond qu'il avait été dans sa jeunesse. Meunier, marchand, courtier en fourrures, il erra pendant trois années dans le nord de la Russie, pour s'embarquer enfin en 1576 à Kola (côte de Mourmane) à bord d'un navire hollandais. Débarqué en Allemagne après un court séjour en Suède, où il fut présenté au duc de Sudermanie, plus tard roi sous le nom de Charles IX, l'ex-garde du tyran moscovite mit sa connaissance de la Russie à la disposition de ceux qui rêvaient de mettre fin aux visées d'Ivan sur les pays baltes et les provinces russes de l'État polono-lithuanien.

Il y avait à cette époque un petit prince allemand dont l'ambition dépassait de beaucoup les États et les moyens. Georges-Jean, comte palatin, seigneur de Veldenz et de Lützelstein, petites localités sur les confins de la Lorraine, du Palatinat et du pays de Trèves, était le cadet d'une branche latérale de la maison palatine des Wittelsbach, rongé du désir d'agrandir son patrimoine et de jouer un rôle en Allemagne. Se prétendant lésé par des partages de famille, il fomentait des coalitions contre l'électeur palatin, son parent. Mêlé aux guerres de religion, ce « duc de la Petite-Pierre », comme on l'appelait en France, servait le roi tout en soutenant les huguenots. Il était en même temps en relations suivies avec le duc d'Albe et ses successeurs dans les Pays-Bas. Ne voyant pas, cependant, le succès couronner ses efforts dans les pays rhénans, Georges-Jean de Veldenz porta, vers 1570, ses regards vers les marches orientales de l'Empire. C'est depuis cette époque qu'un rêve grandiose ne cessa de le hanter : créer sur la mer Baltique une flotte impériale dont il serait naturellement l'amiral, s'appuyant sur la Suède, purger cette mer des pirates qui l'infestaient à la faveur de la guerre des pays baltes et de la Pologne contre le tsar Ivan, débarquer en Livonie et s'y tailler un royaume après avoir refoulé les Moscovites. Pendant dix ans, Georges-Jean ne cessa de saisir l'Empereur et la Diète de ses projets. C'est pour les mettre au point qu'il eut recours à Henri Staden, qui lui était recommandé comme expert en affaires moscovites par Charles de Sudermanie, son beau-frère. Le grand projet fut refondu et forgé à neuf en 1578 au château de Lützel-

Digitized by Google

stein, où Staden vint habiter. Il ne s'agissait plus cette fois ni de flotte impériale dans la mer Baltique ni de diversion en Livonie : on ne visait ni plus ni moins qu'à la conquête de la Moscovie tout entière.

Cette conquête était jugée possible, parce que, au dire de Staden, la Moscovie se trouvait dans une position critique, obligée qu'elle était de faire la guerre au khan de Crimée, à la Pologne et à la Suède tout à la fois. Il n'y avait pas de temps à perdre, sinon le khan, soutenu par les Turcs, aurait vite fait de chasser le tsar de Moscou et de s'y établir : l'invasion de 1571 en était presque la preuve. La guerre contre Moscou n'était donc autre chose qu'une croisade contre Mahomet. Pour arriver au but, il s'agissait de prendre les Russes à revers en se tournant vers la mer Blanche. Une flotte de deux cents navires fournis par les villes hanséatiques, par le Danemark, peut-être même par le prince d'Orange, la France et l'Espagne, transporterait une armée de 100,000 hommes avec 200 canons à l'embouchure de la Dvina. Pour profiter de la belle saison, si courte dans ces parages, on devrait faire voile au plus tard en avril. Une somme de 100,000 écus suffirait pour couvrir les premiers frais. Une fois débarquée, l'armée impériale marcherait vers Moscou en occupant les villes qui se trouvent entre la mer et la capitale. A ceux des Russes qui tenteraient de résister les armes à la main, pas de merci. Les prisonniers seraient expédiés en Allemagne pour y recevoir plus tard un châtiment exemplaire. Le sac des villes était inévitable, mais on laisserait tranquilles les habitants des campagnes qui ne feraient pas de résistance. Aux nobles qui se soumettraient volontairement, on confirmerait la possession des terres qu'ils détenaient. Staden avait quitté Moscou le lendemain de l'invasion tatare de 1571 ; à l'en croire, la ville était en ruines ; s'en emparer ne serait qu'une affaire de quelques heures. Si le tsar parvenait à s'enfuir, on saurait le retrouver n'importe où il irait chercher refuge. La première chose à faire une fois qu'on le tiendrait prisonnier serait de mettre la main sur ses trésors et d'en faire hommage à l'empereur Rodolphe. Quant à Ivan et à sa famille, ils seraient emmenés en captivité quelque part dans les montagnes du sud de l'Allemagne, où en leur présence on égorgerait tous les prisonniers russes qu'on aurait à cette fin transportés en Allemagne, après quoi l'ex-tsar recevrait de l'empereur quelques terres en fief, « sous le nom de comté », où il ne manquerait pas d'être gardé à vue jusqu'à sa mort.

Staden ne doute pas un instant que le peuple russe ne bougera pas pour défendre le tsar qu'il hait, et que la conquête de l'immense pays pourra se faire presque sans coup férir. De cette conquête résultera immédiatement l'annexion de la Pologne à l'Empire, car ce pays ne saurait, dans les conditions nouvelles, conserver son indépendance. Le lieutenant général que l'empereur aurait à nommer pour gouverner la Moscovie en son nom serait sûrement Georges-Jean de Veldenz avec Staden pour adjoint. Il devrait, si, du reste, on le jugeait nécessaire, confirmer aux nobles russes la possession de leurs terres. Des pasteurs protestants assumeraient la tâche d'enseigner

Digitized by Google

la vraie religion aux Russes « qui ne connaissent ni le grec, ni le latin, ni l'hébreu et ne se servent que de leur propre langue ». Le pays est si vaste, si fertile et si peu peuplé qu'il faudrait songer à y envoyer des colons pour le faire valoir. On sent déjà ici la politique du *Drang nach Osten*. Un tribut annuel levé en Russie viendrait enrichir la trésorerie du Saint-Empire. La réalisation de ce projet ne pourrait manquer d'avoir des suites incalculables : pour faire le commerce avec la nouvelle colonie de l'Empire, tous les pays de l'Europe, sans excepter l'Angleterre, seraient obligés de payer des droits à l'Empereur ; les limites du Saint-Empire viendraient à toucher la Perse, la Chine et même l'Amérique ; il ne resterait alors au sultan qu'à trembler devant la puissance des aigles impériales.

Telles sont les grandes lignes du projet. Soumis à la chancellerie de l'Empereur, le plan, minutieusement élaboré par Staden sous les auspices de Georges-Jean de Veldenz, n'y obtint pas d'approbation ; il en fut de même à la Diète hanséatique de 1581. Ni le comte palatin ni Staden n'inspiraient de confiance. Néanmoins, c'est grâce au séjour que Staden fit auprès de l'Empereur à Prague que le projet que nous venons d'exposer, ainsi que la description de la Moscovie qui lui fait suite, ont été conservés. Il est fort probable, ainsi que le suppose, du reste, M. Baer, que l'exemplaire présenté à la chancellerie impériale y fut dérobé lors de la guerre de Trente ans pour aller échouer dans les archives de Hanovre. Quant à l'auteur, le séjour qu'il fit à la cour impériale en 1578 et 1579 est le dernier épisode de sa vie que nous connaissions. Il disparut obscurément, après vingt ans d'une carrière mouvementée et pleine de vicissitudes.

G. Gautier.

LA CAMPAGNE DE 1675 EN SICILE

D'APRÈS TOURVILLE

Le manuscrit 172 *bis* des *Mélanges Colbert* (Bibliothèque nationale de Paris) contient au fol. 484 une pièce anonyme intitulée « Relation des affaires de Messine », qui est un exposé inestimable de la campagne de 1675 en Sicile. Cette pièce, calligraphiée en caractères de un demi-centimètre de hauteur pour que Colbert, son destinataire, pût la lire plus aisément, émane indiscutablement d'un des capitaines de vaisseau qui prirent part aux événements qui y sont racontés. L'indignation dont l'auteur fait preuve quand il parle « de conseils avec les seuls officiers généraux » en est une preuve suffisante. Le champ

Digitized by Google

des recherches étant étroitement circonscrit par cette observation, la conjecture que ce capitaine de vaisseau était Tourville s'impose. En effet, il écrivit à Seignelay sur le même sujet, le 2 septembre, une lettre signée, à peine moins vive que la lettre anonyme, et contenant plusieurs arguments tout à fait semblables. La lettre à Seignelay était le document confidentiel, où des précautions sont encore prises ; la lettre à Colbert était le document anonyme, où l'on dit toute sa pensée. Le passage suivant de la lettre à Seignelay fait bien voir les sentiments de Tourville :

M. de Vivonne a pris toutes les précautions possibles pour empêcher que vous ne soyez importuné des lettres de l'armée navale et a jugé à propos d'envoyer en France à l'insu de tout le monde afin que vous ne sussiez que par lui tout ce que nous faisons et tout ce que nous ne faisons pas ; mais, comme il est important que vous sachiez exactement les choses que j'ai à vous écrire aujourd'hui, je prendrai à mon tour mes précautions afin que ma lettre parvienne jusqu'à vous, et *peu s'en est fallu que je n'aie frêté une barque à mes dépens afin de la charger de mon paquet...* Tout bien considéré, je crois qu'il vaut mieux tenir ceci prêt en attendant une occasion... Ayez la bonté de brûler ma lettre [1].

Ajoutons que le style du « Mémoire » et des lettres de Tourville est à peu près identique. Comparé à celui de Valbelle ou de Vallavoire, il a ce quelque chose de nerveux qui donne l'impression d'une vigoureuse intelligence chez celui qui a écrit. Il est en même temps d'un homme qui a reçu de l'éducation et diffère profondément du galimatias de Du Quesne, marin expérimenté et soldat intrépide, mais sans instruction. Quand on a longuement pratiqué les correspondances sur l'expédition de Sicile, le style de chacun des hommes qui y prirent part apparaît avec son individualité. Celui du « Mémoire » se rapproche plus de celui des lettres de Tourville que de celui d'aucun autre correspondant des ministres.

Une partie des faits racontés dans la lettre ne sont relatés nulle part ailleurs. Les autres sont en général confirmés par les documents. J'ai indiqué en note les inexactitudes que je crois avoir constatées.

Relation des Affaires de Messine. — Après la victoire navale du XI février, l'armée de France et le secours de vivres étant entrés dans Messine, on n'a jamais pu obliger le général de l'armée française [Vivonne] de laisser sortir ladite armée pour aller poursuivre celle d'Espagne, qui ne savait où se retirer, et de l'extrême désordre de laquelle on avait nouvelles par un vaisseau anglais. Après l'arrivée, on l'a pressé extraordinairement de renvoyer les vaisseaux de charge et ceux de guerre qui devaient retourner en France pour aller quérir les troupes et de détacher pour aller à Tunis et la Morée chercher des vivres pour Messine, comme aussi de détacher des navires de guerre pour aller croiser sur les côtes de Calabre, de la Pouille et sur le cap Passaro : pendant un mois, on n'a rien pu obtenir, et, s'il eût pu résister

1. Sue, *Histoire de la Marine*, t. III, p. 263. Paris, 1836.

Digitized by Google

plus longtemps aux justes instances des officiers généraux et capitaines des vaisseaux, il n'y aurait point envoyé et Messine aurait été perdue dès le mois de mai, car deux seuls croiseurs qu'il consentit d'envoyer lui amenèrent 6,000 setiers de froment, et les vaisseaux de la Morée lui apportèrent plus de 8,000 setiers de blé, 1,000 setiers de riz, force légumes, viande et vin, qui firent subsister Messine jusqu'à l'arrivée du secours conduit par M. Du Quesne [1].

A l'arrivée des troupes [26 mai], on le pria, pressa et conjura d'entreprendre quelque chose d'abord sans en laisser reconnaître la force aux ennemis ; les Espagnols tremblaient et les Siciliens n'attendaient que la vue des troupes pour se révolter. On ne put rien obtenir. Il remit à l'arrivée des galères [1er juin], se faisant des monstres à combattre pour éluder toutes les entreprises qui se proposaient dans ce temps. Un de nos croiseurs amena un vaisseau chargé de blé à Barletta pour Naples. Il était parti de Cortone le jour précédent et il confirma l'avis que l'on avait eu qu'il y avait dix-sept barques chargées de blé audit lieu, prêtes à faire voile pour Naples, et quatre vaisseaux de même qui pouvaient porter 24 ou 25,000 setiers de blé. Tout le monde se réveilla à cet avis. On le supplia de détacher quatre vaisseaux pour aller enlever un si riche butin pour Messine. Toutes les instances n'obtinrent de lui qu'un morne silence qui servit à éluder les bonnes intentions des officiers et on ne put rien obtenir. Après l'arrivée des galères, on pressa de nouveau : la terre se joignit à la mer. On fit voir que la diligence pouvait seule donner un heureux succès. Il employa dix jours en des préparatifs aussi ridicules qu'inutiles, et enfin, après avoir donné jour pour le départ des troupes, il laissa consommer ce même jour en conférences inutiles avec les Jurats de Messine et ne put être tiré de cette ville pour aller au camp que sur le soir, laissant consommer d'inquiétude et de chagrin des gens qui avaient cru partir dès le matin ; il les fit enfin marcher à la nuit [du 10 au 11 juin], et au lieu de retourner à son armée navale en diligence pour la faire mettre à la voile pour aller devant Milazzo, il se mit en galère, s'en revint doucement à Messine, laissant toute la nuit l'armée navale, qui était à pic, et se cacha incognito dans son amiral, où cependant tout le monde l'allait voir. Tout le jour se passa en choses inutiles, et, la nuit, le vent étant contraire, il ne voulut pas faire appareiller.

On l'avait fort pressé six ou sept jours auparavant de faire sortir une escadre de vaisseaux pour aller croiser vers les îles au nord de l'île [de Sicile] et empêcher que les ennemis ne pussent jeter du secours des troupes de Naples dans Milazzo et autres lieux de la Sicile de cette côte. Il résista et ne put être vaincu que deux jours avant la marche des troupes de terre, qu'il fit appareiller le chevalier de Valbelle avec cinq vaisseaux de guerre. Ce retardement empêcha l'attaque de Milazzo (car il ne pouvait pas empêcher sa prise), puisque (*sic*) deux heures avant que Valbelle sortît du Fare un corsaire majorquin avait, avec quatre vaisseaux, abordé

1. Tourville, qui commandait la *Sirène*, arriva par ce convoi. C'est à tort que M. Emmanuel de Broglie (*Tourville*, p. 68) dit que Tourville montait à ce moment l'*Excellent* et arriva à Messine avec le convoi de d'Alméras : ce dernier ne partit de Toulon que le 13 juin et n'arriva à Messine que le 3 juillet. L'ordre du 10 mars avait d'abord attribué la *Sirène* à l'escadre de d'Alméras (Sue, *Hist. de la Marine*, 1re éd., t. III, p. 185), mais il y avait eu changement. Ce qui a induit M. de Broglie en erreur est que J. Delarbre (*Tourville*, p. 81), sans doute par suite d'une inadvertance, fait monter l'*Excellent* par Tourville, lors de la croisière de celui-ci dans l'Adriatique.

Digitized by Google

à Milazzo, où il eut le temps de décharger 400 hommes de méchantes troupes et de remettre à la voile devant Valbelle, qui le chassa inutilement.

Le vent contraire continuant et les vaisseaux ne sortant point, on le pria de trouver bon que le détachement des 2,000 soldats des vaisseaux et des galères, qui devaient servir à terre, marchassent par terre en ce lieu pour commencer le siège. Il le refusa et, deux jours après, fit lever le siège sur un prétexte peu plausible et mal fondé. On veut que, comme il avait prétendu que ses préparatifs feraient fuir le vice-roi de Milazzo, que n'ayant pas eu leur effet, il se résolut sans peine à la levée de ce siège, où la faiblesse des ennemis avait paru au point que trente maîtres du régiment de Lhéry avaient poussé quatre-vingts chevaux des ennemis jusques dans les barrières après en avoir tué quatorze et pris quelques prisonniers. L'affaire de Milazzo manquée, chacun se pressa de le supplier de réparer l'honneur des Français par quelque autre, ou du moins de faire agir les vaisseaux et galères sur les côtes de Sicile et de Calabre. On ne put rien obtenir ni de l'un ni de l'autre que par le désespoir de tous les officiers de marine, qui éclata à un point que, ne pouvant soutenir le bruit, il écouta d'aller attaquer les vaisseaux espagnols devant Naples. On crut dès le commencement la proposition illusoire, mais qu'opposer à un commandant, quoique l'on pût faire mille choses de mieux? Vingt jours se passèrent en préparatifs inutiles, puis l'on sortit du Fare vaisseaux et galères. Le vent contraire nous[1] retint devant Milazzo. Aucuns des vaisseaux virent des navires et galères mouillés sous cette ville. On fut lui proposer de les brûler et détruire, et que ce serait un bon commencement. Il s'y opposa fortement, disant qu'allant à Naples, on ne devait pas aller faire incommoder quelqu'un des navires, et sur ce que l'on insista que l'entreprise de Naples n'étant pas certaine, c'était quitter le sûr pour une chose fort douteuse, il répliqua brusquement qu'il ne le voulait pas. On fut à l'île de Ponce en une navigation de huit jours de calme et vent contraire. Un jour et demi y fut consommé en conseils avec les seuls officiers généraux, n'ayant jamais voulu appeler les capitaines[2]. On y résolut l'attaque des vaisseaux ennemis avec cette condition qu'en cas de vent arrière on les attaquerait avec six des nôtres. L'après-dîner du lendemain, les vaisseaux français furent à vue. Ce fut là que les bastions et forts de cette ville ébranlèrent sa résolution et lui firent prendre celle de les envoyer reconnaître de plus près avec six galères. On ne douta point dès lors que l'entreprise ne fût rompue. L'événement fut conforme à cette pensée, car sur le rapport qui fut fait par les officiers qui avaient été reconnaître, qu'il fallait que toute l'armée marchât pour cette action, il dit qu'il ne voulait pas ainsi hasarder les forces du Roi et il fallut songer à se retirer. L'avis que l'on avait eu, que le jeune Ruyter devait incessamment partir de Livourne pour Smyrne avec quatre

1. Tourville n'était pas de l'expédition de Naples : vers le 16 juin, il avait été envoyé en croisière dans l'Adriatique et n'en revint à Messine que le 21 juillet. Mais « nous » peut s'entendre dans le sens de : « nous autres Français » ; de plus, l'auteur du « Mémoire » devait chercher à donner le change sur l'endroit où il avait été employé, afin qu'on ne pût découvrir son identité.

2. Tourville, dans sa lettre à Seignelay, dit de même : « Il exclut tous les capitaines du conseil où l'on prit la résolution de ne pas exposer les vaisseaux du roi et de retourner à Messine comme il en était venu. » A vrai dire, cette citation, prise littéralement, se rapporterait à un conseil tenu le 27 ou 28 ou 29 juin après la reconnaissance par les six galères, tandis que ceux du « Mémoire » auraient été tenus les 26 et 27 (ou 25 et 26).

Digitized by Google

vaisseaux de guerre et huit marchands richement chargés, obligea M. Du Quesne de lui demander qu'il trouvât bon de le détacher avec sa division pour aller attendre Ruyter entre la Sicile et la Sardaigne. Il rejeta cette proposition comme toutes celles qui ont été à entreprendre quelque chose, disant qu'il ne savait pas l'état de Messine et qu'il y voulait aller avec toutes ses forces. On eut peine le lendemain du départ de l'obliger à faire chasser des bâtiments qui paraissaient devant nous, et s'il n'eût été puissamment sollicité, il aurait laissé échapper ce que la fortune lui présentait, puisque l'on prit cinq navires et dix barques, la plupart chargés de blé et autres vivres. Le retour à Messine fut suivi de l'éclat des plaintes de presque tous les officiers de marine. On parla haut et il [y] eut peu de retenue. Il vint à ses oreilles et l'obligea d'assembler divers conseils des officiers généraux qui ne furent pas moins échauffés que les capitaines, en sorte qu'on lui dit que, s'il pouvait mettre sa tête à couvert, les leurs n'y étaient pas, contre la juste indignation que le Roi aurait d'avoir vu ses armées inutiles tout l'été. Enfin, on chercha une entreprise. Celle du pillage de la ville d'Augusta fut proposée comme facile, n'attaquant point les forts. Celle de la ville de Taormina fut aussi mise sur le tapis. Il donna à la première comme plus aisée. On fut à l'entrée d'Augusta le 16 août au matin. La vue de ses forts l'étonna, mais la proposition de leur opposer des escadres détachées pour les canonner tandis qu'un corps d'infanterie des galères et des vaisseaux ferait la descente pour attaquer la ville fit qu'il les laissa marcher, disant qu'il les soutiendrait. Mais comme il vit que Tourville mettait pied à terre sous le fort d'Avalos et qu'il était suivi de quelques autres chaloupes, que M. Du Quesne, précédé d'Amfreville, La Barre et Lhéry, allait mouiller à la portée du fusil des forts Victoria et Gratia, il se repentit de les avoir laissé aller et tira un coup de canon à balle pour les faire retourner ; mais ils furent sourds, et chacun ne songea qu'à faire son devoir, tant vaisseaux que galères. Les forts furent emportés et la ville prise, premièrement par des matelots armés des vaisseaux et galères, puis les soldats commandés par M. d'Almeras y entrèrent. On ne fut pas maître d'Augusta que l'on apprit que tout Syracuse branlait, que le gouverneur du château s'en était fui, que les canons étaient encloués et qu'il ne fallait que la présence de l'armée navale pour obliger les habitants à se rendre [1]. Elle n'en était qu'à cinq lieues et un jour et une nuit pouvaient terminer cette expédition sans aucun risque. Cependant, on ne put jamais le résoudre à y marcher. Il envoya quérir le régiment de Crussol et partie celui de cavalerie de Lhéry. Il fut à Messine, amena celui de Louvigny et le reste de la cavalerie. A son retour, on lui proposa d'aller attaquer Lentini, grande ville sans défense aucune, mais garnie d'une abondance extraordinaire de blés et autres vivres et de bestiaux, et ce avec Louvigny et Crussol faisant 1,200 hommes, 1,000 hommes des galères, 800 hommes de vaisseaux, 200 che-

1. C'étaient de faux bruits. Les neuf galères espagnoles de D. Beltran de Guevara, qui avaient pris à l'abordage la frégate *la Gracieuse* le 21 août, étaient dans le port de Syracuse depuis ce moment-là. Leurs 1,200 marins et soldats constituaient une force qui ne pouvait empêcher de pénétrer dans le grand port, mais il était fort capable de bien défendre la ville et en tout cas il interdisait aux adversaires de l'Espagne de manifester leurs sentiments. Si d'ailleurs il n'y a pas eu de canons encloués, il est certain que les affûts de la plupart d'entre eux étaient pourris et l'artillerie du château par suite peu en état de défendre le chenal du grand port. Le bruit concernant le gouverneur du château paraît avoir été absolument imaginaire.

Digitized by Google

vaux et 60 dragons. On lui représenta que les ennemis n'avaient que 400 chevaux et 1,600 hommes de méchante infanterie dans tous ces quartiers, que, si ce corps s'assemblait, il était indubitable qu'on le battrait, et que cette victoire emportait la révolte de tout le pays et assurait Messine et Augusta contre tous les ennemis. Il n'y voulut point consentir, disant qu'il avait de meilleurs avis que ceux qui lui faisaient cette proposition, qui [*sic, pour* puis], voyant que l'on grondait tout haut, dit qu'il fallait aller attaquer Melilli, village d'assez difficile accès, mais sans aucune défense, où il y avait 100 chevaux et 250 fantassins. On y marcha toute la nuit avec les forces ci-dessus, mais au point du jour on fit demi-tour à droite sans avoir vu aucun des ennemis, ni fait aucune tentative. Il dit au retour à tous les officiers désespérés contre M. de Mornas, qui les avait conduits, que c'était lui qui avait donné l'ordre du retour. Cette couillonnade a été suivie d'un incendie presque général que les ennemis ont fait des fourrages aux environs d'Augusta, sans qu'avec ce grand corps il ait voulu souffrir aucune embuscade, ni aucune escarmouche, au grand regret des troupes, ce qui a paru par la victoire que la cavalerie française a obtenue sur celle des ennemis le lendemain [20 sept.] de son départ d'Augusta. Che speranza per Messina e la Sicilia sotto un tal capo?

Traduit de l'italien [1]. Écrit à Messine le 27 septembre 1675.

Ayant pris connaissance de ce « Mémoire », Colbert écrivit dessus : « A mon fils. » Mais ce n'était pas une invitation à le lire au roi. Tout au moins, nous voyons postérieurement Colbert recommander à Seignelay *de ne pas lire au roi* des passages de lettres contenant des appréciations défavorables sur Vivonne. Louis XIV ne voulait pas déplaire à sa maîtresse en prenant des mesures contre le frère de celle-ci. Ses ministres avaient probablement remarqué à un certain moment qu'il désirait qu'on lui facilitât l'indulgence et la bienveillance envers Vivonne. Ils se considéraient donc comme obligés de lui dissimuler les fautes et les négligences de celui-ci, quoique les intérêts de l'État en fussent gravement compromis. Louvois semble avoir longtemps fait comme Colbert sur ce point. J'en trouve tout au moins un indice dans le fait qu'en 1677 on omit d'écrire le déchiffrement d'appréciations de Du Monceau de Nollant, fort dures pour Vivonne. Grâce à cette précaution, Louvois ne pouvait les lire au roi [2]. Ce n'est qu'à la fin de cette année que Louvois, reprenant son indépendance, se fit l'avocat de l'évacuation de la Sicile, ce qui entraîna brusquement le rappel de Vivonne.

Louis XIV n'a certainement donc pas connu le « Mémoire ». Mais les galères et les vaisseaux étant revenus en France, les dénonciations contre Vivonne affluèrent à la cour en novembre 1675. Deux lettres de Vivonne en témoignent. Le 27 janvier 1676, il écrivit à Louis XIV pour le prier « de ne pas le laisser accuser de nonchalance par des subordonnés ambitieux et désireux de se faire valoir » (Cordey, *Corr. de Vivonne*, t. I, p. 247). Le 10 février

1. Cette phrase : Traduit de l'italien, etc., est une supercherie manifeste ; l'auteur a cru habile de se faire passer pour un Italien partisan de la France. La lecture du mémoire prouve qu'il n'était rien.

2. Lettre du 15 septembre 1677 (arch. du ministère de la Guerre, vol. 610, n° 33).

Digitized by Google

suivant, il écrivit de même à Louvois « pour lui éclairer l'esprit sur cet excès de médisance qui s'est, dit-on, répandu à la cour au retour des vaisseaux et galères en Provence[1] ». Est-il parvenu à Louis XIV un écho de ces médisances? C'est peu probable. On devait savoir à la cour par les confidences des ministres que le roi aimait mieux plaire à sa maîtresse que défendre l'intérêt de l'État. Vivonne était, par sa parenté avec celle-ci, de ceux qui échappent longtemps aux conséquences de leurs fautes. Tourville, revenu en Sicile sur la flotte de Du Quesne au commencement de 1676, dut recommencer à faire la cour à Vivonne. Elle lui réussit. Quand Vivonne alla attaquer la flotte hispano-hollandaise sous les murs de Palerme, le 2 juin, il monta sur le *Sceptre* que commandait Tourville, et la relation officielle de la bataille publia que Vivonne « a rendu des témoignages de la satisfaction qu'il avait de M. le chevalier de Tourville pour l'avoir secouru à propos de ses avis pour les mouvements de l'armée et avoir commandé les manœuvres de son vaisseau avec tant de justesse qu'il n'y avait rien à désirer[2] ».

Émile LALOY.

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE EN 1801

LES PROJETS DE BONAPARTE ET GANTEAUME

Bonaparte, au lendemain du 18 Brumaire, oublia-t-il ses compagnons de gloire, les soldats qui travaillèrent à sa fortune ; se désintéressa-t-il du sort de l'armée qu'il avait conduite en Égypte? Tous les historiens repoussent cette accusation, et les documents confirment leur opinion.

On peut dire que, au milieu des difficultés de la consolidation du régime consulaire et des préparatifs de la deuxième campagne d'Italie, Bonaparte ne perdit pas un seul instant de vue le salut de l'armée d'Égypte. La politique lui en faisait, d'ailleurs, une obligation ; car, si la France réclamait la paix, elle ne la comprenait que glorieuse, et l'Égypte aux mains de notre armée, c'était un échec à l'Angleterre ou bien, au pis aller, l'objet d'un fructueux échange. Pour le succès de cette politique, Bonaparte multiplia les combinaisons pour renforcer les forces françaises au bord du Nil ; elles aboutirent, en dehors de l'envoi de quelques bâtiments séparés, à l'expédition d'une division en Méditerranée. Je vais retracer l'organisation de cette force et sa sortie de la rade de Brest.

1. Rousset, *Hist. de Louvois*, t. II, p. 415.
2. E. de Broglie, *Tourville*, 1908, p. 75.

Digitized by Google

I

Bonaparte était arrivé à Paris le 24 vendémiaire an VIII (16 octobre 1799) ; le 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799) — la date est à retenir — Ganteaume lui soumit « sur son ordre » un projet sur les moyens de secourir l'Égypte. Toulon, par sa situation, paraît indiqué, mais il ne s'y trouve qu'un vaisseau de soixante-quatorze et quelques vaisseaux vénitiens impropres, par leur mauvaise qualité et leur marche lente, à une mission lointaine. Le manque de vaisseaux et la pénurie qui règne dans ce port ne permettent pas de le prendre comme base d'opération. Des transports seraient impossibles. « Il n'y a donc », écrit Ganteaume, « que par les meilleurs voiliers de l'armée, si l'on veut hasarder une expédition, en resserrant au moindre nombre possible de vaisseaux nos divisions, que nous pourrons espérer tromper la surveillance et les manœuvres d'un ennemi répandu sur tous les points. Ce n'est donc que dans l'Océan que l'on pourra faire choix et composer une division de bons vaisseaux dont les qualités ne nous laissent aucune crainte et capables de transporter tous les objets dont a besoin notre nouvelle colonie. » Ganteaume estimait que six vaisseaux suffiraient pour le transport de 3,000 hommes et de tout le matériel destiné à l'armée d'Égypte. La plus grande difficulté serait, selon lui, d'embarquer les vivres et l'eau nécessaire pour une double traversée, car on ne devrait pas permettre que cette division perdît un moment sur la côte d'Égypte. Après avoir rapidement mis à terre troupes et effets, elle effectuerait son retour. Ganteaume proposait, en conséquence, diverses dispositions, telles que le remplacement du vin et de la farine par l'eau-de-vie et du biscuit. « Cette escadre, entrant dans la Méditerranée à l'insu de nos ennemis et se portant avec rapidité sur Malte, aurait, vraisemblablement, l'heureux hasard de surprendre la croisière d'observation que les ennemis ont sur le cap Bon et la division qui continue le blocus de cette place. » Ganteaume admettait qu'une affaire pourrait s'engager : si nous battions les vaisseaux ennemis, il faudrait se porter sur l'Égypte pour tomber sur la division anglo-ottomane. « Peut-être », écrivait-il, « objectera-t-on que c'est s'exposer à trop de hasards que de faire courir la Méditerranée à une escadre aussi faible lorsque l'ennemi y est aussi supérieur. » Il répondait que l'expérience nous avait prouvé, maintes fois, pendant le cours de la guerre, qu'une escadre bien organisée et composée de bons vaisseaux court peu de dangers si elle n'établit pas des croisières trop longues. Il citait plusieurs exemples : Renaudin, Villeneuve en l'an V, Richery, Vanstabel. « Il ne s'agit donc que de bien composer les divisions destinées à de pareilles expéditions, à en couvrir le projet d'un impénétrable secret pour en attendre les plus heureux résultats [1]. »

1. Archives modernes de la Marine, A. F. IV, 1188. Ganteaume à Bonaparte, 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799).

Digitized by Google

Ce mémoire de Ganteaume expose le plan même, à quelques retouches près, qu'il sera chargé d'exécuter un an plus tard. A l'exécution, il en devait voir les difficultés. Il était, en vérité, singulièrement optimiste ; il notait, il est vrai, qu'il s'agissait de hasarder une division et il supposait, pour sa réussite, une organisation qui lui fit défaut.

Avant qu'il fût chargé de l'exécuter, son plan subit diverses variantes. A Bruix fut confiée, d'abord, la mission de sortir, tantôt avec une division, tantôt avec une véritable escadre. En réalité, Bonaparte reprenait les projets du Directoire, en 1799, qui, s'ils n'avaient pas abouti à des résultats palpables, n'en avaient pas moins mis en lumière les talents de Bruix. Au lendemain de Brumaire, il s'occupa donc immédiatement des secours pour l'Égypte. A Brest se trouvaient les vingt-sept vaisseaux de Bruix, ajoutons-y les quinze de l'amiral Mazarredo ; belle armée navale si l'on s'en tient au chiffre de ses unités, mais instrument bien précaire si l'on étudie de près sa puissance offensive. L'escadre espagnole, sans discuter sa valeur militaire, n'était pour nous qu'un appui conditionnel et peu sûr. Ce fut même la recherche du concours espagnol qui obligea le Premier Consul à modifier continuellement ses plans, à négocier, à dissimuler avant d'en revenir au projet que lui avait soumis Ganteaume.

Le traité de Saint-Ildefonse mit la flotte espagnole aux ordres du gouvernement français ; il fit du Bourbon d'Espagne « le grand amiral de la République[1] ». Les événements (cela n'a pas été assez remarqué et explique l'histoire maritime de l'époque), habilement exploités par la politique cauteleuse du gouvernement espagnol, en firent un amiral quasi honoraire. « L'alliance, en effet, est restreinte à l'action commune contre la seule Angleterre ; c'est ce principe que l'Espagne a réclamé, et avec justice, pour refuser d'agir contre l'Autriche, la Porte même, Malte, quand la proposition lui a été faite[2]. » L'Espagne tirait tout le parti qu'elle pouvait de cette situation. Voulions-nous combattre, dans la Méditerranée, l'Angleterre? Comme ses escadres coopéraient avec les autres marines, ses alliées, elle ne pouvait soutenir nos flottes, car les siennes se fussent trouvées exposées à se heurter à celles de nations amies. Elle déclinait donc toute opération navale : ainsi, au lendemain de Brumaire, Bonaparte ayant demandé l'envoi de trois frégates et de deux bricks de guerre espagnols en Égypte pour y transporter des munitions de guerre et deux cents hommes, Urquijo répondit que Sa Majesté était peinée de devoir ranger la demande parmi celles qu'elle ne pouvait pas concilier avec ses obligations solennelles et sacrées, « parce qu'un tel envoi entraînerait nécessairement l'Espagne dans une guerre avec la Porte ottomane... », guerre qui, « s'étendant nécessairement aux régences barbaresques, aurait les conséquences les plus funestes pour les provinces

1. A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. V, p. 105.
2. Aff. étr., E, vol. 659. Le ministre à Alquier, 28 prairial an VIII (17 mai 1800).

Digitized by Google

méridionales du royaume[1] ». L'Espagne redoutait, en temps de guerre, les pirates barbaresques qui avaient fait abandonner ses côtes par leur population. Elle craignait également pour l'importation des blés de l'Orient.

La demande d'un corps auxiliaire de 1,500 hommes et de secours pour Malte n'eut pas plus de succès que celle pour l'Égypte. Urquijo, dans un assez long paragraphe d'une lettre à Musquiz, donnait le motif de ce refus. « C'est en vertu des ordres de S. M. que je me suis chargé de répondre au citoyen ministre des Relations extérieures : qu'il est connu du gouvernement français qu'à la nouvelle de cette occupation la cour d'Espagne a été également frappée d'étonnement que toute l'Europe d'y voir paraître, comme médiateur entre le général Bonaparte et l'ordre de Malte, le chargé d'affaires de S. M., résidant à Malte ; qu'il n'y avait jamais été autorisé ; et, si la conduite de cet agent du Roi n'a pas été improuvée, ce n'est que par égard pour l'influence qu'avait encore en son esprit un héros aussi illustre[2]. » La cour de Madrid a dû déclarer à celle de Vienne et à d'autres qu'elle avait ignoré l'entreprise ; elle a cru devoir s'abstenir de prononcer sur les événements et arrangements qui en dériveront nécessairement à la paix. Par une conséquence de ces principes, elle a refusé de reconnaître l'empereur de Russie comme grand maître. Un rapport du ministre aux Consuls résumait cette négociation en ces termes nets et précis : « Le refus est, d'ailleurs, tellement formel et précis qu'il me paraît inutile d'insister de nouveau et peu convenable, en conséquence, de revenir sur la demande dont il est question[3]. »

Ainsi, pour Malte comme pour l'Égypte, Bonaparte ne peut compter sur l'Espagne ; cependant, sa volonté ne s'inclinera pas devant le refus et le mauvais vouloir espagnols ; toute l'année 1800 passera en négociations diplomatiques, courtoises mais énergiques, pour amener le gouvernement espagnol à soutenir nos projets et nos plans de campagne. Les Espagnols s'efforceront de ramener leurs navires dans leurs ports : les engager dans une opération dont ils ne pourront limiter les suites et les conséquences semble avoir été, au contraire, l'idée du Premier Consul. Celui-ci, dans la lutte qu'il soutiendra, devra compter non seulement avec le gouvernement de Madrid, mais encore avec l'amiral de Mazarredo, chef des forces espagnoles à Brest, « qui avait été chargé de se concerter avec le Directoire, ou telle personne qui lui plaira de désigner, les opérations des forces navales de S. M. T. C. et de celles de la République[4] » et qui, le Directoire n'étant plus, conservait la même mission auprès du gouvernement consulaire.

Le 14 nivôse an VIII (4 janvier 1800), Bonaparte transmettait l'ordre à

1. Aff. étr., E, vol. 657. Urquijo à M. de Musquiz, ambassadeur à Paris, 29 novembre 1799.
2. Ibid.
3. Ibid., E, vol. 658. Rapport aux consuls, 11 frimaire an VIII.
4. Ibid. Mazarredo à Reinhart, ministre des Relations extérieures, vendémiaire an VIII (septembre-octobre 1799).

Digitized by Google

Bruix de conduire une escadre de dix vaisseaux en Égypte ; il devrait ne pas séjourner plus de trois jours sur les côtes, faire route pour Toulon, et, s'il ne trouvait pas d'inconvénient, il pourrait passer au retour par Malte ; il y rallierait le *Guillaume-Tell* et les autres forces maritimes [1]. La pénurie du port de Brest fit traîner les préparatifs en longueur.

Le Premier Consul s'impatiente ; il a, sous la main, l'homme qui lui semble tout désigné pour être son représentant, son porte-parole auprès de la marine : Ganteaume a été associé à sa fortune lors de son retour d'Égypte ; il a goûté sa conversation agréable et instruite ; ce n'est pas encore à ses yeux le matelot « nul et sans moyens » dont il parlera à Sainte-Hélène. Il le considère alors comme l'homme de mer propre à l'exécution de ses desseins. Ganteaume, qui vient d'être nommé conseiller d'État, reçoit, le 5 ventôse an VIII (24 février 1800), l'ordre de se rendre à Brest et des instructions pour cette mission. « Il se présentera chez l'ordonnateur, le commandant d'armes et l'amiral Bruix comme chargé d'une inspection extraordinaire, afin de pouvoir remettre un état exact de la situation administrative et militaire de Brest. » Si l'escadre anglaise est en moindre nombre et Gravina prêt, il arborera son pavillon sur un des vaisseaux de l'escadre et, avec dix-sept ou dix-huit vaisseaux, des frégates et les navires espagnols, il cinglera sur Malte, d'où il expédiera cinq ou six vaisseaux en Égypte pour y débarquer des secours. L'escadre reviendra à Toulon le plus rapidement pour se réapprovisionner et faciliter le départ des transports et vaisseaux vénitiens chargés de vivres pour Malte. Mais il faudra tenir compte des dispositions de Gravina : si celui-ci ne veut prendre sur lui d'entrer dans la Méditerranée sans un ordre de Mazarredo, Ganteaume le sommera de sortir pour protéger le départ de l'escadre française et, après avoir donné la chasse à l'escadre anglaise, Bruix cinglera vers Malte. Si Gravina est bien aise de commander en chef, il faut le requérir seulement pour donner la chasse aux Anglais et, lorsqu'il sera sorti, il faudra dresser un procès-verbal pour constater l'impossibilité de rentrer sans rencontrer l'escadre anglaise qui aurait été renforcée. Si, en passant devant Cadix, l'escadre espagnole voulait absolument entrer dans ce port, soit par ordre du gouvernement, soit pour toute autre cause et qu'il fût impossible de la décider à aller à Malte, le Premier Consul pense que Ganteaume ne doit pas perdre un moment et qu'il doit se transporter devant Malte avec les dix-huit vaisseaux français. Enfin, dernière hypothèse : si l'escadre anglaise devant Brest est supérieure en nombre, Ganteaume restera à Brest le temps nécessaire pour voir partir Bruix avec les huit ou neuf vaisseaux, les meilleurs voiliers de l'escadre. Ganteaume sera sous les ordres de Bruix, mais le départ de Brest le concerne spécialement [2].

1. *Correspondance de Napoléon*, t. VI, n° 4494. Bonaparte à Bruix, 14 nivôse an VIII (4 janvier 1800).

2. *Correspondance*, t. V, n° 4618. A Ganteaume, 5 ventôse an VIII (24 février 1800).

Digitized by Google

Ce qui frappe à la lecture de ces instructions, c'est que le rôle actif appartiendra surtout à Ganteaume, tandis que Bruix sera réduit à un rôle moindre. Sans doute il commandera en chef, mais c'est à Ganteaume que la mission de confiance de sauver Malte et l'Égypte est principalement confiée. On peut s'étonner que Bonaparte n'ait pas redouté que cette dualité de commandement n'entraînât des froissements d'amour-propre, des tiraillements nuisibles à la réussite de son plan ; c'est que, déjà, naissait en lui ce sentiment que nul ne pouvait se croire au-dessus de l'homme en qui il aurait placé sa confiance et que nul ne serait, en conséquence, assez osé pour ne pas lui obéir ; ce qui apparaît enfin très nettement dans ces instructions, c'est la volonté d'entraîner, même par ruse, les Espagnols dans les opérations à entreprendre. Il faut obtenir, tout au moins, qu'ils sortent. Le 3 ventôse an VIII (22 février 1800), il a écrit à Bruix de chasser les croiseurs ennemis, d'aller débloquer Malte, de se réunir aux vaisseaux du Ferrol et de Cadix et, avec les quarante-deux navires ainsi rassemblés, de se porter sur Mahon. De Malte, il enverra une escadre légère en Égypte. C'est déjà le rôle qui lui est réservé dans les instructions à Ganteaume. Par le même courrier, il a expédié à Gravina une lettre pour l'inviter à sortir : « Je désire vivement que les deux escadres réunies, commandées par des officiers distingués et composées de vaisseaux de choix, ne soient pas bloquées par une escadre de beaucoup inférieure en nombre. Je donne des ordres à l'amiral Bruix pour qu'il sorte avec les deux escadres, comme je compte sur les talents distingués, l'amour de la gloire et la bravoure si naturelle à la nation espagnole, et je donne des instructions à l'amiral Bruix selon les événements et les circonstances. Je désire fort qu'elles soient telles qu'elles vous permettent de remplir les intentions de S. M. C. et les miennes, de réaliser le désir qu'elle a plusieurs fois manifesté de voir Malte et Mahon arrachés à nos plus mortels ennemis. » Cette sortie lui tient tant à cœur que, le 16 ventôse (7 février), il s'adresse à Musquiz pour que l'ordre soit transmis sur-le-champ, par le télégraphe, à l'amiral Gravina de joindre ses navires à ceux de Bruix. Mazarredo se prête de bonne grâce au désir exprimé et Musquiz s'empresse d'informer le gouvernement que Mazarredo a transmis à Gravina l'ordre de participer à l'opération. Bon vouloir apparent, car Urquijo, tout en approuvant, laissait percer son arrière-pensée en avouant « qu'il était convaincu, avec Mazarredo, que Bruix et Gravina étaient trop bons marins pour s'enfoncer dans le canal ». Il semblait donc que rien ne s'opposât plus à la sortie des escadres ; mais, comme le télégraphia Ganteaume au moment où elles allaient sortir, le blocus était renforcé par deux divisions anglaises : l'une de neuf, l'autre de quinze vaisseaux, dont dix ou douze à trois ponts ; nos marins n'osèrent plus sortir, craignant de grands revers [1].

Cette pensée de donner la chasse aux croisières anglaises et de profiter de

1. A. F. IV, 1187. Ganteaume à Bonaparte, 28 ventôse an VIII (19 mars 1800).

Digitized by Google

leur éloignement pour gagner la haute mer et exécuter les plans arrêtés continua de hanter le cerveau de Bonaparte : sa correspondance en fait foi (lettres des 29 ventôse-7 germinal an VIII ; 20-28 mars 1800).

Une autre pensée occupait le gouvernement espagnol et nous révèle les motifs de sa politique. Nous avions entraîné sa flotte dans nos ports ; elle était le gage qui nous garantissait la fidélité de l'Espagne : c'était la conviction des contemporains ; les documents justifient leur impression. L'Espagne voulait ravoir ses navires : rentrés dans ses ports, ils n'en sortiraient plus, et elle dissimulerait son inactivité sous des promesses de concours, faisant échouer les projets par sa passivité. Cette arrière-pensée, notre ambassadeur Alquier la signalait au gouvernement et ne se lassait pas d'insister sur le péril qu'il y aurait à laisser sortir de nos ports la flotte espagnole : « Si les vaisseaux espagnols sortent de Brest et qu'ils se dirigent sous un prétexte quelconque sur les ports d'Espagne, ils nous échapperont inévitablement. Cette escadre est le seul gage que nous puissions jamais avoir de notre alliée. » Il renouvelait bientôt son avertissement : « Quant au projet présenté par l'amiral espagnol de sortir avec quatorze vaisseaux français et de venir prendre un surcroît de forces au Ferrol et à Cadix, me pardonnerez-vous mes soupçons et me reprocherez-vous une méfiance exagérée? Je n'hésite pas à vous donner mon opinion tout entière : je crois que, si les vaisseaux espagnols viennent à vue de leurs ports, ils y rentreront inévitablement. Les raisons, en apparence les plus plausibles, ne manqueront pas : une quantité insuffisante de vivres, la nécessité de prendre des gréements et des objets de rechange, etc., peuvent justifier la rentrée de l'escadre, et je n'ai pas besoin de vous dire qu'amarrée dans les ports elle n'en sortira plus [1]. » Ces sages avertissements nous mettaient en garde contre la politique de l'Espagne, mélange de duplicité et de faiblesse. Tout l'hiver, les négociations s'étaient poursuivies entre Mazarredo et le Premier Consul sur l'emploi des forces navales ; elles avaient abouti au projet de Mazarredo — quinze vaisseaux espagnols et quinze français sortiraient de Brest et, ralliant les quinze navires du Ferrol, les quatre de Cadix, viendraient croiser à l'entrée du détroit — et à celui que préconisait Bonaparte ; d'après celui-ci, trente et un vaisseaux français sortiraient, le 20 avril, avec l'escadre espagnole, se dirigeraient sur Malte, après avoir été joints à l'entrée de la Méditerranée par les vaisseaux de Cadix et du Ferrol et par des troupes de débarquement, et reviendraient, après le débloquement, reprendre l'île de Minorque.

Dans une première entrevue, Urquijo combattit le projet de Bonaparte et se rallia au plan de Mazarredo ; bientôt il déclara que le roi acceptait le projet, mais conditionnellement : pour que les vaisseaux espagnols sortissent, il faudrait que notre armée navale comptât au moins trente et un vaisseaux. Au cours d'une conversation avec notre ambassadeur, Urquijo

1. Aff. étr., E, vol. 658. Alquier au ministre, 4 germinal an VIII (22 mars 1800).

Digitized by Google

se laissa aller à cette confidence que « Mazarredo était bien convaincu de l'impossibilité de cette mesure (armement de trente et un vaisseaux) par le manque d'objets essentiels à cet armement [1] ». La duplicité du roi était ainsi dévoilée. D'ailleurs, pour être assuré, dans l'hypothèse d'une sortie improbable, d'échapper au risque de voir sa flotte entraînée à une expédition dont il soupçonnait l'arrière-pensée, le roi, et par là il faut entendre Urquijo, ne voulait qu'on embarquât les troupes qu'au moment de l'attaque de Mahon.

Telles avaient été les négociations concernant une expédition franco-espagnole pour l'Égypte ; il en résultait que nous ne pouvions compter sur la marine espagnole et que, dès lors, il ne fallait envisager que nos propres ressources.

II

On a vu qu'au mois de janvier 1800 on avait songé au départ de Bruix, plus tard à celui d'une division pour les Antilles qui, sous les ordres du contre-amiral Lacrosse, aurait été chargée de faire une diversion pour la sortie du premier. Il était évident qu'on ne pourrait faire sortir toute l'armée navale et cela pour des raisons à la fois politiques et techniques : danger d'exposer notre dernière armée navale à un désastre qui eût anéanti notre marine ; nécessité de protéger le port de Brest contre lequel on craignait, non sans raison, des tentatives de toute nature ; impossibilité, enfin, de le laisser à la garde des seuls Espagnols, qui ne cachaient pas leur antipathie pour notre forme de gouvernement. Leur loyauté militaire n'était pas en cause, mais leur gouvernement eût pu profiter de l'occasion pour les faire sortir et regagner les ports nationaux.

A de pareils armements, il y avait, enfin, des obstacles, plus sérieux encore peut-être, qui provenaient de la situation du port, de son arsenal et de la marine. Au mois de prairial, écrira Forfait, les Consuls, en l'absence de Bonaparte, « ont reconnu que la pénurie ne permettait pas de conserver en rade des vaisseaux qu'on n'emploiera pas, peut-être, de la belle saison » ; en conséquence, le ministre prescrivait que l'*Océan*, le *Républicain*, l'*Invincible*, l'*Alliance*, le *Révolutionnaire*, le *Tyrannicide* fussent placés en commission, sans état-major ni matelots, mais prêts à rentrer en rade ; que les équipages fussent répartis sur les autres bâtiments ; qu'on accordât des congés aux matelots dont on serait sûr qu'ils reviendraient ; que la division Lacrosse fût fondue avec l'armée navale de Latouche-Tréville ; enfin, que la *Convention*, le *Cisalpin*, le *Gaulois*, manquant d'équipage et de vivres, fussent désarmés. On peut juger par cette mesure de la situation du premier port de France et de notre dernière armée navale [2].

1. Aff. étr., 4 germinal an VIII, précitée.

2. Arch. de la Marine, BB2 60. Forfait au commandant d'armes et à l'ordonnateur, 24 prairial an VIII (13 juin 1800).

Digitized by Google

Le 14 juin, ce fut Marengo. A son retour, Bonaparte blâma la mesure : restaurer la marine, donner à cette partie de la force nationale l'accroissement dont elle était susceptible, tel était son dessein[1]. Le ministre ne lui dissimula pas la difficulté de multiplier les armements ; mais le Premier Consul réitéra l'expression de sa volonté : « Tous les moyens de mettre à la mer le plus de vaisseaux possible doivent être employés[2]. »

La création des préfectures maritimes va assurer l'unité de direction ; il y aura ainsi un agent qui tiendra tous les services en main et leur transmettra l'impulsion. A Brest, plus que dans tout autre port, la tâche du préfet est écrasante.

Par l'arrivée de l'armée navale franco-espagnole, le nombre des rationnaires s'élevait à 45,000 ; qu'on y joigne la population civile, 25,000 habitants, et l'on voit qu'il y avait une agglomération de 70,000 âmes à nourrir. Le pays, désolé par la guerre civile, était incapable de lui fournir sa subsistance ; il fallait donc la tirer des autres régions de la France, et ce n'était pas encore la seule difficulté à résoudre. Pour ses travaux et pour les besoins de la flotte, l'arsenal tirait de contrées éloignées les chanvres, les fils de caret, les bois, etc., bref, toutes les munitions navales. Pendant les guerres antérieures, les navires de commerce approvisionnaient le port et l'arsenal ; un certain nombre avaient été enlevés ou brûlés par les croiseurs ennemis, mais il en restait toujours assez pour assurer la subsistance de Brest et l'activité de son arsenal. Il n'en fut plus ainsi pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire : le blocus de Brest, entrepris d'abord avec timidité et intermittence, devint permanent et s'exerça, vu les difficultés des parages, avec un rare talent. Le gros des escadres britanniques, d'abord maintenu à l'ouest d'Ouessant, ne craignit plus de détacher quelques vaisseaux jusque dans l'Iroise ; ses frégates et ses bâtiments légers venaient, jusqu'à l'entrée du goulet, observer la rade. Sous peine d'avoir à garder l'immense périmètre de 80 à 100 milles qui s'étend de l'île Vierge au nord jusqu'à la pointe de Penmarch au sud, il lui fallait donc laisser libres les deux issues formées par le canal du Four au nord et le raz de Sein au sud. C'était donc par là que devaient se glisser les caboteurs qui approvisionnaient Brest. Mais les bâtiments légers qui rôdaient sur la côte rendaient le passage périlleux ; on chercha à y remédier en formant de longs convois sous la protection de canonnières ou de frégates. Les bateaux qui venaient de Bordeaux se réunissaient à ceux qui transportaient de Nantes des vivres et munitions navales ; puis, en long convoi, ils faisaient route vers leur destination. Ils arrivaient à gagner, généralement sans encombre, la baie du Morbihan, la rivière de Quimper et l'anse de Benodet. Le péril commençait alors pour eux, et plus la saison était belle, plus ils avaient à redouter les croiseurs ennemis. Renseigné par les chouans, par les pêcheurs dont la misère

1. Arch. de la Marine, BB2 60. Aux mêmes, 18 messidor an VIII (7 juillet 1800).
2. Ibid. Forfait au préfet maritime Caffarelli, 5 fructidor an VIII (23 août 1800).

Digitized by Google

se laissait tenter, guidé par des pilotes que l'appât d'un salaire rémunérateur corrompait, l'ennemi pénétrait dans les passages les plus périlleux. Il fallait profiter de son éloignement pour tenter le passage ; mais, dans ce cas encore, aucune sûreté. Les chouans occupaient parfois les sémaphores ; d'autres fois, c'étaient les gardiens qui disparaissaient en livrant leurs signaux, si bien que nos navires n'étaient jamais sûrs ni des signaux de côte ni de ceux qu'un navire inconnu leur faisait.

L'année 1800 avait été terrible : le 9 février, Brest était aux abois ; il n'y avait plus que deux jours de vivres. Ce fut donc en pleine crise que, le 2 floréal (22 avril), l'ordonnateur et le commandant d'armes reçurent la dépêche confidentielle prescrivant l'armement d'une division de sept vaisseaux de soixante-quatorze et de cinq frégates ; cette division embarquerait 4,600 hommes de troupe et une compagnie d'artillerie ; les vaisseaux auraient cinq mois de vivres ; les frégates, trois ou quatre ; on en embarquerait trois pour la troupe [1].

On peut s'étonner de cette décision d'un gouvernement qui devait, peu de jours après, prescrire une réduction de nos forces maritimes ; mais, en réalité, c'était le Premier Consul qui en était l'auteur, et l'on peut avancer sans crainte d'erreur qu'elle résulta de la correspondance de Ganteaume.

Annonçant l'échec de la sortie navale (28 ventôse an VIII ; 19 mars 1800) [2], Ganteaume, vu « la dernière urgence de porter de prompts secours à la garnison de Malte », reprenait son idée, exposée à Bonaparte le 11 brumaire an VIII, « de ne hasarder qu'une escadre légère, composée de six ou sept vaisseaux », les meilleurs voiliers. Il se flattait qu'on pourrait dérober à l'ennemi la sortie de Brest, puis il continuait en ces termes : « L'entrée dans la Méditerranée ne me paraît pas plus inquiétante, et enfin je ne crois pas que l'on trouve plus de quatre à cinq vaisseaux réunis sous l'isle ou devant le port de Malte. » Si même cette division éprouvait des revers, ce serait moins décisif que si l'armée navale essuyait un désastre et, pour donner plus de poids à son projet, il s'offrait à en diriger l'exécution : « Si vous approuvez le plan que je vous propose, citoyen consul, veuillez me permettre de vous demander l'honneur de l'exécuter : ma pratique de l'entrée du détroit, ma navigation de la Méditerranée me donnent quelques avantages sur ceux de mes camarades qui pourraient être employés à cette expédition [3]. » Ayant ainsi exécuté ses rivaux, il terminait par les protestations accoutumées : « Vous pourrez compter sur tout mon zèle et mon dévouement pour en assurer le succès par tous les moyens possibles. » Il revenait sur ce projet dans une réponse à Bruix. Le ministre l'avait vivement critiqué, en montrant, par de sérieux arguments, quelles illusions se faisait Gan-

1. Arch. de la Marine, BB2 60. Le ministre au commandant d'armes et à l'ordonnateur, 2 floréal an VIII (22 avril 1800).

2. *Infra.*

3. A. F. IV, 1187. Ganteaume au Premier Consul, 28 ventôse an VIII (19 mars 1800).

Digitized by Google

teaume. Il déclarait nettement qu'une division ne pouvait arriver, sans encombre, à Malte. Il admettait le succès de la sortie de Brest ; mais restait le détroit (Gibraltar), et le forçât-elle sans combat, les forces ennemies, averties, se concentreraient sous Malte et combattraient la division qui, ne devant pas entrer dans le port, ne pourrait avoir terminé ses opérations de débarquement avant l'arrivée de renforts aux forces de blocus. Ainsi, ajoutait Bruix, « la mission qui paraît facile au général Ganteaume est à peu près impraticable dans la saison où nous entrons et avec les moyens qu'il propose »[1]. Que répondait Ganteaume? Il reconnaissait les difficultés de l'entreprise, mais il y persistait, parce que le secours de Malte ne pouvait plus être différé, qu'on devait affronter tous les dangers pour y parvenir et qu'enfin — flatterie à l'adresse du Premier Consul — sous le nouveau gouvernement « il fallait que la marine se hasardât à quelque chose de grand et d'utile ». Il continuait sur le même ton : « Je ne me suis point déguisé les difficultés de l'entreprise ; mais, comptant sur la fortune qui, depuis le commencement de l'année, se dispose si favorablement pour la France, comptant sur la bonne volonté et le dévouement de ceux que j'aurai sous mes ordres, sur la marche et la légèreté des vaisseaux, j'ai osé me flatter de réussir. » Faibles arguments plus dignes d'un courtisan que d'un homme de guerre.

Le 2 floréal (22 avril), le ministre, en même temps qu'il informait le port de Brest de la constitution d'une division de sept vaisseaux et de cinq frégates, annonçait à Ganteaume que l'intention du Premier Consul était qu'il en prît le commandement, et, comme preuve de la confiance que celui-ci avait dans son dévouement et son expérience, il le laissait libre d'employer cette force à son gré, de choisir son point de croisière, avec la seule restriction qu'il n'étendrait pas sa navigation au delà des tropiques et qu'il rentrerait avant le prochain équinoxe. Il devrait, cependant, se concerter avec Bruix, qui connaissait la destination à donner à ses escadres, et sa division ne serait formée qu'après que l'amiral aurait choisi les navires destinés à une autre expédition.

En présence des opinions contradictoires de Bruix et Ganteaume, le Premier Consul s'arrêtait à un moyen terme : il confiait à ce dernier une force conforme à ses vues et il le laissait libre de l'emploi à en faire ; Bonaparte, chose rare, réservait sa décision. Les événements déjouèrent son plan ; la division ne quitta pas Brest.

Ganteaume avait désigné cinq vaisseaux : *l'Indivisible*, *le Formidable*, *l'Indomptable*, *le Dix-Août* et *la Constitution ;* mais, comme il y avait quatre ou cinq ans que ces quatre derniers n'avaient passé au bassin, il réclamait qu'ils y entrassent pour que leurs carènes fussent nettoyées et pour renouveler leur arrimage. Il eut à lutter contre la mauvaise volonté de l'ordonnateur, qui défendait ses maigres ressources, et il ne put triompher, au dire de

1. A. F. IV, 1187. Bruix à Bonaparte, 29 ventôse an VIII (20 mars 1800).

Digitized by Google

ses subordonnés, que grâce à son titre de conseiller d'État. Il disait avec raison : « Lorsqu'on fait la guerre avec une infériorité de forces, il faut que la marche des vaisseaux y supplée ; c'est ce qu'on a toujours négligé dans nos ports, et c'est ce qui nous a attiré des malheurs[1]. » Il reconnaissait que cette opération retarderait peut-être son départ, mais, écrivait-il, elle est urgente. Puis, profitant des délais que lui accordent les travaux de ses navires, il sollicite et obtient la permission de se rendre à Paris (7 floréal an VIII ; 27 avril). Pendant qu'il va ainsi conférer avec le gouvernement — ces conférences aboutiront à la résolution ferme de secourir l'Égypte et à l'adoption de son plan — le travail s'effectue à l'arsenal, mais avec négligence. En effet, aux embarras matériels s'ajoute la question de la main-d'œuvre : le personnel ne lui donne aucune satisfaction. A l'arsenal, il y a 5,000 ouvriers qui, sous la Révolution, ont fait trembler leurs supérieurs ; leur indiscipline et leur paresse sont devenues constantes ; ils appartiennent à tous les partis, « mais ils ne sont nullement attachés qu'à ce qui les fait vivre » ; aussi regardent-ils le port de Brest comme leur propriété. Aucune surveillance, aucune comptabilité matières ne permet de les contrôler. Leurs contremaîtres ne valent pas mieux qu'eux ; c'est une fort mauvaise classe, « peu vigilante sur la matière, « peu avec les ouvriers, avec lesquels ils connivent pour le vol[2] ». Ils montrèrent peu de zèle et d'activité ; un exemple : « le travail de 457 étoupiers, journellement employés, ne donnait pas, pour résultat, une livre d'étoupe par jour pour chaque ouvrier ». Leur nombre devrait être considérablement réduit, mais l'ordonnateur met en avant des raisons d'humanité pour ajourner une mesure à laquelle le Premier Consul renoncera momentanément. Parmi la populace qui grouillait dans les rues, les chouans — la police ne le savait que trop — avaient leurs racoleurs, leurs espions, leurs agents qui sauraient exploiter les colères. On avait proposé de substituer le travail à l'entreprise au travail à la tâche, d'organiser les ouvriers en compagnies, surveillées par leurs contremaîtres sous la direction de sous-ingénieurs ; mais, à l'époque qui nous occupe, l'organisation n'était encore qu'ébauchée.

Les vaisseaux, armés et réparés avec négligence, ne pouvaient aller en rade, faute de câbles et par manque d'équipages. Les marins avaient terriblement souffert pendant les années écoulées. Mal nourris de vivres de rebut et de salaisons, même sur rade, tandis qu'on distribuait des vivres frais aux ouvriers de l'arsenal pour éviter leur révolte ; mal payés, ayant un arriéré de plusieurs mois de solde ; grelottant sous le ciel brumeux de la Bretagne par manque de vêtements chauds, et payant à l'État ceux qu'il leur fournissait à des prix exorbitants, les équipages étaient décimés par des maladies épidémiques que faisaient naître et qu'entretenaient les fonds des navires, jamais visités, véritables cloaques pestilentiels. Le dégoût et le découragement

1. Arch. de la Marine, BB4 143. Ganteaume au ministre, 7 floréal an VIII (27 avril 1800).
2. Ibid., BB3. Le préfet Cafarelli au Premier Consul, 3 nivôse an IX (23 décembre 1800).

Digitized by Google

s'étaient emparés des marins qui désertaient en masse, non seulement les simples matelots, mais encore la maistrance. Les ports avaient proposé de faire débarquer les hommes trouvés en fraude sur les corsaires, mais le ministre avait reculé, craignant qu'ils n'allassent grossir les bandes des chouans.

Les conférences ne suffirent pas au Premier Consul ; il réclama encore des éclaircissements ; suivant ses ordres, Ganteaume s'empressa de lui transmettre ses vues sur l'expédition et les moyens à employer pour en assurer le succès[1]. Ils différaient peu de ceux qu'il avait jadis exposés dans sa correspondance, et l'on peut se contenter de noter les détails qu'il précise et de mentionner ses espoirs et ses illusions.

Il proposait d'embarquer sur chaque vaisseau 350 soldats, 1,000 fusils, 200 paires de pistolets, 500 sabres et 100,000 cartouches. Avec une illusion incompréhensible chez un homme de mer expérimenté, il ajoutait : « Ces quantités d'hommes et de munitions ne sont pas assez considérables pour surcharger les vaisseaux et leur faire perdre leurs qualités de marche et autres. » Il allait être bientôt forcé d'abandonner cette opinion.

Il se proposait, mesure peut-être sage, de réduire les rations dès le départ, puis il donnait quelques indications sur sa navigation, telle qu'il l'envisageait : il aurait soin, en quittant Brest, « de s'élever au large pour éviter d'être aperçu sur les côtes de Portugal et d'Espagne. » Il passerait le détroit de nuit, puis il longerait la côte d'Afrique jusqu'au cap Bon ; là, il pousserait directement sur Malte où il ferait entrer les navires chargés de vivres et continuerait sa route directement pour Alexandrie. S'il évitait les côtes d'Espagne, il n'évitait pas les châteaux en Espagne, tournure d'esprit dangereuse pour un chef qui allait courir les risques d'une expédition comme la sienne. Pour peu qu'il fût un peu favorisé par les vents, il devancerait toujours les ennemis, et il ne comptait pas trouver sur les côtes d'Égypte des forces capables d'entraver ses opérations ; il n'aurait « en opposition » que les deux vaisseaux anglais *le Tigre* et *le Thésée* et, peut-être, une ou deux « corvettes turques », « la masse des vaisseaux turcs rentrant toujours dans les ports avant le commencement de la mauvaise saison ». Puis, se grisant de son futur succès imaginaire, il proposait au Premier Consul d'aborder en Corse, à son retour, pour y prendre de nouvelles troupes et de tenter un second voyage « dont le succès, dans les mois de pluviôse et de ventôse, serait encore plus certain que le premier ». Il reconnaissait, cependant, qu'il aurait de grandes difficultés à se réapprovisionner en Corse. Il berçait, enfin, Bonaparte d'illusions en lui faisant connaître qu'après avoir pris connaissance de la situation des magasins de Brest il comptait qu'il aurait sous peu de jours le biscuit et l'eau-de-vie pour compléter les six mois et demi de vivres de l'escadre ; sans doute, il lui manquerait une partie des salaisons, mais, ajoutait-il, avec une certaine désinvolture, « l'objet n'est

1. A. F. IV, 1188. Ganteaume au Premier Consul, 15 fructidor an VII (6 septembre 1800).

Digitized by Google

pas assez important pour nous arrêter ». Pour les légumes, il devait reconnaître que la sécheresse qui régnait depuis trois mois les rendrait fort difficiles à trouver.

Quand la division devrait-elle quitter Brest? Ici, le marin, qui connaissait bien la Méditerranée, formulait des vues sages et pratiques. La division devrait partir dans le courant de vendémiaire ou au moins avant le 15 brumaire. Les vents d'est, qui, ordinairement, soufflent en automne dans la Méditerranée, seront sur leur fin lorsqu'elle se présentera, et elle ne devra pas éprouver de contrariétés.

Le 20 fructidor an VIII (7 septembre 1800), le Premier Consul lui confiait la mission de secourir l'Égypte. Mais, à son retour à Brest, Ganteaume constata qu'il faudrait encore une vingtaine de jours pour que tout fût au point ; les troupes du corps expéditionnaire ne seraient pas prêtes à embarquer avant le 15 frimaire ; comptant sur les vivres promis par les directeurs de la Marine, il dut constater que le port était dans une affreuse pénurie. Il n'y avait que la voie de terre pour y remédier ; or, on pouvait craindre que les routes devinssent impraticables à la suite d'un été qui avait été très mauvais. En thermidor, les autorités civiles et militaires faisaient connaître télégraphiquement la situation du port, qui était affreuse : « Nous n'avons plus d'existence que pour quatre jours ; il ne faut plus penser expédier un seul vaisseau, puisque nous allons consommer jusqu'à la dernière once de biscuit, seule ressource pour faire vivre 50,000 âmes, car il n'y a pas à escompter les arrivages par mer, l'armée anglaise étant en vue [1]. » Les mesures que l'on suggérait, à savoir la réquisition de vivres dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, la réquisition de toutes les voitures pour le transport des approvisionnements considérables de Nantes, n'allaient-elles pas mécontenter les paysans et les jeter dans la chouannerie? Ne fallait-il pas craindre de faciliter ainsi l'attaque anglaise contre Brest, qu'on redoute, ou tout au moins les opérations contre le littoral qui paralyseront de plus en plus la navigation côtière? Le 4 juin 1800, en effet, les Anglais avaient débarqué à Quiberon, détruisant deux batteries, puis, le lendemain, à Port-Haliguen ; le 6 juin, ils avaient pris Port-Navalo, brûlant l'*Insolent* dans le golfe du Morbihan ; ils descendaient à terre à chaque instant dans les petites îles ; le 15 août, à Hoedic et Houat, ils débarquaient 15,000 hommes.

La situation s'était, il est vrai, améliorée en septembre ; mais les difficultés d'approvisionnement demeuraient : jamais on n'aura plus de dix jours de vivres devant soi. « Vous n'avez ni pain ni cordages dans le port où toute votre marine est réunie », écrira Forfait au Premier Consul [2]. Il y avait, nous venons de le dire, beaucoup de vivres à Nantes, mais on ne pouvait les transporter [3]. Le ministre avait bien autorisé, le 5 floréal an VIII (28 avril

1. Arch. de la Marine, BB4 144. Au ministre, 11 messidor an VIII (30 juin 1800).
2. A. F. IV, 1888. Forfait au Premier Consul, 1er frimaire an VIII (22 novembre 1800).
3. Arch. de la Marine, BB2 67. Le ministre au préfet maritime, 3 pluviôse an IX (23 janvier 1801).

Digitized by Google

1800), l'emploi de la voie de terre pour les approvisionnements [1] : à Quimper, où arrivaient les transports, le roulage fut organisé, et de longues files de chariots (il y en avait un millier employés) sillonnèrent la route, mais certaines munitions navales, comme les cordages, ne pouvaient être transportées ainsi. Le rendement était médiocre, les conducteurs insouciants ou infidèles, et il en coûtait à l'État 400,000 francs par mois. En septembre, les autorités reconnaissent que les chemins étaient devenus impraticables.

Ganteaume éprouva donc de fortes désillusions quand il rejoignit son poste. Tant qu'il ne s'était agi que de concevoir de beaux plans, tout lui avait paru aisé ; mais, à pied d'œuvre, il en reconnut la difficulté ; sa correspondance, avec les plaintes et les réclamations qu'elle contient, nous laisse entrevoir l'homme qui n'est plus sûr de lui-même et qui prépare des excuses à son échec. « Contrarié par le temps et par l'ennemi », écrira-t-il, « on ne peut plus se fixer de terme pour recevoir les approvisionnements qui nous manquent et voir la fin de ces affligeantes contrariétés. » Il ne voit plus la possibilité d'entreprendre une campagne avec un pareil déficit, « sans une relâche qui pourrait faire manquer tout le but de l'expédition [2] ».

Le préfet maritime Caffarelli n'était pas plus rassurant, et cependant les circonstances devenaient pressantes. Le Premier Consul s'impatientait, car il sentait que le salut de l'armée d'Égypte serait un triomphe pour sa politique. Il ne se laissait arrêter dans ses projets ni par les plaintes ni par les obstacles qu'il croyait que les volontés pourraient vaincre. Il envoya donc en mission à Brest pour le renseigner un de ses aides de camp, Savary, le futur duc de Rovigo. Il devait examiner Brest et la situation de la marine, comme il aurait fait d'une position stratégique ; mais ce cavalier était-il bien apte à juger des choses de la mer? « Je devais veiller à l'exécution des ordres qu'il avait donnés et remettre le plus jeune de ses frères (Jérôme) à l'amiral Ganteaume, qui commandait l'escadre. J'avais ordre de ne quitter Brest que lorsque l'amiral aurait appareillé. » Confier son frère à l'amiral était assurément une grande marque de confiance donnée par Bonaparte à Ganteaume et une preuve d'intérêt pour la marine ; mais n'était-ce pas ajouter pour le chef une responsabilité à d'autres plus graves encore et imposer aux états-majors une camaraderie difficile? Jérôme, d'ailleurs, ne sut pas se faire aimer [3].

Le zèle et l'énergie de Caffarelli avaient réussi à armer la division. « La marine est entièrement prête, il ne reste plus que les troupes à embarquer », écrira Savary. Il annonçait, pour le 9 frimaire, l'embarquement de 240 cavaliers, 210 canonniers, 80 ouvriers, et du 1er bataillon de la légion expéditionnaire, qui constituerait un corps expéditionnaire de 2,500 hommes en chiffre rond, ce qui était peu. Ganteaume se plaignait aussi du recrutement de ce petit corps, et ses plaintes n'étaient que trop fondées. Il

1. Arch. de la Marine, BB2 60. Ibid, 5 floréal an VIII (28 avril 1800).
2. A. F. IV, 1188. Ganteaume au ministre, 27 brumaire an IX (18 novembre 1800).
3. *Revue des Études historiques*, novembre-décembre 1904.

Digitized by Google

y avait d'abord 300 galeux ; pour remplacer les volontaires découragés d'avance par l'idée d'une campagne lointaine, on avait vidé les prisons ; sauf les galériens, on avait tout enrôlé, suspects, chouans, coupe-gorge ; on leur avait adjoint 1,200 à 1,500 déserteurs autrichiens. Tout ce monde avait ramassé dans les geôles le germe d'une infection qui paraît avoir été le typhus et qui fit de terribles ravages parmi ces malheureux. On dépensait ainsi des millions, on risquait nos vaisseaux pour jeter sur un sol brûlant des êtres affaiblis, candidats à la peste, qui contamineraient l'armée d'occupation et y introduiraient des germes d'indiscipline et de démoralisation.

Pour Ganteaume, une des conditions du succès était le secret de l'opération ; mais les Anglais « tenant encore le réseau de ce vaste système d'espionnage qu'ils avaient tendu, à l'époque de la guerre civile, sur ces contrées [1] », le gouvernement essaya de leur donner le change sur le but de l'expédition. Il fit répandre le bruit qu'il s'agissait de Saint-Domingue. Le général Sahuguet, nommé au commandement des troupes, ne fut même pas mis dans le secret. Bruix et Ganteaume poussèrent la ruse jusqu'à laisser deviner à Gravina un plan de campagne contre les Antilles. Aussitôt, le gouvernement espagnol réclama qu'on lui communiquât le plan de campagne ; Talleyrand le prit de haut avec lui : « Nous n'avons pas l'obligation de communiquer tout et de ne rien faire sans communiquer. Il est essentiel qu'on ne prenne pas le change là-dessus en Espagne. Il sera bon que vous trouviez moyen de faire comprendre à M. Urquijo que ce qui a pu se dire dans la familiarité ne doit pas être pris au pied de la lettre [2]. »

Pour mieux égarer l'opinion, on eut encore recours à un autre subterfuge ; à Brest se trouvaient des réfugiés de Saint-Domingue, pauvres hères, sans feu ni lieu, qui vivaient des débris de leur fortune et de subsides ; le gouvernement leur offrit le passage sur la division. Cette offre causa un afflux inattendu de colons accourus de toutes les régions, ce qui provoqua cette boutade de l'amiral : « Nous avons reçu un nombre effroyable de passagers, munis de vos ordres et, par conséquent, de bagages incalculables. Je crois que tous les habitants des Antilles, noirs, gris ou blancs, se sont donné le mot pour venir nous encombrer. Il est impossible que nous puissions embarquer tous ceux qui se sont présentés, et nous en laisserons beaucoup à terre [3]. »

Il fallut néanmoins procéder à l'embarquement d'une masse de gens et de bagages [4], ce qui fit manquer à l'amiral l'occasion d'un coup de vent d'équinoxe qui avait éloigné les ennemis. « Si j'avais été à même de sortir à la suite du terrible coup de vent que nous venons de subir, il n'est aucun doute que nous eussions eu tous les hasards pour nous. » L'occasion passée, il ne restait

1. Rovigo, *Mémoires*, t. I, p. 343.

2. Aff. étr., E, vol. 659. Talleyrand à Alquier, 23 prairial an VIII.

3. Arch. de la Marine, BB4 143. Ganteaume au ministre, 17 frimaire an IX (8 décembre 1800).

4. *La Révolution française*, 1895, p. 45.

Digitized by Google

plus qu'à attendre une nouvelle chance, et elle ne dépendait pas des hommes. « Il ne fallait qu'un souffle de vent », car la division était prête ; malheureusement, dix-sept vaisseaux ennemis avaient reparu sous Ouessant.

Cependant, vivres de campagne, bagages, matériel pour l'Égypte, troupes et passagers, tout était embarqué le 11 frimaire (2 décembre) ; pour éviter la désertion, on ne passa la revue du départ et l'on ne versa des acomptes aux marins que le 14 (5 décembre). La division, au dire de l'observateur, plutôt malveillant, qu'était Savary, était impatiente de remplir sa mission. Tous les vaisseaux étaient, d'après Ganteaume, « bien équipés et aussi bien approvisionnés que l'on pouvait espérer [1] ». Cet optimisme ne résistera pas à l'épreuve des événements. D'ailleurs, ce que Ganteaume ne disait pas et ne pouvait pas dire, ce que Savary nous révèle, c'est que les états-majors avaient peu de confiance dans leurs chefs : ils étaient pauvres en hommes de mérite dans les postes importants. On ne pouvait guère compter que sur les cadres inférieurs, sur les lieutenants de vaisseaux et les aspirants ; mais ils étaient traités avec dédain et méfiance par les vieux loups de mer, ignorants et grossiers, qui devinaient dans les jeunes des censeurs auxquels bientôt ils auraient à céder la place.

« Il ne nous faut plus, pour remplir les vues du gouvernement, qu'un vent favorable et quelques hasards en notre faveur [2]. » Or, la fortune allait, tout l'hiver, refuser au chef un vent favorable pour lui permettre de « se dérober à la surveillance des vaisseaux qui croisent au large d'Ouessant » ; en outre, ses vaisseaux, disait-il, étaient « beaucoup trop chargés pour espérer obtenir, en partant, une marche supérieure ; ils ne pourront l'atteindre qu'après un mois de traversée et lorsque nous aurons consommé, indépendamment des vivres qu'il nous a fallu embarquer, des munitions et des effets d'artillerie destinés pour la colonie [3] ». Cette appréciation de Ganteaume est confirmée par une lettre ministérielle, disant : « Les sept vaisseaux qui composent la division Ganteaume n'auront pas de marche et se trouveront hors d'état de combattre si, à leur sortie, ils sont rencontrés par l'ennemi. » Aux raisons que nous connaissons déjà, cette lettre en ajoute d'autres : « Comme les vaisseaux devaient, primitivement, prendre peu de vivres pour peu de mois, on y avait placé une grande masse de lest, puis on leur avait donné six mois de vivres, quatre mois et demi d'eau, ce qui était exorbitant et comme, pour leur enlever du lest, il aurait fallu défoncer les plans, on y avait renoncé. Ajoutez à cet encombrement les troupes et les nombreux bagages, et vous verrez que les batteries seront absolument noyées [4]. » En vain Ganteaume avait-il demandé de joindre à ses navires un vaisseau armé d'une

1. Arch. de la Marine, BB4 143. Ganteaume au ministre, 13 frimaire an IX (4 décembre 1800).
2. Ibid.
3. Ibid. Ganteaume au ministre, 17 frimaire an IX (8 décembre 1800).
4. Ibid. Ganteaume au ministre (Forfait), 15 nivôse an IX (5 janvier 1801).

Digitized by Google

seule batterie qui eût servi de transport ; il ne put l'obtenir. On dut bientôt s'apercevoir qu'on avait fait une fausse économie en imposant à la même force le double rôle de flotte de combat et de flotte de transport ; les navires perdaient de leurs qualités militaires sans rendre de services comme transports.

Le Premier Consul continuait, néanmoins, à s'intéresser vivement à cette expédition. Il en surveillait l'organisation avec soin, correspondant avec Ganteaume et les autorités du port de Brest, transmettant ses ordres, exigeant des renseignements journaliers. Ganteaume lui écrivait presque quotidiennement et Caffarelli, chaque semaine, lui adressait une longue missive dans laquelle il résumait sa correspondance ministérielle. Bonaparte ne cessait de surveiller et d'activer les préparatifs. Il donna des ordres de sorties continuelles aux diverses divisions de nos ports dans l'espoir d'affaiblir la surveillance anglaise. Enfin, après le coup de vent du 18 brumaire (9 novembre), fut formée, sur son ordre, une division de quatre vaisseaux français et de trois espagnols, égale en nombre à celle de Ganteaume, toujours prête à appareiller, soit pour protéger les convois, soit pour combattre les ennemis assez imprudents pour venir mouiller dans nos baies. Dans le cas d'une sortie heureuse, cette division devait masquer le départ de Ganteaume en montrant à son mouillage autant de vaisseaux qu'il en était parti. — Sous le prétexte qu'il ne connaissait pas nos projets, Mazarredo ne s'avisa-t-il pas de défendre à Gravina de sortir? Caffarelli en avertit le Premier Consul, qui ne toléra pas une pareille audace. Il se plaignit à Madrid, qui dut s'incliner et faire rapporter la défense.

Si la marine s'est efforcée de mettre de son côté toutes les chances qui dépendent d'elle, restent les vents et le temps qui continuent d'être contraires. « Depuis quatorze jours mon sang se calcine », écrit l'amiral. « Tout l'hiver se passera dans une vaine attente, mais les vents resteront faibles et souvent calmes, le temps extrêmement clair et serein, ce qui, avec la clarté de la lune, rendra les nuits aussi belles que les jours » ; donc, impossible de se dérober. Jusqu'au 30 frimaire, en effet, il fit, au dire de Savary, un temps extraordinairement beau pour la saison. « Il est impossible », écrit Ganteaume, « de se faire une idée des contrariétés que nous éprouvons depuis près d'un mois que nous sommes entièrement prêts. Pendant vingt jours, nous n'avons eu que des calmes ou de très petits vents qui jamais n'auraient pu nous permettre de nous porter à six lieues au large[1]. » Savary confirme son dire ; perdant complètement confiance, il écrit qu'il lui paraît douteux, « à moins d'un concours d'événements presque miraculeux », que la division sorte jamais[2].

1. Arch. de la Marine, BB4 154. Ganteaume à Forfait, 15 nivôse an IX (5 janvier 1801).
2. A. F. IV, 1188. Savary au Premier Consul, 5 nivôse an IX (26 décembre 1800).

Digitized by Google

III

Les événements allaient, une fois de plus, donner tort aux prévisions humaines, mais d'une façon heureuse pour nos marins. Le 17 nivôse, Ganteaume sortait du goulet avec ses sept vaisseaux : *l'Indivisible*, *l'Indomptable* et *le Formidable*, de quatre-vingts canons ; *le Desaix*, *le Jean-Bart*, *la Constitution* et *le Dix-Août*, de soixante-quatorze, et les frégates *la Créole* et *la Bravoure*, de quarante et trente-six canons ; il écrivait au Premier Consul : « Quoique le temps ne soit pas très beau, j'ai cru devoir céder à l'impatience que j'éprouve, à celle que je supposais que devaient vous donner les retards et les contrariétés auxquels nous avons été en butte et la conséquence de l'expédition... Il faut, aujourd'hui, que la fortune nous soit un peu favorable pour que nous remplissions à votre satisfaction le grand objet de votre mission [1]. » Mais, pendant plusieurs jours encore, la fortune continua de se montrer inclémente, si bien qu'après avoir mouillé à Berteaume, à Camaret, Ganteaume dut se résigner à rentrer en rade. Ce fut dans ce port une explosion de railleries contre un chef qui paraissait très en faveur et qui était si mal servi par les éléments ; les cercles officiels répétaient, à l'envi, les critiques de la marine ; le soir, ouvriers en goguette et marins en bordée chantaient, dans les rues et sur le port, des chansons satiriques dont un des refrains nous a été conservé :

Vaisseaux lestés, tête sans lest,
Ainsi part l'amiral Ganteaume.
Il va de Brest à Berteaume,
Et revient de Berteaume à Brest.

La division était mouillée, depuis le 25 nivôse (5 janvier), dans la rade, quand un fort vent de sud-ouest s'éleva, obligeant les forces anglaises à regagner l'ouvert de la Manche ; bientôt la mer se fit grosse ; les vents passaient au nord avec tendance à l'est, en même temps que s'élevait un épais brouillard. C'était le moment ; Ganteaume n'hésita pas, il fit hisser le signal d'appareillage : la nouvelle se répandit à travers la ville, « excitant un mouvement de curiosité générale [2] » ; la foule se pressait au bord de la rade, tandis que les patrouilles parcouraient les rues, visitaient les auberges et cabarets pour ramener les hommes négligents ou de mauvaise volonté et les embarquer aussitôt. Un pénible incident se produisit alors ; le général Sahuguet, amenant les troupes, était demeuré à terre ; il refusa d'embarquer, alors que les vaisseaux étaient déjà à pic sur leurs ancres. Dans une dépêche

1. A. F. IV, 1188. Ganteaume au ministre, 18 nivôse an IX (8 janvier 1801).
2. Arch. de la Marine, BB3 181. Caffarelli au ministre, 7 pluviôse an IX (27 janvier 1801).

Digitized by Google

du 3 frimaire an IX (24 novembre 1800), Ganteaume informait le ministre de la marine Forfait que le Premier Consul lui avait remis 500,000 francs pour payer trois mois de solde aux équipages à qui l'on en devait douze ; Sahuguet s'était chargé d'une partie de ces fonds, mais il prétendait que cette somme revenait à ses troupes, non seulement pour ce qui leur était dû, mais encore pour leur donner trois mois d'avances et pour les habiller ; Ganteaume réclamait au nom de ses équipages, impayés et nus. L'affaire avait traîné ; mais, à l'instant du départ, Sahuguet, qui croyait partir pour Saint-Domingue, résistait et demandait, pour les besoins de sa troupe, une somme assez considérable que le préfet ne possédait pas. Savary dut intervenir et, finalement, Caffarelli et lui convinrent de dire la vérité à Sahuguet, qui eut « un petit mouvement de dépit et partit sans mot dire [1] ».

A six heures du soir, par un vent d'est-nord-est, grand frais, la division sortait en ordre de bataille [2], les navires assez rapprochés les uns des autres, l'*Indivisible* suivi du *Formidable*, pour pouvoir combattre en cas où l'on rencontrerait l'ennemi. « Le vent semblait vouloir jeter la ville de Brest dans la rade ; mais, malgré la tempête, il n'y avait que ce moment pour sortir avec la certitude de n'être pas aperçu ou suivi [3]. » Ganteaume avait donné comme lieu de rendez-vous, en cas de séparation, un point à cinquante lieues à l'ouest du cap Saint-Vincent, sur son parallèle et par le méridien. Le temps dans l'Iroise était affreux, la nuit sans lune, le vent soufflant en rafales ; tout autour des navires, la mer brisant sur les récifs était blanche d'écume. Certes, on admirera le chef qui avait l'audace de sortir par un pareil temps et les marins qui suivaient sa fortune. Dès ces premières heures, les vaisseaux faisaient des avaries, l'eau pénétrait par leurs carènes mal couturées ; leurs pompes, en mauvais état, étaient impuissantes à l'épuiser ; les mâtures ne résistaient pas non plus aux bourrasques ; après avoir doublé la pointe Saint-Mathieu, la *Constitution* démâtait de son grand mât de hune et le *Formidable* avait ses trois huniers emportés par le vent. A huit heures du soir, la division était par le travers de la Parquette et, à dix heures, le lougre *le Vautour*, au dehors de la chaussée des Saints, engageait par suite d'un coup de mer et dut jeter une partie de son artillerie à la mer. Le *Dix-Août*, qui le vit en péril, n'hésita pas à virer de bord pour lui porter secours. Accidents et incidents avaient dispersé les vaisseaux ; aussi, après avoir attendu à la cape pendant deux heures, Ganteaume, ne découvrant aucune voile, continua-t-il sa route ; il aperçut seulement les feux de la division anglaise qui stationnait au sud de la chaussée des Saints. Au jour, il se trouva seul avec la frégate *la Créole*, et, à dix heures du matin, il continua de faire route pour le lieu du rendez-vous.

1. Rovigo, *Mémoires*, t. I, p. 344.

2. Arch. de la Marine, BB4 154. Sur la sortie : lettre de Ganteaume datée « A la hauteur du cap de Gattes », 21 pluviôse an IX (10 février 1801), et adressée au Premier Consul.

3. Rovigo, *op. cit.*, p. 343.

Digitized by Google

Sa navigation n'offrit, à son début, rien d'intéressant ; il visita quelques neutres qui ne lui fournirent aucun renseignement ; mais, le 9 pluviôse, sur le parallèle du cap Saint-Vincent, il aperçut une goélette, jugée ennemie à ses signaux ; d'ailleurs, elle prit chasse devant nos vaisseaux, mais ceux-ci la rejoignirent, avec peine, il est vrai, et la forcèrent à amener à neuf heures du soir. C'était la goélette *l'Incendiaire*, percée pour vingt-huit canons [1]. Sir Borlase Warren l'avait détachée de Gibraltar le 23 janvier « pour guetter le convoi attendu d'Angleterre [2] et pour observer la division française qui lui avait été annoncée, depuis un mois, devoir sortir de Brest ».

Cette prise parut, dit l'amiral, de bon augure ; mais elle lui prouva en même temps que la sortie de sa division était prévue en Angleterre et signalée à Gibraltar. Il apprit, en outre, que l'amiral Sir John Borlase Warren attendait un renfort de six vaisseaux, ce qui porterait ses forces à dix. C'était une fausse nouvelle, bien faite d'ailleurs pour troubler Ganteaume et accroître ses appréhensions. Il fut aussi instruit que l'amiral Keith s'était porté avec toutes ses forces, douze à quatorze vaisseaux et cent quarante transports, sur Alexandrie, que le capitan-pacha irait le rejoindre et qu'ils entreprendraient un débarquement. Fidèle aux instructions qu'il avait données, il continua néanmoins de croiser au lieu de rendez-vous, et il fut assez heureux pour voir arriver le lendemain le *Formidable*, puis deux autres vaisseaux que Montcousu avait ralliés, les 4 et 5 pluviôse, à l'*Indomptable*. Ce commandant, un des meilleurs officiers de la marine, en même temps qu'un noble cœur [3], l'informa qu'il avait été observé, à plusieurs reprises, par des frégates ennemies, mais qu'il n'en avait pas moins voulu poursuivre sa route pour se trouver au lieu du rendez-vous. Il apportait, en outre, la nouvelle d'un engagement qui avait eu lieu à la hauteur du cap Finistère entre la frégate française *la Bravoure* et une frégate anglaise, *la Concorde*, mieux armée qu'elle. Après un violent combat, les deux navires avaient disparu dans la nuit ; ils crurent l'un et l'autre que leur adversaire se dérobait et qu'ils l'avaient mis en fuite. Au matin, le commandant de la *Concorde*, comprenant que son devoir l'obligeait à faire connaître, le plus rapidement possible, la rencontre qu'il venait de faire, cingla vers l'Angleterre, où il atterrit le 3 février. Nous savons combien vif fut l'émoi causé parmi les autorités maritimes anglaises par cette nouvelle. Ignorant la politique de Bonaparte, elles ne songèrent point à l'Égypte, mais crurent à une expédition aux Antilles ; aussi bien l'amiral Calder cinglait-il pour ces îles, quarante-huit heures après l'arrivée de la *Concorde*, avec sept vaisseaux.

1. William James, *Naval history*, t. III, p. 71, dit : dix-huit canonnades ; elle était commandée par Richard Dalling.

2. *Naval Chronicle*, t. XXVI. Warren à Sir Evan Nepean, 2 mars 1801.

3. Il avait quitté sa femme mourante au moment de l'appareillage : elle lui laissait quatre enfants ; il fut tué à Algésiras. Voir sur lui Mellinet, *Montcousu*, et M. BB4 181. Lettres de Caffarelli.

Digitized by Google

A Brest, le succès de la sortie fut connu par un lougre, chargé d'accompagner la division. Il l'avait quittée au large de la chaussée des Saints et affirmait qu'elle avait gagné la haute mer sans avoir été aperçue. Le lendemain, 5 pluviôse, deux divisions anglaises reparurent, ce qui permit d'annoncer au Premier Consul que nos navires avaient, au moins, quarante-deux heures d'avance [1]. La nouvelle, tant attendue, parvint au Premier Consul, qui prit des mesures immédiates pour être renseigné sur sa navigation. De son côté, le ministre des Relations extérieures annonçait à Lucien que Ganteaume était parti pour l'Égypte et qu'il devait avoir passé le détroit : « Vous devez être en éveil sur toutes les informations que vous pourrez recueillir, et pour en avoir, en même temps, de plus de reste et de plus sûres, le Premier Consul désire que vous envoyiez à Cadix un de vos secrétaires pour se tenir au courant du passage de l'escadre de Brest. » « Du reste », ajoutait-il, « le secret le plus absolu doit être observé, tant à Cadix qu'à Madrid [2]. »

Après cet exposé, fondé sur une enquête minutieuse dans les Archives de la Marine et dans celles des Affaires étrangères, on ne pourra plus croire que Bonaparte, devenu Premier Consul, se soit désintéressé du corps expéditionnaire en Égypte ; il ne cessa, au contraire, de tout faire pour le ravitailler et, si possible, pour le ramener en France. Les événements furent plus forts que sa volonté. Quant à Ganteaume, il réussit à passer le détroit de Gibraltar ; mais sa flotte, mal équipée, avait trop souffert pour continuer jusqu'en Égypte. Il alla se réfugier à Toulon (19 février). Après une nouvelle tentative pour reprendre la mer et déjouer la surveillance anglaise, il dut revenir au port (22 juillet). L'Égypte était définitivement perdue pour les Français.

André Auzoux.

1. A. F. IV, 1188. Savary au Premier Consul, 5 pluviôse an IX (25 janvier 1801).
2. Aff. étr., E, vol. 660. Le ministre à l'ambassadeur Lucien, 24 pluviôse an IX (4 février 1801).

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

ÉPOQUE MODERNE JUSQU'EN 1660

GÉNÉRALITÉS. — L'étude que feu Ernest TAMBOUR avait préparée sur les Gondi et leur château de Noisy, et qui a été complétée et publiée par Mme PIERRE-BONNET, n'apporte aucune révélation nouvelle [1]. Mais c'est un livre de saine érudition, où ont été utilisées de nombreuses lettres conservées à la Nationale. S'il ne nous apprend rien sur les débuts des Gondi comme gens de finance, il contient une bonne biographie du maréchal Albert de Gondi, que son mariage avec Mme d'Annebaut fit comte de Retz. Sur le rôle de Gondi dans la Saint-Barthélemy, Ernest Tambour conclut comme faisait Henri Monod et il estime que le récit mis plus tard dans la bouche de Marc Miron ne fut publié en 1623 que pour plaire à la famille de Retz. La biographie de son frère (Michelet, trop pressé, y a vu un fils), l'évêque Pierre de Gondi, nous fournit quelques détails sur la conversion de Henri IV et sur les longues négociations romaines qui aboutirent à l'absolution [2]. Enfin, d'aimables notes sont consacrées au château de Noisy, dit depuis Noisy-le-Roy. C'est cette demeure, malheureusement ruinée, qui a même servi d'occasion à ce travail. Après avoir appartenu à un partisan notoire qui n'était rien de moins qu'un Bossuet, ce château eut l'honneur d'abriter, avant Saint-Cyr, « les demoiselles dont le roi paye les pensions ». Les protégées de Mme de Maintenon ne le quittèrent que le 1er août 1686. — Livre aimable, soigneusement écrit, joliment illustré, présenté par une préface de M. Maurice Prou, qui rappelle les titres de l'auteur à l'attention des érudits [3].

1. E. TAMBOUR, *Les Gondi et le château de Noisy, 1568-1732*, ouvrage complété et publié par Mme Liliane Pierre-Bonnet. Préface de M. Maurice Prou. Paris, 1925 (sans éditeur, en dépôt chez J.-B. Baillière ; prix : 20 fr.), in-8°, XXXIV-407 p., 13 planches, index.

2. La « Charlotte-Marguerite de Condé », à côté de qui Mme de Retz est assise (p. 187) au souper du sacre, ne peut être (n. 2) « Mlle de Montmorency, qui faillit épouser Bassompierre ». Celle-ci avait alors un an et n'avait aucun droit au nom de Condé.

3. La correction des épreuves laisse à désirer. P. 11, n. 1, lire : *Guadagnis*. — P. 48, un fâcheux *illustro*. — P. 107, mettre une minuscule à « états du royaume » et écrire « marane ». — P. 169, l. 9, « tant » et non pas « tout ». — P. 212, « ains » au lieu de « ainsi ». — P. 335, lire : « Bevilacqua ». — P. 355 : l'*O*rmée. — Le prote a généreusement distribué les accents circon-

Digitized by Google

C'est aussi un château — celui d'Issy — qui sert de cadre à M. NAUD [1]. Son étude, qui se lit d'ailleurs avec agrément, relève d'un genre que nous croyions disparu. Sous prétexte que d'illustres personnages furent successivement les hôtes de ce château, élevé sur les domaines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, l'auteur se croit obligé de nous conter, après d'autres, l'histoire de Marguerite de Valois, de l'abbé de Choisy [2], de la famille de Conti, du président de Bésigny, des Chimay et des Le Pelletier de Saint-Fargeau, d'Étienne Pasquier, etc. C'est toute l'histoire de France vue du haut d'un promontoire de la banlieue parisienne. Tant d'érudition est dépensée un peu en pure perte, et il nous eût suffi d'avoir les pages où ces personnages ont agi comme propriétaires du château, dont malheureusement les ruines mêmes ont à peu près disparu.

Dom MARTÈNE, que les historiens connaissent bien par ses ouvrages d'érudition, avait également laissé sous ce titre : *La vie des Justes de la congrégation de Saint-Maur*, des notices hagiographiques sur ceux des religieux de cette congrégation « les plus renommés pour la sainteté de leur vie [3] ». Ces notices, parfois composées par lui-même, parfois reçues de divers monastères, sont au nombre de 268, conservées dans un manuscrit de la Nationale que Dom HEURTEBIZE a entrepris d'éditer. Il nous donne, dans un premier fascicule, quarante notices, où revivent des âmes assurément très pures et qui se vouaient elles-mêmes à l'ascétisme le plus sévère. Dom Heurtebize lui-même se demande — tant ces siècles sont loin du nôtre — si l'on ne devrait pas reprocher « à quelques-uns de n'avoir pas su éviter la singularité ». Il ajoute qu' « il est un autre point sur lequel Dom Martène, fidèle à ses habitudes, a gardé un silence prudent », à savoir les troubles amenés dans la congrégation par les querelles sur le jansénisme. « Trop nombreux furent les *Justes* qui, refusant d'accepter la bulle *Unigenitus*, se rangèrent parmi les Appelants... » Les justes eux-mêmes peuvent pécher, et il n'est pas jusqu'à Dom Martène en personne qui n'ait été touché de respect « pour la sainteté d'un appelant qui fait des miracles ».

XVI[e] SIÈCLE. — C'est une excellente idée que de vouloir enclore en un volume l'histoire de la Réforme française. Il convient d'abord de féliciter M. J. VIÉNOT de n'avoir pas reculé devant cette tâche [4]. La difficulté, c'était

flexes sur des *eut*, des *fut* et des *dut* qui n'en réclamaient point. Signalons aussi un luxe de virgules tout à fait excessif. Et qu'on voie là une preuve de l'intérêt que nous avons pris à cette lecture.

1. Joseph NAUD, *Le château d'Issy et ses hôtes*. Paris, Champion, 1926, in-8°, 446 p., 8 phototypies et 2 plans.

2. P. 221 et 223, il est parlé de l'abbaye de Sainte-Seine. Est-ce pour imiter le changement de sexe de l'abbé?

3. *La Vie des Justes de Dom Martène*, publiée par Dom HEURTEBIZE, t. I (Archives de la France monastique, vol. XXVII). Ligugé, abbaye Saint-Martin ; Paris, A. Picard et fils, 1924, in-8°, 128 p.

4. John VIÉNOT, *Histoire de la Réforme française des origines à l'Édit de Nantes*. Paris,

Digitized by Google

d'embrasser à la fois les diverses parties de ce vaste sujet, de n'en sacrifier aucune et de maintenir entre elles toutes la cohésion nécessaire. Un autre écueil c'était, en insistant sur la valeur morale et l'élévation religieuse des premiers réformés français, d'encourir l'accusation de partialité [1]. Je ne crois pas qu'aucun esprit libre confondra le travail de M. Viénot avec un ouvrage d'édification. Il s'appuie sur d'abondantes lectures, peut-être trop largement utilisées dans son texte [2], et sur des recherches originales [3]. Il met bien en lumière le caractère très particulier, très français, des premiers réformés et aussi de Calvin. Il s'élève avec raison contre les généralisations de Taine, qui fait de la Réforme un fruit germanique et anglo-saxon.

Le défaut de ce résumé, c'est que les nuances y disparaissent forcément. Des personnages comme Marguerite ou Marot y sont classés sans tenir compte de leurs attitudes successives. Défaut sans doute inévitable. L'illustration est intéressante, parce qu'elle est strictement documentaire [4].

Signalons aux historiens de la Réforme l'utile notice de M. Jacques PANNIER sur *Calvin à Strasbourg* [5]. Sur le milieu strasbourgeois, sur le rôle de Calvin dans la vie et l'organisation de l'Église française de Strasbourg [6], sur son activité diplomatique, enfin sur « ce que Calvin doit à Strasbourg », à savoir sur « ce que Genève, la France et le monde doivent au séjour de Calvin à Strasbourg », on trouvera en ces quelques pages bien des notations intéressantes [7].

M. R. DOUCET, qui avait étudié dans sa thèse de 1921 les rapports de François Ier avec le Parlement de Paris de 1515 à 1525, poursuit cette étude

Fischbacher, 1926, in-8°, 478 p., index, 39 gravures ; prix : 50 fr. Cf. l'article de M. L. Febvre dans la *Revue historique*, t. CLIII, p. 256.

1. On s'étonnera seulement de voir M. Lucien Romier (p. 314, n. 2) appelé « le savant et habile avocat des Guises ». — P. 334 : « Les apologistes des Guises comme Romier. » Il y a loin de M. Romier à M. Goyau.

2. J'entends quand il s'agit de livres de seconde main.

3. Il enrichit notamment le dossier de Samuel Berger sur Meaux.

4. C'est aller un peu vite que d'écrire, p. 8 : « règnes malheureux... de Louis XII ». — P. 11, François Ier a des « conseillers plus braves que sages », et l'on cite d'abord du Prat ! Le même Auvergnat rusé (p. 16) est accusé d'avoir « *institué* le système déplorable de la vente des judicatures ». — P. 96, souvent mélange, sans avertir, entre faits qui se passent en France et dans des pays, à cette date, extérieurs à la France : Metz, Saverne, Nancy (p. 86-96). — P. 222, « transférés à Roanne », préciser qu'il s'agit de la prison *lyonnaise* de ce nom. — P. 223, « la France et la Suisse », pour : « et Genève ». — P. 258, le mot de mouchard vient-il de Mouchy ?

5. Jacques PANNIER, *Calvin à Strasbourg*. Strasbourg-Paris, Istra, 1925 (extrait de la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*), in-8°, 63 p., 3 fig.

6. Voy., p. 25 et suiv., les *Aulcuns psaumes et cantiques mis en chant* de 1539, dont un seul exemplaire est connu.

7. P. 13, les Cambrésiens pouvaient-ils avoir en leurs veines, au début du XVIe siècle, « le sang ardent des Espagnols » ? Même page, note 2, lire 1540. — L'auteur du présent Bulletin a donné, dans les *Mélanges Pirenne* (t. I, p. 210-224), une étude : *A propos des idées économiques de Calvin*.

Digitized by Google

pour les années 1525 à 1527[1]. Époque importante, puisqu'elle correspond à l'absence et à la captivité du roi, puis à la non-ratification du traité de Madrid. Il semble bien résulter des recherches de M. Doucet dans les registres du Parlement qu'il y eut quelque chose comme un conflit constitutionnel entre le gouvernement de la régente, habilement installé à Saint-Just de Lyon, et la Cour souveraine, laquelle essaya de s'appuyer sur les notabilités parisiennes des assemblées de la Salle verte pour imposer à Madame, et à travers elle au roi, une monarchie tempérée. Sur trois points, le Parlement mena l'attaque : sur l'organisation de la défense de Paris et des provinces du Nord, que la Régente sacrifie aux préoccupations italiennes et à son travail diplomatique ; sur l'application du Concordat, où nous le voyons, à propos de Sens, de Saint-Benoît-sur-Loire et aussi de Saint-Euverte-d'Orléans, engager la lutte contre le chancelier du Prat ; enfin, sur la Réforme, où il veut mettre un terme à l'indulgence dont la famille royale entoure les « bibliens de Meaux » et Louis de Berquin. Le roi revenu, la position du Parlement apparaît ce qu'elle était en réalité, très faible. Il est presque obligé de faire amende honorable pour ses audaces passées, qui le rendent suspect d'avoir favorisé l'agitation dangereuse du lendemain de Pavie. Ces audaces impuissantes n'ont servi qu'à précipiter l'évolution de la royauté de François Ier vers le régime du bon plaisir, d'autant plus que le Parlement est tenu, pour faire montre de son patriotisme, de jouer l'un des premiers rôles dans la comédie juridico-politique de 1527.

M. Doucet apporte sur tous ces points — sur le dernier procès de Semblançay, sur la liquidation de l'affaire de Bourbon, etc. — des informations abondantes, parfois neuves, souvent précises. Ce qu'on regrettera, c'est de constater chez lui, dirai-je un défaut de pénétration, ou bien une certaine timidité psychologique? Les figures essentielles, une Louise de Savoie — plus avisée, je crois, et plus rusée qu'il ne le concède — un du Prat, un de Selve, n'apparaissent pas avec leur relief. M. Doucet, esclave de la lettre des textes, n'en demande pas assez le secret aux rapprochements de dates, à la comparaison avec des textes voisins. Cela tient peut-être à l'étroitesse du cadre un peu factice où il s'est enfermé, et que souvent les faits débordent.

Un jeune érudit élevé à la meilleure école, M. Emmanuel-Henri Courteault, débarrasse le champ de l'histoire d'une légende qui semble y avoir été semée par Martin du Bellay : celle d'un formidable siège que Philibert de Chalon aurait mis devant Bayonne en septembre 1523, et que Lautrec aurait fait lever[2]. De l'étude des sources, il ressort à l'évidence que l'on eut

1. Roger Doucet, *Étude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris, 1525-1527*. Alger, Jules Carbonel, et Paris, Éd. Champion, 1926, in-8° (*Publications de la Faculté des lettres d'Alger*, 2e série, t. I), 321 p., index ; prix : 25 fr. Un prochain volume traitera des vingt dernières années du règne.

2. Emm.-Henri Courteault, *Le siège de Bayonne en 1523. Étude de sources*. Bayonne, le « Courrier », 1926, in-8°, 25 p. et un appendice. La comparaison des textes met en lumière la valeur critique d'Arnaud de Ferron.

Digitized by Google

simplement peur d'un siège, et que des hommes d'armes espagnols purent un moment se loger dans une église de la ville. C'était peut-être beaucoup d'une plaque apposée en 1924 par le Souvenir français pour commémorer le minuscule épisode.

Ce n'est pas une simple biographie — une biographie d'ailleurs très soignée et, par sa valeur critique, très neuve — que le livre consacré par M. DE VAUX DE FOLETIER à *Galiot de Genouillac*[1]. C'est encore une étude sur cette artillerie de François Ier dont le gentilhomme quercynois eut la direction et qui revit dans les bas-reliefs, si intéressants au point de vue de la technique militaire, de son château d'Assier. M. de Vaux écrit des pages très solides sur Marignan, qui n'est pas du tout, comme l'ont dit trop d'historiens, une simple apertise d'armes, mais une très originale application tactique de l'arme nouvelle. Quant à Pavie, c'eût été une victoire française, si l'impatience du roi-chevalier n'avait prématurément interrompu la préparation d'artillerie si bien menée par Galiot[2].

M. le Dr V. LEBLOND avait déjà montré tout ce que les minutiers des notaires de Beauvais peuvent nous révéler sur l'activité des artistes de cette ville. Il nous donne aujourd'hui, d'après ces mêmes archives[3], une multitude de renseignements précieux sur la vie économique du Beauvaisis et de sa capitale : baux, actes de vente, testaments, contrats d'apprentissage et de louage de services[4], visites de chefs-d'œuvre et de produits, inventaires, survivances féodales[5] Son premier volume d'extraits, pour lequel le travail de M. Coyecque lui a servi de modèle, va de 1537 à 1550. Il débute par une étude sur la prévôté d'Angy.

Les historiens ne sauraient négliger le livre où M. MAUGAIN suit la fortune de Ronsard au delà des Alpes, tant du vivant du poète que jusqu'à nos jours. Les textes qu'il a rassemblés — et aussi ses conjectures parfois un peu trop ingénieuses — ouvrent des horizons sur ces deux sujets : l'influence des lettres françaises sur les lettres italiennes, l'action de l'Italie sur la France[6].

1. François DE VAUX DE FOLETIER, *Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie de France, 1465-1546*. Paris, Picard, 1925, in-8°, 215 p. et 12 planches (parmi lesquelles les bas-reliefs signalés ci-dessus). M. de Vaux débarrasse cette biographie des légendes inventées par les chercheurs locaux, qui avaient cependant pour guide Saliat.

2. P. 80, le passage sur le Parlement de Paris aurait dû être éclairé par les p. 160 et suiv. de R. DOUCET, *Étude sur le gouvernement de François Ier*, 1921.

3. Dr V. LEBLOND, *Documents relatifs à l'histoire économique de Beauvais et du Beauvaisis au XVIe siècle, extraits des minutes notariales ;* t. I : 1537-1550. Paris, É. Champion ; Beauvais, Imprimerie départementale, 1925, 1 vol. in-8° (Publications de la Société académique de l'Oise. Documents, t. X), XXXII-370 p., index.

4. J'en ai analysé un dans *Revue d'histoire moderne*, 1926, p. 304.

5. Signaler aussi les détails sur les maladreries et des chiffres utiles à l'histoire des prix. Noter que, dans les contrats intéressant les enfants, on spécifie souvent, même pour les filles, qu'il faut les envoyer à l'école.

6. Gabriel MAUGAIN, *Ronsard en Italie*. Paris, Belles-Lettres (Publications de la Faculté

Digitized by Google

Le patriotisme local a conduit M. l'abbé MARCEL à étudier *Le cardinal de Givry*, c'est-à-dire Claude de Longvy, qui fut évêque de Langres de 1529 à 1561 [1]. Il a divisé son travail en deux parties : l'activité épiscopale de son personnage, particulièrement comme réformateur du catholicisme dans son vaste diocèse et comme adversaire de la Réforme hérétique ; en second lieu, le rôle du cardinal comme ami des arts, ce que l'on peut, non sans une certaine exagération, appeler son mécénat. Le malheur est que M. Marcel a été engagé sur un terrain ingrat. Malgré un labeur des plus méritoires à travers les archives provinciales — le diocèse couvrait une grande partie de la Bourgogne, dont Langres et Dijon, une part de la Champagne, sans parler d'annexes comtoises — il a trop souvent trouvé les pièces muettes sur Claude de Longvy, et trop souvent aussi il a remplacé les textes par des conjectures. De là une gêne réelle, une sorte d'hésitation perpétuelle entre deux sujets : l'un trop sec et trop nu, l'épiscopat du cardinal de Langres ; l'autre trop vaste, déjà trop connu en certaines de ses parties, trop difficile à traiter en sa complexité, le diocèse de Langres dans le second tiers du XVI^e siècle. Il reste que M. Marcel ajoute à nos connaissances sur la Réforme à Dijon, où il permet d'en faire remonter les premières manifestations à 1527, et à Langres, où elle apparaît plus tard. S'il ne peut guère rien apporter de bien nouveau sur la Renaissance dijonnaise, il nous fait mieux connaître certains aspects de la Renaissance bourguignonne [2], et il place un tableau utile de la Renaissance à Langres. On goûtera particulièrement sa contribution à l'histoire encore obscure du très grand artiste Jean Duvet. Avec tous ses défauts et en dépit des inexpériences d'un auteur qui a travaillé loin de tout secours, ce livre consciencieux et probe n'est pas superflu.

L'aimable ouvrage que M. Pierre DE VAISSIÈRE a consacré à la famille de Joyeuse a pour premier mérite de nous donner, intégralement ou en résumé, un très grand nombre de lettres de ses héros ou de leurs correspondants [3]. Ce dossier a tendance à devenir, entre ses mains, un dossier de réhabilitation. Assurément, la lumière n'est pas faite — et M. de Vaissière (p. 39-44) avoue loyalement qu'il ne la fait pas davantage — sur les accusations d'un certain ordre portées contre les mignons et leur royal protecteur. Il reste que les favoris s'occupaient surtout d'autres choses que de leurs plaisirs, et que les Joyeuse : Anne, le mort de Coutras ; François, le cardinal ;

des lettres de Strasbourg, 2^e série, fasc. 2), 1926, 1 vol. in-8°, 343 p., index. A l'appendice, liste d'exemplaires anciens d'œuvres de Ronsard se trouvant dans les bibliothèques publiques d'Italie ; prix : 15 fr.

1. L.-E. MARCEL, *Le cardinal de Givry, évêque de Langres, 1529-1561 : * La Réforme* [Dijon, impr. Darantière], 1926, in-8°, XXXV-531 p., index ; ** *La Renaissance* [Ibid.], 1926, II-519 p., index, tableau généalogique, 19 gravures + (dans un certain nombre d'exemplaires) 7 planches (13 sujets) hors texte. Ces volumes font honneur à l'atelier dijonnais.

2. Voy., par exemple, au t. II, 1^re partie, son chapitre III sur la chapelle de Pagny.

3. Pierre DE VAISSIÈRE, *Messieurs de Joyeuse, 1560-1615*. Paris, Albin Michel, s. d. [1926], in-8°, 348 p., 20 fig. ; prix : 25 fr. (collection *Ames et visages d'autrefois*).

Digitized by Google

Henri, seigneur du Bouchage (plus tard frère Ange), ont joué un rôle politique et militaire considérable. On trouvera, chez leur érudit biographe, un intéressant récit des guerres civiles en 1585-1586, surtout en Auvergne et en Poitou, et une étude approfondie de la bataille de Coutras [1]. On ne goûtera pas moins les savoureux documents sur la paix de Folembray, où l'on voit un capucin, rentré dans le siècle, monnayer avec âpreté et habileté, pour lui, les siens et ses serviteurs, sa soumission au roi. Vraiment on trouve exagérée la sévérité de M. de Vaissière à l'endroit de Voltaire : les deux vers, assurément dénués de poésie, où Voltaire a résumé l'activité protéiforme d'Henri de Joyeuse ne sont pas plus sévères que les jugements de son biographe si averti.

M. Jean Lorédan ajoute à ses précédentes études sur la misère et les voleurs un agréable livre, établi sur une solide documentation d'archives, consacré à un de ces gentilshommes pillards, massacreurs, violeurs de femmes et tueurs d'enfants, traîtres par-dessus le marché, comme la période des guerres de religion en a connu [2]. Celui-là, Guy Eder (de la famille des Beaumanoir), seigneur de La Fontenelle, près Saint-Brieuc, fut un notable ligueur, ce qui permet à M. Lorédan de nous apporter des détails sur la domination de Mercœur et sur l'intervention espagnole en Bretagne. De son île Tristan, face à Penmarch, La Fontenelle résista au roi jusqu'en avril 1598. Pardonné, mais pas enrichi, il traita de nouveau avec les Espagnols. Ce complot, contemporain de celui de Biron, le mena sur la roue à vingt-neuf ans. Toute cette aventure nous est contée d'une plume alerte et érudite [3].

Périlleuse entreprise que d'écrire, après M. Paul Courteault, un *Monluc* [4]. M. Joseph Le Gras n'a pas prétendu renouveler le sujet ; il s'est contenté, en une langue colorée parfois jusqu'à la truculence, de conter les aventures du héros de Sienne [5]. On le lit sans fatigue, même quand on le trouve indulgent pour le très quinteux châtelain d'Estillac [6].

1. On s'étonne, p. 225, de lire cette anachronique indication de lieu : « à La Haye-*Descartes* ».

2. Jean Lorédan, *Brigands d'autrefois. La Fontenelle, seigneur de la Ligue, 1572-1602.* Paris, Perrin, 1926, in-8°, VIII-284 p., 10 gravures ; prix : 15 fr.

3. S'est-il marié avec une enfant de « dix ou onze ans »? Si Marie Le Chevoir (p. 67) est bien née en 1585 et si le mariage (p. 66) a eu lieu en 1600, il faut lui donner quatorze ou quinze ans.

4. Joseph Le Gras, *Blaise de Monluc, héros malchanceux et grand écrivain, portraits et documents inédits.* Paris, Albin Michel (*Ames et visages d'autrefois*), s. d. [1926], in-8°, 288 p., 20 fig. ; prix : 20 fr.

5. Les « documents inédits » se réduisent à quelques notes provenant des bibliothèques d'Avignon et de Carpentras ou des archives de la Gironde. Quelques portraits sortent de collections particulières, par exemple le Blaise du frontispice, qui ne donne pas, il faut le dire, l'idée d'un héros, mais plutôt d'un Gascon rusé, « intrigant et souple, ondoyant et divers, affamé d'honneurs, de bruit et aussi d'argent », tel que l'a dépeint M. Courteault (p. 613 de *Monluc historien*).

6. Sans reprocher à Monluc des cruautés qui ne sont pas rares en son temps, je ne crois cependant pas être aveuglé à mon tour par le *morbus biographicus* en trouvant un peu exces-

Digitized by Google

Nous sommes si peu renseignés sur la *Draperie sedanaise*[1] qu'on ne lira pas sans intérêt la brochure que lui consacre M. PHILIPPOTEAUX, si bizarre qu'en soit la forme[2]. On y souhaiterait de plus abondantes citations de documents, notamment du règlement de 1594. Du moins, l'auteur établit bien que cette industrie apparut dans la capitale de la principauté d'assez bonne heure, sans doute dès 1575. Elle n'y a pas été, comme le disait la légende, apportée du dehors, mais les réfugiés ont joué leur rôle dans son développement ultérieur. Au début du XVII^e siècle (p. 7), elle a subi un commencement de concentration capitaliste, qui a provoqué la résistance des petits maîtres.

XVII^e SIÈCLE. — Le maréchal de Bassompierre, gentilhomme lorrain passé au service de la France, est une des plus amusantes figures des règnes de Henri IV et de Louis XIII. Aventures de guerre et d'amour ; la réputation d'un don Juan, et qui fait au besoin le messager galant pour de plus puissants que lui ; une promesse de mariage qui le met, vis-à-vis de la cadette des d'Entragues, dans la même position que son royal maître vis-à-vis de l'aînée ; des fiançailles avec Charlotte de Montmorency, et qui auraient risqué de faire de lui le rival de Henri IV ; un mariage morganatique avec la princesse de Conti ; des complots et des intrigues qui s'achèvent en douze années de Bastille ; des *Mémoires* qui se lisent encore : il y avait là de quoi tenter M. P.-M. BONDOIS[3]. Il a retracé avec esprit et non sans verve les épisodes de la vie de celui qu'avec une monotonie un peu fatigante il appelle « le Lorrain » ; son livre gagnerait à être écrit dans une langue plus sûre et plus soignée. Il a contrôlé les affirmations du colonel des Suisses, de l'ambassadeur en Espagne, en Suisse (1625-1626 et 1630), en Angleterre, par des recherches aux Archives nationales, aux Affaires étrangères, au British Museum, dans nos bibliothèques. Il est regrettable que ce travail préparatoire ne l'ait pas amené à des résultats plus positifs. Il semble avoir esquissé la question capitale des rapports de Bassompierre avec Richelieu : était-il aussi innocent que le disent ses *Mémoires?* Dans quelle mesure a-t-il soutenu la politique de Monsieur? Sa longue captivité n'est-elle que le résultat d'un caprice du cardinal-ministre? L'influence exercée sur Bassompierre par la princesse de Conti ne l'a-t-elle pas mené très loin? On aimerait à être fixé sur ces points. En somme, la critique des *Mémoires* édités par M. de Chantérac reste à

sif ce passage de la p. 7 : « Homme de sang? Pas plus que... La Noue, son cadet... » Et quand je le vois (p. 8) ranger parmi « les vaillants qui fondèrent l'unité française en dépit de Charles-Quint et de Philippe II », je pense à ses relations très suspectes avec le même Philippe II, relations singulièrement édulcorées aux p. 204-205. M. Courteault (p. 482-489) est plus précis et le montre collaborant au « service de renseignements et d'espionnage » de Chantonnay.

1. A. PHILIPPOTEAUX, *Origines de la draperie sedanaise, 1575-1594...* Sedan, impr. Suzaine, 1924, in-8°, 40 p.

2. « Lettres à M. le Président de l'Union de l'industrie textile sedanaise. »

3. Paul-M. BONDOIS, *Le maréchal de Bassompierre, 1579-1646.* Paris, s. d. [1925], Albin Michel (collection *Ames et visages d'autrefois*), in-8°, VIII-489 p., 9 gravures ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

faire. Ajoutons que M. Bondois croit (avec raison, pensons-nous) à l'authenticité au moins générale des *Nouveaux Mémoires*. Il nous donne quelques détails sur « le contenu varié et incohérent » du *Répertoire* de Bassompierre [1].

On savait que parmi les manuscrits de D'AUBIGNÉ conservés à Bessinges figuraient des parties d'un quatrième tome de l'*Histoire universelle*. M. PLATTARD nous rend le très grand service de publier ce texte [2]. En réalité, nous n'avons pas la totalité de ce qu'aurait été le quatrième tome, mais seulement la préface et le livre V, lequel raconte les événements de 1620-1622, c'est-à-dire la révolte protestante qui fut marquée par les sièges de Montauban, de Monheurt et de Montpellier. On a eu bien soin de nous donner ce manuscrit tel que d'Aubigné l'a dicté, avec ses lacunes, qu'il avait l'intention de combler, ses ratures et ses corrections. D'Aubigné, qui écrivait en 1627, à soixante-quinze ans, a utilisé ses sources — en l'espèce les mémoires alors inédits de Rohan et de Vignoles, l'*Histoire... du siège de Montauban*, etc. — suivant la méthode dont il a donné de si fâcheux exemples en son Ier livre, c'est-à-dire en copiant, sans presque les modifier, des pages entières, jusqu'à prendre à ses auteurs leurs erreurs mêmes. Il a, pour cette période où il marchait sur des cendres à peine refroidies, fait un très gros effort pour savoir et dire le vrai, pour imposer silence à ses passions de vieux huguenot, favorable en son âme à la rébellion. Il s'est imposé de conter d'un ton uni l'horrible massacre de Nègrepelisse. Il ne se laisse aller à l'indignation que pour stigmatiser les faiblesses des gens de son parti.

Dans l'ensemble, cette œuvre de vieillesse a tous les défauts qu'on connaît à l'*Histoire :* c'est une série de petits faits, exclusivement des faits de guerre, sans autre lien entre eux qu'une sèche chronologie. La lecture de ces phrases, obscures à force de concision voulue, est fatigante et fastidieuse. On y trouvera surtout des détails sur les opérations dont le Poitou fut le théâtre, et qu'il a suivies en partie de son château de Maillezais. Plus tard, à Genève, le vieux soldat ronge son frein et reste inconsolé de ne pas jouer un rôle [3].

On se souvient du retentissant assaut mené en 1921 par M. Batiffol contre l'authenticité des *Mémoires du cardinal de Richelieu*. Il ne faut donc pas

1. Signalons quelques taches. P. 54, la jeune Tchèque au cœur inflammable de la p. 51, Esther de Prestowitz, fille du châtelain de la célèbre forteresse de Karluv Tyn, devient une « jolie Hongroise ». Ailleurs, c'est un Béarnais qui se transforme en Basque. — P. 127, « avoir passé dans le camp ennemi du favori » est équivoque, comme, p. 131 : « le retour en faveur de leurs ennemis ». Même page, l. 13, lire : « dépense » et non « défense ». — P. 196, ligne antépénultième, lire : « bastantes » et non « battantes ». — P. 354, dernière ligne, qu'est-ce que les « Valésiens »? Des Valaisans ou des *Vaudois?*

2. *Supplément à « l'Histoire universelle » d'Agrippa d'Aubigné*, publ. par J. PLATTARD. Paris, Champion (Soc. de l'Hist. de France), 1925, in-8°, XXVIII-319 p., index.

3. Je ne relève guère qu'une tache dans la soigneuse lecture de l'éditeur : p. 13, l. 4, au lieu de « qui l'obligea », il faut évidemment lire « qui s'obligea ». Henri IV, par plaisanterie, s'engageait à supprimer chez lui l'hérésie... quand les Morisques auraient disparu d'Espagne.

Digitized by Google

s'étonner qu'en reprenant le cours de cette publication et en nous annonçant qu'elle sera sans doute continuée à raison de trois volumes au moins en deux ans, les éditeurs aient tenu à faire précéder leur tome VI d'une préface de M. Gabriel HANOTAUX [1]. Celui-ci s'explique sur l'« authenticité ». Rédigés par des secrétaires bien connus, Harlay de Sancy, Charpentier et autres, les *Mémoires* sont authentiques en ce sens qu'ils ont été composés sous l'inspiration, d'après les instructions du cardinal — instructions suivies même après sa mort — et en utilisant des documents qu'il avait soigneusement rassemblés et désignés à cet effet [2]. Ils sont bien, par conséquent, une œuvre personnelle, à la fois témoignage et apologie.

Nous avons gagné ceci aux attaques des détracteurs, c'est que les éditeurs ont multiplié les renseignements utiles sur la composition du texte : notes rapides, faites pour rappeler aux secrétaires ce qui devait figurer dans tel paragraphe; sommaires de certains passages; variantes et surtout ratures. Ces ratures comptent, il faut bien le dire, parmi les documents les plus intéressants, et où l'on a le plus de chance de retrouver la pensée et l'expression même du maître. Il faut donc rendre hommage au zèle de M. Robert LAVOLLÉE, tout en répétant que ces *Mémoires* ajoutent bien peu de chose à notre connaissance de l'époque et du personnage. Ce volume raconte la conspiration de Chalais, la mort de d'Ornano, les écœurantes palinodies de Monsieur et aussi les querelles de Charles Ier et de sa femme, sous l'influence de Buckingham. La politique extérieure (même à propos de la Valteline) y tient peu de place.

Quant au tome VII [3], qui comprend l'année 1627, ce n'est certainement pas lui qui désarmera la critique de M. Batiffol. Non seulement il paraît être un *rifacimento*, dû surtout à Sancy, de documents dont les principaux sont indiqués par l'éditeur en appendice, mais le rédacteur n'a même pas craint de parsemer son texte d'emprunts constants et presque textuels à un imprimé (de 1628) dû à Marillac sur la descente des Anglais en l'île de Ré [4]. Le volume est donc bien peu original.

La guerre de Mantoue et du Montferrat n'est pas seulement un épisode de la domination espagnole en Italie et le cadre historique des *Promessi Sposi*. M. Romolo QUAZZA, qui s'est déjà fait connaître par ses recherches dans les très riches archives de Gonzague, a raison d'y voir un fait essentiel de l'histoire de la France et de l'Europe, comme une « période » de la guerre de

1. *Mémoires du cardinal de Richelieu...* ; t. VI : 1626. Paris, Éd. Champion (Soc. de l'Hist. de France), 1925, 1 vol. in-8°, XVII-365 p., index ; prix : 20 fr.

2. Voy., en appendice, la liste des principaux documents manuscrits utilisés pour ce tome.

3. *Mémoires...* ; t. VII : 1627. Paris, Champion, 1926, in-8°, 305 p., index ; prix : 20 fr. L'éditeur, M. Lavollée (sous la direction de M. Lacour-Gayet), a cette fois réduit l'annotation, par exemple en ne relevant dans les manuscrits des Affaires étrangères que les modifications les plus importantes. On trouvera cependant peu utile la n. 1 de la p. 253 sur un personnage aussi connu que Coligny.

4. P. 93 à 139 et ensuite p. 175-219.

Digitized by Google

Trente ans, et qui s'insère entre la danoise et la suédoise ; c'est la première application de la politique de Richelieu contre les Habsbourg, c'est la préface de la prépondérance française.

De la très copieuse étude qu'il lui a consacrée et qui ne laisse dans l'ombre aucun détail[1], ce qui ressort en premier lieu c'est la lenteur que les cours européennes mirent à s'apercevoir de la gravité de la question posée par la mort de Vincent II et l'avènement du duc de Nevers. Aux incertitudes de la cour impériale de Prague (l'impératrice était une Gonzague) correspondent les incertitudes de Richelieu. Il est vrai que, pour excuser le traité de Turin de juin 1628, le cardinal a traité le négociateur de fou. Mais toute la documentation de M. Quazza donne raison, en somme, à ce qu'a dit Rott de la faiblesse de la politique de Richelieu (par exemple, p. 430, n. 1, de la *noncuranza francese* dans la question grisonne) avant 1630. Cette faiblesse s'explique en partie par le siège de La Rochelle[2], mais c'est seulement aux tout derniers jours de 1629 qu'on se décide à une action énergique. Déclanchée trop tard, elle n'empêche ni la chute de Mantoue, ni le sac de la ville, véritable désastre artistique dont M. Quazza nous fait connaître toute l'ampleur. Mais ensuite, à Ratisbonne, à Cherasco, Richelieu réussit à mettre à néant la « stérile victoire impériale » et, malgré les apparences, tandis qu'on laisse le malheureux Nevers, instrument désormais inutile, s'épuiser en louables efforts pour la reconstruction économique de son État dévasté, déjà se prépare le triomphe final de la France. La mort de Spinola et la résistance de Casal marquent la fin de la prépondérance espagnole. Le dernier à s'en rendre compte ne sera pas ce Mazzarini, dont les débuts diplomatiques sont mis en lumière dans cet excellent ouvrage.

« Je n'hésite pas à le reconnaître, l'action divine est constante dans cette vie. » C'est en ces termes que le P. R. Jeuné nous présente une religieuse dominicaine, Agnès de Langeac, fille d'un coutelier du Puy[3], qui « fit le

1. Romolo Quazza, *La guerra per la successione di Mantova e del Monferrato, 1628-1631. Da documenti inediti.* Mantoue, G. Mondovi, 1626, 2 vol. in-4°, 532 et 408 p., index. Cette belle publication fait partie de la collection de la R. Accademia Virgiliana, et elle a été réalisée grâce à la générosité de M. Paolo Pedrotti. Elle représente six années de travail dans ces belles archives où se conservent les dépêches des représentants mantouans auprès de toutes les cours, et où M. R. Quazza a même, par chance, trouvé une partie de la correspondance du Résident vénitien à Mantoue, complétée surtout par des recherches à Gênes et à Milan. Il connaît fort bien les travaux français, Fagniez, etc.

2. Et par les intrigues de la reine mère. Sur ce point, compléter M. R. Quazza par Marie Capitelli Quazza, *Marie de Gonzague et Gaston d'Orléans ; un épisode de politique secrète au temps de Louis XIII* (extrait des *Atti* de l'Accademia Virgiliana. Mantoue, Mondovi, 1925, in-8°, 65 p.). La fille de Nevers, avant de devenir deux fois reine de Pologne, faillit être duchesse d'Orléans. Marie de Médicis, qui s'opposait à ce mariage, contrecarrait la politique mantouane de Richelieu. C'est sur ce terrain qu'ils ont commencé à se combattre. L'auteur écrit en un français agréable, malgré ses italianismes.

3. M. R. Jeuné, *Une mystique dominicaine : la Vénérable Agnès de Langeac, 1602-1634.* Paris, Pierre Téqui, 1924, in-12, xii-242 p., 8 gravures ; prix : 6 fr.

Digitized by Google

vœu de virginité » à l'âge de neuf ans (!) et qui buvait, chaque vendredi, « une pleine écuelle de vinaigre mêlée avec de la suie [1] ». Le seul intérêt qu'un profane historien peut prendre à cette hagiographie, c'est qu'Agnès paraît avoir joué un rôle, d'ailleurs présenté ici en termes de miracle [2], dans la vocation de M. Olier. L'auteur espère que la cour de Rome décrétera prochainement la béatification de la Mère Agnès. C'est là un procès où la *Revue historique* se gardera bien de prendre parti.

Les deux nouveaux volumes du P. Fouqueray sont consacrés à l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* sous le ministère de Richelieu [3]. On y admirera, comme dans les précédents, l'abondance de la documentation. Grâce à l'utilisation constante — et plus précise que dans les tomes antérieurs — des archives de la Compagnie, on y trouvera sur le siège de La Rochelle, sur le mariage lorrain, sur l'ambassade de Constantinople, sur les affaires des PP. Suffren, Caussin et Monod, sur Santarelli, sur le Canada, des informations précieuses, principalement extraites de correspondances. Il est fâcheux que la bibliographie soit trop peu au point. Le P. Fouqueray ignore la nouvelle édition des *Mémoires* du cardinal et les *Rapports et notices* qui l'accompagnent. Il semble ignorer les ouvrages de Tournyol du Clos et de Maximin Deloche et même (sauf erreur) le *Nicolas Caussin* du P. de Rochemonteix [4].

Un des points les plus intéressants, c'est l'histoire de la patiente conquête des collèges par la Compagnie, conquête qui se fait souvent contre le vœu et malgré la résistance des municipalités. Il y a sur ce point une sorte de pacte entre la royauté et la Compagnie ; même quand le cardinal combat les Jésuites sur d'autres terrains, il leur abandonne celui-là. Dans les villes huguenotes, on aboutit souvent à un bizarre compromis, certaines classes restant confiées à des régents protestants, les autres (et le principalat) remises à la Société. Comment ce partage se conciliait-il dans la pratique avec l'obligation (à Montauban, en 1640, voy. p. 141) de ne faire instruire les écoliers que « par des maîtres de leur religion [5] »?

1. Elle n'éprouve d'ailleurs aucun scrupule à mentir à cette occasion (p. 15).

2. Olier, abbé de Pébrac, « expressément recommandé par la sainte Vierge, devint le principal objet des prières, des supplications, des larmes et des pénitences de la Mère Agnès ». Si bien que celle-ci, qui ne quitte point Langeac, vient cependant le trouver, « visiblement et corporellement », dans sa cellule à Paris. « Phénomène de bilocation », dit M. Jeuné (p. 111).

3. P. Henri Fouqueray, S. J., *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression, 1528-1762 ;* t. IV : *Sous le ministère de Richelieu*, 1re partie, 1624-1634 ; t. V, seconde partie, 1634-1645. Paris, 1925, Bureaux des Études, 2 vol. in-8°, xiii-442 et 478 p., index à chaque volume. Table générale des matières contenues dans les cinq premiers volumes.

4. Sur le mariage lorrain, renvoyer à l'abbé Degert, dans *Rev. histor.*, t. CXLIII et CXLIV.

5. Les Jésuites (p. 139) ont la rhétorique, la troisième et la cinquième, « tandis que la seconde, la quatrième et la sixième resteraient aux protestants ». En 1634, on avait rejeté la demande des réformés « que les élèves de leur religion ne fussent pas tenus à suivre les classes des Jésuites ».

Digitized by Google

Quant à la méthode et à l'esprit dans lesquels le P. Fouqueray écrit ses volumes, on pense bien qu'ils n'ont pas varié. Il trouve naturel que l'ambassadeur de Cézy, à Constantinople, soit au service de la Compagnie, épouse ses haines et fasse de l'affaire du patriarche Cyrille la grande affaire de son ambassade [1]. Il prend la défense de l'*Apologie* du P. Garasse, tout en nous révélant que la Compagnie trouva le livre excessif et que « les supérieurs supprimèrent la plus grande partie des exemplaires » de la première édition. Il approuve, chez Santarelli, la doctrine qui permet au pape de déposer les rois, et même (il oublie ce détail dans son analyse de la p. 144) de les punir de mort. Il voit le doigt de Dieu dans l'apoplexie de Servin. Il rapporte très inexactement le rôle de Casaubon dans l'histoire du collège de Montpellier. Quand (p. 63) le P. Garasse raconte ce qu'il a appris du P. de Brébeuf et du P. Guyot, le principal inculpé dans une affaire de lèse-majesté, on conclut : « Nous suivrons donc son récit comme celui du témoin le mieux informé », tandis que les affirmations du substitut du procureur général deviennent « les plus perfides insinuations ».

Les jugements successifs qu'il porte sur le grand cardinal sont des plus curieux. Richelieu ne craint point de malmener les Pères lorsqu'ils soutiennent des maximes dangereuses pour la couronne, et les confesseurs du roi, lorsqu'ils contrecarrent sa politique allemande ou suédoise, notamment en utilisant Marie-Louise de La Fayette [2]. On parle donc très sévèrement, par endroits, du « cardinal de La Rochelle ». N'empêche que, pour finir, on tresse des couronnes à cet illustre protecteur de la Compagnie. On aura, enfin, une idée de l'esprit critique de l'auteur par cette phrase (t. II, p. 270) sur la possession des Ursulines de Loudun : « Il n'est pas permis d'en douter... » Et il nous présente « les mauvais esprits Léviathan, Béhémoth, Isacaron et Balam », tourmentant la Mère supérieure et menaçant de représailles l'exorciste, le P. Jean Surin : « Ils tinrent parole... » La *Revue historique* ne saurait s'aventurer sur ce terrain [3].

C'est assurément rendre service à l'histoire que de publier une *Bibliothèque des Missions*. C'est en rendre un à notre histoire que de commencer cette collection de *Mémoires et documents* par ceux qui intéressent le Canada [4].

1. Louis XIII (p. 321) écrit, à propos des Jésuites, « estant haïs des chrestiens ». Le P. Fouqueray met entre crochets : « hollandais et anglais », comme s'il n'y avait pas les orthodoxes.

2. Les documents inédits utilisés par le P. Fouqueray sur le P. Caussin prouvent surabondamment combien Richelieu eut raison d'éloigner celui-ci. La puérilité de l'auteur est parfois désarmante. Voy., par exemple (p. 236-239 du t. I), les scènes héroï-comiques de l'*ichthyomachie* engagée, dans les douves du collège de La Flèche, entre le gouverneur Fouquet de la Varenne et le P. Recteur.

3. T. I, p. 21, une phrase incompréhensible : « Avant de l'introduire [*l'Admonitio*] en France, on l'avait répandu en Flandre traduit en wallon, ce qui le fit attribuer par quelques-uns à Jean Boucher ». — P. 50, un solécisme qu'on s'étonne de trouver sous la plume d'un jésuite : « *ès* cour de Parlement à Paris ».

4. *Bibliothèque des Missions, mémoires et documents ;* vol. I : *Martyrs de la Nouvelle-France.*

Digitized by Google

Pour le XVII^e siècle, la Nouvelle-France est le domaine de la Société de Jésus ; aussi MM. G. RIGAULT et G. GOYAU donnent-ils exclusivement des extraits des *Relations* et *Lettres* des Missionnaires jésuites. On s'étonnera que, dans le choix de ces extraits, un historien de la trempe de M. Goyau et son collaborateur se soient totalement affranchis de toutes préoccupations critiques. Si l'on ne voulait se condamner à faire œuvre d'hagiographie pure, une précaution élémentaire consistait à préférer d'ordinaire les *Lettres*, écrites au lendemain des événements pour renseigner la Société, aux *Relations*, polies à loisir dans une pensée d'édification. Le P. Boucher n'a-t-il pas mesuré la valeur historique de chacune de ces catégories de sources (citation de la p. 26) : « Les *Relations* ne disent que le bien et les *Lettres* que le mal. Les *Relations* ne doivent pas être lues avec ce préjugé qu'elles disent toutes choses, mais seulement ce qui est d'édification. » On ne saurait mieux dire [1].

Lisez, par exemple, la très belle lettre du P. Jogues (30 juin 1643), d'un héroïsme tranquille (p. 70-79) que la *Relation* du P. Vimont ne fait qu'affadir. Lisez, du P. Jogues encore (p. 83-90), la lettre sur sa captivité et sa délivrance. Mais pourquoi faut-il qu'une relation, puis une relation de relations reviennent sur ces événements en les transformant quelque peu? Pourquoi la loyale conduite des Hollandais, attestée d'une manière non moins loyale par le P. Jogues (p. 85), devient-elle une attitude singulièrement louche (p. 132) dans un texte de 1647, postérieur de quatre ans aux événements, sinon pour laisser aux bonnes âmes cette impression que ces hérétiques étaient pires que les sauvages?

On compatit aux épouvantables souffrances que les Iroquois faisaient subir aux martyrs. On admire la hardiesse de ces pionniers du Christ qui ont jalonné de leurs noms les sentiers de la sylve américaine. Mais quand M. Goyau écrit (p. 3) : « Les Jésuites du XVII^e siècle créèrent au delà des mers la Nouvelle-France », on se demande s'ils n'en ont pas aussi préparé la perte. Mais prenons garde : pour se l'être demandé, le bon Canadien Garneau n'est-il pas traité (p. 13) d'historien « laïque »? Nous ne sommes pas persuadés qu'il ait été excellent pour la Nouvelle-France d'être née sous les auspices de la Compagnie du Saint-Sacrement. « Ce qui frappait le plus autrefois l'étranger en arrivant sur ces bords, c'étaient nos institutions conventuelles comme, dans les provinces anglaises, c'étaient les monuments du commerce et de l'industrie. Cette différence caractérise l'esprit des deux

Extraits des *Relations* et *Lettres* des Missionnaires jésuites publiés par Georges RIGAULT (XVII^e siècle) et Georges GOYAU (XVIII^e siècle). Introduction générale par G. Goyau. Paris, éditions Spes (s. d), in-8°, 283 p., 2 portraits et 2 cartes, index ; prix : 20 fr.

1. Michelet, malgré un péché mortel qui lui est ici vivement reproché (il a pris les *Relations* annuelles pour des relations quasi mensuelles !), n'a pas si mal jugé ces textes, ni, d'une façon générale, le rôle des Jésuites au Canada.

Digitized by Google

peuples : tandis que nous érigions des monastères, le Massachusetts construisait des navires pour trafiquer avec toutes les nations[1]. »

MM. Rigault et Goyau se donnent beaucoup de mal pour prouver que les victimes des sauvages sont bien des « martyrs », massacrés en haine de leur foi. C'est prêter aux chefs iroquois l'âme d'un Dioclétien ou d'un Dèce. Ils en voulaient d'abord aux Jésuites, comme l'a vu Michelet, d'être les alliés de leurs ennemis les Hurons. D'autre part, les croyances totémiques (dont les Jésuites sont les témoins inconscients) leur faisaient voir dans les missionnaires des sorciers, des jeteurs de sorts, et dans les rites chrétiens, notamment dans le signe de la croix imposé aux enfants, autant de dangereux maléfices (voy. p. 98, 118, 141). Ces martyrs, comme ceux du Japon un peu plus tôt, ont été les victimes d'un immense malentendu[2].

C'est encore de l'histoire de France que le livre de M. Gilbert CHINARD sur les *Réfugiés huguenots en Amérique*[3]. A vrai dire, il dépasse les bornes chronologiques du présent Bulletin, mais les origines du sujet remontent au début du XVII^e^ siècle. En effet, après les tentatives de colonisation protestante du XVI^e^ siècle, une tradition américaine s'était conservée chez les capitalistes huguenots de La Rochelle, de Rouen, de Dieppe. Nous les trouvons, avec des gentilshommes de leur religion, dans ces premières compagnies de la Nouvelle-France dont M. Biggar nous a retracé les efforts. Combien la face de l'Amérique et du monde eût été changée si le peuple huguenot, vivant mal à l'aise dans une France où s'effritait l'Édit de Nantes, avait trouvé, comme les puritains anglais, un exutoire au delà des mers, au lieu d'user ses forces en révoltes stériles et en émigrations dangereuses pour la France ! Nous aurions pu dire, à propos de la publication de MM. Rigault et Goyau et de l'ouvrage du P. Fouqueray, comment la faute initiale de Richelieu, en fermant le Canada aux huguenots, fut de fournir des colons de choix à l'Angleterre. L'action de la Compagnie du Saint-Sacrement, celle des Jésuites, la sournoise application de l'Édit *à la rigueur*, la Révocation, puis la lente et tenace persécution dont M. l'abbé Dedieu a suivi les péripéties à travers le XVIII^e^ siècle, ont entretenu ce courant[4]. M. Dedieu attirait notre

1. F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada*, t. I de l'éd. de Paris, 1913, p. 87. Voyez ce qu'il dit de la fermeture du Canada aux huguenots.

2. C'est un peu simplifier (p. 125, n. 2) l'histoire de Sainte-Croix d'Orléans que d'écrire qu'elle fut « en grande partie détruite pendant les guerres de religion, rebâtie sur l'ordre et par les soins des rois Bourbons ». Voy. l'excellente étude de l'abbé G. Chenesseau, *Sainte-Croix d'Orléans*, 1921. — P. 221, l. 22 : « définit », lisez : « défiait ».

3. Gilbert CHINARD, *Les réfugiés huguenots en Amérique, avec une introduction sur le Mirage américain*. Paris, « Belles-Lettres », 1925, in-8°, XXXVII-247 p., bibliographie, index.

4. Voy. *Revue critique d'histoire et de littérature* du 15 mai 1925. L'interdiction décrétée par Richelieu avait, jusqu'à la Révocation, souffert d'heureuses exceptions. En 1683 (Chinard, p. 85), Lahontan constate que le plus gros marchand de Québec est Bernon, de La Rochelle. Mais le gouverneur, sous la pression de l'évêque, le renvoie et il est emprisonné à La Rochelle en 1685. Ne pouvant retourner au Canada, il ira tenter un établissement en Rhode-Island. Il sera le créateur malheureux de New-Oxford.

Digitized by Google

attention sur les menées anglophiles des Gibert dans le Languedoc de 1760. Nous retrouvons l'un de ces Gibert, chez M. Chinard, comme agent d'émigration, puis comme pasteur de New-Bordeaux.

Le « matériel » de cette histoire se trouvait dans l'ouvrage de Baird. M. Chinard a tenté une étude psychologique. Il a voulu expliquer comment et pourquoi ces Français s'étaient dénationalisés au point de devenir — ce qui heurte violemment nos idées modernes — des ennemis acharnés de la France. La persécution systématique est la cause essentielle de cette évolution. Encore après la paix de Ryswick (p. 154-155) quelques-uns nourrirent l'espoir d'établir sur les bords du Mississipi « une colonie protestante qui aurait été placée sous la protection nominale du roi de France ». Pontchartrain « aurait répondu » d'un ton raide « que le roi n'allait pas chasser les protestants de France pour en faire une république en Amérique[1] ». Il faut bien, d'autre part, se rendre compte que ces réfugiés, après les embrassades du début, ne tardaient pas à être considérés par les Anglo-Américains comme des « Français », c'est-à-dire comme des représentants d'une race méprisée et détestée, peut-être comme des alliés secrets des papistes du Canada, enfin comme des concurrents d'une supériorité économique gênante. On alla jusqu'à détruire certaines de leurs colonies, comme New-Oxford. Pour désarmer ces préventions, ils étaient amenés à accentuer leur loyalisme britannique. C'est ainsi que ces calvinistes se faisaient anglicans, parce que l'anglicanisme était la religion de Sa Majesté. La présence des huguenots eut donc pour effet de développer chez les colons anglais le sentiment d'hostilité à la France jusqu'au jour où les fils des fondateurs de New-Rochelle, de French town et de Paltz town virent débarquer des compatriotes non plus comme des suppôts de « Sennachérib », mais comme des soldats de la liberté. Dans quelle mesure ces gens de l'Aunis, de la Saintonge, du Languedoc, ces Bernon, ces Faneuil, ces Bowdoin (Baudouin), ces Revere (Rivoire) ont-ils apporté des éléments nouveaux au trésor idéologique des futurs *insurgents*, c'est une recherche que M. Chinard n'a pas cru pouvoir entreprendre[2].

Les mémoires de Jean-François, baron de Montbas (1636-1725?), rédigés en 1705 et publiés par un de ses descendants[3], n'ajouteront pas grand'chose

1. Ce fait essentiel, à rapprocher des efforts que d'autres réfugiés firent alors pour rentrer en France, est relaté d'après Bancroft. En général, on regrette de trouver chez M. Chinard trop peu de précision chronologique.

2. Signalons ici la brève brochure de M. Jacques PANNIER, *Antoine Bénézet (de Saint-Quentin). Un quaker français en Amérique* (Société d'édition de Toulouse, 1925, in-16, 42 p.). Originaire du Languedoc, émigrée en 1715 en Angleterre, la famille Bénézet entre en relations avec W. Penn et débarque en 1731 à Philadelphie. Maître d'école, ami des noirs et des Indiens, accueillant aux Acadiens, Antoine meurt en 1784.

3. Baron DE MONTBAS, *Au service du Roi... Mémoires inédits d'un officier de Louis XIV...*, publiés par le vicomte de Montbas. Paris, Calmann-Lévy, 1926, in-8°, XXXIII-304 p., 1 portrait ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

à notre connaissance du grand siècle. On y verra seulement comment vivait un petit gentilhomme poitevin, « quinzième et dernier cadet d'une maison ruinée ». Très féru d'une noblesse qui prétendait remonter aux Anglais demeurés en Limousin depuis saint Louis, fils d'un grand maître des eaux et forêts de Normandie, il s'échappe à treize ans pour rejoindre le régiment d'un de ses frères et finit par devenir brigadier. Batailleur, bretteur et coureur, bon fils, mais souvent brouillé avec ses nombreux frères, belles-sœurs et neveux qu'il accuse d'ingratitude, remarié à soixante-dix-sept ans à une parente pauvre, il voulut écrire pour ses « descendants » le récit, sincère en sa quinteuse allure, de ses grandes aventures. La moins banale, c'est d'avoir eu un frère qui, passé au service de Hollande, avait épousé la fille de Grotius [1].

Henri HAUSER.

HISTOIRE DU DROIT

(1918-JUILLET 1926)

Un choix est toujours arbitraire. Je m'excuse d'avance des omissions que j'ai pu commettre. Je ne me suis pas proposé de présenter un tableau de l'activité scientifique dans le domaine de l'histoire du droit, mais seulement de signaler aux lecteurs de la *Revue historique* les principaux travaux parus depuis la guerre qui présentent les trois caractéristiques d'apporter un résultat nouveau, d'offrir un certain degré de généralité, enfin d'être accessibles sans étude spéciale préalable [2].

Je diviserai, d'une façon plus commode que scientifique, ce Bulletin en cinq sections : I. Généralités, méthodologie, philosophie du droit ; II. Institutions des peuples primitifs ; III. Institutions orientales ; IV. Institutions de l'antiquité classique ; V. Institutions du moyen âge et des temps modernes.

Dans chacune d'elles, je suivrai un ordre à peu près semblable, allant, autant que possible, du général au particulier, sans égard à la chronologie.

I. GÉNÉRALITÉS. MÉTHODOLOGIE. PHILOSOPHIE DU DROIT. DROIT COMPARÉ. — Depuis la guerre, les anciennes revues consacrées spécialement à l'histoire du droit ont continué ou recommencé leur publication. De ce nombre, il faut citer, en France, la *Revue historique du droit français et*

1. Les linguistes noteront (p. 298) dans ce texte de 1705 : « Elle voulait toujours *jaspiner*... »

2. Je dois avertir le lecteur qu'il ne m'a pas été possible de prendre une connaissance directe de tous les ouvrages signalés ; certains d'entre eux ne me sont connus que par des comptes-rendus.

Digitized by Google

étranger[1] (jusqu'en 1922 : *Nouvelle Revue historique...*), en Allemagne la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*[2], dont la publication annuelle se poursuit en trois volumes : partie romanistique, partie germanique, partie canonique. Une nouvelle revue a été fondée en 1919 à Haarlem, sous le double titre de *Tijdschrift voor Rechts geschiedenis*[3]. Cette revue paraît en fascicules trimestriels. Les articles, dus à des savants de divers pays, sont publiés dans leur langue d'origine.

Comme instrument de travail, je dois signaler l'excellent *Bulletin bibliographique*, publié comme appendice à la *Revue historique de droit*, paginé à part et vendu séparément[4].

Les questions de méthodologie juridique et de philosophie du droit sont un peu en dehors de l'histoire proprement dite. Il y a lieu cependant de signaler qu'elles ont été étudiées avec une ardeur nouvelle, qui se manifeste par la continuation, en Allemagne, de l'*Archiv für Rechts-und Wirtschaftsphilosophie*[5], en Italie par la création en 1921 de la *Rivista internazionale di filosofia del Diritto*[6].

Parmi les publications d'ordre général portant sur des problèmes d'ensemble intéressant l'histoire du droit, il convient de citer l'*Introduction à la science du droit* de M. Gaston MAY[7], le petit livre de M. G. CORNIL sur le *Droit privé*[8], les intéressantes observations réunies par M. Roscoe POUND sous le titre d'*Interpretations of legal history*[9], la première partie du premier volume du grand ouvrage de Sir Paul VINOGRADOFF († 1925), *Outlines of historical jurisprudence*[10] — ouvrage que nous retrouverons plus loin — et, du

1. *Revue historique de droit français et étranger*, dirigée par MM. Prou, P. Dareste, P.-F. Girard, P. Fournier, B. Haussoullier, Roger Grand, Olivier Martin, E. Perrot. Publication trimestrielle. Paris, Société du Recueil Sirey (= *R. H. D.* et *N. R. H. D.*).

2. *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, publiée sous la direction de MM. O. Gradenwitz, J. Partsch, Heymann, U. Stutz et Feine. 3 fascicules annuels : *Romanistische Abteilung*, *Germanistische A.*, *Kanonistische A.* Weimar, Böhlaus Nachfolger (= *Z. S. S.* [*R. A.*, *G. A.* et *K. A.*]).

3. *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis* = *Revue d'histoire du droit*, dirigée par MM. de Blécourt, van Kan, van Kuyk, E. M. Meijers. Publication trimestrielle. Haarlem, Tjenk Willink et zoon.

4. *Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique*, publié sous la direction de M. Ernest Perrot.

5. *Archiv für Rechts-und Wirtschaftsphilosophie*, dirigée par MM. von Wieser, L. Wenger, Sauer. Publication trimestrielle. Berlin, Rothschild, in-8°.

6. *Rivista internazionale di filosofia del diritto*, dirigée par MM. G. del Vecchio, A. Pagano, A. Salone. Publication trimestrielle. Rome, 26, via Capodistria, in-8°.

7. Gaston MAY, *Introduction à la science du droit*. Paris, M. Giard, 1925, in-8°, VI-195 p.

8. G. CORNIL, *Le droit privé, essai de sociologie juridique simplifiée* (Collection internationale des juristes populaires, publiée sous la direction de M. Ed. Lambert, n° 2). Paris, Giard, 1924, in-16, 40-226 p.

9. Roscoe POUND, *Interpretations of legal history* (Cambridge studies in english legal history). Cambridge University Press, 1923, in-8°, 171 p.

10. Sir Paul VINOGRADOFF, *Outlines of historical jurisprudence*. Oxford University Press. London, H. Milford, 1920, in-8°, VIII-428 p. — Cet ouvrage a été traduit en français par

Digitized by Google

même auteur, quatre leçons professées à Oslo et réunies sous le titre de *Custom and right*[1]; enfin, l'étude de M. Weiss sur la procédure en droit comparé[2].

II. Institutions des peuples primitifs. — L'historien des institutions primitives aura le plus souvent à utiliser les renseignements bruts contenus dans les monographies des explorateurs et des ethnographes. Toutefois, l'attention des juristes historiens est de plus en plus attirée de ce côté, et les travaux de valeur, dans ce domaine, se multiplient. Le principal centre d'information est, comme avant la guerre, la *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft*, dirigée, après Kohler († 1919), par Leonhard Adam[3]. Un seul essai de synthèse générale a paru depuis 1918; c'est la seconde partie de l'ouvrage de Vinogradoff, que je viens de citer[4], où l'éminent juriste expose ce qu'il appelle le droit de la tribu (*tribal law*). Dans son livre sur la *Foi jurée*[5], M. Davy étudie les institutions et spécialement le droit des obligations pratiqué par certaines tribus indigènes de la Colombie britannique. Parmi les monographies plus restreintes, il faut signaler l'ouvrage du Dr Malinowski, *Argonauts in the Western Pacific*[6], l'importante étude de M. Thurnwald sur les Banaros[7] (Nouvelle-Guinée ex-allemande) et celle de M. B. Gutmann sur les Dschaggas[8] du Kilimandjaro.

III. Institutions de l'antiquité orientale. — Les progrès réalisés en matière de droit oriental l'ont été surtout dans le domaine assyro-chaldéen, grâce aux fructueuses découvertes de ces dernières années, lesquelles ont complètement renouvelé nos connaissances sur les civilisations qui se sont succédé dans ces régions de l'Asie antérieure. Il ne saurait être question de citer ici tous les travaux qui ont tenté l'interprétation juridique de docu-

MM. Duez et Joüon des Longrais sous le titre : *Principes historiques du droit*. Paris, Payot, 1924, in-8°, 415 p. L'introduction générale comprend les 160 premières pages (les 173 premières pages dans la traduction).

1. Vinogradoff, *Custom and Right*, collection de l'Instituttet for sammelingende Kulturforskning. Oslo, Aschehong, 1925, in-16, 109 p.

2. Egon Weiss, *Vergleichende Zivilprozesswissenschaft*, in *Rheinische Zeitschrift für Zivil- und Prozessrecht*, 1921, p. 1-50.

3. *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft*, dirigée par Leonhard Adam. Publication trimestrielle. Stuttgart, Encke, in-8° (= *Z. vgl. R. W*).

4. Dans les *Outlines*, le droit primitif occupe les pages 160-428 de l'édition anglaise, les pages 177-374 de la traduction.

5. G. Davy, *La foi jurée, étude sociologique du problème du contrat. La formation du lien contractuel* (Travaux de l'*Année sociologique*). Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, 379 p.

6. Dr B. Malinowski, *Argonauts in the Western Pacific* (*Studies in economic and political science*, edited by the London school of economics..., 65). London, Routledge, 1922, in-8°, xxxi-537 p.

7. R. Thurnwald, *Die Gemeinde der Banaro*, in *Z. vgl. R. W.*, 1920, p. 362-474; 1921, p. 68-219.

8. B. Gutmann, *Das Recht der Dschagga* (Abhandlungen des sächsischen staatlichen Forschungsinstitutes für Psychologie, n° 7). Munich, 1924, vi-778 p.

Digitized by Google

ments dont une grande partie est encore inédite. On ne trouvera mentionnés que ceux qui présentent un intérêt historique général[1].

Parmi les textes nouvellement mis au jour, il faut signaler le Code hittite, publié par M. HROZNY[2] et commenté par M. CUQ[3] et M. GŒTZE[4]; les lois assyriennes, éditées par le P. SCHEIL[5] et commentées également par M. CUQ[6]; enfin, un recueil d'anciens contrats babyloniens, publiés par M. CHIERA[7].

Le Code d'Hammourabi a continué à faire l'objet de travaux de valeur, au premier rang desquels il faut citer le sixième volume du *Hammurabi's Gesetz* de KOSCHAKER et UNGNAD[8]. M. DAVID en a recherché les sources[9], et M. SCHUPFER a étudié, en partant de là, l'ensemble du droit babylonien de la première dynastie[10]. Parmi les travaux portant sur des matières particulières, il faut citer, pour le droit privé, l'important travail de SAN NICOLO sur la vente[11], celui de STEINMETZER sur les pierres-limites (Koudourrous[12]), et, pour l'organisation judiciaire et la procédure, le travail d'ensemble de WALTHER[13], puis l'étude de LAUTNER[14] sur la sentence judiciaire. L'histoire du droit juif s'est enrichie du travail de M. NEUBAUER[15] sur le mariage, et celle du droit musulman (ancien) de l'ouvrage de M. HEFFENING sur la condition des étrangers[16].

1. Pour la rédaction de ce paragraphe, nous avons été aidé par M. Georges Boyer, agrégé des Facultés de droit.

2. Fr. HROZNY, *Code hittite provenant de l'Asie Mineure*, 1re partie, transcription et traduction. Paris, Luzac, 1922, in-8°, 158 p.

3. Éd. CUQ, *Les lois hittites*, in *Rev. histor. de droit*, 1924, p. 373-435.

4. GŒTZE, *Zur Interpretation der hethitischen Gesetze*, in *Zeitschrift für Assyriologie*, 1925, p. 254-266.

5. V. SCHEIL, *Recueil de lois assyriennes*. Paris, Geuthner, 1921, in-4°, 159 p.

6. Éd. CUQ, in *Revue d'assyriologie*, p. 45-65.

7. E. CHIERA, *Old Babylonian contracts* (University of Pennsylvania : Publications of the Babylonian Section, t. VIII, n° 2). Philadelphie, 1922, p. 115-225, 89 planches.

8. KOSCHAKER et UNGNAD, *Hammurabi's Gesetz*, 6er Band. Leipzig, 1923.

9. DAVID, *Les sources du Code d'Hammourabi*, in *Revue d'assyriologie*, t. XX, p. 13-34.

10. F. SCHUPFER, *Le leggi di Hammurabi e il diritto Babilonese nei secoli della prima dinastia* (Accademia dei Lincei, Classe di scienze morali, ser. 5, vol. XVI, fasc. 8), 1922.

11. SAN NICOLO, *Die Schlussklauseln der altbabylonischen Kauf-und Tauschverträge* (Münchner Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, IV). Munich, Beck, 1922.

12. STEINMETZER, *Die babylonischen Kudurrer als Urkundenform untersucht* (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums, vol. 11, fasc. 4-5). Paderborn, 1922.

13. WALTHER, *Das altbabylonische Gerichtswesen* (Leipziger Semitische Studien, VI, 4-6). Leipzig, 1917.

14. LAUTNER, *Die richterliche Entscheidung und die Streitbeendigung im altbabylonischen Prozessrecht* (Leipziger rechtswissenschaftliche Studien, III). Leipzig, 1922, VI, 88 p.

15. J. NEUBAUER, *Beiträge zur Geschichte des biblisch-talmustischen Eheschliessungsrecht* (Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft, 24-25 Jahrgang). Leipzig, 1920, XVI-249 p.

16. W. HEFFENING, *Das islamische Fremdenrecht, bis zur den islamisch-fränkischen Staatsverträgen* (Beiträge zur Rechts-und Wirtschaftslehre des islamischen Orients, Bd. I). Hanover, 1925, XX-220 p.

Digitized by Google

IV. INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE. — Les publications relatives au droit romain ont été nombreuses, encore que les éléments statistiques me manquent pour décider si elles ont augmenté ou diminué (en nombre) par rapport à l'avant-guerre. Les deux seuls périodiques qui lui soient spécialement et exclusivement réservés, le *Bulletino dell' Istituto di Diritto Romano* [1] et la *Romanistische Abteilung* de la Revue de la Fondation Savigny [2], poursuivent régulièrement leur publication.

Le droit romain n'a pas bénéficié, dans ces dernières années, de découverte archéologique retentissante.

Il convient toutefois de citer deux inscriptions intéressantes. La première, trouvée à Délos, publiée par MM. POMTOW [3] et Gaston COLIN [4], nous donne le texte d'une loi romaine contre la piraterie. L'autre, découverte à Antioche, permet de compléter le célèbre monument d'Ancyre [5].

Dans l'ensemble, il semble que l'attention des romanistes ait tendance d'une façon générale à se porter de préférence vers l'époque de Justinien, et jamais la recherche des interpolations du Digeste n'a été menée avec une telle ardeur, une ardeur parfois inconsidérée. Cette tendance se marque surtout par un grand nombre de travaux de détail que leur caractère trop technique m'empêche de citer ici ; je puis dire tout au moins qu'ils contribuent à modifier assez profondément les idées qui régnaient encore dans les premières années du XX^e siècle sur le droit classique et le droit du Bas-Empire.

Parmi les ouvrages de caractère général, je signalerai, en premier lieu, dans la catégorie des instruments de travail, la continuation de la *Real-Enzyklopädie der Altertumswissenschaften* [6], qui, comme on sait, n'est pas exclusivement juridique et concerne aussi les institutions grecques. Elle est actuellement poussée de A à Lokris et de R à Sila. La continuation du très utile *Vocabularium Jurisprudentiae Romanae* [7] se poursuit aussi, mais avec quelque lenteur. Ont paru les lettres A à Ex, H à Idem, R à Sed.

Parmi les rééditions de textes déjà connus, il faut mentionner le commencement d'une nouvelle édition du Code Théodosien, due à M. Paul KRUEGER [8], et la publication d'un nouveau recueil de textes juridiques latins, paru

1. *Bulletino dell'Istituto di Diritto Romano*, dirigé par V. Scialoja. Rome, Istituto di Diritto Romano, presso la Facolta giuridica, in-8°.

2. Cf. *supra*, p. 228, n. 2.

3. *Klio*, XVII (1921), p. 170 et suiv.

4. *Bulletin de correspondance hellénique*, XLVIII (1924), p. 58-96. Cf. Cuq, in *Rev. histor. du droit*, 1925, p. 541-565.

5. Dr M. ROBINSON, in *American journal of archaeology*, XLVII, 1926, p. 1-54.

6. PAULY-WISSOWA (actuellement Kroll et K. Witte), *Real-Enzyklopädie der Altertumswissenschaften*. Stuttgart, Metzler, in-8°.

7. *Vocabularium Jurisprudentiae Romanae, jussu instituti Savigniani compositum*. Berlin, G. Reimer, in-4°.

8. P. KRUEGER, *Codex Theodosianus*, fasc. 1, l. I-VI, 1923, IV-235 p. ; fasc. 2, l. VII et VIII, 1926, p. 236-318. Berlin, Weidmann, in-4°.

Digitized by Google

en Angleterre, où le zèle pour les études de droit romain est, semble-t-il, plus vif que jamais, le *Text-Book* de M. W. W. Buckland [1].

Les ouvrages embrassant l'ensemble du droit romain sont assez nombreux. Deux ont été publiés en français. L'un est dû à un savant belge bien connu, M. Georges Cornil ; il est intitulé : *Droit romain, aperçu historique sommaire* [2]. L'autre a pour auteur M. J. Declareuil et pour titre *Rome et l'organisation du droit* [3]. En langue allemande a paru un manuel dû à M. B. Kübler [4], auquel il convient d'ajouter le traité d'un savant polonais, M. Taubenschlag [5], conçu sur un plan un peu plus restreint, puisqu'il expose le droit privé seulement à l'époque de Dioclétien. Il faut citer également ici la dix-septième édition des *Institutes* de Sohm [6], qui, continuée après la mort de l'auteur, par Mitteis et M. Wenger, forme vraiment, en certaines de ses parties, un ouvrage nouveau. En Italie, enfin, M. V. Arangio-Ruiz [7] a terminé et M. Bonfante [8] commencé la publication d'un traité de droit romain.

C'est encore parmi les publications d'ordre général que je citerai le travail où M. de Francisci étudie les influences étrangères qui se sont exercées sur le droit romain [9], ainsi que l'ouvrage de M. Jobbé-Duval sur les *Morts malfaisants* [10].

Quant aux études plus spéciales encore qui embrassent tout un ensemble d'institutions, la plus favorisée sous ce rapport est la procédure, qui a été l'objet de trois traités d'ensemble, l'un de M. Costa († 1926) [11], l'autre de M. Wenger [12], le troisième de M. Heyrovsky [13].

1. W. W. Buckland, *A text-book of Roman law, from Augustus to Justinian*. Cambridge University Press, 1921, in-8°, 756 p.

2. G. Cornil, *Droit romain, aperçu historique sommaire*. Bruxelles, Imprimerie médicale et scientifique, 1921, in-8°, 754 p.

3. J. Declareuil, *Rome et l'organisation du droit* (Bibliothèque de synthèse historique. L'évolution de l'humanité). Paris, La Renaissance du Livre, 1924, in-12, 452 p.

4. B. Kübler, *Geschichte des Römischen Rechts*. Leipzig, Deichert, 1925, gr. in-8°, 459 p.

5. R. Taubenschlag, *Das Römische Recht zur Zeit Diokletian's* (résumé en allemand d'un ouvrage plus considérable en polonais), in *Bulletin international de l'Académie polonaise des sciences et des lettres*. Cracovie, 1922-1924, p. 141-281.

6. R. Sohm, *Institutionen, Geschichte und System des römischen Privatrechts*, 17te Auflage, bearbeitet von L. Mitteis, herausgegeben von L. Wenger. Munich et Leipzig, 1923, gr. in-8°, 756 p.

7. V. Arangio-Ruiz, *Corso di Instituzioni di diritto romano*, 2 vol. in-8°, t. I, 1921, 334 p. ; t. II, 1923, 357 p. Naples, N. Jovene.

8. P. Bonfante, *Corso di diritto romano ;* vol. I : *Diritto di famiglia*. Rome, Sampaolesi, 1925, in-8°, 515 p.

9. P. de Francisci, *L'azione degli elementi stranieri sullo sviluppo e sulla crisi di diritto romano*, in *Archivio giuridico*, 93 (1925), p. 157-211. Cf. Id., *Ibid.*, 88 (1922), p. 26-63.

10. Em. Jobbé-Duval, *Les morts malfaisants, « larvae, lemures », d'après le droit et les croyances populaires des Romains*. Paris, Recueil Sirey, 1924, in-8°, xi-434 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLVIII, p. 113.

11. E. Costa, *Profilo storico del processo civile romano*. Rome, Ateneo, 1918, in-12.

12. L. Wenger, *Institutionen des römischen Zivilprozessrechts*. Munich, Max Hueber, 1925, in-8°, 355 p.

13. L. Heyrovsky, *Rimshy civilni proces* (en tchèque). Bratislava, 1925, in-8°, 400 p.

Digitized by Google

Les monographies sont innombrables. Je ne citerai que quelques-unes de celles qui, à un titre quelconque, sont susceptibles d'intéresser les historiens non juristes. En matière d'histoire des sources, l'authenticité de la loi des XII Tables a subi de nouveaux assauts de la part de M. BAVIERA [1]. A l'autre extrémité de la chaîne, M. COLLINET a écrit l'histoire de l'École de droit de Beyrouth, qui florissait au IVe siècle de notre ère [2], et tracé les traits essentiels de la législation de Justinien [3]. M. COSTA a étudié, sous son aspect juridique, l'œuvre de Cicéron [4], et, dans un ordre d'idées voisin, M. SENN a recherché, dans la philosophie grecque, les origines de la notion de jurisprudence [5]. L'édit de Caracalla sur la concession du droit de cité a été étudié par M. G. SEGRE [6]. De son côté, M. Ch. APPLETON s'est attaché à dégager l'intérêt qu'offrent pour l'histoire juridique certains épisodes de l'histoire légendaire de Rome, tels que les Sabines, Lucrèce, Virginie [7].

En ce qui touche le droit privé, l'étude de la propriété foncière s'est enrichie du mémoire posthume de Félix DE PACHTÈRE sur la *Table de Velléia* [8]. Le droit des obligations a vu certaines de ses parties, notamment le contrat de vente, renouvelées par divers travaux, parmi lesquels je citerai seulement ceux de MM. VINCENT [9] († 1924) et G. BOYER [10]. Le régime successoral a été étudié dans sa période la plus ancienne par M. MICHON pour la succession *ab intestat* [11], par moi-même pour la succession testamentaire [12]. M. Jean PLASSARD a écrit un travail original sur le concubinat [13].

1. G. BAVIERA, *Contributo critico alla storia della « lex XII tabularum »*, in *Studi in onore di Silvio Perozzi*. Palerme, Castiglia, 1925, in-8°, p. 1-51.

2. P. COLLINET, *Histoire de l'École de droit de Beyrouth* (Études historiques sur le droit de Justinien, t. II). Paris, Recueil Sirey, 1925, in-8°, 333 p.

3. P. COLLINET, *The general problems raised by the codification of Justinian*. Paris, Recueil Sirey, 1922, gr. in-8°, 30 p.

4. E. COSTA, *Cicerone giureconsulto ;* I : *Diritto privato ;* II : *Diritto pubblico ;* III : *Processo civile ;* IV : *Processo finale*. Bologne, 1911-1919, 4 fasc. in-fol.

5. F. SENN, *Les origines de la notion de jurisprudence*. Paris, Recueil Sirey, 1926, in-8°, 54 p.

6. G. SEGRE, *L'editto di Caracalla sulla concessione della cittadinanza romana e il papiro Giessen 40*, in *Studi... Perozzi*, 1925, p. 137-219.

7. Ch. APPLETON, *Trois épisodes de l'histoire romaine ancienne : les Sabines, Lucrèce, Virginie*, in *Revue historique de droit français et étranger*, 1924, p. 193-271, 592-670.

8. F. DE PACHTÈRE, *La Table de Velléia. Étude sur la propriété foncière dans l'Apennin de Plaisance* (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques, 228e fascicule). Paris, Champion, 1920, in-8°, 115 p.

9. Henri VINCENT, *Le droit des édiles, étude historique et économique des prescriptions édiliciennes sur la vente et la garantie*. Paris, Recueil Sirey, 1922, in-8°, 324 p. — ID., *Res recepta. Essai sur le principe du rapport obligatoire en matière de « receptum »*. Montpellier, 1920, in-8°, XII-130 p.

10. Georges BOYER, *Recherches historiques sur la résolution des contrats*. Paris, Presses universitaires, 1924, in-8°, 435 p.

11. L. MICHON, *La succession « ab intestat » dans le plus ancien droit romain*, in *Nouvelle Revue historique*, 1921, p. 119-164.

12. H. LÉVY-BRUHL, *La fonction du très ancien testament romain*, *Ibid.*, 1921, p. 634-669.

13. J. PLASSARD, *Le concubinat sous le Haut-Empire*. Paris, Recueil Sirey, 1921, in-8°, 222 p.

Digitized by Google

Enfin, en matière de procédure civile, M. Wlassak a poursuivi ses recherches sur le véritable caractère du procès romain à l'époque classique[1]. J'ai eu l'occasion d'écrire un mémoire sur un sujet connexe : le droit généralement reconnu au préteur de refuser la formule d'action[2]. M. Boyé a étudié l'acte introductif d'instance[3], M. de Visscher la *condictio*[4] et les formules *in factum*[5].

L'étude du droit égyptien — aux époques ptolémaïque et romaine — peut servir de transition pour passer du droit romain au droit grec. C'est une des provinces les plus actives du droit de l'antiquité. Nos connaissances, en ce qui la concerne, se renouvellent sans cesse grâce à la découverte (ou publication) de nouveaux papyrus, et les revues consacrées en divers pays aux études égyptologiques, parmi lesquelles il convient de citer au premier rang *Ægyptus*, fondée en 1920 en Italie[6], font, par la force même des choses, une large place au droit.

Les publications de papyrus sont extrêmement nombreuses. On trouvera un bon recueil de ceux d'entre eux qui présentent un intérêt juridique dans Paul M. Meyer, *Juristische Papyri*[7]. Quant à ceux qui ont été édités depuis, on en trouvera l'indication dans les bibliographies papyrologiques publiées par M. Seymour de Ricci dans la *Revue des Études grecques*[8], M. Calderini dans *Ægyptus*[9], M. Paul M. Meyer dans la *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft*[10], M. Bell dans le *Journal of Ægyptian Archaeology*[11], M. U. Wilcken dans l'*Archiv für Papyrusforschung*[12]. Il y a lieu, toutefois, de faire une mention spéciale de l'un d'eux, en raison de son im-

1. M. Wlassak, *Der Judikationsbefehl der römischen Prozesse*, in *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, Philol. histor. Klasse, 197e Bd., 4, 1920. — Id., *Die klassische Prozessformel, mit Beiträgen zur Kenntnis des Juristenberuf in der klassischen Zeit*, I Teil, *Ibid.*, 202er Bd., 3, 1924, 249 p.

2. H. Lévy-Bruhl, *La « denegatio actionis » sous la procédure formulaire* (Travaux et mémoires de l'Université de Lille ; nouvelle série : Droit-lettres, n° 8), 90 p.

3. A.-J. Boyé, *La « denuntiatio » introductive d'instance sous le Principat.* Bordeaux, Y. Cadoret, 1922, in-8°, XII-358 p.

4. F. de Visscher, *La « condictio » et le système de la procédure formulaire.* Gand et Paris, A. Rousseau, 1923, in-8°, 152 p.

5. Id., *Les formules « in factum »*, in *Revue historique de droit...*, 1925, p. 193-252.

6. *Ægyptus. Rivista italiana di egittologia e di papirologia.* Milan, 1920 et suiv., in-8°.

7. Paul M. Meyer, *Juristische Papyri. Erklärung von Urkunden zur Einführung in die juristische Papyruskunde.* Berlin, Weidmann, 1920, in-8°, 380 p.

8. Seymour de Ricci, *Bulletin papyrologique*, in *Revue des Études grecques*, 1921, p. 80, 177, 275 ; 1923, p. 67, 96, 216.

9. Calderini, in *Ægyptus*, t. I, p. 111, 253, 393 ; t. II, p. 119, 233, 373 ; t. III, p. 145, 243, 263 ; t. IV, p. 91, 227, 344 ; t. V, p. 113, 281, 341.

10. Paul M. Meyer, *Neue juristische Papyrus Urkunden und-Literatur*, in *Zeitschrift für vergl. Rechtsw.*, 1921, p. 220-282. — Id., *Ibid. Juristischer Papyrusbericht*, 1923, p. 174 et suiv.

11. H. Iris Bell, in *Journal of Aegyptian Archaeology*, april 1925, p. 92-104.

12. U. Wilcken, in *Archiv für Papyrusforschung*, t. VI, 1920, p. 361-454 ; t. VII, 1923, p. 67-114.

Digitized by Google

portance capitale : le *Gnomon de l'idiologue*, qui nous renseigne sur nombre de points du droit public et privé de l'Égypte au IIe siècle de notre ère [1].

Aucun travail d'ensemble n'est encore venu remplacer le grand ouvrage de MITTEIS et WILCKEN, paru en 1912 et aujourd'hui nécessairement dépassé [2]. Parmi les études sur les institutions particulières, je citerai, en matière de droit public, l'ouvrage de von Wœss sur le droit d'asile [3], celui de M. ŒRTEL sur les liturgies [4], pour l'histoire de la propriété foncière l'important mémoire de M. ROSTOWTZEFF [5] et pour le droit privé proprement dit l'ouvrage de SETHE et PARTSCH sur le cautionnement [6], celui de KRELLER sur le droit successoral [7], enfin celui de SCHWARZ sur les titres publics et privés [8].

Le droit grec a fait l'objet de travaux de valeur. Pour ne pas revenir sur la *Real-Enzyklopaedie* citée plus haut, je signalerai le premier volume d'un traité de droit privé grec dû à M. Egon WEISS [9], ainsi que le second volume du grand ouvrage de VINOGRADOFF, consacré entièrement au droit grec [10]. Parmi les études portant sur un sujet plus restreint, notons, en matière de contrat, le travail de M. PAOLI sur le droit maritime attique [11] ; en matière de droit de propriété, celui de M. SCHÖNBAUER [12] ; enfin, en matière de droit de

1. Publié pour la première fois par M. Schubart en 1919 dans les *Berliner Griechische Urkunden* (Berlin, Weidmann, in-8°, 44 p.), ce document a fait l'objet de nombreux commentaires, parmi lesquels je citerai ceux de M. Th. REINACH (*Nouv. Rev. histor. de droit*, 1920, p. 1-65) ; G. GLOTZ, *Un code fiscal de l'Église romaine*, in *Journal des Savants*, 1921, p. 215-224 ; LENEL et PARTSCH, *Zum sog. Gnomon des Idios Logos*, in *Sitzungsberichte* de l'Académie de Heidelberg. Heidelberg, Winter, 1920, 32 p. ; J. CARCOPINO, *Le gnomon de l'idiologue et son importance historique*, in *Revue des Études anciennes*, 1922, p. 101-117, 211-228.

2. L. MITTEIS et U. WILCKEN, *Grundzüge und Chrestomatie der Papyruskunde*, 4 vol. Leipzig, Teubner, 1912.

3. VON WOESS, *Das Asylwesen Aegyptens in der Ptolemaerzeit und die späte Entwicklung. Eine Einführung in das Rechtsleben Aegyptens...* (Münchner Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, fasc. 5). Munich, Beck, 1923, in-8°, XII-282 p.

4. Fr. ŒRTEL, *Die Liturgie. Studien zur ptolemäischen und kaiserlichen Verwaltung Aegyptens*. Leipzig, Teubner, 1917, in-8°, VII-452 p.

5. M. ROSTOWTZEFF, *A large estate in Egypt in the 3rd century before C. A study in economic history*. Madison, University of Illinois, 1922.

6. SETHE et PARTSCH, *Demotische Urkunden zum ägyptischen Bürgschaftsrechte, vorzüglich der Ptolemäerzeit* (Abhandl. der Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, phil.-histor. Klasse, XXXII). Leipzig, 1920, 765 p.

7. KRELLER, *Erbrechtliche Untersuchungen*. Leipzig, Teubner, 1919, in-8°, XII-427 p.

8. SCHWARZ, *Die öffentlichen und privaten Urkunden im römischen Aegypten* (Abhandl. der Sächs. Akad. der Wissenschaften. Phil.-histor. Klasse, XXXI). Leipzig, 1924, 310 p.

9. Egon WEISS, *Griechisches Privatrecht auf rechtsvergleichender Grundlage*. Leipzig, Meiner, 1923, in-8°, XII-566 p.

10. VINOGRADOFF, *Outlines of historical jurisprudence* ; t. II : *The jurisprudence of the greek city*. Oxford, University Press, 1924, in-8°, 316 p.

11. Ugo Enrico PAOLI, *Studi di diritto attico* ; I : *Il prestito marittimo nel diritto attico*. Florence, Bemforal, 1925, 75 p.

12. Ernst SCHÖNBAUER, *Beiträge zur Geschichte des Liegenschaftsrechtes im Altertum*. Leipzig, 1924, in-8°, 133 p.

Digitized by Google

famille, les études de M. GERNET sur l'épiclérat et le testament[1], celle de M. ALBERTINI sur l'ἀποκήρυξις[2], celle de feu B. HAUSSOULLIER († 1926) sur la succession *ab intestat* d'après un document inédit nouvellement découvert à Doura-Europos (Mésopotamie)[3].

V. MOYEN AGE ET TEMPS MODERNES. — Procédons, ici encore, du général au particulier, et commençons par signaler les histoires générales du droit de différents pays. La France a été bien partagée à cet égard, car elle a vu paraître dans ces toutes dernières années deux ouvrages d'ensemble de caractère scientifique : le traité d'histoire du droit français de M. DECLAREUIL[4] et le premier tome de celui de M. CHÉNON[5], plus développé et faisant une plus large place au droit privé. Pour l'Angleterre, M. HOLDSWORTH a achevé sa monumentale histoire du droit anglais en neuf volumes[6] et écrit un clair volume de vulgarisation sur ses sources[7], tandis que, de son côté, M. Ed. JENKS nous donnait une courte histoire du droit anglais[8]. Pour l'Italie, signalons le traité de M. A. SOLMI[9] et les premiers volumes d'une vaste histoire du droit italien due à la collaboration de plusieurs savants sous la direction de M. P. DEL GIUDICE († 1925). Ont paru le tome I (1re et 2e parties) et le tome II relatifs aux sources, ainsi que la première partie du tome III relatif à l'histoire de la procédure[10]. Une histoire du droit espagnol, due à

1. L. GERNET, *Création du testament*, in *Revue des Études grecques*, 1920, p. 123 ; 249. — ID., *Sur l'épiclérat*, *Ibid.*, 1921, p. 237.

2. ALBERTONI, *L'ἀποκήρυξις, contributo alla storia della famiglia* (Seminario giuridico dell' Università di Bologna, VI). Bologne, 1923, in-8°, 120 p.

3. B. HAUSSOULLIER, *Une loi grecque inédite sur les successions « ab intestat »*, in *Rev. histor. de droit*, 1923, p. 515-553.

4. J. DECLAREUIL, *Histoire générale du droit français, des origines à 1789*. Paris, Recueil Sirey, 1925, in-8°, 1,076 p.

5. E. CHÉNON, *Histoire générale du droit français public et privé des origines à 1815 ;* t. I : *Période gallo-romaine, période franke, période féodale et coutumière : sources du droit, droit public*. Paris, Recueil Sirey, 1926, in-8°, 989 p.

6. W. S. HOLDSWORTH, *A history of english law*, t. IV, 600 p., 1924 ; t. V, 529 p., 1924 ; t. VI, 719 p., 1925 ; t. VII, 575 p., 1925 ; t. VIII, 500 p., 1925 ; t. IX, 457 p., 1926. Londres, Methuen, in-8°.

7. ID., *Sources and literature of english law*. Oxford, at the Clarendon Press, 1925, in-8°, 247 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 109.

8. E. JENKS, *A short history of english law from the earliest times to the end of the year 1919*. Londres, Methuen, 1919, in-8°, 431 p.

9. A. SOLMI, *Storia del diritto italiano* (Piccola biblioteca scientifica, t. XV). Milan, Soc. editr. libraria, 1918, XXXII-1, 120 p.

10. P. DEL GIUDICE, *Storia del diritto italiano*. Vol. I, E. BESTA, *Fonti, dalla caduta dell' impero romano al secolo XV*, parte Ia, VI-452 p. — Vol. II, Pasq. DEL GIUDICE, *Fonti dal secolo XVI ai giorni nostri*, VIII-407 p. — Vol. III, G. SALVIOLI, *Storia della procedura civile e criminale*, parte Ia, 419 p. Milan, Hoepli, 1923 et 1925.

Digitized by Google

M. Ern. MAYER[1], a commencé à paraître (en espagnol). Enfin, M. O. PETERKA a commencé la publication d'une histoire du droit de la Bohême[2].

Si nous passons de ces exposés généraux à des publications traitant de sujets plus restreints, nous sommes amenés à subdiviser en deux périodes le vaste espace de temps qui conduit des invasions à nos jours : Moyen Age et temps modernes.

Sauf de rares exceptions (notamment en matière littéraire), toute publication de texte du Moyen Age intéresse l'histoire du droit. Mais, par contrecoup, elle intéresse aussi l'histoire générale, et je me trouve ainsi dispensé de parler des éditions de cartulaires, pouillés, etc., diplômes royaux, recueils d'actes publics ou privés, qui ont été ou seront signalés en leur lieu aux lecteurs de la *Revue*, et dont le rythme s'est d'ailleurs ralenti depuis la guerre, en raison des difficultés pécuniaires, tant en France qu'à l'étranger. Je mentionnerai seulement, comme ayant un caractère peut-être plus particulièrement juridique, des publications d'ordre judiciaire comme, en France, le *Recueil des causes civiles de l'officialité de Paris*, publié par M. PETIT[3], et, en Angleterre, la continuation des *Year Books* édités par la Selden Society[4] et les rôles de la *Curia Regis*[5].

En ce qui concerne les travaux proprement dits, il y a lieu d'opérer une distinction entre le haut Moyen Age et la période féodale.

Ce n'est pas, à vrai dire, dans le haut Moyen Age, mais à une période plus reculée encore, à l'époque germanique, qu'il faut placer l'important travail de M. VON AMIRA sur la peine de mort[6]. En ce qui concerne la période franque, certaines des sources du droit de cette époque ont fait l'objet d'importantes recherches, notamment la loi des Bavarois, de la part de M. Bruno KRUSCH[7].

1. E. MAYER, *Historia de las instituciones sociales y politicas de España y Portugal durante los siglos V a XIV*, t. I (Publication de l'*Anuario de historia del derecho español*), 1925, in-8°, 330 p. Cf. Fr. W. VON RAUCHHAUPT, *Geschichte der spanischen Gesetzquellen, von den Anfængen bis zur Gegenwart*. Heidelberg, Winter, 1923, in-8°, 319 p.

2. O. PETERKA, *Rechtsgeschichte der böhmischen Länder :* I : *Geschichte des öffentlichen Rechts und die Rechtsquellen in vorhussitischer Zeit*. Reichenberg, Stiefel, 1923, in-8°, 183 p.

3. Joseph PETIT, *Recueil des causes civiles de l'officialité épiscopale de Paris, 1384-1387* (Documents inédits sur l'histoire de France). Paris, Impr. nationale, 1919, in-4°, 616 p.

4. *Year Books*, edited by the Selden Society, *Edward II, 1312-1315*. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 107, et Bolland, *The Y. B.*, 1922. Cambridge University Press, in-8°, XII-84 p.

5. *Curia Regis rolls of the reigns of Richard and John preserved in the Public Record Office*. Londres, His Majesty's Stationary Office, publiés par M. FLOWER, t. I, 1922, IX-668 p. ; t. II, 1923. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 78.

6. K. VON AMIRA, *Die germanischen Todesstrafen. Untersuchungen zur Rechts- und Religionsgeschichte. Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften* (philos.-philol. und historische klasse, XXXI^er Band, 3^e Abh.). Munich, 1922, in-4°, VI-415 p.

7. Bruno KRUSCH, *Die « Lex Bajuvariorum ». Textgeschichte Handschriftenkritik und Entstehung*, avec deux appendices intitulés : Lex Alamannorum et Lex Ribuaria. Berlin, Weidmann, 1924, in-8°, 347 p.

Digitized by Google

La date du formulaire de Marculfe [1] et celle du capitulaire *De Villis* [2] ont été vivement controversées. Quant au fond même du droit, on ne saurait passer sous silence, pour cette période franque, le livre capital de M. Dopsch, encore qu'il ne se présente pas comme un livre d'histoire du droit [3]. La propriété ecclésiastique et les délicates questions que son étude soulève quant aux rapports entre l'Église et l'État ont fait l'objet d'un important ouvrage, encore inachevé, de Mgr Lesne [4]. L'histoire de la propriété foncière pendant cette période ou la période immédiatement antérieure a été étudiée par MM. Lot [5], van Apeldoorn [6] et A. Dumas [7]. La question, encore obscure, des origines de la précaire et du bénéfice a été reprise par M. V. Voltelini [8].

Pour la période féodale proprement dite, il ne semble pas que beaucoup d'idées aient été renouvelées en ce qui touche les traits essentiels du régime. En revanche, les années 1918-1926 ont vu paraître un certain nombre de bonnes monographies.

L'*Histoire de la Coutume de Paris*, de M. Olivier Martin, mérite à peine ce nom, tant le sujet est traité avec ampleur [9]. C'est, en réalité, un véritable exposé historique du droit privé coutumier, du XII^e^ siècle à la deuxième rédaction de la Coutume (1580). C'est encore une synthèse que nous offre M. Ch. Lefebvre dans ses Cours sur le droit successoral, dont le dernier volume a paru en 1918 [10]. M. R. His nous donne le premier volume d'une histoire du droit pénal allemand au moyen âge [11]. Une dernière étude de carac-

1. Cf. Levillain, *Le formulaire de Marculfe et la critique moderne*, in *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1923, p. 21-91.

2. V. Marc Bloch, *L'origine et la date du capitulaire « De Villis »*, in *Rev. histor.*, t. CXLIII, 1923, p. 440-456.

3. A. Dopsch, *Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europäischen Kulturentwicklung aus der Zeit von Caesar bis auf Karl den Grossen.* Vienne, Seidel, 2 vol. in-8°.

4. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France ;* t. II : *La propriété ecclésiastique et les droits régaliens à l'époque carolingienne ;* fasc. I : *Les étapes de la sécularisation des biens d'Église du VIII^e^ au X^e^ siècle* (Mémoires et travaux des Facultés catholiques de Lille, fasc. 19). Lille, Facultés catholiques ; Paris, Desclée, 1922, in-8°, IX-298 p.

5. F. Lot, *De l'étendue et de la valeur du « caput » fiscal dans le Bas-Empire*, in *Rev. historique de droit...*, 1925, p. 5, 60, 177, 193. — Id., *Conjectures démographiques sur la France au IX^e^ siècle*, in *Moyen âge*, 1921, p. 1-27, 109-137.

6. L. J. van Apeldoorn, *De historische ontwikkeling van het grondbeit in Friesland*, dans *De Vrye Fries*, t. XXVII, 1923, p. 185-229.

7. A. Dumas, *Quelques observations sur la grande et la petite propriété à l'époque carolingienne*, in *Rev. historique de droit*, 1926, p. 213-280.

8. Von Voltelini, *Prekarie und Beneficium*, in *Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte*, XVI, 1922, p. 259-306.

9. Olivier Martin, *Histoire de la Coutume de la prévôté et vicomté de Paris* (Bibliothèque de l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines de la ville de Paris), t. I, 1924 ; t. II, fasc. I, 1926. Paris, E. Leroux, in-8°, 528 et 300 p.

10. Ch. Lefebvre, *Cours de doctorat sur l'histoire du droit civil français. L'ancien droit des successions*, II (1^re^ partie, suite, et 2^e^ partie). Paris, Recueil Sirey, 1918, in-8°, 360 p.

11. R. His, *Das Strafrecht des deutschen Mittelalters ;* t. I : *Das Verbrechen im allgemeinen.* Leipzig, T. Wercher, 1920, in-8°, XXI-672 p.

Digitized by Google

tère général portant sur le droit privé a été faite par M. E. MAYER, traitant les obligations dans l'ancien droit espagnol[1]. Parmi les travaux plus restreints, concernant des institutions particulières, je citerai l'étude de M. REGNAULT sur la condition du bâtard[2], celles de M. FALLETTI sur le retrait lignager[3], de M. DE LAPLANCHE sur la réserve[4], de M. JOÜON DES LONGRAIS sur la saisine dans le droit anglais[5], enfin celle de M. ROBERTI sur les origines de la communauté entre époux[6]. En matière de procédure, M. RUTH nous donne le premier volume d'un grand travail sur la preuve testimoniale[7].

A mi-chemin entre le droit privé et le droit public se posent de délicats problèmes concernant l'état des personnes et les classes sociales. C'est à elles que se rapportent les travaux de MM. GANSHOF[8], M. BLOCH[9], F. THIBAUT[10]. En ce qui touche le droit public proprement dit, la question toujours débattue des origines de la féodalité a été reprise sur de nouveaux frais par M. A. DUMAS[11]. C'est également à ce problème que se rattache le travail de M. AUBIN[12]. Une nouvelle théorie de la haute justice a été présentée par M. HIRSCH[13]. Les institutions politiques et judiciaires de la Normandie médiévale ont été étudiées par M. HASKINS[14]. L'histoire administrative de l'Angleterre au Moyen Age

1. E. MAYER, *Das altspanische Obligationenrecht in seinen Grundzügen*, in *Z. vgl. R. W.*, 1920, p. 31-330 ; 1921, p. 1-67.

2. H. REGNAULT, *La condition juridique du bâtard au Moyen Age*. Pont-Audemer, 1922, in-8°, 137 p.

3. L. FALLETTI, *Le retrait lignager en droit coutumier français*. Paris, Presses universitaires, 1921, in-8°, 527 p.

4. DE LAPLANCHE, *La réserve coutumière dans l'ancien droit français*. Paris, Recueil Sirey, 1925, in-8°, 659 p.

5. F. JOÜON DES LONGRAIS, *La conception anglaise de la saisine, du XII^e au XIV^e siècle*. Paris, Jouve, 1925, in-8°, 487 p.

6. M. ROBERTI, *Le origine romano-cristiane della communione dei beni fra conjugi*, in *Studi Senesi*. Turin, Bocca, 1919, in-4°, 374 p.

7. R. RUTH, *Zeugen und Eideshelfer in den deutschen Rechtsquellen des Mittelalters ;* I : *Klagen wegen strafbarer Handlungen. Unterzuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte*, hggben. von Gierke, 133^es Heft. Berlin, Marcus, in-8°, x-287 p.

8. Fr. L. GANSHOF, *Étude sur les « ministeriales » en Flandre et en Lotharingie* (Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique, classe des lettres. Coll. in-8°, 2^e série, t. XX). Bruxelles, Lamertin, 1926, in-8°, 515 p.

9. Marc BLOCH, *Rois et serfs, un chapitre d'histoire capétienne*. Paris, Champion, 1920, in-8°, 224 p.

10. Fabien THIBAUT, *La question des « Gemeinfreie »*, in *Rev. historique de droit*, 1922, p. 391-441.

11. Auguste DUMAS, *Encore la question Fidèles ou Vassaux?* in *Nouvelle Revue historique de droit*, 1920, p. 159-229 et 347-390.

12. H. AUBIN, *Die Entstehung der Landeshoheit nach niederrheiniche Quellen. Studien über Grafschaft, Immunität und Vögter*. Berlin, Ebering, 1920, in-8°, XVI-448 p.

13. H. HIRSCH, *Die hohe Gerichtsbarkeit im deutschen Mittelalter. Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte*. I. Prague, in-8°, XII-241 p.

14. Ch. Homer HASKINS, *Norman institutions*. Cambridge (E. U.), Harvard University Press, 1918, x-377 p.

Digitized by Google

a fait l'objet de recherches dues à MM. Tout [1] et Hackwood [2], tandis que M. Alain de Boüard nous exposait celle de la Rome médiévale [3] et Mlle Rouillard celle de l'Égypte byzantine [4]. Enfin, l'histoire du mouvement communal, toujours à l'ordre du jour, a été examinée sous divers aspects par MM. Raymond Monier [5], Solmi [6], Chénon [7].

Rattachons ici le droit canonique, pour la raison, un peu extérieure peut-être, que le Moyen Age a été sa plus belle époque.

En 1923 a paru le second tome du grand manuel de Sohm [8] relatif au droit de l'Église catholique. L'étude des sources a bénéficié, entre autres, des travaux de M. Paul Fournier [9]. Pour le droit public ecclésiastique, Mgr Lesne lui a consacré, outre son grand ouvrage cité plus haut, un article sur les origines du droit de régale [10]; M. Le Bras a étudié la théorie et la pratique de la contribution du clergé aux charges de l'État au XIIIe siècle [11]; enfin, M. Mollat a publié un ouvrage sur la *Collation des bénéfices sous les papes d'Avignon* [12]. La juridiction ecclésiastique a fait l'objet d'un mémoire de M. Lardé [13] († 1923), et surtout un de ses principaux aspects, le *Privilegium fori*, a été largement étudié par M. Génestal dans son ouvrage en quatre volumes, dont les deux premiers ont paru [14]. En matière d'organisation intérieure et de discipline ecclésiastique, je signalerai l'ouvrage de M. l'abbé

1. T. F. Tout, *Chapters in administrative history of mediaeval England. The Wardrobe, the Chamber, and the small Seals.* Manchester, 1922, 2 vol. in-8°, XXIV-317 et XVI-364 p.

2. F. W. Hackwood, *The story of the shire.* Londres, Health Granton, 1921, in-8°, 271 p.

3. A. de Boüard, *Le régime politique et les institutions de Rome, 1257-1347* (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 118). Paris, E. de Boccard, 1920, XXX-355 p.

4. Germaine Rouillard, *L'administration civile de l'Égypte byzantine.* Paris, Presses universitaires, 1923, in-8°, VI-242 p.

5. R. Monier, *Les institutions judiciaires des villes de Flandre au Moyen Age, des origines à la rédaction des coutumes.* Lille, V. Bresle, 1924, in-8°, 257 p.

6. A. Solmi, *Il comune nella storia del diritto italiano* (extrait de l'*Enciclopedia giuridica italiana*, 1922).

7. E. Chénon, *De la personnalité juridique des villes, des communes d'après le droit français du XIIIe siècle*, in *Rev. d'histoire du droit*, 1922, p. 351-366.

8. Sohm, *Kirchenrecht;* 2ter Band : *Katholisches Kirchenrecht*, I et II (Systematisches Handbuch der deutschen Rechtswissenschaft hgg. von Binding, 8te Abteil., 2ter Band). Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, in-8°, VII-385 p.

9. Cf. notamment P. Fournier, *La collection canonique dite « Collectio XII Partium »*, in *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XVII, 1921, p. 31-62, 229-259.

10. Lesne, *Les origines du droit de régale*, in *Rev. historique de droit*, 1921, p. 5-52.

11. G. Le Bras, *L'immunité réelle; étude sur la formation de la théorie canonique de la participation de l'Église aux charges de l'État au XIIIe siècle.* Rennes, 1920, in-8°, 154 p.

12. Abbé Mollat, *La collation des bénéfices sous les papes d'Avignon* (Bibliothèque de l'Institut de droit canonique de l'Université de Strasbourg, vol. I).

13. G. Lardé, *Le tribunal du clerc dans l'Empire romain et la Gaule franque.* Moulins, Imprimerie régionale, 1920, in-8°, 230 p.

14. R. Génestal, *Le « privilegium fori » en France, du décret de Gratien à la fin du XIVe siècle* (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences religieuses, 2 vol.). Paris, E. Leroux, t. XXXV, 1921, XIX-244 p., et t. XXXIX, 1924, XLVIII-211 p.

Digitized by Google

FOURNIER sur les *Origines du vicaire général*[1], celui de M. KIRSCH sur les églises romaines dans l'antiquité[2] et deux travaux de MM. VANBECK[3] et VAKLEY[4] sur la discipline pénitentielle, le premier en Orient, l'autre en Angleterre. Enfin, pour le droit privé canonique, il me faut citer le mémoire de M. PROCHNOW sur le droit de dépouille[5], l'étude de M. MÜHLEBACH sur la notion canonique de l'infamie[6], celle de M. SCHÖNFELD sur les établissements charitables au haut Moyen Age[7] et deux travaux sur les empêchements au mariages dus à MM. LINDNER[8] et MITTERER[9].

Arrivons aux temps modernes. Pour en avoir une première notion, un bon et utile instrument de travail a été publié par M. MARION sous forme de *Dictionnaire*[10]. Mais, en dehors de cet ouvrage et des manuels cités plus haut, il n'a été publié, au cours des huit dernières années, aucun ouvrage généneral portant soit sur l'ensemble des institutions juridiques pendant une période déterminée, soit sur un groupe d'institutions publiques ou privées. Il semble que l'étude du droit moderne soit plus négligée que celle de l'antiquité ou du Moyen Age.

En droit public, je puis cependant signaler un certain nombre de bonnes monographies : tout d'abord, quatre études sur les États provinciaux d'Artois, de Bourgogne, de Dauphiné et de Normandie, dues respectivement à MM. HIRSCHAUER[11], BILLIOUD[12], l'abbé DUSSERT[13] et PRENTOUT[14]. S'avan-

1. Ed. FOURNIER, *Les origines du vicaire général.* Paris, 1922, in-8°, 153 p.

2. J. P. KIRSCH, *Die römischen Titelkirchen im Altertum* (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums, t. IX, fasc. 1-2). Paderborn, Scharnagh, 1918, x-224 p.

3. VANBECK, *La discipline pénitentielle en Orient de Denys de Corinthe à Athanos*, in *Revue d'histoire et littérature religieuses*, 1920, p. 181-231.

4. Th. Pollock VAKLEY, *English penitential discipline and anglo-saxon law in their joint influence.* New-York, Columbia University, 1923, in-8°, 226 p.

5. PROCHNOW, *Das Spolienrecht und die Testierfähigkeit der Geistlichen im Abendland bis zum XIII^ten Jahrhundert* (Historische Studien, fasc. 139). Berlin, Ebering, 1919, in-8°, 130 p.

6. MÜHLEBACH, *Die Infamie in der Dekretalengesetzgebung* (Görresgesellschaft, Veröffentlichungen der Sektion für Rechts-und Sozialwissenschaft, H^t 36). Paderborn, Scharnagh, 1920, 90 p.

7. SCHÖNFELD, *Die Xenodochien in Italien und Frankreich im früheren Mittelalter* (Z. S. S. [K. A.]), 1922, p. 1-54.

8. LINDNER, *Die gesetzliche Verwandtschaft als Ehehindernis im rheinländischen Kirchenrecht des Mittelalters* (Görresgesellschaft..., H^t 36). Paderborn, Scharnagh, 1920, 90 p.

9. Max MITTERER, *Geschichte des Ehehindernisses der Entführung im kanonischen Rechte seit Gratian* (Ibid., H^t 43). Paderborn, Scharnagh, 1924, x-128 p.

10. Marcel MARION, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles.* Paris, Picard, 1923, in-8°, IX-564 p.

11. Ch. HIRSCHAUER, *Les États d'Artois, de leurs origines à l'occupation française, 1340-1640.* Paris, Champion, 1924, 2 vol. in-8°, XL-377 et 268 p.

12. Joseph BILLIOUD, *Les États de Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles.* Dijon et Paris, Champion, 1922, in-8°, XVIII-498 p.

13. Abbé DUSSERT, *Les États de Dauphiné, de la guerre de Cent ans aux guerres de religion, 1457-1559.* Grenoble, Eymond, 1923, in-8°, XXV-356 p.

14. H. PRENTOUT, *Les États provinciaux de Normandie*, t. I. Caen, Lanier, 1925, in-8°, 432 p.

Digitized by Google

çant sur un terrain difficile et peu exploré, M. MEYNIAL[1] apporte d'utiles contributions à l'histoire financière des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. M. LEPOINTE a étudié l'organisation financière du clergé sous Louis XV, donnant ainsi une excellente suite aux recherches de M. CANS[2]. M. WOLF nous décrit l'organisation du Parlement de Provence[3]. Enfin, en ce qui touche l'Angleterre, M^lle^ EVANS[4] a consacré une bonne étude au premier ministre (1558-1680), M. WITTKE a étudié le privilège parlementaire[5] et M. WINFIELD l'histoire du délit de *conspiracy*[6]. M. LEFAS propose une nouvelle conjecture sur l'origine des juridictions commerciales[7]. — En matière de droit privé, je me bornerai à signaler le travail de M. DELBEZ sur la légitimation[8] et l'étude de M. CHAMPEAUX sur le droit successoral[9].

Cette nomenclature, un peu sèche, des principaux travaux publiés entre 1918 et juillet 1926 sur l'histoire du droit risque de ne donner qu'une idée inexacte et incomplète de l'activité déployée dans ce domaine. Je me suis, en effet, donné pour règle, pour ne pas allonger démesurément ce Bulletin, de laisser de côté, en principe — outre ce qui touche à l'histoire économique — toutes les monographies spéciales consacrées soit à un personnage, soit à une institution locale ou même régionale, et l'application de cette règle m'a empêché de signaler des travaux excellents dont la portée dépasse leur cadre biographique ou géographique.

Pour ajouter un dernier trait à cette esquisse, il me faut mentionner la création — plus exactement, la résurrection — en 1920, à Paris, d'une Société d'histoire du droit, très vivante, qui compte, à l'heure présente, près de deux cents membres et qui manifeste son activité non seulement par des réunions mensuelles où sont faites et discutées des communications, mais par des réunions internationales, ou plutôt interalliées (car il paraît que la guerre dure encore sur le terrain scientifique !), dont la première tenue à Paris en juin 1925 et la seconde à Bruxelles au printemps dernier ont

1. Ed. MEYNIAL, *Études sur la gabelle du sel avant le XVII^e^ siècle en France*, in *Revue d'histoire du droit*, t. III (1921), fasc. 2, p. 119-163 ; fasc. 3, p. 132-209. — ID., *Études sur l'histoire financière du XVI^e^ siècle*, in *N. R. H. D.*, 1920, p. 451 et suiv. ; 1921, p. 459 et suiv.

2. G. LEPOINTE, *L'organisation et la politique financière du clergé de France sous le règne de Louis XV*. Paris, Recueil Sirey, 1924, in-8°, 342 p.

3. L. WOLF, *Le Parlement de Provence au XVIII^e^ siècle*. Aix, Dragon, 1921, in-8°, XV-533 p.

4. Florence M. G. EVANS (Mrs C. S. Higham), *The principal secretary of State, 1558-1680*. Londres, Longmans, 1923. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLVII, p. 53.

5. WITTKE, *The history of english parliamentary privilege* (Ohio State University studies, contributions in history and political science, n° 6). Columbus, 1921, 212 p.

6. P. H. WINFIELD, *The history of conspiracy and abuse of legal procedure*. Cambridge University Press, in-8°, XXVIII-220 p.

7. A. LEFAS, *Origine des juridictions consulaires des marchands*, in *Revue historique de droit*, 1924, p. 83-120.

8. DELBEZ, *De la légitimation par lettres royaux*. Montpellier, imprimerie de l'*Économiste méridional*, 1923, in-8°, 215 p.

9. E. CHAMPEAUX, *Les parentèles en Bourgogne et dans l'ancienne France avant la loi de nivôse an II*, in *Revue d'histoire du droit*, 1923, p. 251-322.

Digitized by Google

obtenu le plus franc succès. Dans un domaine plus restreint, mais avec le même succès, une Société d'histoire du droit normand, dont le siège est à Caen, tient au printemps de chaque année des « semaines » de travail et publie des travaux [1].

Si l'on ajoute à cela que, dans de très nombreuses Académies ou sociétés locales, tant dans notre pays qu'à l'étranger, beaucoup de problèmes d'histoire des institutions se trouvent traités par des juristes historiens, on reconnaîtra que les études d'histoire du droit sont très loin d'être délaissées. Un dernier fait, tout récent, vient confirmer cette impression. Au concours d'agrégation qui s'est tenu en novembre dernier, douze candidats se sont présentés, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis de longues années. Est-il besoin d'un exemple plus éloquent pour montrer l'attrait qu'exerce encore, et malgré tout, l'étude de l'histoire du droit sur la jeunesse d'aujourd'hui?

Henri LÉVY-BRUHL.

1. Plus exactement, il ne s'agit pas d'une véritable « Société », mais d'une organisation de travail créée, dès 1908, par la Faculté de droit de Caen.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

D. Antonio Ballesteros y Beretta. **Historia de España y su influencia en la historia universal**, t. IV, première partie. Barcelone, Salvat, 1926. 1 vol. in-8°, 505 pages, 19 pl. hors texte et nombreuses illustrations.

Ce volume, qui procède de la même méthode que les précédents, mérite les mêmes éloges, et les observations générales qui ont été faites ici (*Rev. histor.*, t. CXLII, p. 189) sur les trois premiers volumes de cet ouvrage capital conservent leur valeur. La richesse bibliographique est tout aussi remarquable, bien que l'époque moderne exige un plus grand effort de sélection ; la documentation des gravures reste fort intéressante. Quelques-unes pourtant semblent superflues. Pourquoi nous offrir, par exemple (fig. 512, 513), des vues *actuelles* d'Alger et d'Oran?

De Charles-Quint à Philippe III, la matière est dense et les questions nombreuses. M. Ballesteros n'en esquive aucune. Son livre continue à réaliser le type précieux et incomparable du manuel historique d'enseignement supérieur. Son objectivité en ce qui touche à la question catalane est de bon aloi (p. 232). Sur quelques points, le développement est un peu grêle : sur Fontaine-Française (p. 152) et sur la politique de la Ligue ; sur les hostilités à la frontière pyrénéenne (p. 230), où l'utilisation de la correspondance de la ville de Perpignan et des ouvrages de P. Vidal aurait ajouté d'opportunes précisions ; sur la perte de Perpignan et du Roussillon (p. 235) ; sur les dépendances européennes de l'empire espagnol (p. 491 et suiv.). M. Ballesteros ne voit pas (p. 236) que, si la guerre languit en Catalogne, c'est que la France, maîtresse du Roussillon, a désormais atteint son objectif et que, de plus, son action extérieure est ralentie par la Fronde. Aussi Puycerda n'est-elle prise qu'en 1654 ; mais il est très juste de dire (p. 245) que, si la guerre continue sous Mazarin, la responsabilité en remonte au Conseil d'Espagne.

Relevons pour finir quelques inadvertances. N'est-il pas excessif (p. 24) de parler d'un « plébiscite » bourguignon en plein XVI^e siècle? Ne faut-il pas lire *Millas* (p. 234)? N'est-il pas insuffisant de citer (p. 521) F. Martin Arrúe, *Los extreñenos en la conquista de America*, sans autre précision, et de citer parfois des livres ou brochures sans date ou sans indication de la revue dont l'étude est extraite? La plus sévère rigueur est indispensable en ces matières. C'est parce qu'en général M. Ballesteros s'y astreint qu'il est désirable d'attirer son attention sur la revision de son fichier.

J. Calmette.

Digitized by Google

Dr I. H. Gosses. **Welgheborenen en Huislieden : onderzoekingen over standen en staat in het graafschap Holland.** Groningen, J. B. Wolters, 1926. Petit in-4°, VIII-221 pages. Prix : 5 fl. 50.

L'auteur (qui est professeur à l'Université de Groningue) étudie dans ce remarquable livre la constitution sociale du comté de Hollande au Moyen Age. Il y a été incité par les découvertes de G. von Below et de ses élèves pour l'Allemagne. Il s'est cependant abstenu de toute généralisation de ses constatations dans le temps et dans l'espace et a sagement borné ses conclusions, fruit de longues recherches, aux étroites limites de son comté. Il reconnaît d'ailleurs que H. G. Hamaker (1889) et D. G. Rengers Hora Siccama (1914) avaient déjà dit sur bien des points les mêmes choses que lui.

Au commencement du XIIe siècle, époque où les documents deviennent assez abondants, la population de la Hollande se divise en nobles, libres et non-libres.

A la classe des non-libres (*dienstlieden, mancipia, yemants eighen man*) semblent s'être rattachés des *thynsluyden* (*censuales*). Les non-libres étaient probablement très nombreux ; mais, comme ils n'avaient aucuns droits politiques, les documents ne les mentionnent que rarement et incidemment. Ils payaient le *census* à un *ambachtsheer, dominus*, là où le comte de Hollande ne possédait pas les droits de seigneur lui-même. En 1350, Philippe van Leiden écrivait d'eux : « Multos sub se habet comes obsequiales origine et praecipue in curribus et vehiculis ». Mais, plus encore que la charge d'exécuter des charrois, la *keurmede* (*beste pandt, Buteil, Besthaupt, melius catallum*) a été la caractéristique des non-libres : à leur mort, le seigneur pouvait prendre leur meilleur meuble. Le transfert de *terra censualis, huerlant*, donnait lieu aussi au paiement d'une *lantwinninge, voermide, lantgifte*. La somme à payer (*soengeld*) en cas d'homicide était d'ailleurs caractéristique de la considération sociale : elle comportait pour l'homme libre 21 livres, pour le *dienstman* [homme de service] ou *leenman* [vassal] du comte 22 livres, pour le *dienstman* d'un particulier 16 livres. Ces taux du *weergeld* assimilent avec précision les *dienstlieden* aux *lites* de la *Lex Frisionum*. Celle-ci connaissait aussi des *servi* qui n'avaient droit à aucun *weergeld ;* il n'y a d'eux aucune trace au Moyen Age, quoique les non-libres aient alors souvent été appelés *servi*.

On naissait *dienstman* ; mais, avec le consentement du seigneur, on pouvait se racheter partiellement ou totalement et être affranchi par lui ; l'établissement pendant un an et un jour dans certaines villes (par exemple, Dordrecht) conférait également la liberté, si le *dominus* n'avait pas réclamé pendant ce délai.

Les textes hollandais des XIe, XIIe et XIIIe siècles mentionnent souvent des *ministeriales*, donnant comme équivalent à ce mot *dienstlieden*. Les textes cités par M. Gosses prouvent surabondamment qu'ils étaient généralement des non-libres et de très petites gens : *ministerialitas sive servitus*, dit l'un d'eux en 1254. Mais les mêmes textes mentionnent aussi des *meliores ministeriales et feodati* (1215). M. Gosses croit qu'ils appartenaient à la classe des non-libres, comme les autres. Un texte de 1220 dit, en effet : *homines Hollandiae, tam liberi quam ministeriales*, ce qui admettrait une opposition de termes, et M. Gosses donne des exemples de *ministeriales* qui sont parvenus de la condition de non-libres à celle de baillis. Un texte de 1284, postérieur aux précédents par conséquent, formule des distinctions plus grandes ; il dit : *quod ministeriales omnes et mancipia in genere sint per*

Digitized by Google

concanbium commutati, nobiles ministeriales ab ignobilibus non distinguendo : il semble bien que ce texte distingue les *ministeriales* des *mancipia* et, de plus, concède à tout un groupe de *ministeriales* la qualité de nobles.

Les constatations de M. Gosses sur la ministérialité présentent une conformité saisissante avec celles de K. Weimann (*Minin. im spät. Mittelalter*, 1924) pour le pays de Clèves.

Les *vrije* (*liberi*) comprenaient une notable partie des habitants des campagnes et la totalité de ceux des villes qui se fondèrent peu à peu. Les villes avaient naturellement leurs constitutions particulières.

Les nobles (*welgheborenen, edelen*) constituaient pendant le haut Moyen Age une classe placée au-dessus des autres. On ne doit pas se les figurer habitant des châteaux forts, mais des maisons rurales ordinaires ; ils se distinguaient surtout du reste de la population par leur exemption d'impôt et par l'obligation de servir en personne le comte dans toutes ses guerres. Ils étaient nombreux. En 1424, il y en avait (sans compter les femmes mariées et les mineurs) soixante-douze à Rijswick, soixante-deux à Aarlanderveen et Oudshoorn, etc. En 1305, l'un d'eux, pour prouver son droit sur un terrain, dut en amener cent comme cojureurs. Évidemment, s'ils avaient constitué une noblesse possédant de grands biens, il n'eût jamais pu les réunir. Leurs privilèges les faisaient d'ailleurs mal voir des classes inférieures et même parfois du comte ; aussi, l'empereur Sigismond en ayant créé par lettres en 1422, Jean de Bavière mit-il fin à cet abus. M. Gosses croit que ces *welgheborenen* constituaient la continuation d'une noblesse préféodale qui, armée d'une façon médiocre, avait servi le comte dans ses guerres, non pas à cheval, mais entassée dans de petites nefs ramées par le menu peuple. « Des guerriers de ce genre, *marino cursu levibus scaphis latrocinantium more sequentes et extremos quosque incursando caedentes*, avaient forcé l'empereur Henri III, en 1047, à battre honteusement en retraite. » Un texte de 1018 décrit peut-être la conquête du pays de Meriwido sur les Frisons par cette noblesse.

Dans la société hollandaise du haut Moyen Age, où la naissance décidait de la situation de chacun, la question s'était posée de savoir à quelle classe appartenaient les enfants issus de nobles et de personnes de classe inférieure. En certains endroits, on avait admis la noblesse maternelle, mais en général la descendance par les mâles était exigée : on comptait par huitièmes de noblesse du côté de l'épée.

Les *welgheborenen* ne payaient aucun impôt. Les libres et les non-libres en payaient qui étaient déterminés par la coutume ; le comte ne pouvait en lever qu'autant que celle-ci l'y autorisait ; autrement, il devait demander le consentement des intéressés. Ces impôts traditionnels comprenaient :

1° Une redevance annuelle commune aux libres et aux non-libres (*jaarbede, schot, petitio, precaria*) ; 2° certains impôts perçus occasionnellement : *a)* lors de l'avènement du comte, *b)* quand lui ou son fils devenaient chevaliers, *c)* quand il allait à la cour, *d)* quand il se mariait ou mariait ses enfants.

Ces impôts portaient le nom général de *prières* (*beden, petitiones, precaria*). Le mot *bede* en était venu à signifier impôt ; c'est ainsi qu'il y avait des *bedezwijnen* [porcs dus par imposition]. Comment cela s'était-il produit? M. Gosses pense que les prestations dues étaient originairement facultatives et devaient être demandées par le comte au moment de ses tournées annuelles pour rendre la justice. Petit à petit, les payer serait devenu un usage, puis une obligation par transformation du droit de gîte. La théorie est ingénieuse, mais on peut tout de même se demander si

Digitized by Google

le mot de *bede, precaria* en latin, n'est pas plutôt un souvenir de la façon dont celui qui devait la payer avait obtenu sa tenure à titre précaire. Il est regrettable que M. Gosses n'ait pas examiné cette hypothèse que suggère l'emploi constant du mot *precaria* dans ce sens vers le VI^e^ siècle.

Commander à la guerre et rendre la justice étaient originairement les seules fonctions du comte de Hollande. Au XII^e^ siècle, époque où nous commençons à être renseignés, il ne rend d'ailleurs plus la justice lui-même. Le pays est divisé en *ambachten* (*banni, officia*) administrés par un juge comtal appelé *schout, scultetus* (ou, en dehors des propriétés comtales, par le seigneur propriétaire de l'*ambacht*). Ce seigneur, souvent, instituait lui-même un *schout*. Le *schout* était assisté originairement d'un *asega*, assesseur qui prononçait le verdict ; ces *asighen* furent, en général, remplacés peu à peu par un collège d'échevins dont les nobles étaient exclus. Aussi le *schoutengerecht* (tribunal du *schout*) n'était-il compétent que pour les *huislieden* (libres et non-libres). Les affaires où les nobles étaient intéressés étaient du ressort exclusif d'une juridiction supérieure, celle du *baljuw* (*ballivus*), où celui-ci siégeait assisté de *welgheborenen*. Il ne semble pas y avoir eu de limites à l'autorité du bailli ; le *schout*, au contraire, originairement ne pouvait prononcer que des amendes de 2 livres 2 schillings (les 2 livres pour le comte, le reste pour lui-même).

Outre ces impôts, il était dû au comte :

1° Le service à la cour (*Hofdienst, servitio*). Peut-être les hommes libres n'y étaient-ils pas astreints. Au XVII^e^ siècle, il fournissait encore l'entretien des canaux de La Haye.

2° Le service militaire en dehors du comté (*expeditio, heervaart*) ; tous étaient naturellement astreints à la *lantwere* (*defensio*), levée en masse pour repousser une agression. Ce qui constituait en Hollande la particularité du *heervaart* est qu'il était basé à l'origine sur la défense maritime ; les habitants devaient entretenir des bateaux de guerre (*coggones, heercoggen*). Comme beaucoup de localités ne pouvaient entretenir une barque complète, il leur était imposé un certain nombre de rameurs (*riemtal*). Une partie seulement des libres et des non-libres prenaient part personnellement au *heervaart ;* les autres ne contribuaient qu'aux frais qu'il entraînait. Les *welgheborenen* y étaient, au contraire, tous tenus personnellement sans exception ; aussi pesait-il lourdement sur eux, ce qui obligea à leur donner une solde. En particulier, ceux de la Hollande méridionale obtinrent qu'ils ne seraient obligés à partir qu'autant qu'ils auraient préalablement reçu une indemnité (*levering, délivranche*). En 1315, elle avait lieu pour quatorze jours, était suivie d'une *seconde livrée* pour sept jours et d'une *tierce* pour quatre. Le paiement aux *gentils hommes* était alors de 4 gros par jour et par *armeure de fer* (un ouvrier en 1308 ne recevait par jour que 2/3 de gros tourn.). Parallèlement, le *heervaart* s'était transformé peu à peu pour les libres et les non-libres en une redevance pécuniaire proportionnelle au nombre de rameurs dus (*riemtalen*). Au XV^e^ siècle, elle était payée par nombre d'écus dus (*schildtalen*). Au cours du XIII^e^ siècle, l'habitude de diviser les non-nobles en *vrijen* (*liberi*) et *dienstlieden* (*ministeriales*) se perd. On les comprend sous une même dénomination, *huislieden, mansionarii*. Pour les affaires qui ne sont pas du ressort de l'*ambachtsheer*, du *schout* et des *schepenen*, ils ont une représentation communale (*waerscappen, waerslude, ambachtsbewaarders, scotvangers, scotsetters*). A la division tripartite des siècles précédents a succédé une division en apparence bipartite.

Digitized by Google

Cette modification était la synthèse d'autres transformations. Les impôts, à l'origine purement personnels, avaient pris la forme de redevances d'un montant invariable par *ambacht*. Elles devinrent peu à peu trop lourdes pour les *ambachten* où les *schotbaren, schatzleute, tributarii* devenaient peu nombreux (par émigration dans les villes, par anoblissement par le fuseau, etc.). Pour éviter l'influence de ces causes, on transforma les *beden* en impôts réels (liaison du service et de la *schot* avec le sol), ce qui aurait rendu impossible de les augmenter si cela n'avait déjà pas été contraire à l'usage. Le comte fut donc forcé de solliciter ses sujets pour obtenir l'octroi d'impôts en cas de nécessité, d'abord pour les digues (les *waterschappen*, ou administrations des digues, avaient à leur tête au XIVe siècle des *welgheboren heemraders* ou nobles conseillers), puis pour les guerres. Dans ce dernier cas, les *welgheborenen* furent sollicités de contribuer comme les roturiers. Comme ils étaient dépourvus d'organisation qui les représentât, on en vint peu à peu à leur faire payer les impôts nouveaux, comme au reste de la population des campagnes, sans solliciter leur consentement, tandis qu'on continuait à demander celui des chevaliers (*ridderen*) et des villes. Une période de transition, de 1411 à 1427, précéda l'affermissement de la domination bourguignonne.

La transformation de la *jaarbede* et de l'*heervaart* en impôts réels avait effacé les notions de *welgheborenen* et de *huislieden*. Les premiers avaient même tellement oublié leur ancienne situation que les *huislieden* de Zevenhuizen ayant, en 1527, assigné ceux de leur localité pour les forcer à contribuer aux charges de l'*ambacht*, ils répondirent que leur refus ne s'étendait pas « à leur part de la *bede*..., car ils y avaient toujours contribué ».

« On ne voit pas », écrit M. Gosses, « de causes qui auraient particulièrement appauvri les *welgheborenen* ou qui leur auraient fait vendre leurs terres et quitter la campagne. Ils ne doivent les avoir vendues que dans la mesure où les *huislieden* les vendaient eux-mêmes aux bourgeois et aux fondations ecclésiastiques qui cherchaient à placer leurs capitaux. Le peu de considération dont ils jouissent à la fin du Moyen Age est moins due à eux qu'à la société qui les entoure et qui a changé, tandis qu'ils sont restés les mêmes. La chevalerie et la noblesse féodale sont depuis longtemps devenues l'aristocratie foncière. On se représente encore moins un noble derrière une charrue que, deux siècles plus tard, un patricien bourgeois derrière un étal. » Les *welgheborenen*, devenus de simples paysans, se fondirent dans le reste de la classe paysanne.

Au XIVe siècle, la division de la population était devenue de nouveau tripartite : les nobles (*welgheboren*), les bourgeois (*poirters*) et les paysans (*gemeente*). En 1347, le comte de Hollande méridionale appelle à la défense du comté les chevaliers (*ridderen*), écuyers (*knapen*), les bourgeois (*poorteren*), les nobles (*welgheboren luden*), les prêtres (*papen*), les clercs (*clercken*) et les *mansioniarii* en général (*huisluden ghemenlic*). Les *welgheborenen* descendaient petit à petit dans l'échelle sociale avant de se confondre pour toujours dans les *huislieden*.

A la noblesse des *welgheborenen* avait succédé celle des *ridderen*, issus presque tous, semble-t-il, de la haute ministérialité. Les variations des préséances dans les documents reflètent cette évolution. En 1233, *testes sunt 2 nobiles viri, 5 milites et alii quamplures*. En 1237, seul le *welgheboren* a le titre de *dominus* (*heer*), qui n'est pas donné aux chevaliers. En 1245 et 1246, seuls les chevaliers ont le titre de *dominus*, qui n'est plus donné au *welgheboren*.

Émile LALOY.

Digitized by Google

Myles V. Ronan. The Reformation in Dublin (1536-1558), from original sources. Londres, Longmans, Green and Co., 1926. In-8°, xxxii-543 pages. Prix : 20 shillings.

C'est un sujet assez neuf qu'a entrepris de traiter M. Ronan, à savoir l'extension à l'Irlande des réformes introduites par Henry VIII, avec l'aide successive de Wolsey et de Thomas Cromwell, dans l'organisation de l'Église d'Angleterre, puis de la tentative de réforme religieuse opérée sous Édouard VI. Le livre repose sur une sérieuse étude des documents conservés au Public Record Office, à la fois de ceux qui figurent dans les *Calendars* et de ceux qui sont inédits. Il est regrettable que l'exécution en soit peu habile. Malgré une apparente division en parties, l'ouvrage se compose en réalité de menues sections, qui se suivent sans être liées entre elles. On aurait gagné beaucoup de place et ménagé le lecteur en s'astreignant à un plan plus sévère. La bibliographie n'est pas conforme aux exigences de notre temps : les ouvrages sont cités sans date.

Le volume tourne, en réalité, autour d'un personnage, le moine augustin George Browne, devenu, par la grâce de Cromwell, archevêque de Dublin. C'est assurément une âme basse et médiocre, prête à toutes besognes. Mais peut-être bien que M. Ronan s'est acharné contre ce prélat ; il ne valait pas sensiblement pis que son successeur, que Marie chargera de présider à l'œuvre de contre-Réforme, Hugh Corren.

La « Réformation » fut d'ailleurs très superficielle en Irlande, même à l'intérieur du *Pale*. Elle se borne surtout à des confiscations, destinées à servir l'avidité des Tudors, et elle fut aussi une des formes de l'anglicisation de l'île-sœur. C'est peut-être à ce point de vue qu'il faudrait se placer pour juger l'œuvre d'unification de Cromwell. La proclamation d'Henry comme chef suprême de l'Église en Irlande aussi bien qu'en Angleterre, le titre nouveau de roi d'Irlande, la suppression de la cathédrale spécifiquement irlandaise, Saint-Patrick, autant de moyens de lutter contre les « rebelles », c'est-à-dire contre les chefs de clans qui, hors du *Pale* et même dedans, maintenaient une farouche indépendance et qui pouvaient fournir un point d'appui à une intervention étrangère.

Rien de plus intéressant, à cet égard, que l'histoire du jésuite Wauchop, évêque d'Armagh au nom du pape, et qui, d'Écosse, cherchait à pénétrer dans son diocèse, peut-être avec l'appui des Français, peut-être pour faire de l'Irlande « un royaume indépendant, avec un membre de la famille royale de France comme roi ». Toujours est-il que le Conseil, pour retenir O'Neill dans l'obéissance, lui représentait la façon déplorable dont les Français avaient gouverné l'Italie et la Sicile, et la juste expulsion qui avait châtié leurs oppressions et méchancetés inouïes. Ils sont, disait-on, « si féroces, si orgueilleux et si rapaces qu'il vaudrait mieux vivre sous le Turc ». — Au reste, cette politique d'anglicisation ne cessa pas avec Édouard VI. Elle survit à la déposition de Browne. Marie, dont M. Ronan vante trop complaisamment la douceur et la tolérance, voulait bien faire rentrer l'Irlande dans le sein de l'Église. Mais elle reste la fille de son père et s'intitule reine d'Irlande, même avant que le pape, sanctionnant un fait accompli, se décide à lui reconnaître ce titre. A la fois pour l'histoire de la crise irlandaise et pour l'histoire générale de la réforme anglicane, le livre de M. Ronan sera utile.

Henri Hauser.

Digitized by Google

Georges DE LAGARDE. **Recherches sur l'esprit politique de la Réforme.** Paris, Aug. Picard, 1926. In-8°, 485 pages.

Ceci est moins un livre d'histoire qu'un livre de philosophie historique. M. de Lagarde, après une lecture qu'on sent très consciencieuse et très approfondie des principaux réformateurs (surtout Luther, Zwingle et Calvin), s'est livré sur ces textes à une méditation. Il s'est demandé si la Réforme était bien à l'origine du mouvement moderne d'individualisme, dans le domaine politique et social comme dans le domaine religieux. Il a investi le problème de plusieurs côtés à la fois : théorie du droit, théorie de l'État, rapports de l'État et de l'Église, droits de l'individu. Ce qui fait que ces diverses « méditations », souvent, se répètent pour se compléter.

La doctrine de M. de Lagarde, c'est que : 1° la Réforme n'est pas une révolution, elle continue le Moyen Age ; 2° loin d'être une émancipation de l'individu, elle est une régression sur le Moyen Age qui, en distinguant le temporel et le spirituel, avait assuré l'indépendance de ce dernier, tandis que la Réforme luthérienne des princes et la Réforme de la Genève calviniste, c'est « la conquête du spirituel par l'État ». Par la fusion du temporel et du spirituel, la Réforme a créé non la souveraineté de l'individu, mais la souveraineté de l'État.

Cette thèse — et la façon très personnelle avec laquelle l'auteur la défend — a l'avantage de nous faire réfléchir sur les idées des réformateurs et sur les circonstances historiques qui ont modifié ces idées. Mais qu'en reste-t-il en définitive?

Que Marsile de Padoue ait, par certaines de ses hardiesses, devancé et même dépassé les « monarchomaques »? Mais on sait depuis longtemps qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Que Zwingle ait calqué sa société religieuse sur la société zurichoise, en bon patriote suisse qu'il était avant tout? Que Luther, surtout après la révolte du « pauvre Conrad », ait été le serviteur des puissances séculières? On savait depuis longtemps que la Réforme, en même temps qu'une rénovation religieuse, était une étape dans la formation des nationalités ; par la nationalisation de la prière, elle aide au passage de la république chrétienne aux États indépendants. Elle collabore à un phénomène qui, d'ailleurs, s'opérait avant elle, sans elle, en dehors d'elle. Elle en a été l'adjuvant, mais il a eu d'autres causes, politiques, économiques, sociales.

Que Luther, parti de la célèbre négation de Worms, aboutisse à reconstituer une Église et une hiérarchie aussi solides que la romaine ; que Calvin ait substitué à l'autorité vacillante de la Curie une autorité plus sévère et plus implacable, en vérité qu'est-ce que cela prouve? Cela empêchait-il les germes déposés par les réformateurs dans la conscience humaine de se développer, même dans le sens qu'après leurs propres expériences ils avaient condamné? L'autocratie de Calvin n'empêche pas les gueux et les puritains d'être les fils de la pensée calvinienne. Le synode de Dordrecht n'empêche pas la variation de rester un caractère essentiel de l'hérésie protestante. M. de Lagarde s'écrie (p. 123) : « Les variations de la Réforme sont un fait, on les élève à la hauteur d'un principe », et il ajoute que « cet éloge n'aurait certainement pas convenu aux réformateurs ». Peu nous importe. Bossuet voyait plus clair, qui, suivant le mot profond et nuancé de Gabriel Monod, dénonçait dans le protestantisme « la série illimitée des formes religieuses de la libre pensée ».

Digitized by Google

M. de Lagarde ne voit dans la Réforme qu'un seul courant, celui qui a triomphé dans les Églises — et encore dans trois Églises protestantes. Mais il y a eu, comme en tout mouvement historique, des sous-courants et des contre-courants. S'il cite en passant le livre de M. Ferdinand Buisson et les anathèmes de Calvin contre Castellion (p. 390 et 394), il ne s'arrête pas sur Castellion lui-même : son livre de 1554 (voy. les p. 41-45 de l'éd. de 1913), son *Conseil à la France désolée* de 1562 appartiennent aussi à l'histoire de la Réforme, et l'influence du petit prote n'a pas été négligeable (voy. l'étude de M. Giran, p. 410). Bèze a condamné Castellion ; mais, sans même s'en douter, c'est en vérité à la doctrine de Castellion qu'il revient dans son cours de 1573 et dans son livre de 1574 [1].

Oui, Luther a férocement rappelé à *Herr Omnes* sa servitude. Mais il avait antérieurement écrit : *Gedanken sind zollfrei*, et c'est là une de ces paroles ailées que rien ne saurait arrêter une fois qu'elles ont été lancées à travers l'espace [2]. Le réformateur pouvait bien, après cela, soumettre l'Esprit à l'État, l'Esprit sera le plus fort.

Remercions encore M. de Lagarde de nous avoir fait réfléchir à ces questions [3]. Au fond, il y a quelque chose de bien factice dans ces expressions : la Réforme, le Moyen Age. Quand on dit que les réformés (p. 182), par leur confusion entre le droit et l'éthique, ont « bouleversé toute la philosophie morale enseignée par le Moyen Age », de quel Moyen Age parle-t-on, et de quelle Réforme? La réalité est plus complexe que les formules.

Henri HAUSER.

Dr S. ELZINGA. **Het voorspel van den oorlog van 1672 ; de economisch-politieke betrekkingen tusschen Frankrijk en Nederland in de jarren 1660-1672.** Haarlem, Tjeenk Willing, 1926. In-8°, XXIV-311 pages.

La plupart des historiens qui ont étudié les rapports de la France et de la Hollande au XVIIe siècle se sont surtout préoccupés des faits purement politiques et ont laissé à l'arrière-plan les questions économiques, pourtant les plus importantes. C'est un reproche que l'on ne peut faire à cet excellent ouvrage, au fait non seulement des sources hollandaises, mais aussi des françaises.

Étudiant les origines de la guerre de Hollande, il examine d'abord la situation et la politique économiques de chacun des pays en présence. Le chapitre consacré à la politique économique de Colbert est bien informé et judicieux ; peut-être cependant eût-il été bon de montrer plus fortement que les vues de Colbert n'avaient rien de bien original : il ne faisait qu'obéir à la conception mercantiliste, partout alors prédominante. Il est certain aussi que la politique commerciale du grand ministre, quoi qu'on en ait dit, peut en grande partie se justifier, si l'on considère

1. M. de Lagarde, qui a pourtant lu l'étude d'Alfred Cartier, dit 1576, date du *De Jure magistratuum*. Mais l'édition française est de 1574, et ceci renverse la chronologie des pages 128 et 255.

2. De même, comme le remarque M. de Lagarde et comme on le voit dans l'étude de M. Pannier, le Calvin de Strasbourg n'est pas celui de Genève, parce qu'il n'a pas de responsabilité politique.

3. On s'étonne de rencontrer (p. 24) « *un* atmosphère vapo*reux* ».

Digitized by Google

que le commerce des ports français était presque entièrement entre les mains des étrangers, et notamment des Hollandais.

Le chapitre consacré à la Hollande économique est beaucoup plus neuf pour le lecteur français. M. Elzinga nous montre que le régime prédominant était celui de la petite industrie, la grande industrie n'étant représentée que par les raffineries d'Amsterdam et la fabrication textile de Leyde ; encore cette dernière correspond-elle plutôt au type de l'industrie domestique ; c'est seulement dans l'industrie sucrière que l'on trouve des établissements concentrés. La richesse de la Hollande vient surtout de son commerce, extrêmement florissant, et de son organisation bancaire. C'est pourquoi les Provinces-Unies, et surtout la ville d'Amsterdam, seules en Europe, se prononcent pour la liberté du commerce, et cette politique économique est soutenue ardemment par l'ambassadeur van Beuningen, dont le rôle est décrit avec une grande précision.

Depuis 1660, c'est, entre la France et la Hollande, une lutte d'intérêts qui se manifeste partout, dans le Nord, dans le Levant, où la politique de Colbert obtient un réel succès, dans les Indes occidentales et dans les Indes orientales, où les Hollandais maintiennent fermement leur position. En ce qui concerne les Indes occidentales, il eût convenu de marquer plus fortement que c'est le monopole commercial de la France dans ses colonies qui est en jeu et que, malgré tous ses efforts, Colbert ne put empêcher la lucrative contrebande des Hollandais ; l'auteur ne semble pas avoir eu connaissance de l'excellent ouvrage de L. Mims, *Colbert's West India policy* (Newhaven, 1912).

Une partie importante du volume est consacrée aux relations politiques et surtout économiques entre les deux gouvernements, de 1660 à 1671. Le traité de 1662, qui atténua, sans le supprimer, le droit de 50 sous par tonneau et donna quelques garanties assez sérieuses à la Hollande, s'imposait au gouvernement français, qui voulait s'agrandir aux dépens des Pays-Bas du Sud et redoutait l'alliance de la Hollande et de l'Espagne. M. Elzinga montre à merveille aussi le caractère et la signification des tarifs douaniers édictés par Colbert en 1664 et 1667. Celui-ci, beaucoup plus lourd que le précédent, atteignait surtout les importations hollandaises ; c'était un coup redoutable pour le commerce des Provinces-Unies, qui alors usèrent de représailles en prohibant les vins et le papier de France. La lutte, surtout après le traité de Douvres, de 1670, prend une telle acuité que la guerre devient, pour ainsi dire, fatale.

Elle a donc été provoquée surtout par des causes d'ordre économique. M. Elzinga, cependant, ne méconnaît pas les autres causes, et il montre que Louvois a été encore plus l'instigateur des hostilités que Colbert. Ses conclusions nous semblent donc parfaitement justes ; il faut lui être reconnaissant d'avoir étudié, sous tous ses aspects, une question qui intéresse à un si haut point l'histoire générale du XVII[e] siècle [1].

Henri SÉE.

N. IORGA. **L'Art populaire en Roumanie.** Paris, Gamber. In-8°, 135 pages, nombreuses illustrations.

Le grand ouvrage de MM. Iorga et Bals, l'*Art roumain*, ne comprend pas l'art

1. Relevons une faute d'impression ; l'auteur se réfère souvent à l'intéressant ouvrage de Mathorez, *Les étrangers en France ;* mais il défigure son nom en *Malthorez.*

Digitized by Google

populaire que les auteurs, intentionnellement, avaient laissé en dehors de leur plan. Cette lacune a été comblée par la publication de l'*Art populaire en Roumanie*. Les ouvrages d'Arthur Haberlandt, *Volkskunst der Balkanländer*, Vienne, 1919, et G. Oprescu, *Arta taraneasca La Romîni*, Bucarest, 1923, demeurent très précieux, mais il est particulièrement heureux qu'un historien d'art aussi compétent que M. Iorga mette à la portée du public français un ouvrage où le souci de vulgariser n'empêche pas l'exposition des idées originales. Le paysan roumain est plus fantaisiste, plus poète que le paysan occidental, laborieux tâcheron de la glèbe ; aussi la maison villageoise, l'ameublement rustique, la céramique, les vêtements, les tapis sont-ils de véritables œuvres artistiques. La maison la plus primitive est celle du pâtre « stâna », qui comprend l'enclos des brebis. La chaumière proprement dite « coliba » est constituée par quatre troncs au-dessus desquels le toit, recouvert de bardeaux, forme un fronton triangulaire analogue au fronton du temple grec. Les maisons plus perfectionnées peuvent avoir des variétés de vallée en vallée, mais on retrouve partout le type original : la maisonnette, entourée d'un large balcon, couverte d'un toit soutenu par des colonnettes. A l'intérieur, les murs sont badigeonnés à la chaux. On trouve aussi, dans une partie de la Valachie, des maisons de boiars du type méditerranéen, la « cula », construite en pierre et organisée pour la défense. La sculpture sur bois est très employée : le portail qui permet l'accès de la cour, les chapiteaux et les bases des colonnettes du péristyle, les croix de bois des grandes routes, les ustensiles en bois reproduisent en les stylisant les fleurs et les feuillages dans une ornementation extrêmement riche. Le « blidar », où l'on place la vaisselle, est orné de cercles, de croix, de serpents gardiens sculptés au fer rouge. Les poteries, d'un émail solide, sont décorées d'entrelacs, de rinceaux, bleus, rosés, violets. Le vêtement se compose de la chemise (camesa) en lin ou en chanvre, elle est ornée de dessins tissés de diverses couleurs ; les hommes la portent par-dessus les pantalons. On peut retrouver l'aspect de l'ancienne braie celtique (en roumain s'habiller se dit « a se îmbraca ») sur le territoire de l'ancien royaume et dans la montagne. Le manteau d'hiver peut être en drap gris « suman » ou se réduire à un gilet en peau de mouton, poils en dehors, « cojoc ». La chaussure, « opinci », est toujours l'ancienne sandale des Thraces, en cuir souple. Les tapis (en roumain « scoarte » : écorce) constituent la richesse de la maison paysanne, ils font partie de l'héritage familial et se transmettent de génération en génération. Il ne faut pas les confondre avec les tapis des Saxons de Transylvanie, qui sont lourdement surchargés. Sur le tapis roumain, les ornements géométriques se développent en variant toute la gamme des couleurs végétales, le jaune clair, le noir, l'orange, le bleu, le vert, sans que jamais la richesse de la chromatique ne s'étale ou n'aboutisse à des contrastes choquants.

L'auteur, dans la préface et dans la conclusion de l'ouvrage, défend cette idée : l'art populaire roumain n'est pas un art « popularisé », mais l'héritier direct de l'ancien art thraco-illyrien que l'on retrouve dans tous les Balkans, en Ukraine, dans les Carpathes et jusqu'en Suède. Une pareille hypothèse peut se heurter à l'objection des ressemblances que l'on relève dans le développement des arts populaires de tous les pays, aussi bien en Roumanie qu'en Égypte, en Afrique du Nord ou au Mexique ; mais une attention plus aiguë renforce la féconde hypothèse de M. Iorga. Il y a bien des influences byzantines dans le vêtement et dans l'ornementation de l'art roumain populaire, mais son caractère profond, commun à tout l'art de l'Europe orientale, c'est la stylisation géométrique des modèles de la

Digitized by Google

nature. Déjà, à l'époque hellénique, les Doriens, peuple de race thraco-illyre, imposèrent cette conception, comme en témoignent les vases de Dipyle, à des populations qui étaient jusqu'alors seulement sous l'influence artistique de l'Asie, de l'Égypte et de la Crète.

Septime GORCEIX.

Alexandre MILLER. **Essai sur l'histoire des institutions agraires de la Russie centrale du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle**, préface de G.-L. DUPRAT. Paris, Marcel Giard, 1926. In-8°, VIII-385 pages. Prix : 25 fr.

L'auteur ne s'est pas livré à des recherches personnelles dans les archives ; il a étudié un certain nombre de documents imprimés, les ouvrages généraux et les monographies[1]. Il a examiné de façon critique les diverses théories émises par les historiens russes, et ses conclusions paraissent en général judicieuses. C'est dire que cet intéressant ouvrage rendra grand service au lecteur français, et d'autant plus que le volume d'E. Schkaff (*La question agraire en Russie*) n'étudie que d'une façon assez superficielle la période qui s'étend du XVI^e^ siècle au XVIII^e^.

M. Miller décrit d'abord, d'une façon un peu sommaire, l'organisation de la propriété foncière de la Grande-Russie à la fin du Moyen Age. Il montre avec raison que son état social ne diffère pas aussi fortement qu'on l'a dit de celui de l'Europe occidentale, qu'elle a connu un véritable régime féodal, mais d'origine assez récente, ce qui explique que la propriété paysanne libre subsiste encore.

C'est au XVI^e^ siècle et dans la première moitié du XVII^e^ qu'ont lieu les grandes transformations économiques et sociales. En ce qui concerne la propriété foncière, il faut tenir compte, à la fois, de la faiblesse économique du pays, conditionnée par le milieu géographique, et des besoins grandissants de l'État tsariste, engagé dans de longues guerres avec ses voisins de l'Ouest. L'État, qui maintenant exerce un droit souverain sur toutes les terres, pour s'assurer la fidélité de ses serviteurs militaires et civils, leur cède des domaines. Telle est l'origine des *pomestia*. Le *pomestchik*, à l'origine, n'exerce sur sa terre qu'un droit de possession, car la propriété est encore « un fait de droit public ».

Les *pomestia* vont être cultivées par des serfs. M. Miller, étudiant avec soin les origines du servage russe, a confronté avec soin les diverses théories qui se sont fait jour sur cette difficile question. Il conclut que le servage n'est pas né, comme on l'a cru longtemps, d'ukases du tsar. Il est l'aboutissement d'une lente évolution, qui a fondu peu à peu les anciens esclaves et les paysans libres. Les dettes dont ceux-ci étaient de plus en plus chargés ont contribué à les attacher au sol. Cependant, la population rurale avait une tendance au nomadisme ; ses fuites sont fréquentes, et d'autant plus que les gros propriétaires s'efforcent de capter les paysans des propriétaires moins fortunés. C'est surtout contre ces enlèvements (*povozi*) que réagissent les ukases de 1597 et de 1607 (celui de 1592 a été reconnu inauthentique). Enfin, l'ukase de 1649 sanctionne définitivement le servage ; mais M. Miller conclut avec raison que celui-ci est né surtout des coutumes, de la réalité économique et sociale.

1. M. Miller n'a pu prendre connaissance ni de l'érudite *Russische Wirtschaftsgeschichte* de J. Kulischer, ni de la suggestive *Introduction à l'histoire sociale de la Russie* de G. Plekhanof.

Digitized by Google

L'auteur examine aussi la question du *mir*, beaucoup plus complexe encore que celle du servage. Le *mir* a-t-il sa source dans les communes primitives, dans l'ancienne *volost?* Ou bien est-il une conséquence de « l'expropriation et de l'étatisation des paysans »? M. Miller pense que l'organisation moderne du *mir* dérive surtout de la répartition des impôts auxquels est soumise la classe paysanne, et que l'établissement de la capitation a joué, à cet égard, un rôle considérable. La réforme a déterminé la répartition égalitaire des lots dans la communauté paysanne : « Puisque la terre n'est qu'un moyen pour payer ses impôts, et puisque chacun doit payer la même part, que chacun ait un lot égal à ceux des autres ! » Pierre le Grand aurait donc, sans le vouloir, achevé l'œuvre de la commune agraire.

L'évolution du régime agraire au XVIII^e^ siècle s'explique beaucoup plus aisément. Le *pomestie* s'achemine vers la propriété privée, individuelle. A cet égard, le manifeste de 1762 a une importance de premier ordre : le *pomestchik* devient un propriétaire pleinement autonome ; il n'est plus obligé de servir le tsar. — M. Miller a utilisé heureusement les statistiques que l'on possède sur la propriété noble au XVIII^e^ siècle ; la grande propriété y tient une place considérable. Il remarque que c'est la quantité des *âmes*, c'est-à-dire des serfs, qui sert à évaluer l'étendue des propriétés nobles.

Le servage, en effet, s'est aggravé au cours du XVIII^e^ siècle. Au point de vue juridique, le serf est complètement devenu la *chose* de son seigneur, qui peut le « corriger », le vendre sans sa terre, l'envoyer en Sibérie, etc. Il est soumis soit à l'*obrok*, un cens très lourd, soit à de pénibles corvées, à l'aide desquelles est cultivé le domaine seigneurial. Cependant, sa situation économique semble moins pénible qu'elle ne le sera au siècle suivant, car la terre ne lui manque pas encore. — On voit aussi s'étendre le régime de la commune, qui gagne la Russie du Nord, comme l'a montré M^me^ Efimenko, et même les *odnovortzi* des confins militaires du Sud.

L'idée générale qui se dégage de toute cette étude, c'est qu'en Russie l'évolution du régime agraire a été, en grande partie, déterminée par le développement politique. Dans la première moitié du XVII^e^ siècle, déclare M. Miller, « le régime de la propriété foncière est essentiellement caractérisé par ce fait que la possession de la terre est, pour les membres de toutes les catégories sociales, un moyen de s'acquitter des différentes obligations que leur imposait l'État ». Conclusion dont ne seront guère satisfaits les partisans intransigeants du matérialisme historique.

M. Miller a borné son étude à la Grande-Russie ; il a laissé de côté l'Ukraine, la rive gauche de la Volga, la Sibérie. C'était son droit ; mais un aperçu du régime agraire de la Petite-Russie eût été très instructif. Puis il y a d'autres régions (l'Allemagne orientale, la Pologne) où le servage s'est aussi introduit à une époque tardive ; n'y avait-il point là quelques points de comparaison qu'il eût été intéressant de noter? L'auteur considère avec raison que l'évolution agraire de la Russie a été en partie déterminée par son régime économique général. Peut-être aurait-il fallu insister davantage sur le faible développement de la vie urbaine, rappeler que jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle le commerce extérieur est resté entièrement entre les mains des étrangers, Hanséates, puis Hollandais et enfin Anglais, comme M. Kulischer le montre d'une façon très précise [1].

Henri SÉE.

1. Dans sa bibliographie, M. Miller omet l'*Empire des tsars et les Russes*, d'Anatole Leroy-Beaulieu. Cet ouvrage a sans doute quelque peu vieilli, mais il ne faut pas oublier qu'il a été

Digitized by Google

James A. WILLIAMSON. **Builders of the Empire.** Oxford, at the Clarendon Press, 1925. In-8°, XII-297 pages, illustr. Prix : 7 s. 6 d.

Vingt biographies de marins, de soldats, d'administrateurs, d'explorateurs, auxquels appartient la gloire d'avoir « construit » l'Empire britannique, composent ce volume. Mais comme M. Williamson, avant de présenter chacun de ses héros, fait brièvement l'histoire du pays où celui-ci a accompli son œuvre, comme il résume ensuite les conséquences de cette œuvre, son livre constitue une véritable histoire coloniale de la Grande-Bretagne.

M. Williamson divise cette histoire en trois périodes : l'ancien empire colonial (XVI^e^-XVII^e^ siècles), le XVIII^e^ siècle, l'Empire moderne.

L'Amérique a été le théâtre où agirent les personnages dont la biographie forme la première partie.

Jean Cabot, navigateur génois, entré au service d'Henry VII, après avoir exploré une partie de la côte de l'Amérique du Nord, rendit aux marins anglais le grand service de leur révéler les pêcheries de morues de Terre-Neuve. Mais pour M. Williamson le vrai fondateur de la marine anglaise fut Francis Drake. Ses exploits furent, en effet, prodigieux. Après avoir traversé le détroit de Magellan, il surprend les Espagnols sur la côte du Pérou, conquiert des villes et capture des navires ; pour lester son bâtiment, le *Golden Hinde*, il le charge de lingots d'argent et revient en Angleterre en traversant l'océan Pacifique, l'océan Indien et en doublant le cap de Bonne-Espérance.

Dans le premier quart du XVII^e^ siècle, deux colonies sont fondées sur la côte d'Amérique : Virginie, par John Smith en 1607 ; Plymouth, dans le voisinage du cap Cod, par les *pilgrim fathers* de la *May flower* en 1620. De leur groupe émerge un vrai chef, William Bradford, lequel, par quarante années de sage et ferme gouvernement, assure le succès de cette colonie de fermiers, de pêcheurs et de trafiquants en fourrures qui a formé le noyau de la Nouvelle-Angleterre et l'a marquée de son esprit puritain.

L'établissement des Anglais dans les petites Antilles date de la même époque. Le 28 janvier 1628, Thomas Warner débarque à Saint-Christophe avec moins de vingt compagnons. Mais les indigènes, les féroces Caraïbes, sont si dangereux que Thomas Warner accepte avec empressement le concours fortuit d'aventuriers français. Le territoire de Saint-Christophe est partagé entre Anglais et Français : exemple de collaboration assez rare dans l'histoire coloniale. Nous sommes au temps où l'usage du tabac à priser et à fumer se répand en Europe. Le sol de Saint-Christophe, de la Barbade et des autres Antilles fut promptement reconnu propice à la culture du tabac, qui fut planté en quantité. La culture de la canne à sucre suivit de près. L'initiative de Thomas Warner a valu à la Grande-Bretagne une si belle fortune qu'il peut à bon droit prendre rang parmi les « constructeurs de l'Empire ».

Au XVIII^e^ siècle, si en Amérique la Grande-Bretagne perd ses colonies de la Nouvelle-Angleterre, elle remporte un grand succès : la conquête du Canada, accomplie par le général James Wolfe, le vainqueur de Montcalm à la bataille de Québec, et par un grand administrateur, Guy Carleton, Lord Dorchester.

le premier à initier le lecteur français à l'histoire économique et sociale de la Russie et qu'aujourd'hui encore il y a profit à l'étudier.

Digitized by Google

L'action coloniale de l'Angleterre s'étend en même temps sur une tout autre partie du monde : elle fonde son extraordinaire empire des Indes.

Pendant tout le XVII^e siècle, la Compagnie des Indes était restée une société de marchands uniquement préoccupée de faire de gros profits. Au XVIII^e siècle, elle devient une puissance militaire et territoriale grâce à deux hommes qui apparaissent au moment opportun : Lord Clive et le marquis Wellesley.

Par la défense d'Arcot en 1751, par la délivrance de Trichinopoly, qui était assiégée par les Français, en 1752, Clive ruine l'œuvre de Dupleix, provoque son rappel et nous évince de l'Inde. En vainquant le rajah Surajah Dewlah à la bataille de Plassey en 1757, il s'empare du Bengale.

Non moins importante fut, un demi-siècle plus tard, l'œuvre de Wellesley, le frère aîné d'Arthur Wellesley, duc de Wellington. Gouverneur de l'Inde de 1798 à 1805, il réussit, tantôt par des négociations, tantôt par les armes, à étendre considérablement le domaine de la Compagnie. Le Mysore et le Carnatic, le Nizam et les États Marathes, l'Aoudh, ainsi que plusieurs États secondaires furent désormais soumis ou protégés.

En même temps que les portraits de ces coloniaux, M. Williamson dessine ceux de deux grands marins : Cook et Nelson. Dans le premier de ses trois voyages (août 1768-juin 1771), Cook accomplit la reconnaissance des côtes de la Nouvelle-Zélande et de la côte est d'Australie qu'il nomma New South Wales. Sans qu'il s'en doutât, il préparait les voies à la formation d'un dominion, et les « Anzac » sont fondés à le considérer comme un grand ancêtre.

Quant à Nelson, en remportant sur Brueys la victoire d'Aboukir, il porta à l'expédition de Bonaparte un coup dont elle ne se remit pas ; il nous empêcha de fonder en Égypte une colonie, dessein secret du Directoire exécutif, et réciproquement il éveilla pour la première fois l'attention de l'Angleterre sur la vallée du Nil.

Pendant le XIX^e siècle et le premier quart du XX^e, les anciennes colonies continuent à se développer.

Lord Durham, chargé en 1838 d'une enquête au Canada, où des troubles avaient eu lieu, proposa dans un *Report* qui fit époque, et que l'on vient de rééditer avec un commentaire approprié, l'établissement d'un régime représentatif avec un ministère responsable. Les Canadiens français ont pu, dès lors, prendre part au gouvernement de leur pays : aucune mesure n'était plus propre à les rallier à la Grande-Bretagne.

Dans l'Inde, les frères Lawrence, Henry et John, annexent le Pendjab et contribuent à l'échec de la grande révolte des cipayes en 1857.

L'intérieur du continent australien, dont on ignorait entièrement l'orographie et l'hydrographie, fut exploré de 1828 à 1845 en une suite de voyages dangereux par le capitaine Charles Sturt, qui ouvrit à l'élevage des moutons un immense champ d'exploitation. Sous la direction du très habile administrateur Sir Georges Grey, l'Australie du Sud et la Nouvelle-Zélande prennent leur essor.

En Afrique, enfin, la Grande-Bretagne a accompli une œuvre coloniale de grande envergure. Jusqu'au début du XIX^e siècle, elle ne possédait que quelques points sur la lisière du continent. Elle prend pied au cap de Bonne-Espérance, temporairement en 1795, définitivement en 1806. En un siècle, elle y fonde, non d'ailleurs sans avoir fait parfois des pas en arrière, le Dominion, qui s'étend maintenant jusqu'au delà du Zambèze. Parmi les multiples artisans de cette grande œuvre,

Digitized by Google

M. Williamson en distingue particulièrement trois, Livingstone, Cecil Rhodes et Kitchener : Livingstone, qui a exploré les régions inconnues situées entre le Limpopo et le Zambèze et entre le Zambèze et les sources du Congo ; Cecil Rhodes, qui a pris possession de ces mêmes régions, justement dénommées Rhodesia ; Kitchener, enfin, qui, en détruisant l'indépendance des républiques du Transvaal et de l'Orange, a donné à l'Afrique australe son unité politique.

A ce même Kitchener, la Grande-Bretagne est redevable d'une autre colonie. En anéantissant la puissance mahdiste à la bataille d'Omdurman en 1898, il a ouvert à la colonisation anglaise le Soudan, que les travaux d'irrigation poursuivis actuellement sur le Nil bleu préparent à devenir un des grands champs de culture de coton dans le monde entier.

En écrivant les biographies de ces « constructeurs de l'Empire », M. Williamson a eu le mérite de toujours les placer dans le milieu où ils ont vécu. Il encadre leur œuvre coloniale et politique par les événements de l'histoire générale contemporaine. A l'agrément que procure la lecture de ce livre se joint le plaisir que donne la vue de nombreuses illustrations bien choisies, portraits des personnages, cartes géographiques du temps, gravures extraites des ouvrages contemporains et fac-similés de documents.

Le livre de M. Williamson est un des meilleurs que nous ayons sur l'histoire coloniale de la Grande-Bretagne.

H. Dehérain.

G. Morizet. **Histoire de Lorraine.** Paris, Boivin et Cie, 1926. In-12, xiv-330 pages. Ouvrage illustré de gravures hors texte.

Ce volume fait partie de l'excellente collection : Les vieilles provinces de France, que dirige M. A. Albert-Petit, et il lui fait honneur. M. Morizet prend le mot Lorraine dans son sens étendu : l'ancien duché de Haute-Lorraine ; il englobe dans son exposé non seulement la province française de Lorraine (duchés réunis de Lorraine et de Bar), mais encore la province des Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun), et il a mené de front avec un véritable art l'histoire divergente de l'une et de l'autre. Il passe, comme il convenait, assez vite sur les débuts et la période ancienne. Pourtant nous aurions souhaité qu'il expliquât, page 14, à propos de l'avènement de Lothaire II, l'origine du mot Lorraine. Arrivé à la mort de René II en 1508, après un récit succinct mais net des faits, et même après une description pittoresque développée de la bataille de Nancy du 5 janvier 1477, il interrompt la narration et nous donne en trois chapitres excellents un tableau d'ensemble de la Lorraine à la fin du moyen âge : la vie économique et les classes sociales, la vie politique et les institutions, la vie intellectuelle et artistique ; de telles études permettent de grouper un très grand nombre de faits et de considérations. De même, après avoir exposé les guerres du xviie siècle, la réunion de la Lorraine à la France, et avant d'aborder la période révolutionnaire, il s'arrête pour tracer un tableau sommaire de l'état social et économique de la région lorraine, et ce tableau est excellent[1].

1. Voici une petite série de fautes d'impression et d'erreurs qu'on corrigera dans une seconde édition : P. 7. Julien défit en 357 les Alamans à *Trèves*, lisez Strasbourg. — P. 40. Rodolphe de Habsbourg n'a point porté le titre d'*Empereur*. — P. 43. M. Le Vallois paraît avoir prouvé

Digitized by Google

M. Morizet, de parti pris, ne cite point les ouvrages où il a puisé ; mais le lecteur instruit sait quels ils sont et se rend compte de ce que son volume doit aux ouvrages de MM. Guyot, Duvernoy, Boyé, S. É. le cardinal Mathieu et surtout aux trois très beaux volumes de M. Robert Parisot, auxquels l'Académie française a décerné en 1925 le grand prix Gobert. Même il s'explique, par les lectures qu'a pu faire M. Morizet, la longueur de tel ou tel développement et les conclusions auxquelles il s'est arrêté. Dans son exposé de la Révolution, M. Morizet passe vite sur les élections des quatre départements lorrains aux diverses assemblées qui se sont succédé ; il ne parle pas de « l'affaire de Nancy » du 30 juin 1790 ; mais il insiste avec Henry Poulet sur les volontaires qui se présentent à l'appel du gouvernement et avec M. Schwab sur la vente des biens nationaux dans les districts d'Épinal et de Remiremont. Plus loin, parlant des efforts de la France pour répandre la langue française dans la Lorraine allemande au cours du XIX^e siècle, il signale les progrès considérables faits dans la Meurthe et l'échec dans la Moselle. Ce sont les conclusions du livre, excellent d'ailleurs, de Gaston May ; mais elles nous paraissent erronées : le français n'a pas fait plus de progrès dans le pays de Dabo que dans celui de Bitche ; May s'était appuyé pour la Meurthe sur les conclusions de l'inspecteur Maggiolo, qui voyait tout en beau, et pour la Moselle sur celles de Henriot, qui voyait juste[1]. Signalons les dernières pages du volume, qui traitent des transformations de l'industrie en Lorraine depuis 1871, de l'école artistique de Nancy, de l'œuvre littéraire des écrivains lorrains, de la dernière guerre, des deux morceaux de la Lorraine qui, séparés en 1871, se sont de nouveau soudés. M. Morizet, d'origine champenoise, mais qui a étudié à la Faculté de Nancy, s'est fait une âme lorraine ; il dit de la Lorraine : « Notre pays », et il a parlé d'elle avec émotion et patriotisme. Nous recommandons chaleureusement cet ouvrage[2].

Chr. PFISTER.

J. ANCEL. **Peuples et nations des Balkans.** Paris, Armand Colin, 1926. In-8°, 220 pages et 3 cartes. Prix : 9 fr. (Section de géographie, n° 74).

M. Ancel, dont le *Manuel historique de la question d'Orient* a déjà eu deux éditions (1923 et 1926), a voulu, semble-t-il, lui donner un pendant géographique. Mais c'est plus qu'un simple manuel. L'auteur cherche à montrer les relations de la géographie et de l'histoire dans les Balkans, à expliquer, sinon à déterminer, l'histoire par la géographie. Il étudie donc la géographie physique et les routes

que le duc de Lorraine Raoul n'est point mort à Crécy. — P. 61, l. 2, lire 1472 au lieu de *1492*. — P. 80, lire bangards au lieu de *bansards*. — P. 85, le mot colonge ne me paraît pas bien défini ; M. Ed. Perrin prouvera bientôt qu'il existait aussi en Lorraine des cours colongères. — P. 116. M. Morizet est sévère pour les « médiocres vers » de Pierre de Blarru. — P. 144, au lieu de 1554, lire *1544*. — P. 159, lisez Henri de Guise le Balafré. — P. 207. Charles IV acheta *à l'Empereur* Saverne. Saverne appartenait à l'évêché de Strasbourg. — P. 211, lire Nördlingen. — P. 301. Mgr Darboy, le futur archevêque de Paris, au lieu de *Darbois*.

1. Le développement est d'ailleurs emprunté à M. Parisot, t. III, p. 422.

2. M. Morizet, à la suite de M. Fallex, insiste sur les enclaves allemandes dans les territoires lorrains, comté de Nassau-Sarrewerden, de Nassau-Sarrebruck, principauté de Salm et sur le bailliage de Schambourg que la Lorraine possédait aux portes de Trèves.

Digitized by Google

d'abord, la géographie humaine et l'histoire ensuite. Peut-être ces deux dernières parties, condensées et fondues, auraient-elles permis d'éviter quelques répétitions, mais le dessein général reste louable et juste. L'auteur dégage avec netteté les « forces permanentes » qui ont modelé la physionomie du pays et exercé leur influence sur son histoire : bordure maritime au sud, à l'ouest et à l'est, montagnes boisées, pâturages et plaines chaudes à l'intérieur. De là deux types de civilisation : l'une maritime, la thalassocratie tant grecque que byzantine dans l'Égée, italienne ou slave sur la côte de l'Adriatique ; l'autre, continentale et agricole. C'est un des mérites de ce livre d'avoir mis en lumière la ressemblance des « genres de vie » dans tout l'intérieur de la péninsule. Cependant, outre des variantes dues au relief, au climat, par suite aux productions et aux habitants, des causes historiques ont partagé cette « région naturelle » entre trois peuples : les Roumains, les Jougoslaves, les Bulgares. Dès lors, le problème se complique. La géographie ne suffit plus à expliquer les groupements politiques qui ne correspondent pas toujours aux « cadres naturels ». Il faut savoir gré à M. Ancel d'avoir fait ressortir la fragilité, parfois l'inanité, de ceux que proposent ou opposent les nationalistes de chaque pays balkanique : race, langue, religion. L'État politique ne coïncide pas toujours non plus avec la nation, association d'individus conscients de leur solidarité. Le temps, la communauté des malheurs contribuent à cimenter ces associations et à leur donner leurs contours définitifs. Contre la volonté des peuples, contre les besoins essentiels d'une société, l'histoire, la géographie sont impuissantes à fournir des arguments. En ce sens peut-être est-il excessif de traiter d'impérialisme toutes les revendications bulgares. Les visées de certains hommes d'État, de certains partis politiques ne doivent point faire oublier que, si la Macédoine, par exemple, n'est pas tout entière bulgare, une partie de sa population semble incliner vers la Bulgarie ; que, si la majorité en Thrace est incontestablement turque, une forte minorité reste bulgare, et que la Bulgarie, par une pente naturelle, encouragée même par le traité de Neuilly, cherche à ses produits un débouché sur la mer libre.

Par malheur, ces petites nations sont exposées à un double danger. Trop faibles pour se défendre seules, trop jeunes pour avoir encore acquis une solide expérience politique, elles sont l'objet, à l'intérieur, des ambitions déréglées des partis ou des démagogues ; à l'extérieur, des convoitises de voisins puissants. Aussi ont-elles subi le joug étranger durant des siècles et ne sont-elles qu'à peine émancipées. Rome imposa sa tutelle et la paix ; Byzance, son hégémonie et sa civilisation, supérieure au féodalisme demi-barbare du moyen âge ; les Turcs, en échange de l'impôt, apportèrent l'ordre. Des efforts intellectuels du XVIII^e^ siècle et des idées de la Révolution française, de la décomposition de l'Empire ottoman et de l'intervention européenne sortit la libération successive : celle de la Serbie dans le premier quart du XIX^e^ siècle, celle de la Grèce dans le second, de la Roumanie dans le troisième, de la Bulgarie dans le quatrième. Ainsi le plus ancien État balkanique date d'environ cent ans, le plus jeune, l'Albanie, d'un peu plus de dix ans.

L'histoire est ici fonction de la géographie. Située aux confins de l'Europe et de l'Asie, à la limite de l'Occident et de l'Orient, la péninsule balkanique s'est trouvée de tout temps disputée entre les deux mondes. A elles seules, les puissances européennes l'ont considérée comme la proie de leurs appétits rivaux, l'enjeu de leurs ambitions politiques et économiques. Poussée germanique de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, avances de la Russie, efforts inverses de l'Angleterre, ces causes

Digitized by Google

de conflit européen n'ont pas encore disparu. Il s'en ajoute même une autre depuis la guerre : l'Italie, dont M. Ancel signale les progrès du côté de la Jougoslavie (traité de Rapallo, 1920), mais qu'il aurait pu montrer agissante, remuante dans toute la péninsule, en Albanie, en Bulgarie, en Roumanie, sur terre et sur mer. Ainsi la question d'Orient n'est point balkanique, mais mondiale. Derrière les figurants locaux, les vrais acteurs mènent la pièce, comédie ou drame.

Dans sa conclusion, M. Ancel a su dégager l'évolution logique qui a conduit les peuples balkaniques de l'affranchissement politique du XIXe siècle à l'émancipation agraire du XXe. A peu près simultanément, les paysans de la Bulgarie, de la Serbie, de la Roumanie se sont partagé les grands domaines. Mais il eût été intéressant de rapprocher de cette transformation le mouvement agraire en Russie. S'il donna des résultats opposés parce que les bolchévistes surent le satisfaire et l'exploiter, il n'est pas possible cependant de négliger un facteur de cette importance et pour l'histoire des Balkans et pour l'histoire universelle.

A ces quelques remarques près[1], ce livre, œuvre d'un esprit critique, d'un sagace observateur, d'un témoin oculaire, est digne d'une seconde édition qui viendra, comme pour le *Manuel historique*, récompenser un effort de synthèse et d'explication.

Gaston CAHEN.

Emilio RAVIGNANI. **Historia constitucional de la Republica argentina**, notas tomadas por los alumnos Luis R. PRAPROTNIK y Luciano M. SICARD. Tome I. Buenos-Aires, Jacobo Penser, 1926. In-8°, VIII-368 pages.

Ce volume a été constitué par des notes prises au cours du professeur Ravignani et revues par le maître. Ce n'est donc pas, à proprement parler, un travail d'érudition ; les références infrapaginales manquent ; mais la bibliographie qui le termine suffirait à prouver qu'il repose sur une connaissance profonde du sujet. Ajoutons que le contenu donne plus que le titre ne semblait le promettre ; ce n'est pas seulement une histoire constitutionnelle de la République argentine, mais aussi une histoire administrative et législative, à laquelle des aperçus généraux, très suggestifs, donnent une grande portée.

Les premiers chapitres sont consacrés à la période coloniale, qui s'étend du début du XVIe siècle au commencement du XIXe. Avec une grande netteté, M. Ravignani décrit les principaux rouages administratifs et leur fonctionnement : Conseil des Indes en Espagne, *audiencias* et vice-rois en Amérique. Il nous montre aussi l'évolution de la législation, consacrant l'inégalité des races et les privilèges des propriétaires espagnols qui vivent du travail servile ou demi-servile. En 1680, toutes ces lois ont été, en quelque sorte, codifiées dans la *Recopilacion de las leyes de India.*

1. En voici quelques autres d'importance secondaire : aux trois cartes (physique, économique, politique) en noir et muettes, ne serait-il pas préférable d'en substituer une seule, si possible en couleurs et en toutes lettres? Un index eût été utile aussi. L'auteur abuse des phrases sans verbe. Il écrit Ternovo, orthographe inadmissible. Il faut choisir entre Tirnovo, inexact, mais déjà fixé par l'usage, semble-t-il, et Tărnovo.

Digitized by Google

Cependant, dès ce moment, tout ce bel édifice tend à se désagréger, surtout sous les rois Bourbons, qui veulent imiter la centralisation française. Le décret de 1717, en créant la *Junta* suprême et deux secrétaires d'État dépendant étroitement du roi, enlève, par le fait, au Conseil des Indes la plupart de ses attributions. En 1782 sont établis dans les colonies des intendants, en assez grand nombre, qui réunissent entre leurs mains toute l'administration ; le vice-roi ne reste leur chef que parce qu'il exerce la fonction de superintendant.

Il est curieux de constater que ces mesures centralisatrices vont avoir pour effet de renforcer la déconcentration, le futur fédéralisme ; les intendances deviendront les cadres des « États » de l'avenir. On se l'explique, si l'on songe aux grandes variétés locales (géographiques et ethniques) que comprenait l'immense continent. Un fait très significatif aussi est la création, en 1777, de la vice-royauté de Buenos-Aires, prise sur le Pérou, et qui deviendra le cadre de la République argentine.

Le système colonial, qui soumettait les colonies au monopole absolu de la métropole, commence aussi à s'effriter au XVIII^e siècle, grâce d'abord au traité d'Utrecht, qui, en accordant aux Anglais les privilèges de l'*asiento* et du vaisseau de permission, a facilité le commerce de contrebande, auquel se livrent aussi les Hollandais ; le trafic de Cadix en souffre grandement. La raison profonde, c'est le développement économique de l'Amérique espagnole, qui veut s'ouvrir aux relations internationales. A ce point de vue, le gouvernement ne fait aucune concession légale ; s'il établit le *Comercio libre*, en 1778, c'est-à-dire s'il supprime le monopole de Cadix, c'est qu'il espère fournir aux colonies le produit des manufactures espagnoles, créées récemment ; c'est précisément la même année qu'il frappe de droits très élevés toute une série de marchandises étrangères ; ce dernier point de vue a été un peu laissé dans l'ombre par l'auteur.

La plus grande partie du volume traite de la période révolutionnaire, et M. Ravignani poursuit son exposé jusqu'en 1824. Très heureusement, il rattache à l'histoire générale le mouvement révolutionnaire, qui s'inspire, dans une forte mesure, des idées françaises de la Grande Révolution. Plus directement encore, la France a exercé son action, car la mainmise de Napoléon sur l'Espagne a relâché les liens entre les colonies et l'Espagne ; puis, pour repousser les expéditions anglaises, il a fallu armer les colons. On s'explique ainsi les événements de mai-juin 1810. La *Junta*, qui est convoquée, veut faire triompher le principe de la souveraineté nationale. Mais le mouvement est retardé par les conservateurs, en majorité Espagnols de naissance, et par les résistances provinciales. L'auteur insiste sur le rôle de l'Assemblée de 1813 — à la fois législative et constitutionnelle — qui proclame les droits de l'homme et s'efforce de les mettre en application. Son œuvre fut complétée par le Congrès de 1816 à 1819, qui manifesta une grande activité législative. Mais les tendances anticentralistes, qui s'accentuent à ce moment, provoquent la rupture du Congrès ; les fédéralistes intransigeants triomphent momentanément, et c'est seulement en février 1824 qu'est convoquée la « représentation nationale », qui s'efforcera de constituer un gouvernement centraliste et qui échouera aussi en 1827[1].

1. On nous annonce un second volume, qui comprendra la période 1825-1880.

Digitized by Google

Tout cet exposé est très clair, très vivant ; l'auteur marque à merveille le sens de l'évolution. Seulement son ouvrage, on le comprend, n'est pas pleinement adapté, en ce qui concerne le XIXe siècle, au lecteur étranger, qui connaît si peu l'histoire générale de l'Amérique du Sud.

Henri SÉE.

Katsurô HARA. **Histoire du Japon.** Paris, Payot, 306 pages. Prix : 25 fr. + 20 %.

Ce livre, assez élégamment écrit en français, n'est pas, à proprement parler, une histoire du Japon. Il pourrait s'intituler avec plus de raison : considérations philosophiques sur la naissance et l'évolution de la nation japonaise ; ou bien : conférences sur le Japon à l'usage des gens du monde. Il y a fort peu de faits ; rien de positivement documentaire ; beaucoup de dissertations. L'auteur abuse un peu de la comparaison entre les différents stades de la civilisation japonaise et la situation de l'Europe aux époques correspondantes ; il compare tantôt le Japon au royaume des Francs, puis à l'Espagne et à l'Angleterre, à la France, voire au Transvaal !

S'il parle du bouddhisme, on s'aperçoit qu'il n'est pas très documenté ; quant au christianisme, il en parle comme quelqu'un qui l'a à peine étudié ou qui, s'il l'a étudié, ne l'a pas compris.

Mais où le volume pèche surtout, c'est par le récit de la période moderne. La fin du Shogunat des Tokugawa et la restauration impériale, période intéressante au plus haut point, puisqu'elle est celle de l'entrée du Japon en relations avec l'Europe et l'Amérique, est vraiment traitée trop brièvement. Nous y retrouvons toujours la dissertation et peu de faits.

En somme, ce livre est évidemment à la portée du public en général, mais ce n'est pas un livre de recherches et de documents historiques.

Au point de vue matériel, étant donné la brièveté de la table des matières, il y aurait un intérêt à le munir d'un index.

Joseph DAUTREMER.

F. E. A. KRAUSE. **Geschichte Ostasiens.** Zweiter Teil. Gœttingen, Vanderhœck et Ruprecht, 1925. In-8°, 488 pages.

M. Krause, dans le deuxième volume de son *Histoire de l'Extrême-Orient*, traite de l'histoire moderne de la Chine et du Japon.

Un premier livre est consacré à la Chine. Dans le premier chapitre, l'histoire de la dynastie mandchoue jusqu'en 1840 est passée en revue (p. 31-57). Le deuxième chapitre (p. 57-85) raconte la guerre de l'opium, l'affaire des T'ai-ping, les expéditions franco-anglaises (1840-1870) [mais de nombreux faits s'y trouvent inclus, dont certains (affaires du Tibet) datent de 1890, et M. Krause dépêche, en trois pages, toute la question du Tonkin et des négociations sino-russes de 1878]. Le troisième chapitre (p. 85-114) a trait aux affaires intérieures de la dynastie mandchoue entre 1860 et 1898 ; après diverses digressions, il se termine par le récit de la tentative de réforme de K'ang Yeou-wei. Le quatrième chapitre (p. 114-138) a pour sujet la

Digitized by Google

domination de l'impératrice Ts'eu-hi entre 1898 et 1908 (un paragraphe est relatif aux Boxeurs). Le cinquième chapitre (p. 138-159) a pour titre : La réaction des Mandchous. Il va de la mort de Ts'eu-hi à une date indéterminée et il y est abondamment question d'affaires extérieures. Le sixième chapitre (p. 159-177) a pour sujet *les réformes* et commence par revenir sur les années 1894-1906. Il y est question, par exemple, des finances et de l'armée, dont on reparlera dans le troisième livre. Il nous conduit jusqu'en 1911. Le septième chapitre (p. 178-195) s'intitule : La première révolution chinoise et la chute de la dynastie. Le huitième et dernier chapitre (p. 196-225 : République, deuxième et troisième révolutions) semble vouloir raconter les événements intérieurs jusque vers 1912 ou 1913.

Le livre II s'occupe à la fois du Japon et de questions internationales. Trois chapitres (les chap. IX, X et XI) sont réservés au Japon. Le premier raconte l'ouverture du pays, la restauration impériale et les réformes de l'ère Mei-ji (p. 226-243), et l'on y trouve des faits datés de 1910. Le deuxième [La politique du nouveau Japon ; Japon et Chine (1871-1895) ; Japon et Russie (1895-1905)] est à peu près exclusivement nourri par des faits de politique extérieure (p. 244-264). Le troisième (p. 265-284) a pour sujet l'expansion japonaise de 1905 à 1910. Mais le dernier chapitre du livre (chap. XII) s'occupe concurremment de la Chine et du Japon pendant la guerre mondiale. Il y est question tout ensemble des affaires intérieures chinoises, des conséquences de la Grande Guerre en Extrême-Orient et de la conférence de Washington (p. 283-311).

Le livre III traite, sous forme de questions annexes : 1° (chap. XIII, p. 312-355) *a)* du commerce en Chine, avec un *excursus* remontant au Ier siècle avant notre ère ; *b)* des missions en Chine (les pages les plus nombreuses sont relatives aux faits antérieurs au XIXe siècle) ; *c)* du commerce et des missions au Japon (six pages et demie sur les faits antérieurs à 1842 ; trois pages et demie sur les faits plus récents ; la plupart des renseignements donnés se rapportent aux missions). — 2° (chap. XIV, p. 355-400) des réformes en Chine (réformes de l'enseignement, de l'armée, etc.), ceci en reprenant les indications données sommairement au cours du livre Ier. — 3° (chap. XV, p. 400-454) des guerres et de la politique internationale (en quatre paragraphes : le premier sur la guerre russo-japonaise de 1894-1895, le second sur les empiétements des puissances en Chine, le troisième sur l'affaire des Boxeurs, le quatrième, qui occupe à lui seul trente pages, sur la guerre russo-japonaise).

Les notes (p. 455-472) sont malheureusement rejetées à la fin du volume, qui se termine par une bibliographie (p. 473-487) assez fournie, mais où de très nombreux ouvrages se rapportent à des faits ou à des âges qui n'ont aucun rapport avec le sujet propre du livre. Il est vrai que celui-ci débute par une introduction dont le sujet est la civilisation chinoise, la civilisation chinoise seule, mais prise dans son ensemble. On pourrait relever dans cette longue dissertation (p. 9-30) des jugements et des formules depuis longtemps périmés. Son principal défaut est une extrême imprécision.

Le plan général suivi par M. Krause est à la fois confus et décevant. Il n'y a aucune proportion entre l'importance des questions traitées et la place qui leur est attribuée dans l'exposé. Cet exposé est, dans le détail, compliqué jusqu'à l'obscurité et toujours très diffus. Il semble que l'auteur ait eu quelque peine à nourrir de faits un livre auquel il a donné 450 pages de développement. Le matériel des faits est celui que l'on retrouve dans tous les livres qui parlent de la Chine et du

Digitized by Google

Japon. Il n'est sans doute pas facile d'écrire l'histoire de ces deux pays. On s'abstiendra ici de noter les erreurs de détail, qui ne sont pas rares dans l'ouvrage de M. Krause : beaucoup, cependant, auraient pu être évitées et certaines ne sont pas exemptes de parti pris (cf., p. 73, le récit du sac du palais d'Été). Mais ce serait là des taches vénielles, si l'auteur avait fait un effort pour donner à son livre un peu de cohérence et de clarté, ou, tout au moins, pour y introduire quelques faits neufs et bien contrôlés.

Marcel GRANET.

B. S. CHLEPNER. **La banque en Belgique.** Étude historique et économique ; t. I : *Le marché financier belge avant 1850.* Bruxelles, Lamertin, 1926. In-8°, 429 pages (Publication de l'Institut de sociologie Solvay).

Cette étude d'une question encore fort peu explorée présente un intérêt général pour l'histoire économique, voire politique, de la Belgique, et aussi pour l'histoire du capitalisme. L'auteur rappelle que la Belgique, d'abord partie intégrante du royaume des Pays-Bas, a connu, même avant 1830, une remarquable expansion économique, favorisée par la politique du roi Guillaume Ier. La création par ce dernier de la Société générale, en 1822, marque une date importante dans l'histoire économique des Pays-Bas belges. Cette Société doit être considérée comme le précurseur du Crédit mobilier français, créé bien plus tard. Ainsi, c'est la banque belge qui, la première, « s'oriente vers le crédit industriel et la participation à la création des sociétés anonymes ». Le système de la banque mixte, c'est-à-dire s'adonnant tout à la fois aux opérations à court terme et au crédit industriel, est né, non pas en Allemagne, mais en Belgique.

M. Chlepner décrit aussi avec précision l'expansion économique et financière de la Belgique, à partir de 1830, et principalement dans la période de 1834 à 1838. La crise de 1838, qui entraîna la déconfiture de la Banque de Belgique, retarda momentanément ces progrès. Cependant, la construction des chemins de fer, à partir de 1844, détermina une nouvelle floraison industrielle, gênée ensuite par une nouvelle crise, celle de 1847-1848, moins redoutable cependant qu'en France. A la suite de cette crise fut fondée, en 1850, la Banque nationale belge, qui reçut le monopole de l'émission des billets ; dès lors, la Société générale et les autres banques s'adonnèrent de plus en plus au crédit industriel, et leur rôle doit grandir dans la seconde moitié du siècle, qui verra s'épanouir si merveilleusement l'activité économique de la Belgique.

M. Chlepner consacre un important chapitre au mouvement des idées suscité par les questions financières. Il montre que les sociétés anonymes, avant 1850, ont rencontré une hostilité marquée de la part du parti catholique, qui redoutait pour son influence politique les progrès des puissances financières, et aussi de la part des libéraux les plus avancés. En 1848, sous l'influence des idées françaises, les socialistes et socialisants belges préconisent la création d'un crédit d'État ou d'un crédit mutualiste, à la façon de Proudhon. Quant au gouvernement, il n'avait cessé de soumettre les sociétés anonymes à son contrôle, puisqu'elles ne pouvaient se créer sans son autorisation ; mais le contrôle efficace, c'est-à-dire l'obligation pour elles de publier leurs bilans, n'existait pas encore. On voit que, dès la première moitié du XIXe siècle, se pose la question des rapports entre la puissance politique

Digitized by Google

et les puissances financières. Sur la Bourse des valeurs, sur le marché financier belge, qui commence à devenir international, on trouvera aussi dans cet excellent ouvrage des données d'un grand intérêt.

Henri SÉE.

Maurice ANSIAUX. **Traité d'économie politique** ; t. III : *Les problèmes généraux de la vie économique.* Paris, Marcel Giard, 1926. In-8°, 715 pages. Prix : 60 fr.

Ce tome III d'un ouvrage qui a déjà obtenu un légitime succès mérite d'être signalé aux historiens, d'autant plus que l'auteur, pénétrant au cœur de la réalité concrète, fait souvent appel à l'histoire. Il traite ici des phénomènes généraux de la vie économique. Dans une première partie, il étudie le rôle économique de l'État, le commerce international, en insistant particulièrement sur la question de la protection et du libre-échange, le problème de la population. Une deuxième partie est consacrée aux crises économiques. M. Ansiaux montre que les crises n'ont pas le caractère fatal qu'on leur a souvent attribué ; ce sont essentiellement des crises de croissance affectant surtout les pays récemment atteints par le capitalisme ; aussi, dans les pays de l'Europe occidentale, notamment en Angleterre et en France, les crises économiques ont-elles été moins graves et moins étendues à partir de 1850 que dans la première moitié du XIX^e siècle. A la lumière des événements récents, l'auteur a examiné les phénomènes économiques dérivant de l'usage et surtout de l'abus du papier-monnaie.

Dans une quatrième partie, il passe en revue les principales doctrines économiques qui se sont manifestées depuis un siècle : le libéralisme, aujourd'hui fortement discrédité, le saint-simonisme, le marxisme. Il montre comment la doctrine initiale de Karl Marx, sous l'influence de certaines autres conceptions (proudhonienne, syndicale) et surtout de l'évolution économique contemporaine, s'est modifiée dans l'esprit de la plupart des socialistes de l'Europe occidentale. En même temps, et en grande partie par l'action même du suffrage universel, l'interventionnisme, la protection légale du travail, la prévoyance sociale ont commencé à trouver une application pratique ; la politique du *laissez faire* a partout été vaincue. Enfin, un chapitre très pondéré et impartial est consacré à l'expérience bolcheviste. L'excellent ouvrage de M. Ansiaux marque une tendance très intéressante, celle qui consiste à étudier les phénomènes économiques à la lumière de l'observation, à rapprocher la méthode de l'économie politique des méthodes de la sociologie et de l'histoire.

Henri SÉE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Préhistoire. — G.-H. Luquet. *L'art et la religion des hommes fossiles* (Paris, Masson, 1926, 231 p. avec 119 fig.). — Dans ce livre, illustré avec soin, le lecteur trouvera non seulement des notions générales sur l'art et la religion des premiers hommes, mais encore l'esquisse d'une théorie sur les origines de l'art. Si le caractère magique de la plupart des œuvres magdaléniennes est indéniable, cette conception ne paraît pas devoir être admise sans discussion dès les premières manifestations de l'art quaternaire. L'idée de la représentation a pris naissance à l'Aurignacien, sans doute par le hasard d'images accidentelles, profils de roches, griffades d'animaux, empreintes de mains. La conscience du pouvoir créateur une fois éveillée dans l'esprit du primitif, la confusion se produit rapidement entre l'image et l'objet lui-même et, par une transition insensible, l'homme tend à se croire, non pas uniquement le créateur, mais aussi le maître de l'objet. Cette théorie diffère essentiellement de celle de l'art pour l'art, qui est soutenue par M. Boule.

R. Lantier.

— D. A. E. Garrod. *The upper Palaeolithic Age in Britain.* Préface de H. Breuil (Oxford Clarendon Press, 1926, 211 p., 3 pl. et 49 fig. ; prix : 10 s. 6 d.). — Le travail de Miss D. Garrod comble une lacune importante de la littérature préhistorique. Le lecteur y trouvera groupées méthodiquement les descriptions critiques des cavernes et gisements de surface qui ont fourni les industries de pierre ou d'os appartenant aux civilisations du paléolithique supérieur. Au point de vue de l'histoire, l'étude de ces stations montre que, malgré leur pauvreté relative, elles doivent être considérées comme le prolongement vers le nord-ouest des établissements contemporains du continent. L'Aurignacien moyen n'est pas très abondant en Grande-Bretagne ; par contre, l'Aurignacien supérieur, représenté dans les couches de Paviland, Creswell Crags, Longwith, etc., évolue vers une industrie comparable à celle du niveau supérieur de Spy ; le Solutréen n'offre guère que des pointes proto-solutréennes et le Magdalénien, rare, est caractérisé par la présence de petits silex, lamelles trapézoïdales, pointes à cran, microlithes triangulaires, et par des survivances aurignaciennes dont l'ensemble forme une industrie assez particulière que Miss Garrod désigne sous le nom de *Creswellien.*

R. L.

— O. G. S. Crawford, *The long Barrows of the Cotswolds* (Gloucester, John Bellows, 1925, 1 vol. in-4°, xvi-2716 p., nombreuses illustrations). — Dans ce volume, illustré avec beaucoup de soin de reproductions photographiques, de gravures et de plans, sont décrits les tumulus allongés des Cotswolds dans le Gloucestershire, ceux de l'Oxfordshire et quelques autres des Blacks Mountains (Brecknockshire). Cet important catalogue est précédé d'une introduction résumant les

Digitized by Google

caractères généraux de ces monuments qui appartiennent exclusivement au Néolithique : édifiés généralement dans le voisinage des sources, ce sont probablement des ossuaires, car on n'y a rencontré que des squelettes incomplets ; les mobiliers sont très riches en pointes de flèches de silex, pauvres en haches de pierre. D'utiles précisions sont données sur le mode de construction de ces monuments, leurs moyens d'accès et les traditions populaires auxquelles ils ont donné lieu. — R. L.

— Sir James George FRAZER. *The Worship of Nature* (Londres, Macmillan, 1926, vol. I, XXXVI-672 p. ; prix : 25 s.). — Il n'est pas facile de résumer un livre dont la matière est si riche. Dans ce premier volume d'une série nouvelle sur le *Culte de la nature*, l'auteur étudie les manifestations du culte du ciel, de la terre et du soleil chez les peuples classiques, aryens ou non, en Chine, dans les Indes, en Amérique et en Afrique. Deux autres volumes doivent suivre, qui traiteront l'un du culte des astres, des éléments, des plantes et des animaux, l'autre du culte des morts. Dans l'introduction, on retrouve avec plaisir un certain nombre d'idées déjà exprimées par l'auteur. Après avoir montré comment à l'animisme primitif a succédé peu à peu le polythéisme, lui-même détrôné par le monothéisme, M. Frazer consacre quelques pages pénétrantes à l'analyse du besoin, inhérent à toute créature humaine, de créer, en dehors des phénomènes naturels qu'il perçoit, un monde nouveau et imaginaire, plus réel que la réalité qui l'entoure. Cette conception évolue, elle aussi ; alors qu'au début, dans chaque objet, il y a un principe spirituel qui l'anime, peu à peu cette poussière de dieux se dissipe et, enfin, se fait jour la conception d'un dieu unique. R. L.

Antiquité. — M. l'abbé DE GENOUILHAC a donné dans la *Science moderne* de janvier 1927 un bon résumé sur les *Écritures cunéiformes et leur déchiffrement.*

— Sir James George FRAZER. *Atys et Osiris. Étude de religions orientales comparées.* Traduction française de Henry PEYRE (Paris, P. Geuthner, 1926, 1 vol. in-8°, 305 p. ; Annales du Musée Guimet, t. XXXV). — Après la traduction du *Bouc émissaire*, voilà celle, non moins excellente, d'*Atys et Osiris*, un des fragments les plus remarquables du *Golden Bough*. Une simple remarque : pourquoi *Atys* au lieu de la graphie *Attis* jusqu'alors usitée? R. LANTIER.

— Jane Ellen HARRISON. *Mythology* (Boston, Marshall Jones Company ; New-York, Longmans, Green and C°, 1924, in-8°, 155 p., avec 5 gravures ; prix : 1 d. 75). — C'est évidemment pour le grand public que M^lle^ Harrison, ancienne fellow et lectrice du collège Newnham de Cambridge, auteur de nombreux travaux sur les religions anciennes, a écrit cette Mythologie grecque dans la nouvelle collection « Notre dette envers la Grèce et Rome ». Ce travail, élégant, d'un sentiment littéraire et artistique très fin, suppose des connaissances précises et une bonne information. Après une introduction qui met en relief l'opposition des deux religions romaine et grecque, d'un côté des forces naturelles impersonnelles, de l'autre des êtres personnels, plastiques, et les caractères de beauté, de calme, de douceur de la religion grecque, le livre étudie dans leur évolution mythologique et artistique, dans leurs transformations, les grandes divinités grecques : Hermès, Poseidon ; la déesse mère des montagnes avec la Gorgone et les Erynies-Euménides ; les déesses vierges bienfaitrices, Hera, Athèna, Aphrodite avec Éros ; Artémis ; Apollon, dont l'auteur étudie les relations avec Paeon, la Paeonie, les arbres et le

Digitized by Google

laurier ; Dionysos, fils de la Terre thrace ; Zeus. La bibliographie, presque exclusivement anglaise et américaine, omet complètement les travaux français.

Ch. LÉCRIVAIN.

— H. KNORRINGA. *Emporos : Data on trade and trader in greek literature from Homer to Aristotle* (H. J. Paris, Amsterdam, 1926, in-8°, 144 p.). — Cette thèse inaugurale présentée à l'Université d'Utrecht a recueilli, dans l'ordre chronologique, mais coupé par de nombreuses digressions, les renseignements sur le commerce et les commerçants, épars dans la littérature grecque depuis Homère jusqu'à Aristote, en passant par Hésiode, les premiers poètes lyriques, Hérodote, les philosophes présocratiques, Aristophane, et les autres poètes comiques, Thucydide, Xénophon, les orateurs attiques, Démosthène et Platon. Tous ces textes ont déjà été utilisés dans de nombreux et excellents travaux que M. Knorringa n'a même pas pris la peine de citer. Sa thèse n'a aucune originalité et ne sera d'aucune utilité.

Ch. L.

— *The Mind of Rome. Contributions* by Cyril BAILEY ; J. BELL, J. G. BARRINGTON-WARD, T. F. HIGHAM, A. N. Bryan BROWN, H. E. BUTLER, Maurice PLATNAUER, Charles SINGER. Edited by Cyril BAILEY (Oxford Clarendon Press, 1926, gr. in-8°, XI-515 p., avec 38 gravures ; prix : 8 s. 6 d.). — Ce livre, édité par un des huit collaborateurs, a pour but de faire connaître au grand public anglais l'*Esprit de Rome*, l'âme, le caractère, les traits essentiels du peuple romain par des morceaux choisis de sa littérature, traduits en anglais, soit de prose, soit de poésie. Ces traductions, soit en prose, soit en vers, précédées de petites études sur chaque genre et d'une courte notice biographique et littéraire sur chaque auteur, accompagnées de quelques notes, sont presque toutes empruntées à des traductions générales antérieures. Ces morceaux sont généralement bien choisis, l'illustration fort agréable.

Ch. L.

— John James VAN NOSTRAND. *The imperial domains of Africa Proconsularis* (University of California publications in history, t. XIV, p. 1-88. Berkeley, University of California press, 1 vol. in-8°, 88 p.). — Cette réédition des quatre grandes inscriptions africaines relatives à l'administration des domaines impériaux n'apporte aucune contribution nouvelle à l'histoire du régime foncier en Afrique proconsulaire. On s'étonnera que l'auteur ait publié ces textes « d'après Bruns et Girars » et n'ait pas songé à les reproduire d'après le *Corpus Inscriptionum Latinarum* (t. VII, nos 25-902, 25-943, 10570 et 14464, 26416). Le commentaire qui accompagne la traduction anglaise de ces importants documents est tout à fait insuffisant.

Raymond LANTIER.

— Émile JOBBÉ-DUVAL. *La « legis actio » avec formule à l'époque de Cicéron* (Paris, Société du Recueil Sirey, 1926, in-8°, 73 p. ; extrait des *Mélanges de droit romain* dédiés à Georges Cornil). — M. Jobbé-Duval a repris avec son érudition et sa vigueur de dialectique habituelles la question toujours débattue du rôle respectif de la *legis actio* et de la formule dans la période comprise entre la loi Aebutia, de date malheureusement inconnue, et les *leges Juliae*, sans doute d'Auguste, en particulier à l'époque de Cicéron. Après examen des textes de Cicéron et d'autres, surtout des lois municipales, où il croit découvrir la *legis actio* en général et des applications de ses cinq formes, il repousse les théories actuelles représentées surtout par Eisele, Wlassak, P.-F. Girard, Cuq, pour revenir à la théorie de Bekker,

Digitized by Google

reprise par Huvelin : en créant la procédure formulaire, la loi Aebutia n'aurait supprimé directement aucune forme de la *legis actio* et l'aurait maintenue dans la pratique, étroitement unie à la formule, jusqu'aux lois d'Auguste. Ces conclusions paraissent vraisemblables, malgré l'insuffisance et l'obscurité des sources. M. Jobbé-Duval attribue sans discussion la loi de la Table d'Héraclée à l'année 45 et à César ; en réalité, on ignore la date et l'auteur. Ch. LÉCRIVAIN.

Histoire générale. — *The legacy of the Middle Ages*, edited by C. G. CRUMP and E. F. JACOB (Oxford Clarendon Press, 1926, in-16, illustrations ; prix : 10 sh.). — On aurait mauvaise grâce à critiquer ce petit livre, puisque les savants qui en ont dirigé la rédaction nous font part, dans leur préface, de la difficulté, à peu près insurmontable, d'exposer brièvement ce que le Moyen Age occidental a transmis en héritage aux temps modernes. Peut-être ces cinq cents pages auraient-elles suffi, si l'on s'était borné à dire quelles idées, quelles formes d'institutions, quels matériaux de civilisation, créés à cette époque, sont encore utilisés par les hommes d'aujourd'hui. Mais Mr. C. G. Crump dit, dans son Introduction (p. 3), qu'il faudrait savoir, mieux que nous ne le savons, « ce qu'a été le Moyen Age et quel héritage il a laissé derrière lui », et il paraît bien que certains de ses collaborateurs ont cru, en effet, avoir à répondre à cette question. Elle me paraît avoir été mal posée, et beaucoup des réponses faites manquent tantôt de précision, tantôt d'envergure. Une des lacunes les plus choquantes est l'omission d'un chapitre psychologique sur les sentiments qui sont nés ou se sont développés au Moyen Age : honneur chevaleresque, amour platonique, charité. Cela dit, nous ne pouvons que conseiller la lecture de ce livre, qui, malgré son caractère fragmentaire, est très intéressant. Plusieurs des maîtres de la science médiéviste, Paul Vinogradoff, F. M. Powicke, Édouard Meynial, etc., y ont collaboré.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

— R. H. MURRAY. *The political consequences of the Reformation.* Studies in sixteenth century Political Thought (Londres, Ernest Benn, 1926, in-8°, XXIII-301 p., index). — L'ouvrage dépasse un peu les promesses du titre. C'est une série d'études, ou plutôt de méditations, sur les théories politiques de Machiavel, de Luther, de Calvin, de Bodin, puis sur le mouvement d'idées qui accompagna et suivit les guerres de religion. Les bibliographies annexées à chaque chapitre sont abondantes, et généralement bien informées. Un alerte humour vous aide à lire sans fatigue des pages qui n'ont la prétention de rien apprendre de nouveau et que parsèment des formules heureuses comme celle-ci (p. XII et 238) : « L'ouverture d'un nouveau continent, la découverte de nouvelles planètes, l'exportation vers l'Europe des nouveaux métaux précieux créèrent un ferment qui prépara les esprits à recevoir des impressions toutes fraîches. »

Les lecteurs français seront touchés de la sympathie très vive, parfois émue, avec laquelle l'auteur parle du rôle historique de la France. Ils seront vivement intéressés — ceci, du moins, est en grande partie nouveau pour nous — par le chapitre VII sur les théoriciens anglais. Ils regretteront quelques légèretés et à peu près[1]. H. HR.

1. L'évêché de Cambrai (p. XIX) n'a pas disparu avant 1648, ô Fénelon ! — P. 1, il fallait citer Pierre Dubois, mentionné ailleurs. — P. 26 : « The great *condottieri* » au singulier ! — P. 10 : Vittori pour Vettori. — P. 15 : « Henry IV was the first Frenchman to call himself

Digitized by Google

— F. J. C. HEARNSHAW. *Social and political Ideas of some great thinkers of the XVIth and XVIIth centuries* (Londres, G. Harrap, s. d. [1926], in-8°, 220 p.; prix : 7 sh. 6). — Comme le volume précédent, du même auteur (voy. *Rev. histor.*, t. CLI, p. 281), c'est un recueil de conférences données à King's College. Les personnages choisis comme représentatifs sont Jean Bodin (par M. J. W. Allen), Richard Hooker (Norman Sykes), Suarez (A. L. Lilley), Jacques Ier (Miss H. M. Chew), Grotius (par M. Hearnshaw, conférence non prononcée), Hobbes (Woodward), Harrington, l'auteur d'*Oceana* (Miss A. E. Levett), Spinoza (Lindsay). On lira surtout avec profit les études sur notre grand Bodin, sur Grotius, dont M. Hearnshaw rattache étroitement l'œuvre à la vie, sur Spinoza. Il ne manque à M. Lindsay que de connaître les travaux français (par exemple, Brunschvicg); il n'a pu connaître les études révélatrices de M. Gustave Cohen sur Spinoza, Saint-Évremond et Condé, publiées dans la *Revue de littérature comparée* (juillet-septembre 1925, p. 425). M. Hearnshaw a fait précéder le volume d'une introduction sur les problèmes politiques et sociaux de la période 1555-1660, large exposé où l'on peut relever un certain abus des idées générales. Par exemple, p. 13 : « Les coquetteries politiques de François Ier avec le luthéranisme n'ont pas survécu au choc de la grande défaite française à Pavie. » Une page très juste sur l'Édit de Nantes (p. 16-17), une autre sur la politique d'Élisabeth (p. 25-27). — H. HR.

— Corrado BARBAGALLO. *L'oro e il fuoco (capitale e lavoro attraverso i secoli)* (Milan, Corbaccio, 1927, in-8°, 277 p.; coll. « Cultura contemporanea »; prix : 14 lires). — La *Revue historique* a déjà signalé, du même auteur (t. CLI, p. 115), le très intéressant travail *Capitale e lavoro*. Le présent ouvrage en est la reproduction, mais corrigée et augmentée; en retraçant l'histoire des rapports du capital et du travail depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, bien informé, muni de bibliographies sommaires, mais bien choisies, il rendra de très sérieux services. H. S.

— Dr J. G. VAN DILLEN. *De oorzaken van den Wereldoorlog* (Amsterdam, 36 p.; extr. de *De socialistische Gids*, t. XI, décembre 1926). — Étude bien informée et impartiale des causes de la guerre mondiale. L'auteur ne croit pas qu'il faille considérer comme prédominantes les causes économiques. Sans doute, la question marocaine a joué un rôle important, mais non seulement à cause des ambitions coloniales de l'Allemagne, car elle a eu une répercussion psychologique : la convention de 1911 a trompé les espérances des pangermanistes. L'élément capitaliste n'est pas le seul qu'il faille considérer lorsque l'on parle de l'impérialisme allemand; l'esprit « féodal » a contribué à le constituer. M. van Dillen considère avec raison que c'est la question balkanique qui a directement contribué à l'éclosion de la guerre; peut-être même faudrait-il insister encore plus fortement qu'il ne l'a fait sur les tractations de la politique autrichienne depuis 1908, que M. Wickham Steed, dans ses *Souvenirs*, a si nettement mises en relief. — En ce qui concerne les causes immédiates de la guerre, M. van Dillen se rallie, en général, aux conclusions de M. Renouvin, *Les causes immédiates de la guerre;* son exposé montre bien que, si les

King of France. » — P. 42 : Cherbourg, cité comme l'un des grands ports du XVIe siècle; il faudrait dire Saint-Malo ou Honfleur. — P. 81 : le nom de « Huguenots » en 1534 est une anticipation. Pourquoi *de* Duplessis-Mornay? — P. XI, l. 11, intervertir les mots *pasturage* et *tillage*.

Digitized by Google

hommes d'État des puissances centrales n'ont peut-être pas désiré la guerre générale, ils n'ont rien fait de ce qu'il fallait pour l'éviter, et la grande raison c'est qu'ils étaient persuadés que l'Angleterre resterait neutre. Quant aux états-majors autrichien et allemand, se croyant prêts, ils ont désiré la guerre. La Russie semble bien avoir la première ordonné la mobilisation générale, mais celle-ci fut fatalement provoquée par les agissements de l'Autriche. L'auteur estime aussi avec raison qu'une étude vraiment scientifique des causes de la guerre est encore difficile à entreprendre ; elle le sera peut-être toujours. H. S.

— Dans *Foreign Affairs* de janvier 1927, M. Hamilton Fish Armstrong retrace brièvement, mais avec une extrême précision, l'histoire de la remise de l'ultimatum austro-hongrois à Belgrade (23-25 juillet 1914). De son récit, fondé sur la plus exacte et minutieuse étude des nombreux documents publiés, ressort clairement, une fois de plus, la démonstration certaine de la volonté des Empires centraux de déchaîner la guerre. Il renforce cette démonstration sur quelques points, par exemple, en montrant que le baron Giesl feignit d'être étonné en apprenant l'absence de M. Pachitch, alors que son gouvernement, la correspondance diplomatique le montre, en était informé. Les instructions du baron Giesl lui prescrivaient d'aviser le 21 ou le 22 le gouvernement serbe qu'une importante communication lui serait faite le 23. Il serait intéressant de savoir pourquoi cet avis ne fut pas donné.

— Edmond Rossier. *Profils de reines* (Paris, Payot, 1926, in-8°, 211 p. ; prix : 25 fr.). — Ce sont huit portraits de reines ou d'impératrices, dont chacune a joué un rôle ou capital ou notable à un moment décisif de l'histoire de son pays. Isabelle de Castille, Catherine de Médicis, Élisabeth d'Angleterre, Anne d'Autriche, Marie-Thérèse, Catherine II y représentent les temps modernes ; la reine Louise de Prusse et Victoria, l'époque contemporaine. Jugera-t-on, sur cette seule énumération, qu'il y a peut-être quelque chose d'un peu artificiel et d'un peu forcé à vouloir assembler des personnages d'importance historique si différente en une sorte d'unité et proposer comme une théorie du rôle des souveraines dans la vie des peuples modernes? Peut-être, ou sans doute ; aussi bien la conclusion de M. Rossier atténue-t-elle très sagement la hardiesse des suggestions de sa préface. Il y a, d'ailleurs, dans cette galerie de portraits, beaucoup de savoir, de finesse et d'art, même dans ceux où l'artiste semble n'être pas parvenu à rendre toutes les nuances de l'expression de son modèle. On pourrait ainsi chicaner un peu M. Rossier sur sa Marie-Thérèse ou sa grande Catherine, relever quelques inexactitudes dans le tracé du cadre où il place l'une, quelque sévérité dans son appréciation de l'autre, observer que parfois le scrupule moral, d'ailleurs fort noble, ôte un peu de netteté et même d'exactitude à son jugement historique. Si, par contre, on loue sans réserve sa reine Louise, ou sa Victoria, n'est-il pas assez piquant de constater que, de tous ces profils, les plus flous sont peut-être ceux qui, sous son crayon, donnent l'impression la plus achevée? Au total, le livre se lit avec agrément et avec profit ; en un temps où le souci de la composition et du style semble passer chez trop d'historiens au second, sinon au troisième rang, il offre à la jeunesse historique un excellent modèle. L. E.

— J. Delevsky. *Antagonismes sociaux et antagonismes prolétariens* (Paris,

Digitized by Google

Marcel Giard, 1926, in-8°, 574 p. ; prix : 45 fr). — C'est la conception marxiste des classes sociales, de la lutte des classes, de la conscience de classe qu'étudie l'auteur et dont il fait une critique souvent pénétrante. Dans une première partie, il s'efforce de démontrer que les antagonismes que nous révèle l'histoire ne sont pas uniquement, loin de là, des antagonismes de classes, et qu'ils ne sont pas provoqués uniquement par des causes économiques. Dans une seconde partie, M. Delevsky montre que le prolétariat « a ses antagonismes intérieurs de classe », qu'il comprend des groupes, aux intérêts souvent différents, et qui sont conditionnés par le sexe, la nationalité, les professions, corporations, salaires, etc. D'autre part, il existe parfois « une solidarité relative des ouvriers et des entrepreneurs ». Quoi qu'il faille penser des conclusions de l'auteur, comme il fait souvent appel à l'histoire et comme sa documentation est vraiment sérieuse, les historiens auront profit à consulter son intéressant ouvrage. H. S.

— Max Drechsel. *Le Traité de Versailles et le mécanisme des conventions internationales du travail* (Bruxelles, « L'Églantine », 1926, in-8°, xxvii-256 p. ; prix : 10 fr.). — Dans cette étude juridique, remarquablement claire et précise, les premiers chapitres attireront surtout l'attention des historiens. L'auteur, en effet, y montre que l'Organisation internationale du Travail, établie par le traité de Versailles et qui fonctionne maintenant à Genève, est l'aboutissement de toute une évolution historique. La première étape a été la Conférence de Berlin, de 1890, qui n'a pas eu de résultat pratique, mais a exercé une notable influence sur l'opinion. La seconde a été marquée par la création, à Paris, en 1900, de l'*Association internationale pour la protection légale des travailleurs* ; elle fut l'inspiratrice des Conférences de Berne de 1905 et 1906, où l'on jeta la base de deux conventions internationales sur le travail des femmes, des enfants et des jeunes ouvriers. L'Organisation permanente du Travail, créée en 1919, marque un très grand progrès, grâce à la réunion annuelle de la Conférence internationale et à la fondation du Bureau international du Travail. L'auteur marque très fortement les obstacles auxquels se heurtent encore ces institutions, dont l'œuvre s'annonce comme devant être féconde. H. S.

— George-Edgar Bonnet. *Les expériences monétaires contemporaines* (Paris, A. Colin, 1926, in-16, 218 p.). — Les lecteurs désireux de se renseigner sur l'histoire immédiatement contemporaine des faits et des théories économiques trouveront en cet excellent et clair manuel un très commode exposé des expériences anglaise, américaine, allemande, française, et des efforts traités avec des succès divers en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Belgique (jusques et y compris la stabilisation opérée en juillet 1926). L'historien trouvera même à puiser dans la partie doctrinale, intitulée d'ailleurs « les théories monétaires *et* la leçon des faits ». Sans avoir à prendre parti pour ou contre la doctrine de l'auteur, qui est celle du retour à la « monnaie saine » et à l'étalon d'or, on y verra soigneusement notées les répercussions des mesures prises en divers pays par les gouvernements. Il y puisera, d'ailleurs, une douce leçon de scepticisme ; les choses vont si vite que toute prophétie est imprudente : « Au niveau actuel des prix, écrivait M. Bonnet, au début de l'automne dernier, on peut admettre que la stabilisation [en France] devrait s'effectuer à un cours compris entre 30 et 31 francs pour un dollar. » — H. Hr.

— Dans la *Science moderne* de janvier 1927, M. G. Bigourdan a donné une inté-

Digitized by Google

ressante étude de cartographie sur l'*Histoire des globes terrestres*, dont les plus anciens sont contemporains de la découverte du Nouveau-Monde, et il a donné une liste chronologique des auteurs de globes célestes ou terrestres de 1492 à 1800, avec les dates et les dimensions de ces globes. G. Bn.

Histoire religieuse. — Johannes Jœrgensen. *Le pèlerinage de ma vie*, traduit par Jacques de Coussange, t. I (Paris, Beauchesne, 1926, in-12, xii-358 p.). — Il s'agit du premier des deux volumes de traduction qui doivent résumer les six volumes danois des mémoires de M. Jœrgensen. Quoiqu'une autobiographie psychologique vaille en grande partie par les détails, nous croyons qu'à l'usage des lecteurs français il convenait, en effet, d'abréger celle-ci. La traduction, facile et coulante, se lit avec agrément. Des notes précisent utilement beaucoup de points, d'allusions, qui seraient peu comprises en France. C'est un grand voyage, à travers bien des idées et des pays, qu'a fait M. Jœrgensen ; et des analyses d'âme très pénétrantes, des tableaux curieux du monde intellectuel danois, des croquis très vivants des milieux populaires italiens. Tout cela donne à ses « confessions » beaucoup d'intérêt et beaucoup de charme. E. J.

— Paul Sabatier, Alexandre Masseron, Henri Hauvette, Henri Focillon, Étienne Gilson, Édouard Jordan. *L'influence de saint François d'Assise sur la civilisation italienne ;* conférences tenues à la Sorbonne sous le patronage de l'Union intellectuelle franco-italienne (Paris, Ernest Leroux, 1926, in-8°, viii-128 p. ; prix : 12 fr.). — Recueil de six conférences dont le titre ne répond pas tout à fait au contenu. Il convient bien à l'agréable causerie dans laquelle M. Masseron évoque toutes les impressions qui se dégagent de l'*Assise de saint François ;* à la conférence où M. Hauvette définit admirablement la position de Dante vis-à-vis du franciscain et la manière dont il a compris le *Poverello ;* à la profonde et ample leçon où M. Focillon a fait voir de quelle manière l'esprit franciscain et la légende de saint François ont agi sur la peinture italienne. Mais c'est en un sens la chrétienté entière, en la personne de quatre grands penseurs franciscains : saint Bonaventure, Roger Bacon, Raymond Lulle et Duns Scot, que M. Gilson nous montre s'inspirant, pour construire de grandes synthèses philosophiques, différentes, mais apparentées, des « expériences accumulées » dans la personne et la vie de saint François, et c'est toute la société moderne, si divisée en croyances et en patries, que M. Sabatier a en quelque sorte réconciliée dans le souvenir et le culte du saint d'Assise. M. Jordan, enfin, a traité de l'expansion franciscaine hors d'Italie, montré comment l'ordre s'est installé en France et quelles conséquences a eues ce contact. J.

— R. P. Doncœur. *Le livre de la bienheureuse sœur Angèle de Foligno*, documents originaux édités et traduits (Paris, librairie de l'Art catholique, 1926, in-12, 366 p., 1 pl. et des bois). — Contrairement à ce que son titre ferait supposer, cet ouvrage, très élégamment imprimé, ne contient pas le texte, mais la traduction seulement, des révélations et lettres de la bienheureuse Angèle de Foligno, tertiaire Franciscaine, morte en 1309 (pour le texte, il faut pour le moment se reporter à la publication antérieure du même auteur). Afin de mieux rendre la naïveté et la gaucherie de l'original, le P. Doncœur a adopté le parti de le « réinterpréter » en « français archaïque ». Les révélations sont très intéressantes pour l'histoire du mysticisme ; l'histoire ecclésiastique a peu à y glaner. S'il est certain qu'Angèle appartenait au parti spirituel, la grande querelle des spirituels et de la communauté laisse peu de

Digitized by Google

traces dans son livre ; c'est par d'autres sources que nous apprenons l'influence qu'elle a exercée sur Ubertino de Casale. Le frère C. de la Marche dont il est question est probablement Conrad d'Offida. Il est bien singulier de voir les disciples de la bienheureuse faire état de l'approbation du cardinal Jacques Colonna « avant qu'il tombât en scandale avec le souverain pontife ». É. J.

— Rév. P. R. Mac-Caffrey, Ord. Carm. *The White Friars, an outline Carmelite history, with special reference to the English-speaking provinces* (Dublin, Gill and Son, 1926, in-8°, xx-507 p. ; prix : 15 s.). — Le P. Mac-Caffrey appartient à un ordre qui a eu ses gloires, mais dont l'histoire est particulièrement encombrée de légendes et d'apocryphes. Avec une absence complète d'esprit critique, il se croit obligé de défendre des « traditions » aussi insoutenables que la fondation des Carmes par le prophète Élie, ou des documents aussi évidemment faux que la bulle *sabbatine* attribuée à Jean XXII ! Son livre est sans valeur pour l'histoire générale de l'ordre, d'ailleurs très sommairement tracée, et surtout pour celle des origines. — Ce qui offre un peu plus d'intérêt, c'est la seconde et la troisième partie : une série de notices sur les maisons de l'ordre dans les îles Britanniques. On y trouve de nombreux renseignements ; il est toutefois regrettable que le manque complet de références empêche soit de les contrôler, soit de pousser plus avant les recherches. La bibliographie placée en tête est très sommaire, très partiale (on n'y trouve pas les *Monumenta historica Carmelitana* du P. Zimmermann, sans doute parce que le P. Zimmermann a trop de critique) et encombrée d'inutilités. Bref, l'ouvrage ne répond pas aux exigences scientifiques. É. J.

Belgique. — *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne par ses anciens élèves et ses amis à l'occasion de sa quarantième année d'enseignement à l'Université de Gand*, 1886-1926 (Bruxelles, Vromant et C^ie^, 1926, in-4° en deux tomes, xxxix-678 p.). — Cet hommage jubilaire que les admirateurs du grand historien et du grand patriote belge lui ont remis à Bruxelles, le 5 décembre dernier, dans une cérémonie intime, groupe un ensemble de travaux très divers, mais tous d'un grand intérêt, qui font du recueil une très précieuse contribution aux études historiques, et très digne du savant éminent auquel il est dédié. En voici la simple énumération, dans l'ordre alphabétique de la table des matières :

Bibliographie des travaux historiques d'Henri Pirenne. — Sir William Ashley : The English Improvers. — P. Bergmans : Un nouveau manuscrit de la Chronique de Flandre abrégée. — Dom U. Berlière : A propos du Droit de Meute. — J. Bidez : L'historien Philostorge. — G. Bigwood : Un relevé de recettes tenu par le personnel de Thomas Fini, receveur général de Flandre. — W. Blommaert : 'n Voorloper van Edward Gibbon Wakefield. — M. Bruchet : A propos de lettres mal datées de la chancellerie de Marguerite d'Autriche. — P. Collinet : Les dates de rédaction du Livre Roisin et du Coutumier de l'échevinage de Lille qu'il renferme. — F. Cumont : Une inscription de l'époque des Comnènes de Trébizonde. — J. Cuvelier : Les négociations diplomatiques de Roosendael (1627-1630). — H. Delehaye, S. J. : La légende de saint Napoléon. — G. G. Dept : Le mot Clusas dans les diplômes carolingiens. — A. de Ridder : Un projet d'emprunt anglo-belge en 1848. — H. E. de Sagher : L'immigration des tisserands flamands et brabançons en Angleterre sous Édouard III. — A. de Saint-Léger : La charte accordée par la comtesse Jeanne à la ville de Lille en 1235. — G. des Marez : Note sur le manse brabançon au Moyen Age. — G. Espinas : Une petite correspondance de

Digitized by Google

marchands drapiers de Douai et de Paris en 1313. — E. Fairon : Quelques effets de la crise monétaire à Liége (1476-1531). — F. L. Ganshof : Note sur la compétence des cours féodales en France. — H. Grégoire : Le véritable nom et la date de l'église de la Dormition à Nicée. — L. Halphen : La conquête de la Méditerranée par les Européens au XI^e^ et au XII^e^ siècle. — K. Hanquet : Triumphus et Triumphale, deux œuvres de Renier de Saint-Laurent. — A. Hansay : L'ancien comté et les anciens comtes de Looz. — C. H. Haskins : An early Bolognese formulary. — H. Hauser : A propos des idées économiques de Calvin. — E. Hubert : Un procès mémorable à la fin du régime autrichien. — M. Huisman : Une ambassade de famille sous la monarchie de Juillet. — I. Huizinga : Koning Eduard IV van Engeland in ballinschap. — G. Hulin de Loo : Sur la biographie de Dieric Bouts avant 1457. — G. Huydts : Le premier chambellan des ducs de Bourgogne. — H. Koht : Self-assertion of the farming class. — L. Leclère : La Grande Charte de 1215 est-elle une « illusion »? — Abel Lefranc : Les commencements du Collège de France (1529-1544). — F. Lot : Le *jugum*, le manse et les exploitations agricoles de la France moderne. — H. Nelis : Notes de diplomatique et de chronologie flamandes au XIII^e^ siècle. — H. Nowé : Les sénéchaux du comté de Flandre aux XI^e^ et XII^e^ siècles. — H. Obreen : Quel fut, au Moyen Age, le tracé exact des limites entre les diocèses de Liége et d'Utrecht dans les îles des embouchures de l'Escaut et de la Meuse? — G. Pergameni : Le parc de Bruxelles en l'an VI. — E. Poncelet : L'extinction de la « familia » militaire dans la principauté de Liége. — N. W. Posthumus : De industrieele concurrentie tusschen Noord-en Zuid-Nederlandsche nijverheidscentra in de XVII^e^ en XVIII^e^ eeuw. — M. Prou : Une ville-marché au XII^e^ siècle : Étampes. — F. Quicke : Rectifications et compléments à l'itinéraire d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant et de Limbourg (1407-1415). — A. Roersch : Le vrai nom de Nicolas Clénard. — M. Rostovtzeff : Les classes rurales et les classes citadines dans le Haut-Empire romain. — P. Sagnac : La rénovation politique de l'Europe au XVIII^e^ siècle. — H. Sée : La valeur historique des *Voyages en France* d'Arthur Young. — H. Stein : La date de naissance d'Olivier de la Marche. — C. Stephenson : The seignorial tallage in England. — Ch. H. Taylor : Note on the origin of the polyptychs. — C. Terlinden : La reconnaissance du royaume d'Italie par la Belgique. — P. Thomas : Notes sur Galbert de Bruges. — J. W. Thompson : The manuscripts of Einhard's *Vita Karoli* and the matter of Roland. — V. Tourneur : Charles-Quint, collectionneur. — T. F. Tout : The English Parliament and public opinion, 1376-1388. — W. S. Unger : Adriaen May, Vlaamsch drapenier in Noord-Nederland. — V. Ussani : La leggenda di Pallante e una leggenda di Tournai. — L. Van der Essen : Le testament de Raoul de Beeringen. — H. Van der Linden : Le Tribunal de la Paix de Henri de Verdun (1082) et la formation de la principauté de Liége. — H. Van Houtte : Francs-tireurs et milices rurales en Flandre au XVII^e^ siècle. — F. Van Kalken : La fin de l'unionisme en Belgique. — J. Vannérus : Freudenburg, Freudenstein, Freudenkopp. Épisode de la politique féodale suivie par Jean l'Aveugle dans son comté de Luxembourg. — F. Van Ortroy : Les sources scientifiques de la cartographie mercatorienne. — H. Van Werveke : Note sur le commerce du plomb au Moyen Age. — P. Viard : Une grève sous le Premier Empire au Tréguil (Ille-et-Vilaine), 1808. — Aug. Vincent : Les premières invasions franques en Belgique, d'après les trouvailles de monnaies (année 256 et suivantes).

Digitized by Google

— A. VIENNE et A. WAUTERS. *Le Réforme du Réformisme?* (Bruxelles, « L'Églantine », 1926, in-8°, 165 p.). — Ce très intéressant petit volume contient des considérations politiques que nous n'avons pas à examiner ici. Mais on y trouvera aussi bien des renseignements sur l'histoire intérieure de la Belgique depuis 1819, sur l'action politique et le programme du parti ouvrier, sur sa participation aux divers ministères qui se sont succédé. Ce parti est, en effet, très fortement représenté au Parlement; prenant part au gouvernement, il s'est tout naturellement orienté dans le sens du « réformisme », se préoccupant de la réalisation pratique de son « programme minimum ». H. S.

— E. FAIRON. *Un inventeur wallon : Jean-Philippe de Limbourg. Les premiers essais de fabrication du coke en Belgique* (Liége, éditions de « La Vie wallonne », 1926, in-8°, 45 p., ill.). — Jean-Philippe de Limbourg, savant médecin, chimiste et industriel, est un inventeur que nous fait connaître M. Fairon, conservateur aux Archives de l'État à Liége. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle se posa un problème grave pour la principauté de Liége. Par suite de la découverte récente de minerais de fer de qualité exceptionnelle, elle avait le monopole presque exclusif des gueuses pour la fabrication du fer fort. Mais les hauts fourneaux et les usines à transformation consommaient de grandes quantités de charbon de bois, à tel point que celui-ci était d'un prix exorbitant et que les réserves forestières s'épuisaient. Autre conséquence : affineries et platineries liégeoises émigrèrent vers les pays voisins. Il y avait là un double problème : politique parce qu'une guerre pouvait fermer les frontières et empêcher l'entrée de cette matière première qu'on était forcé d'importer; économique parce que la principauté voyait décliner la grande industrie qui faisait sa richesse. La découverte d'un produit remplaçant le charbon de bois était le seul remède. Pendant trois années (1768-1771), J.-P. de Limbourg chercha le moyen de transformer la houille en coke. C'est le récit de son voyage d'études à Sulzbach et de ses essais, connus par ses mémoires adressés à son protecteur le prince-évêque Charles d'Oultremont, que nous a donné le savant conservateur des Archives liégeoises de Limbourg. Il frôla souvent la solution, mais le coke renfermait encore trop de souffre. La découverte n'a donc pas donné tout de suite les résultats espérés, sans doute parce que la chimie était encore relativement peu développée, peut-être aussi parce que le chercheur manqua de constance et de méthode. F. QUICKE.

Canada. — Georges-Nestler TRICOCHE. *Un coin oublié de la Nouvelle-France : au Maine et au Nouveau-Brunswick* (Pierre Roger, 269 p., 8 pl.; prix : 12 fr.). — L'auteur, qui est à la fois journaliste et historien (la *Revue historique* a publié deux études de lui sur des épisodes ignorés de l'histoire des États-Unis), a voulu connaître de près les Canadiens français, nombreux encore dans l'État du Maine, et qui dominent en Nouveau-Brunswick. Il a donc visité leur pays et il a fini par élire domicile dans l'île du Prince-Édouard. Les scènes de la vie journalière qu'il décrit sont pittoresques; il montre en traits piquants comment, d'un côté de la frontière actuelle, les anciens sujets du roi de France ont fini par s'adapter à la vie américaine, tandis que, de l'autre (en Nouveau-Brunswick), persistent les mœurs, la langue, la religion des ancêtres. Le souvenir des persécutions subies par leurs pères, chassés de leurs demeures et spoliés par le gouvernement anglais, est toujours vivant chez eux; libres maintenant, ils auraient même quelque tendance à

Digitized by Google

se séparer du Dominion pour vivre indépendants. Les observations et prévisions de l'auteur sur ces sujets, qu'il effleure seulement, sont à retenir. Ch. B.

Espagne. — J. B. TREND. *Alfonso the Sage and other Spanish Essays* (Londres, Constable, 1926 ; prix : 12 s.). — Il ne s'agit pas d'une étude sur Alphonse X, mais d'un article de six pages, suivi de vingt-cinq autres, dont quelques-uns seulement touchent à l'histoire : *Queen Isabella, Vives in London, Luis de Léon : the Inquisition at the University, Mystical Spain.* Les autres concernent des écrivains classiques ou contemporains, et il y a des « interludes » sur *The Fairies in Spain, Spanish Gardens,* etc. Ce n'est donc d'aucune manière une œuvre d'érudition, même fragmentaire ; mais c'est écrit avec beaucoup de talent, et par quelqu'un qui est au courant de ce que d'autres publient, qui sait voir et faire voir. Il y a naturellement telles assertions qui demanderaient un correctif, par exemple : « The men and women of the Reconquista had only the remotest idea that the conquests they made were re-conquests. They had no feeling of national continuity with Gothic Spain, nor any perception of historical values » (p. 24). Toutes les chroniques et histoires du temps insistent, au contraire, sur cette continuité et ce caractère de reconquête ; il n'est pas jusqu'au poème du *Fernan Gonzâlez* qui n'en fasse autant. En ce qui concerne les *Càntigas* d'Alphonse le Sage, comment admettre (p. 14) si facilement l'influence de la poésie orale, alors que la Galice, dans la langue de laquelle elles sont écrites, a été le pays d'Espagne le moins en rapport avec les Arabes? Enfin, n'est-ce pas aller un peu vite que de déclarer : « It is quite likely that there never was any such person as Roderick, last of the Goths... » (p. 64)? Mais le terrain des théories d'histoire littéraire est dangereux, et M. J. B. Trend est bien inspiré de n'y pénétrer que par instants, puisque toute la littérature contemporaine et classique s'ouvre à sa compétence, et que, là, il est vraiment intéressant et brillant. G. CIROT.

— Juan DE VALDÈS. *Diàlogo de Doctrina cristiana,* reproduction en fac-similé de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de Lisbonne (éd. d'Alcalá de Henares, 1529), avec une introduction et des notes par Marcel BATAILLON (Coïmbre, impr. de l'Université, 1925, petit in-8°, 321 p. + CVIII f^os). — Ce texte précieux, reproduit en phototypie d'après un exemplaire probablement unique, est une contribution importante à l'histoire des *hétérodoxes* espagnols, des *alumbrados* et des érasmiens de la péninsule. Les deux cents pages d'introduction dont M. Marcel Bataillon le fait précéder, à la fois pleines de pensée et d'une rare finesse psychologique, comptent parmi les études les plus pénétrantes que l'on nous ait récemment données sur le sens réel de l'érasmianisme, sur les limites qui le séparent de la réforme protestante ; les notes qui éclairent le texte (p. 219-307) achèvent la démonstration. H. HR.

États-Unis. — Mildred Lucile HARTSOUGH. *The Twin Cities as a metropolitan market, a regional study of the economic development of Minneapolis and St Paul* (Minneapolis, *Research Publications of the University of Minnesota,* 1925, in-8°, VIII-228 p., 3 cartes). — On sait que, dans ses études sur ce qu'il appelle l'économie « métropolitaine », M. N. S. B. Gras se réfère souvent aux deux cités jumelles du Minnesota, non seulement parce qu'il enseigne dans l'une d'elles, mais parce que le groupe urbain Minneapolis-Saint-Paul lui fournit un excellent exemple de ces centres dont les tentacules commerciaux, financiers, ferroviaires, etc., s'étendent sur une aire assez vaste, jusqu'aux points où ils rencontrent les tentacules d'autres

Digitized by Google

métropoles analogues. Une des élèves de M. Gras a pris la peine d'étudier la croissance de ce centre typique, né autour des chutes Saint-Antoine, et qui n'était d'abord qu'un point d'exploitation des bois. C'est en 1838-1840 seulement qu'y apparaît un établissement urbain. Le commerce des fourrures de la compagnie de la baie d'Husdon, la navigation à vapeur établie sur le haut Mississipi, l'arrivée en 1854 de la locomotive partie de Chicago, puis, à la suite de l'immigration, l'essor de la culture du blé, la création (mais pas avant 1849) des minoteries, qui deviennent, à partir de 1870, des industries d'exportation, tels sont les facteurs essentiels de cette évolution. Dans ce groupement, Saint-Paul représente plutôt le côté commercial, Minneapolis le côté industriel, sans que cette distinction ait rien d'absolu. Le travail de miss Hartsough, qui prend un développement particulièrement large à partir de 1880, c'est-à-dire quand les *Twin Cities* s'élèvent réellement à la dignité métropolitaine, est un excellent exemple de ces analyses que certains maîtres de l'école historico-économique américaine savent diriger conformément aux meilleures règles de la critique européenne. H. Hr.

France. — Olivier Martin. *Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris*, t. II, fasc. 1 (Paris, Leroux, 1926, 301 p. *Bibl. de l'Institut d'hist., de géogr. et d'économie urbaines de la ville de Paris ;* prix : 35 fr.). — Id. *La coutume de Paris, trait d'union entre le droit romain et les législations modernes* (Paris, librairie du Recueil Sirey, 1925, 81 p. ; prix : 12 fr.). — Dans le premier de ces ouvrages, M. O. Martin continue sa grande histoire de la coutume de Paris, en étudiant la propriété, les droits réels et le droit familial, dont le trait caractéristique est une solidarité très forte, mais nécessairement minée par les transformations sociales et politiques. — Le second est un recueil de six conférences faites à l'Université d'Utrecht à la demande de l'Association des étudiants en droit. Professeurs et étudiants y trouveront un exposé abrégé des idées générales les plus importantes que suggère l'histoire de la coutume de Paris. L'intérêt que le public lettré prendra à ces deux publications atténuera sans doute le pessimisme dont M. Olivier Martin témoigne en ce qui concerne le sort des études d'histoire du droit en France.

P.-D.

— Nicolas Iorga. *Les aventures sarrazines des Français de Bourgogne au XV^e siècle* (Université de Cluj ; publications de l'Institut d'histoire générale, tirage à part, 1926, 52 p.). — Dans cette brochure, le savant professeur de Bucarest publie six documents : 1° Un rapport bourguignon sur des combats de croisade à Rhodes, dans la mer Noire et sur la côte de Barbarie, 1444-1445 ; 2° Lettre du franciscain Barthélemy de Gênes concernant les combats entre Turcs et chrétiens sur le Danube, 3 février 1443 ; 3° Lettre de Constantinople sur les événements de Serbie et de Valachie, 7 décembre 1448 ; 4° Requête de l'amiral Valerand de Wavrin pour ses dépenses en Orient, 1458 ; 5° Vœu de croisade du duc de Bourgogne Philippe le Bon ; 6° Lettre d'Antoine « du Paiage », autrement dit del Palagio, sur la croisade et les conflits entre le Soudan et les Hospitaliers, 9 février 1466. — Toutes ces pièces sont en français ; le commentaire qu'en donne M. Iorga, si compétent sur les hommes et les événements de la péninsule des Balkans, est fort instructif ; il met en relief notamment la figure d'un de ces hardis aventuriers, à la fois corsaires et croisés, le bourguignon Geoffroy de Thoisy. Ch. B.

— Louis Cons. *L'auteur de la farce de Pathelin* (Princeton University Press et Presses universitaires de France, 1926, 179 p.). — M. Cons est arrivé à découvrir

Digitized by Google

l'auteur de cette farce immortelle. Il accepte la date de composition déjà déterminée par ses prédécesseurs en « études patheliniques » : avant 1469 (ce qui est certain) et après l'hiver de 1464 (ce qui l'est moins). Il cherche dans quelle province, dans quel milieu, par quel poète déjà fort expérimenté l'œuvre a pu être rédigée, et trouve que l'auteur a écrit en Normandie, qu'il était religieux, et que le seul religieux normand capable de rimer Pathelin était Guillaume Alecis, moine de l'abbaye de Lyre. J'abrège et déforme les étapes de la démonstration. Elle est convaincante. M. Cons a accumulé les preuves. Peut-être un peu à l'excès : l'argument tiré de l'allusion au retrait lignager, par exemple, ne signifie rien pour l'attribution normande, attendu que le retrait lignager était de droit commun dans tous les pays coutumiers. Quoi qu'il en soit, le livre est tout à fait intéressant et écrit de verve.

PETIT-DUTAILLIS.

— G. RUDLER. *Michelet, historien de Jeanne d'Arc ;* t. II : *La pensée, l'art* (Paris, Presses universitaires de France, 1926). — Nous avons dit ici le bien que nous pensions du premier volume, où M. Rudler étudiait les fondations assez peu solides de l'œuvre de Michelet. Dans le second, il considère la philosophie religieuse et historique du grand écrivain, appliquée à un sujet qui convenait merveilleusement à son talent, mais où « il n'a ni pu ni désiré se tenir en garde contre un instinct d'idéalisation invincible ». Dans les derniers chapitres, M. Rudler analyse les moyens d'expression d'une sensibilité qui, pour s'exalter, n'a jamais trouvé thème plus magnifique. En conclusion, *Jeanne d'Arc* est l'œuvre d'un esprit peu précis, peu attentif, peu capable, par conséquent, d'enrichir la science, « prompt à s'envoler dans le royaume de la poésie ; mais là, merveilleusement à l'aise ». P.-D.

— C. SAUZÉ DE LHOUMEAU. *L'abbaye de Saint-Léonard de Ferrières* (Paris, Picard, 1925, 145 p. ; prix : 7 fr.). — Cette abbaye bénédictine du diocèse de Poitiers était peu connue jusqu'ici, les titres n'ayant pas été transportés, à l'époque de la Révolution, aux archives départementales. M. de Lhoumeau en a recueilli les épaves dans un château de Maine-et-Loire. Les détails les plus intéressants de cette petite monographie concernent la vie monacale à la fin de l'ancien régime.

P.-D.

— H. BOUSQUET. *Comptes consulaires de la cité et du bourg de Rodez ;* 1re partie : *Cité ;* vol. I : *1350-1358* (Rodez, 1926 ; *Arch. hist. du Rouergue*, t. VI). — Rodez est une des plus anciennes villes françaises et son histoire, encore peu étudiée, mérite certainement l'attention. Elle laisse au voyageur des souvenirs inoubliables. Sa rude cathédrale gothique, égayée tardivement par les artistes de la Renaissance, est magnifique. Comme les revues savantes doivent toujours dénoncer les actes de vandalisme, je saisis cette occasion de signaler que la perspective admirable de la façade vient d'être gâchée par un hideux monument aux morts de la guerre. Les soldats de l'Aveyron méritaient mieux que ce sujet de pendule, et, en tout cas, il ne fallait point le placer là. Le patriotisme local a été mieux inspiré en favorisant la publication des comptes consulaires. Le tome publié par M. Bousquet se rapporte aux années tragiques du règne de Jean le Bon, où les villes comme Rodez étaient sans cesse sur le qui-vive. Il n'est pas besoin de dire que ce premier volume, soigneusement annoté par M. Bousquet et pourvu, sinon encore d'une introduction historique, du moins d'une table particulière, donne de précieux détails sur les impôts, les fortifications, le commerce, la topographie, etc. Une telle publication était le fondement indispensable d'une histoire de la ville. P.-D.

Digitized by Google

— Paul-Émile VIARD. *André Alciat*, 1492-1550 (Paris, Société du Recueil Sirey, 1926, in-8°, XIV-391 p.). — Au prix de très copieuses recherches, l'auteur nous donne une étude approfondie de celui à qui l'on doit « la pénétration de l'Humanisme dans les études de droit romain » et « la reconstitution historique du droit romain ». Formé aux méthodes de l'humanisme, humaniste lui-même (comme en témoignent ses *Emblemata*, son *Philargyrus*, ses relations avec Érasme et tant d'autres), Alciat a réellement étudié le droit en historien et en sociologue. Les textes heureusement groupés par M. Viard ne permettent aucun doute sur son rare mérite. N'oublions pas que, s'il est né Milanais, Alciat a enseigné en Avignon, puis, avec un particulier éclat, à Bourges, où il compta parmi ses élèves Jean Calvin.

H. HR.

— Jean PRÉVOST. *La vie de Montaigne* (Paris, Gallimard, *Vies des hommes illustres*, n° 4, 1926, in-16, 227 p., 1 portrait ; prix : 10 fr. 50 + 20 %). — L'auteur est un jeune littérateur qui trouve que « l'histoire et les documents originaux fournissaient peu » sur Montaigne. Il estime que, si « les érudits s'amusent beaucoup, il arrive qu'ils n'amusent qu'eux-mêmes ». C'est pourquoi, sans doute, il nous parle d'Occam et de Nicole Oresme comme s'ils avaient vécu au XVI^e siècle, risque des à peu près comme : le président de Largebaton et François Hatman, et croit élégant de nous donner des *à la manière de* Michel Eyquem. Il se peut que certaines personnes jugent de tels livres utiles. Mais j'imagine que Candide dirait : « Relisons les *Essais*. »

H. HR.

— Le tome XXXVIII des *Mémoires de Saint-Simon* (Paris, Hachette, 1926, 1 vol. in-8°, 521 p. ; prix : 40 fr.) nous donne, outre un important passage sur Dangeau et ses *Mémoires*, l'histoire des premiers mois de l'ambassade de Saint-Simon en Espagne en 1721, avec l'énumération de ses griefs contre Dubois. Les éditeurs, MM. Lecestre et J. de Boislisle, ont joint au texte d'abondants appendices ; ils ont complété la correspondance diplomatique de Saint-Simon, qui avait été publiée par Édouard Drumont, en nous donnant à leur tour les lettres reçues pendant cette ambassade (mois d'octobre-décembre dans ce volume) par Saint-Simon lui-même, et « les lettres émanées d'autres agents français en Espagne ». L'annotation a les qualités ordinaires. On s'étonne cependant que les éditeurs aient cru devoir par endroits polémiquer avec le duc.

H. HR.

— René BAZIN. *Pierre de Clorivière, contemporain et juge de la Révolution*, 1735-1820 (Paris, J. de Gigord, 1926, in-8°, 206 p.). — Très jeune, en 1756, Pierre de Clorivière, qui appartenait à une ancienne famille de Saint-Malo, entre dans l'ordre des Jésuites, mais la dissolution de celui-ci l'oblige bientôt à mener une vie errante jusqu'en 1779, où il devient recteur de Paramé ; en 1786, il est nommé directeur du collège diocésain de Dinan. A l'époque de la Révolution, il dut se cacher ; en 1804, suspect par suite de sa parenté avec Joseph de Limoélan, qui fut accusé d'avoir pris part au complot de la « machine infernale [1] », il est arrêté et reste en prison jusqu'en 1809 ; enfin, en 1814, au moment où se reconstituent les Jésuites, il est appelé à diriger le noviciat de la rue des Postes. M. René Bazin, qui, dans son Introduction, décrit cette vie curieuse, a eu l'heureuse idée de publier deux ouvrages de Clorivière : un opuscule sur les *Doctrines de la Déclaration des droits de*

1. M. R. Bazin ne semble pas connaître l'intéressant ouvrage que M. Jean Lorédan a consacré à ce complot.

Digitized by Google

l'homme, écrit en août 1793, et des extraits d'un travail plus volumineux sur les *Caractères et les conséquences de la Révolution* (composé en 1794).

Clorivière examine les divers articles de la Déclaration à la lumière de la conception catholique ; il s'efforce de démontrer la fausseté de ses fameux principes ; il la stigmatise comme « étant opposée au Saint-Évangile », comme affranchissant l'homme de tous ses devoirs envers Dieu ; c'est une « production d'iniquité ». Dans le second ouvrage, il condamne en bloc la Révolution et son œuvre, produits de Satan. Pour réparer les ruines accumulées par elle, ce fanatique ne voit de remède que dans la « restauration religieuse » la plus étroite. Il ne demande pas, il est vrai, la restitution des biens ecclésiastiques, car c'est un bien que l'Église soit réduite « à sa pauvreté primitive » ; mais il importe que celle-ci ait la haute main sur l'instruction publique et sur la censure de la presse ; il faudra combattre les « philosophes » et la secte maçonnique, reconstituer les ordres religieux. Il y a là tout un programme, qui sera repris par les ultramontains de la Restauration ; à ce titre, les écrits de Clorivière méritent d'attirer l'attention des historiens. — H. S.

— La *Notice sur la vie et les travaux de Cambacérès*, 1753-1824, qui a été lue par M. Lyon-Caen, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, a été tirée à part (Firmin-Didot, 1926, in-4°, 38 p.).

— Marcel Marion. *Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire* (Paris, Boivin et C^ie^, s. d. [1926], in-16, 159 p. ; prix : 7 fr.). — Sous une forme commode et rapide, M. Marion résume l'histoire de nos finances, surtout de nos mauvaises finances. C'est une sorte de martyrologe, bien fait pour développer dans l'esprit de l'historien un certain pessimisme et pour l'amener à juger nos gouvernements et assemblées sous un seul angle, l'angle financier. C'est là une conception un peu « matérialiste » de l'histoire. Bien que l'ouvrage s'arrête à la veille de 1875, l'auteur ne s'est pas interdit des allusions, généralement peu flatteuses, aux temps présents : cela s'explique d'autant mieux qu'il écrivait en juin 1926 ! Son premier chapitre va des origines à 1715. On s'étonne de n'y lire qu'une page sur le XVI^e^ siècle et de ne pas voir même mentionnée dans cette page la première des grandes crises du crédit public, celle de 1559, la banqueroute du *grand parti*. A force de condensation, la forme est parfois obscure. Page 122, je ne suis pas sûr de comprendre la phrase du premier alinéa sur Wellington et les réclamations anglaises. Page 139, il y a une ellipse un peu forte dans la phrase sur le développement de la richesse sous le Second Empire. — Dans l'ensemble, ce petit *vademecum* sera très bien accueilli. H. Hr.

— Gustave Rudler. *Les techniques de la critique et de l'histoire littéraires en littérature française moderne* (Oxford, impr. de l'Université, 1923, XV-204 p.). — Ce remarquable ouvrage, qui doit prendre place à côté de l'*Introduction aux études historiques* de Ch.-V. Langlois et Ch. Seignobos, sera lu avec grand profit par les historiens, car la méthode indiquée pour les éditions critiques d'œuvres littéraires peut également s'appliquer aux documents historiques, et les règles critiques recommandées pour l'histoire de la littérature valent aussi pour l'histoire tout court. Des chapitres très nourris sont consacrés à la critique générale, aux critiques d'attribution, de restitution, de sources, de genèse, d'influence, aux critiques sociologique et psychologique. L'auteur montre, à tout moment, à quel point l'érudit doit être circonspect et combien il faut se défier des généralisations qui ne reposent pas sur des faits rigoureusement établis. Beaucoup de ces observations et

Digitized by Google

remarques seront précieuses pour les historiens et philosophes qui s'occupent de la théorie de l'histoire. Quelques pages consacrées aux « lois du développement des littératures » sont particulièrement à retenir ; ce qu'il faut essayer de déterminer, pense-t-il, ce sont moins des lois que certaines relations entre des faits de divers ordres ; beaucoup de prudence s'impose notamment à quiconque étudie les rapports de la littérature et de la société. Chacun des chapitres est suivi d'une bibliographie fort utile. H. S.

Grande-Bretagne. — E. Classen et F. E. Harmer. *An anglo-saxon chronicle* (Manchester, at the University Press ; Londres, Longmans, in-16, xv-150 p.). — La chronique anglo-saxonne nous est, comme on sait, parvenue en sept manuscrits (sans compter le fragment d'un huitième). Miss Hermer, travaillant pour la série des « Modern language texts », s'est uniquement proposé de mettre aux mains des étudiants un seul de ces textes, celui qui est désigné par la lettre D et qui s'arrête en 1080. C'est une base commode pour l'explication philologique, qui est, en outre, facilitée par un glossaire très complet et un index des noms propres.

— Frederic Seebohm. *The english village community ; an essay in economic history* (Cambridge, at the University Press, 1926, xxi-464 p. ; prix : 10 s. 6 d.). — Comme il est dit dans le sous-titre, c'est la quatrième réimpression de cet ouvrage qui a fait époque et suscité une grande quantité de fécondes recherches. Le seul changement apporté à l'édition *princeps* concerne l'éditeur ; en 1883, c'était Longmans. Seebohm est mort en 1912.

— Miss Rose Graham et A. W. Clapham. *The order of Grandmont and its houses in England* (extrait d'*Archaeologia*, t. LXXV, p. 159-210. Oxford, 1926, plusieurs planches et plans). — Mémoire divisé en deux parties : dans la première, Miss R. Graham résume ce que l'on sait sur l'histoire de l'ordre français de Grandmont ; elle expose, avec une exacte connaissance de la bibliographie et des sources, la fondation, la règle, les établissements de l'ordre en France et en Angleterre, montrant la destinée des maisons anglaises jusqu'à leur confiscation pendant la guerre de Cent ans. Cette partie est suivie de deux appendices : l'un qui donne une liste des prieurs et abbés de Grandmont jusqu'en 1470, des prieurs de l'ordre en Angleterre et de ceux qui ont gouverné les trois prieurés anglais de Craswall, Grosmont et Alderbury ; l'autre, où sont décrits (avec une planche) les sceaux qu'on a conservés de ces prieurs. — La seconde partie, par M. Clapham, est consacrée à l'architecture ; on y trouve un plan de l'abbaye, plusieurs plans et photographies d'églises françaises ou anglaises qui ont subi l'influence de la maison mère. En appendice, on a réédité la description de Grandmont par le frère Pardoux de la Garde. L'archéologue et l'historien trouveront également à s'instruire dans ce substantiel mémoire. Ch. B.

— Nous avons reçu de la « Canterbury and York Society » (Oxford University Press), par les soins obligeants de Miss Rose Graham, plusieurs fascicules nouveaux des registres épiscopaux. Le fascicule 75 termine les *Rotuli Richardi Gravesend* (év. de Lincoln, 1258-1277) ; l'introduction, par M. A. Hamilton Thompson, donne une biographie détaillée du prélat, qui fut un partisan déclaré de Simon de Montfort dans sa lutte contre la royauté, mais qui réussit à rentrer assez vite en grâce auprès du roi et du pape. Cette biographie est complétée par l'itinéraire de Richard dressé à l'appendice II ; le texte est terminé par des additions et des corrections

Digitized by Google

qui remplissent les pages 193-346. Enfin, M. C. W. Foster a publié ce qu'on peut encore lire d'un rôle de l'évêque Richard récemment retrouvé dans les archives capitulaires de Lincoln, mais en très mauvais état. — La livraison 76 contient la troisième partie du *Registrum Roberti Winchelsey* (archevêque de Cantorbéry, 1294-1308) ; elle se rapporte aux années 1297-1298, années de conflit avec le roi et le pape, surtout à cause des subsides qu'Édouard Ier réclamait pour la guerre contre la France et de l'opposition des barons à la politique royale. Plusieurs lettres du prélat, relatives à ces affaires politiques et destinées évidemment à être portées à la connaissance des grands du royaume, sont en français. — La livraison 77 nous donne le *Registrum Thome Wolsey, cardinalis, ecclesie Wintoniensis administratoris*, transcrit par M. Francis Thomas Madge et M. Herbert Chitty, qui a, de plus, rédigé l'introduction. Wolsey, archevêque d'York et cardinal, reçut, en outre, l'évêché de Winchester, mais « in commendam », mode de tenure qui permettait de tourner la règle ecclésiastique contraire au cumul. On lui donne alors le titre « episcopatus Wintoniensis administrator perpetuus sive Wintoniensis episcopus ». *Sive* est bien dit ! M. Chitty traite uniquement du registre où sont transcrits les actes de l'administrateur ; mais il montre à quel degré d'obéissance servile était tombé le clergé ; deux documents publiés en appendice se rapportent à la chute du cardinal. Ch. B.

— E. Lipson. *An introduction to the economic history of England ;* t. I : *The middle ages*, fourth edition (Londres, A. et C. Black, 1926, in-8°, 552 p.). — Il importe de signaler cette nouvelle édition d'un ouvrage paru pour la première fois en 1915 et qui a eu un grand et légitime succès ; l'auteur l'a mis au courant des derniers travaux. Rappelons que ce n'est pas un ouvrage de vulgarisation, mais une synthèse scientifique de l'histoire économique de l'Angleterre au Moyen Age ; M. Lipson a souvent travaillé de première main. La bibliographie, très complète, rendra de grands services. H. S.

— A. T. Bartholomew. *A bibliography of Sir Adolphus William Ward*, 1837-1924. With a Memoir by T. F. Tout (Cambridge, at the University Press, 1926, xxxi-99 p. ; prix : 7 s. 6 d.). — Ward, qui fut professeur d'histoire générale, puis de langue et littérature anglaises à Owen College, Manchester, « Master » de Peterhouse à Cambridge, président de la British Academy, a pendant sa longue vie écrit beaucoup de livres et d'articles sur les sujets les plus variés. Comme il avait commencé ses études en Allemagne, il publia de nombreux travaux sur l'histoire de ce pays depuis la guerre de Trente ans ; un des derniers fut un compte-rendu de l'ouvrage de J. Fr. Chance sur la politique hanovrienne du roi Georges Ier. De cette activité, qui s'était dispersée dans tant de livres et de revues, il était utile de posséder un tableau d'ensemble ; c'est ce qu'a fait M. Bartholomew. En tête du volume, on a reproduit la notice nécrologique publiée par M. Tout dans les *Proceedings* de la British Academy, avec quelques légères retouches. Ch. B.

— Parmi les *Proceedings of the British Academy* ont paru à part (Londres, Humphrey Milford) deux notices nécrologiques sur *George Nathaniel Curzon, marquess Curson of Kedleston*, 1859-1925, par D. G. Hogarth, et de Sir Paul Vinogradoff, 1854-1925, par W. S. Holdsworth ; en outre, trois mémoires. Le premier, par Clarence Walworth Alvord, est intitulé *Lord Shelburne and the founding of British-American goodwill*, qui est une étude sur le traité de 1783. Le second : *The bacchic elements in Shakespeare's plays*, par Émile Legouis, intéresse surtout l'his-

Digitized by Google

toire littéraire. Le troisième : *Some recently discovered franciscan documents and their relations to the second Life by Celano and the « Speculum perfectionis »*, par A. G. Little, est un examen très minutieux des rapports qui existent entre trois documents publiés par L. Lemmens, Ferdinand M. Delorme et A. G. Little lui-même, avec la seconde vie de saint François par Thomas de Celano, que tout le monde admet comme authentique. Les points de comparaison sont marqués en cinq tableaux, par lesquels se termine cette importante brochure.

Hongrie. — L'Institut archéologique de l'Université François-Joseph à Szeged (Hongrie) publie, dans ses *Dolgozatok* (travaux), un article de M. Arpád Buday, rédacteur du recueil : « Le problème du soi-disant Dieu thrace à cheval » ; il essaie de prouver que les statues et les bas-reliefs qui représentent ce Dieu, très répandus surtout en Moesie, dans l'actuelle Russie méridionale, en Pannonie et en Anatolie, ne sont pas, comme on l'a prétendu, l'effigie d'un Dieu national thrace, mais l'expression des aspirations populaires à la recherche d'un Dieu dont on peut trouver le type original dans les monuments des tombeaux grecs. Ces statues sont donc des objets votifs, et les cavaliers représentent les donateurs de l'ex-voto. La diffusion de ces monuments prouve qu'il s'agit de pierres tombales fabriquées en série. A noter encore les articles de M. J. Banner sur les fouilles de Magyarcsanád et Bökény (avec un abrégé en français), et de Nagykamarás ; de M. François Mara sur des tombeaux de cavaliers de l'époque de la conquête hongroise ; de M. Charles Cs. Sebestyén sur l'histoire ancienne du fort de Szeged ; enfin des études sur les crânes conservés au musée de Szeged, sur l'histoire de la céramique hongroise, sur les trouvailles de monnaies à Kopancs-Puszta et Atokhaza.

— Dans la *Revue mondiale* du 15 décembre 1926 (*Le quatrième centenaire de la bataille de Mohács*), M. J. Szekfü, professeur à l'Université de Budapest, veut montrer que la « grande saignée » de Mohács a eu pour la Hongrie, dans trois ordres d'idées, des conséquences fatales, sous le poids desquelles la nation hongroise est encore accablée. Dans l'ordre ethnique, la domination turque, qui a suivi la grande défaite, a décimé, surtout dans la Hongrie méridionale et en Transylvanie, la population jusque-là purement magyare ; elle a ainsi amené, au temps de la reconquête, la colonisation par des allogènes de toute origine, source des difficultés et des périls de la question des nationalités. Dans l'ordre politique, ce fut le « mariage forcé » avec l'Autriche, qui, jusque sous le régime dualiste, a asservi le pays à une domination étrangère ; et, dans l'ordre social, l'arrêt de l'évolution à l'occidentale, qui était commencée, le maintien et même le renforcement de la féodalité, trois siècles perdus pour le progrès du pays. « Sans Mohács et sans la conquête turque, il y aurait aujourd'hui en Hongrie une population de vingt-cinq à trente millions de Hongrois, d'une parfaite unité ethnique, une grande puissance, égale à ses voisines, l'Allemagne et l'Italie, qui aurait pu, grâce à sa situation et à sa valeur spécifique, éviter à son peuple les souffrances surhumaines des siècles passés et celles des dernières décades. » — La thèse n'est pas sans côtés faibles ; il paraît, en particulier, assez peu certain que la population des régions méridionales et orientales ait été au XVI^e siècle purement magyare. Mais les suggestions de l'auteur, présentées avec talent, sont intéressantes et propres à stimuler la réflexion. Elles prennent utilement place dans l'ensemble des considérations historiques qu'a provoquées le quatrième centenaire de la fondation de la monarchie autrichienne. L. E.

Italie. — E. Rodocanachi. *Histoire de Rome. Une cour princière au Vatican*

Digitized by Google

pendant la Renaissance. Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI Borgia, 1471-1503 (Paris, Hachette, s. d. [1925], in-4°, 315 p., 32 pl., index). — L'auteur donne une suite à son *Histoire de Rome de 1354 à 1471*, qui date de 1922. Ce volume nouveau, qui couvre une des périodes les plus brillantes de la Renaissance romaine, se présente comme une véritable collection d'art. Historiquement, c'est une chronique romaine, faite surtout avec les *diaires* et les historiens du XVI^e^ siècle, plus quelques références à Pastor. La partie la plus importante est naturellement celle qui se réfère au pontificat d'Alexandre VI. M. Rodocanachi insiste avec raison sur le caractère espagnol, aragonais, valencien du pape Borgia. Il a utilisé les ouvrages relatifs à l'expédition de Charles VIII et surtout à l'affaire Djem, de même que ceux qui parlent des entreprises de César. Il passe pudiquement sur les bruits, vrais ou faux, qui ont couru sur l'immoralité de la famille. Savonarole n'est cité qu'une fois (p. 215), et comme en passant. Une abondante bibliographie clôt ce volume, dont la lecture est agréable. Henri HAUSER.

Pays-Bas. — K. HEERINGA. *Rekeningen van het bisdom Utrecht*, 1378-1573 (Werken uitgegeven door het historisch Genootschap, 3^e^ série, n° 50. Utrecht, Keminck et fils, 1926, 1 vol. en 2 tomes, in-8°, VII-860 p. ; prix : 10 flor.). — En 1889 et 1891, S. Muller Fz., archiviste du royaume des Pays-Bas, a publié les « Registres et comptes de l'évêché d'Utrecht de 1325 à 1336 ». La mort l'empêcha d'en donner la suite. Conformément à son désir, le travail a été continué par son successeur, K. Heeringa, qui vient de publier les volumes mentionnés en tête de cet article. Ils comprennent les « comptes de l'administration temporelle », avec un appendice contenant ceux des « dîmes épiscopales ». Ceux de l'administration spirituelle formeront la deuxième partie avec l'introduction générale et les index. Nous pourrons donc reparler plus utilement de l'ouvrage quand il sera terminé ; mais déjà les observations présentées par le savant éditeur pendant la minutieuse préparation du texte nous permettent de dire qu'on y trouvera un enrichissement notable de nos connaissances sur la vie de l'évêché d'Utrecht au moyen âge. — Émile LALOY.

Pays slaves. — Dans la *Zeitschrift für osteuropäisches Recht*, 1926, t. II, p. 168-182, M. H. F. SCHMID, professeur à l'Université de Graz, a donné une très utile bibliographie critique des ouvrages récents les plus importants pour l'étude de l'histoire du droit des peuples slaves (*Die wichtigsten neueren Hilfsmittel zur Einführung in die Rechtsgeschichte der slavischen Völker*). Si l'auteur s'est, par nécessité, borné ici aux travaux généraux, il annonce, dans un autre recueil (*Jahrbücher für Kultur Geschichte und der Slaven*, publiés par l'Ost-Europa Institut de Breslau), un bulletin plus étendu, provisoirement limité, il est vrai, aux Slaves méridionaux et occidentaux. On doit lui savoir gré du temps et du soin qu'il consacre à cette besogne ingrate, mais méritoire ; on admirera l'étendue et la sûreté de son information en un domaine si vaste et jusqu'ici si peu connu en Occident. — L'étude dont il publie la première partie dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, t. XLVI, *Kanonistische Abteilung*, t. XV, 1926 (*Die rechtlichen Grundlagen der Pfarrorganisation auf westslavischem Boden und ihre Entwicklung während des Mittelalters. — I. Die Pfarrorganisation im Sorbenland vor der deutschen Kolonisation und in Böhmen und Mähren*), en même temps qu'elle précise le statut juridique primitif des églises de ces régions, détermine la part respective des influences germaniques et slaves dans les institutions du territoire conquis ou menacé par

Digitized by Google

la colonisation allemande. Dans le pays sorabe, l'organisation ecclésiastique se modèle fidèlement sur les divisions administratives de l'époque slave ; dans les pays tchèques, elle a également pour cadre les circonscriptions des châtellenies : en sorabe comme en tchèque, le terme qui désigne l'église, *kostol* ou *kostel*, est une déformation de *castellum*. En Bohême et en Moravie, avec le déclin du pouvoir du prince, son autorité sur les églises fait place à celle des seigneurs, et c'est désormais les limites de la seigneurie qui marquent celles de la paroisse, c'est le seigneur qui considère et traite le curé comme son employé. Sur les dîmes, sur la condition du clergé, sur la constitution et l'administration des biens des églises, ce travail, très fortement documenté, apporte plus d'une lumière nouvelle et rectifie plus d'une erreur accréditée. Il sera complété, en 1927, dans la même revue, par un exposé de la question, telle qu'elle se pose en Pologne, et une recherche des traces laissées par l'organisation ecclésiastique slave sur les territoires slaves germanisés de la Baltique. L. E.

Pologne. — Le quatrième Congrès général des historiens polonais s'est tenu du 6 au 8 décembre 1925 à Poznan. Il était divisé en sept sections, dont l'une subdivisée en deux : I. Antiquité. — II. Moyen Age et temps modernes jusqu'en 1796. — III. Période contemporaine, depuis 1796. — IV. Histoire des institutions et du droit, histoire religieuse, histoire économique. — V. Histoire de la civilisation, de la littérature, des sciences et de l'enseignement. — VI. 1 : Sciences auxiliaires ; 2 : Archives. — VII. Enseignement de l'histoire. Ces sections ont entendu au total 137 communications. On ne peut citer ici — groupés par sections — les titres que des principaux de ces exposés. Même ainsi restreinte, cette énumération peut donner une idée de l'importance du Congrès, de la valeur de ses travaux et des services qu'il a rendus à la science historique.

Section I. Chylinski : Sur l'origine du censorat. — Gawronski : Difficultés et particularités des recherches sur l'histoire de l'ancienne Inde. — Kotwicz : Le rôle des peuples nomades dans l'histoire. — Przeworski : L'origine des Philistins et les textes hittites. — Rosinski : La Crète ancienne et contemporaine au point de vue anthropologique. — Szczepanski : Les plus anciens établissements à Jérusalem à la lumière des fouilles récentes. — Witkowski : L'origine raciale des Espagnols. — Th. Zielinski : Les Judéens sous l'empereur Claude. = Section II. Czolowski : La Pologne et les Tatars. — Feldman : L'époque d'Auguste le Fort. — Louis Finkel : Les Congrès antérieurs, leur doit et avoir. — Gorka : État des recherches et des problèmes dans l'historiographie des rapports polonais-roumains. — Halecki : Le problème du Moyen Age. — Kochanowski : Quelques desiderata relatifs à l'histoire polonaise du XIVe siècle. — Kozlowski : La Pologne et la France pendant la Grande Révolution. — Kucharski : La Pologne dans la notice carolingienne improprement nommée « le Géographe bavarois ». — Kukiel : La place de l'histoire militaire dans les disciplines historiques, son objet et sa division. — Modelski : La question des Marches polono-ruthènes dans les recherches ruthènes. — Papée : Le conflit du littoral baltique, 1343-1525. — Sobieski : Problèmes relatifs à Kosciuszko (fêtes commémoratives et vérité historique). — Sochaniewicz : État des recherches sur l'histoire de la Ruthénie. — Tyszkowski : L'histoire de Russie d'après les historiens polonais. — Zajaczkowski : État des recherches sur l'histoire de la Lituanie avant 1386. = Section III. Boleslas Brezgo : Contribution à l'histoire de l'insurrection de 1863 en Livonie. — Mme Kozlowska-

Digitized by Google

STUDNICKA : Les confiscations des biens de l'Université de Vilno par la Russie. — Mme MINKOWSKA : L'influence de la philosophie de l'action d'Auguste Cieszkowski sur les patriotes de l'époque de Paskiewicz. — PAWLOWSKI : État et desiderata de l'histoire militaire à l'époque du duché de Varsovie. — ZAWADZKI : Les caractères des sources historiques de la dernière guerre polonaise et les méthodes des recherches. = Section IV. ABRAHAM : Concilia Poloniae. — DABKOWSKI : Histoire du droit polonais, observations et desiderata sur la science et l'enseignement. — EHRENKREUTZ : Séparatisme ou gravitation de la Lituanie vers la Pologne après l'Union de Lublin. — FIJALEK : L'historiographie de l'Église dans l'ancienne Pologne et aujourd'hui. — GRODECKI : Le problème de la population paysanne libre en Pologne médiévale. — HALBAN : Influences étrangères considérées comme sujet indépendant des recherches juridiques. — KUTRZEBA : Le développement futur de l'histoire du droit. — MANTEUFFEL : Le rôle de l'histoire politique dans les recherches historiques sur les institutions politiques. — RUTKOWSKI : Le problème de la synthèse dans l'histoire économique. — SILNICKI : Les influences françaises dans l'organisation de l'Église en Pologne. — SKIBNIEWSKI : Sur la méthode de traiter l'histoire de l'Église et ses rapports avec l'histoire générale. — TYMIENIECKI : La genèse de la société polonaise. = Section V. Mme CHARZWIECZ : Plan des recherches sur l'histoire du travail en Pologne médiévale. — DOBROWOLSKI : Les problèmes de la conscience nationale en Pologne à l'époque des Piasts. — HARTLEB : L'importance des récits de voyage polonais des XVIe et XVIIe siècles comme sources de l'histoire de la civilisation polonaise ; nécessité de leur publication. — KACZMARCZYK : Publications relatives à l'histoire des villes polonaises. — LEMPICKI : État des recherches et quelques desiderata dans l'histoire de l'enseignement et de l'éducation en Pologne. — PTASNIK : A propos de quelques desiderata de l'histoire de la civilisation polonaise. = Section VI. 1. Mme BACHULSKA : Sur la continuation de la bibliographie de l'histoire polonaise moderne (1815-1865) de Finkel. — JAKIMOWICZ : Les cheminements des monnaies coufiques. — JAKUBOWSKI : Le grand-duché de Lituanie au milieu du XVIe siècle. Carte historique de la partie septentrionale, échelle de 1/800.000. — KOZLOWSKI : La culture de Lusace et le problème de l'origine des Slaves. — MUSZKOWSKI : La bibliographie polonaise en 1901-1925. — SEMKOWICZ : Desiderata et méthode des recherches sur le paysage primitif. — SOCHANIEWICZ : De l'héraldique ruthène et des recherches sur l'établissement de la noblesse dans les provinces ruthènes. — WAREZAK : Carte de la dotation de l'archevêché de Gniezno au Moyen Age. — 2. BACHULSKI : Application du principe de la provenance dans le classement méthodique des archives modernes. — KACZMARCZYK : L'organisation des archives diocésaines. — KONARSKI : Le répertoire des documents et ses problèmes linguistiques. — MANTEUFFEL : Les archives françaises. — PACZKOWSKI : Le principe archival de la provenance. — POHORECKI : Le sort des procès-verbaux des bailliages et des prévôtés en Grande-Pologne et en Poméranie sous l'occupation prussienne. — ROKOSZNY : Sur les archives des administrations d'État. — RYBARSKI : Desiderata et rôle de la photographie dans les recherches archivales. — SIEMIENSKI : Intégration des archives et des collections des particuliers. — STUDNICKI-GIZBERT : Comment transcrire un texte russe dans les publications scientifiques polonaises. = Section VII. BALICKI : Le problème de la collaboration de l'histoire et de la littérature dans le cadre de l'école secondaire. —

Digitized by Google

Mlle Bobkowska : L'enseignement de l'histoire à l'école primaire. — Buzath : Méthodes de l'enseignement des institutions de la Pologne contemporaine à l'école secondaire. — Gawlik et Hartleb : Sur la nécessité d'introduire l'histoire de la civilisation polonaise à l'école secondaire comme matière obligatoire. — Handelsman : Le problème de la nationalité contemporaine. — Handelsman : Des nouveaux règlements relatifs aux examens universitaires. — Klodzinski : La question d'un manuel d'histoire rationnel pour le premier cycle du lycée. — Konarski : Méthodes de l'enseignement de l'histoire polonaise d'après les partages dans les écoles polonaises d'aujourd'hui. — Koneczny : Contribution à la méthodologie de la science de la civilisation. — Krotoski : L'histoire dans les plans et manuels de nos écoles secondaires aux points de vue méthodologique et scientifique. — Kucharski : Deux cycles dans l'enseignement de l'histoire à l'école secondaire. — Kutrzeba : L'enseignement civique à l'école. — Limanowski : Centralisme et fédéralisme : État national et État de nationalités. — Lutman : Problèmes philosophiques dans l'histoire. — Lodynski : L'histoire militaire dans les plans d'études scolaires. — Mme Pannenko : L'histoire dans l'école secondaire en Pologne. — Mme Radlinska : Sur la vulgarisation de l'histoire. — Rymar : Le but de l'enseignement de l'histoire à l'école secondaire. — Sochaniewicz et Halban : L'enseignement de l'histoire comme préparation aux études dans les Facultés de droit et d'administration. — Wanczura : Pour une réforme de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire.

République argentine. — Clemente Ricci. *La Biblia de Ferrara* (Buenos-Aires, J. Penser, 1926, in-8°, 47 p.; Publicaciones del Instituto de investigaciones historicas, n° 35). — Récemment, on a fait don à l'Université de Buenos-Aires d'un exemplaire de la rarissime Bible de Ferrare. C'est ainsi que M. Ricci a été amené à consacrer une intéressante étude à cette Bible, « la plus parfaite et la plus radicale des interprétations juives-espagnoles du texte original de l'Ancien Testament ». Il montre qu'elle était l'aboutissement des longues études entreprises par les rabbins depuis plusieurs siècles. En bien des points, son texte diffère non seulement de la Vulgate, mais de la version des Septante ; elle suscita donc les colères des réformés, comme des catholiques. Elle fut imprimée, en 1553, à Ferrare, foyer de pensée libre. Il y eut deux éditions simultanées : l'une dédiée à Hercule d'Este, l'autre à la señora Naci, dont les textes diffèrent au point de vue typographique, comme le prouvent d'intéressants fac-similés que nous donne l'auteur ; on regardera aussi avec intérêt les fac-similés de la couverture et du dernier folio. H. S.

Roumanie. — *Diplomatarium italicum. Documenti raccolti negli archivi italiani*, t. I, 1925 (Rome, libreria di scienze e lettere). — A côté de l'Annuaire, consacré surtout à des études sur l'archéologie et l'histoire de l'art, l'École roumaine à Rome commence un recueil de documents tirés des archives italiennes et concernant la Romanie orientale, soit du Danube, soit des Balkans. Voici la table des matières du premier volume : Ch. Calinescu. Alcuni missionari cattolici italiani nella Moldavia nei secoli xvii e xviii (p. 1-223 ; les documents occupent à eux seuls les p. 93-214 et sont suivis d'un index). — Virginia Vasiliu. Miscellanea di piccole notizie riguardanti la storia romena dei secoli xvi e xvii. I. Documenti polacchi spettanti il cattolicismo in Moldavia (p. 224-258). — Nicolas Buta. I ragguagli di Claudio Rangoni, vescovo di Regio-Emilia e nunzio in Polonia, 1599-1605

Digitized by Google

(notes d'histoire roumaine, p. 259-377. Les documents sont au nombre de 176). — Claudio Isopescu. Alcuni documenti inediti della fine del Cinquecento, 2e série (p. 378-501. 94 documents pour la seule année 1595).

— *Ephemeris Dacoromana.* Annuario della Scuola romena di Roma. III, 1925 (Rome, Libreria di scienze e lettere, gr. in-8°, 406 p.). — Gr. Florescu. Aricia, studio storico-topografico (p. 1-57 ; avec un plan de la ville antique et trente-deux figures). — Ecaterina Dunareanu-Vulpe. L'espanzione delle civiltà italiche verso l'Oriente danubiano nella prima età del ferro (p. 60-109 ; avec une carte et quarante-trois figures ; dans la région située à l'est de l'Adriatique jusqu'aux Carpathes, en Dacie, Bessarabie, Podolie, les objets qui portent le caractère de l'Italie primitive se rencontrent sur certaines voies que montre une carte routière ajoutée au volume ; ce sont les voies suivies de tout temps par le commerce et la civilisation). — Virginia Vasilu. Costantino Brancoveanu e il cattolicismo (p. 110-126 ; détails inédits sur la politique religieuse de ce personnage à la fin du XVIIe siècle, d'après la correspondance de Papadopulo Comnène avec Nicolas Bubuli). — Radu Vulpe. Gli Illiri dell' Italia imperiale romana (p. 129-257 ; relève dans le *C. I. L.* tous les noms concernant les Illyriens fixés en Italie, classés d'après leur condition sociale et selon leur diffusion en Italie, avec une carte montrant cette expansion). — Al. Busuioceanu. Pietro Cavallini e la pittura romana del Ducento e del Trecento (p. 259-406 ; avec cinquante-sept reproductions photographiques).

Russie. — Nicolas II. *Journal intime.* Traduction par André Pierre (Paris, Payot, 1925, 303 p. ; prix : 15 fr.). — Nicolas II avait rédigé, pendant de longues années (de 1890 à 1917), un *Journal intime* où il consignait les événements, importants ou non, qui marquaient ses journées. On a trouvé ce manuscrit ; il est si considérable qu'il a fallu renoncer à le publier en entier. Un choix a été fait et publié par M. Melgounov : c'est le contenu de ce manuscrit ainsi réduit qu'a traduit M. Pierre. L'analyse des événements historiques, partout où le manuscrit est abrégé, comble les lacunes volontaires : ce travail a été fait avec beaucoup de soin par le traducteur. Le journal contient de nombreuses puérilités, mais il est précieux pour qui voudra dégager les traits du caractère de Nicolas II. Le tsar mort revit dans son journal, soit qu'il y consigne les joies du temps de ses fiançailles, ou la tristesse qu'il éprouve de la mort de son père. On sera frappé du peu de place qu'y occupe la guerre avec le Japon. Les historiens futurs consulteront ce livre : ils y glaneront divers renseignements, par exemple sur le traité de Bjorkoe et sur les rapports de Nicolas II et de Guillaume II. Une table des noms propres rend faciles les recherches.

La transcription n'est pas toujours cohérente : on lit (p. 11) Vorontsov, forme correcte, et (p. 13 et 15) *Vorontzov ;* (p. 23) Levitzkii pour *Levitskii ;* « ... chez Meiningen » (p. 30) est inintelligible. Les Meiningen étaient la troupe des comédiens de Saxe-Meiningen. E. Duchesne.

— Sir Georges Buchanan, ancien ambassadeur d'Angleterre en Russie. *Mémoires,* 1910-1917. Traduit de l'anglais par Marcel Thébaut (Paris, Payot, 308 p. ; prix : 15 fr.). — Des mémoires de Sir G. Buchanan, mort en Angleterre le 20 décembre 1924, le traducteur a extrait les pages relatives à sa mission en Russie (1910-1917). On devine l'intérêt de ces pages, où se reflètent sept années d'histoire russe ; les historiens devront les consulter. Ces mémoires font tomber les accusations de la comtesse Paley, qui voulait que l'ambassadeur eût contribué à la révolution russe. Ils abondent en tableaux intéressants ou émouvants et nous

Digitized by Google

montrent, dans le décor changeant, les principaux acteurs de cette révolution. L'auteur, par instants, sait s'égayer à propos : on ne lira pas, sans sourire, l'épisode où il traite de ses rapports avec Henderson, représentant du Labour Party dans le ministère anglais, qui, envoyé en Russie pour surveiller l'ambassadeur et muni de pleins pouvoirs pour le remplacer, renonce loyalement, expérience faite, à l'évincer et retourne en Angleterre (p. 218-221).

L'impression est, en général, correcte. Il faut lire, p. 34 et p. 126, « Le Novoïé Vrémia ». Le *w* sévit, en maints endroits, où il prend la place du *v*, seul admissible.

E. D.

— Ch. Sarolea. *Ce que j'ai vu en Russie soviétique.* Traduit de l'anglais (Bruxelles, Albert Dewit, 2e édit., 1925, xxi-279 p. ; prix : 20 fr.). — Bien des livres ont déjà paru sur la Russie soviétique. Leurs auteurs n'offraient pas tous de sûres garanties, pour ce qui est de l'information ou de la pénétration. On peut dire, sans exagération, que le présent livre rendra les précédents inutiles. En effet, M. Sarolea était muni, bien avant la guerre, d'une solide connaissance de la langue russe. Attaché à la Mission britannique qui fut envoyée, au cours de l'automne de l'année 1923, à l'exposition de Moscou, il vit bien des choses, et de près, qui auraient échappé à un observateur moins sûr et moins compétent. L'ouvrage, qui a paru d'abord en Angleterre, où il a été plusieurs fois réédité, a été traduit dans plusieurs langues européennes. L'accueil qui l'attend en France sera, pensons-nous, aussi favorable.

Une introduction à l'édition française expose avec clarté (p. xi et suivantes) les diverses phases de la révolution russe. L'auteur, d'ailleurs, qui se déclare incapable, présentement, les matériaux nécessaires n'étant pas accessibles, de décrire le drame révolutionnaire, s'est « confiné dans la description des faits ». Un livre de ce genre, qui traite, en trente chapitres, de tant de sujets divers, depuis « Moscou, capitale du communisme », jusqu'à « L'avenir de la Russie », échappe à l'analyse. On goûtera particulièrement la franchise et la dialectique inépuisable de l'auteur, son analyse du marxisme, le tableau de la renaissance religieuse qui se traduit par la popularité extraordinaire des disputes théologiques (p. 57) ; on lira avec intérêt ses pronostics sur l'avenir du bolchevisme (p. 265-266) et l'on remarquera cette connaissance approfondie de l'histoire russe, sur laquelle il fonde ses conjectures.

Il faut lire (p. 202) *le* et non *la* Smutnoe Vremia ; (p. 210) « Chingarev » et non Schingarev.

E. D.

Serbie. — Albert Mousset. *Le Royaume serbe-croate-slovène* (Paris, éditions Bossard, 1926, 270 p. ; prix : 24 fr.). — Ce livre sorti, à l'origine, d'un cours libre publié en 1921 sous le titre « Le Royaume des Serbes, Croates, Slovènes », fut si bien accueilli qu'il apparaît doublé dans l'édition de 1926, laquelle sera suivie d'un second volume, consacré à la partie économique. Le nouveau volume joint à un tableau de la politique et des institutions les données utiles sur la presse, l'instruction publique, le théâtre et les beaux-arts. Le nom de M. Albert Mousset, qui connaît particulièrement l'histoire des Slaves de l'Adriatique, laisse pressentir l'excellence et l'intérêt de cette nouvelle édition, illustrée de photographies et de reproductions de documents divers. Un index onomastique permet au lecteur de s'orienter aisément au milieu de cette masse de faits.

E. D.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Annales historiques de la Révolution française. 1927, janvier-février. — Albert MATHIEZ. Le *Neuf Thermidor* de M. Barthou (« il faut avouer qu'en général M. Barthou a fait un effort sincère pour découvrir la vérité, qu'il est informé de première main, qu'il écrit dans le ton qui convient à l'histoire ». Nombreuses observations de détail). — Henri SÉE. Note sur la presse provinciale à la fin de l'ancien régime : les « Affiches de Rennes », 1784-1790. — Léon DOUARCHE. Deux épisodes de la vie de Marceau. — Gustave LAURENT. L'exil de Prieur de la Marne à Bruxelles et son portrait par Louis David (esquisse commencée en 1791 et corrigée en 1823 ; elle est au musée de Besançon). — Albert MATHIEZ. Études sur la Terreur. La réorganisation du gouvernement révolutionnaire, germinal-floréal an II. — ID. Trois lettres inédites de Voulland sur la crise de Thermidor. — DE CARDENAL. Quel fut le nombre des clubs en l'an II? (l'auteur donne le relevé qu'il en a fait pour chaque département. Total général : 2,365).

Archivum latinitatis medii aevi. Bulletin Du Cange (Alma). 1927, n° 1. — Mgr A. TESTI-RASPONI. Archiepiscopus (c'est Maximianus, évêque de Ravenne de 546-555, qui, le premier en Occident, prit le titre d' « archiepiscopus », après avoir été mandé à Constantinople par l'empereur ; l'objet de sa mission était essentiellement politique, l'empereur ayant voulu, en l'absence du pape Vigile qu'il avait aussi appelé à Constantinople, régler à son aise les affaires religieuses d'Occident et imposer la condamnation de trois chapitres du concile de Chalcédoine. Les novelles 11 et 131 de Justinien définissent déjà la prééminence de l'archevêque sur les autres évêques de la province). — Lluis Nicolau D'OLWER. Quelques additions et corrections au *Glossarium* de Du Cange (d'après les chartes latines de la Catalogne, ou Marca hispanica, antérieures à l'an 1000). — D. TARDI. Sur le vocabulaire de Virgile le Grammairien. — H. DELEHAYE. Pronomen (pronomen, dans le sens de surnom, équivalant à cognomen, n'est pas classique ; le mot appartient à la langue du Moyen Age. Dans les inscriptions où l'on croit avoir trouvé pronomen pour cognomen, on n'a pas observé qu'il fallait couper le mot en deux : « Jucunda, pro nomine Jucundissima » ; « Annia Cale pro nomine »). — Francesco ARNALDI. Ancora sul significato di *Patria* (ce mot est employé le plus anciennement pour désigner non un pays, mais l'organisation politique et militaire de ce pays). — C. BRUNEL. Walmannus, Waumannus (mot du bas-latin normand qui signifie matelot-baleinier, équivalent de l'anglais whaleman).

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1926, novembre. — B. FAY. Les relations de Turgot et de Franklin. = Décembre. Gustave COHEN. Saint-Évremond, Condé et Spinoza. — A cette livraison sont jointes les tables du Bulletin (4e série)

Digitized by Google

et la liste des membres de la Société au 1er janvier 1926. = 1927, janvier. Rapport du secrétaire général sur l'activité de la Société en 1926. — Albert GIRARD. La saisie des biens des Français en Espagne en 1625 (spécialement en Andalousie, à Séville et surtout à Cadix ; important pour les applications du traité de Monçon). = Février. Jean POIRIER. L'Université provisoire, 1814-1820. — Circulaire du Comité français des sciences historiques.

Bulletin hispanique. 1927, janvier-mars. — Gabriel BOUSSAGOL. Angel de Saavedra, duc de Rivas ; essai de bibliographie critique (311 numéros). — Charles HIRSCHAUER. Bibliographie des travaux de M. Alfred Morel-Fatio ; supplément. — Paul COURTEAULT. La mort du marquis de Mora à Bordeaux (en 1774 ; publie quelques documents qui complètent l'ouvrage de M. de Ségur). — G. BOUSSAGOL. Henri Mérimée (notice nécrologique, 14 janvier 1878-24 octobre 1926).

Carnet de la Sabretache. 1926, juillet — Joseph DURIEUX. Histoire d'un trophée (drapeau enlevé le 19 septembre 1845 au cours d'une opération dans la province d'Oran, par le chasseur Geffine). — Général DU MARTRAY. En Algérie au temps d'Abd-el-Kader. Carnets de route et correspondance. I (campagnes en Algérie, 1843-1846). — Alphonse DECONINCK. 1870-1871. Armée du Nord (Combats de Ham, de Pont-Noyelles, de Saint-Quentin ; blessure, captivité, évasion). = Novembre. Albert DEPRÉAUX. Contribution à l'histoire du régiment Colonel Général d'infanterie, 1780-1791. — Général DU MARTRAY. En Algérie au temps d'Abd-el-Kader (suite et fin des carnets de route. A la suite, on publie vingt-cinq lettres, la plupart adressées par le général à sa femme, 1843-1844). — Général P.-E. BORDEAUX. Le général baron de Perron (d'abord au service de la France depuis 1796, cet officier, Sarde d'origine, rentra dans son pays en 1848. Sous le titre de comte Perrone di San Martino, il y devint président du Conseil et fut tué à la tête de ses troupes à la bataille de Novare, 23 mars 1849). = Décembre. Joseph MARGERAND. La redingote grise (publie le fragment suivant tiré d'un rapport de police du 4-5 frimaire an VIII : « On cherche à persuader aux Vétérans que c'est par mépris pour eux que le général Buonaparte les a passés en revue, décadi dernier, n'ayant pour costume qu'une redingote grise et un chapeau rond. Les Vétérans sont, dit-on, très indisposés contre ce général pour ce fait seulement. » Masson prétendait que l'adoption du petit chapeau n'était pas antérieure à la fin de 1802). — Joseph DURIEUX. Un officier de la garde impériale. Lettres écrites de 1810 à 1814 par le colonel DEBLOIS et annotées par Henri PATHIER (écrites d'Espagne). — Albert DEPRÉAUX. Les gendarmes d'ordonnance, 1806-1807. — Général BORDEAUX. Le général baron de Perron ; suite et fin (long récit de la bataille de Novare où ce général fut blessé à mort). = 1927, janvier. Paul MARMOTTAN. La famille du colonel Morland, 1771-1805, et Napoléon. — Joseph DURIEUX. Un officier de la garde impériale : lettres écrites par le colonel DEBLOIS ; suite (il quitte Valladolid pour rentrer en France en 1811, puis il est réexpédié en Allemagne et en Russie. Une lettre est datée de Moscou avant l'incendie ; une autre datée de Gotha, 9 mars 1813, contient quelques détails sur la retraite, etc.).

Le Correspondant. 1927, 10 janvier. — Roger LABONNE. L'Italie et l'Asie Mineure (l'impérialisme italien correspond moins à des désirs imaginaires qu'à des besoins réels ; l'effervescence actuelle n'est pas une simple fièvre de croissance à traiter par le dédain). — Henri BREMOND. Les Pères du désert (surtout d'après les *Collationes* de Cassien, « chef-d'œuvre original et sans prix »). — Comte DE

Digitized by Google

Luppé. Quinze ans avant Gobineau. Une ambassade en Perse en 1839 (publie un Journal rédigé par le comte de Sercey, ambassadeur de France à Téhéran, édité par son petit-fils, comte Laurent de Sercey). — René Villard. Le mariage de Laennec (en 1824, avec une veuve, Mme Argou, « ma parente peut-être au 359e degré », disait-il ; il était plus jeune qu'elle, mais déjà très malade ; il devait mourir un an plus tard. Cette union fit quelque peu gloser et médire). = 25 janvier. Comte Ph. de Gontaud-Biron. Le problème syrien. — Pierre Ibos. La conquête du Cameroun. Le général Aymerich (le Cameroun, colonie allemande, nous a été attribué par le traité de paix parce que les Français, alliés aux Anglais, l'ont conquis après une dure campagne de dix-huit mois, 1914-1916. Le général Aymerich est, de tous les généraux français, le seul qui, pendant la guerre, ait conquis une terre allemande). — Félicien Pascal. Un prophète de l'avenir (Pierre-Simon Ballanche, qui se définissait lui-même ainsi pour se distinguer à la fois de Joseph de Maistre, prophète du passé, et de Lamennais, prophète du présent ; auteur de la *Ville des expiations* qu'on vient de rééditer). — A travers la presse étrangère. Revues des États-Unis (à noter, dans le *Catholic world*, un article sur la religion de Shakespeare d'après un livre de William John Tucker : « Il est impossible de discerner chez Shakespeare quelque trace de protestantisme ; il paraît aussi catholique que les circonstances, son époque et les conditions dans lesquelles il travaillait pouvaient le lui permettre »). = 10 février. Jacques de Préchac. L'Allemagne d'aujourd'hui. I. La politique intérieure. République ou retour à la monarchie? — Louis Guichard. L'œuvre ignorée de notre marine dans le Levant, 1914-1918. 1er art. (jusqu'à la constitution de nos forces navales sur les côtes de la Syrie au début de 1916). — René Pinon. La route (et notamment l'histoire de la route en France). — André Thérive. La France pittoresque : le Limousin. — Maine de Biran. Fragments de son journal intime (juin-décembre 1815 ; singulier mélange de menus faits et de réflexions moroses sur les prodromes et les débuts de la Restauration ; son examen de conscience à la fin de chaque mois ; son rôle politique et ses rapports avec l'Assemblée et avec la Cour. « La perte de plusieurs illusions me fait désirer plus vivement de m'éloigner des affaires, de rentrer dans la solitude et d'y vivre indépendant »). — Robert Redslob. Sur les confins de l'Europe et de l'Orient. II. Mostar, Raguse, Cattaro, Curzola, Spalato, Trau-Salone.

La Grande Revue. 1926, décembre. — Albert Mathiez. Thermidor (expose pourquoi Robespierre, Couthon et Saint-Just, qui voulaient prolonger la dictature pour renverser l'empire de la richesse, ont échoué). — Paul Prist. Le centenaire de Charles de Coster et de Thyl Ulenspiegel. — Louis-André Fouret. Jusqu'où peut-on mesurer l'intelligence? Les « tests » et la culture française. = 1927, janvier. Georges Renard. La préhistoire. I. Ses méthodes (introduction au cours professé au Collège de France en 1926-1927 sur le travail dans la préhistoire). — René Devinck. L'énigme chinoise et nous (il importe qu'un grand pays civilisateur, tel que la France, jouissant de l'entière confiance des peuples faibles, « se dresse au milieu du chaos grandissant et invite la Société des Nations à recevoir les doléances de la Chine »).

Journal des Savants. 1926, décembre. — L.-H. Labande. La commune de Marseille ; ses origines, son développement jusqu'à l'acquisition de la seigneurie des vicomtes. 1er article. — L.-A. Constans. Ostie primitive (d'après les fouilles récentes ; avec un plan du castrum). — Seymour de Ricci. Le calendrier celtique

Digitized by Google

de Coligny (reproduit en entier avec un soin et une netteté admirables ; excellent texte pour étudier ce mystérieux monument dont on n'est pas encore en état de comprendre le texte). = 1927, janvier. Adrien BLANCHET. Les armes romaines (à propos du livre de M. Couissin ; figures). — G. RADOT. L'Artémise d'Éphèse. — L.-H. LABANDE. La commune de Marseille. 2e article. — Paul BOURGET. Le musée Condé en 1926.

Mercure de France. 1927, 1er janvier. — Pierre PARENT. Au Riff (publie le carnet de route qu'il a tenu lors de la mission qui lui avait été donnée de négocier avec Abd-el-Krim la mise en liberté des prisonniers français et autres, faits par les Riffains). — Chronique de Glozel (réponse à l'art. publié dans la *Revue scientifique* par M. Franchet. Quelques inscriptions expliquées par F. Butavand au moyen du grec ; notations géologiques fournies par Mlle Augusta Hure ; nouvelle lettre de M. Joseph Loth). — BIENSTOCK. Lettres russes. = 15 janvier. Albert MAYBON. L'empereur du Japon (sa situation constitutionnelle depuis la révolution de 1868 et surtout depuis la mort de Meiji en 1912. Ce qu'on peut attendre du nouveau souverain intronisé, le 25 décembre 1926, sous le nom de règne de *Showa*). — Pierre PARENT. Au Riff ; suite. — Henri SÉE. Jean-Jacques Rousseau et ses libraires ; contribution à l'histoire de la propriété littéraire au XVIIIe siècle. — Émile LALOY. Ouvrages sur la guerre de 1914 (analyse le *Weltkrieg 1914 bis 1918*, t. I, publié par le grand État-major allemand). = 1er février. Pierre PARENT. Au Riff ; carnet de route. III (du 15 avril au 14 mai). — Chronique de Glozel. — Émile LALOY. Ouvrages sur la guerre de 1914 (analyse le t. III de la Grande Guerre rédigée par le service des archives de l'État allemand). = 15 février. Paul COUISSIN. Le mythe de l'Atlantide. — Pierre PARENT. Au Riff (fin de ces notes vivantes et instructives sur la fin de l'insurrection). — André VOVARD. La question des décorations françaises. — A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel (« les découvertes de Glozel ont une haute importance au point de vue de la tradition primitive, vraisemblablement partie des contrées d'Occident et sans doute même de l'Atlantide ». L'auteur de l'article, laissant de côté l'écriture des inscriptions, étudie les emblèmes symboliques : l'étoile à six branches courbes, les vases présentant deux yeux sans bouche et les idoles bi-sexuées).

Le Moyen Age. 2e série, t. XXVI (1924-1925), nos 1-2. — C. STEPHENSON. La taille dans les villes d'Allemagne (« on n'a présenté aucune bonne raison qui nous amène à croire que le *Bede* allemand ait été essentiellement différent de la taille française »). — A. BLANCHET. L'hommage du Béarn à l'Angleterre, XIIIe-XIVe siècles (« l'hommage pour le Béarn n'a été promis au roi d'Angleterre que dans des moments critiques ; il fut plus nominal que réel »). — A. DE BOÜARD. Diplôme de Philippe Auguste instituant deux chapellenies pour l'âme de Geoffroy, comte de Bretagne (d'après des copies). — A. FLICHE. L'élection de Grégoire VII (article reproduit dans l'ouvrage récent de l'auteur sur la *Réforme grégorienne*, t. II, 1925). — Comptes-rendus. = Nos 3-4. F. LOT. Note sur la date du polyptyque de Montierender (ce polyptyque aurait été rédigé peu avant 845). — E. BLUM. Le fonctionnement du bref de fief lai et d'aumône en tant qu'appel comme d'abus du droit normand. — G. RECOURA. Les *Assises de Jérusalem*, à propos d'un livre récent (de M. Grandclaude, *Étude critique sur les livres des Assises de Jérusalem*. Comment s'est formé le recueil). — Comptes-rendus. = Nos 5-6. P. CLOCHÉ. Les élections épiscopales sous les Mérovingiens (se rallie à la thèse soutenue par Fustel de Coulanges. « Il

Digitized by Google

semble acquis qu'en général le pouvoir royal a disposé souverainement des évêchés, même aux époques de paix et de stabilité »). — Renée Flachaire de Roustan. Les manuscrits du poème de Raimon Féraut sur la vie de saint Honorat de Lérins. — Comptes-rendus. = T. XXVII (1926), nos 1-2. J. Viard. La campagne de juillet-août 1346 et la bataille de Crécy (important récit de quatre-vingt-quatre pages). — A. Haggerty Krappe. Un parallèle oriental de la légende de l'empereur Trajan et du pape Grégoire le Grand. — Comptes-rendus. = Nos 3-4. M. Handelsman. Le soi-disant précepte de 614 (mémoire de quatre-vingt-douze pages. Le « précepte » de 614 « n'est pas un document qui provient du roi ». Il ne se donne pas pour tel. C'est une minute ou un projet d'acte représentant les désirs de l'épiscopat aquitain entre 614 et 626 ou 627). — L. Karl. Une ballade morale et François Villon. — Comptes-rendus. — Bulletin de bibliographie critique (H. Laurent. Le travail d'histoire du Moyen Age en Belgique pendant la décade 1915-1925). L. H.

Polybiblion. 1926, juillet-août. — Articles nécrologiques sur le chanoine Edmond Albe, mort le 28 juin 1926 à Cahors ; Léonce Lex, archiviste de Saône-et-Loire depuis 1885, mort le 11 mai ; avec bibliographie. = Septembre-octobre. Publications relatives à la guerre et à l'après-guerre. = Novembre-décembre. Maurichéau-Beaupré. Beaux-arts. — Marc Citoleux. Mélanges de littérature.

La Révolution de 1848 et les Révolutions du XIXe siècle. 1926, décembre. — R. Schnerb. La seconde République dans le département du Puy-de-Dôme ; suite. — Zévaès. L'agitation communiste, 1840-1848 ; suite. — F. Ponteil. La crise alimentaire dans le Bas-Rhin en 1847 ; fin. — Gabriel Vauthier. Intervention d'Émile Ollivier en faveur d'Abd-el-Kader, mars 1848.

La Révolution française. 1926, octobre-décembre. — A. Aulard. Les noms révolutionnaires des communes (reproduit avec quelques additions l'article déjà paru dans la *Revue de Paris*). — E. Chapuisat. Collot d'Herbois, le prince de Ligne et Genève (quelques menus faits). — Paul Fontana. Pascal Paoli, Napoléon et la France (repentirs tardifs de Paoli au sujet de son opinion sur Bonaparte). — P.-E. Mergier. Le général Mergier (celui qui, en 1794, fut chargé d'arrêter Salles et Guadet. Né le 18 février 1752, Mergier mourut à Bergerac, sa ville natale, le 2 septembre 1806). — H. Buffenoir. Louis XVI et la boisson (quelques extraits du journal, encore inédit, de l'abbé de Véri). — Une correspondance de Dupont [de l'Eure] sous la Restauration (simple analyse, 1819-1831). — Lettres du volontaire Étienne Gaury ; suite (1793-an III). — Trois circulaires relatives aux archives des sous-préfectures et des tribunaux qui viennent d'être supprimés, octobre 1926.

Revue archéologique. 1926, octobre-décembre. — Victor Bérard. Phéniciens (étude critique sur le nom et l'origine de ces navigateurs sémites et de leurs premiers établissements dans les ports de la Syrie ; examen des thèses présentées par Isidore Lévy et C. Autran). — Georges Seure. Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus. 3e série ; suite. — Louis Robert. Notes épigraphiques. I. Décrets de Samothrace. II. Inscriptions de Priène. III. Décrets de Mégalopolis et d'Aigine. — W. Deonna. Les prototypes du groupe d'Athéna et de Marsyas par Myron. — Paul Couissin. La date de l'arc d'Orange (il faut reporter cette date au temps de J. César ; le nom de *Sacrovir*, inscrit sur les boucliers gaulois, ne saurait être identifié avec celui du révolté de l'année 21 après J.-C., sous Tibère ; c'est plus

Digitized by Google

probablement le nom d'un armurier gaulois qui « signait » ainsi son œuvre). — E. LINKENHELD. Un monument nouveau de Nantosvelta (bas-relief trouvé en 1923 à Téting, Moselle. Cette déesse celtique, qu'on rencontre assez souvent à Téting et dans toute la région, présidait à la vie familiale, son image ornait le sanctuaire de la maison, comme celle des Lares chez les Romains). — E. LAMBERT. L'église des Templiers de Laon et les chapelles de plan octogonal (ce plan ne caractérise pas, comme on le répète depuis Quicherat, les constructions des Templiers, mais des monuments funéraires servant d'ossuaire ou de caveau sépulcral. Ils se rattachent aux lanternes des morts). — Émile BOURGUET. Une nouvelle Histoire générale (analyse et critique le t. I de l'*Histoire grecque* publiée par Glotz et Cohen). — Abel BONNARD. La sculpture chinoise. = Nécrologie (B. Haussoullier, 1853-1926, avec une bibliographie sommaire ; Léon Vernier, 1855-1926 ; Albert Houtin ; Lucien Herr ; J.-C. Formigé, architecte auquel on doit la restauration de l'arc de Saint-Remy, du théâtre d'Orange, des arènes de Lutèce ; Gertrude Bell, morte à Bagdad le 12 juillet ; Sir William Ridgeway ; J. P. Postgate, un des premiers latinistes d'Angleterre, mort le 15 juillet ; Sir George Holford, l'intelligent possesseur des trésors artistiques conservés à Dorchester House et à Westonbirt, mort le 11 septembre). = Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, 1926.

Revue de l'histoire des colonies françaises. 1926, 3e trimestre. — Émile LAUVRIÈRE. Les premières explorations en Louisiane (explorations espagnoles : Fernandez de Soto et ses prédécesseurs ; explorations françaises : le P. Marquette, Louis Jolliet, Cavelier de La Salle ; Henri de Tonty et la survivance de La Salle. Bibliographie). — Maurice BESSON. L'aurore de la Révolution à Saint-Domingue ; l'assassinat du chevalier de Mauduit, colonel du régiment de Port-au-Prince. — Comte FILIPPI. Itinéraire dans quelques régions du Sahara, 5 mars-8 mai 1829 ; suite (le voyageur, qui se plaît à visiter les ruines romaines, a noté quelques inscriptions). = 4e trimestre. Henri SÉE. Documents sur le commerce de Cadix, 1691-1752 (extraits pour la plupart des archives des Affaires étrangères). — Alfred MARTINEAU. Opinion de Dupleix sur les Anglais. — Comte FILIPPI. Itinéraire dans quelques régions du Sahara ; suite et fin (avec une carte et une note sur les inscriptions arabes du pont de Medjez El Bab sur la Medjerda).

Revue de l'histoire des religions. 1926, mai-juin. — Victor BÉRARD. Le nom des Phéniciens (« je crois qu'*Édom* était le Pays rouge et que les Hellènes traduisaient en *Phoinikes*, c'est-à-dire « les Rouges », le nom de ces Édomites »). — Charles ANDLER. J. J. Bachofen ; son œuvre et sa méthode (d'après un ouvrage récent de C. A. Bernouilli ; étudie surtout dans Bachofen la psychologie générale des faits religieux). — Paul-Louis COUCHOUD. La première édition de saint Paul (l'*Apostolicon* de Marcion est antérieur à l'édition catholique des Épîtres). — Louis DALLIÈRE. L'antijudaïsme dans la pensée paulinienne. — L. BARBEDETTE. L'influence augustinienne au XVIIe siècle, spécialement à l'Oratoire. — Frédéric MACLER. Une religion nouvelle : le Thoumaris (traduction et commentaire d'un traité intitulé *Gvorans et Thoumaris ;* il s'agit d'une religion secrète nouvellement découverte en Perse, par H. Adjarian).

Revue de Paris. 1927, 1er janvier. — A.-R. HAMELIN. Douze ans de ma vie, 1796-1808 ; fin (ces souvenirs s'arrêtent au moment où Hamelin renonce aux spéculations qui lui avaient si mal réussi, surtout par la faute, dit-il, de Joséphine et

Digitized by Google

de Bonaparte). — Léon BRUNSCHVICG. Du XIXe au XXe siècle. 1re partie : La littérature philosophique au XIXe siècle. — G. LACOUR-GAYET. Talleyrand à Saint-Sulpice et à la Sorbonne (ce sont les années d'apprentissage du futur prince de Bénévent ; les femmes y jouent le plus grand rôle. Nombreuses et peu édifiantes corrections à ses Mémoires). = 15 janvier. J. KESSEL. La Palestine nouvelle (et la colonisation juive). — Louis ROUGIER. La démocratie et la mystique démocratique. — Léon BRUNSCHVICG. Du XIXe au XXe siècle. II. Les problèmes bergsoniens. = 1er février. Jacques BOULENGER. Lettres de Renan sur sa candidature aux élections sénatoriales, 1878. — J. KESSEL. La Palestine nouvelle ; suite. — Léon BRUNSCHVICG. Du XIXe au XXe siècle. III. L'humanisme de l'intelligence. — GAUTIER-DAUVERNAY. Le problème de la population aux États-Unis (des mesures prises contre l'immigration depuis 1835, et surtout depuis 1917 ; loi plus restrictive encore du 26 mai 1924). = 15 février. André MAUROIS. La vie de Benjamin Disraeli. 1re partie : Les années d'apprentissage. — KESSEL. La Palestine nouvelle ; suite et fin (Tel-Aviv, ville de 40,000 habitants, tous juifs, fondée il y a moins de dix ans aux portes de Jaffa ; Jérusalem, « qui n'est pas juive et ne le sera jamais » ; à l'heure actuelle, « la Palestine offre un spectacle neuf, puissant, pathétique, qui éclate aux yeux du moins averti »). — Germain MARTIN. Le crédit du billet et la politique de la Banque de France de 1924 à 1927. — ***. Le traité franco-roumain (caractère et portée des instruments diplomatiques signés le 10 juin 1926 entre la France et la Roumanie ; « leur amitié, établie sous les auspices de la S. D. N., ne menace personne ; elle est purement défensive et conservatoire »). — Albert FLAMENT. Tableaux de Paris (parlant, p. 936, de l'exposition du Siècle de Louis XIV à la Bibliothèque nationale, l'auteur fait du « vieux M. Delille » (*sic*) une caricature que l'actuel administrateur aura certainement trouvée aussi injuste que déplacée). — IGNOTUS. Le Modéré dans la République.

Revue des Deux Mondes. 1927, 1er janvier. — Louis BERTRAND. Sainte Thérèse. III. La conversion. — Général DEBENEY. L'École supérieure de guerre. — Adrienne LECOUVREUR. Lettres à Maurice de Saxe, publ. par le marquis D'ARGENSON. II. Pendant l'affaire de Courlande, 1726-1727. — Gabriel HANOTAUX. L'apport intellectuel des colonies à la France. — Reine HORTENSE. X. Les Cent jours (l'Empereur chez lui ; la reine et les royalistes ; les frères de l'Empereur, qui finit par autoriser Hortense à vivre séparée de son mari ; refus de l'impératrice Marie-Louise de rejoindre Napoléon). — Baron BEYENS. L'avènement de Pie XI. — Octave HOMBERG. La France des cinq parties du monde. II. La France africaine du Nord. = 15 janvier. Louis BERTRAND. Sainte Thérèse. IV. Les grandes grâces. — Maurice PERNOT. L'inquiétude de l'Orient. VII. En Afghanistan (son indépendance a été définitivement reconnue en 1921 par deux traités passés l'un à Moscou avec les Russes, l'autre à Caboul avec les Anglais ; efforts pour transformer le pays en un État moderne. L'œuvre de la France en Afghanistan ; fondation du collège d'Amaniyéh, où les élèves sont instruits en persan et en français ; la mission archéologique ; situation diplomatique du pays entre Russes soviétiques et Anglais). — Marquis D'ARGENSON. Lettres [d'Adrienne Lecouvreur] à Maurice de Saxe. III. Dans la tristesse et dans le drame (1728-1729 ; mort d'Adrienne et son enterrement clandestin). — Maurice PROU. Nos grandes écoles. L'École des chartes. — Paul HAZARD. Stendhal et l'Italie. III (en 1811 et en 1813-1814). — Victor GIRAUD. Eugénie de Guérin. = 1er février. Louis BERTRAND. Sainte Thérèse. V. Les

Digitized by Google

grandes grâces ; suite (le mariage mystique). — Guy DE POURTALÈS. Chopin ou le Poète. I. Les enfances de Chopin. — Charles BENOIST. Les maladies de la démocratie. IV. La comitardite (la comitardite, c'est-à-dire le mal des comités, affection aiguë qui sévit en période électorale). — Reine HORTENSE. Mémoires. XI. La reine errante (depuis son départ de la Malmaison, le 29 juin 1815 ; son exil ; sa retraite à Augsbourg, où le roi de Bavière lui permit de s'établir en 1817. C'est là qu'elle écrivit ses Mémoires, datés de 1820). — Maurice PERNOT. L'inquiétude de l'Orient. VIII. Intrigue et politique en Perse (raconte les drames ou comédies qui se sont joués à Téhéran depuis une vingtaine d'années, puis le coup d'État qui mit Reza Khan à la tête du gouvernement ; rapporte une longue conversation qu'il eut avec lui. Le duel anglo-russe et conversation avec l'agent des Soviets). — Duc DE DOUDEAUVILLE. Un directeur des beaux-arts sous la Restauration (le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld). — Ocave HOMBERG. La France des cinq parties du monde. III. La France noire (rapide tableau de la France africaine de l'Ouest ; son passé, son état présent, son avenir). — Marie-Louise PAILLERON. In memoriam. François Buloz. = 15 février. Jean HANOTEAU. Lettres inédites de Napoléon Ier à la reine Hortense (ce sont pour la plupart de simples billets, toujours très affectueux pour Hortense et ses enfants, même après que Napoléon l'eut autorisée à vivre loin de son mari). — Paul LÉON. Les trésors d'art. II. Nos musées. — Louis BERTRAND. Sainte Thérèse. VI. L'action thérésienne (très curieux chapitre sur la sainte et sur Philippe II « le Saint »). — Maurice PERNOT. L'inquiétude de l'Orient. IX. A travers la Perse. — Guy DE POURTALÈS. Chopin ou le Poète. II (Chopin et George Sand ; la chartreuse de Valdemosa). — Octave HOMBERG. La France des cinq parties du monde. III. La France noire ; suite (l'Afrique équatoriale et sa mise en valeur). — A. DIEUDONNÉ. Changes et monnaies au Moyen Age.

Revue des études anciennes. 1926, octobre-décembre. — P. VALLOIS. Les origines des jeux olympiques ; mythes et réalités. I. La course des Dactyles et Déméter Chamyné. — P. WUILLEUMIER. Le municipe de Volubilis. — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. CXII. La source en préhistoire. — M. BESNIER. Notes sur les routes de la Gaule romaine. III. Les milliaires du Poitou (et comparaison des milliaires avec les itinéraires). — Marc BLOCH. Servus glebae (discute le sens du mot « gleba » proposé par M. Martroye dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de France. Est-il question de « servi glebae » dans les textes législatifs du Bas-Empire? Non ; dans aucun cas, le mot « gleba » n'a le sens de parcelle cultivée). — Chronique gallo-romaine.

Revue des études historiques. 1926, octobre-décembre. — L. MIROT. Autour de la mort de Marion de Lorme. — F. LACHÈVRE. Les originaux de Molière. — Marcel LANGLOIS. Les boutades du duc de Valentinois. — P. MARMOTTAN. A propos du traité d'alliance défensive du 14 mars 1812 entre la France et l'Autriche. La défection autrichienne.

Revue des études hongroises et finno-ougriennes. Tome I (1923), nos 1-2. — E. ZICHY. L'origine du peuple hongrois (résumé du livre important publié par le comte Zichy en langue hongroise sur l'histoire primitive des Hongrois. Cherche l'habitat primitif des Magyaro-Ougriens « en deçà de l'Oural, dans la région de la Tchoussovaya, et sur les pentes orientales de l'Oural, dans la section correspondante »). — D. PAIS. Les rapports franco-hongrois sous le règne des Arpad (forte

Digitized by Google

influence de la chevalerie et des moines français, surtout au XII^e siècle et au début du XIII^e). — J. KASTNER. Petőfi, 1832-1849. — F. HOLIK. Saint Jacques de Compostelle et saint Ladislas de Hongrie (comment la légende de saint Ladislas de Hongrie est née sous l'inspiration de celle de saint Jacques). — Chroniques (A. ECKHARDT. Les traductions d'œuvres françaises en Hongrie ; — G. MORAVCSIK. Les travaux des historiens hongrois sur l'histoire byzantine ; — JULIUS. La nouvelle organisation et le programme des études historiques hongroises). — Comptes-rendus. — Revue des revues. — Publications françaises sur la Hongrie, 1918-1921. = N^os 3-4. B. ZOLNAI. Les origines de quelques légendes de Mathias Corvin, roi de Hongrie (influence occidentale sur la formation de ces légendes). — D. PAIS. Les rapports franco-hongrois sous le règne des Arpad ; II, les colonies françaises et leur rôle économique (il s'agit surtout de défricheurs venus des pays wallons au XII^e s.). — A. ECKHARDT. Les livres français d'une bibliothèque privée en Hongrie au XVIII^e siècle. — Chroniques (SEBESTYÉN-NÉMETH. Les travaux sur la linguistique finno-ougrienne ; — P. GULYAS. Principaux travaux bibliographiques publiés en Hongrie depuis dix ans). — Notes et documents (Z. BARANYAI. Une visite du comte Teleki chez Rousseau à Montmorency ; — Les groupements autonomes finno-ougriens constitués en Russie depuis 1917, par Z. BARANYAI). — Comptes-rendus. — Publications françaises sur la Hongrie, 1921-1922. = Tome II (1924), n° 1. K. ISOZ. Le manuscrit original du « Rakoczy » de Berlioz. — E. MALYUSZ. La formation d'un comitat dans la Hongrie historique (histoire du peuplement du comitat de Turóc depuis le XI^e siècle). — L. RACZ. J.-J. Rousseau et la Hongrie. — Chronique. — Notes et documents (A. ECKHARDT. Un témoin ignoré de la Révolution française : le baron de Trenck ; — A. SAUVAGEOT. Les études finno-ougriennes en France ; — Z. BARANYAI. Étudiants hongrois à l'Académie de Lausanne [au XVIII^e s.]). — Comptes-rendus. — Revue des revues. — Publications françaises sur la Hongrie, 1922. = N^os 2-3. H. TRONCHON. Helvétius (*De l'esprit*) jugé par un voltairien de Hongrie (le comte Fekete, 1741-1803). — A. SAUVAGEOT. L'origine du peuple hongrois (discussion des théories du comte Zichy résumées au t. I, n° 1). — A. ECKHARDT. Le *Contrat social* en Hongrie (les idées de Rousseau et de la *Déclaration des droits de l'homme* étaient chères aux partisans de l'abbé Martinovitch). — J. MELICH. Pozsony, Presbourg, Bratislava (« le nom slovaque *Bratislava* que les nouveaux maîtres de *Poszony* ont donné à cette ville ancienne de la Hongrie est un produit pédantesque du chauvinisme du XIX^e siècle »). — Chroniques (B. HOMAN. Les récentes études relatives à l'origine du peuple hongrois [essai de mise au point d'après les travaux des linguistes] ; — J. NAGY. Les études philosophiques en Hongrie). — Notes et documents (A. ECKHARDT. Les origines danubiennes de Ronsard ; — G. BIRKAS. Les Hongrois dans la Chanson de Roland ; — L. RACZ. La logique de P. de la Ramée en Hongrie). — Comptes-rendus. = N° 4. Y. WICHMANN. Zyriènes et Caréliens (ce que la linguistique révèle de leur histoire). — A. HODINKA. L'habitat, l'économie et le passé du peuple ruthène au sud des Carpathes (vue historique rapide). — Chroniques (Z. MAGYARY. L'organisation de la vie scientifique hongroise ; — Les archives militaires hongroises). — Notes et documents (A. ECKHARDT. Ronsardiana). — Comptes-rendus. — Publications françaises sur la Hongrie, 1922-1923. = T. III (1925), n^os 1-2. Z. GOMBOCZ. Ossètes et Iazyges (leurs rapports avec les Hongrois à l'époque historique). — L. RACZ. L'inspiration française dans le protestantisme hongrois (suite aux n^os 3-4. L'action de Calvin et de Théodore de Bèze en Hongrie ; Szenczi-Molnar, son *Psal-*

Digitized by Google

terium Ungaricum, en 1607, et sa traduction de l'*Institution* de Calvin, en 1624 ; Apaczai Csere et son *Encyclopédie hongroise*, 1655). — B. Toth. Un apôtre français de Petöfi : Thalès Bernard. — A. Weber. Don Juan en Hongrie. — V. Tolnai. Les origines du coche (le mot et la chose sont d'origine hongroise. C'est en 1457 seulement qu'une voiture de ce type apparaît en France). — M. Kertész. Les traces de la sorcellerie dans la langue hongroise. — Chroniques (Sebestyén-Németh. Les travaux sur la linguistique finno-ougrienne, suite ; — I. Latji. Les travaux sur la philologie classique en Hongrie, 1914-1924). — Publications françaises sur la Hongrie, 1923-1924. = N^os 3-4. B. Homan. La première période de l'historiographie hongroise (importante étude de soixante pages sur l'historiographie hongroise des origines au XII^e siècle et spécialement sur les *Gesta Ungarorum* de l' « Anonyme »). — H. Tronchon. Les débuts de la littérature hongroise en France (à l'époque préromantique et romantique). — J. Melich. L'influence du vieux-hongrois sur la langue slovaque. — A. Eckhardt. Les Français en Hongrie pendant la Révolution (d'après un livre du même en langue hongroise sur les idées de la Révolution française en Hongrie). — D. Fokos. La renaissance nationale des Zyriènes (autonomes depuis 1921, par décret du gouvernement soviétique de Russie). — Chroniques (J. Kastner. Le passé et l'avenir des études italiennes en Hongrie). — Notes et documents (A. Eckhardt. La *Manekine*, fille de Salomon, roi de Hongrie [d'après la *Manekine* de Jean Wauquelin, vers 1445] ; — I. Lukinics. Lettre d'Édouard Sayous à Antal Csengery, 14 oct. 1870 ; — A. Eckhardt. L'énigme du plus ancien historien hongrois [« maître P. », auteur présumé des *Gesta Ungarorum*]). — Comptes-rendus. — Publications françaises sur la Hongrie, 1924. L. H.

Revue des questions historiques. 1927, 1^er janvier. — Charles Beaugé. Un réformateur copte au XII^e siècle (biographie de Marc l'Aveugle, mieux connu sous le nom de Marc ibn al Kanbar). — Commandant Haillot. Les origines du califat et ses divers aspects au cours de l'histoire. — Yvonne Bésard. Lettres de guerre sous Louis XV (écrites par Jean-Étienne Loppin de Neumaison ; page à la Chambre du roi, il entra comme cornette au régiment de cavalerie d'Aumont et servit en Allemagne en 1741-1745 ; tué à Fontenoy le 11 mai 1745. Lettres à son frère sur les sièges et les combats auxquels il prit part). — François Rousseau. Les Trappistes français en Espagne pendant la Révolution et l'Empire. — Émile-Édouard Horn. Un siècle de l'histoire de l'Académie hongroise, 1825-1925. — A. Isnard. Revue des périodiques français. — F. Cabrol. Courrier anglais. — Luis Araujo-Costa. Courrier espagnol.

Revue d'histoire de l'Église de France. 1926, octobre-décembre. — Léon Levillain et R.-N. Sauvage. Comment rédiger l'histoire d'un monastère, abbaye ou prieuré. — François Rousseau. Les protestants aux XVI^e et XVII^e siècles et la théorie de l'idée de mission.

Revue d'histoire diplomatique. 1927, janvier-mars. — Laurent de Sercey. Une ambassade française à la cour de Perse en 1839 (conduite par Édouard de Sercey, fils de l'amiral qui avait négocié le traité d'Amiens ; ambassade de pur apparat). — Alfred Dumaine. Le général baron de Damas, ministre des Affaires étrangères, du 20 août 1824 au 3 janvier 1828. — Ludovic de Contenson. Les organisations de blocus en France, 1914-1918. — E. Le Marchand. L'ambassade du marquis d'Os-

Digitized by Google

mond à Londres. II. Paiement de l'indemnité de guerre et évacuation du territoire français par les Alliés (en 1818).

Revue d'histoire moderne. 1926, août-septembre. — Jean POIRIER. L'Université provisoire, 1814-1821 (montre les efforts qui, pendant ces six années, ont été faits pour donner à l'Université un régime défini. « L'esprit concordataire et gallican qui dominait encore ne permettait de supposer ni qu'un clergé libre ne pût s'emparer sans contrôle de l'éducation ni qu'un service public comme l'éducation pût se passer de la collaboration du clergé. » Ce sont ces tendances contradictoires qui sont étudiées ici). — L. GUENAU. Paris. Les industries et le commerce de la soie et des soieries à la fin de l'ancien régime. — Henri HAUSER. Sur une forme curieuse d'exploitation capitaliste au XVI^e siècle. = Octobre-novembre. Charles-H. POUTHAS. Les projets de réforme administrative sous la Restauration. — Alfred LAJUSAN. L'alerte diplomatique du printemps 1875 (étude critique d'après les plus nouvelles publications). — Paul VIARD. Droit privé et esprit public à Montpellier en 1797.

Revue historique de droit français et étranger. 1926, octobre-décembre. — A.-J. CARLYLE. Le développement de la théorie de l'autorité pontificale en matière temporelle chez les canonistes de la seconde moitié du XIII^e siècle (trad. d'un chapitre de la *History of mediaeval political theory*, dont le t. V va paraître). — Auguste DUMAS. Quelques observations sur la grande et la petite propriété à l'époque caroligienne ; suite et fin (abondante bibliographie). — Compte-rendu de la Semaine d'histoire du droit normand, juin 1926. — Eugène CAVAIGNAC. Les lois hittites et assyriennes et la législation mosaïque (à propos d'un article de M. Puukko publié dans les *Studia orientalia* de la Société orientale de Finlande, 1925 ; établit le parallélisme suivant : le code du Hammourabi, 2000 av. J.-C., et les vieilles coutumes adoptées par les Juifs en Canaan ; le code hittite et la première législation formulée par le corps lévitique, fortement organisé par les rois du X^e siècle ; le code assyrien et la législation de l'époque royale, encadrée dans le Deutéronome).

Annales de Bretagne. 1926, n^os 3-4. — J. LOTH. L'archéologie et la linguistique dans le pays de Galles, 1921-1923. — L. LEGRAS. Chateaubriand, peintre de la Bretagne. — René DURAND. Une grève à Saint-Brieuc en 1804 (publie les ordres sévères du préfet au commandant de gendarmerie). — Henri BUSSON. L'église et la paroisse de Louvigné-de-Bais, Ille-et-Vilaine (d'après le registre contenant les comptes de la paroisse de 1526 à 1563). — G. MARTIN. Les « Chambres littéraires » de Nantes et la préparation de la Révolution. — Léon VIGNOLS et Henri SÉE. Le commerce malouin au Maroc (fin du XVII^e siècle et début du XVIII^e). — J. LE ROUX. Histoire de Pérédur, fils d'Évrauk, d'après le livre blanc de Rhydderch ; suite et fin. — Henri SÉE. Études sur les mines bretonnes au XVIII^e siècle ; suite (quelques documents importants). — G. DOTTIN. Nécrologie : Anatole Le Braz. — Chronique d'histoire, de géographie et de littérature de la Bretagne.

Annales du Midi. 1926, juillet-octobre. — Clovis BRUNEL. Une nouvelle vie de sainte Marguerite en vers provençaux. — R. LIZOP. La fin de Gondovald et la destruction de Lugdunum Convenarum en 385 (discute certains problèmes de topographie, d'archéologie et d'histoire qui se posent à propos du siège et de la destruc-

Digitized by Google

tion de la ville de Comminges ; complète et corrige en plusieurs points l'étude d'E. Gavelle sur le siège des Convènes). — Antoine THOMAS. Deux exemples de cryptographie dans des manuscrits méridionaux. — B. DE GAULEJAC. Partage de serfs à Larramet en 1231 (publie une charte provenant du fonds de Malte aux archives de Haute-Garonne). — J. CALMETTE. Émigrants lyonnais à Barcelone en 1789 (publie une lettre des frères Blanc, moireurs de soie résidant à Lyon ; ils proposent aux magistrats de Barcelone de transporter dans cette capitale leur industrie, mais à certaines conditions. Lesquelles? On l'ignore). — Raymond REY. Article nécrologique sur le chanoine Edmond Albe (décédé le 28 juin 1926 à l'âge de soixante-cinq ans ; il était l'historien du pape Jean XXII, du sanctuaire de Saint-Amadour et du Quercy médiéval. Une bibliographie complète de ses travaux a été donnée dans le Bulletin de la Société des études du Lot en 1926).

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Tome VII, 1926, 1re partie. — J. LOTH. Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne, d'après un livre récent (la thèse de doctorat ès lettres de René Largillière). — Eugène DÉPREZ. La « Querelle de Bretagne », de la captivité de Charles de Blois à la majorité de Jean IV de Montfort, 1347-1362. — B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. Malestroit en Italie et l'autonomie fiscale du clergé breton (à l'époque du Grand Schisme). — F. JOÜON DES LONGRAIS. Deux traits caractéristiques de la coutume de Bretagne concernant les successions (saisine héréditaire de l'aîné noble, mainmise de la justice sur les successions collatérales). — Henri SÉE. Landes, biens communaux et défrichements en Haute-Bretagne, dans la première moitié du XIXe siècle. = 2e partie. Mélanges Sévigné : POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. Mme de Sévigné et la Bretagne. — A. BOURDEAUT. Mme de Sévigné au pays nantais. — H. BOURDE DE LA ROGERIE. Terres et seigneuries de la famille de Sévigné. — Maurice MONTIGNY. L'exposition du tricentenaire de Mme de Sévigné au musée Carnavalet.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1926, juillet-septembre. — Ragnar JOSEPHSON. Nicodème Tessin le Jeune (biographie de cet architecte suédois, le plus célèbre de la Suède, celui qui construisit le château royal de Stockholm. Relation d'une visite qu'il fit à Marly, Versailles, Clagny, Rueil et Saint-Cloud en 1687. Né en 1654, il mourut en 1728). — S. MERCET. La maison des Italiens au Grand-Montreuil ; suite (ses possesseurs après les Italiens : François-Eustache de Gournay, le comte et la comtesse d'Argenson, le comte de Marsan, Louis-Guillaume Le Monnier, qui eut à ses ordres Claude Richard, « le plus habile horticulteur que l'Europe vit jamais », dit Linné de lui). — R. PICHARD DU PAGE. Un financier dilettante : Jean-Benjamin de La Borde ; fin. — G. MOUSSOIR. Le domaine de l'État à Versailles en 1832. — Le testament d'Helvétius, premier médecin de la reine Marie Leczinska, mort le 17 juillet 1755.

Revue de Saintonge et d'Aunis. 1926, 4e livraison. — Ch. DANGIBEAUD. Le cardinal de Richelieu à Saujon (où il fut contraint par la maladie à s'arrêter une dizaine de jours en novembre-décembre 1632). — Abbé BARBOTIN. Généalogie de la famille de Didonne ; fin.

Revue historique de Bordeaux. 1926, juillet-octobre. — G. DUCAUNNÈS-DUVAL. Les plus anciens noms de rues de Bordeaux. — Paul COURTEAULT. Coutras, Libourne et Cadillac en 1662 (extrait d'une « Relation d'un voyage faict en diverses

Digitized by Google

provinces de France », 1662, par un auteur inconnu). — F. RANDIER. Les orgues et les organistes de l'église Saint-Michel de Bordeaux, du XVe siècle à nos jours ; suite. — Abbé J.-G. ESCUDEY. La contau de Landiras ; suite (partage de la contau en 1849, définitif en 1851). — Dom Réginald BIRON. L'ancien diocèse de Bazas ; suite. La collégiale de Saint-Michel de La Réole.

ALLEMAGNE.

Archivalische Zeitschrift (Munich, Ackermann, 1925. 3e série, t. II, ou t. XXXV de la collection complète ; 312 p. ; prix : 18 m.). — Cette livraison que nous avons reçue isolément contient les articles suivants : Paul KEHR, Ein Jahrhundert Preussischer Archivverwaltung (discours prononcé à l'inauguration du nouveau bâtiment des Archives de l'État à Berlin-Dahlen, dont la description suit, avec un plan) ; Woldemar LIPPERT, Das Sæchsische Hauptstaatsarchiv zu Dresden und sein Neubau ; Karl Otto MÜLLER, Das Württembergische Staatsfilialarchiv in Ludwigsburg (histoire et organisation, avec un plan) ; Hans WITTE, Die Neueinrichtung des Hauptarchiv zu Neustrelitz ; Helmuth ROGGE, Das Reichsarchiv (avec un tableau détaillé des fonds) ; Lothar GROSS, Das Haus-Hof-und Staatsarchiv in Wien ; Ludwig BITTNER, Das Wiener Haus-Hof-und Staatsarchiv in der Nachkriegzeit (nouvelle organisation, nécessitée par la transformation territoriale de l'Autriche ; énorme article de plus de soixante pages) ; Hans KAISER, Die Archive des alten Reichs bis 1806 (histoire des archives de l'ancien empire romain de nation germanique) ; August SPERL, Die fürstlich Castellsche Archive (il s'agit des archives de la principauté de Castell dans le Steigerwald, avec un tableau numérique des fonds) ; Ludwig EID, Das Archiv der Stadt Rosenheim (il s'agit de la ville bavaroise de Rosenheim, édifiée au XIVe siècle à l'entrée d'une des routes de commerce qui mènent au Tyrol) ; Pius DIRR, Die Belgischen Staatsarchive im Weltkriege (réponse au directeur des archives générales de Belgique, Joseph Cuvelier, qui a signalé les déprédations commises par les Allemands pendant leur occupation de ce pays) ; Notes sur les archives des Pays-Bas, en Danemark et en Italie (abondante bibliographie par Caterina SANTORO). — Nécrologie : Reinhold Koser († 25 août 1914) ; Otto Posse († 13 novembre 1921) ; Paul Bailleu († 25 juin 1922), etc.

Historisches Jahrbuch. Bd. 46, H. 3-4, 1926. — Eduard EICHMANN. Zur Geschichte des lombardischen Krönungsrechtes. — Albert AUER. Eine verschollene Denkschrift über das grosse Interdikt des 14 Jahrhunderts. — Albert HENCHE. Der Rastatter Gesandtenmord im Lichte der politischen Korrespendenz des Nassauischen Partikulargesandten Frhr. von Kruse. — Otto WEINBERGER. Karl Ernst Jarcke, Ein Beitrag zu seiner Würdigung nebst unveröffentlichten Briefen und Aktenstücken. — H. ZEISS. Zur Frage der kaiserlichen Zisterzienservogtei. — L. PFLEGER. Neue Görresliteratur. — E. v. FRAUENHOLZ. England und der Weltkrieg, et Russland und der Weltkrieg. M. B.

BELGIQUE.

Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. 5e fascicule, 1925. Prix : 20 fr. — Abbé A. PASTURE. La réforme des chapitres séculiers pendant le règne des archiducs, 1596-1633. — Camille TIHON. Les expectatives « in forma pauperum », par-

Digitized by Google

ticulièrement au XIVe siècle (étude sur le système de collation des bénéfices par les papes, surtout en ce qui concerne les faveurs accordées aux clercs pauvres. Ces clercs n'apparaissent guère, à cause de leur nombre, sur les registres ordinaires de la papauté. On en connaissait un d'Urbain IV, sous lequel les expectatives « in forma communi pauperum » ont reçu leur forme définitive ; l'auteur en a découvert un autre, qui se rapporte au temps de Grégoire XII. Plusieurs textes publiés en appendice permettent de suivre le développement entier de l'institution). — Frédégand CALLAEY. La vie belge au temps jadis, d'après les manuels de conversation. — Maurice VAES. Corneille de Wael, 1592-1667 (biographie très détaillée, qui occupe plus de cent pages, sur ce peintre flamand, ses relations avec l'Italie, à Gênes et à Rome, les collectionneurs, etc. Nombreux documents en appendice ; notamment l'inventaire de ses biens, où figurent beaucoup de tableaux). — Ursmer BERLIÈRE. Suppliques d'Innocent VI, 1354 (plusieurs feuillets retrouvés permettent de combler certaines lacunes dans les registres des papes d'Avignon ; seize suppliques du 28 août au 12 octobre). — H. NÉLIS. Bulle d'Eugène IV concernant l' « idioma Flandrie », 1435 (Eugène IV autorise l'évêque de Tournai à conférer à six de ses familiers des cures situées au comté de Flandre, bien qu'ils en ignorent la langue).

ÉTATS-UNIS.

American historical Review. 1925, octobre. — Marchesa NICCOLINI. A medieval Florentine, his family and his possessions (détails sur la vie privée à Florence et surtout sur la vie rurale et le régime du métayage dans la campagne florentine à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, d'après les livres de comptes de Lapo Niccolini). — C. H. VAN TYNE. French aid before the alliance of 1778 (intéressante étude de la politique française à l'égard des futurs États-Unis dans la période 1763-1778 ; montre l'importance du rôle de Beaumarchais ; la bataille de Saratoga, si décisive par ses conséquences, a été gagnée par les soldats américains, mais avec des armes et des munitions dont 90 pour 100 étaient de provenance française). — P. H. BUCK. The poor whites and the ante-bellum South (dégradation de cette classe, que l'esclavage, le système des plantations et l'absence de toute industrie empêchaient de prendre une part quelconque à la vie économique du Sud ; animosité des « pauvres blancs » contre les nègres ; les politiciens de la classe dirigeante exploitaient leurs préjugés). — W. L. LANGER. The European powers and the French occupation of Tunis, 1878-1881. 1er article. = Janvier 1926. C. M. ANDREWS. The American Revolution : an interpretation (la cause véritable de la Révolution n'est pas la tyrannie britannique, mais l'esprit extrêmement conservateur de la classe dirigeante dans l'Angleterre du XVIIIe siècle ; elle continuait à regarder les colonies comme de simples dépendances de la couronne, tandis que les assemblées coloniales voulaient devenir des parlements, et les colonies elles-mêmes des dominions ; elle était incapable de comprendre l'idée nouvelle qui apparaissait en Amérique, d'après laquelle les gouvernements doivent tenir leur autorité du consentement des gouvernés). — F. B. MARSH. Roman parties in the reign of Tiberius (parmi les partis auxquels Tacite fait allusion, celui de Drusus et de Tibère lui-même s'appuyait sur la vieille *nobilitas ;* celui de Germanicus et plus tard celui de Séjan, sur la noblesse plus récente et les « hommes nouveaux »). —

Digitized by Google

W. L. Langer. The European powers and the French occupation of Tunis. II (cette occupation a été amenée, non seulement par la politique de Bismarck qui voulait détourner l'intérêt de la France vers des entreprises coloniales et peut-être la brouiller avec l'Italie, mais aussi par la maladresse de Cairoli qui fit craindre à la France une intervention italienne). — R. F. Nichols. United States vs. Jefferson Davis (quatre ans de tergiversations presque incroyables, au bout desquelles le gouvernement décida d'abandonner les poursuites contre l'ancien président des États confédérés). — Documents : dépêches de Castelnau de La Mauvissière, 1577-1581 (sur Frobisher, Gilbert, Drake, etc.). = Avril 1926. The meeting of the American historical association at Ann Arbor. — R. B. Morris. Massachusetts and the common law : the declaration of 1646 (ne prouve pas que la loi du Massachusetts eut pour base la « common law » anglaise). — J. W. Wright. The corps of light infantry in the continental army (esquisse l'histoire de ce corps d'élite pendant la guerre d'indépendance). — F. A. Golder. Russian-American relations during the Crimean war (hostilité commune contre l'Angleterre ; vains efforts du chargé d'affaires russe pour armer des corsaires aux États-Unis ; intentions du gouvernement américain d'intervenir comme médiateur). = Juillet 1926. Conyers Read. Good Queen Bess (portrait pittoresque de la « bonne reine » ; son manque absolu de scrupules ; son indifférence religieuse ; son grand souci de l'opinion publique, qui explique en partie sa popularité). — V. L. Brown. The South Sea Company and contraband trade (curieuse étude sur l'organisation de la contrebande anglaise dans les colonies espagnoles, d'après des documents fournis au gouvernement de Madrid par deux employés de la Compagnie en 1728 et conservés aux archives de Simancas). — E. M. Carroll. French public opinion on war with Prussia in 1870 (contrairement à ce qu'ont prétendu Émile Ollivier et d'autres, le gouvernement de Napoléon III n'a nullement été poussé à la guerre par la pression de l'opinion publique). — N. W. Stephenson. Calhoun, 1812 and after (importance constitutionnelle de la guerre de 1812, imposée par les États du Sud et de l'Ouest, malgré la résistance acharnée de la Nouvelle-Angleterre). — G. M. Stephenson. Background of the beginnings of Swedish immigration, 1850-1875 (cette immigration en Amérique a été due à l'absence de toute liberté religieuse en Suède et aux conditions économiques défavorables dans lesquelles se trouvait la classe inférieure des paysans). — Commerce between France and the United States, 1783-1784 (documents communiqués par H. Sée). = Octobre 1926. A. T. Olmstead. Land tenure in the ancient Orient (le système d'exploitation du domaine seigneurial au Moyen Age vient sans doute de l'Orient ancien, par l'intermédiaire des royaumes hellénistiques et des Romains ; mais le servage n'était pas général en Orient et d'autres modes d'exploitation rurale se sont conservés jusqu'au temps d'Alexandre et même jusqu'au temps présent). — C. Stephenson. The origin of English towns (applique à l'origine des villes anglaises la théorie de Pirenne, d'après laquelle les villes sont nées à la suite de la renaissance du commerce ; en Angleterre, la ville moderne, centre de commerce et d'industrie, se développe dès le XI^e siècle et surtout au XII^e). — W. Notestein. Retrospective reviews : recent British biographies and memoirs. — M. E. Curti. Young America (grandeur et décadence d'un mouvement politique dont l'apogée se place vers 1852 et qui avait pour objet d'aider la cause de la démocratie en Europe contre les gouvernements réactionnaires ; le développement du commerce et le désir d'accroître le territoire des États-Unis paraissent aussi avoir

Digitized by Google

fait partie de son programme). = Janvier 1927. D. C. Munro. War and history (les grandes guerres, telles que les croisades, les guerres de religion, les guerres de la Révolution française et de l'Empire, ont eu généralement pour conséquence un renouvellement de la science historique ; peut-être la dernière guerre aura-t-elle le même résultat). — Tenney Frank. Roman historiography before Caesar (réhabilitation des anciens annalistes, dont les assertions se trouvent souvent d'accord avec les découvertes archéologiques). — E. Joranson. The alleged Frankish protectorate in Palestine (contrairement à l'opinion de M. Bréhier et de certains autres historiens, l'existence d'un protectorat de Charlemagne sur les lieux saints n'est nullement attestée par les textes). — A. S. Roberts. The federal government and confederate cotton (pour empêcher le chômage en Nouvelle-Angleterre et pour donner quelque satisfaction aux puissances européennes qui réclamaient du coton, le gouvernement fédéral autorisa l'achat du coton dans les régions du Sud occupées par ses troupes ; le résultat de cette mesure fut de démoraliser les officiers et les soldats qui se trouvèrent mêlés à ces opérations, et de prolonger la guerre ; la vente du coton permit aux Sudistes de se procurer toutes sortes de marchandises qui leur manquaient et neutralisa les effets du blocus). D. P.

Foreign affairs. 1927, janvier. — Archibald Cary Coolidge. The grouping of nations (conflits que prépare pour un avenir prochain la tendance des nations actuelles, de toute couleur et de toute civilisation, à défendre jalousement leurs intérêts particuliers). — F. François-Marsal. French finance and the franc. — Sir Horace Plunkett. Ireland's economic outlook. — Dwight W. Morrow. Who buys foreign bonds? — L. Downing street and arab potentates. — Antoine Géraud. French responsibilities in Europe. — Walter S. Tower. The new steel cartel. — Hamilton Fish Armstrong. Three days in Belgrade, july 1914 (voir plus haut, p. 272). — R. T. Desmond. Dictatorship in Spain. — Patrick Duncan. Race questions in South Africa. — Victor Chernov. Bolshevik romance and reality (l'opposition qui s'est formée dans le parti communiste russe personnifie le roman bolcheviste, c'est-à-dire l'idée qu'il se forme de la société future, en conflit avec la réalité ; Stalin et son groupe sont les réalistes de la Révolution). — Alexander V. Dye. Railways and revolutions in Mexico. — Ralston Hayden. Malaya and the Philippines ; colonial contrasts (montre quel enseignement les Américains pourraient tirer aux Philippines de l'exemple donné par les Anglais dans les pays malais ; c'est à l'aide de la main-d'œuvre chinoise et tamoule qu'ils ont introduit chez un peuple inerte les progrès les plus récents de la civilisation). — Robert H. George. Eupen and Malmedy (avec une carte). = Bibliographie : ouvrages et documents relatifs aux affaires internationales.

Speculum. A journal of mediaeval studies. 1926, avril. — Acton Griscom. The date of composition of Geoffrey of Monmouth's Historia (d'après l'examen de tous les mss. connus, on peut conclure que l'*Historia* fut écrite après avril 1136 et avant juin-juillet 1138). — John R. Reinhard. The literary background of the Chantefable. — Marbury Bladen Ogle. Some aspects of the mediaeval latin style. — F. P. Magoun. An index of abbreviations in Miss Alma Blount's Onomasticon Arthurianum. — Henry S. Gehman. The arabic Bible in Spain (signale une traduction arabe de la Bible faite sous le règne de Don Pelayo, qui commença en 719). — E. K. Rand. Chaucer in error (Chaucer ne s'est peut-être pas tellement

Digitized by Google

trompé en faisant, dans *Hous of fame*, deux personnages différents d'Ascarius et d'Iulus). — F. P. Magoun. The *Compilation of St Albans* and the old french prose Alexander romance. = Juillet. E. K. Rand. Mediaeval gloom and mediaeval uniformity (le Moyen Age n'a pas été une époque d'ignorance et d'uniformité, comme trop de gens se le représentent encore). — Dom André Wilmart. Le lectionnaire de Saint-Père (qui est à Chartres et qui vient de Saint-Père-en-Vallée ; avec plusieurs fac-similés). — Daniel Varney Thompson. Liber de coloribus illuminatorum sive pictorum, from Sloane ms. nº 1754 (texte et traduction anglaise en regard, avec un fac-similé). — John Dickinson. The mediaeval conception of kingship and some of its limitations, as developed in the *Policraticus* of John of Salisbury. — Lynn Thorndike. Relations of the inquisition to Peter of Abano and Cecco d'Ascoli. — Evangelia H. Waller. A welsh branch of the Arthur family-tree. — John S. P. Tatlock. Recent publications on Geoffrey of Monmouth. = Octobre. J. F. Willard. Inland transportation in England during the fourteenth century (sur les moyens de transport par terre et par eau). — Albert Stanburrough Cook. Augustine's journey from Rome to Richborough (1º de Rome au Rhône ; 2º son itinéraire en Gaule ; 3º de Gaule en Kent). — Hermann H. Thornton. The poems ascribed to king Enzio (trois poèmes en italien attribués au fils de l'empereur Frédéric II). — James Westfall Thompson. The romance text of the Strassburg oaths. Was it written in the ninth century? (les mots « romana lingua » par lesquels on désigne le serment français de Strasbourg ne veulent pas dire que Charles le prononça en langue romane ; ils désignent le latin médiéval. Les serments de Strasbourg dans Nithard ont été traduits du latin en « roman » au temps de Charles le Chauve). — W. A. Oldfather. An angular form of a rare abbreviation for « s » (signale plusieurs exemples de « s » pour « us » dans un ms. de Leyde).

Grande-Bretagne.

Bulletin of the Institute of historical research. Vol. IV, novembre 1926. — Waldo G. Leland. The international union of Academies, and the American council of learned societies. — F. J. Weaver. Anglo-french diplomatic relations, 1558-1603 (bibliographie du sujet et renvoi aux documents, imprimés ou manuscrits, qui concernent les ambassadeurs et autres agents diplomatiques de l'Angleterre). — The Anglo-american conference of historians, 1926 (beaucoup d'indications fort instructives).

The English historical review. 1927, janvier. — Miss M. Deanesly. The archdeacons of Canterbury under archbishop Ceolnoth, 833-870 (à l'imitation de la France carolingienne, cet archevêque de Canterbury institua des archidiacres ; mais on trouve encore après lui quelques mentions de chorévêques). — James F. Willard. The crown and its creditors, 1327-1333 (expose les moyens employés par le gouvernement pour donner toute sécurité à ses créanciers). — J. N. L. Myres. The campaing of Radcot Bridge in december 1387 (récit de la campagne où Robert de Vere, comte d'Oxford, fut défait par les barons révoltés contre le roi ; avec une carte). — E. Raymond Turner. The excise scheme of 1733 (étude rédigée avant que l'auteur ait pu connaître la thèse de P. Vaucher. Publie en appendice une liste des plus importantes brochures publiées à l'occasion du plan financier de Walpole). — C. K. Webster. British mediation between France and the United States in 1834-1836. — S. N. Miller. The British bishops at the council of Arles,

Digitized by Google

314 (les trois évêques présents à ce concile furent Eboricus, d'York, Restitutus, de Londres, et un troisième, Adelfius. Dans les *Concilia* de Mansi, Adelfius est indiqué comme évêque « de civitate colonia Londinensium »; l'auteur propose de lire « Camulodunensium », qui désigne Colchester). — H. G. Richardson. Henry I's charter to London (corrections nouvelles suggérées par un ms. du XIVe siècle apparenté au *Liber Horn* de Londres, dont on donne un fac-similé. Le *Liber Horn* mérite d'être examiné de plus près que ne l'avait fait Liebermann). — G. N. Clark. Enclosure by agreement at Marston, near Oxford (publie un document très détaillé de l'année 1662, 14e année de Charles II). — Paget Toynbee. Horace Walpole's Delenda est Oxonia (publie un long pamphlet de Walpole prenant la défense de l'Université dont les privilèges étaient menacés par le ministère, 1749).

The Quarterly Review. 1927, janvier. — G. W. Thomson. The State and modern Democracy. — Sir George Aston. The strength of England (surtout d'après G. M. Trevelyan). — F. Melian Stawell. Greek religion. — What Germany is doing (nombreuses statistiques montrant le relèvement économique du pays). — R. F. Johnston. The national movement in China. — K. N. Colvile. William Caxton, man of letters. — J. W. Headlam Morley. The origins of the war (fait surtout la critique de l'ouvrage du Kronprinz sur la « Kriegsschuldfrage » et de l'art. 231 du traité de paix. L'auteur est d'autant plus autorisé à traiter le sujet qu'il est l'auteur du tome XI des documents sur les origines de la guerre publié par le gouvernement anglais). — Geoffrey Drage. Poor law reform (résumé de la législation sur le paupérisme depuis le statut d'Élisabeth en 1601).

The Scottish historical Review. 1927, janvier. — David Murray. Scottish local records, and the Report of the departmental committee of 1925 on sheriff court records (montre l'importance des archives conservées dans les cours de comté et demande qu'on établisse des règles précises pour leur conservation et leur communication au public). — Cecil Roth. A diplomatic incident at the papal court, 1491 (se rapporte à l'affaire de Djem, le frère de Bajazet II, et aux efforts du pape Innocent VIII pour l'exploiter à son avantage). — Marguerite Wood. The imprisonment of the earl of Arran (1562-1563; quelques indications utiles pour l'histoire de Marie Stuart et de Catherine de Médicis). — R. C. Mac Leod. The West Highlanders in peace and war (XVe et XVIe siècles). — J. H. Baxter. Some Scottish augustinian canons (publie des extraits d'un ms. où le P. Richard Augustin Hay donne ou sollicite des renseignements sur quelques chanoines de son ordre; ces notes sont en français. Elles intéressent l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève).

The Times. Literary Supplement. 1927, 6 janvier. — The significance of Henry James. = 13 janvier. Crime and escape in medieval England. = 27 janvier. Prosper Mérimée (à propos du livre récent de C. H. Johnstone).

Italie.

Archivio storico italiano. 1925, livr. 4, nº 316. — Fausto Nicolini. Per la biografia di Giambattisti Vico (notes et additions à son *Autobiografia*). — Pietro Sella. Costituzioni per la Romagna pubblicate nel parlamento di Cesena nell' anno 1289. — Armando Sapori. La beneficenza delle compagnie mercantili del Trecento (nombreuses dispositions testamentaires faites par les marchands. Indi-

Digitized by Google

cations fournies par des livres de compte. Publie ceux de « Messer Domeneddio », 1310-1347). — Isidoro Del Lungo. L'umanismo nello studio Fiorentino (simple note de deux pages).

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Alexander (Hartley Burr). L'art et la philosophie des Indiens de l'Amérique du Nord. *R. H. rel.*, 1926, 309.

Alföldi (Andreas). Der Untergang der Römerherrschaft in Pannonien. *R. A.*, 1926, 296.

Angus (S.). The mystery-religions and christianity. *Q. R.*, 1927, 64.

Appuhn (Charles). La politique allemande pendant la guerre. *R. Q. H.*, 1927, 247.

Aurner (Mrs. *Nellie Slayton*). Caxton ; a study of the literature of the first english press. *Q. R.*, 1917, 165 (intéressant pour les origines de l'imprimerie en Angleterre et aussi pour l'histoire littéraire).

Azéma (Henri). Histoire de la ville de Saint-Denis, île de la Réunion, de 1815 à 1870. *R. H. col.*, 1926, 593.

Baasch (Ernst). Geschichte Hamburgs ; t. II : 1867-1918. *E. H. R.*, 1927, 153.

Bacon (B. W.). The apostolic message. *R. C.*, 1926, n° 24 (A. Loisy : remarquable synthèse où l'auteur a résumé de longues recherches sur les premières origines chrétiennes et sur la littérature du Nouveau Testament).

Ball (F. Elrington). The judges in Ireland, 1221-1921. *Times*, n° 1301.

Ballard (brigadier général *Colin R.*). The military genius of Abraham Lincoln ; an essay. *Times*, n° 1306 (paradoxe sans valeur).

Ballester (Rafael). Clio ; iniciacion al estudio de la historia. *Pol.*, 1926, 188.

Bardenhewer (Otto). Geschichte der altkirchlichen Literatur ; t. IV : Das fünfte Jahrhundert, mit Einschluss der syrischen Literatur des vierten Jahrh. *R. Q. H.*, 1927, 229.

Barker (Eugene C.). The life of Stephen F. Austin, the founder of Texas. *Am. H. R.*, 1927, 348 (le seul ouvrage sérieux qui ait jamais été consacré à cet important personnage ; l'auteur semble parfois quelque peu partial en sa faveur).

Barrau-Dihigo (L.) et *Torrents (J. Masso)*. Gesta comitum Barcinonensium. *J. S.*, 1926, 454.

Basch (Ant.) et *Dvořáček (J.)*. L'Autriche et son existence économique. *R. C.*, 1927, n° 1.

Bassett (John S.). Correspondence of Andrew Jackson, I. *Am. H. R.*, 1926, 807 (début d'une importante publication entreprise par la Carnegie Institution et qui comprendra six volumes).

Beenken (Hermann). Romanische Skulptur in Deutschland, 11-12 Jahrhundert. *Spec.*,

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

Am. H. R. = American historical Review. — *An. Bret.* = Annales de Bretagne. — *An. Midi* = Annales du Midi. — *An. Rév. fr.* = Annales de la Révolution française. — *B. hisp.* = Bulletin hispanique. — *Corr.* = Correspondant. — *E. H. R.* = English historical Review. — *H.* = History. — *H. J.* = Historisches Jahrbuch. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. A.* = Moyen âge. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *Q. R.* = Quarterly Review. — *R. A.* = Revue archéologique. — *Rév. fr.* = Révolution française. — *Rév. 48* = Révolution de 1848. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. Égl. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. ét. h.* = Revue des études historiques. — *R. ét. hongr.* = Revue des études hongroises et finnoises. — *R. H. col.* = Revue de l'histoire des colonies. — *R. H. dr.* = Revue de l'histoire du droit. — *R. H. rel.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *Scott. h. R.* = Scottish historical Review. — *Spec.* = Speculum. — *Times* = The Times. Literary supplement.

Digitized by Google

1926, 233 (compte-rendu par A. Kingsley Porter).

Bell (Herbert C.), Parker (David W.), etc. Guide to British West-indian archive materials in London and in the islands. *R. H. col.*, 1926, 425.

Belmon (Camille). Le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez, 1460-1529. *R. Égl. Fr.*, 1926, 475.

Bernard de Clairvaux (saint). Select treatises ; I : De diligendo Deo ; II : De gradibus humilitatis et superbiae. *R. C.*, 1927, n° 2.

Bessand-Massenet (P.). L'attaque de Grenelle ; les Communistes en 1796. *An. Rév. fr.*, 1927, 87 (livre d'une lecture agréable ; mais l'auteur ne connaît rien du système de Babeuf).

Beyerle (K.). Die Kultur der Abtei Reichenau. Erinnerungsschrift zur zwölfhundertsten Wiederkehr des Gründungsjahres des Inselklosters, 724-1924. *H. J.*, 1926, 608 (très important).

Bill consolidating the Poor law acts. *Q. R.*, 1927, 195 (bill présenté à la Chambre des lords le 17 novembre 1926 ; on y résume tous les actes législatifs concernant la question du paupérisme depuis le statut d'Élisabeth en 1601).

Bloch (Marc). Les rois thaumaturges. *M. A.*, 1926, 238 (Fawtier : des erreurs et des inconséquences).

Bonnard (Abel). In China, 1920-1921 ; trad. par *Veronica Lucas*. *Times*, n° 1300 (remarquables observations par un Français qui sait voir et comprendre).

Bonnier (général). L'occupation de Tombouctou. *R. H. col.*, 1926, 596.

Boucher (François). Le Pont-Neuf ; t. II : Paris sur le Pont-Neuf. *Pol.*, 1926, 42 (livre très bien illustré).

Bousset (W.). Die Religion des Jugentums im spaethellenischen Zeitalter ; 3e édit. revue par *H. Gressmann*. *R. C.*, 1927, n° 1 (la bibliographie surtout a été augmentée).

Bowles (George F. S.). The strength of England. *Q. R.*, 1927, 47.

Brand (P.) et *Garin (L.)*. Un pape savoyard : Nicolas II, 1059-1061. *R. Égl. Fr.*, 1926, 465 (il est probable que ce pape « natione Allobrogus » était Bourguignon, et non Savoyard).

Brun (Auguste). La littérature latine en Provence au Moyen Age. *An. du M.*, 1926, 485.

Burkitt (M. C.). Our early ancestors. *Times*, n° 1302.

Burnett (E. C.). Letters of members of the continental Congress, III. *Am. H. R.*, 1927, 333 (publication très bien faite et très utile).

Bušek (Vratislav). La juridiction ecclésiastique en matière civile dans l'empire romain aux cinq premiers siècles ap. J.-C. *R. H. dr.*, 1926, 702 (en tchèque).

Butler (Miss *G. M.*). The Saint-Simonian religion in Germany. *Times*, n° 1300.

Callcott (Wilfrid H.). Church and State in Mexico, 1822-1857. *Am. H. R.*, 1927, 349.

Calza (Guido). Ostia ; guido storico monumentale. *J. S.*, 1926, 436.

Cambridge medieval history (the). Vol. V. *E. H. R.*, 1927, 110 (compte-rendu important de T. F. Tout).

Casson (Stanley). Macedonia, Thrace and Illyria. *R. A.*, 1926, 293 (S. Reinach : ouvrage du plus haut intérêt pour la géographie critique et l'histoire primitive de ces régions).

Castro (Américo). El pensiamento de Cervantes. *B. H.*, 1927, 129 (long compte-rendu et discussion par G. Cirot).

Catterall (Helen T.). Judicial cases concerning American slavery and the negro, I. *Am. H. R.*, 1927, 330 (cette publication de la Carnegie Institution renferme de nombreux renseignements sur la condition des esclaves).

Chaine (M.). La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie. *R. C.*, 1927, n° 1 (Sottas : traité complet et en grande partie nouveau).

Champion (Pierre). Ronsard et Villeroy. Les secrétaires du roi et les poètes. *J. S.*, 1926, 457 (contribution à l'histoire de la société polie).

Charles-Roux (François). L'Angleterre et l'expédition française en Égypte. *R. P.*, 1927, 454.

Chinard (Gilbert). Les réfugiés huguenots en Amérique. *R. H. col.*, 1926, 598.

Clarke (Miss *M. V.*). The medieval City-state ; an essay on tyranny and federation in the later middle ages. *Scot. H. R.*, 1927, 139 (traite seulement de l'Italie et de l'Allemagne, les circonstances n'ayant pas permis la formation en France de tyrannies ou de fédérations municipales).

Cochin (Augustin). Les sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne. *An. Rév. fr.*,

Digitized by Google

1927, 80 (Albert Mathiez : « Cochin, homme d'une sincérité indiscutable, a été aveuglé inconsciemment par sa double foi monarchique et religieuse »).

Cole (Arthur H.). The American wool manufacture. *Am. H. R.*, octobre 1926, 133 (importante monographie, mais œuvre d'un économiste qui écrit pour des économistes).

— *(G. D. H.)*. A short history of the British working class movement; I : 1789-1848. *H.*, n° 44.

Collinson (Clifford W.). Life and laughter amidst the Cannibals. *Times*, n° 1300.

Colson (F. H.). The week; an essay on the origin and development of the seven-day cycle. *R. H. rel.*, 1926, 335; *Times*, n° 1305.

Conti (comte *Egon Caesar*). Maximilian und Charlotte von Mexico. *Times*, n° 1304.

Cook (Arthur Bernard). Zeus; a study in ancient religion. *Q. R.*, 1927, 64.

Cosmin (S.). L'Entente et la Grèce pendant la Grande Guerre, 1914-1918. *M. Fr.*, n° 687 (compilation de documents diplomatiques déjà publiés).

Coulter (Ellis M.). The civil war and readjustment in Kentucky. *Am. H. R.*, 1927, 345 (excellent ouvrage, où l'auteur montre comment le Kentucky, qui était resté dans l'Union, devint ensuite favorable au Sud).

Courby (F.) et *Picard (Ch.)*. Recherches archéologiques à Stratos d'Acarnanie. *R. C.*, 1926, n° 24.

Crespi (Angelo). Contemporary thought of Italy. *Times*, n° 1305.

Croce (Benedetto). Uomini e cose della Vecchia Italia. *Times*, n° 1303.

Cumston (C. G.). The history of medicine. *Times*, n° 1301.

Dampier (William). A new voyage round the world; introd. by Sir *Albert Gray*. *Times*, n° 1306 (belle édition avec une savante introduction et une bonne bibliographie).

Dawson (William Harbutt). Richard Cobden and the foreign policy. *Times*, n° 1301.

Delvaux (A.). L'ambassade de Phan-Thanh-Giang en 1863, d'après les documents français. *R. H. col.*, 1926, 609 (n'apprend rien de nouveau).

Dickmann (Adolphe-Jacques). Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste. *M. Fr.*, n° 686.

Dodds (Madeleine Hope). A history of Northumberland; vol. XII : The parishes of Ovingham, Stamfordham and Ponteland. *Times*, n° 1302.

Dopsch (A.). Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europäischen Kulturentwicklung aus der Zeit von Cäsar bis auf Karl d. Gr., 2e éd., 1923-1924. *H. J.*, 1926, 600.

Douin (Georges). Correspondance des consuls de France concernant l'Égypte de 1802 à 1804. *M. Fr.*, n° 687.

— Les premières frégates de Mohamed-Ali, 1824-1827. *Ibid.*

Drinkwater (John). Mr. Charles, king of England. *Times*, n° 1302 (vivante esquisse de Charles II, surtout avant la Restauration).

Ducati (Pericle). Arte classica. *R. A.*, 1926, 288 (S. Reinach : véritable répertoire d'excellentes reproductions et livre d'une lecture très agréable).

Durand (René). Le département des Côtes-du-Nord, 1800-1815. *An. Bret.*, 1926, 425 (H. Sée : la meilleure, de beaucoup, des études qui aient paru sur l'administration locale du Consulat et de l'Empire); *An. Rév. fr.*, 1927, 82 (longue analyse de l'ouvrage).

Eisenmann (Louis). La Hongrie contemporaine, 1867-1918. *R. ét. h.*, 1924, 211 (réserves touchant les conclusions générales du livre).

Eisler (Robert). Orphisch-Dionysische Mysteriengedanken in der christlichen Antike. *R. H. rel.*, 1926, 315 (information sûre et hypothèses ingénieuses).

Engelmann (Wilhelm). New guide to Pompeï. *R. C.*, 1926, n° 24.

Fairgrieve (James). Geography and world power. *H.*, n° 44 (beaucoup d'ignorance et d'oublis).

Fayol (Mme *Amédée*). Auteuil au cours des âges. *M. Fr.*, n° 687.

Fitz-Randolph (Helen E.) et *Hay (M. Doriel)*. The rural industries of England and Wales. Vol. II. *Times*, n° 1306 (enquête menée sous les auspices de l'Agricultural economics research Institute).

Foreman (Grant). Pioneer days in the early Southwest. *Am. H. R.*, octobre 1926, 146 (en grande partie d'après les sources originales conservées aux archives nationales de Washington).

Foster (Sir *William*). The embassy of Sir Thomas Roe to India, 1615-1619. *Times*,

Digitized by Google

n° 1306 (seconde édition où l'éditeur ajoute une trentaine de lettres inédites).

Frank (Harry A.). East of Siam. *Times*, n° 1305 (remarques par un observateur très bien informé sur l'Indo-Chine française. Le Français n'est pas un colon ; c'est un fonctionnaire qui s'intéresse aux colonies surtout pour y faire fortune et rentrer en France le plus tôt possible).

Friederici (Georg). Der Charakter der Entdeckung und Eroberung Amerikas durch die Europäer, I. *Am. H. R.*, octobre 1926, 126 (synthèse remarquable) ; *R. C.*, 1927, n° 2 (érudition étendue, mais incomplète, l'auteur ne puisant guère qu'aux seules sources espagnoles).

Gait (Sir *Edward*). A history of Assam. *Times*, n° 1303.

Gazley (John Gerow). American opinion of German unification, 1848-1871. *E. H. R.*, 1927, 154.

Gjerstad (Einar). Studies on prehistoric Cyprus. *R. A.*, 1926, 292.

Godefroy (Jean). Bibliothèque des Bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. *R. Q. H.*, 1927, 224.

Granet (Marcel). Danses et légendes de la Chine ancienne. *R. C.*, 1927, n° 2 (c'est le plus important ouvrage qui ait paru sur la mythologie chinoise).

Gregorovius. Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter. *Times*, n° 1303 (nouv. édit. illustrée, avec une introduction et des notes par Fritz Schilmann).

Grimaud (Albert) et *Balmelle (Marius)*. Précis d'histoire du Gévaudan rattaché à l'histoire de France. *An. du M.*, 1926, 486.

Griscom (Acton). The « Book of Basingwerk » and ms. Cotton Cleopatra B. V. *Spec.*, 1926, 353 (adopte l'opinion de Flinders Petrie d'après laquelle le *Brut y Tysilio* contient des parties indépendantes de Geofroi de Montmouth et dérivant du « Liber vetustissimus », source prétendue de Geofroi).

Grundy (G. B.). A history of the greek and roman world. *H.*, n° 44.

Gundolf (Friedrich). Caesar. Geschichte seines Ruhms. Caesar im XIX Jahrh. *Times*, n° 1302.

Harlow (Vincent T.). Colonizing expeditions to the West Indies and Guiana, 1623-1667. *E. H. R.*, 1927, 134.

— A history of the Bardados, 1625-1685. *Times*, n° 1304.

Harvey (D. C. M. A.). The french regime in Prince Edward island. *R. col. fr.*, 1926, 428.

Headlam (A. C.). Jesus Christ in history and faith. *R. C.*, 1926, n° 24 (A. Loisy : apologétique habile, mais sans portée).

Heisig (Karl). Studien zur Chanson de la croisade contre les Albigeois. *R. C.*, 1927, n° 2 (ajoute peu à Paul Meyer).

Hinkhouse (Fred. Junkin). The preliminaries of the American revolution as seen in the English press. *Times*, n° 1302.

Hinnisdaels (Georges). L'*Octavius* de Minucius Felix et l'Apologétique de Tertullien. *Pol.*, 1927, 28.

Hirst (Fr. W.). Early life and letters of John Morley. *Times*, n° 1305 (biographie désespérément verbeuse).

— Life and letters of Thomas Jefferson. *Am. H. R.*, 1926, 799.

Hobson (J. H.). Freethought in the social sciences. *Times*, n° 1306.

Hoepffner (E.) et *Alfaric (P.)*. La Chanson de sainte Foy. *H. J.*, 1926, 634.

Holzman (J. M.). The nabobs in England ; a study of the returned Anglo-indian, 1760-1785. *Times*, n° 1302.

Homenajo ofrecido a Menendez Pidal. Miscelánea de estudios lingüisticos, literarios e históricos. *An. du M.*, 1926, 451 (analyse de cet imposant volume de Mélanges).

Huddleston (Sisley). France. *Times*, n° 1300 (plus de faits que d'idées, mais instructif).

Hügel (baron *Friedrich*). Essays and addresses on the philosophy and religion. *Times*, n° 1300.

Huizinga (J.). Herbst des Mittelalters. Studien über Lebens-und Geistesformen des 14 und 15 Jahrhunderts in Frankreich und in den Niederlanden. *H. J.*, 1926, 622.

Hutton (Edward). The Franciscans in England, 1224-1538. *Times*, n° 1301.

Inventory of the historical monuments in Huntingdonshire. *Times*, n° 1301.

Iorga (Nicolas). Die Madjaren. *R. ét. h.*, 1923, 91, et 1924, 203 (« pamphlet sans valeur »).

Jardé (Auguste). Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre. *R. C.*, 1926, n° 24 (Piganiol : la Vie de Sévère dans l'Histoire auguste renferme du bon grain).

Jennings (Walter W.). A history of econo-

Digitized by Google

mic progress in the United States. *Am. H. R.*, octobre 1926, 131 (une masse énorme de faits, mais le travail de synthèse reste à faire).

Johannes de Irlandia. The meroure of wyssdome, composed for the use of James IV, 1490 ; publ. par *Charles Macpherson*, t. I. *Scot. H. R.*, 1927, 137.

Johnson (Humphrey). The papacy and the kingdom of Italy. *Times*, n° 1301.

Joly (Henri). Psychologie des grands hommes, 4e édit. *Pol.*, 1927, 31.

Karsten (Raphael). The civilization of the South American Indians, with special reference to magic and religion. *Times*, n° 1305.

Keller (Paul). Louis Blanc und die Revolution von 1848. *Rév. 48*, 1068.

Kellogg (Louise Phelps). The French régime in Wisconsin and the Northwest. *R. col. fr.*, 1926, 233.

Kenton (Edna). The Jesuits relations and allied documents ; travels and explorations of the Jesuits missionaries in North America. *R. H. col.*, 1926, 602.

Kerbiriou (abbé *L.*). Jean-François de La Marche, évêque-comte de Léon, 1792-1806 ; étude sur un diocèse breton et sur l'émigration. *An. Bret.*, 1926, 630 (beaucoup de travail et d'erreurs).

Kletner (Paul). Nordwesteuropas Verkehr, Handel und Gewerbe im frühen Mittelalter. *J. S.*, 1926, 454.

Kolon (Benedikt). Die Vita S. Hilarii Arelatensis ; eine ideographische Studie. *R. ét. anc.*, 1926, 386 (cette Vita est l'œuvre non pas d'Honorat, évêque de Marseille, mais d'un jeune clerc écrivant un demi-siècle après la mort d'Hilaire).

Krom (N. J.). L'art javanais dans les musées de Hollande et de Java. *J. S.*, 1926, 460.

Kulischer (Joseph). Russische Wirtschaftsgeschichte, I. *Am. H. R.*, 1927, 306 (cet ouvrage, qui va jusqu'au temps de Pierre le Grand, sera pour beaucoup une révélation).

Lafforgue (abbé *E.*). Statuts communaux de Bigorre. *R. Égl. Fr.*, 1926, 483.

La Piana (G.). The Roman Church at the end of the second century. *R. C.*, 1927, n° 1 (Loisy : savante étude sur le pontificat du pape Victor).

Larcher (commandant). La guerre turque dans la guerre mondiale. *M. Fr.*, n° 688 (compilation intelligente où l'auteur a pu utiliser les documents en langue turque).

La Rochefoucauld (Gabriel de). Le cardinal de La Rochefoucauld. *Corr.*, 10 février 1927.

Legendre (Dr *A.-F.*). La civilisation chinoise moderne. *R. Q. H.*, 1927, 221.

Le Herpeur (le P.). L'Oratoire de France. *Pol.*, 1927, 48 (simple résumé).

Leland (Waldo G.) et *Mereness (N. D.).* Introduction to the American official sources for the economic and social history of the world war. *Am. H. R.*, 1927, 343.

Le Strange (Guy). Don Juan de Persia, a shi'ah Catholic, 1560-1604. *Times*, n° 1301 (traduction, avec un excellent commentaire, du récit que ce Persan catholique a fait de ses aventures).

Lorédan (Jean). Brigands d'autrefois : La Fontenelle, seigneur de la Ligue, 1572-1602. *An. Bret.*, 1926, 455.

Ludwig (Emil). Bismarck ; Geschichte eines Kaempfers. *Times*, n° 1306.

Luquet (G. H.). L'art et la religion des hommes fossiles. *R. A.*, 1926, 285.

Magendie. La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France, 1600-1660. *Pol.*, 1926, 195.

Malin (James C.). An interpretation of recent American history. *Am. H. R.*, 1927, 341 (l'auteur a tenté, non sans succès, de ranger les faits de l'histoire contemporaine sous les rubriques suivantes : individualisme, démocratie, industrialisme, impérialisme, internationalisme).

Manly (John Matthews). Some new light on Chaucer. *Times*, n° 1302.

Manning (W. R.). Diplomatic correspondence of the United States concerning the independance of the Latin-American nations. *Am. H. R.*, octobre 1926, 136.

Massé (Daniel). L'énigme de Jésus. *R. P.*, 1927, 475.

Mathieson (William Law). British slavery and its abolition, 1823-1838. *Scot. H. R.*, 1927, 151.

Maubourguet (J.-M.). Le Périgord méridional, des origines à l'an 1370. Le cartulaire de Cadouin. *R. Égl. Fr.*, 1926, 467.

Méautis (G.). Aspects ignorés de la religion grecque. *R. C.*, 1926, n° 24 (sur l'aspect musical de la religion grecque, sur son aspect théorique et sur le Socrate platonicien).

Digitized by Google

Meyerhof (Max). Le monde islamique. *R P.*, 1927, 471.

Morgan (Jacques de). La préhistoire orientale ; publ. par *Louis Germain. J. S.*, 1926, 450.

Mowat (R. B.). The diplomatic relations of Great Britain and the United States. *Am. H. R.*, 1926, 796 (ouvrage à utiliser avec précaution).

Müller (Reiner). Die Geographie der Peutingerschen Tafel in der Rheinprovinz. *R. A.* ,1926, 296.

Nève (F.). Deux mille ans de l'histoire des Belges, t. IV. *Pol.*, 1927, 46.

— *(Joseph)*. Catonis disticha. *Pol.*, 1927, 32.

Nickerson (Hoffmann). The Inquisition ; a political and military study of its establishment. *An. du M.*, 1926, 447.

Niederle (L.). Manuel de l'antiquité slave, t. I. *R. ét. h.*, 1923, 207 (erreurs graves au point de vue linguistique ; insuffisances au point de vue hongrois).

Nilsson (Martin P.). A history of greek religion. *Q. R.*, 1927, 64.

Nitti (F.). La paix. *Pol.*, 1926, 209 (pamphlet violemment partial contre les gouvernements de l'Entente) ; *Rév. fr.*, 1926, 365 (Aulard : livre plein d'histoire ; œuvre d'une haute et robuste intelligence).

Nock (Albert J.). Jefferson. *Am. H. R.*, 1927, 339 (on lit ce livre avec intérêt, mais il n'emporte pas toujours la conviction).

Normand (V.). La confession. *R. C.*, 1927, n° 2 (A. Loisy : excellent petit livre, clairement et sobrement rédigé).

Nussbaum (F. L.). Commercial policy in the French revolution ; a study of the career of G. J. C. Ducher. *E. H. R.*, 1927, 151.

Ormsby (Mrs. *H.*). London on the Thames. *H.*, n° 44 (étude géographique sur l'origine et le développement de Londres).

Pagan (Mrs. *Theodora*). The Convention of the royal burghs of Scotland. *Scot. H. R.*, 1927, 130.

Paléologue (Maurice). Cavour. *Rév. 48*, 1069 (quelques révélations piquantes sur les négociations secrètes de Napoléon III et de Cavour ; mais rien sur l'unité italienne, ni sur le peuple italien ; de Cavour, on montre seulement l'homme extérieur et qui a réussi).

Parry (John Jay). The Vita Merlini. *Spec.*, 1926, 353 (donne pour la première fois un bon texte de la plus ancienne *Vita Merlini* de Geofroi de Montmouth ; tend à prouver que le « Liber vetustissimus », source prétendue de son « Historia », n'est pas une invention de Geofroi).

Patterson (L.). Theodore of Mopsuestia and modern thought. *Times*, n° 1306.

Pedersen (J.). Isarael ; its life and culture. *Times*, n° 1301.

Petrarca (Francesco). L'Africa. *Times*, n° 1306 (excellente édition critique par Nicola Festa du poème de Pétrarque, qui le considérait comme son chef-d'œuvre).

Plumer (H. R.). William Caxton. *Q. R.*, 1927, 165.

Poincaré (Raymond). Au service de la France, t. I et II. *R. C.*, 1927, n° 1 (G. Pagès : ces mémoires sont d'une sincérité qui ne se dérobe jamais).

Poole (Mrs. *R. Lane*). Catalogue of portraits in the possession of the university, colleges, city and county of Oxford. *E. H. R.*, 1927, 137.

Rambert (Louis). L'Empire ottoman sous Abul-Hamid. *M. Fr.*, n° 687.

Ramsbotham (R. B.). Studies in the land revenue history of Bengal, 1769-1787. *E. H. R.*, 1927, 157.

Rawlinson (A. E. J.). The New Testament doctrine of the Christ. *Times*, n° 1304.

Read (Conyers). Mr. Secretary Walsingham and the policy of Queen Elizabeth. *E. H. R.*, 1927, 127 (J. E. Neale apporte de notables restrictions aux éloges qu'il entend faire du livre).

Reitzenstein (R.) et *Schaeder (H. H.)*. Studien zum antiken Synkretismus aus Iran und Griechenland. *H. J.*, 1926, 665.

Revel (commandant). La Savoie et la domination espagnole, 1742-1749. *R. Q. H.*, 1927, 233.

Reymond (Arnold). Histoire des sciences exactes et naturelles dans l'Antiquité gréco-romaine. *R. A.*, 1926, 287 (S. Reinach : bon résumé, mais qu'on ne comprend bien que si l'on est bon mathématicien).

Reynolds (P. K. Baillie). The vigiles of imperial Rome. *J. S.*, 1926, 453.

Ropes (J. H.). The Acts of the Apostles ; vol. III : The text. *R. C.*, 1927, n° 2 (compte-rendu par A. Loisy).

Rouquette (J.). Histoire du diocèse de Maguelonne, t. I. *R. Égl. Fr.*, 1926, 472.

Sallefranque (Pierre de). Histoire de l'héré-

Digitized by Google

sie de Béarn ; publ. par *V. Dubarat. R. Égl. Fr.*, 1926, 483.

Salter (E. Gurney). The coming of the friars minor to England and Germany. *Times*, n° 1301 (c'est une traduction des chroniques de Thomas d'Eccleston et de Jordan de Giano).

Salvini (J.). Le chartrier de La Durbelière. *Pol.*, 1927, 41.

Sandburg (Carl). Abraham Lincoln, the Prairie years. *Am. H. R.*, 1926, 809 (intéressant, mais littérature plutôt qu'histoire).

Sartiaux (P.). Foi et science au Moyen Age. *R. H. rel.*, 1926, 324 (Alphandéry : classement rigoureux de matériaux psychologiques).

Schisas (Pandias M.). Offences against the State in roman law and the courts which were competent to take cognisance of them. *R. C.*, 1927, n° 1 (Piganiol : l'ouvrage ne peut rendre aucun service).

Schnürer (G.). Kirche und Kultur im Mittelalter. *H. J.*, 1926, 630.

Schœll (Frank L.). Études sur l'humanisme continental en Angleterre à la fin de la Renaissance. *Times*, n° 1306 (excellente thèse sur les sources de George Chapman, poète et platonicien du XVI^e siècle).

Schulte (A.). Tausend Jahre deutscher Geschichte und deutscher Kultur am Rhein. *H. J.*, 1926, 617.

Schulze (A.). Die örtliche und soziale Herkunft der Strätsburger Studenten, 1621-1793. *H. J.*, 1926, 706.

Serrano (D. Luciano). Cartulario de San Pedro de Arlanza, antiguo monasterio benedictino. *B. H.*, 1927, 126.

Seymour (Charles). The intimate papers of Colonel House. *Am. H. R.*, 1926, 813.

Slawski (Stan.). L'accès de la Pologne à la mer et les intérêts de la Prusse orientale. *R. C.*, 1927, n° 1.

Söderström (Gunnar). Epigraphia latina africana. De titulis sepulcralibus prosa oratione compositis provinciarum Byzacene et Proconsularis quaestiones selectae. *J. S.*, 1926, 453.

Soulié (Maurice). La grande aventure ; l'épopée du comte de Raousset-Boulbon au Mexique, 1852-1854. *R. col. fr.*, 1926, 444.

Stephenson (Mill). A list of monumental brasses in the British isles. *Times*, n° 1300.

Stewart-Brown (R.). Calendar of county court, city court and eyre rolls of Chester, 1259-1297. *E. H. R.*, 1927, 117 (compte-rendu à noter de Miss H. Cam).

Storey (Moorfield) et *Lichauco (M.)*. The conquest of the Philippines by the United States, 1908-1925. *Am. H. R.*, 1927, 375 (très hostile aux États-Unis).

Stutz (Ulrich). Die pæpstliche Diplomatie unter Leo XIII, nach den Denkwürdigkeiten des Kardinals Domenico Ferrasa. *R. Égl. Fr.*, 1926, 484.

Sunyol (dom *Gregori M.*). Introducció a la paleografia Gregoriana. *B. H.*, 1927, 126.

Supino (Igino). Jacopo della Quercia. *Times*, n° 1306 (avec soixante-quinze planches en héliotypie).

Surin (le P. *Jean-Joseph*). Lettres spirituelles ; édition critique par *Louis Michel* et *Fernand Cavallera* ; t. I : 1630-1639. *R. C.*, 1927, n° 2.

Sykes (Norman). Edmund Gibson, bishop of London, 1669-1748. *Times*, n° 1301.

Thornley (Isobel D.). The destruction of sanctuary. *Times*, n° 1302.

Tisserant (Eugène) et *Wiet (Gaston)*. Une lettre de l'Almohade Murtada au pape Innocent IV. *R. H. col.*, 1926, 615.

Trevelyan (G. M.). The two-party system in English political history. *E. H. R.*, 1927, 149.

Turquan (Joseph). M^me^ de Staël ; sa vie amoureuse, politique et mondaine. *R. C.*, 1927, n° 2 (amusant, mais donne une très fausse idée de la fille de Necker).

Valin (L.). Le roule des plés de héritage de la mirie de Jehan Mustel, 1355-1356. *R. H. dr.*, 1926, 711.

Van den Bergh van Eysinga (G.). La littérature chrétienne primitive. *R. P.*, 1927, 477.

Van Dyck (Paul). Ignatius Loyola. *Times*, n° 1305.

Vaux de Foletier (François de). Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie de France (familier de Charles VIII et de Louis XII). *M. Fr.*, n° 686.

Verneau (René). Les origines de l'humanité. *Pol.*, 1926, 53 (résumé illustré en 80 p.).

Vieilles églises (les) de la province de Québec, 1647-1800. *Times*, n° 1304.

Villiers (baron *Marc de*). La découverte du Missouri et l'histoire du fort d'Orléans, 1673-1728. *R. Q. H.*, 1927, 233.

Walpole Society. Vol. XIV, 1925-1926. *Ti-*

Digitized by Google

mes, n° 1300 (ce volume contient un très intéressant article de R. James sur les dessins de Mathieu de Paris ; il en a recueilli et reproduit 143 tirés de six manuscrits du fameux chroniqueur, avec description et commentaire).

Wandell (S. H.) et *Minnigerode (M.)*. Aaron Burr, a biography compiled from rare and in many cases unpublished sources. *Am. H. R.*, 1926, 801.

Welldon (J. E. C.). The English church ; a retrospect and a forecast. *Times*, n° 1302.

Wendel (Hermann). Der Kampf der Südslaven um Freiheit und Einheit. *R. C.*, 1927, n° 2 (œuvre d'un slavophile ardent, plus que d'un historien ; beaucoup de documents).

Wheeler (G. W.). Letters of Sir Thomas Bodley to Thomas James. *Times*, n° 1304 (première édition exacte des lettres écrites par le fondateur de la Bodléienne au premier directeur de cette bibliothèque).

Wilson (C. A.). Empire's junior partner. *Times*, n° 1305 (bon livre sur l'histoire et la géographie de New-Zealand par un New-Zealandais bien informé).

Winlock (H. E.), *Crum (W. E.)*, *White (H. G. Evelyn)*. The monastery of Epiphanius at Thebes. *Times*, n° 1304 (publication de grand luxe tirée à petit nombre ; elle contribue à nous faire bien connaître le monachisme égyptien au VII^e^ siècle de notre ère).

Wulff (O.) et *Alpatoff (M.)*. Denkmæler der Ikonenmalerei in kunstgeschichtlicher Folge. *J. S.*, 1926, 458.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. Albert DUJARRIC-DESCOMBES est mort le 30 août 1926 à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était un des fondateurs de la Société historique et archéologique du Périgord et avait consacré la plus grande partie de sa vie à des recherches et à des publications sur l'histoire de sa province.

— Un éminent professeur de droit, romaniste des plus distingués, Paul-Frédéric GIRARD, est mort à Caen le 11 octobre 1926 ; il était né à Guingamp le 26 octobre 1852. On lui doit un *Manuel élémentaire de droit romain* (1896), qui, outre six éditions en France, a été traduit en allemand et en italien ; une *Histoire de l'organisation judiciaire des Romains*, t. I ; la traduction du *Droit public romain* de Mommsen, etc. C'est une belle figure de savant qui s'en est allée.

— M. Maurice DELAFOSSE est mort le 13 novembre 1926. Sans être un historien de métier, il nous a révélé tout un monde historique dans l'Afrique occidentale. On trouvera une liste de ses travaux dans la *Revue d'histoire des colonies françaises*, 1926, p. 619.

— M. Clément IMBAULT-HUART est mort le 30 décembre 1926, le lendemain même du jour où il venait d'être élu président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était né à Paris le 15 février 1854. Ancien premier secrétaire général interprète du gouvernement pour les langues orientales, il était professeur à l'École spéciale des langues vivantes. On lui doit de nombreux travaux sur la grammaire, la littérature, l'histoire et la religion des peuples persans et arabes.

— Un Institut universitaire des hautes études internationales vient d'être créé à Genève avec l'appui de la fondation Rockefeller.

La direction en a été confiée à notre collaborateur M. Paul Mantoux, ancien directeur de la section politique de la Société des Nations, ancien expert de la conférence de la paix et du Conseil suprême. Cet Institut, qui ouvrira ses portes en octobre et aura le caractère d'un établissement supérieur, pourra devenir un Institut de recherches, apportant ainsi une double contribution à l'œuvre d'organisation et d'entente internationales dont Genève est le centre.

— Le deuxième Congrès international des études byzantines s'est réuni à Belgrade du 11 au 16 avril. Après la session et conformément à l'excellente tradition inaugurée au précédent congrès de Bucarest en 1924, des excursions ont eu lieu à l'intérieur des pays serbes, où les traces de l'influence byzantine sont si nombreuses.

— Le Congrès annuel des Sociétés savantes organisé par l'Association bourguignonne aura lieu à Dijon les 12-15 juin 1927 sous la présidence de M. Gabriel Hanotaux. Une section spéciale est réservée à saint Bernard et à l'histoire de son temps.

— La bourse Jules FERRY sera attribuée en juin 1927. Les professeurs désirant poser leur candidature sont priés de l'adresser à la Sorbonne, Fondation Jules Ferry, avant le 1er mai. Cette bourse de 8,000 francs est destinée à un membre de

Digitized by Google

l'enseignement appartenant à l'ordre des lettres (primaire, secondaire ou supérieur) et ayant au moins trois ans de service effectif. Il en disposera à son gré, soit pour préparer un examen, soit pour faire des recherches en vue du doctorat ès lettres, soit enfin pour faire un voyage d'études dont il remettra un compte-rendu à la Fondation.

— L'Institut d'aides scientifiques et économiques (82, rue Taibout, Paris, 9e) vient d'ouvrir une bibliothèque de prêts d'ouvrages d'études (prêts gratuits et à long terme). Les étudiants et étudiantes des différentes Facultés, ainsi que les élèves des écoles supérieures, à qui leurs ressources personnelles rendent difficile l'acquisition d'ouvrages généraux ou spéciaux utiles à leurs études, peuvent les recevoir *à titre de prêts, gratuits et à long terme*, dans les conditions que le directeur de la bibliothèque indiquera sur leur demande. Les demandes de prêts d'ouvrages ne sont examinées que si elles sont appuyées d'une lettre d'un professeur ou d'un membre de notre association, avec avis favorable.

— Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, direction des Archives, vient de faire paraître un fascicule de 110 pages intitulé *Loi, règlement et instruction concernant les archives communales*. Il contient les chapitres suivants : 1° Loi du 19 avril 1924 ; 2° Arrêté du 31 décembre 1926 portant règlement général des archives communales ; 3° Instruction pour le classement et l'inventaire ; 4° et 5° Cadre de classement pour les archives antérieures à 1790 ou postérieures à 1789, avec la nomenclature des catégories de papiers susceptibles d'être éliminés ; 6° Principes généraux pour les archives rurales et 7° Cadre de classement simplifié à l'usage des communes rurales.

— Les nouveaux programmes d'histoire, en introduisant dans la classe de troisième (1328-1610) des « exercices pratiques d'histoire », ont remis en honneur un genre que l'on avait eu tort de délaisser : les « lectures historiques ». Les deux volumes que nous avons reçus (Benaerts et Samaran, *Choix de textes historiques*... Paris, Armand Colin, 1926, in-16, xi-282 p., index ; et Georges Guénin et Joseph Nouaillac, *Lectures historiques. Textes avec commentaires et notes relatifs à l'histoire de France*... Paris, Félix Alcan, 1926, in-8°, viii-191 p.) rendront de réels services. Les textes, bien choisis, sont « introduits » par des notices biographiques et historiques qui éveilleront chez les jeunes lecteurs le goût de la critique. L'annotation est en général suffisante et claire, les mots difficiles sont expliqués. S'il fallait choisir entre ces deux manuels, nos préférences iraient au premier, plus abondant, plus varié, qui laisse par suite au professeur plus de liberté dans le choix et qui fournit aux meilleurs élèves l'occasion de lectures instructives. Les textes en ont été établis avec beaucoup de soin. Je regrette seulement que, pour éviter aux élèves une bien légère difficulté, les auteurs aient reculé devant la belle formule des Rochelois de 1361, correctement rapportée à la page 35 de leurs émules : « Mais le cœur ne s'en mouvra jà », et l'aient remplacée (p. 61) par cette fadeur : « Mais nos cœurs ne battront jamais pour eux [les Anglais]. » Je signale à MM. Guénin et Nouaillac un fâcheux « eût » de la page 1, ligne 15. Je ne crois pas que leur note 1 de la page 15 rende l'intention du texte. Je n'aime pas beaucoup leur façon de renvoyer aux textes par le nom de l'éditeur (exemple : L. Lalanne, *Œuvres complètes de P. de Bourdeille*...) avant celui de l'auteur. Mais ce sont là de bien menus reproches. Quoique ces « exercices pratiques » soient officiellement destinés aux élèves de troisième moderne, nous nous plaisons à espérer que le bénéfice n'en sera pas refusé aux élèves de la section classique. L' « amalgame » jouera un rôle bienfaisant.

Digitized by Google

— La Dotation Carnegie pour la paix internationale (division des relations et de l'éducation que dirige Nicholas Murray Butler) publie sous le double titre : *L'Esprit international* et *The international mind*, une revue trimestrielle (Hachette ; prix de l'abonnement annuel, 35 fr. pour la France). La première livraison a paru le 1er janvier 1927 ; voici l'indication des principaux articles qu'elle contient : M. M. Butler, L'État comme personne morale ; Nicolas Politis, La nouvelle politique internationale ; Auguste Gauvain, Les projets de rapprochement balkanique ; Alejandro Alvarez, Les groupements nationaux et la réforme du Conseil de la Société des Nations ; Thomas Mann, Les tendances spirituelles de l'Allemagne d'aujourd'hui. — Le président du Comité de rédaction est Georges Lechartier ; le secrétaire M. Pierre Renouvin. — Nous espérons pouvoir donner régulièrement l'analyse de cette importante publication.

— La librairie R. Guillon (Paris) fait paraître une *Revue trimestrielle des provinces de France*, consacrée aux lettres, aux sciences et aux arts ; elle a pour objet de faire connaître dans son ensemble le mouvement intellectuel dans les provinces françaises ; on y trouvera des études générales d'histoire, de littérature, d'art et de folklore, une bibliographie des publications régionales, etc. La première livraison contient des articles de MM. Camille Jullian, La stabilité française ; Charles Brun, Le régionalisme ; Jacques Meurgey, Les symboles héraldiques des villes de Bourgogne. — Le rédacteur en chef est M. André Jaulme ; l'abonnement annuel est de 25 francs pour la France.

— La librairie Maisonneuve frères a décidé de publier à part la bibliographie que M. Rivet, secrétaire général de la Société des Américanistes de Paris, donne chaque année dans le journal de la Société. Il en sera de même désormais chaque année. Vient de paraître la *Bibliographie américaniste*, 133 p. ; prix : 35 fr.

— La librairie Armand Colin commence la publication d'une *Géographie universelle*, suivant la doctrine de P. Vidal de la Blache, par L. Gallois. Elle comprendra quinze tomes formant vingt-deux volumes in-8° grand jésus (20 × 29), 2,000 cartes et cartons, 6,000 pages, 2,000 photographies hors texte, des cartes générales hors texte en couleur. Le tome I, rédigé par M. Albert Demangeon, se rapporte aux *Iles britanniques* (VIII-320 p., 56 planches, 80 cartes et figures dans le texte ; prix : 80 fr.).

— Sous le titre *Les assemblées du clergé de France avant 1789 et leurs jetons commémoratifs*, MM. Ch. Florange et S. Strowski se proposent de reproduire ces petits monuments qui rappellent la lutte entre le pouvoir royal et l'Église gallicane depuis le Colloque de Poissy jusqu'à l'Assemblée de 1788. Le volume est offert en souscription au prix de 25 francs. On souscrit chez M. Florence, 19, avenue d'Orléans.

— La librairie André Blot commence la publication de la *Summa theologica*, par saint Thomas d'Aquin. L'ouvrage paraîtra en six petits volumes de poche comprenant 1,438 pages. Le tome I est paru.

Allemagne. — Le savant auteur du *Handbuch der Urkundenlehre*, Harry Bresslau, est mort à Heidelberg, à la fin d'octobre 1926, âgé de soixante-dix-huit ans.

Canada. — Le *Bulletin bibliographique* du Canada, dont le premier numéro avait paru à Montréal en avril 1920, vient d'être suivi d'un second (1er mars 1926) ; on assure qu'il paraîtra désormais régulièrement tous les trois mois.

Digitized by Google

— Dans son *Rapport des archives publiques* du Canada pour l'année 1922-1923, l'archiviste en chef, A. G. Doughty, fournit d'utiles renseignements sur les acquisitions récentes faites par son département. Le comte de Durham a fait don du reste des papiers réunis par son grand-père durant sa mission au Canada : joints aux papiers déjà donnés en 1907, ils complètent la collection Durham. Un autre don, d'une valeur exceptionnelle, comprend les papiers de Robert Monckton, qui fut gouverneur de la Nouvelle-Écosse et commandant en second de l'expédition contre Québec en 1759 ; cette collection contient aussi un certain nombre de documents rédigés par Wolfe et de dépêches importantes au point de vue militaire, qui offrent un intérêt spécial pour l'histoire des opérations dans le Canada en 1759-1760. Les documents provenant de la Nouvelle-Écosse qui font partie de cette collection jettent la lumière sur l'expulsion des Acadiens et sur l'administration de Monckton comme gouverneur de New-York et ses opérations à la Martinique. Sir Leicester Hamsworth, en souvenir de son frère, le vicomte Northcliffe, a donné plus de cent volumes bien reliés où se trouvent le journal du capitaine Bell, aide de camp dú général Wolfe, le livre d'ordres de ce général, des lettres de Montcalm, etc. Enfin ont été acquis par le département les fameux documents Montcalm-Lévis-Vaudreuil concernant les derniers jours de l'occupation française au Canada. R. de K.

États-Unis. — Un libraire qui est en même temps un bibliographe passionné, le Dr A. S. Rosenbach, a compilé un volume de 500 pages intitulé *An American Jewish bibliography, being a list of books and pamphlets by Jews, or relating to them, printed in the United States from the establishment of the press in the Colonies until 1850.* Ce volume est le nº 30 des publications entreprises par l'American Jewish historical society, dont M. Rosenbach est le président.

— L'Index de l'*Encyclopædia of religion and ethics,* publ. par James Hastings, vient de paraître à la librairie T. Clark, Édimbourg (757 p. ; prix : 35 s.).

Grande-Bretagne. — On annonce la mort (28 janvier 1926) de Sir G. W. Forrest, auteur réputé de *The administration of Warren Hastings* (1892), *A history of the indian mutiny* (1904), *A life of Lord Clive* (1918). Il fut le premier administrateur de l'Imperial record office établi à Calcutta en 1891 par le gouvernement britannique.

— En mars 1927 a été publiée la première livraison d'un recueil trimestriel intitulé *Antiquity,* sous la direction de M. O. G. S. Crawford, « archæology officer of the Ordnance survey of Great Britain » ; sa situation officielle lui donne toutes facilités pour suivre les progrès de l'archéologie en Grande-Bretagne et au dehors (abonnement annuel : 1 l. s. Adresse : M. Crawford, Nursling, Southampton).

— Il importe de mentionner l'apparition du premier numéro de *The economic history review,* organe de la nouvelle « Economic history Society », et qui a pour directeurs MM. E. Lipson et R. H. Tawney. Ce numéro, qui fait bien augurer de l'avenir de la revue, contient d'importants articles de Sir William Ashley, M. S. B. Gras, George Unwin, E. Davies, Miss A. E. Levett, etc. Une place importante y est faite à la bibliographie des publications d'histoire économique, tant étrangères qu'anglaises (cf. *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 160).

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Actas y memorias de la Sociedad española de antropologia, etnografia y prehistoria, 67.

Adcok (F.). The exiles of Pisistratos, 94.

Albelda (G.). Bronzes de Helva, 79.

Albertini (E.). Les divisions administratives de l'Espagne romaine, 83.

— Les étrangers en Espagne, 84.

— Sculptures antiques du « conventus Tarraconensis », 64.

Albertoni. L'ἀποκήρυξις, 236.

Alcade del Rio (H.), Breuil (abbé *H.*), *Sorra* (R. P. *Lorenzo*). Les cavernes ornées de la région Cantabrique, 63.

Alemany y Bolufer (J.). La geografia de la Peninsula ibérica en los textos de los escritores griegos y latinos, 69.

Allen (Th. W.). Homer; the origins and the transmission, 107.

Alvord (Clarence Walworth). Lord Shelburne and the founding of British-American goodwill, 284.

Amira (Karl von). Die germanischen Todesstrafen, 237.

Ancel (J.). Peuples et nations des Balkans, 259.

Annales du prince de Ligne, 133.

Ansiaux (Maurice). Traité d'économie politique, t. III, 266.

Åberg (N.). La civilisation énéolithique dans la Péninsule ibérique, 76.

Appleton (Ch.). Trois épisodes de l'histoire romaine ancienne, 233.

Arangio-Ruiz (V.). Corso di istituzioni di diritto romano, 232.

Augé-Laribé (M.). Syndicats et coopératives agricoles, 134.

Autran (C.). La Grèce et l'Orient ancien, 93.

Bailey (Cyril). The mind of Rome, 269.

Ballester (R.). Bibliografia de la historia de España, 65.

Ballesteros y Beretta (A.). Historia de España, t. IV, 66, 244.

Bals (G.). Bisericile lui Stefan cel Mare, 116.

Barbagallo (Corrado). L'oro e il fuoco, 271.

Bartholomew (A. T.). A bibliography of Sir Adolphus Ward, 284.

Bat (Miss *B.*). On a new genus of extinct muscardine rodent from the Balearic islands, 69.

— Preliminary note on a new artiodactyle from Majorca, 69.

Baviera (G.). Contributo storico alla storia della Lex XII tabularum, 233.

Baynes (Norman). The Historia Augusta, its date and purpose, 113.

Bazin (René). Pierre de Clorivière, contemporain et juge de la Révolution, 1735-1820, 281.

Besnier (M.). Chronique d'histoire ancienne, grecque et romaine, 65.

— Le commerce du plomb à l'époque romaine, 84.

— Lexique de géographie ancienne, 69.

— Viae publicae, 84.

— Voir *Cagnat (R.)*.

Bigourdan (G.). Histoire des globes terrestres, 273.

Birt (Th.). Alexander der Grosse und das Weltgriechentum bis zum Erscheinen Jesu, 97, 111.

Blasquez (A.). El periplo de Himilco, 69.

Boissonnade (G.). Les études relatives à l'histoire économique de l'Espagne, 85.

Bolaffi (E.). L'immagine della lite nello scudo di Achille, in relazione al diritto greco, 99.

Bolkestein (H.). The exposure of children at Athens, 102.

Bondois (Paul-M.). Le maréchal de Bassompierre, 1579-1646, 218.

Bonfante (P.). Corso di diritto romano, I, 232.

Bonnet (Georges-Edgar). Les expériences monétaires contemporaines, 273.

Bonsor (G.). Tartessos, 69.

Bormer (J.). The Megarian decrees, 101.

Bosch Gimpera (P.). Die Vorgeschichte der iberischen Halbinsel seit dem Neolitikum, 76.

— El problema de la ceramica ibérica, 81.

— El problema etnologico vasco y la archeologia, 77.

— Estat actual del coneixement de la civilitzacio neolitica i eneolitica de la Peninsula ibérica, 76.

— La cueva del Boquique a Plasencia, 77.

— La migration des types hispaniques à l'Énéolithique au début de l'âge du Bronze, 78.

— Les investigacions de la cultura ibérica al Baix Arago, 82.

— Los Celtas y la arqueologia celtica en la Peninsula ibérica, 81.

Digitized by Google

Bosch Gimpera (P.). Prehistoria catalana, 66.
— Prehistoria de los Iberos y la etnologia vasca, 78.
— Sepulcres megalitics dels començos de l'edat del bronze de Solsona, 79.
— Zur Frage der iberischen Keramik, 80.
Boucher (général *A.*). Les lois éternelles de la guerre et l'art de la guerre il y a vingt-trois siècles, 92.
Bouchier (E. S.). Spain under the Roman empire, 83.
Bourguet (É.). Delphes, 107.
— Inscriptions de Delphes, 90.
Bousquet (H.). Comptes consulaires de la cité et du bourg de Rodez, 280.
Boyé (A.-J.). La « denegatio » introductrice d'instance sous le Principat, 234.
Boyer (Georges). Recherches historiques sur la résolution des contrats, 233.
Breuil (abbé *H.*). L'évolution de l'art pariétal des cavernes de l'âge du renne, 73.
— Les peintures rupestres de la Péninsule ibérique, 73.
— Observations sur l'hiatus et le Néolithique, 74.
— Les pétroglyphes d'Irlande, 78.
—, *Obermaier (H.)*, *Alcade del Rio*. La Pasiega a Puente-Viesgo, 63.
— *et Werner (Willoughby)*. Peintures et gravures murales des cavernes paléolithiques, 63.
Buchanan (Sir *Georges*). Mémoires, 1910-1927, 290.
Buckland (W.). A text-book of roman law, 232.
Burkitt (M. L.). Prehistory, 129.
Bury (J. B.). The hellenistic age, 92.

Cabré-Aguilo (J.). El arte rupestre en España, 72.
Cabre et *Calvo*. Excavaciones en la cueva y collado de los Jardines, 82.
Cagnat (R.). et *Besnier (M.)*. Revue des publications épigraphiques relatives à l'Antiquité latine, 65.
Calendar of State papers ; vol. II : Elizabeth, 1572-1578, 137.
Calhoun (G. Miller). Greek law and modern jurisprudence, 98.
Carballo (J.). Prehistoria universal y especial de España, 70.
Carbia (Romulo D.). La patria de Cristobal Colon, 132.
Carcopino (Jérôme). Le gnomon de l'idiologue et son importance historique, 235.
— L'intervention romaine dans l'Orient hellénique, 98.
Carpenter (Rhys). The Greeks in Spain, 80.
Cary (M.). A constitution of the United States of Greece, 100.
Cary (M.). The alleged Achaean arbitration after Leuctra, 96.
— The Greeks and ancient trade with Atlantic, 102.
Castillo (A. del). La ceramica incita de la cultura de las cuevas de la Peninsula ibérica, 76.
Castro (Cristobal de). Catalogo monumental de España. Provincia de Alava, 64.
Catalogue of an exhibition of the earliest printed editions of greek and latin classics. J. Rylands library, 160.
Cavaignac (E.). La désignation des archontes athéniens jusqu'en 478, 100.
— Les dékarchies de Lysandre, 95.
Cavanna (le P. *R.*). L'Ombrie franciscaine, 131.
Cazurro. Las estratificaciones de la ceramica de Ampurias, 82.
Centre-Ouest (le) de la France, 135.
Cerralbo (marquis *de*). Nécropoles ibériques, 81.
Champeaux (E.). Les parentèles en Bourgogne et dans l'ancienne France, 242.
Chapouthier (F.). Note sur un décret inédit de Rhamnonte, 90.
Charbonneaux (J.). Les magasins des palais Minoens, 88.
Charlesworth (P.). Trade routes and commerce of the Roman empire, 84.
Cheesman (G. L.). The auxilia of the roman imperial army, 83.
Chlepner (B. S.). La banque en Belgique, 265.
Chénon (E.). De la personnalité juridique des communes d'après le droit français du XIII^e siècle, 240.
— Histoire générale du droit français, 236.
Chiappelli (Alberto). Città e terre mistiche, 131.
Chiera (E.). Old Babylonian contracts, 230.
Chinard (Gilbert). Les réfugiés huguenots en Amérique, 225.
Classen (E.) et *Harmer (F. E.)*. An anglo-saxon chronicle, 283.
Clerc (Charly). Essai sur l'inspiration antique dans la littérature française, 118.
Cloché (Paul). La Boulè d'Athènes en 508-507 av. J.-C., 99.
— La politique de l'Athénien Callistratos, 96.
Cohen (D.). Ad Herodoti lib. II annotationes aliquot, 98.
Collinet (P.). Histoire de l'école de droit de Beyrouth, 233.
— The general problems raised by the codification of Justinian, 233.
Colominas Roca (J.). La edat del Bronze a Mallorca, 79.
— Prehistoria de Montserrat, 129.
Congrès général des historiens polonais, décembre 1925, 287.

Digitized by Google

Cons (Louis). L'auteur de la farce de Pathelin, 279.
Cornil (G.). Droit romain, 232.
— Le droit privé. Essai de sociologie juridique simplifiée, 228.
Corradi (A.). L'Asia minore e le isole del Egeo sotto i primi Seleucidi, 97.
Costa (E.). Cicerone giureconsulto, 233.
— Profilo storico del processo civile romano, 232.
Courby (F.) et *Picard (Ch.)*. Recherches archéologiques à Stratos d'Acarnanie, 107.
Courteault (Emmanuel-Henri). Le siège de Bayonne en 1523, 214.
Crawford (O. G. S.). The long barrows of the Cotswolds, 267.
Croiset (Maurice). Le mouvement religieux en Grèce du VIII^e^ au VI^e^ siècle, 103.
Crump (C. G.) et *Jacob (E. F.)*. The legacy of the Middle ages, 270.
Cuq (Éd.). Les lois hittites, 230.

David. Les sources du code d'Hammourabi, 230.
Davy (G.). La foi jurée ; étude sociologique du problème du contrat, 229.
Declareuil (J.). Histoire générale du droit français, 236.
— Rome et l'organisation du droit, 232.
Defourny (M.). Aristote. L'évolution sociale, 107.
De Francisci (P.). L'azione degli elementi stranieri sullo sviluppo e sulla crisi di diritto romano, 232.
Delbez. De la légitimation par lettres royaux, 242.
Delevsky (J.). Antagonismes sociaux et antagonismes prolétariens, 272.
Del Giudice (P.). Storia del diritto italiano, 236.
De Pachtère (Fr.). La table de Velleia, 233.
De Sanctis (G.). Di Clistene a Temistocle, 94.
De Visscher (F.). La « condictio » et le système de la procédure formulaire, 234.
Diels (H.). Zeus, 103.
Diplomatarium italicum, t. I, 289.
Doncœur (le R. P.). Le livre de la bienheureuse sœur Angèle de Foligno, 274.
Doucet (Roger). Étude sur le gouvernement de François I^er^ dans ses rapports avec le Parlement de Paris, 1525-1527, 213.
Drechsel (Max). Le traité de Versailles et le mécanisme des conventions internationales du travail, 273.
Ducati (P.). Storia della ceramica greca, 105.
Dugas (Ch.). La céramique des Cyclades, 105.
—, *Berchmanns (J.)* et *Clemenssen (M.)*. Le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée au IV^e^ siècle, 106.

Ehrenberg (V.). Kleistenes und das Archontat, 100.
— Spartiaten und Lakedaimonier, 94.
Elderkin (G. W.). Kantharos, 103.
Elsinga (S.). Het voorspel van den oorlog van 1672, 251.
Endres (H.). Geographischer Horizont und Politik bei Alexander d. Grosse, 108.
Ephemeris Dacoromana, t. III, 290.

Farinelli (A.). Divagaciones bibliograficas, 65.
Fontes Hispaniae antiquae, 64.
Fouqueray (le P. *Henri*). Histoire de la Compagnie de Jésus en France, t. IV et V, 222.
Fournier (Ed.). Les origines du vicaire général, 241.
Frank (J.). Beiträge zur geographischer Erklärung der « Ora maritima » des Avienus, 69.
— *(Tenney)*. An economic history of Rom to the end of the Republic, 84.
Fransen (J.). Les comédiens français en Hollande au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, 119.
Frazer (Sir *James George*). Atys et Osiris, 268.
— Le bouc émissaire, 129.
— The worship of Nature, 267.

Garrod (D. A. E.). The upper Paleolithic age in Britain, 268.
Genouillac (abbé *de*). Les écritures cunéiformes et leur déchiffrement, 268.
Gernet (L.). Création du testament, 235.
— Sur l'exécution capitale, 100.
Giannelli (G.). Culti e miti della Magna Grecia, 104.
Gilliat-Smith (Ernest). Saint Anthony of Padua, 131.
Glasgow (G.). The Minoans, 93.
Glotz (G.). La civilisation égéenne, 93.
— Un code fiscal de l'Église romaine, 235.
Gœtze. Zur Interpretation der hethitischen Gesetze, 230.
Gomes-Mareno (M.) et *Pijoan (J.)*. Materiales de arqueologia ; I : Escultura grecoromana, 64.
Gonzalez-Palencia (Angel). Indice de la « España sagrada », 65.
Gosses (I. H.). Welgheborenen en Huisliden, 245.
Graham (Miss *Rose*) et *Clapham (A. W.)*. The order of Grandmont and its houses in England, 283.
Guratzsch (C.). Eurybiades und Themistokles bei Artemision und Salamis, 94.
Gutmann (B.). Das Recht der Dschagga, 229.

Hackwood (F. W.). The story of the shire, 240.

Digitized by Google

Hara (Katsurô). Histoire du Japon, 263.
Harland (J. P.). The Peloponnesos in the bronze age, 93.
Harlé (E.). Ensayo de una lista de mamiferos y aves cuaternarios en la Peninsula iberica, 69.
Harrison (Jane Ellen). Mythology, 268.
Hartsough (Mildred Lucile). The twin cities as a metropolitain market, 278.
Hearnshaw (F. J. C.). Social and political ideas of some great thinkers of the xvith and xviith centuries, 271.
Heeringa (K.). Rekeningen van het bisdom Utrecht, 1378-1573, 286.
Heffening (W.). Das islamische Fremdenrecht, 230.
Haussoullier (B.). Une loi grecque inédite sur les successions « ab intestat », 236.
Hernandez-Pacheco (E.). El yacimiento de mamiferos cuaternarios de Valverde de Calatrava, 69.
— Geologia y paleontologia del mioceno de Palencia, 69.
— Las pinturas de las cuevas de la Araña, 74.
— Las tierras negras del extremo sur de España y sus yacimientos paleoliticos, 75.
Héron de Villefosse. Deux armateurs narbonnais : Sex. Fadius Secundus et P. Olitius Apollonius, 84.
Heurtebise (dom). La « Vie des Justes » de dom Martène, 212.
Heyrovsky (L.). Rimsky civilni proces, 232.
Holdsworth (W. S.). A history of english law, 236.
— Sources and literature of english law, 236.
Holleaux (M.). Inscription trouvée à Brousse, 91.
— Le décret des Ioniens en l'honneur d'Eumène II, 91.
— L'expédition de Philippe V en Asie, 201 av. J.-C., 98.
Homolle (Th.). Remarques sur un passage de la politique d'Aristote relatif aux révolutions de Delphes, 96.
Hoppin (J. C.). A handbook of greek black-figured vases, 105.
Hrozny (Fr.). Code hittite provenant de l'Asie Mineure, 230.
Hubert (H.). Notes d'archéologie et de philologie celtiques, 80.
Huguet (Edmond). Dictionnaire de la langue française au xvi^e siècle, 136.
Iorga (N.). L'art populaire en Roumanie, 252.
— Les aventures sarrazines des Français de Bourgogne au xv^e siècle, 279.

James (H. R.). Our hellenic heritage ; II, 3 : Athens, her splendour and her fall, 95.
Janda (Anna). Die Barschalken, 132.
Jardé (A.). Les céréales dans l'Antiquité grecque, t. I, 101.
— Sur la date de l'Andromaque d'Euripide, 95.
Jenks (E.). A short history of english law, 236.
Jeuné (le P. *M.-R.*). Une mystique dominicaine : la vénérable Agnès de Langeac, 1602-1634, 221.
Jobbé-Duval (Émile). La « Legis actio » avec formule à l'époque de Cicéron, 269.
— Les morts malfaisants, 232.
Jœrgensen (Johannes). Le pèlerinage de ma vie ; trad. par *J. de Coussange*, t. I, 274.
Johansen (K. Friis). Les vases sicyoniens, 105.
Jouguet (P.). Papyrus grecs, 91.
Joulin (L.). La protohistoire de la France du Sud et de la Péninsule ibérique d'après les découvertes récentes, 70.
Judeich (W.). Griechische Politik und Persische Politik im v Jahrh. v. Chr., 94.

Kirsch (J. P.). Die römischen Titelkirchen im Altertum, 241.
Knorringa (H.). Emporos, 269.
Koschaker et *Ungnad*. Hammurabi's Gesetz, 230.
Krahmer. Römische Mitteilungen, 106.
Krause (F. E. A.). Geschichte Ostasiens, 263.
Kreller. Erbrechtliche Untersuchungen, 235.
Kromayer (J.). Antike Schlachtfelder ; IV : Die Perserkriege, 94.
— et *Veith (J.)*. Schlachten-Atlas zur antiken Kriegsgeschichte, 94.
Krueger (P.). Codex Theodosianus, 231.
Krusch (Bruno). Die « Lex Bajuvariorum », 237.
Kübler (B.). Geschichte des römischen Rechts, 232.

Lagarde (Georges de). Recherches sur l'esprit politique de la Réforme, 250.
Lantier (Raymond). El santuario ibérico de Castellar de Santisteban, 82.
— La civilisation quaternaire dans la Péninsule ibérique, 71.
— Les grands champs de fouilles de l'Espagne antique, 1900-1915, 63.
— Lusitanie « conventus Emeritensis », 64.
Lanzani (M^me^). Religione Dionisiaca, 104.
Lautner. Die richtliche Entscheidung und die Streitbeendigung im altbabylonischen Prozessrecht, 230.
La Vega del Sella (M. de). El Asturiense, nueva industria preneolitica, 75.
Leblond (D^r *V.*). Documents relatifs à l'histoire économique de Beauvais et du Beauvaisis au xvi^e s., t. I, 215.

Digitized by Google

Le Bras (G.). L'immunité réelle, 240.
Lefas (A.). Origine des juridictions consulaires des marchands, 242.
Legouis (Émile). The bacchic elements in Shakespeare's plays, 284.
Le Gras (Joseph). Blaise de Monluc, 217.
Lehmann-Hartleben (K.). Die antiken Hafenanlagen, 109.
Lehmann-Haupt (C. F.). Herodots Arbeitsweise und die Schlacht bei Marathon, 98.
Leite de Vasconcellos (J.). Religiões da Lusitania, 70, 83.
Lepointe (G.). L'organisation et la politique financière du clergé de France sous Louis XV, 242.
Lesmaries (A.). Imprimeries et ateliers typographiques de Dunkerque, 1674-1750, 136.
Lévy-Bruhl (H.). La « denegatio actionis » sous la procédure formulaire, 234.
— La fonction du très ancien droit romain, 233.
Lindner. Die gesetzliche Verwandschaft als Ehehinderniss, 241.
Lipson (E.). An introduction to the economic history of England, t. I, 284.
Little (A. G.). Some recently discovered franciscan documents, 285.
Lorédan (Jean). Brigands d'autrefois : La Fontenelle, seigneur de la Ligue, 1572-1602, 217.
Loth (Joseph). Relations directes entre l'Irlande et la Péninsule ibérique pendant l'Énéolithique, 78.
Luquet (G.-H.). L'art et la religion des hommes fossiles, 267.
Lyon-Caen. Notice sur la vie et les travaux de Cambacérès, 1753-1824, 282.

Mac-Caffrey (le Rév. P. *R.*). The White friars, 275.
Macchioro (V.). Orfismo e Paolinismo, 105.
Mackay (Robert A.). The unreformed Senate of Canada, 120.
Macrudy (G. H.). The horse-taming Trojans, 103.
Malinovsky (B.). Argonauts in the Western Pacific, 229.
Mallada (L.). Explicacion del mapa geologico de España, 68.
Marcel (abbé *L.-E.*). Le cardinal de Givry, évêque de Langres, 1529-1561, 216.
Marchetti. Le provincie romane della Spagna, 83.
Marciolopoulos (E.). Étude sur le climat de la Grèce, 108.
Marion (Marcel). Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire, 282.
Martin (Georges). Augustin Cochin et la Révolution, 133.
— *(H.)*. Notes on the syntax of the latin inscriptions found in Spain, 65.
Martin (Olivier). Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, t. II, fasc. 1, 279.
Mathieu (G.). Les idées politiques d'Isocrate, 96.
Maugain (Gabriel). Ronsard en Italie, 215.
Maurice (J.). Histoire politique des provinces espagnoles de 285 à 310, 83.
Maxwell-Lyte (Sir *H. C.*). Catalogue of manuscripts and other objects in the Museum of the P. R. O., 187.
May (Gaston). Introduction à la science du droit, 228.
Mayer (E.). Historia de las instituciones sociales y politicas de España y Portugal durante los siglos v a xiv, t. I, 237.
Medina (José Toribio). Medallas europeas relativas a América, 132.
Mélanges offerts à Henri Pirenne par ses anciens élèves et ses amis à l'occasion de sa 40e année d'enseignement à l'Université de Gand, 275.
Mélanges offerts à M. Israël Lévi par ses élèves et amis à l'occasion de son 70e anniversaire, 129.
Mélida. Catalogo monumental de España. Provincia de Caceres, 65.
— Monumentos romanos de España, 64.
Mendes-Corrêa (A.). Essai sur l'ethnologie préromaine du Portugal, 62.
— Origins ot the Portuguese, 75.
— Os povos primitivos da Lusitania, 66.
Menéndez-Pelayo (M.). Historia de los heterodoxes españoles, 66.
Mesquita de Figueiredo. Les monuments romains du Portugal, 64.
Meunier (M.). La légende dorée des dieux et des héros, 105.
Meyer (Paul M.). Juristische Papyri, 234.
Meyer-Lübke. Das Baskische, 77.
Meynial (Ed.). Études sur la gabelle du sel avant le xviie siècle en France, 242.
Michon (L.). La succession « ab intestat » dans le plus ancien droit romain, 233.
Miller (Alexandre). Essai sur l'histoire des institutions agraires de la Russie centrale, 254.
Mitteis (L.) et *Wilcken (U.)*. Grundzüge and Chrestomathie der Papyruskunde, 235.
Mitterer (Max). Geschichte der Ehehindernisses im kanonischen Rechte seit Gratian, 241.
Monceaux (Paul). Saint Martin ; récits de Septime-Sévère mis en français, 114.
Monier (R.). Les institutions judiciaires des villes de Flandre au Moyen Age, 240.
Montbas (baron *de*). Mémoires inédits d'un officier de Louis XIV, 226.
Montuora (Paola). L'origine della decorazione frontale, 112.

Digitized by Google

Moricca (Umberto). Gregorii Magni dialogi libri IV, 131.
Morizet (G.). Histoire de Lorraine, 258.
Morris-Jones (Sir *John*). Sir John Rhys, 136.
Mousset (Albert). Le royaume serbe-croate-slovène, 291.
Muenier (P.-A.). Un grand critique au XIXe siècle : Émile Montégut, 119.
Mühlbach. Die Infamie in der Dekretalengesetzbuch, 241.
Murray (G.). Five stages of greek religion, 102.
— *(R. H.)*. The political consequences of the Reformation, 271.
Murris. La Hollande et les Hollandais au XVIIe et au XVIIIe siècle, vus par les Français, 118.

Naud (Joseph). Le château d'Issy et ses hôtes, 212.
Navarre (O.). Le théâtre grec, 107.
Neubauer (J.). Beiträge zur Geschichte des biblisch-talmutischen Eheschliessungsrecht, 230.
Nicolas II. Journal intime ; trad. par *André Pierre*, 290.
Nicolle (Paul). La vente des biens nationaux à Vire et dans les communes voisines, 135.
Nilsson (P.). A history of greek religion, 102.

Obermeier (H.). Die eiszeitliche Vergletscherung Spaniens, 69.
— El hombre fosil, 66.
— Impresiones de un viaje prehistorico en Galicia, 78.
— Los derroteros del Paleolitico antiguo en España, 72.
— Paläolitikum und steinzeitliche Felskunst in Spanien, 73.
— Yacimientos prehistoricos de los Carolinas, 76.
— Voir *Breuil (H.)*.
Œrtel (Fr.). Die Liturgie. Studien zur ptolemaïschen und kaiserlichen Verwaltung Ægyptens, 235.
Ormerod (H. A.). Piracy in the ancient world, 101.
Pan (J. de) et *Wernert (P.)*. Datos para la cronologia del arte rupestre del oriente de España, 73.
Pannier (Jacques). Antoine Bénézet. Un quaker français en Amérique, 226.
— Calvin à Strasbourg, 213.
Paoli (Ugo Enrico). Studi di diritto attico, I, 235.
Paris (Pierre). Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive, 70.
— Fouilles de Belo ; II : La nécropole, 84.
— Les restes du culte de Mithra en Espagne, 84.
Perez-Cabrero. Ibiza arqueologica, 80.
Perez de Barradas (J.). Las diferentes facies del Musteriense español, 71.
— Las terras cuaternarias del valle del Manzanares, 69.
— Nuevas civilizaciones del Paleolitico de Madrid, 71.
Péricot (L.). La civilizacio megalitica catalana y la cultura pirenaica, 76.
— La colleccio prehistorica del museu de Gerona, 64.
— L'Asturia del Montgri, 75.
— La prehistoria de la Peninsula ibérica, 70.
Persson (A. W.). Der Ursprung der Eleusinischen Mysterien, 102.
Peterka (O.). Rechtsgeschichte der böhmischen Länder, t. I, 237.
Petit (Joseph). Recueil des causes civiles de l'officialité épiscopale de Paris, 1384-1387, 237.
Pettazzoni (R.). I misteri, 103.
Pfühl (E.). Malerei und Zeichnung der Griechen, 106.
Philippon (Ed.). Les peuples primitifs de l'Europe méridionale, 78, 93.
Philippoteaux (A.). Origines de la draperie sedanaise, 1575-1594, 218.
Picard (Ch.). La sculpture antique. Des origines à Phidias, 106.
— Un rituel archaïque du culte de l'Héraclès thasien, 90.
— *(Roger)*. Une draperie franc-comtoise au XVIIIe siècle, 134.
Pijoan (J.). Historia del arte, 66.
Plassard (J.). Le concubinat sous le Haut-Empire, 233.
Plattard (J.). Supplément à l' « Histoire universelle » d'Agrippa d'Aubigné, 219.
Plékhanof (Georges). Introduction à l'histoire sociale de la Russie, 123.
Plummer (Charles). On the colophons and marginalia of Irish scribes, 136.
Poll (Bernhard). Das Heimfallsrecht auf den Grundherrschaften Œsterreichs, 133.
Ponteil (Félix). Une tentative de colonisation en Corse sous la monarchie de Juillet, 136.
Positions des thèses de l'École des chartes. Promotion 1927, 158.
Pottier. Le problème de la céramique ibérique, 82.
Pound (Roscoe). Interpretations of legal history, 228.
Prévost (Jean). La vie de Montaigne, 281.
Primois (Georges). Notes sur la grosse forge de Pont-Œuvre et sur le fourneau de Saint-Évroult, 133.
Prochnow. Das Spolienrecht und die Testierfähigkèit der Geistlichen im Abendland, 241.
Puech (A.). Héraclès dans la légende et la poésie grecque, 103.

Digitized by Google

Quazza (Romolo). La guerra per la successione di Mantova e del Monferrato, 1628-1631, 221.

Radet (G.). Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre, 97.
Ramón-Melida (J.). Cronologia de las antigüedades ibéricas ante-romanas, 70.
Ravignani (Emilio). Historia constitucional de la Republica argentina, 261.
Registrum Roberti Winchelsey, 284.
Registrum Thome Wolsey, cardinalis, ecclesie Wintoniensis administratoris, 284.
Reinach (Salomon). Répertoire de l'art quaternaire, 72.
Renou (L.). La géographie de Ptolémée. L'Inde, 108.
Ricci (Clemente). La bibbia de Ferrara, 289.
Richards (G. C.). Timachias and the chronicle of the temple of Athena at Lindos, 91.
Richelieu. Mémoires, t. VI et VII, 220.
Rigault (Georges) et *Goyau (G.)*. Martyrs de la Nouvelle-France, 224.
Robertson (H. Grant). The administration of justice in the Athenian empire, 100.
Robin (L.). La pensée grecque, 107.
Rodocanachi (E.). Histoire de Rome. Une cour princière au Vatican, 1471-1503, 285.
Roman (C.). Antigüedades Ebusitanas, 80.
Ronan (Myles V.). The Reformation in Dublin, 1536-1558, 249.
Roos (A. G.). Λαοδίκειος πόλεμος, 91.
Rossier (Edmond). Profils de reines, 272.
Rostovtseff. A large estate in Ægypt in the third century before C., 235.
Rotuli Richardi Gravesend, 283.
Roussel (P.). La fondation des Sôteria de Delphes, 105.
— Le renouvellement de la ligue de Corinthe en 302, 90.
— Remarques sur la chronologie des archontes de Delphes au IIIe siècle av. J.-C., 90.
Royo-Gomez (J.). El mioceno continental ibérico y su fauna malacologica, 69.
Rudler (G.). La technique de la critique et de l'histoire littéraires, 282.
— Michelet, historien de Jeanne d'Arc, 280.

Sabatier (Paul), *Masseron (Alexandre)*, *Hauvette (Henri)*, *Focillon (Henri)*, *Gilson (Étienne)*, *Jordan (Édouard)*. L'influence de saint François d'Assise sur la civilisation italienne, 274.
Saint-Simon. Mémoires, t. XXXVIII, 281.
San-Nicolo. Die Schlussklauseln der altbabylonischen Kauf-und Tauschverträge, 230.
Sanchez-Alonso (B.). Fuentes de la historia de España, 65.
Sandars (H.). The weapons of the Iberians, 80.
Sarolea (Ch.). Ce que j'ai vu en Russie soviétique, 291.
Sauciuc-Saveanu (Th.). Le décret en l'honneur du Macédonien Corrhagos, 91.
Sauzé de Lhoumeau (C.). L'abbaye de Saint-Léonard de Ferrières, 280.
Savina (Jean). Le clergé de Cornouaille et sa convocation aux États-Généraux de 1789, 135.
Scheil (le P. *V.*). Recueil de lois assyriennes, 230.
Schmid (H. F.). Die Pfarrorganisation im Sorbenland, 286.
— Die wichtigsten neueren Hilfsmittel zur Einführung in die Rechtsgeschichte der slavischen Völker, 286.
Schnabel (P.). Die Begründung des hellenischen Königskultus durch Alexander, 104.
Schönbauer (Ernst). Beiträge zur Geschichte des Liegenschaftsrechtes im Altertum, 235.
Schönfeld. Die Xenodochien und Frankreich im früheren Mittelalter, 241.
Schrader (H.). Phidias, 106.
Schuchardt (H.). Das Baskische und die Sprachwissenschaft, 77.
Schulten (A.). Avieni Ora maritima, 64.
— Berichte über die Fortschritte der historischen Geographie des römischen Westerns, 65.
— Ein keltiberischer Städtebund, 82.
— Fontes Hispaniae antiquae, 69.
— Hispania, 66.
— Numantia; die Ergebnisse des Ausgrabens, 80.
— Tartessos, 79.
Schupfer (F.). La legge di Hammurabi e il diritto Babilonese, 230.
Schwarz. Die öffentlichen und privaten Urkunden im römischen Ægypten, 235.
Schwenn (Fr.). Ares, 103.
Seebohm (Frederic). The english village community, 283.
Segre (G.). L'editto di Caracalla sulla concessione della cittadinanza romana e il papiro Giessen 40, 233.
Seltman (C. T.). Athens. Its history and coinage before the Persian invasion, 92.
Senn (F.). Les origines de la notion de jurisprudence, 233.
Serra Rafols (J. de). La colleccio prehistórica de L. M. Vidal, 64.
Serra-Vilaro (J.). De metallurgia prehistorica a Catalunya, 79.
Sethe et *Partsch*. Demotische Urkunden zum ägyptischen Bürgerschaftsrechte, 235.
Seymour de Ricci. Bulletin papyrologique, 234.
Siret (L.). Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques, 77.

Digitized by Google

Smith (Miss *G.*). Early greek codes, 99.
Sogliano (Antonio). Il foro di Pompei, 112.
Sohm (R.). Geschichte und System des römischen Privatrechts, 17e édit., 232.
Solari (A.). Il presidio legionario della Spagna durante l'Impero, 83.
— Per la re stradale di Spagna, 84.
Solmi (A.). Il comune nella storia del diritto italiano, 240.
— Storia del diritto italiano, 235.
Spranger (Z. A.). The political element in the Heraclidae of Euripides, 95.
Srbik (Heinrich von). Metternich, 124.
Stählin (Fr.). Das hellenische Thessalien, 108.
Steinmetzer. Die babylonischen Kudurrer als Urkundenform untersucht, 230.
Stevenson (G. H.). The financial administration of Pericles, 95.
Swoboda (H.). Polemarchen in Pharsalos, 100.
— Zwei Kapitel aus dem griechischen Bundesrecht, 99.

Tambour (E.). Les Gondi et le château de Noisy, 1568-1752, 211.
Tarn (W. W.). The political standing of Delos, 100.
Taubenschlag (R.). Das römische Recht zur Zeit Diokletians, 232.
Terracena Aguirre (Blas). La ceramica ibérica de Numancia, 82.
Thurnwald (R.). Die Gemeinde der Banaro, 229.
Tillmann (Helene). Die pæpstlichen Legaten in England bis zur Beendigung der Legation Gualas 1218, 130.
Toutain (J.). Les cultes païens dans l'Empire romain, 83.
Toynbee (A. J.). Greek civilisation and character, 92.
Trend (J. B.). Alfonso the Sage, and other Spanish essays, 278.
Tricoche (Georges-Nestler). Un coin oublié de la Nouvelle-France : au Maine et au Nouveau-Brunswick, 277.
Turchi (N.). Le religioni misteriosofiche del mondo antico, 103.

Vaissière (Pierre de). Messieurs de Joyeuse, 1560-1615, 216.
Vakley (Th. Pollock). English penitential discipline and anglo-saxon law, 241.
Valdès (Juan de). Diálogo de doctrina cristiana, 278.
Vanbeck. La discipline pénitientielle en Orient, de Denys de Corinthe à Athanase, 241.
Van Dillen (J. G.). De oorzaken van den wereldoorlog, 271.
Van Hook. Greek life and thought, 92.
Van Nostrand (John James). The imperial domains of Africa Proconsularis, 269.
Vaux de Foletier (François de). Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie de France, 1465-1546, 215.
Viard (Paul-Émile). André Alciat, 1492-1550, 281.
Vienne (A.) et *Wauters (A.)*. La réforme du Réformisme, 277.
Viénot (John). Histoire de la Réforme française, des origines à l'édit de Nantes, 212.
Vincent (Henri). Le droit des édiles, 233.
Vinogradoff (Paul). Custom and right, 229.
— Outlines of historical jurisprudence ; II : The jurisprudence of greek city, 99, 228.
Virolleaud (Ch.). Babyloniaca, 93.
Vives (A.). El arte egeo en España, 79.
— La necropoli de Ibiza, 80.
Vlasto (P.). Taras Oikistès ; a contribution to Tarentine numismatics, 92.
Vocabularium jurisprudentiae romanae, 231.

Wake (Miss *Joan*). A copy of papers relating to musters, beacons, studies, etc., 1586-1623, 137.
Walek (T.). Les opérations navales pendant la guerre lamiaque, 97.
— Nouveaux archontes athéniens au IIIe siècle, 90.
Walther. Das altbabylonische Gerichtswesen, 230.
Weiss (Egon). Griechisches Privatrecht auf rechtsvergleichender Grundlage, 235.
— Vergleichende Zivilprozesswissenschaft, 229.
Wells (J.). Studies in Herodotus, 98.
Wenger (L.). Institutionen des römischen Zivilprozessrechts, 232.
Wernert (P.). Nuevos datos etnograficos para la cronologia del arte rupestre del oriente de España, 73.
West (A. B.). Pericles political heirs, 95.
— The early diplomacy of Philip II von Macedon, illustrated by his coins, 92.
Weymann (Charles). La seigneurie de Thann, 127.
Whitwell (R. J.) et *Johnson (Charles)*. The « Newcastle » galley, 1294, 136.
Wilcken (W.). Zu Jason von Pherai, 96.
Williamson (James A.). Builders of the Empire, 256.
Winfield (P. H.). The history of conspiracy and abuse of legal procedure, 242.
Wlassak (M.). Der Judikationsbefehl der römischen Prozesse, 234.
Woess (von). Das Asylwesen in der Ptolemäerzeit, 235.
Wrong (E. M.). Charles Buller and responsible government, 120.

Zielinski (Th.). Charis and charites, 104.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

Bloch (Marc). Observations sur la conquête de la Gaule romaine par les rois francs 161
Degert (Antoine). Louis XI et ses ambassadeurs 1
Pingaud (Albert). La politique italienne de Napoléon Ier 20

MÉLANGES

Auzoux (André). L'expédition d'Égypte en 1801. Les projets de Bonaparte et Ganteaume 189
Gautier (G.). Un projet d'intervention militaire en Russie au XVIe siècle. Vie et aventures d'Henri Staden, « oprichtnik » d'Ivan le Terrible . . . 179
Petit-Dutaillis (Ch.). Le roi d'Angleterre et les parlements au Moyen Age. 34

BULLETIN HISTORIQUE

Histoire ancienne de la Péninsule ibérique, 1911-1926, par Raymond Lantier 62
Histoire grecque, 1922-1925, par Paul Cloché 85
Histoire de France. Époque moderne jusqu'en 1660, par Henri Hauser . . . 211
Histoire du droit, 1918-juillet 1926, par Henri Lévy-Bruhl 227

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Angel (J.). Peuples et nations des Balkans (**Gaston Cahen**) 259
Ansiaux (Maurice). Traité d'économie politique, t. III (**Henri Sée**) 266
Ballesteros y Baretta (Antonio). Historia de España, t. IV (**J. Calmette**). 244
Bals (G.). Bisericile lui Stephan cel Mare (**Septime Gorceix**) 116
Baynes (Norman). The Historia Augusta (**Ch. Lécrivain**) 113
Birt (Theodor). Alexander der Grosse und das Weltgriechentum (**Id.**) . . . 111
Chelpner (B. S.). La Banque en Belgique (**Henri Sée**) 265
Clerc (Charly). Essai sur l'inspiration antique dans la littérature française (**J. Eisenmann**) 119
Elzinga (S.). Het voorspel van den oorlog van 1672 (**H. Sée**) 251
Fransen (J.). Les comédiens français en Hollande au XVIIe et au XVIIIe siècle (**J. Eisenmann**) 118
Gosses (I. H.). Welgheborenen en Huislieden (**Émile Laloy**) 245

Digitized by Google

Pages

HARA (Katsurô). Histoire du Japon (**J. Dautremer**) 263
IORGA (Nicolas). L'art populaire en Roumanie (**Septime Gorceix**) 252
KRAUSE (F. E. A.). Geschichte Ostasiens (**Marcel Granet**) 263
LAGARDE (Georges DE). Recherches sur l'esprit politique de la Réforme (**H. Hauser**) 250
LEHMANN-HARTLEBEN (Karl). Die antiken Hafenanlagen des Mittelalters (**Ch. Lécrivain**) 109
MACKAY (Robert A.). The unreformed Senate of Canada (**R. de Kerallain**) . . 120
MILLER (Alexandre). Essai sur l'histoire des institutions agraires de la Russie centrale (**Henri Sée**) 254
MONCEAUX (Paul). Saint Martin (**Jérôme Carcopino**) 114
MONTUORA (Paola). L'origine della decorazione frontale (**Ch. Lécrivain**) . . . 112
MORIZET (G.). Histoire de Lorraine (**Chr. Pfister**) 288
MUENIER (P.-A.). Un grand critique du XIX^e siècle : Émile Montégut (**J. Eisenmann**) 119
MURRIS. La Hollande et les Hollandais au XVII^e et au XVIII^e siècle, vus par les Français (**Id.**) 118
PLEKHANOF (Georges). Introduction à l'histoire sociale de la Russie (**Henri Sée**) 123
RAVIGNANI (Emilio). Historia constitutional de la Republica Argentina (**Id.**) 261
RONAN (Myles V.). The Reformation in Dublin, 1536-1558 (**Henri Hauser**) . . 249
SOGLIANO (Antonio). Il fora di Pompei (**Ch. Lécrivain**) 112
SRBIK (Heinrich VON). Metternich (**C.-G. Picavet**) 124
WEYMANN (Charles). La seigneurie de Thann (**Chr. Pfister**) 127
WILLIAMSON (James A.). Builders of the Empire (**H. Dehérain**) 256
WRONG (E. M.). Charles Buller and responsible government (**R. de Kerallain**) 121

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Préhistoire et folklore (129, 267), Amérique du Sud (132), Autriche (132), Belgique (133, 275), Canada (277), Espagne (278), États-Unis (278), France (133, 279), Grande-Bretagne (136, 283), Hongrie (285), Italie (285), Pays-Bas (286), Pays slaves (286), Pologne (287), République argentine (289), Roumanie (289), Russie (290), Serbie (291) ; Histoire de l'antiquité (268) ; Histoire générale (270), religieuse (129, 274).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Allemagne. Archivalische Zeitschrift (304) ; Historisches Jahrbuch (304).

Belgique. Bulletin de l'Institut historique de Rome (304).

États-Unis. American historical Review (305) ; Foreign affairs (307) ; Speculum (307).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Bulletin (138) ; Annales de Bretagne (302) ; du Midi (145, 302) ; Annales historiques de la Révolution française (138, 292) ; Archivum latinitatis medii aevi (138, 292) ; Bibliothèque de l'École des chartes (139) ; Bulletin de la Société d'histoire moderne (292) ; Bulletin

Digitized by Google

hispanique (139, 293) ; Carnet de la Sabretache (293) ; Correspondant (139, 293) ; Grande Revue (140, 294) ; Journal des Savants (140, 294) ; Mémoires de la Société d'histoire de Bretagne (303) ; Mercure de France (141, 295) ; Moyen Age (296) ; Polybiblion (297) ; Révolution de 1848 (142, 297) ; Révolution française (296) ; Revue archéologique (142, 296), de l'histoire des colonies françaises (297), de l'histoire des religions (142) ; Revue de Paris (142, 197), de Saintonge et d'Aunis (145), des Deux Mondes (143, 298), des études anciennes (144, 299), des études historiques (299), des études hongroises et ougriennes (299), des questions historiques (144, 301), d'histoire de l'Église de France (301), d'histoire diplomatique (144), d'histoire du droit français et étranger (145, 302) ; Revue historique de Bordeaux (145, 302), de Versailles (145, 303).

Grande-Bretagne. Bulletin of the Institute of historical research (308) ; Camden Miscellany (145) ; English historical Review (146, 308) ; History (147) ; Quarterly Review (147, 309) ; Scottish historical Review (147, 309) ; The Times. Literary supplement (147, 309) ; Transactions of the royal historical Society (148).

Italie. Archivio storico italiano (309).

Bibliographie des comptes-rendus (148, 310).

CHRONIQUE : Allemagne (159, 320), Amérique latine (159), Canada (320), États-Unis (159, 321), France (157, 318), Grande-Bretagne (160, 321), Italie (160).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. 322

TABLE DES MATIÈRES 330

ERRATUM

Tome CLIV, page 78, note, compléter l'indication bibliographique en ajoutant : t. CLIII, p. 139.

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Abd-el-Krim. Mémoires, recueillis par *J. Roger-Mathieu.* Librairie des Champs-Élysées, 1927, in-12, 243 p.; prix : 13 fr. 50.

Annali Genovesi di Caffaro e de'suoi continuatori, 1251-1279; publ. par *Cesare Imperiale di Sant'Angelo*, vol. IV. Rome, Istituto storico italiano. Fonti per la storia d'Italia, 1926, CXII-187 p.; prix des 4 vol. : 160 l. 50 c.

Armstrong (Edward C.). The authorship of the Vengement Alixandre and of the Venjance Alixandre. Princeton Univ. Press; Paris, les Presses universitaires de France, XIII-55 p.; prix : 1 doll.

Bailey (Cyril). The mind of Rome. Oxford, at the Clarendon Press, 1926, XII-515 p.; prix : 8 s. 6 d.

Balencie (Gaston). Département des Hautes-Pyrénées. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Bigorre pour les États généraux de 1789. Tarbes, impr. Lesbordes, 1 vol. en 2 tomes, 1925-1926, 648 p.

Bardenhewer (Otto). Geschichte der altkirchlichen Literatur; t. IV : Das fünste Jahrhundert. Fribourg-en-B., Herder, 1924, 673 p.; prix : 17 m. 50.

Basset (Henri) et *Lévi-Provençal (L.).* Chella; une nécropole mérinide. Émile Larose, 1923, 198 p.

Bessaud-Massenet (P.). L'attaque de Grenelle. Les communistes en 1796. Hachette (Récits d'autrefois), 1926, in-16, 123 p.; prix : 6 fr.

Boissonnade (P.) et *Cathelineau (Léonce).* Département de la Vienne. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Civray pour les États généraux de 1789. Niort, impr. Saint-Denis, 1925, XLVIII-399 p.

Bonnet (George-Edgar). Les expériences monétaires contemporaines. Armand Colin, in-32, 218 p.; prix : 7 fr.

Bouniatan (Mentor). La loi de la variation de la valeur et les mouvements généraux des prix. Marcel Giard, 1927, 155 p.; prix : 12 fr.

Breasted (James Hans). The conquest of civilization. New-York et Londres, Harper, 1926, XIII-717 p., illustrations; prix : 16 s.

Breuer (Hermann). Jaufre; ein altprovenzalischer Abenteuerroman des XIII Jahrhunderts. Halle, Niemeyer, 1925, LXIII-446 p.; prix : 30 m.

Carré (Jean-Marie). Michelet et son temps. Perrin, in-12, XXVIII-246 p.; prix : 12 fr.

Cartellieri (Alexander). Weltgeschichte als Machtgeschichte. Munich, Oldenbourg, 1927, XXVI-398 p.; prix : 18 m. 50.

Charrier (J.). Histoire religieuse du département de la Nièvre pendant la Révolution; 2 vol. : 1789-1803. E.-H. Guitard, 1926, 380 et 416 p.

Clapham (J. H.). An economic history of Modern Britain. The early railway age, 1820-1850. Cambridge, at the University Press, 1926, XVIII-623 p.; prix : 25 s.

Classen (E.) et *Harmer (F. E.).* An anglo-saxon chronicle. Manchester University Press; Londres, Longmans, 1926, in-12, VI-150 p.; prix : 5 s.

Commynes (Philippe de). Mémoires; publ. par *Joseph Calmette;* t. II : 1474-1483. Honoré Champion, 1925, 351 p.; prix : 17 fr. 50.

Cullberg (Albin). La politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée. Études diplomatiques sur les négociations secrètes entre les cabinets de Stockholm, Paris, Saint-Pétersbourg et Londres, 1853-1856, t. II. Stockholm, 1926, 114 p.

Curtis (Edmond). Richard II in Ireland, 1394-1395, and submissions of Irish chiefs. Oxford, at the Clarendon Press, IX-248 p., carte et fac-similé; prix : 15 s.

Cuvelier (Joseph). Archives générales du royaume. Travaux du cours pratique d'archivéconomie, 1920-1925. Bruxelles, impr. Stevens, 1926, XI-232 p.

Diehl (Charles). Choses et gens de Byzance. E. de Boccard, 1926, in-12, 248 p.

Diplomatarium italicum. Documenti raccolti negli archivi italiani. Scoala româna din

Digitized by Google

Roma, t. I. Rome, 1925, libreria di scienze e lettere, gr. in-8°, VII-505 p.

Doncœur (le Père *Paul*). Le livre de la bienheureuse sœur Angèle de Foligno, du tiers ordre de saint François. Librairie de l'art catholique, 1926, 366 p.

Driault (Édouard) et *Lhéritier (Michel)*. Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours ; t. V : 1908-1923. Les Presses universitaires de France, 1926, XVI-568 p. ; prix : 40 fr.

Dunan (Roger). L'intelligence en face de la France. L'expérience de l'Alsace. Plon, 1926, in-16, VIII-259 p. ; prix : 12 fr.

Edwards (Bateman). A classification of the mss. of Guy de Cambrai's Vengement Alixandre. Princeton University Press ; Paris, les Presses universitaires de France, VI-50 p. ; prix : 80 cents.

Ekkehart. Casus sancti Galli ; 2e édit. par *Placid Butler*. Leipzig, Dyk, 1925, XLII-325 p. ; prix : 10 m.

Ephemeris Dacoromana. Annuario della scuola romena di Roma, t. III. Rome, libreria di scienze e lettere, 1925, 406 p.

Favier (Émile). Les déformations de l'Évangile. Éditions Spes, 1926, in-12, VII-105 p. ; prix : 5 fr.

— *(Marius)*. L'assomption corporelle de la Mère de Dieu dans le dogme catholique, d'après les travaux du R. P. Guido Mattiusi. Éditions Spes, 1926, in-12, 129 p. ; prix : 6 fr. 50.

Foster (Sir *William*). The embassy of Sir Thomas Roe of India, 1615-1619 ; nouv. édition. Oxford University Press, 1926, LXXIX-532 p. ; prix : 18 s.

Friedberg (Morris). L'influence de Charles Fourier sur le mouvement social contemporain. Marcel Giard, 1926, 180 p.

Gaëte (duc *de*). Mémoires, souvenirs et écrits, t. III (supplément aux Mémoires). Armand Colin, 1926, 317 p. ; prix : 42 fr.

Gasc-Desfossés (Édouard). La Révolution française ; II : L'Assemblée constituante et l'Assemblée législative. Gabriel Beauchesne, 1925, 708 p.

Gioberti (Vincenzo). Prolegomeni del primato morale e civile degli Italiani. Introd. et notes par *Gustave Balsamo-Crivelli*. 2 vol., 1926. Turin, Unione tipografico-editrice Torinese, XXXIX-231 et 264 p.

Gillier (commandant). La pénétration en Mauritanie. Geuthner, 1926, XII-359 p., 2 cartes ; prix : 12 fr. suisses.

Goblet d'Alviella (comte). Ce que l'Inde doit à la Grèce. Des influences classiques dans la civilisation de l'Inde ; nouv. édit. Paul Geuthner, 1926, VI-151 p. ; prix : 40 fr.

Gœbel (Dorothy Burne). William Henry Harrison ; a political biography. Indianapolis, Indiana library, 1926, XI-456 p. ; prix : 1 doll. 50 c.

Gombosi (Georg). Spinello Aretino ; eine stilgeschichtliche Studie über die Florentinische Malerei des XIV. Jahrh. Budapest, chez l'auteur (Személynök ucca 7), 137 p.

Goyau (Georges). Monseigneur Augouard. Plon, 1926, in-12, VII-213 p. ; prix : 10 fr.

Graham (R. B. Cunningham). Pedro de Valdivia, conqueror of Chile. Londres, Heinemann, 1926, XI-227 p. ; prix : 15 s.

Greer (Donald M.). L'Angleterre, la France et la Révolution de 1848. Le troisième ministère de Lord Palmerston au Foreign office, 1846-1851. F. Rieder, 1925 (Bibliothèque d'histoire moderne), XVI-396 p. ; prix : 35 fr.

Guedalla (Philip). Palmerston. Londres, Ernest Benn, 501 p., pl. ; prix : 25 s.

Guenin (Georges) et *Nouaillac (Joseph)*. Lectures historiques, 1328-1610. Félix Alcan, 190 p. ; prix : 12 fr.

Guillaume II. Souvenirs de ma vie, 1859-1888 ; trad. par *Henri Besson*. Payot, 443 p. ; prix : 25 fr.

Hancock (W. K.). Ricasoli and the Risorgimento in Tuscany. Londres, Faber et Gwyer, 1926, X-320 p. ; prix : 16 s.

Harlow (Vincent T.). A history of Barbados, 1625-85. Oxford, at the Clarendon Press, 1926, XVIII-347 p., 1 carte ; prix : 21 s.

Harrison (Jane Ellen). Mythology. Boston, Marshall Jones Co, 1924, in-12, XX-155 p. ; prix : 1 doll. 75 c.

Headlam-Morley (J. W.). The outbreak of war. Foreign office documents. June 28-August 4 1914, in-8°, XL-389 p. (t. XI des British documents on the origins of the war 1898-1914 ; publ. par *G. P. Gooch* et *Harold Temperley*).

Hearnshaw (F. J. C.). The social and political ideas of some great thinkers of the XVIth and XVIIth centuries. Londres, George G. Harrap, 1926, 20 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Heeringa (K.). Rekeningen van het bisdom Utrecht, 1378-1573, un vol. en deux tomes. Utrecht, Kemink et fils, 1926, 859 p. ; prix : 10 fl.

Henri-Coüannier (Maurice). Saint François de Sales et ses amitiés. Éditions Per orbem [s. d.], XII-391 p. ; prix : 12 fr.

Hose (Dr *Charles*). Origins of education among primitive peoples. Londres, Macmillan, 1926, XX-432 p. ; prix : 25 s.

Jærgensen (Johannes). Le pèlerinage de ma vie ; trad. par *Jacques de Coussange*, t. I. Gabriel Beauchesne, 1926, XII-358 p.

Kehr (Paul). Papsturkunden in Spanien.

Digitized by Google

Vorarbeiten zur Hispania pontificia. Katalanien ; I : Archivberichte. Berlin, Weidmann, 1926, 236 p.

Knorringa (Heiman). Emporos. Data on trade and trader in greek literature from Homer to Aristotle. Amsterdam, H. J. Paris, 1926, 144 p. ; prix : 2 g. 90 c.

Knowles (David). The american civil war. Oxford, at the Clarendon Press, 1926, x-223 p. ; prix : 7 s.

Kretschmayr (Henrich). Die œsterreichische Zentralverwaltung ; 2e partie, t. II : Die Zeit des Directoriums in publicis et cameralibus, 1734-1760 ; publ. par *Joseph Kaltbrunner* et *Melitta Winkler*. Vienne, Holzhausen, 1925, VIII-490 p.

Lagarde (Georges de). Recherches sur l'esprit politique de la Réforme. Auguste Picard, 1926, 485 p.

Lama (Friedrich Ritter *von)*. Papst und Kurie in ihrer Politik nach dem Weltkrieg. Illertissen, Martinus, 1925, 691 p.

Lammens (H.), S. J. L'Islam ; croyances et institutions. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1926, 288 p. ; prix : 3 shillings, payables en francs.

Legey (doctoresse). Essai de folklore marocain. Paul Geuthner, 1926, in-4°, 235 p., 17 pl. ; prix : 50 fr.

Lemasson (abbé *Auguste*). Les paroisses et le clergé du diocèse actuel de Saint-Brieuc, de 1789 à 1815. Manuel pour l'étude de la persécution religieuse dans les Côtes-du-Nord durant la Révolution française ; t. I : 1789-1795. Rennes, impr. Oberthur, 1926, XII-352 p.

Lesage (G.). Épisodes de la Révolution à Caen, racontés par un bourgeois et un homme du peuple, Eugène Dumont. 1926, gr. in-8° à 2 col., 193 p.

Leslie (Shane). George IV. Londres, Ernest Benn, 1926, 209 p. ; prix : 12 s.

Lucas-Dubreton (J.). La Restauration et la Monarchie de Juillet. Hachette (l'Histoire de France racontée à tous), 319 p. ; prix : 20 fr.

Ludwig (Emil). Wilhelm II. Berlin, Ernst Rohwolt, 1926, 495 p., portraits ; prix : 4 m. 80.

McCaffrey (R.). Ord. Carm. The White friars. An outline of Carmelite history, with special reference to the english speaking provinces. Dublin, M. H. Gill et fils, 1926, XX-507 p. ; prix : 15 s.

Mauguin (Gabriel). Ronsard en Italie. Les Belles-Lettres, 1926 (Publ. de la Faculté des lettres de Strasbourg), 343 p. ; prix : 15 fr.

Maxwell-Lyte (Sir *H. C.*). Historical notes on the use of the great seal of England. Londres, H. M's Stationary office, 1926, IX-460 p. ; prix : 18 s.

Michel (André). Histoire de l'art ; t. VIII : L'art en Europe et en Amérique au XIXe siècle et au début du XXe, 1re partie. Armand Colin, 1925, 471 p. et 6 pl. hors texte et 227 figures dans le texte ; prix : 105 fr. 2e partie, 1926.

Monumenta Germaniae historica. Diplomatum regum et imperatorum Germaniae tomi V pars 1 : Heinrici III diplomata 1139-1147. Berlin, Weidmann, 1926, in-4°, 261 p.

— Epistolarum tomi VI, partis alterius fasciculus II : Karolini aevi IV. Ibid., p. 691-811.

Moravcsik (Julius). Attilas Tod in Geschichte und Sage. Budapest, Királyi magyar egyetemi Nyomda, 1926, 36 p.

Mornet (Daniel). La pensée française au XVIIIe siècle. Armand Colin, 1926, in-32, 220 p.

Morris (William Alfred). The early english county court ; an historical treatise with illustrative documents. Berkeley, University of California Press, 1926, vol. 14, n° 2, p. 89-230.

Mousset (Albert). Le royaume serbe, croate, slovène ; son organisation, sa vie politique et ses institutions. Éditions Bossard, 1926, 270 p. ; prix : 24 fr.

Naud (Joseph). Le château d'Issy et ses hôtes. Champion, 1926, 446 p., photos hors texte et deux plans.

Naville (Édouard). L'écriture égyptienne ; essai sur l'origine et la formation de l'une des premières écritures méditerranéennes. Paul Geuthner, 1926, IX-143 p. ; prix : 30 fr.

Netter (Nathan). Israël et son Talmud à travers l'histoire. Les Presses universitaires de France, 1926, VI-177 p. ; prix : 15 fr.

Pagan (Theodora). The convention of the royal burghs of Scotland. University Press, Glasgow, 1926, XIII-268 p.

Parisi (Arturo). Contributo allo studio dell' Enciclopedismo nel ducato Estense. Modène, impr. G. Ferraguti, 1926, IV-64 p. ; prix : 9 lires.

Pietri-Tonelli (Alfonso de). Traité d'économie rationnelle ; trad. par *H. Gambier*. Marcel Giard, 1925, 640 p. ; prix : 90 fr.

Poulet (dom *Ch.*). Histoire de l'Église ; t. I : Antiquité et moyen âge ; t. II : Temps modernes. Gabriel Beauchesne, 1926, 492-702 p., tableaux chronologiques et cartes.

Prévost (Jean). La vie de Montaigne. Gallimard, 1926, in-16, 227 p. ; prix : 12 fr.

Reinach (Salomon). Lettres à Zoé sur l'his-

Digitized by Google

toire des philosophies, t. I et II. In-16, IX-185 et X-241 p. ; prix : 12 fr.

Reiset (vicomte *de*). Autour des Bourbons. Mme de Chanterenne et la fille de Louis XVI ; une tentative d'empoisonnement contre Louis XVIII ; la mort de Louis XVIII. Émile-Paul, 1927, III-215 p. ; prix : 15 fr.

Rey (Raymond). La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine. H. Laurens, XXIII-247 p., planches ; prix : 40 fr.

— Les vieilles églises fortifiées du midi de la France. H. Laurens, 1925, 237 p. ; prix : 25 fr.

Rho (Edmondo). Lorenzo il Magnifico. Bari, Laterza, 1926, 188 p. ; prix : 13 l. 50.

Robinson (James Harvey). The ordeal of civilization. New-York et Londres, Harper, 1926, XII-169 p. ; prix : 16 s.

Rodd (Francis Rennell). People of the veil, in the central Sahara. Londres, Macmillan, 1926, XV-504 p. ; prix : 30 s.

Rostovtzeff. The social and economic history of the Roman empire. Oxford, at the Clarendon Press, 1926, XXV-695 p.

Rousseau (François). Moines bénédictins martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution. Desclée, De Brouwer et Cie, 1926, XIII-390 p. ; prix : 15 fr.

Rudler (Gustave). Michelet historien de Jeanne d'Arc ; t. II : La pensée, l'art. Les Presses universitaires de France, 1926, 220 p. ; prix : 20 fr.

Saint-Simon. Mémoires, t. XXXVIII. Hachette, 1926, 520 p. ; prix : 40 fr.

Shorrt (Adam). Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français. Archives du Canada, 1925. Ottawa, F. A. Acland, t. II, p. 576-1127 p. ; prix des deux vol. : 3 doll.

Sinaiski (Vasili). Les XII tables, au point de vue de la chronologie de Rome et de son calendrier. Riga, tipogr. de l'État, 1926, 145 p.

Steeg (Th.). La paix française en Afrique du Nord, Algérie, Maroc. Félix Alcan, 1926, XL-288 p. ; prix : 25 fr.

Strecker (Karolus). Carmina Cantabrigiensia. Berlin, Weidmann (Monumenta Germaniae historica), 1926, in-8°, XXVI-138 p., 1 fac-similé ; prix : 8 m.

Tihon (Camille). Les expectatives « in forma pauperum » particulièrement au XIVe siècle. Liége, G. Thone, 1925, 75 p.

Van Dyke (Paul). Ignatius von Loyola, the founder of the Jesuits. New-York et Londres, Charles Scribner's sons, 1926, VI-381 p. ; prix : 15 s.

Verhaegen (Paul). La Belgique sous la domination française, 1792-1814 ; t. III : La guerre des paysans, 1798-1799. Bruxelles, Goemare ; Paris, Plon, 1926, 726 p. ; prix : 54 fr.

Véridicus. Suisse et Soviets. Histoire d'un conflit. L'expulsion de la Mission soviétique et l'assassinat impuni de Vorovsky. Préface par *Mathias Morhardt*. Paris, Delpeuch, 1926, 126 p. ; prix : 8 fr.

Vermeil (Edmond). Les origines de la guerre et la politique extérieure de l'Allemagne au début du XXe siècle, d'après les documents diplomatiques publiés par le ministère allemand des Affaires étrangères (1900-1908). Payot, 1926, 252 p. ; prix : 20 fr.

Vesselovski (Alessio). Storia della letteratura russa ; trad. par *Enrico Damiani*. Florence, Vallecchi, 306 p. ; prix : 20 l.

Viard (Paul-Émile). André Alciat, 1492-1550. Société du Recueil Sirey, 1926, XIV-391 p.

Vidal (Mgr *J.-M.*). Histoire des évêques de Pamiers ; I : Bernard Saisset, 1232-1311. Toulouse, Privat ; Paris, Auguste Picard, 1926 (extrait de la Revue des sciences religieuses, 1925-1926), 124 p.

Vigener (Fritz). Drei Gestalten aus dem modernen Katholizismus : Mœhler, Diepenbrock, Döllinger. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1926, 192 p. ; prix : 8 m. 50.

Villa-Urrutia (marquès *de*). Talleyrand ; ensayo biografico. Madrid, Francisco Beltran, 34 p. ; prix : 10 pes.

Warner (Sir *George*). The Libelle of Englyshe polycye ; a poem on the use of seapower, 1436. Oxford, at the Clarendon Press, 1926, LVI-126 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Westermarck (Edward). Ritual and belief in Morocco. Londres, Macmillan, 2 vol., 1926, XXXII-608 et XV-629 p. ; prix : 50 s.

Zimmern (Alfred). The third British Empire. Oxford University Press, 1926, 148 p. ; prix : 6 s.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Anglade (J.). Le roman de Flamenca. Paris, E de Boccard, XVI-116 p.

Archer (Arthur B.). From Constantine to Bismarck. An introductory course of european and general history. Cambridge, at the University Press, 1927, x-274 p. ; prix : 4 s.

Archives marocaines ; vol. XXVI : El-Maqsad (Vies des saints du Rîf) d'*Abd El-Haqq El-Badîsi ;* trad. par *G.-S. Colin*. Champion, 1926, 254 p., 1 carte.

Babelon (Jean). Les trésors du cabinet des Antiques. Le Cabinet du roi, ou le Salon de Louis XV de la Bibliothèque nationale. Paris et Bruxelles, Van Oest, 1927, in-4°, 40 p. et 24 pl.

Ballester y Castell (Rafael). Las fuentes narrativas de la historia de España, 1474-1808 ; fasc. 1 : Los reyes católicos. Valladolid, 1927 (Impr. de la Sociedad general de publicaciones, Barcelone), 204 p. ; prix : 7 pes.

Bardy (abbé *Gustave*). Clément d'Alexandrie. Gabalda (Les moralistes chrétiens).

Barrington (E.). Les ménages de Lord Byron ; texte français de *Louis Postif* et *Marcel Millet*, 3e édit. Perrin, 1927, VIII-298 p. ; prix : 12 fr.

Batiffol (Louis). Le cardinal de Retz ; ambitions et aventures d'un homme d'esprit au XVIIe siècle. Hachette (Figures du temps passé), 1927, 240 p. ; prix : 20 fr.

Below (Georg von). Die deutsche Geschichtschreibung von den Befreiungskriegen bis zu unseren Tagen, 2e édit. Munich et Berlin, Oldenbourg, XVI-207 p. ; prix : 5 m. 50.

Boulenger (Marcel). L'attentat d'Orsini. Hachette (Récits d'autrefois), 121 p. ; prix : 6 fr.

Bousquet (G.-H.). Essai sur l'évolution de la pensée économique. Marcel Giard, 1927, XV-317 p. ; prix : 45 fr.

Brackenhofer (Élie). Voyage de Paris en Italie, 1644-1646 ; trad. d'après le manuscrit du Musée historique de Strasbourg par *Henry Lehr*. Berger-Levrault, 1927.

Brampton (C. Kenneth). The « De imperatorum et pontificum potestate » of William of Ockham, hitherto unpublished. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XXXVIII-107 p., 1 fac-similé ; prix : 7 s. 6 d.

Bremond (Jean). Les Pères du Désert. Gabalda (Les moralistes chrétiens), 1927, 1 vol. en 2 tomes, LIX-263 et 182 p. ; prix : 36 fr.

Brou (A.). Le XVIIIe siècle littéraire ; t. III : J.-J. Rousseau ; le règne de Louis XVI. Téqui, 1927, 457 p. ; prix : 12 fr.

Brunel (René). Essai sur la confrérie religieuse des Aïssaoûa au Maroc. Geuthner, 1926, XVI-258 p., 10 pl.

Butler (E. M.). The Saint-Simonian religion in Germany ; a study of the young german movement. Cambridge, at the University Press, 1926, XII-446 p. ; prix : 21 s.

Calendar of patent rolls. Edward VI ; vol. V : 1547-1553. Londres, H. M's stationary office, 1926, 420 p. ; prix : 1 l. 10 s.

Calendar of State papers. Colonial series, America and West Indies, July 1712-july 1714 ; publ. par *Cecil Headlam*. Londres, H. M's stationary office, 1926, XXXII-461 p. ; prix : 1 l. 12 s. 6 d.

Cambridge (the) ancient history ; vol. V : Athens 478-401 B. C. Cambridge University Press, 1927, XXII-554 p., 11 cartes ; prix : 21 s.

Carré (Jean-Marie). Michelet et son temps, avec de nombreux documents inédits. Perrin, 1926, XXVIII-246 p. ; prix : 12 fr.

Catterall (Helen Tunnicliff). Judicial cases concerning American slavery and the Negro ; vol. I : Cases from the courts of England, Virginia, West Virginia and Ken-

Digitized by Google

tucky. Washington, Carnegie Institution, 1926, XIV-508 p.

Chapot (Victor). Le monde romain. La Renaissance du livre (Bibliothèque de synthèse historique), 1927, XV-503 p., 2 pl. et 12 cartes ; prix : 30 fr.

Chuzeville (Jean). Rome et l'Internationale ; une prédiction par Dostoievski. Éditions Bossard, 1927, 51 p. ; prix : 4 fr. 50.

Clarke (M. V.). The medieval city state. An essay on tyranny and federation in the later middle ages. Londres, Methuen, 1926, VIII-220 p. ; prix : 6 s.

Clemen (Carl). Religionsgeschichte Europas ; I : Bis zum Untergang der nichtchristlichen Religionen. Heidelberg, Carl Winter, 1926, VI-383 p., 130 figures dans le texte ; prix : 19 m.

Clemenceau-Jacquemaire (Madeleine). Madame Roland. Plon, 1926, 127 p.

Colson (F. H.). The week ; an essay on the origin and development of the seven-day cycle, 126 p. ; prix : 5 s.

Corti (comte *Egon Cesar*). Maximilien et Charlotte du Mexique, d'après les Archives secrètes de l'empereur Maximilien et autres sources inédites ; trad. par *J. Vernay* ; t. I : 1860-1865. Plon, III-475 p., 10 gravures et 1 carte ; prix : 30 fr.

Crespi (Angelo). Contemporary thought of Italy. Londres, Williams et Norgate, 1926, 249 p. ; prix : 5 s.

Crue (Francis de). L'ami de Rousseau et des Necker : Paul Moulton à Paris en 1778. Champion, 1926, 192 p.

Cullberg (Albin). La politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée. Études diplomatiques sur les négociations secrètes entre les Cabinets de Stockholm, Paris, Saint-Pétersbourg et Londres, 1853-1856, t. II. Författarens Förlag. [1927], 114 p.

Curia regis rolls of the reign of Richard I and John preserved in the Public Record office ; t. III : 5-7 John. Londres, His Majesty's stationary office, 1926, VIII-479 p. ; prix : 1 l. 12 s. 6 d.

Dami (Luigi). Le più belle pagine di Giorgio Vasari. Milan, Treves, 1926, in-32, IX-321 p.

Delehaye (Hippolyte). Sanctus. Essai sur le culte des saints dans l'Antiquité (Subsidia hagiographica, n° 17). Bruxelles, Soc. des Bollandistes, 1927, VIII-265 p.

Doughty (Arthur G.). Rapport des archives publiques pour l'année 1923. Ottawa, Acland, 1926, 453 p., Appendice, 112 p. ; prix : 55 sous (*sic*).

Driault (Édouard). Napoléon et l'Europe. La chute de l'Empire ; la légende de Napoléon, 1812-1815. Félix Alcan, 1927, VI-484 p. ; prix : 40 fr.

Dufoo (C. Diaz). Les finances du Mexique, 1892-1911. Limantour, l'homme et l'œuvre ; trad. par *Albert Dupont.* Félix Alcan, 1926, XI-330 p. ; prix : 25 fr.

Duplessis (général). Bonaparte à Dijon, mai-juin 1800. Dijon, Damidot, 1926, 95 p.

Dvornik (F.). Les Slaves. Byzance et Rome au IXe siècle. Champion, 1926, V-357 p. (Travaux publiés par l'Institut d'études slaves, n° IV).

Fabre-Luce (Alfred). Locarno sans rêves. Bernard Grasset, 1927, 241 p. ; prix : 12 fr.

Finke (Heinrich). Acta concilii Constanciensis ; Bd. III : Die drei Pæpste und das Konzil ; Schriften zur Papstwahl. Munster i. W, Regensberg, 1926, 671 p. ; prix : 27 m.

Finland. Historical sketch. Helsinki Otava publishing Co, 1927, in-4°, 59 p.

Fleury (vicomte). La cour aux armées pendant la guerre de la Succession d'Autriche. Plon, 1926, in-32, VII-174 p.

Flottes (Pierre). La pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny (publications de la Faculté des lettres. Université de Strasbourg, fasc. 37). Soc. d'édit. « Les Belles-Lettres », 1927, XVI-300 p. ; prix : 40 fr.

Foster (C. W.). The state of the Church in the reigns of Elizabeth and James I, as illustrated by documents relating to the diocese of Lincoln, vol. I (Lincoln Record Society, n° 23), 1926, CXLVIII-562 p.

Frangulis (A.-F.). La Grèce et la crise mondiale, t. II. Félix Alcan, 1926, 595 p. ; prix : 30 fr.

Frank (Tenney). An economic history of Rome. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1927, XI-519 p. ; prix : 3 doll.

Funck-Brentano (Franz). Les lettres de cachet. Hachette (Bibliothèque d'histoire), 254 p. ; prix : 12 fr. 50.

Gabory (Émile). La Révolution et la Vendée ; II : La Vendée militaire et souffrante. Perrin, VII-291 p. ; prix : 20 fr.

Gagliardi (Ernst). Bismarcks Entlassung ; I : Die Innenpolitik. Tubingue, Mohr, 1927, VII-370 p. ; prix : 12 m.

Gallotti (Jean). Le jardin et la maison

Digitized by Google

arabes au Maroc. Dessins d'*Albert Laprade ;* photogr. de *Lucien Vogel.* Éditions Albert Lévy, 2 vol. gr. in-8°, VIII-120-94 p. et 135 pl.

Gazin (J.). Éléments de bibliographie générale, méthodique et historique de la Martinique, Antilles françaises. Fort-de-France, impr. Antillaise, 1926, IV-348 p.

Gillet (Louis). Sur les pas de saint François d'Assise. Plon, 1926, 248 p.

Ginisty (Paul). La véritable histoire de la belle Mme Tiquet. Charpentier, 1927, 190 p. ; prix : 12 fr.

Goguel (Maurice). Introduction au Nouveau Testament ; t. IV, 2e partie : Les Épîtres pauliniennes. Ernest Leroux, 1926, 571 p. ; prix : 40 fr.

Graves (F.-L.). Deux inventaires de la Maison d'Orléans, 1389 et 1408. Champion, 1926, IX-180 p.

Gsell (S.), Marçais (G.), Yver (G.). Histoire d'Algérie. Boivin, 1927, VI-327 p., illustr.

Guériot (Paul). La captivité de Napoléon III en Allemagne, septembre 1870-mars 1871). Perrin, 1926, 284 p. ; prix : 20 fr.

Guignard (Louis). Les Ibéro-Mastiènes en Gaule et Tartessos en Aquitaine. Autun, Guignard-Nourry, 1926, fasc. 2 et 3, p. 41-171, plans.

Gundolf (Friedrich). Cæsar. Geschichte seines Ruhms. Berlin, Georg Bondi, 1925, 272 p. ; prix : 5 m.

— Cæsar im neunzehnten Jahrhundert. Ibid., 90 p. ; prix : 3 m.

Haake (Paul). August der Starke. Berlin et Leipzig, Pætel [s. d., 1926], VIII-243 p. ; prix : 6 m.

Hackett (Charles-Wilson). Historical documents relating to New Mexico, Nueva Viscaya, and approaches thereto, to 1773. Spanish texts and english translations, vol. II. Washington, Carnegie Institution, 1926, XI-497 p., 1 carte.

Hampe (Karl). Der Zug nach Osten. Die kolonisatorische Grosstat des deutschen Volkes im Mittelalter. Leipzig et Berlin, Teubner, 1921, in-32, 108 p. ; prix : 2 m.

Hardy (Georges). L'âme marocaine d'après la littérature française. Larose, 1926, 173 p.

Heckmann (Paul). Félix de Wimpffen et le siège de Thionville en 1792. Librairie académique, 1926, IX-160 p.

Henderson (Bernard W.). The great war between Athens and Sparta. Londres, Macmillan, 1927, XIV-51 p. ; prix : 18 s.

Hendrick (Burton J.). La vie et la correspondance de Walter H. Page, ambassadeur des États-Unis à Londres de 1913 à 1918. Payot, 1927, 337 p. ; prix : 60 fr.

Hilka (Alfons). Das altfranzösische Rolandslied nach der Oxforder Handschrift. Halle a. d. Saale, 1926, 135 p. ; prix : 3 m. 40.

Hirst (F. W.). Early life and letters of John Morley. Londres, Macmillan, 2 vol., 1926, XXVI-327 et IX-285 p. ; prix : 28 s. les deux vol.

Hofbauer (Silvester). Die Ausbildung der grossen Grundherrschaften im Reiche der Merowinger. Vienne et Budapest, Eligius, 1927, 128 p.

Hoffmann-Linke (Eva). Zwischen Nationalismus und Demokratie. Gestalten der französischen Vorrevolution. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927, VIII-313 p. ; prix : 9 m. 50.

Hogarth (David George). Kings of the Hittites. Londres, Humphrey Milford, 1926, VIII-67 p., 1 carte et 1 photo ; prix : 6 s.

Houtin (A.) et *Couchoud (P.-L.).* Du sacerdoce au mariage ; I : Le P. Hyacinthe, 1867-1878 ; journal intime et lettres ; II : Gratry et Loyson, 1870-1872 ; lettres et journaux intimes. Rieder, in-16, 1927, 235 et 276 p. ; prix : 12 fr. chaque.

Imperiali (Marcelle). La Révolution en Côte-d'Or. François Devosge, créateur de l'école de dessin et du musée de Dijon, 1732-1811. Dijon, Rebourseau, 1927, 108 p.

Jacquart (Jean). L'abbé Trublet critique et moraliste, 1697-1770. Aug. Picard, 1926, XIII-452 p.

— La correspondance de l'abbé Trublet ; documents inédits. Ibid., XIX-164 p.

Jeanroy (Mme *B. A.*). Le roman de Renard. E. de Boccard, 1926, XXI-138 p.

Lampros (M. P.). Palæologeia et Peloponnesiaka, t. III. Athènes, 1926, 368 p. ; prix : 100 fr. français.

Laursen (L.). Danmark-Norges Traktater, 1523-1750 ; vol. VII : 1676-1682. Copenhague, Gad, 1926, 690 p. ; prix : 15 kr.

La Vallée-Poussin (Louis de). La morale bouddhique. Nouvelle librairie nationale, 1927, XVI-256 p. ; prix : 15 fr.

Le Gras (Joseph). Blaise de Monluc, héros malchanceux et grand écrivain. Albin Michel, 1926, 288 p., illustr.

Digitized by Google

Lénine (V. I.). Pages choisies, munies d'introductions et de notes, par *P. Pascal*. Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité, 1926, 225 p. ; prix : 9 fr.

Lepointe (Gabriel). Quintus Mucius Scævola ; t. I : Sa vie et son œuvre juridique ; ses doctrines sur le droit pontifical. Société du Recueil Sirey, 1926, 134 p.

Loisy (Alfred). La consolation d'Israël, second Isaïe ; trad. nouvelle avec introd. et notes. Rieder, in-16, 136 p. ; prix : 9 fr.

Lucien-Graux (Dr). Histoire des violations du traité de paix ; IV : Janvier 1923-décembre 1926. Champion, xv-628 p. ; prix : 15 fr.

Macartney (C. A.). The social Revolution in Austria. Cambridge, at the University Press, 1926, xi-288 p. ; prix : 8 s. 6 d.

Mandestam (André). La Société des Nations et les Puissances devant le problème arménien. A. Pedone, 1926, viii-355 p.

Manly (John Matthews). Some new light on Chaucer. New-York, Holt et Cie, 1926, xi-305 p. ; prix : 3 doll.

Massignon (L.). Annuaire du monde musulman. Seconde édition, 1926. Ernest Leroux, vi-396 p. ; prix : 50 fr.

Mathiez (Albert). La vie chère et le mouvement social sous la Terreur. Payot, 620 p. ; prix : 32 fr.

Matter (Paul). Cavour et l'unité italienne ; t. III : 1856-1861. Félix Alcan, 499 p. ; prix : 45 fr.

Mazzini (Giuseppe). Lettere ad una famiglia inglese ; publ. par *E. F. Richards* ; trad. par *Bice Pareto Magliano*. Turin, Florence et Rome, Paravia, 1926, 3 vol., viii-253, 262, 236 p. ; prix : 60 l.

Meyer (Ernst). Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien. Zurich, Orell Füssli, 1925, xvi-186 p., 1 carte.

Molmenti (Pompeo). La storia di Venezia nella vita privata, dalle origini alla caduta della Repubblica, 7e édition ; t. I : La grandezza. Bergame, Istituto italiano d'arti grafiche, gr. in-8°, vi-563 p. ; prix : 150 l.

Mongrédien (Georges). Les origines de la Comédie française. Les grands comédiens du xviie siècle ; préface de Mme *Dussane*. Soc. d'édition « Le livre », 1927, xxi-309 p. ; prix : 18 fr.

Monnet (Camille). Bayard et la Maison de Savoie. Recueil de notes et de documents inédits pour servir à l'histoire du Bon chevalier. Éditions Bossard, 1926, xiv-145 p., 4 cartes et 4 pl.

Monti (Gennaro Maria). Due grande riformatori del Settecento : A Genove e G. M. Galanti. Florence, Vallecchi (Collana storica), 1926, 237 p. ; prix : 20 l.

Monumenta Germaniae historica. Epistolae selectae, t. IV. Acta pacis ad S. Germanum anno 1230 initae. Berlin, Weidmann, 1926, xiii-122 p. ; prix : 7 m. 20.

— Epistulae Karolini aevi. IV. Ibid., in-4°, p. 691-811 ; prix : 12 m.

Moreau (Édouard de). Saint Amand, apôtre de la Belgique et du nord de la France. Louvain, éditions du Museum Lessianum, 1927, x-367 p. ; prix : 25 fr.

Moreux (René). Les trafics et l'outillage des ports nord-africains. Direction du Journal de la marine marchande. Paris, gr. in-4°, 276 p. ; prix : 30 fr.

Napoléon (le prince). Mémoires de la reine Hortense, avec des notes par *Jean Hanoteau*, t I. Plon, 1927, xviii-369 p., 4 portraits et 1 fac-similé ; prix : 25 fr.

Nève (Joseph). Catonis disticha ; fac-similés, notes, liste des éditions du xve siècle. Liége, impr. Vaillant-Carmanne, 1926, in-4°, 125 p.

Nisot (Pierre-J.). Le droit des armoiries ; essai de systématisation et de construction théorique. Bruxelles, Dykmans, 1924, 189 p.

Nolhac (Pierre de). Versailles au xviiie siècle. Louis Conard, 1926, iii-365 p. (t. III de « Versailles et la Cour de France ») ; prix : 30 fr.

Norden (Eduard). Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania. Leipzig et Berlin, Teubner, 1923, xii-521 p. et 1 carte ; prix : 15 m.

Pais (Ettore). Serie cronologica delle colonie romane e latine ; 2e partie : Dall' età dei Gracchi a quella di Augusto. Rome, Bardi (Accademia dei Lincei, Classe di scienze morale, storiche e filologiche, série VI, vol. I, fasc. V), in-4°, p. 345-412.

Parry (John Jay). The *Vita Merlini* (University of Illinois studies in language and literature ; vol. X, n° 3, août 1925). Urbana, 138 p. ; prix : 1 doll. 50 c.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils,per t.154-155

Revue historique (Paris, France)
Revue historique.

3 1951 001 371 397 K

Digitized by Google